UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

LA

SCIENCE SOCIALE

SUIVANT LA MÉTHODE D'OBSERVATION

30e Année Fascicules 123-133 1915

LIBR

N° 91. — **La Morale des nations contemporaines**, par G. OLPHE-GALLIARD.

N° 92. — **Aperçu d'un enseignement de la Science sociale.** — I. **L'Objet**, par Léon GÉRIN.

N° 93. — **Les Pouvoirs publics en Angleterre**, par Paul DESCAMPS.

N° 94. — **Le Fermier de l'île de Jersey**, par Pierre GALICHET.

N° 95. — **Le Journal de l'École des Roches** (année 1911-1912).

N° 96. — **Monographie d'une commune rurale de l'Auvergne**, par PAUL ROUX.

N° 97. — **La Formation de l'élite dans la Société moderne**, par Paul DE ROUSIERS.

N° 98. — **Cours de méthode de Science sociale**, par Paul DESCAMPS.

N° 99. — **La grande Culture en Beauce**, par le Dr J. BAILHACHE.

Nos 100 et 101. — **Le Progrès contemporain, en géographie humaine, en sociologie, en histoire, et l'antériorité des découvertes de la science sociale**, par Philippe ROBERT.

N° 102. — **Guide pratique de Science sociale**, par Paul ROUX.

N° 103. — **La petite et la moyenne Culture en Beauce**, par le Dr J. BAILHACHE.

N° 104. — **Questions du Jour** : *La restriction volontaire de la natalité et la défense nationale*, par Paul BUREAU. — **Étude sur la Famille instable en Champagne**, par Paul DESCAMPS.

N° 105. — **Les Mineurs anglais et leurs Trade-Unions**, par Pierre GALICHET. — I. *Les Mineurs des Midlands.*

N° 106. — **Le Journal de l'École des Roches** (année 1912-1913).

Nos 107 et 108. — **Les Mineurs anglais et leurs Trade-Unions**, par Pierre GALICHET. — II. *Les Mineurs du Northumberland*. . . . . 2 fr. »

N° 109. — **La Science sociale d'après Le Play et de Tourville**, par Ph. CHAMPAULT.

N° 110. — **Cours de méthode de Science sociale.** — II. *Le Lieu, le Travail et la Propriété.*

N° 111. — **L'Industrie rurale à domicile en Normandie**, par G. OLPHE-GALLIARD.

N° 112. — **La Fonction de l'élite dans la société moderne**, par P. DE ROUSIERS.

N° 113. — **Le Montagnard Auvergnat**, par P. ROUX.

N° 114. — **La vie économique d'une famille demi-nomade à Madaba : Les Sualhah**, par le R. P. JAUSSEN. — **Le pays des terres fortes de Gascogne**, par J. GARAS.

N° 115. — **Études sur les répercussions sociales de la « Révolution » russe.** — I. *La décadence des classes rurales avant 1905*, par Joseph WILBOIS.

N° 116. — **Le Bauer du Münsterland**, par H. HEMMER et P. DESCAMPS.

N° 117. — **Le remembrement de la propriété rurale à l'étranger**, par G. HOTTENGER.

N° 118. — **Le Journal de l'École des Roches** (année 1913-1914).

N° 119. — **Études sur les répercussions sociales de la « Révolution » russe.** — II. *L'École des fonctionnaires*, par Joseph WILBOIS.

Nos 120 et 121. — **La force motrice au point de vue économique et social**, par G. OLPHE-GALLIARD.

N° 122. — **Cours de méthode de Science sociale.** — III. *Les Biens mobiliers, le Salaire, l'Épargne, la Famille.*

Nos 123 et 124. — **Autour de Rabelais** : *Les ancêtres de Pantagruel et le développement de la bourgeoisie au XVIe siècle*, par Ernest PICARD.

Nos 125 et 126. — **Types d'ouvriers rhénans**, par Paul DESCAMPS.

Nos 127 et 128. — **La vie rurale dans le pays de Haie**, par P. ADELPHE.

N° 129. — **Le Journal de l'École des Roches** (année 1914-1915).

N° 130. — **La hiérarchie des classes dans le royaume de Prusse**, par P. DESCAMPS. . . . . 3 fr. 50

N° 131-133 **Études sur les répercussions sociales de la « Révolution »**

LA SCIENCE SOCIALE

REVUE PARAISSANT CHAQUE MOIS

On peut s'abonner sans frais dans tous les Bureaux de poste

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SCIENCE SOCIALE

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement les cours suivants :

A Paris : 1° celui de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de Géographie*, 184, boulevard Saint-Germain ; 2° celui de M. P. Descamps, à l'*Hôtel des Sociétés savantes*, 28, rue Serpente.

En Province : 3° celui de M. G. Melin, à la *Faculté de droit*, à Nancy ; 4° celui de M. Paul Descamps, à l'*École des Roches*, Verneuil.

En outre, s'inspire de la Science sociale, le cours de M. D. Alf. Agache, sur l'*Histoire des Beaux-Arts*, au Collège libre des Sciences sociales, à Paris.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1° Pour les *membres titulaires :* 20 fr. (25 fr. pour l'étranger) ;

2° Pour les *membres donateurs :* 100 fr. ;

3° Pour les *membres fondateurs :* 300 à 500 fr.

Les Membres de la Société reçoivent la Revue en échange de leur cotisation.

P
Pol Sci
S

BIBLIOTHÈQUE DE LA SCIENCE SOCIALE

FONDATEUR

EDMOND DEMOLINS

AUTOUR DE RABELAIS

LES ANCÊTRES DE PANTAGRUEL ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA BOURGEOISIE AU XVIe SIÈCLE

PAR

Ernest PICARD

143706
28/9/17

PARIS

BUREAUX DE LA SCIENCE SOCIALE

56, RUE JACOB, 56

Janvier-Février 1915

SOMMAIRE

I. — **Pantagruel et le système de la Bourgeoisie terrienne au XVIe siècle.** P. 5.

II. — **Histoire de la terre au moyen âge.** P. 21.

La hausse du prix des terres. — Comment elle profita à l'Église d'abor et aux paysans ensuite.

III. — **Histoire de la terre au moyen âge** (*suite*). P. 40.

Le rapport de la terre. — Comment s'enrichissent paysans et fermiers. — Monographie du journal d'Eutrope Fabre.

IV. — **Histoire de la terre au moyen âge** (*suite*). P. 54.

Les difficultés économiques. — L'instabilité de la vie. — Les qualités requises pour réussir. — Comment le paysan se ruine.

V. — **Histoire de la terre au moyen âge** (*suite et fin*). P. 78.

La formation d'une élite de paysans. — Comment elle entre directement dans la noblesse ou constitue la bourgeoisie terrienne des villes. — L'avènement de la bourgeoisie noble.

AUTOUR DE RABELAIS

LES ANCÊTRES DE PANTAGRUEL ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA BOURGEOISIE AU XVIe SIÈCLE

I

PANTAGRUEL ET LE PROBLÈME DE LA BOURGEOISIE TERRIENNE AU XVIe SIÈCLE

I

Que signifie l'œuvre étrange de Rabelais? A quatre siècles de distance, on oublie facilement ses attaches sociales; alors les *Grandes et Inestimables Chroniques* apparaissent comme une énorme bouffonnerie, faite pour déclencher le gros rire et activer une digestion difficile. Gargantua, Pantagruel, frère Jean, Dindenault, Bridoie, etc., deviennent des caricatures grotesques ou des créations fantaisistes. Un critique ingénieux n'y a-t-il pas vu l'œuvre d'un médecin, offrant le remède ou la consolation du rire à des malades que Vénus a blessés, et que Mercure n'a pas guéris [1]? Sans doute Rabelais lui-même semble suggérer cette interprétation; mais ne dit-il pas aussi que son roman est un livre de « haute graisse » à « fleurer en sage » et

1. Ém. Faguet, *Le XVIe siècle*.

de « substantifique moelle » à « sucer » religieusement? Ses contemporains ne s'y sont pas trompés; l'œuvre leur a paru assez sérieuse pour déchaîner tout ensemble l'enthousiasme et la colère. Tandis qu'un prince de l'Église[1] y saluait l'aube d'une « religion nouvelle », et devant le roi l'appelait d'un seul mot « le Livre », un clerc haineux en dénonçait les « accents diaboliques ». Le Pantagruélisme fut à l'ordre du jour: il eut ses dandies dont le zèle intempestif ameuta les esprits réfractaires; et le Calvinisme naquit du besoin d'une doctrine solide pour faire échec au nouvel Évangile. L'Institution Chrétienne fut la réponse au Pantagruel[2]. Des escarmouches d'écrivains annonçaient la grande bataille politique et religieuse de la seconde moitié du siècle; le choc des idées préludait au cliquetis des armes.

L'écho, que le rire bruyant de Rabelais et le pessimisme amer de Calvin trouvèrent vers 1540, témoigne d'une crise violente de la société au temps de François Ier et de Henri II. Des heureux et des satisfaits côtoyaient des mécontents ou des déshérités; les uns chantaient leur joie et leur puissance, pendant que les autres criaient leurs douleurs et leurs rancunes. Deux clans se préparaient, jaloux, envieux, et bientôt agressifs; chacun d'eux n'attendait pour s'organiser que d'avoir un drapeau, c'est-à-dire un corps de doctrines morales et religieuses. Si Calvin a groupé les mécontents, Rabelais s'est mis du parti des heureux. Il a exprimé leurs sentiments et leurs aspirations, épousé leurs querelles et leurs aversions. Il a dessiné pour leur plaire le tableau de la société de son temps; il les a peints au premier plan sous les traits de Gargantua, de Pantagruel, de frère Jean des Entommeures, avec tout le sérieux sympathique que peut garder un auteur ami du rire,

Pour ce que le rire est le propre de l'homme.

Il les a représentés assis au banquet de la vie, entourés de joyeux amis et de « fols » compagnons, devisant de bons propos

1. Le cardinal Jean du Bellay.

2. *Les grandes et inestimables Chroniques*. Lyon, 1532. — *Christiansæ religionis institutio*, Bâle 1535.

à la fois et de choses sérieuses. Tout autour d'eux se meuvent grimaçantes et grotesques, ou plaisantes et ridicules, les silhouettes de leurs adversaires. C'est le menu peuple des villes et des faubourgs, trouble-fêtes toujours affamés, et enclins à la sédition[1]; c'est Dindenault et la classe des marchands cauteleux et fourbes; c'est, avec Bridoie, Grippeminaud et les Chats Fourrés, le monde ignorant et rapace de la chicane; c'est, avec Janotus de Bragmardo, le milieu pédant des docteurs sorboniques; ce sont les Papefigues et gens de Calvin, « frapparts, cagots, cafards empantouflés »; ce sont les moines couards et paillards, les Papimanes fétichistes, et les oiseaux de l'île sonnante, « gens doriphages et avaleurs de frimats[2] »; c'est, avec Picrochole, le clan des gentilshommes ruinés, ambitieux et querelleurs.

Quels sont ces *heureux*, lecteurs enthousiastes des *Inestimables Chroniques*, si nombreux qu'il se vendit en deux mois plus d'exemplaires de l'ouvrage que de Bibles en neuf ans[3]? Quels sont « ces très illustres et très valeureux champions, gentilshommes et autres, qui s'adonnent volontiers à toutes gentillesses et honnêtetés »? Ils se délassent le soir des fatigues de la journée, en lisant ou en narrant une joyeuse nouvelle à leurs « honorables dames et demoiselles » : tel Grandgousier, après souper, se chauffe à un « beau, clair et grand feu », et, tout en faisant griller des châtaignes, dessine sur la cendre avec un bâton « brulé du bout dont on escharbottait le feu » et narre à sa femme et à sa famille « de beaux contes du temps jadis[4] ». Et, pour le dire de suite, le Pantagruélisme dont déborde le roman de Rabelais paraît à ces « valeureux champions » une nourriture substantielle et saine pour leurs femmes et pour leurs filles. Ces heureux ont l'esprit aussi peu délicat que l'estomac, friands qu'ils sont de salmigondis, de moutarde et d'épices.

1. Voir en particulier *Gargantua*, liv. I, ch. XVII.
2. Le livre V fut certainement écrit sur des notes de Rabelais.
3. *Pantagruel*, prologue du livre II.
4. Livre I, chap. XXVIII.

Ces heureux, ne seraient-ce point ces gentilshommes « nouveau jeu », et ces riches bourgeois terriens, que nous trouvons dès 1480 amoureusement installés sur leurs fermes, soucieux d'ordre et de paix, escomptant les bonnes récoltes, et groupant volontiers des amis nombreux autour de leurs tables, où sont plantureusement servis les viandes de leurs métairies, et les vins de leurs vignes?

Grandgousier est un « campagnard »; il vit sur ses terres au milieu de ses laboureurs et de ses bergers; il y règne en maître, non pas à la façon d'un roi comme François Ier, ou Henri II, ni même à la manière d'un de ces grands seigneurs qui, depuis 1515, séjournent à la Cour ou dans le voisinage du Louvre, escortant le souverain dans ses sorties fastueuses à travers Paris, ou dans ses visites solennelles aux bonnes villes du royaume, quand la guerre ne les entraîne pas à sa suite sur les champs de bataille de l'Europe. Rabelais a beau faire de Grandgousier et de Gargantua des souverains, et dresser leur arbre généalogique; ce n'est qu'une fiction d'écrivain pour piquer la curiosité de lecteurs bourgeois. Le tour ironique que l'auteur donne au récit l'indique assez, et le roi qui trône au Louvre au milieu d'une cour magnifique, qui organise pour se distraire fêtes sur fêtes, banquets sur banquets, le roi tout-puissant dont Rabelais a besoin de se ménager l'amitié contre la censure des moines Papimanes, et des Calvinistes Papefigues, ne peut pas se reconnaître sous les traits du bonhomme Grandgousier, qui passe sa vie aux champs et dont l'unique distraction est de visiter ses fermes le jour, de converser et de lire le soir avec ses amis, sa femme et ses enfants. Quand Rabelais établit avec une gaieté malicieuse la genèse royale de Gargantua et de Pantagruel, il ne songe pas à critiquer la complaisance avec laquelle les rois et les grands seigneurs de France comptent le nombre de leurs ancêtres; mais il cingle la vanité de ces « parvenus », de ces fils de « porteurs de rogatons et de costrets », qui, arrivés à la noblesse par l'argent, oublient leur origine roturière et veulent se créer une lignée d'ancêtres glorieux. Grandgousier, Gargantua et Pantagruel

ont d'ailleurs la sagesse de ne pas tomber dans ce ridicule. Dans une lettre fameuse à son fils, étudiant à Paris, Gargantua, pour exciter Pantagruel au travail, rappelle avec émotion le souvenir de son père *de bonne mémoire*, comme si la lignée de ses ancêtres nobles s'arrêtait là. Pantagruel, en outre, reçoit une éducation d'étudiant bourgeois, au sein des Universités; il complète son instruction par des voyages à la manière des fils de bourgeois et des riches marchands (de son temps[1]). A mesure que se déroule le récit, on oublie d'ailleurs que Pantagruel est fils de roi et de géant, et il semble se rapprocher de la commune humanité bourgeoise.

Riche propriétaire terrien, Grandgousier possède, entre autres domaines, les seigneuries de Seuillé, de Sainnais, de la Roche-Clermond, de Vaugardray, du Coudray, de Montpensier et du Gué de Vède[2]. Ses sujets sont ses bergers et ses métayers. Les uns poussent à la pâture ses troupeaux de vaches et de moutons dans les landes et dans les prés; les autres travaillent ses champs et ses vignes. Il vit au milieu d'eux du fruit de leur travail; il sait que « de leur sueur il est nourri, lui, ses enfants et sa famille[3] ». Aussi les traite-t-il avec une familiarité toute paternelle, et partage-t-il avec eux ses réjouissances. Un grand événement se passe-t-il dans sa vie? Sa femme est-elle en couches? Il invite ses « citadins » à un banquet, où passent les plats lourds de viandes, où tintent les flacons et les bouteilles[4].

Il surveille de près la culture de ses terres, pour en tirer les meilleurs revenus. Mesurant ses dépenses à ses ressources, il réalise bon an mal an des économies; tout en vivant une vie large, il grossit son trésor, il accroît ses domaines. N'est-ce pas ces goûts de thésauriseur que lui reproche son voisin Picrochole?

Picrochole incarne le vieux type du gentilhomme campa-

1. Voir la *Vie de Montaigne* et ce qu'il dit des voyages.
2. Livre I, chap. IV.
3. Livre I, chap. XXVIII.
4. Livre I, chap. IV et V.

gnard, entiché de l'ancienneté de sa maison, mais mauvais administrateur de ses biens. Non seulement il abandonne le soin de la culture à ses fermiers, mais il n'a même pas celui de faire rentrer lui-même ses revenus. Sa fonction est de dépenser, et sans compter. Il dévore à l'avance les rentes de ses terres, il hypothèque ses biens, il aliène ses cens. Il tire gloire de ses dettes; « un noble prince, dit-il, n'a jamais le sou »; et « thésauriser est le fait d'un vilain[1] ». Il déteste son voisin Grandgousier parce qu'il est riche du bon rendement de ses terres. Ce « parvenu » ne lui dit rien qui vaille; il n'est qu'un « vilain humeux », qui s'est coiffé de noblesse à prix d'argent. Il blâme ses goûts de bourgeois, sa vie calme et paisible, qui se passe à chevaucher le matin de l'un à l'autre de ses domaines, à deviser l'après-midi avec de bons compagnons autour d'une table qui regorge de mets et de vins, et à jouer ou à causer le soir avec les siens; il blâme son amour de l'argent, et son dédain de la gloire; Grandgousier n'est à ses yeux qu'un « rustre », qui préfère le glou-glou des flacons au cliquetis des épées, qu'un « pauvre buveur », qui se « conchie » de peur à la première menace de guerre[2].

Les ancêtres de Pantagruel sont donc de riches propriétaires fonciers, appartenant à la classe des bourgeois nobles. Nous les voyons se complaire en la compagnie de clercs, comme Jean des Entommeures. Frère Jean, pas plus que ses protecteurs, n'est une caricature grossière; bien plutôt, et pour hardie que soit la thèse, il nous semble réaliser le type du chapelain, du curé, du chanoine, que recherche, qu'aime la bourgeoisie de 1550. Ses qualités, comme ses défauts, sont ceux des clercs *honnêtes*[3], que l'on trouve à cette date installés dans de bons bénéfices, et qui conservent sous leur habit ecclésiastique les idées, le langage et les allures des bourgeois qu'ils fréquentent librement, à une époque où les mœurs n'ont pas encore élevé une barrière entre le monde laïque et le monde clérical, et

1. Livre I, chap. XXXIII.
2. Livre I, chap. XXXIII.
3. Nous définirons plus loin le sens de ce mot dans la langue de Rabelais.

obligé le prêtre à se composer une attitude à part. Aussi n'est-il pas étonnant que le Pantagruélisme ait largement recruté ses fidèles au sein du clergé *renté*; c'est un des membres éminents de ce clergé qui en fit son « nouvel Évangile »; le promoteur de la nouvelle religion fut lui-même un ancien moine, devenu clerc renté, tour à tour chanoine de Saint-Maur-les-Fossés, et curé de Meudon, qui, au dire de son biographe Colletet, « fut de belle humeur et d'un entretien capable de divertir la plus noire mélancolie », et qui sut en même temps « desservir sa cure avec toute la sincérité, toute la prud'hommie et toute la charité » d'un homme de savoir[1].

Ce clergé renté, à l'exception des détenteurs des grands bénéfices, était d'ailleurs le plus souvent d'origine bourgeoise[2], et nous voici ramenés à cette bourgeoisie terrienne, qui apparaît constituée en 1480, et qui s'épanouit vers 1530.

II

Le mot « bourgeois » ne désigne plus vers 1480, comme au moyen âge, l'habitant d'un bourg ou d'une ville, sans distinction de rang, de fortune, ni de considération sociale. Il ne désigne même plus, comme au XIVe siècle encore, une élite de marchands, qui détient en même temps que la richesse acquise par le commerce ou par l'industrie, le crédit qui mène aux honneurs et aux charges municipales. Au XVe siècle, ces riches habitants, adonnés au négoce, ont pris le nom de marchands et de *bourgeois marchands*. A côté d'eux, et au-dessus d'eux, s'est constituée une classe de propriétaires terriens, riches et considérés, qui s'appellent *bourgeois*.

Vers 1480, beaucoup de villes sont devenues des « cités », fières de leurs « privilèges, prérogatives, franchises, libertés,

1. La suite de notre travail justifiera amplement, croyons-nous, la thèse que nous posons dans ce chapitre.

2. Le talent et la protection poussent parfois aux bénéfices des fils de paysans. Cf. *Vie de Rabelais et vie d'Amyot*.

exemptions, justice, juridiction et autres préminences[1] » que leur ont octroyées les chartes royales, elles-mêmes enregistrées par les Parlements. Les habitants sont devenus des « citoyens », et se glorifient de ce nom comme d'un titre de noblesse. Quand le maire et les échevins d'Angers veulent, en 1581, récompenser les travaux juridiques de Me René Chopin sur la coutume d'Anjou, ils déclarent le tenir et l'avoir tenu pour l'un de leurs confrères « citoyens » et échevins[2]. Gargantua, sur les instances de la Sorbonne, a-t-il remis en place les cloches de Notre-Dame, les « citoyens » de Paris reconnaissants lui offrent d'entretenir sa jument à leurs frais dans la forêt de Bière[3]. La lecture des œuvres de la Grèce et de Rome ne fera qu'accentuer, au cours du XVIe siècle, la complaisance avec laquelle les habitants des villes se parent dès le XVe siècle du titre de citoyens, non seulement dans les actes de la vie privée, mais encore dans les actes de la vie publique, qu'ils émargent aux registres de l'officialité ou déclinent leurs qualités devant le Tribunal, qu'ils passent un contrat ou signent un testament. Belet teste comme fille de feu Girard le Camus, jadis citoyen de Besançon, et femme d'honorable homme Thomas de Cuture, marchand, citoyen de Besançon[4]. Mais ce sont les humbles de la cité, les laboureurs, les artisans, les petits marchands qui se réservent cette qualification. L'élite adopte la qualité de *bourgeois*.

Jusqu'à la fin du XIVe siècle, cette élite se recrute parmi les gens de négoce. La bourgeoisie « libérale » commence à peine à naître ; ce sont les clercs qui détiennent la plupart des situations « intellectuelles », qui sont médecins, chirurgiens, notaires, procureurs, avocats, conseillers au Parlement. Les citoyens riches le sont devenus par l'industrie ou par le commerce. La richesse les a conduits à la considération sociale d'abord, et ensuite aux honneurs et aux charges municipales.

1. Archives de la mairie d'Angers. AA, I et 3.
2. Archives citées, p. 354-357.
3. *Gargantua*, livre I, chap. XXI.
4. Testaments de l'officialité de Besançon, liv. II, p. 80, 83, 84, 168, 169, etc.

Ils ont été les principaux artisans de l'émancipation des communes ; ils ont lutté victorieusement contre les prétentions des évêques et des seigneurs laïques, et leur ont arraché pièce par pièce les prérogatives et les libertés des villes. Mais ils formaient moins une classe à part, qu'une élite dans le corps des artisans et des marchands. Ils étaient eux-mêmes apothicaires ou orfèvres, changeurs ou merciers, chaussetiers ou drapiers-drapants. Les plus puissants étaient les « drapiers ». Ils s'appelaient au XIVe siècle, à Paris, Barthélemy Spisance, qui prêta au seul duc de Bourgogne 1 200 francs d'or — cinquante mille francs de nos jours, — à Montauban les frères Boriès, à Dijon de Quetigny, Guy Poujean, Berbisey, de Champrenault, Juliot, Joliet, Le Gélinier, Chauchard, de Chevigny, Sauvegrain, Chambellan. Jean Chambelland vend des « manteaux de ventres d'écureuils affinés », des « arengues de Malines », du « drap blanc de Hac », du « drap gris de Saint-Lau », du « drap mège graine et du drap violet de Honfleur », du « blanc et du gris de Montpessan », du « drap vert de Rouhans », de « Louhiers » et de « Moustiers-Vilers[1] ». Marchands, banquiers, ces brasseurs d'affaires étaient les créanciers du menu peuple, surtout de la noblesse et même du clergé. Conscients de leur puissance, et de leur richesse, ils inspiraient les poètes et les jongleurs ; ils les appelaient au cours de leurs banquets, ou se groupaient autour d'eux sur les places publiques aux jours de fête, pour s'égayer de farces et de sotties, pleines d'attaques malignes contre l'Église, contre les seigneurs ou contre les paysans ou bien encore pour se réjouir d'un conte plaisant sur l'un d'eux. Ils se reconnaissaient sous les traits de sire Reniers de Decize, le héros d'un des fabliaux les plus délicats que nous ait laissés le moyen âge[2].

C'était un « bourgeois » sage, « courtois » et « bien appris », qui vivait sur la terre du comte de Nevers ; il avait « femme de

1. Archives de la Côte-d'Or, en part. B, 11290 et suiv. — *Livre de raison* des frères Boriés, par Forestié.

2. La *Pleine bourse de Sens*, par Jean Le Galois, dans *Recueil de fabliaux*, par Langlois.

haut prix », la plus belle de la contrée. Il n'était pas à Montpellier ou à Saint-Gilles de plus « riche bourgeois » que lui. Le mot « bourgeois » revient à tout instant sous la plume du conteur pour caractériser son héros. Or sire Reniers est un marchand, non pas un détaillant de boutique, mais un gros négociant. Il va de foire en foire; il charge ses charrettes des produits du Nivernais, et lance sa caravane sur toutes les routes de France et même de l'étranger. Il vend son charroi sur ces marchés lointains, s'y approvisionne de nouvelles marchandises qu'il ramène à Decise. Ce sont des objets de luxe : les hanaps d'or et d'argent, les draps d'écarlate teints en rouge, les tissus de « bon pers » et de « bonne laine » que l'on fabrique à Bruges ou à Saint-Omer. Grisé par l'or que la ruse fait entrer dans ses coffres, et soucieux de vivre joyeusement sa vie, gaillard de tempérament et amoureux de liberté, le marchand nivernais oublie aisément ses devoirs conjugaux non seulement au cours de ses voyages, mais à Decize même. Les belles robes et les riches joyaux, que sa générosité achète, ne vont pas à la belle épousée, qui se morfond de jalousie. Mais demoiselle Reniers est riche de « bon sens », elle en a « plein sa bourse ». Elle reconquiert l'amour de l'infidèle, et le ramène au foyer plus tendre que jamais, plus désireux que jamais de revivre l'idylle conjugale.

Un siècle plus tard, vers 1480, ces riches bourgeois marchands sont tombés de leur piédestal. Une nouvelle bourgeoisie s'est constituée également riche, et plus estimée. Ce sont des rentiers de la terre. On les appelle les « terriers » à Lyon : ils vivent, dit quelque part Claude Haton, de « leurs rentes et revenus ». Ces rentes sont tirées de leurs biens et leurs revenus proviennent des fermes[1]. Propriétaires ou fermiers, ils ne travaillent pas eux-mêmes la terre, pas plus que le négociant ne détaille lui-même dans la boutique. Ils ne conduisent ni la charrue, ni la faux, ni la houe. Leur travail est une œuvre de direction et de contrôle. Ils visitent leurs terres à dos de cheval

1. Cf. Archives de Lyon, page 17. — *Mémoire* de Claude Haton, t. II, p. 1143.

ou de mulet, surveillent les métayers, assistent au partage de la récolte, à la vente du bétail, des blés et des vins. Rentiers de la terre, ils participent à la noblesse de la vie agricole, et bénéficient du préjugé d'infériorité sociale que les nobles nourrissent contre le marchand.

La vraie dignité de vie se concilie mal aux yeux de la noblesse avec les idées de calcul et d'intérêt, et la réputation d'honnêteté et de vertu s'allie mal avec la direction d'un comptoir. C'est que les seigneurs sont d'une prodigalité peu clairvoyante; ils achètent à crédit et les yeux fermés, comme Panurge; ils vendent argent comptant à des prix dérisoires. Ils se laissent facilement gruger par les marchands, et ils se vengent d'eux par le mépris. D'ailleurs, au moyen âge où la noblesse disposait de la force brutale des armes, le commerce était trop souvent tenu à une sorte d'humilité cauteleuse, au recours à la ruse comme moyen de défense, à la fourberie comme instrument de succès. Aussi les marchands se sont-ils fait la réputation d'hommes de mauvaise foi. Les seigneurs seront durs pour eux pendant tout l'ancien régime. La duchesse de la Ferté obligera ses fournisseurs à jouer avec elle : « Je les triche, dira-t-elle, mais ce qu'ils me volent ! » « Quelle usure et quelle volerie n'y a-t-il pas dans les boutiques ! » écrira l'abbé Marolles sous Louis XIV[1].

La bourgeoisie terrienne, à peine constituée, adopta ce préjugé social contre les marchands. Pantagruel voyage au pays de la dive Bacbuc. Le bateau qui le porte à la Rochelle ramène aussi Dindenault, qui fait le commerce de moutons entre le Lanternois et la Saintonge. Pantagruel ne veut pas être confondu avec ces marchands cupides, qui promènent à travers le monde leur soif de lucre. Il ne voyage pas « pour gain ni trafic de marchandises », dit-il au vieux Macrobe, dans sa visite à l'île des Macréons. Une seule cause l'a mis en mer, lui et les siens, « le studieux désir de voir, apprendre, connaître, visiter

1. Baudrillart, *Histoire du Luxe*, t. IV, p. 156. — *Mémoires* de Marolles, éd. 1755, t. II, p. 371.

l'oracle de Bacbuc, et avoir le mot de la Bouteille[1] ». Lui-même et ses amis sont de simples et bons serviteurs de Dieu; aussi le « haut Servateur » les a-t-il sauvés de l'horrible tempête qu'ils viennent de subir : sous-entendu terrible pour la mémoire de Dindenault et de ses compères!

Ce dédain pour le marchand se manifeste dès le xve siècle. À peine parvenu aux honneurs et à la richesse, le bourgeois décoche ses traits sur l'adversaire qu'il vient de supplanter; il s'égaye à ses dépens au cabaret, où il aime à retrouver ses amis aux heures de loisir; à sa table, où il communie avec eux en de copieuses libations qui appellent le rire; aux jours de fête autour des tréteaux d'une scène improvisée sur la place publique, où il se laisse amuser au récit d'un clerc jongleur, ou bien à la représentation d'une farce dont le marchand, l'homme de loi ou le moine sont les héros ridicules. Le marchand est rusé, bavard, cauteleux, fourbe sans scrupule, ignorant. Comment résister au plaisir de voir berner ce maître trompeur? Il abuse de ses domestiques, qu'il paye d'un salaire dérisoire : bravo, si ses valets le grugent! Il exploite la naïveté ou la gêne de ses clients : bravo, s'il s'en trouve qui le payent de belles paroles et de bonnes promesses! C'est un avocat miséreux qui se charge de tromper le marchand. L'intelligence triomphe de l'ignorance sur le terrain même de la fourberie[2].

Comme la situation du marchand a changé en cent ans! Quelle distance sépare le sire Reniers de Decize du maître Guillaume de l'avocat Pathelin! C'est qu'un fossé s'est creusé au sein des villes entre la corporation des marchands et celle des bourgeois. Cent ans plus tard encore, vers 1540, ce sera l'abîme. Le dédain deviendra de la haine; la raillerie légère cédera la place à l'ironie cinglante.

Le hasard a mis en présence un bourgeois et un marchand, ennemis irréconciliables. Aussi de quel œil Pantagruel et ses amis doivent-ils regarder Dindenault et ses compagnons! De son côté, le marchand dévisage ces voyageurs oisifs, dont la

1. Livre IV, chap. xxv.
2. Cf. La farce de l'avocat Pathelin.

riche bourgeoisie fournit beaucoup d'exemples au XVIe siècle. Voyant Panurge sans braguette, avec ses lunettes attachées au bonnet, il le prend pour cible de ses railleries. Mais Panurge a l'oreille fine du bourgeois, que le point d'honneur rend méfiant; et sensible à l'injure, il le pourfendrait sur-le-champ de son épée, si sa lâcheté ne la laissait rouiller au fourreau. Frère Jean vient à la rescousse pour venger l'honneur bourgeois. Mais le bon Pantagruel s'interpose à la prière du capitaine. Panurge, tout en buvant à la réconciliation, couve son désir de représailles. Il a le pardon difficile, et « jamais homme ne lui fit déplaisir sans repentance ». Il marchande un mouton. Le Saintongeais roublard fait valoir sa marchandise. Ce sont des moutons à la grande laine; Jason y prit la toison d'or, et l'ordre de la maison de Bourgogne en fut extrait. Ce sont moutons de levant, moutons de haute futaie, moutons de haute graisse. On tire de leur laine les draps fins de Rouen, de leur peau de beaux maroquins supérieurs aux maroquins de Montélimart ou d'Espagne, et de leurs boyaux des cordes de violons et de harpes. Leur chair est tant délicate, savoureuse et friande que c'est baume. Il les amène d'un pays où les pourceaux ne mangent que myrobolans, et les truies que fleurs d'orangers. Il en demande trois livres tournois la pièce[1].

Dindenault symbolise l'idée que la bourgeoisie se fait du marchand au XVIe siècle. Il surfait sa marchandise, prêt à exploiter sans vergogne la crédulité de ses clients. Il les enveloppe de son verbe cauteleux, les étourdit de sa rhétorique charlatanesque; il éveille, il excite leurs désirs. Mais le bourgeois ne se laisse pas prendre à ses filets : plus pratique que le noble, et plus connaisseur que le paysan, il a l'esprit plus délié que le marchand, l'intelligence plus large, le sens psychologique plus affiné. Dindenault « se rompt le col » à lutter contre Panurge. L'estime où le tient le bourgeois est si médiocre, que le bon Pantagruel ne trouve pas un seul mot de compassion sur son sort, et que l'idée ne lui vient pas un instant de

1. Le mouton vaut de 25 à 35 francs à Gaillac vers 1530. Cf. *Journal d'Eutrope Fabre*, Cf. Archives de Nîmes, 1538.

le tirer du danger. Son humanité va seulement à ne pas rire de son malheur. Frère Jean n'a qu'un regret, c'est que Panurge n'ait pas « réservé » le paiement du mouton, et que l'argent soit englouti dans la mer avec le Saintongeais. Panurge savoure sa vengeance; au marchand qui se débat désespérément contre les vagues, il démontre « par lieux de rhétorique les misères de ce monde, le bien et l'heur de l'autre vie »; il lui érigera « un beau cénotaphe et sépulcre au plus haut du mont Cenis, à son retour de Lanternois[1] ».

Le roman de Rabelais, pas plus que la farce de l'avocat Pathelin, n'est destiné à une clientèle de marchands. L'un et l'autre flattent les sentiments d'une classe nouvelle qui a conquis les honneurs et les charges municipales. Les marchands semblent vaincus vers 1450; les Conseils de ville sont aux mains des bourgeois dans les cités agricoles de quelque importance, comme Périgueux, Angers, Amiens, Dijon. Ils résistent encore, il est vrai, avec avantage dans les grands centres industriels, comme Lyon, Paris, Nîmes, et dans les ports, tels que Bordeaux, Nantes, Rouen. S'ils ont perdu en considération morale, ils détiennent encore une grande richesse, qu'ils continuent à mettre au service du clergé, de la noblesse, des villes et du roi. Les rois, à partir de Louis XI, les ménagent pour les exploiter à l'occasion par voie d'emprunts, ou de tailles extraordinaires. Aussi veulent-ils que l'on compte avec eux dans les cités, et Louis XI, faisant droit à leurs réclamations, leur octroie ou renouvelle le privilège de participer aux charges municipales. Aussi, modestes qu'ils étaient sous Charles VII, les marchands commencent à redresser la tête sous son successeur.

Vers 1435, Jean Billocard était un des opulents drapiers de Dijon. Il avait dans sa large clientèle des laboureurs, des artisans, des religieux, des abbés, des prêtres, des chanoines, et surtout des nobles. Il leur vendait à crédit, souvent il leur prêtait. Jean de Beauffremont, sire de Mirebeau et de Bourbonne,

1. Livre IV, chap. V-VIII. Ce serait ici l'occasion de rappeler l'opinion du plus bourgeois des bourgeois au XVIIe siècle sur les marchands. Cf. La Bruyère, *les Caractères, les Biens de la Fortune.*

lui devait 218 fr. d'argent emprunté, et 52 fr. de marchandises, en 1435. Loin de s'acquitter de sa dette, il faisait de nouveaux appels d'argent à son banquier en 1444, et Jean Billocard lui avançait 524 livres pour l'arracher aux poursuites d'un créancier exigeant. Malgré sa richesse, Jean Billocard n'osait plus prendre le titre de « bourgeois », comme le faisaient cent ans plus tôt les Sauvegrain et les Chambellan ; les actes de tabellionnage le qualifient simplement de marchand[1]. Mais voici que Louis XI, en renouvelant aux marchands le privilège de participer aux charges municipales, réveilla leurs prétentions. On les vit alors adopter, vers la fin du xve siècle, le titre de bourgeois marchands. Les bourgeois durent, quoique à regret, céder à leurs réclamations, et l'un d'eux écrira, non sans amertume, au début du xviie siècle : « Quant aux bourgeois marchands, ils se qualifient de bourgeois, parce qu'ils ont part aux privilèges, et sont capables des offices des villes, qui ne doivent être communiqués aux artisans et aux gens mécaniques[2]. » On devine les luttes que les marchands eurent à soutenir pour conquérir quelques places aux conseils de ville, et les résistances que les bourgeois ne manquèrent pas de leur opposer[3]; ces luttes ont dû exaspérer les sentiments des deux classes l'une contre l'autre, et expliquent ce que Rabelais, traduisant les antipathies de la bourgeoisie, a laissé transpercer d'amertume et de haine dans l'histoire de Dindenault.

La déchéance de la bourgeoisie marchande est officiellement consacrée vers 1450. La hiérarchie sociale est alors définitivement organisée dans ce moyen âge finissant, où la vanité s'ancre dans les esprits, et, engendrant la manie des distinctions, sème des germes de division et de haine qui vont grandir au xvie siècle au point de menacer l'équilibre de la société. A Narbonne, les citoyens sont répartis en six échelles : aux bourgeois sont réservées les deux premières, tandis que les marchands, les notaires, les apothicaires, les artisans et les

1. Cf. Arch. de Dijon, B. 11 330 et 11 383.
2. Lyseau, *Traité des Ordres*, chap. viii, p. 46.
3. Archives de la mairie d'Angers.

laboureurs constituent les quatre dernières [1]. De plus, les lettres patentes qui érigent les communes en cités, ou les arrêts de vérification de ces chartes par le Parlement, nomment et rangent les bourgeois après les membres du Conseil de ville, les gens d'Église, les nobles et le corps de l'Université, et avant les marchands et autres « manants » de la cité [2]. Les bourgeois se glorifient de leur titre; on le retrouve fréquemment au xve siècle sur les listes de consuls et d'échevins [3], dans les actes de baptême, de mariage et de décès, dans les contrats de vente et de bail. Georges Langlois et Raulin Halley, bourgeois de Rouen, sont en 1562 administrateurs de l'Hôtel-Dieu [4]. Jacques Guillet teste en qualité de bourgeois de Clerval (1482), et Clémence, comme veuve d'un bourgeois de Luxeuil [5]. Jean de Fontainemarie, bourgeois de Marmande, épouse la fille de François Vergnière, bourgeois de la même ville [6]. Maître Jehan Michel, docteur en médecine, conseiller de ville, assiste en 1496 à l'acte de partage des biens de Sire Jehan Barraut, bourgeois et échevin d'Angers [7]. On s'appelle bourgeois, comme d'autres se qualifient de docteur en médecine, docteur régent de l'Université, conseiller ou avocat en la Cour du Parlement, lieutenant général ou lieutenant criminel du Roi, juge de la Prévôté, procureur fiscal, président au Présidial, au Parlement, ou à la Cour des aides. Si le bourgeois pousse ses fils dans les carrières libérales, dans les charges de judicature et de finance, il n'est pas lui-même avocat, trésorier ou juge. L'avènement de la bourgeoisie libérale est contemporain au xve siècle de l'avènement de la bourgeoisie terrienne; il en est même la conséquence. Les bourgeois, rentiers de la terre, avaient des loisirs; ils ont recherché pour eux-mêmes et pour leurs fils l'instruction. Leurs fils ont envahi progressivement les car-

1. Archives de Narbonne, AA, annexe, p. 425-426.
2. Archives de la mairie d'Angers. AA, I, B. 34.
3. Abellot, *Du titre de bourgeois*. Cf. Archives de Périgueux, d'Angers, d'Amiens.
4. Recueil des Présidents du Parlement de Normandie.
5. Testaments de l'officialité de Besançon.
6. *Journal de Fontainemarie*, par Tamisey de Laroque.
7. Archives de la mairie d'Angers, p. 346.

rières libérales, en chassant les clercs qui en avaient longtemps eu le monopole. Mais les deux bourgeoisies ne sauraient être confondues. Bref, à côté de la bourgeoisie libérale, qui siège ou plaide en cour de justice, qui enseigne à l'Université, qui tire ses ressources de son travail intellectuel, et constitue le petit nombre dans la cité, il y a le gros de la bourgeoisie proprement dite, qui tire ses revenus de la terre, et a son genre de vie et son idéal propre. Issues l'une de l'autre, longtemps apparentées l'une à l'autre, nous les verrons un jour se séparer, s'isoler l'une de l'autre, et en particulier nous verrons les corps de la judicature et de la finance s'organiser en clans distincts. Le mouvement se dessine dès le temps de Rabelais; et l'on en trouve trace dans le Pantagruel. Le fils de Gargantua est un terrien, comme son père. S'il passe quelques années à l'Université, comme tout jeune homme de sa condition, et se mêle même au monde de la chicane, c'est par passe-temps; il a hâte, renonçant au métier de juge ou d'avocat, et malgré des débuts sensationnels dans le monde des plaideurs, de revenir à ses paysans et à ses fermiers. Après avoir « équitablement » jugé d'une controverse « merveilleusement obscure et difficile », on le voulut faire maître des requêtes et président en la Cour; mais il refusa tout, les remerciant « gracieusement » : car il y a, dit-il, trop grande servitude à ces offices, *et à trop grande peine peuvent être sauvés ceux qui les exercent, vu la corruption des hommes*[1]. Le bourgeois Pantagruel a peu de sympathie pour la vie de chicane. Il préfère donner ses soins à la terre. La direction de ses domaines constitue à ses yeux la plus noble occupation d'un homme libre[2].

Cette bourgeoisie terrienne constitue un cadre puissant à la fin du xve siècle : elle a attiré à elle des couches inférieures de la société les éléments qui ont réussi à conquérir l'aisance par le travail et l'économie. Laboureurs, artisans et marchands n'ont qu'un seul désir, c'est d'abandonner au plus vite la charrue, le métier ou le comptoir, pour vivre de l'administration de leurs

1. Livre II, chap. xiv.
2. Léopold Delisle, *Les classes agricoles en Normandie, au moyen âge.*

terres, en rentiers, et c'est ce que l'on appelle vivre bourgeoisement. Cette tendance fera le désespoir de Colbert : « Dès qu'un marchand a acquis un peu de bien, lui écrira l'intendant du Berry, il ne songe plus qu'à être échevin, et ne veut plus se mêler d'aucun commerce. » Il en est dans toutes les villes du royaume, comme à Bourges. Il faut entendre un marchand de Troyes, Oudard Coquault, se plaindre des misères du temps (la Fronde), où la cherté des vivres et la crise du commerce empêchent le commerçant de conquérir vite l'aisance, et le maintiennent derrière le comptoir, quand il voudrait vivre d'une vie bourgeoise, tout entier aux livres qui charment sa curiosité[1]. Si le marchand aisé n'abandonne pas le comptoir, ses fils le feront ; ils chercheront à épouser la fille d'un bourgeois, et le mariage les introduira dans la communauté où ils rêvent d'entrer. Tel Perrin d'Axon, citoyen de Besançon, épouse Isabelle, fille d'un bourgeois de Noroy[2], et, pour prendre un exemple classique, l'ancêtre des Pascal au XVIe siècle est le fils d'un marchand entré dans la bourgeoisie par son mariage avec la fille d'un bourgeois de Clermond-Ferrand. Bref, la bourgeoisie détient, en dehors de l'aristocratie et du clergé, les plus grosses fortunes : Nîmes, petite cité industrielle de 15000 âmes, possède au XVe siècle plus de 80 familles rentières, toutes plus haut taxées que les marchands[3].

La bourgeoisie n'avait pas avantage à ouvrir ses portes toutes grandes. D'abord, pour défendre ses intérêts, elle se constitua, à l'instar des artisans et des marchands, en une communauté ayant sa personnalité civile et religieuse, ses statuts et ses ressources, ses fêtes et ses saints, ses assemblées et ses lieux de réunion[4]. Ensuite elle soumit les postulants à des conditions de plus en plus dures. Elle devint une caste fermée à Poitiers. Elle comptait en 1335 soixante-quinze membres, indépendamment des vingt-cinq maires et échevins,

1. *Mémoires* d'Oudard Coquault.
2. Testaments de l'Officialité de Besançon, t. II, p. 111.
3. Puech, *Nîmes au XVIe siècle*.
4. La confrérie *Les Bourgeois d'Angers*. (Archives de la mairie. BB, 95, 96. GG, 363.)

qu'elle envoyait au Conseil de ville; elle n'en comptait pas davantage, en 1696. Le titulaire d'une place de bourgeois pouvait en disposer, la « résigner »; l'opération se faisait à prix d'argent, quand la place sortait de la famille. En 1600, les sieurs Cothereau, élus, Charlet, contrôleur général du Taillon, et Thoreau, greffier de la Chambre des Sacs, offrirent 450 écus, si l'on voulait les recevoir en qualité de bourgeois. On intriguait, on luttait, pour obtenir une place vacante. Jacques, marchand, venait de mourir; deux candidats étaient en présence. André Allard fut nommé par le maire; mais François Lucas, lieutenant général à Châtellerault, réclama la place pour son fils. On en appella à la Cour, qui décida en faveur d'André Allard[1].

Ainsi se pose le problème de la bourgeoisie terrienne, dont Pantagruel nous a paru incarner le type. Assistons à sa formation, demandons-nous quels furent les ancêtres du héros rabelaisien, avant de le suivre dans son rôle de patron rural, et dans celui de patron urbain.

1. Archives de Poitiers, nos 96, 98, 101, 102, 117, 118. — Les abus sont tels qu'en 1610, la Cour intervient; Louis XIII permet aux bourgeois de Poitiers de résigner leurs places, quand bon leur semblerait, mais à la double condition que la résignation se fasse gratuitement et en faveur de personnes capables. Toutefois le roi perçoit sur l'opération un droit élevé. Quand M. Barraud résigne sa place de bourgeois, trente livres sont perçues « comme droits accoutumés ».

II

HISTOIRE DE LA TERRE AU MOYEN AGE

LA HAUSSE DU PRIX DES TERRES. COMMENT ELLE PROFITA A L'ÉGLISE D'ABORD ET AUX PAYSANS ENSUITE.

I

La bourgeoisie terrienne a émergé de la classe des laboureurs aux XIVe et XVe siècles. C'est qu'une révolution économique s'est produite. Les seigneurs ont donné leurs terres à louage; mais les conditions de bail ont ruiné les propriétaires, et enrichi les fermiers.

La noblesse s'est transformée du IXe au XIIIe siècle. Jusqu'à la mort de Charlemagne, elle vivait sur ses terres, qu'elle administrait elle-même. Le grand Empereur fut lui-même le plus puissant et le type de ces propriétaires fonciers, allant de l'un à l'autre de leurs immenses domaines, consommant sur place les produits de leurs fermes, contrôlant leurs intendants, soucieux d'améliorer leurs terres et d'augmenter leurs revenus[1]. A sa mort les comtes cherchèrent à s'affranchir de la tutelle impériale. La faiblesse des derniers Carolingiens favorisa leurs empiétements, et provoqua l'anarchie. Sans cesse en guerre les uns contre les autres, les nobles s'habituèrent à la cuirasse et au haubert et partagèrent les loisirs que leur laissait la guerre civile, entre les exercices violents de la chasse et les plaisirs

1. H. de Tourville, *Histoire de la formation particulariste.*

grossiers de la table. Deux siècles de cette existence suscitèrent une réaction. Las de s'entre-déchirer, les seigneurs se disciplinèrent, les plus petits se plaçant sous la protection des plus forts, et ceux-ci rendant eux-mêmes hommage et foi à un suzerain plus riche. Les comtes et les ducs groupèrent autour d'eux leurs vassaux, transformant leurs sombres castels en demeures hospitalières. Les plaisirs de plus en plus raffinés de la vie de cour succédèrent aux plaisirs brutaux de la guerre et du pillage. Des chasses et des festins furent organisés pour satisfaire leurs goûts d'émotions fortes; des tournois entretenaient leur humeur batailleuse; à l'occasion, leur suzerain les entraînait dans une expédition lointaine. Ils couraient de lice en lice, de champ de bataille en champ de bataille, à la conquête de la gloire que le suzerain célébrait à leur retour par des repas somptueux et des dons splendides[1].

Soudard grossier au xe siècle, ou chevalier galant au xiie, le noble a perdu l'amour de la terre. Il a renoncé à diriger lui-même la multitude de ses serfs, de ses fermiers, à contrôler l'administration de ses officiers. Au stimulant de l'autorité, qu'il avait de moins en moins et le goût et le temps d'exercer, il a substitué le stimulant de l'intérêt. Il a fait participer les ouvriers agricoles aux bénéfices de leur travail, en leur cédant les produits des champs pour une redevance déterminée. Le bail à cens lui facilitait l'organisation de sa vie oisive, en lui créant des revenus fixes, et, du même coup, il préparait l'émancipation et l'enrichissement de l'armée du travail.

Le bail à cens constituait un abandon éternel et irrévocable de la terre, moyennant un loyer annuel. A la condition de payer sa redevance, le fermier était libre sur son petit domaine; il pouvait aller et venir dans *sa* maison, dans *ses* champs, *ses* prés et *ses* vignes, réparant, reconstituant l'une, améliorant les autres de *ses* labours et de *ses* engrais, avec la joie du maître certain que ses fils s'abriteront sous les ombrages par lui plantés, et lèveront les récoltes par lui semées. La con-

1. *Histoire de la Société au moyen âge*, par Langlois.

dition servile n'était guère favorable à un travail intense; et l'insécurité de la vie, en des temps d'anarchie, incitait peu le laboureur à nourrir une famille nombreuse. Les champs étaient mal travaillés par paresse et inertie, quand ils ne restaient pas en friche faute de bras pour les féconder. Des espaces énormes demeuraient en bois, taillis, broussailles, bruyères et landes; et le seigneur y lançait ses meutes à la poursuite du gibier. Le colon affranchi trouva la vie plus douce dans une société plus disciplinée, et éleva des enfants plus nombreux. Les terres en friche devinrent des champs aux moissons fécondes; les landes furent labourées par la charrue; et les coteaux incultes se chargèrent de vignes verdoyantes. Sa part augmenta dans les revenus, tandis que celle du seigneur restait fixée par le contrat de louage. Le jour arriva où la disproportion éclata entre l'une et l'autre; la terre acquit une plus-value dont le censitaire seul profita; elle représenta pour lui un capital réalisable en deniers. Il se passa au moyen âge dans les campagnes ce qui se passe tous les jours dans les villes: un propriétaire construit un immeuble, le loue à un commerçant, à un industriel, à un homme d'affaires. L'atelier, le magasin, le bureau est installé; la clientèle arrive, grossit. Le locataire s'enrichit; son « fonds » acquiert une « valeur » qu'il peut hypothéquer ou aliéner. La terre de même, outre sa valeur foncière dont le cens représentait la rémunération, acquit au moyen âge une valeur « commerciale » que son détenteur put vendre ou céder à bail. Du jour où cette valeur commerciale devint assez grande pour le nourrir des seuls revenus de son loyer, son propriétaire n'hésita pas à quitter la charrue et la houe, à affermer lui-même ses champs, ses prés, ses bois et ses vignes à des ouvriers agricoles, colons ou bordiers, pour se créer à sa manière une vie « noble ».

Les cours de la terre ont suivi une progression presque continue du IXe à la fin du XVIe siècle; mais cette progression fut brusque et rapide de 1050 à 1250, plus lente de 1250 à 1480, et de nouveau rapide et brusque de 1480 à 1580. Les clercs bénéficièrent les premiers de la plus-value de la propriété; les

abbayes, les chapitres et les communautés religieuses détenaient déjà au XIIIe siècle une grande part des terres censitaires. Mais dès le règne de saint Louis, le clergé renonça à l'exploitation directe de ses biens, pour les affermer, et s'organiser une vie de rentier. Au cours des XIVe et XVe siècles, la classe des laboureurs trouva dans le fermage une nouvelle source de profits, et s'enrichit de la plus-value nouvelle des terres aux dépens de l'Église, comme l'Église elle-même l'avait fait aux dépens de la noblesse les siècles précédents. Nous assistons ainsi au XVe siècle à l'avènement d'une autre classe de rentiers agricoles, la bourgeoisie. Celle-ci profita largement de la hausse brutale du prix des terres et des fermages au XVIe siècle; elle regorgea alors de biens; elle vécut dans la joie que donnent des caves remplies de vins, des greniers chargés de blés, et une table servie de mets abondants; et elle trouva l'expression de son idéal d'existence dans le Pantagruélisme.

II

Mais ces bourgeois opulents, que réjouit le gros rire de Rabelais vers 1540, étaient les arrière-petits-fils des serfs, attachés à la glèbe, dont l'affranchissement commença à l'aube du Xe siècle[1]. A la mort de Charlemagne l'ouvrier agricole était la propriété de son seigneur, comme le champ qu'il travaillait. Ses destinées étaient liées aux destinées de la terre; et comme la terre, il représentait une richesse que son maître hypothéquait ou aliénait. Que valait ce capital travail à la fin du IXe siècle? Sans doute deux sols, le capital susceptible de rapporter un intérêt annuel de 2 d. C'est la rente que devait servir un affranchi à son ex-propriétaire en 888[2], c'est aussi la rente que servait un fermier pour la location d'un serf. Un siècle plus tard, et la valeur aura augmenté; toute une colonie de serfs sera donnée à bail pour un cens de 12 d., et une colonie

1. Il y eut des affranchissements antérieurement à cette date. Mais un mouvement réel d'affranchissement se dessine seulement vers l'an 900.

2. Archives de Dijon, G. 125. — Le taux d'un intérêt est alors de 1 à 12 d.

plus importante à Sennecey et à Morveau le sera pour 2 s.[1]. Transportons-nous de suite au milieu du xve siècle. Le prix de « l'homme » a singulièrement progressé, passant de 2 sols à deux écus d'or ou 45 sols[2], représentant au denier dix, une rente de 50 d[3]. Mais le servage est devenu rare. Les ouvriers agricoles se sont affranchis en payant une redevance annuelle au seigneur; dès qu'ils l'ont pu, ils ont amorti la rente. Ils ont gagné au contrat non seulement l'indépendance, mais la plus-value que le temps devait donner à leur travail. Supposons un serf affranchi vers 850, et qui n'aurait pas racheté en 1450 le cens qui le frappe. Les deux deniers qu'il servirait annuellement au milieu du xve siècle représenteraient le vingt-cinquième seulement de sa nouvelle valeur. Les seigneurs ont vu diminuer d'autant leur richesse. Le même fait s'est produit — et plus amplement encore — pour les terres.

III

Sur quelles bases le cens fut-il établi à l'origine? Quelle part le seigneur se réservait-il dans les fruits de la terre? Tout d'abord, le cens à redevance fixe fut-il le premier mode d'accensement? Ou ne s'est-il pas produit aux ixe et xe siècles pour le fermage des terres féodales le même fait qui s'est produit au xiiie siècle pour le fermage des terres censitaires? Les nouveaux affranchis, et souvent aussi les clercs, étaient sans doute plus disposés à prendre les terres en métayage, c'est-à-dire à partager les récoltes avec les seigneurs, qu'à courir les risques d'un fermage à redevance fixe, qui demande plus de capital et plus d'initiative. Le seigneur prélevait alors le tiers peut-être des produits des champs et des fermes, comme le stipulent encore à la fin du xive siècle quelques vieux contrats[4]; ou plus vraisemblablement encore le quart, c'était le mode de contrat qui

1. Le sol vaut 12 deniers.
2. L'écu d'or vaut 22 s. 6 d. en 1410. (Arch. Sarthe, H. 594.)
3. Archives de Dijon, G. 125.
4. Archives de la Sarthe, H. 281.

prévalait au milieu du xve siècle pour les terres en lande ou en friche[1]. A mesure que l'on s'est avancé dans le moyen âge, le propriétaire s'est réservé la part plus grande, et le métayer a vu diminuer la sienne. Au xive et au xve siècles, celui-ci garde seulement la moitié; au xvie siècle, il est déjà obligé de faire des concessions nouvelles, et au xviie siècle, il n'a plus guère que le tiers des récoltes[2].

Mais le métayage demandait du seigneur une surveillance active de la culture des terres, de la récolte des moissons et du partage des fruits. Cette surveillance nécessitait de lui une présence de moins en moins compatible avec ses goûts d'urbain raffiné, ou avec les exigences de sa vie de soldat. Aussi de bonne heure accorda-t-il la préférence aux laboureurs qui disposaient de quelques économies, et qui eurent le courage de les engager dans une entreprise agricole, comme celle d'un fermage. Le fermier courait tous les risques; que l'année fût bonne ou mauvaise, il versait au maître des revenus fixés d'avance. Il était naturel qu'il eût des avantages sur le simple métayer, puisqu'il débarrassait le seigneur de tout souci. Le fermage devenait une affaire qui devait non seulement rémunérer le travail, mais donner des bénéfices. Quand au xiiie siècle les propriétaires censitaires affermeront eux-mêmes leurs biens, ils établiront la rente sur le principe du dixième des récoltes. Ici encore l'Église ne fit sans doute que suivre la tradition créée par la noblesse au ixe siècle. La dîme elle-même n'aurait pas d'autre origine. Disons-le tout de suite, la dîme ne devait pas tarder à perdre de sa valeur originelle; au xvie siècle, elle ne sera plus que le 1/12, le 1/15, le 1/20 et parfois moins encore des produits de la terre. Les fermiers disposaient de la force de l'argent, et ils obtinrent des concessions de plus en plus grandes, tandis que les métayers, colons et bordiers, se montrèrent impuissants à défendre leurs intérêts[3].

Le cens était fixé soit en nature, soit en espèces. La noblesse

1. Archives de la Sarthe, H. 1017.
2. Nous reviendrons plus tard sur ce point.
3. Nous reviendrons plus tard sur ce point.

avide d'argent, et peu soucieuse d'engranger elle-même ses blés, d'encaver ses vins, et de les conduire sur le marché, préféra de bonne heure le payement en espèces. On retrouve des traces d'accensement de cette nature au IXe siècle et surtout au Xe siècle[1]; mais les textes précis ne remontent guère au delà du XIe siècle. L'un d'eux nous éclaire sur la valeur à la fois féodale et censitaire de la terre dans la Sarthe vers l'an mil. Un moine de l'abbaye de Marmoutiers a acheté une terre suffisante pour contenir un muid de semence au prix de 14 sols, et à charge de payer au seigneur une redevance annuelle de 6 d.[2]. Le vendeur tient la terre à cens; il l'a reçue de ses pères, ou acquise d'autres fermiers. Le cens n'a pas dû varier depuis le jour déjà lointain où le bail a été contracté. Or le muid, valant douze setiers, la contenance de la terre est d'environ douze sexterées, ou de quarante-huit quartiers, ou encore de dix-huit journaux[3]. Le cens est dont de 1/3 de denier au journal. Capitalisé au denier douze — taux de l'époque — il représente une valeur féodale de 4 d. C'est là le prix moyen d'une bonne terre féodale au Xe siècle, peut-on affirmer, si l'on compare ce texte avec d'autres textes des archives de Dijon. Ne voyons-nous pas en effet le chapitre de Saint-Étienne accenser à vie en 997 *plusieurs* journaux de vignes, sis à Pouilly, pour 2 d., et le même bailler à cens en 990 une vigne et des terres à Bray pour 2 sols[4]?

Quant à la valeur censitaire, théoriquement nulle au début du contrat d'accensement, elle représente déjà vers 1080 deux fois la valeur féodale, puisque le moine de Marmoutiers paye sa terre de 18 journaux au prix de 14 s., c'est-à-dire à 9 d. 1/2 le journal. A la même époque Robert de Fresnay achète aux moines de Saint-Aubin la moitié d'un bordage pour 10 s. t.[5]; or les bordages dans le pays du Mans comprennent

1. Nous parlons surtout des archives de la Sarthe, dont nous faisons la monographie.

2. Archives de la Sarthe, H. 359.

3. Dans la Sarthe, il y a 4 quartiers à la sexterée et 2 sexterées font 3 journaux. Nous prendrons désormais le *journal* pour unité de surface agraire.

4. Archives de Dijon, G. 125.

5. Archives de la Sarthe, H. 279.

de 15 à 30 journaux. La terre censitaire semble être au même prix dans la Côte-d'Or. En 1002, deux journaux de vigne sont vendus pour un vêtement et 12 d.[1]; or le vêtement d'un paysan revient à 29 s. t., en 1492, à Périgueux, le journal vaut à cette date de 4 à 5 l. t.[2]. Toutes proportions gardées dans les prix qui ont suivi au moyen âge une marche à peu près parallèle, le vêtement de Constant doit revenir vers l'an mil à 4 ou 5 d., et le journal de terre à 9 ou 12 d.

Transportons-nous deux siècles plus tard. Quel bond gigantesque a fait la terre censitaire! En 1215, André Patellarius vend aux moines de Lire 12 acres de terre à Bois-Normand pour 8 l. t., soit 1 acre à 13 s. 4 d., et le journal à environ 9 s.[3]. Il est à bout de ressources; son père a contracté une dette criarde, et le juif Manassès le presse de s'acquitter. Les moines l'arrachent aux mains de son créancier; mais ils ont dû profiter de sa détresse. D'ailleurs la terre de Bois-Normand doit être mal entretenue par son propriétaire endetté. Donc elle n'a pas dû être payée à son vrai prix. En effet, de 1200 à 1250, les prix des terres arables ne descendent pas dans la Sarthe au-dessous de 10 s. le journal, et s'élèvent jusqu'à 4 l. t. Les terres de seconde catégorie valent 10 s., 12 s. 2 d., 14 s., 16 s., 17 s. 4 d., 1 l. 2 s., 1 l. 5 s., 1 l. 6 s., 1 l. 10 s., 1 l. 12 s., 1 l. 13 s., 1 l. 16 s., 1 l. 18 s., 2 l. 2 s. Les très bonnes terres montent à 2 l. 5., 3 l., 3 l. 2 s. et 4 l. La moyenne d'écart entre les prix extrêmes est de 45 s. t.[4]. Nous sommes loin des prix payés par le moine de Marmoutiers vers 1080. Le siècle qui a précédé saint Louis a connu une hausse des prix de la terre, et par suite un enchérissement des denrées, sans égal peut-être dans notre histoire économique. La crise terrible des vivres qui sévit à la

1. Archives de Dijon, G. 125.
2. Archives de Périgueux, CC. 87, 94.
3. Léopold Delisle, *ouv. cité*, p. 197.
4. Toute méthode d'estimation du prix moyen des terres a sa part d'arbitraire. Nous avons monographié les archives de la Sarthe, relevé pendant une période de 50 ans tous les prix indiqués: nous avons pris dans cette période la *moyenne d'écart* entre les prix extrêmes, rangeant les terres en deux catégories, celles dont les prix sont inférieurs et celles dont les prix sont supérieurs à cette moyenne d'écart. Nous avons ensuite comparé ces moyennes entre elles.

fin du XVIe siècle, et que nous étudierons plus loin, peut seule en donner une idée.

IV

C'est surtout l'Église, ou plus exactement c'est le clergé moyen qui a profité de cette hausse. Sa force lui est venue d'abord de sa solide organisation. L'association étant au moyen âge nécessaire à l'homme pour défendre ses intérêts, les prêtres se sont constitués en communautés religieuses. Ils se sont faits les abeilles qui butinent le miel pour la même ruche. De jeunes essaims sont venus remplacer les abeilles mortes, pour continuer l'œuvre commune. Une même pensée, une même volonté générale a présidé aux destinées de la ruche. La communauté a veillé à son propre enrichissement, à sa conservation; une loi rigoureuse lui a défendu l'aliénation de son patrimoine; et il faudra des circonstances critiques, des demandes pressantes du roi, pour que le pape autorise au XVIe siècle la vente de biens ecclésiastiques[1]. Ces communautés, établies dans les campagnes, ou dans des bourgs devenus plus tard des villes, vivent au XIIIe siècle sous la règle d'un saint moine. Celles qui n'étaient pas monastiques à l'origine le sont devenues. Tels sont les chapitres : ils se sont constitués aux VIIIe et IXe siècles. Les curés des villes, placés sous la juridiction immédiate de l'évêque, se sont organisés en une sorte de société civile, administrée par un prévôt. Ils ont attiré à eux un nombre croissant de prêtres, qu'ils ont délégués dans les églises de la banlieue ou des campagnes. Aux XIe et XIIe siècles, ils ont adopté la vie régulière, et l'abbé a remplacé le prévôt[2].

Abbayes et chapitres ont mis quatre siècles à peine pour édifier une puissance considérable, tant ecclésiastique que temporelle.

Ecclésiastique d'abord : les seigneurs et les évêques mêmes, plus soucieux de leurs intérêts féodaux que de leurs devoirs

1. Archives de la Sarthe.
2. Archives de Dijon. Abbaye de Saint-Bénigne, G. 117, 123, 125.

religieux[1], se sont déchargés peu à peu, aux VIIIe, IXe et Xe siècles, sur ces communautés du soin d'administrer les paroisses qui existaient sur leurs terres, et aussi du soin d'en créer de nouvelles. Dès qu'un « lieu » se peuplait, le seigneur ecclésiastique ou laïque fondait une église ou une chapelle, en la dotant de revenus en terre suffisants. L'une de ces communautés en avait la desserte. Celles-ci avaient chacune leur zone d'expansion, y interdisaient la création de nouvelles églises sans leur assentiment, et veillaient jalousement au respect de leur monopole. Des conflits ne manquaient pas de surgir entre elles; l'évêque et parfois le pape intervenaient pour les régler[2]. Prenons pour type l'une d'elles, l'abbaye de Saint-Étienne à Dijon.

Nous sommes en 1124; le chapitre cathédral de Saint-Étienne vient de se transformer en abbaye de l'ordre de Saint-Augustin. La bulle du pape Calixte II consacre la conversion des séculiers en chanoines réguliers et en même temps les confirme « dans la possession de leurs églises, chapelles et localités[3] », dont la simple nomenclature donnera une idée de leur puissance ecclésiastique. Ce sont les églises, chapelles et localités de Saint-Étienne, de Saint-Médard, de Saint-Michel de Dijon, d'Ahuy, de Quetigny, de Sennecey, de Couchey, de Marsannay-la-Côte, de Premières, de Til-Châtel, de Mirebeau, de Gié, de Cussey, de Saint-Martin-des-Champs et de Fontaine, de Guneaux, de Pichanges, d'Ormancey, de Collemiers, de Lugny, d'Aguinofonte, de Galdo Altier, d'Arc-sur-Tille, de Montsérigny, de Franxault et de Boncevalle-Jurense. En 1132, l'abbé de Cîteaux et de Clairvaux leur adjuge la moitié des revenus des églises d'Etaules et de Darois. En 1146, l'évêque de Langres leur fait don de l'église de Tart. En 1156, nous trouvons l'abbaye en possession des chapelles de Saint-Vincent, de Notre-Dame et de Saint-Jacques-de-Trimolois à Dijon, des chapelles ou églises d'Asnières, de Vitry, de Baize, d'Oigny,

1. Cf. le type du prêtre guerrier dans la *Chanson de Roland*.
2. Abbayes de Saint-Bénigne et de Saint-Etienne. (Archives de Dijon.)
3. Archives de Dijon, G. 117.

de Saint-Julien, de Fauverney, de Magny-sur-Tille, de Bressey, de Savigny, d'Autrey; elle a les dîmes d'Avirey et de Busserolles, les lieux de Puteoli, d'Autry, de Montecione, de Pontangey, d'Epirey, de Corbeton, de Marcilly, de Neully, de la Faye.

L'abbaye de Saint-Étienne élargira plus tard sa zone d'action[1]. L'église Saint-Pierre de Dijon se constituera; nombre de chapelles et d'églises s'élèveront et dans la ville et dans la campagne. Mais telle qu'elle est à la fin du XIIIe siècle, sa puissance est colossale. Elle s'appuie d'ailleurs sur la possession de terres nombreuses et de domaines considérables tant à la ville qu'aux champs, qu'elle a reçus en dons gratuits ou acquis à prix d'argent.

Elle s'est enrichie de la générosité inlassable des fidèles. Elle a entretenu la croyance en une autre vie, et elle en a tiré profit. La chrétienté au moyen âge s'est montrée soucieuse d'assurer ses intérêts dans l'autre monde; elle a entrepris des pèlerinages, et comblé de dons les sanctuaires; elle a fait des vœux aux Saints, et réalisé ses promesses par des présents; elle a fondé pour ses morts des services de messes et de prières; elle a donné aux églises, aux chapelles, aux aumôneries, aux léproseries, aux hôtels-Dieu, aux écoles. Tantôt c'était des présents en terres, tantôt c'était de l'argent[2].

Cet argent, l'abbaye l'a placé en achats de champs, de prés, de bois, de vignes, de maisons. Elle a dirigé elle-même l'exploitation de ses terres; elle a lancé dans les campagnes ses moines laboureurs pour défricher et cultiver eux-mêmes ses champs, pour surveiller l'armée de ses serfs, ou de ses affranchis. Elle a tiré de gros bénéfices de ses domaines[3]; elle a accensé de nouvelles terres, affermé de nouvelles vignes, acquis de nouveaux champs. Bref, du VIIIe au XIIIe siècle, une communauté religieuse se présente sous l'aspect d'une société d'ouvriers agricoles. Les moines saluent l'aube de leurs chants et de leurs

1. Elle s'étend dans la région N.-E., E. et S.-E. de Dijon.
2. Nous aurons à revenir plus tard sur ce point.
3. Cf. chap. suiv. : Le rapport de la Terre au moyen âge.

prières; la cloche les appelle autour de l'autel; puis ils prennent la route des champs; le soir les ramène à la chapelle, pour célébrer Dieu, la Vierge, les Anges et les Saints. Le sommeil interrompt seul cette vie uniforme de travail et de prière.

Enrichies, les communautés religieuses ont débarrassé les nobles ruinés des seigneuries qu'ils ne pouvaient plus garder. La noblesse traversa une crise terrible sous Philippe-Auguste et saint Louis : le cens ne représentait plus qu'une part infime des revenus bruts de la terre; la cherté des vivres s'était largement accrue. D'ailleurs elle avait pris, dans la vie de cour et de tournois, l'habitude de dépenser sans compter, de gaspiller ses rentes en banquets somptueux, ou vêtements splendides, et en présents luxueux[1]. Elle avait entrepris les lointaines équipées de Croisades dans un but intéressé autant que religieux. Elle avait hypothéqué ses cens, ses seigneuries, dans l'espoir de conquérir un riche butin aux pays de l'Orient; et elle était revenue plus pauvre que jamais. Souvent elle était restée sur les champs de bataille lointains, frappée de la lance ou de la peste, laissant pour héritier un enfant, sans force et sans appui contre les exigences des créanciers. Les seigneuries ont été mises à l'encan. Les communautés religieuses se sont présentées comme acquéreurs; elles ont pris rang parmi la noblesse, et leurs abbés ont marché les égaux des évêques. L'abbaye de Saint-Étienne de Dijon possède entre autres les seigneuries d'Asnières, de Quetigney, de Saint-Philibert-sous-Gevrey, d'Hauteville, de Bretonnières[2]. Quant au nombre de ses fiefs et de ses terres, il est considérable.

Modeste à ses débuts, cette abbaye dut ses premiers biens à la générosité des ducs de Bourgogne. Hugues II, en 1103, lui donne des serfs et tous ses biens à Ahuy; en 1172, Hugues III lui engage pour 1 000 s. dijonnais, ses droits de justice sur les hommes de Dijon, et lui cède la porte de la ville. Eude II lui fait présent d'un franc-alleu à Argilly, et d'un autre à Préforgueuil. Les comtes de Troie lui cèdent des rentes sur des

1. *Histoire de la Société au moyen âge*, par Langlois.
2. Archives, cités, G. 355, 321, 361, 330.

maisons à Dijon, et le droit d'acquérir des biens sur sa terre et sur celles de ses vassaux[1]. Les nobles du Dijonnais achètent par des présents, comme leurs ducs, le salut de leur âme. Marchands et artisans des villes, affranchis, colons et bordiers des campagnes imitent leur exemple; et ces dons se renouvellent à chaque génération.

Bref au XIIIe siècle, l'abbaye possède dans le finage de Dijon, des terres et des vignes au Champ-Regnault, au petit Champ-Regnault, au Chemin de Mirande, en la Combe de Jean le Meunier, en la Corvée Saint-Étienne, au Cray Chevrot, au Crais, à la Treillerie, à Crésilles, aux Argellières, à la Croix de Juise, à la Cuperie, aux Ebasois; elle a la métairie d'Epitey, le petit domaine de Crésilles; elle a des terres et des vignes au Fardeaul, à Ferrières, aux Vieux-Fossés, aux Vieilles-Fourches, en Goutte-d'Or, en Gratedos, aux Grands-Champs, à Hautereaux, à la Barre, aux Lochères, à Longlois, aux Longeottes, au Mont-Chapet, à la Motte de Montmusard, au Montevigne, aux Ouettes, au Paradis, à la Combe Persil, au Valandon, à Pouilly, aux Poussots, aux Roses ou Saverney, aux Ribottées et Peu de Faim, en Thésard, en Theuby, en la Vascvye, en Valemin[2].

En dehors du finage de Dijon, l'abbaye de Saint-Étienne possède les terres et domaines de Rouvres, de Ruffey-les-Dijon, de Saint-Apollinaire, de Saint-Gié, de la Ville-au-Bois, d'Argilly, d'Autré, de Lantilly, de Verfontaines, de Burges, de Beaune, de Bellefonds, de Belleneuve, de Bessey-les-Liteaux, de Blaisy, de Bressey-sur-Tille, de Couchey, de Couterton, de Crimolois, d'Étaules et de Darois, de Fauverney, de Fixin et de Brochon, de Fontaine et de Daix, de Franxault, de Gemeaux, de Pichanges, de Genlis, de Charmes, de Chenôve, de Sennecey, de Chevigny-Saint-Sauveur, de Corcelles-les-Monts, de Clénay, de Saint-Julien, de Brétigny, d'Ogny, de Norges, de Grancey-le-Château, de Cussey-les-Forges, de Neuilly, de Morveau, de Mirande, de Brey, d'Orgeux, de Chaignot, d'Arceau, de Varois,

1. Archives, B. 122.
2. G. 294, 309.

de Palleau, de Perrigny, de Domois, de Posanges, de Longecourt, de Thorey-les-Époisses, de Saint-Sauveur et de Savigny, de Serrigny, de Talant, de Faissoles, de Tart-le-Haut, de Tart-le-Bas, de Marlines, de Thenissey et de Varanges, d'Is-sur-Tille, de Marcilly, d'Izier, de Langres, de Layer, de Longchamps, de Magny-sur-Tille, de Mirebeau, de Marsannay-la-Côte.

Ses bois sont à Norges, à Avaux-sur-Fixin, à Pau près Corbeton, à Sauges, à Flous, à Plaimbois, au Voissot, aux Grosses Giroles, à Bolonges, aux Grandes et Petites Manches. L'abbaye possède en outre des cens, et des rentes sur des maisons. La plupart des immeubles de Dijon sont hypothéqués par elle ou en sa possession[1].

Les revenus de ces immenses biens rentrent dans la caisse commune. L'état-major, qui préside aux destinées du Chapitre, paye les charges et assure la pitance des religieux. Le surplus est divisé en deux parts : l'une constitue le fonds d'épargne, l'autre est distribuée en aumônes, en dons aux chapelles et aux églises; elle sert à la réparation, à la construction ou à l'embellissement d'édifices charitables ou religieux, à la rémunération de la science, de l'art et de la vertu; elle contribue à répandre dans le monde chrétien la gloire et le renom de la communauté.

V

Dès le XIIIe siècle, l'armée monastique semble avoir terminé sa mission de conquête; ou par impuissance à exploiter un domaine aussi vaste, ou par désir de se créer une vie oisive à l'instar des nobles, l'état-major commence à s'assurer des revenus fixes en affermant ses terres. Les archives des abbayes, des chapitres, et des communautés[2] ne sont plus qu'un recueil de baux contractés ou renouvelés. La terre dès lors paye un *cens* au propriétaire féodal, et une *rente* au propriétaire censi-

1. Nous aurons à revenir sur ce point.
2. En particulier *Arch.* de la Sarthe et de Dijon.

taire. Nourrice aux mamelles fécondes, elle fait vivre deux classes de rentiers, la noblesse et l'Église, en même temps qu'elle nourrit les fermiers et les ouvriers agricoles.

Le fermage est une entreprise commerciale; il suppose un certain capital disponible; il demande le matériel agricole et le bétail, le blé de la semence, des réserves en argent ou en nature, suffisantes pour rémunérer le travail, en attendant la récolte. Il offre des risques; si les premières années sont mauvaises, le fermier peut épuiser ses avances et faire faillite à ses engagements. Le fermage suppose donc une certaine initiative. Aussi le type du fermier s'est-il développé tardivement. Le serf affranchi a commencé par le colonat ou le métayage. Avec les économies réalisées, il a acheté un champ, un pré, une parcelle de jardin, de bois, et de vigne. Le voilà devenu petit paysan. Alors il s'est enhardi à prendre en fermage une autre parcelle de jardin, de bois ou de vigne, un autre pré, un autre champ. Cette clientèle de petits paysans fermiers explique l'extrême morcellement de la propriété censitaire à cette époque. On baille à ferme 1 quartier de vigne, 1 hommée de pré, 1/2 journal de terre, 1/4 d'arpent de bois. Il y a des fiefs d'un hectare divisés en quatre ou cinq parts, il y a des prés de 1/2, de 1/3 d'hommée (journal), des vignes de 1/2 quartier, des champs de une, de deux boisselées. C'est « un véritable émiettement de la terre », selon l'expression de M. d'Avenel[2]. Peu à peu nous voyons le paysan acquérir, avec l'aisance, de l'initiative. En ajoutant bon an mal an quelques ares nouveaux aux ares qu'il possède, il arrive à se constituer un petit domaine. Il s'aventure à affermer ce que l'on appelle, dans la Sarthe, un tènement, un bordage, un lieu, une métairie, ce que l'on appelle dans l'Albigeois une borio. Bien plus il pousse ses fils cadets à chercher fortune dans le fermage; il les leste d'une modeste « légitime[3] », se porte caution pour eux, et leur fait

1. Les archives de la Sarthe et de Dijon, G. En particulier : Deux livres de raison de Valbigeois, par Santi. *Journal* d'Eutrope Fabre.

2. Cf. son remarquable ouvrage : *Histoire de la propriété.*

3. Tel est le type d'Eutrope Fabre. Cf. son *Journal, ouvr. cité.*

obtenir une métairie suffisante pour occuper une famille. Alors les fermes tendent à s'agrandir, et la propriété à se concentrer. Les propriétaires y trouvent avantage, ils ont à faire à moins d'entrepreneurs, et la cueillette des rentes est plus aisée. Au xve siècle, les lieux, bordages et métairies contiennent en général de 10 à 30 journaux, dans la Sarthe, et payent une redevance annuelle de 15 s. t. à 3 l. t. : tel le bordage de la Renardière d'une contenance de 14 à 15 journaux est affermé en 1478 pour 15 s. t. et 2 poules; le bordage de la Vieillerie comprend 10 arpents, et paye une rente de 18 s. t. et de 3 boisseaux de seigle; la métairie du Petit Boutry vaut 3 l. t. Les plus importantes fermes sont estimées à 5 l. t. Comme le lieu de l'Esclèche, à 10 l. t., comme la métairie de la Grandinière, et jusqu'à 15 l. t., comme la métairie de la Verrerie[1].

Quant à la rente, sur quelles bases était-elle estimée? Sans doute, elle le fut à l'origine, comme le cens, au dixième des produits de la terre. La rente en nature représente encore la « dîme » dans de vieux contrats au xvie siècle : une terre de 2 boisselées, rapportant dix boisseaux au rendement moyen de cinq pour un de semence, est frappée d'une redevance annuelle d'un boisseau de froment; le prieur de Saint-Thomas de la Flèche perçoit, sur les moulins du roi, le 1/10 des profits et revenus. Mais la dîme, ou 1/10 des produits agricoles, n'a pas tardé à paraître lourde aux fermiers, et nous verrons plus loin leurs réclamations multipliées, les concessions faites par abbés, prieurs et chanoines; et la rente en nature tombera progressivement au 1/12e, au 1/15e, et au 1/16e et même au 1/20e, c'est-à-dire baissera d'un bon tiers en moyenne[2].

La rente en espèces, calculée à l'origine sur la même base que la dîme, a suivi les oscillations du taux de l'intérêt, le jeu de l'offre et de la demande d'argent. Or elle se capitalise dans la Sarthe au denier douze en 1200, pour baisser en 1230, car nous trouvons à cette date des constitutions de rentes au denier

1. Arch. de la Sarthe, H. 543, 642, 361, 921, 874, 872, 301, 513, 517, 534, 543, 545, 562, 652, 657, 861, 880, 884, 900, 909, 925, 985, 988, 989, 992, 1381, 1382.
2. Arch. Sarthe, G. 1376, 1378, 1382, 1379; H. 285. 1382.

onze, et même au denier neuf; d'autres plus nombreuses sont faites au denier quatorze, et plus souvent encore au denier vingt. En 1250, la hausse s'accuse : singulière époque que cette fin du XIIIe siècle où le taux de l'intérêt peut osciller du denier vingt au denier huit, de 5 à 12,33 p. 100[1] ! L'équilibre s'établit vers 1290, et la rente tend alors à s'uniformiser au denier dix (10 p. 100) : c'est la plus haute moyenne qu'elle atteindra. Dès le milieu du XIVe siècle, la baisse s'accuse. Le taux oscille entre 8 et 9 p. 100 de 1365 à 1400; il varie entre 8 et 5 p. 100 de 1400 à 1450, pour tomber assez uniformément à 5 p. 100 de 1450 à 1500. Un exemple typique caractérise ce mouvement de la rente vers 1450. Une rente de 5 l. t., constituée en 1448 au capital de 44 réaux d'or, c'est-à-dire 66 l. t., est amortie en 1460 et vendue au prix de 100 l. t. [2]. En résumé, le taux de l'argent passe de 8,33 p. 100 en 1200 à 5 p. 100 en 1500. C'est une baisse de plus du tiers.

L'Église, en affermant ses terres, qu'elle ait adopté la rente en nature ou la rente en espèces, a vu baisser en trois siècles ses revenus; comme la noblesse, elle a été victime du jeu des forces économiques. Ses fermiers se sont enrichis à ses dépens. C'est qu'elle n'a pas pu modifier les prix de ses fermages suivant la hausse ou la baisse du taux de l'argent, enchaînée qu'elle était par ses contrats de baux à longue durée. En effet, lorsqu'elle songea au XIIIe siècle, à affermer ses biens, elle prit pour modèle le bail à titre perpétuel, que la noblesse avait inauguré en accensant ses biens. Vers 1300 naquit la préoccupation de limiter la durée du contrat; alors apparurent successivement le contrat emphytéotique, le bail à trois vies, et au XVe siècle le bail à vie. D'ailleurs toutes ces formes de contrats existent jusqu'à la fin du XVIe siècle; mais dans l'ensemble le bail à titre perpétuel est resté le mode de tenure le plus fréquent[3].

1. C'est l'époque des besoins d'argent de Philippe le Bel.

2. Nous avons soigneusement relevé tous les renseignements fournis à ce sujet par les archives de la Sarthe et de Dijon, et donnons ici les conclusions de notre enquête.

3. Arch. Sarthe, H. 1459, 1512, 1120, 116, 1074, 1381, 120, 761, 121, 122, 581

Or le fermage à longue durée fut favorable non pas au bailleur, mais au preneur. C'est que les cours de la terre suivirent une hausse presque continue du XIIIe au XVIe siècle, et la rente ne correspondit bientôt plus à la valeur nouvelle du capital foncier. Supposons une propriété censitaire de mille journaux, donnée à bail perpétuel. Vers 1200, elle représenterait un capital de 2250 l. t., et un revenu de 187 l. t.[1]; vers 1480 le revenu n'aurait pas changé, mais la terre vaudrait 6600 l. t.[2]; c'est-à-dire que la rente serait tombée de 8,33 à 2,33 p. 100.

L'Église courait, comme la noblesse, à la ruine inévitable, si la générosité des fidèles n'était venue de génération en génération réparer les brèches faites par les forces économiques à son édifice. Aussi a-t-elle réussi à le maintenir; mais elle ne l'a guère embelli. Avec l'argent qu'elle recevait des fidèles, en fondations de messes et de prières, elle n'était plus tentée d'acquérir de nouvelles terres; elle préféra le placer en hypothèques sur des immeubles, sur des champs et des vignes. Elle imagina les constitutions de rentes, où le capital prêté est aliéné à toujours, et l'intérêt annuel est seul exigible. Prêter sur une maison, sur un champ, c'est en quelque façon procéder à l'achat d'un champ, ou d'une maison, ou y contribuer dans la limite de la somme versée, et céder immédiatement ce champ ou cette maison à bail perpétuel moyennant une redevance fixe. Ainsi tourna-t-elle à son profit la loi canonique, si sévère contre le prêt à intérêt, qu'elle confondait avec l'usure. Cette mesure lui permet de se faire le banquier de la classe agricole du XIIIe au XVIe siècle. Fort de l'appui financier de l'Église, et trouvant dans le fermage une source nouvelle de profits, le paysan put s'élever progressivement, et entamer sa conquête lente mais sûre de la terre. Alors à son tour il profita largement de la plus-value que la terre devait prendre. La hausse des cours est en effet presque continue de 1250 à 1480; mais

590, 558, 123, 565, 382, 1046, 561, 525, 560, 1032, 1017, 559, 871, 366, 515, 1072, 581, 506, 508, 897, 214, 1018, 520, 524, 565, 176, 172, 170, 351, 1129, 820.

1. Au prix moyen de 45 s. le journal, et au taux de 8,33 p. 100. Cf. plus haut.

2. Au prix moyen de 132 s. le journal. Cf. la fin du chapitre.

elle ne rappelle en rien la hausse brutale que connurent les premiers Capétiens. La transformation sociale de l'Église, son dédain d'acquisitions nouvelles en terre, et son goût pour les rentes constituées, expliquent, en partie du moins[1], que la propriété ait mis après saint Louis deux siècles et demi pour tripler de valeur.

VI

Nous avons laissé la terre censitaire au cours de 45 s. t. le journal vers 1250. Les prix varient dans la seconde moitié du XIIIe siècle entre 14 s. t. et 5 l. 16 s. t.; et la *moyenne d'écart* est de 65 s. en 1300. Cent ans plus tard celle-ci a fait un bond à 145 s. t. : les cours ont d'abord oscillé de 1300 à 1350 entre 10 s. et 9 l. 5 s., pour varier entre 12 s. et 14 l. de 1350 à 1400. La terre a atteint à cette date sa plus haute valeur au moyen âge.

La Sarthe, dont nous faisons la monographie, sans avoir été éprouvée par la guerre de Cent ans aussi cruellement que d'autres provinces françaises, subit cependant le contre-coup des misères du temps. De 1400 à 1450, les cours ne dépassent pas 7 l. 60 s. 8 d. pour les meilleures terres, et la moyenne d'écart tombe à 82 s. t. Mais la paix est à peine conclue, les Anglais ont à peine été chassés du royaume, que le pays se reprend à vivre d'une vie confiante et laborieuse. Les laboureurs abandonnent le refuge des villes pour se remettre à la culture paisible des champs. Le commerce renaît, les villes et les campagnes se repeuplent; et le marché de la terre se relève avec la même rapidité qu'il s'était écroulé. De 1450 à 1480 les cours les plus bas que nous ayons relevés sont de 1 l. 4 s., et les plus élevés de 9 l. 15 s., et de 12 l. La moyenne d'écart est remontée à 132 sols.

Ces conclusions s'appliquent à la terre arable; sans vouloir

1. Nous nous tenons systématiquement sur le terrain économique, nous bornant à faire allusion plus loin aux misères sociales et politiques de la France aux temps de Froissart et de la guerre de Cent ans.

entrer dans trop de détails arides, disons que les prés et les vignes ont suivi une progression parallèle. Les prés les meilleurs, qui valaient de 6 l. 12 s. à 10 l. en 1250, se vendent en 1480 de 18 l. 4 s. à 30 l. Les vignes les plus prospères se payaient 8 l. et 9 l. 10 s. en 1250. Après avoir connu les cours de 16 l., 24 l. et jusqu'à 32 l. de 1350 à 1400, elles se vendaient couramment 16 l. 13 s., 16 l. 17 s., 18 l. 13 s., 19 l. 15 s., 20 l. et 21 l. 6 s. à la fin du xve siècle. Elles auraient doublé de valeur, et les prés, comme les terres de labour, auraient triplé[1].

En résumé, le journal de terre censitaire qui valait moins d'un sol (9 d.) vers 1080 représentait quatre siècles plus tard, à la mort de Louis XI, un capital 150 fois supérieur. Cette plus-value s'est faite au détriment du propriétaire, au profit du fermier. Elle a enrichi l'Église d'abord du ixe au xiiie siècle et la classe agricole ensuite du xiiie au xvie siècle. Du sein de la classe agricole a émergé vers 1480 une élite de paysans fermiers riche et puissante; elle s'est percé une trouée dans les rangs de la noblesse par le mariage ou l'acquisition de seigneuries, ou bien elle s'est fait une place à part dans la hiérarchie sociale des villes, elle y a constitué le noyau solide d'une bourgeoisie tirant ses revenus de la terre. Et ces revenus sont abondants. Il importe d'insister sur ce point. Il explique, mieux encore que les considérations précédentes, la fortune rapide et l'avènement de la bourgeoisie terrienne.

1. Nous nous contentons de donner les résultats généraux de nos recherches; nous nous réservons d'en publier un jour le détail justificatif, que les cadres de la Revue ne nous permettent pas d'y faire entrer.

III

HISTOIRE DE LA TERRE AU MOYEN AGE

LE RAPPORT DE LA TERRE.
COMMENT S'ENRICHISSENT PAYSANS ET FERMIERS.
MONOGRAPHIE DU JOURNAL D'EUTROPE FABRE.

I

Nous sommes trop habitués depuis près de cinquante ans à voir dans la terre une marâtre, qui nourrit à peine le laboureur et rémunère maigrement le capital, si bien qu'elle est pour le rentier un placement plus solide qu'avantageux — heureux est-il quand il en tire un rapport net de 2 à 3 p. 100 — et qu'elle permet à la famille paysanne de maintenir difficilement à force d'épargne son patrimoine, quand elle ne l'émiette pas à chaque génération par un partage égal entre des enfants nombreux. Les conditions sont tout autres au moyen âge; et, pour comprendre la générosité avec laquelle la terre récompense les soins qu'on lui donne, c'est aux pays neufs qu'il faut songer, c'est à la condition faite au paysan dans le Far-West américain, il y a quelques années, dans l'Argentine, l'Australie et le Canada, tout récemment encore ou de nos jours mêmes. La terre est, au temps de Charles VII, ou de François Ier, plus encore qu'au temps de Sully, une « nourrice aux mamelles fécondes ».

Son rapport brut tient à sa puissance de rendement, et au cours des denrées agricoles. Déterminons d'abord la mercuriale des vivres, ou, pour resserrer le problème, la mercuriale des blés.

Du XIIIe au XVIe siècle, les prix du blé ont progressé d'une marche parallèle aux prix de la terre : non pas que la hausse des premiers soit la conséquence des seconds; elle en est plutôt la cause. Le paysan et le fermier censitaires savent qu'ils ne sont pas les maîtres réels, mais seulement les locataires du champ qu'ils labourent. Aussi traitent-ils la terre comme une affaire[1], et l'apprécient-ils aux bénéfices qu'elle donne. Ils ne l'aiment pas pour elle-même; ils ne s'attachent guère à telle maison, à tel champ, à tel pré, à tel bois, à telle vigne, parce que leurs ancêtres les ont comme parfumés de leur souffle, ou arrosés de leur sueur. Ils aliènent volontiers l'un et l'autre, pour faire une acquisition plus avantageuse, ou bien ils les échangent, s'ils y trouvent profit. Ainsi s'explique l'instabilité de la propriété censitaire, dont les archives donnent l'impression si nette[2], et que confirme le *Journal d'Eutrope Fabre*. La hausse des terres a donc suivi la hausse des denrées agricoles, et celle-ci a tenu à des causes complexes.

Tout d'abord la production continue de l'or et de l'argent et la rareté décroissante de la monnaie en ont diminué la puissance d'achat[3]. Ensuite la loi de l'offre et de la demande a orienté les cours vers la hausse. Si la mise en valeur plus méthodique des terres[4] en augmentait la force productrice, la population croissante des villes, des bourgs et des campagnes absorbait facilement les blés et les vins jetés plus abondants sur le marché. Les villes surtout abritaient des artisans et des marchands, chaque jour plus nombreux, attirés par une clientèle riche : la noblesse s'adonnait de plus en plus au goût du luxe, des objets d'art, des équipements fastueux, des armes magnifiques, des vêtements et de la vaisselle de prix; l'Église elle-même consacrait une grande part de ses revenus surabondants à l'édification, à l'embellissement de ses splendides abbayes, cathédrales et chapelles. Une troisième cause enfin a

1. Vicomte d'Avenel, *ouv. cité*.
2. Les archives de Dijon et de la Sarthe, série C.
3. Vicomte d'Avenel, *ouv. cité*.
4. Voir à ce sujet, Léopold Delisle, *ouv. cité*.

joué : le paysan, plus riche en produits agricoles, prit goût lui-même à plus de bien-être[1], et devint le client des marchands urbains. Il estima à un prix plus élevé les produits de son travail, pour satisfaire à ses besoins nouveaux.

Le moyen âge ne nous a pas laissé de mercuriales. Mais les archives sont assez riches en documents, pour permettre de les reconstituer. Le malheur est que les fluctuations de prix des blés sont extrêmement sensibles, et dans la même localité, d'une année à l'autre, bien plus d'un marché à l'autre. Néanmoins l'équilibre ne devait pas tarder à se produire, et à chaque période de sept ou dix ans, comme c'est encore l'usage dans les campagnes, il devait s'établir un « cours moyen » et quasi « officiel » des denrées. C'était sans doute ce cours moyen qui servait de base aux constitutions de rentes en grains si fréquentes au moyen âge. Or nous pouvons interpréter ces constitutions de rentes, puisque nous connaissons pour chaque période le taux où se capitalisait l'argent.

Ici encore nous ferons la monographie des archives de la Sarthe. La rente du setier de froment est à 3 l. et à 3 l. 30, en 1234 et 1238, puis à 3 l. 10 s. en 1276. Elle descend à 2 l. 10 s. pour remonter bientôt à 4 l. 16 s. en 1292. Elle est à 5 l. en 1330. De 1330 à 1350 elle se maintient à 4 l.; en 1375 elle est redescendue à 3 fr. d'or, qui valent 18 sols chacun. Mais la progression s'accuse dès la fin du XIVe siècle, et un élan rapide la fait tripler de 1380 à 1480 : la rente d'un boisseau de froment, qui se vendait 6 s. 8 d. en 1391, se payait 14 s. en 1427 et 1 l. en 1493; la rente du setier passe donc dans le même temps de 5 l. 6 s. 8 d., à 8 l. et à 16 l.[2].

En capitalisant la rente au taux correspondant de chaque période[3], nous pouvons rétablir les prix du setier de froment. Ils sont de 4 à 5 sols en 1234, de 8 s. vers 1250, de 9 s. à la fin du XIVe siècle, de 11 à 12 s. en 1430 et de 16 sols en 1490. Ils

1. Léopold Delisle, *ouv. cité*; — deux Livres de Raison de l'Albigeois, en particulier, le *Journal* de Masenx. Nous aurons à revenir sur ce point.

2. Les cadres de la *Revue* ne nous permettent pas de publier l'état justificatif des documents nombreux par nous relevés dans les archives de la Sarthe.

3. Cf. le chapitre précédent.

ont triplé de valeur, comme l'ont fait les prix de la terre. Ce sont les mêmes conclusions, où nous conduirait le dépouillement des archives de la Normandie; mais, pour alléger le texte, qu'il nous suffise ici de donner les deux graphiques ci-contre, qui résument notre travail de recherches.

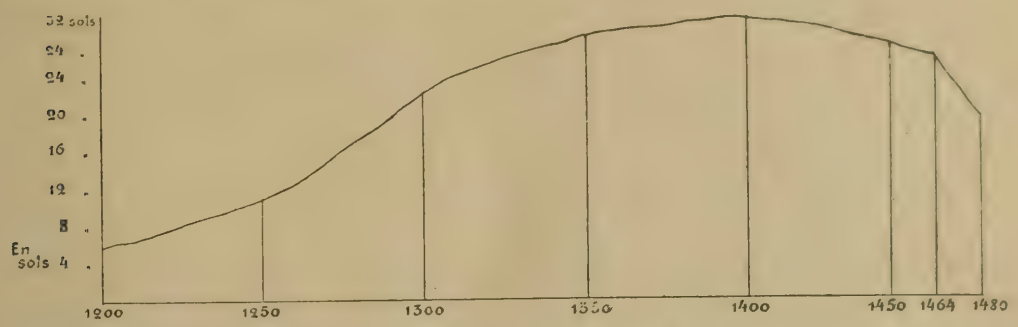

1200 à 1480. — Graphique représentant les variations des prix du setier de froment en Normandie.

1200 à 1480. — Graphique représentant les variations du prix de vente d'un setier de froment en Normandie.

A supposer que le rendement des terres fût resté le même de 1250 à 1480, que les prix de tous les vivres, de tous les objets aient suivi la même proportion que ceux des grains et de la propriété, il n'en resterait pas moins vrai que la rémunération du travail aurait augmenté depuis le temps de saint Louis, puisque les charges qui pèsent sur la terre sont devenues moins lourdes, et que le taux de la rente a baissé d'un tiers : ainsi une propriété de 1000 l. en 1250 vaudrait 3000 l. en 1480, mais le fermier payerait seulement 150 l. de rente en 1480, pour 83 l. en 1250, alors que les revenus bruts de la terre auraient triplé. Nous en trouverions une nouvelle justification dans l'étude des prix de fermages.

De 1200 à 1250, la rente du journal de terre dans la Sarthe

varie entre 1 s., prix le plus bas, et 5 s. 6 d., prix le plus élevé. De 1250 à 1300 la progression est sensible, nous relevons les prix extrêmes de 2 s., 2 s. 6 d., et 8, 9, 10 sols. Cent ans plus tard les prix ont diminué. Les plus bas sont de 1 s. 7 d. et 2 s. Ils se maintiennent de 1400 à 1450 entre 1 s. 3 d., 1 s. 8 d. et 8 s. 11 d. De 1450 à 1500, la baisse est sensible : la moyenne est de 4 à 5 sols; elle était de 2 s. 6 d. en 1250. Les prix de fermages n'ont fait que doubler, tandis que les prix de la terre ont triplé.

Donc les charges qui pèsent sur le fermier ont diminué du tiers, de l'époque de saint Louis à celle de Louis XI; et la rémunération de son travail s'est améliorée d'autant. Ajoutons que le cens, qui représente l'intérêt du capital féodal, est resté théoriquement[1] le même; c'est-à-dire qu'il apparaît trois fois moins lourd au paysan en 1480. D'autre part, il n'est pas exact que tous les objets aient augmenté de valeur dans la même proportion que les grains et que les terres, et nous le verrons bien plus loin, quand nous aborderons la crise des vivres, la cherté de la vie, qui sévit au XVIe siècle. Il n'est pas exact non plus que le rendement des terres soit resté le même du XIIIe au XVIe siècle. Le travail du laboureur est devenu plus intense, plus méthodique. L'art de l'élevage a progressé. Une science, expérimentale il est vrai, de la culture s'est développée. A la fin du XVe siècle, les vignes sont peut-être plus fécondes que de nos jours, et les champs de blé ont un rendement à peine inférieur à celui de nos terres, il y a soixante ans. Nous sommes en 1480 à la veille du jour où l'assolement va se substituer à la jachère[2].

II

Précisons maintenant la condition de l'ouvrier agricole, et essayons de traduire en chiffres les bénéfices de la terre.

Les bourgeois ont pris de bonne heure l'habitude de

1. En fait, et cela est vrai surtout de l'Église, les propriétaires féodaux ont parfois racheté les cens anciens, pour les augmenter dans des contrats nouveaux. Mais ces rachats se sont faits à prix d'argent.

2. Cf. Léopold Delisle, *ouv. cité.* — Deux livres de raison de l'Albigeois : introduction.

consigner au jour le jour les faits intéressants de la vie familiale. Leurs « livres de raison » sont des livres de comptes, et nous renseignent sur leur budget, leurs prêts, leurs emprunts, le prix des terres achetées, les salaires des domestiques et des ouvriers, le rendement des récoltes. L'un d'eux nous reporte au temps où Rabelais livrait à la curiosité de ses lecteurs les hauts faits de Gargantua et de Pantagruel[1].

Eutrope Fabre est un clerc, fils de laboureurs aisés au pays de Gaillac (Tarn), et fermier de la Commanderie de Saint-Pierre et de Saint-André. Il s'est, par le travail et par l'épargne constitué en vingt ans (1520-1540) le domaine d'un petit bourgeois. Sa borio est d'une contenance de 6 h. 33 ares environ, dont 4 h. 23 a. 85 centiares en terres, 1 h. 64 a. 65 centiares en vignes, 11 a. 50 centiares en prés, 30 ares en bois, et 3 ares en jardin. Son livre de raison renseigne minutieusement sur le prix de chaque acquisition, sur les frais de mutation (droits seigneuriaux) et de notaire. Son domaine lui a coûté 265 l. 5 s. soit 156 l. 7 s. les terres, 73 l. les vignes, 16 l. 15 s. les prés, 18 l. les bois, et 1 l. 3 s. les jardins. Les terres arables constituent plus des deux tiers de la borio; elles sont de qualités diverses, les unes comme celle de la Carbonnière valent jusqu'à 57 l. t. l'hectare, et d'autres comme celle de Candastre, 20 l. t. seulement. Le prix moyen des 4 h. 24 ares est de 37 l. t.

Quant au rendement des terres arables vers 1530, « il y a, dit le subdélégué de la généralité de Toulouse, des cantons où un setier de semence produit jusqu'à 8, 10 et 12 setiers, comme il y en a beaucoup d'autres plus stériles, où il n'en produit que 2, 3 et 4. On a cru pouvoir évaluer à 5 le produit d'un setier de semence dans le général du département[2]. » L'année a été mauvaise dans la région de Provins vers 1565; ce ne sont pas les meilleures terres, mais « les plus froides et les plus méchantes » qui ont donné le plus de grains. L'arpent, au dire de Claude Haton, n'a pas rapporté en moyenne, plus de

1. Cf. deux *Livres de raison* de l'Albigeois, déjà cité.
2. Cf. deux *Livres de raison*, ouvr. cité : introduction.

20 à 24 bichets (boisseaux)[1]. Or cinq bichets sont nécessaires à l'ensemencement d'un arpent. Une année est donc considérée mauvaise par le clerc de Provins quand le boisseau rapporte seulement quatre et même cinq boisseaux. Mais tenons-nous-en à la moyenne de 5 setiers l'un, selon la statistique officielle. Déduction faite de la semence, le rendement net est de 4 setiers à la sétérée, c'est-à-dire à 9 hectolitres l'hectare. Or que vaut le blé à Gaillac vers 1530? Le journal de Fabre nous renseigne à ce sujet, et le livre de raison de Masenx, son compatriote et contemporain, confirme ses indications. De 1520 à 1546, les prix oscillent entre 1 l. 15 s. aux années excellentes et 4 l. 10 s. aux années mauvaises. Ils se maintiennent en général autour de 3 l. le setier, de 138 litres, soit 2 l. 5 s. l'hectolitre. Le rapport de la terre est donc de 20 l. t. à l'hectare, qui vaut lui-même 37 l. t. en moyenne. Bon an, mal an, le rendement général représente 55 p. 100 environ du capital foncier. Un texte précis du journal de Fabre vient corroborer ces conclusions. Le clerc albigeois a loué en 1536 sa terre de la Carbonnière à Jean Roques. Il ne s'agit pas ici d'un simple métayage où bailleur et colon se partagent les fruits de la terre par moitiés égales; c'est un véritable fermage à court terme. Roques s'engage à payer à la Saint-Julien une redevance fixe en grains rendus au grenier du propriétaire à Mauriac. Le bail est passé pour trois ans. Naturellement le fermier doit avoir ici quelques avantages sur le simple métayer et tacitement le contrat lui réserve plus de la moitié de la récolte moyenne. Or la part qui revient à Eutrope Fabre est de trois demi-cartières de blé. La terre de la Carbonnière donne donc, bon an, mal an, au moins trois, et plus vraisemblement quatre cartières pour une contenance de 5 boisselées et demie, ou de 10 a. 50. C'est un produit moyen de 12 à 13 hectolitres l'hectare; il est vrai qu'il s'agit d'une excellente terre, car Fabre l'a payée l'année précédente 6 l. t., au prix de 57 l. t. l'hectare. Au prix moyen de 2 l. 5 s. l'hectolitre de blé, le rapport s'élèverait à 32 l. 5 s. pour un capital de 57 l. t., et dépasserait

1. *Mémoires*, p. 1091.

55 p. 100. Eutrope Fabre aurait-il abusé de la crédulité de son colon? Cela est peu probable. Jean Roques est l'ancien propriétaire du champ qu'il a pris à loyer; nul mieux que lui ne sait ce qu'il « vaut ». D'ailleurs Fabre est un clerc, intéressé sans doute, mais incapable de tromper ses ouvriers agricoles.

Les terres arables représentent 70 p. 100 de la contenance d'une borio albigeoise; elles seules suffiraient à nous donner une idée précise des revenus de la propriété au XVIe siècle. Les vignes tiennent la seconde place, — 25 p. 100 environ, — elles sont plantées sur les coteaux, dans des terres naguère en landes ou en buissons, et obtenues par les fermiers pour un cens modique; elles poussent vivaces sur un sol jeune, et ignorent la plupart des maladies cryptogamiques de nos jours; et l'on peut estimer avec M. de Santi[1] sur les indications d'ailleurs imprécises d'Eutrope Fabre, qu'elles rémunèrent plus largement le travail au XVIe siècle qu'à notre époque. Aussi se payent-elles un prix plus élevé que les terres arables. Tandis que l'hectare de terre revient en moyenne à 37 l. t. dans la borio de Fabre, les vignes lui coûtent 44 l. t. l'hectare. Que lui rapportent-elles? En 1902, le vignoble du Tarn donnait 600 000 hectolitres de vin pour une surface plantée de 23 457 hectares, et en 1903, sa production s'abaissait à 418 000 hectolitres; soit un rendement moyen pour ces deux années de 21 hl, à l'hectare. Prenons cette base d'appréciation. Le prix du vin oscille de 1521 à 1543 entre 1 l. et 4 l. 10 s., pour se tenir le plus souvent à 2 l. t., 2 l. 2 s. et 2 l. 5 s., la barrique de 203 litres. La production à l'hectare représentait donc une valeur moyenne de 23 l. pour un capital de 47 l., soit un rapport de plus de 50 p. 100[1].

Bref la borio d'Eutrope Fabre avec ses 6 h. 33 ares, représentant une mise de fonds de 265 l., assurerait bon an, mal an, un revenu de 132 l., à nous en tenir à un rendement de *50 p. 100*. Défalquons les charges.

Eutrope Fabre est propriétaire censitaire de sa borio; il n'a

1. On le voit, nous cherchons à être au-dessous de la vérité.

donc qu'à payer les cens. Ses terres relèvent de la Commanderie de Saint-Pierre et de Saint-André. Environ 7 sétérées, c'est-à-dire 4 h. 27 a. 68 centiares, sont seules frappées de censives; les seigneurs ont aliéné les censives des autres terres. La redevance est fixée tantôt en espèces, tantôt en nature. Le cens en argent est tombé à un prix infime. Le pré de Canals, d'une contenance de 19 a. 092, doit une redevance de 1/2 denier; la vigne de Gérisole, celle de Négremal et la vigne Blanche payent respectivement 1 s., 1 s. 4 d. et 1 s. 6 d. à l'hectare. Les censives en nature sont plus lourdes. Fixes quant à la quantité de grains, ou de volaille, elles ont augmenté de valeur avec le renchérissement des denrées. La terre et pré de Candastre, le fief de Puechausy, la terre de l'Hôpital, le fief de la Carbonnière, une terre à Candastre payent respectivement un revenu en nature de 5 s. 2 d., 12 s. 4 d., 20 s., 23 s. 8 d. et 30 s. à l'hectare. En somme, les censives dues par Eutrope Fabre s'élèvent à 6 l. 5 s. 7 d. La production nette de sa borio ressort donc à 125 l. environ. Représentons-nous la condition d'une famille paysanne, travaillant elle-même un domaine de 6 hectares et demi. Le revenu qu'elle en tirerait, lui permettrait d'acheter bon an, mal an, plus de 3 hectares de terre, ou 2 hectares de vigne, ou 60 barriques de vin (chacune de 203 l.) ou 58 hectolitres de blé[1]. Avec la même somme, elle se procurerait :

10 hectolitres de blé à 2 l. 5 s.	22 l. 10 s.
500 livres de veau, à 13 d. la livre.	27 l. 2 s.
500 livres de mouton, à 9 d. la livre.	19 l. 3 s.
500 livres de bœuf, à 6 d. la livre.	12 l. 10 s.
120 douzaines d'œufs à 1 s. 6 d. la douzaine. .	9 l.
50 chapons, à 4 s. chaque.	10 l.
30 poules, à 3 s. chaque.	4 l. 10 s.
10 barriques de vin, à 2 l. chaque.	20 l.
Environ.	125 l. t.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point. Nous devions ces quelques détails pour donner de suite une idée de

1. Cf. ce qui précède.

l'abondance de biens qu'une borio de 6 hectares et demi pouvait procurer au paysan au temps d'Eutrope Fabre, cit. de *Pantagruel*.

III

Mais alors à quoi bon labourer soi-même la terre? Pourquoi paître soi-même ses troupeaux, sarcler soi-même ses vignes, défricher soi-même les terres en lande, ensemencer soi-même ses champs, moissonner soi-même ses récoltes? C'est le problème que s'est posé Eutrope Fabre, et qu'il a résolu en donnant ses terres à louage. Une famille paysanne n'a pas besoin pour suffire à ses besoins de 125 l. t. par an.

Un métayer à gages fixes aux ordres de Jean Coutard[1] reçoit annuellement au XVIe siècle :

3 émines de mixture (blé et seigle) à 3 l. chaque (1530).	9 l.
1 barrique de vin, à 2 l. 10 s.	2 l. 10 s.
2 barriques de vin de presse, à 2 l. chaque.	4 l.
4 écus d'argent, à 28 s. chaque.	5 l. 12 s.
	21 l. 2 s.

Il reçoit en outre 3 litres d'huile d'olive, 3 litres d'huile à brûler et 6 boisseaux de sel. Le propriétaire fournit deux porcs de 4 livres environ chaque; le colon les nourrit; à la fin du glandage, les produits sont partagés de moitié. La volaille et les fruits du jardin sont aussi de moitié. Bref nous pouvons estimer à 26 l. les gages annuels d'un bordier vers 1540; encore s'agit-il ici d'un ouvrier relativement heureux. Que de familles paysannes devaient vivre avec 15 et 20 l. t. l'an!

Or, avons-nous dit, 20 l. t. sont le revenu d'un hectare de terre. Aussi n'est-il pas étonnant de voir des borios, des fiefs de cette contenance[2]. Un paysan se trouvait heureux sur un domaine de 1 h. 1/2 et de 2 hectares. On devine l'aisance avec laquelle se faisait le travail sur ces petites borios : en dehors du temps des semailles, et des récoltes, la vie coulait douce, trop

1. *Revue des Pyrénées*, la famille Coutard, t. VI, p. 599.
2. Cf. Arch. Sarthe, Sér. G. — Cf. *Journal* d'Eutrope Fabre, *ouv. cité*.

douce. Aussi entretenait-elle la paresse naturelle à l'homme. Telle est sans doute une des raisons qui ont empêché le paysan de sortir plus vite de la médiocrité. Les plus ambitieux s'étaient à peine constitué une propriété de 4, 5 et 6 hectares, qu'ils donnaient une partie de leurs champs et de leurs vignes à des colons ou métayers; ou même ils renonçaient à tout travail manuel. C'est le cas d'Eutrope Fabre.

Sa borio rapportait bon an mal an 132 l. t. Supposons-la louée à des métayers, qui gardent pour eux la moitié des produits. La part de Fabre revient à 66 l., et, si nous défalquons les censives, à 60 l. net. C'est là, nous verrons autre part, le budget d'un petit bourgeois terrien au temps de François Ier. Eutrope Fabre a mis moins de vingt ans à se constituer un capital foncier; il est arrêté par la mort, à la fleur de l'âge. S'il avait vécu encore vingt ans, il aurait laissé une honorable succession. Nous le sentons mordu par le désir de s'enrichir, de s'élever; il est du petit nombre des ouvriers agricoles que commence à stimuler l'ambition. C'est que les conditions sociales sont en train de changer pour les paysans. Leur vie est restée longtemps murée par les barrières des classes; mais, depuis Louis XI, deux moyens leur sont offerts pour sortir de leur médiocrité : l'instruction d'abord, qui facilite l'entrée dans l'Église et dans les carrières libérales, la richesse qui ouvre les rangs de la bourgeoisie urbaine, et même de la noblesse par l'acquisition de seigneuries.

IV

N'oublions pas qu'Eutrope Fabre a débuté dans la vie comme fermier de biens d'Église. La condition de fermier est avantageuse. A la différence du paysan, il ne possède pas la terre censitaire. Les revenus qu'il en retire doivent donc être diminués des charges de loyer. Or les prix du fermage sont de 1 l. 10 s. et 1 l. 15 s. à l'hectare vers 1540[1], et la rente se capitalise assez généralement au taux de 5 p. 100 au XVIe siècle. Un fermier

1. Il s'agit ici du cas d'Eutrope Fabre.

qui aurait loué la borio de Fabre devrait donc une redevance annuelle de 13 l. 5 s., indépendamment des charges censitaires qui s'élèvent à 5 l. environ. Les bénéfices nets de son domaine se monteraient à 112 l. environ. Les mêmes raisons qui ont poussé le paysan à renoncer lui-même au travail, porteront le fermier à louer lui-même ses terres; et, sans autre souci que celui de surveiller la culture de ses colons, de veiller au partage équitable des récoltes et des fruits de sa ferme, de conduire sur le marché au moment opportun les grains et les vins que ses métayers auront conduits eux-mêmes dans ses greniers, ou dans ses caves, il pourra compter pour entretenir sa famille sur un budget annuel de plus de 45 l. t. S'il est plus ambitieux il affermera une autre borio. Il réalisera des économies; il se hâtera de les placer en fonds de terres; il se constituera parcelle par parcelle un petit domaine à lui; et il deviendra, s'il administre bien ses affaires, un paysan aisé; ses fils continueront son œuvre de conquête territoriale, et entreront peut-être par le mariage dans les rangs de la bourgeoisie.

Le fermage est donc avantageux; comme le contrat est à long terme, il devient pour son détenteur une « valeur commerciale », qu'il peut aliéner à bons deniers comptants. Cette valeur semble estimée à 3, 4 ou 5 fois le revenu annuel qu'elle donne. En 1472, une dîme qui rapporte 20 l. a été payée sur saisie de biens 60 l. L'héritier attaque la vente « pour cause de déception d'une moitié du juste prix ». La dîme vaudrait, en faisant une part d'exagération aux réclamations du plaignant, 100 l. environ[1]. Jean Dubois a pris en 1429 à titre perpétuel des religieux du Perray une ferme de 30 s. t. de rente. Il cède bientôt la baillée à Gervais Fichet, à charge pour celui-ci de continuer la rente à l'abbaye, et de lui verser une indemnité de 90 sols[2]. Odon d'Escorcheville a pris en perpétuelle emphytéose des religieux de Saint-Vincent le ténement de la Personnière, moyennant une rente de 23 s. Son héritier cède le contrat pour le prix de 4 l. comptants, comme indemnité, et à charge

1. Arch. de la Sarthe, H. 802.
2. *Id.*, H. 1075.

pour le preneur de servir la rente aux religieux[1]. La métairie de la Bretèche est affermée à titre perpétuel pour 61 s. 4 d. Le fermier aliène la baillée aux Jacobins pour la somme de 38 l. t. « à la condition d'être participant aux prières du couvent », et à charge pour les moines de payer la rente de 61 s. 4 d.[2]. Voici le cas d'une ferme plus importante; la rente est de 20 l. 8. s. 9 d. Le fermier est sans doute un gros bourgeois, qui brasse des affaires « agricoles ». Semblable au grand entrepreneur, qui se débarrasse sur des sous-traitants du soin d'exécuter la besogne par lui entreprise, il prend à bail un grand domaine, qu'il loue à un sous-fermier, cueillant son propre bénéfice sans autre souci que celui d'avoir conclu l'affaire. Le sous-fermier est ici Fleury-Bataille, laboureur à Ecorpain ; il s'engage à payer la rente de 20 l. 8. s. 9 d., et en outre à servir au fermier une *redevance annuelle de 60 l. t.* Le fermier, sans *aucun travail*, cueille de la terre un revenu trois fois supérieur à celui du propriétaire *censitaire*, pour ne pas parler de celui du propriétaire féodal qui est minime. Le sous-fermier lui-même ne doit pas avoir conclu une mauvaise affaire. Ainsi la terre est assez généreuse pour faire vivre deux classes de rentiers, le rentier féodal et le rentier censitaire, pour engraisser des intermédiaires fermiers et sous-fermiers, et pour nourrir enfin l'ouvrier agricole.

L'apparition de ces intermédiaires, de ces gérants de la terre aux xve et xvie siècles, est grosse de conséquences sociales. Ces fermiers et sous-fermiers sont des entrepreneurs capitalistes qui prennent une grosse part des bénéfices agricoles au détriment de l'ouvrier des champs, véritable prolétariat, dont la condition ne fera qu'empirer sous l'ancien régime. Tandis que le prix de la terre censitaire est monté du xe au xvie siècle de 9 d. à 132 sols, le capital-travail, nous l'avons vu, s'élevait seulement pendant le même temps de 2 s. à 45 s. ; le capital-terre devenait 150 fois plus grand, et le capital-travail 23 fois seulement. Le travail mécanique n'a pas absorbé la plus-value qu'il a donnée aux champs. Le laboureur tient la charrue

1. Arch. de la Sarthe, H. 263.
2. *Id.*, H. 1168.

ou la faux, non seulement pour le seigneur et le propriétaire censitaire, mais encore et surtout pour l'entrepreneur qui gère les domaines de capitalistes oisifs.

Ces fermiers, assurons-nous-en, ne se recrutent pas uniquement parmi les paysans aisés. Il est aussi bien « porté » au xve et au xvie siècle de tenir une ferme, que de gérer sa propriété. Aussi voyons-nous le fermage recherché non seulement de petits clercs, comme Eutrope Fabre, mais encore de curés, de chanoines, mais encore de médecins, d'avocats, de magistrats, mais encore de gros bourgeois et de bourgeois nobles. Le fermier de la Grosserie, à Ecorpain, qui sous-loue la terre à Fleury Bataille, n'est autre que honorable Pierre Hubert, sieur de la Hallerie. La métairie de la Bretèche est baillée à titre perpétuel à noble homme Berruyer, sieur de Saint-Germain; celle de la Guillotière l'est à un avocat au Présidial du Mans, qui la cède lui-même à Pierre Tahureau, écuyer, seigneur de Chesnay[1].

Ces gros fermiers bourgeois, nous les avons vus passer des contrats avec des sous-traitants, qui sont le plus souvent, cemme le laboureur d'Ecorpain, des paysans aisés. Ceux-ci ne travaillent pas eux-mêmes la terre; tout au plus se réservent-ils autour de leur maison un lot de champs, de prés, de bois et de vignes qu'ils font travailler par leurs domestiques. Le reste est donné à des ouvriers agricoles. Ce sont de petits paysans, ou de simples journaliers. Ils prennent la tâche à forfait, et cela surtout pour les bois et les vignes. Le plus souvent ce sont des colons ou bordiers; ils habitent la ferme, et reçoivent du propriétaire tout ou partie du cheptel et du matériel agricole. Quand ils n'ont pas les avances nécessaires, ils exploitent la métairie en salariés, recevant une rémunération fixe en nature et en espèces : c'est le cas de Jean Coutard[2]. Ce mode d'exploitation serait le plus avantageux pour le fermier; mais il requiert de lui une surveillance continuelle, et le choix d'un homme de confiance. Aussi préfère-t-il s'adresser à des labou-

1. Arch. citées, H. 9, 1167, 1168.
2. *Rev. des Pyrénées*, t. VI, p. 599.

reurs qui peuvent faire les avances de leur travail, en attendant la récolte; il leur donne ses terres, en leur assurant une part dans les produits, ou en leur demandant une redevance annuelle fixe. Le plus souvent, gérant et métayer se partagent bon an mal an la récolte.

Au XIIIe siècle la part du métayer était peut-être des trois quarts, tout au moins des deux tiers[1]; elle n'est plus que de la moitié au XVe siècle; et elle tend à diminuer au XVIe siècle. Le fermier devient de plus en plus exigeant. Le métayer n'a pas la force de se défendre : d'abord les frais de contrat sont mis à sa charge; ils s'élèvent à 1 l. et à 3 l. 3 s. 4 d.; or le contrat se renouvelle souvent chaque année, au plus tous les trois ans[2]. Puis le contrat stipule que le bordier doit la moitié de la semence, et même toute la semence[3]. Quand il ne peut en faire les frais, le fermier la lui fournit, mais il se paye à la Magdeleine suivante. Le bordier doit porter le grain à la borio; le fermier donne un homme pour le blé, et paye les journées, mais le colon assure la nourriture; ensuite la part du fermier doit être portée à son domicile. Le contrat stipule le partage à moitié de tous fruits; mais de nouvelles charges s'ajoutent peu à peu au cours du XVIe siècle. Le métayer des Pâtis à Toué doit en outre 18 chapons, 12 poulets, 3 poids de beurre et divers charrois[4]. Le métayer de la Cochardière doit en plus 12 chapons, 16 poulets, 2 poids de beurre salé, des œufs frais et chaque cinq ans 5 aunes de toile, 1 livre et demie de duvet, 2 livres de plumes, et 1 livre de cire[5]. Le travail reçoit une rémunération chaque jour limitée. Le capital l'exploite[6]. L'ouvrier agricole mange rarement du pain de blé, et moins souvent encore de la viande; il se nourrit de galettes de seigle, de sarrazin ou de maïs. Pendant ce temps le fermier « pantagruélise ».

1. Archives de la Sarthe, H. 282.
2. *Livre de raison* de l'Albigeois. Introd., p. 195.
3. Contrat de bail de Jean de Paulhe, *Livre de raison* d'un bourgeois de Gailhac. (Arch. dép. du Tarn.)
4. Arch. de la Sarthe, H. 377.
5. *Id.*, H., 530, 531.
6. Le mot semblerait bien dur à un bourgeois du XVIe siècle!

IV

HISTOIRE DE LA TERRE AU MOYEN AGE (*Suite*)

LES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES; L'INSTABILITÉ DE LA VIE; LES QUALITÉS REQUISES POUR RÉUSSIR; COMMENT LE PAYSAN SE RUINE.

I

Il n'est pas étonnant de voir apparaître, à la fin du moyen âge, un état-major puissant et riche dans l'armée du travail. Il est plus étonnant qu'il ait mis sept siècles à se constituer. C'est que la vie du laboureur ne chemine pas sur des routes toujours faciles. L'homme fait des avances à la terre sans jamais être sûr du remboursement. Le sol s'ouvre volontiers au soc de la charrue, il recueille joyeusement la semence, toujours prêt à la féconder dans la limite de ses forces. Mais son œuvre demande l'action bienfaisante de l'eau et du soleil. Or le ciel dispense capricieusement ses dons; tantôt avare, tantôt prodigue, il se montre parfois hostile. Des pluies immodérées, ou des chaleurs excessives, des froids intenses ou des gelées tardives, l'orage et la grêle dévastateurs, sans parler des insectes voraces, menacent à tout instant l'herbe des prés, les semences des champs, les bourgeons des arbres et des vignes, compromettent la récolte des foins, la moisson des blés et la cueillette des vendanges. Toujours anxieux du lendemain, le paysan vit dans une espérance mêlée de crainte. Chaque soir et chaque matin, il interroge le ciel pour pénétrer ses desseins bienveillants ou hostiles, et sa joie est complète le jour seulement où il a engrangé ses foins et ses blés, et encuvé ses vendanges.

Les livres de raison nous ont transmis l'écho de ses craintes et de ses espérances. Claude Haton nous permet de suivre, année par année, l'histoire de la terre de 1554 à 1582[1], dans la région de Provins.

1554. Année abondante en vins et en grains. Denrées abondantes sur le marché.

1556. Grande sécheresse : peu de pluie du Vendredi-Saint à la Toussaint, sauf le jour de la Fête-Dieu. Année hâtive, mais peu abondante.

1558. Grains et vins en abondance, bas prix des denrées.

1562. Saisons irrégulières, été au printemps, automne en été, et hiver en automne. Année peu productive.

1564. Année de pluie; les grains germent aux champs pendant la moisson.

1565. Bonne année en grains; les vins sont mauvais.

1566. Cherté des grains et des vins.

1568. Le grain est à bon marché; les vignes sont gelées, le vin est cher.

1569. Cherté du blé; peu de vins.

1570. Peu de vins et de fruits.

1572. Gelées de février et neiges; les arbres fruitiers et les vignes sont gelés.

1573. De fortes gelées, et des neiges abondantes en décembre 1572, ont compromis les fruits de la terre. Le printemps est froid; gelées blanches fin avril. Peu de vins; peu de gerbes, mais grenaidon considérable.

1574. Les vignes ont gelé en avril; les grains ont séché dans l'épi.

1675. Peu de fruits par suite de gelées en février, mais abondance de grains et de bons vins.

1576. Les bourgeons des vignes et les seigles sont gelés par les gelées blanches du 20 avril au 8 mai.

1577. Vendanges peu abondantes.

1578. Gelées de mars compromettent les récoltes; gelées d'avril, les arbres fruitiers sont perdus. Sécheresse excessive de l'été; peu de grains, les raisins sont rôtis. Denrées chères. La sécheresse ne cesse que le 1er novembre.

1579. Les grains germent aux champs. Vendanges tardives, mais très abondantes.

1. *Mémoires*, cités.

1581. Été favorable. Vendanges assez copieuses.
1582. Été pluvieux : beaucoup d'orge et d'avoine, peu de froment. Automne très pluvieux ; vins très médiocres.

Les années d'abondance et les années de disette s'entremêlent aux années médiocres avec un caprice décevant. Pour comprendre toutes les angoisses de l'homme à cette époque, il faut se rappeler les conditions économiques du marché. Les routes sont mauvaises, rares et peu sûres. Des bandes de pillards parcourent les champs, surtout aux heures troubles de l'histoire, et rançonnent sans pitié les marchands. Les Aymerigots ne vivent pas seulement au temps de Froissard, mais ils désolent fréquemment les xve et xvie siècles. Les transports se font par caravanes sur des charrettes ou à dos d'ânes et de mulets; ils sont coûteux, et seuls les objets de luxe, les draps, les étoffes de soie, les épices, les produits pharmaceutiques, les objets d'art, les vins renommés font l'objet d'échanges sur les marchés lointains. Les denrées agricoles se consomment sur place, le marché se restreint pour elles à la ville voisine; dans des circonstances critiques les approvisionnements se font de « pays » à « pays ». Mais les fléaux qui s'abattent sur la terre se localisent rarement dans une région, et s'étendent souvent à toute une province et parfois au delà. Les approvisionnements deviennent alors difficiles et ruineux. Aussi chaque « pays » est-il amené à se faire le banquier de ses blés, de ses vins, de ses fruits; et la politique constante des seigneurs d'abord, des conseils de ville ensuite a été d'entraver la libre exportation et par suite la libre importation des denrées. Des fraudes fréquentes se produisent, mais les ordonnances municipales renouvellent les prohibitions. Quand les Grands Jours s'établissent à Angers en 1538, le chancelier Poyet *prie instamment le Conseil de Ville* d'acheter en leur honneur « des vins d'Orléans, de Gascogne et de Verron, parce que MM. de la Cour boivent plus communément des vins clérets ». Les blés font l'objet des mêmes mesures prohibitives. Ils ont l'entrée libre dans la ville; mais il est défendu d'en acheter en vert, et ailleurs qu'au marché. Des ordonnances royales en autorisent le transport de

paroisse en paroisse, de ville en ville dans toute l'étendue de la province; mais on laisse difficilement entrer les convois du dehors. Les marchands et les voituriers qui passent à la Pointe et aux Ponts-de-Cé doivent faire déclaration au greffe de l'Hôtel de Ville des blés qu'ils transportent. Quand les échevins du Mans veulent faire passer à travers le pays d'Anjou les convois qu'ils amènent de Nantes, le roi est obligé d'intervenir auprès du Conseil de Ville d'Angers pour en obtenir l'autorisation [1]. On espère, par ce système protectionniste, assurer l'approvisionnement du marché. Tel est du moins le préjugé de la foule; et les riches propriétaires l'exploitent pour écouler facilement et à des prix rémunérateurs leurs denrées.

Cette politique économique entraîne, comme conséquences inévitables, des fluctuations énormes dans les prix des vivres et aussi encourage les tentatives d'accaparement du marché.

II

L'année a-t-elle été bonne? Le marché regorge de grains et de vins; les prix baissent. Mais voici des pluies abondantes à l'automne; la terre se prête mal au labour et aux semailles. L'émotion gagne les habitants. Les grains sont serrés dans les greniers, et les vins dans les caves; la hausse s'accuse. Les froids de l'hiver sont-ils excessifs? Le printemps est-il attristé de gelées blanches? L'été et l'automne sont-ils ou trop humides ou trop secs? A chaque menace du ciel, le marché s'alarme. En 1523, à Paris, des gelées d'automne ont grillé les blés en terre, et les fruits des jardins : première hausse des denrées; on sème à nouveau le blé et les légumes; l'espérance renaît et la baisse se produit. A Pâques, les craintes reviennent : les blés ne profitent guère dans les champs. Alors les grains qui se vendaient 21 sols le setier montent brusquement à 4 l. 10 s., pour atteindre 5 l. en juillet [2]. A Pâques 1529, le blé valait

1. Arch. d'Angers, BB, 19, 13, 14, 15, 18, 19, 21, 46, 57, 22, 86, 89. HH, 29, CC, 17.

2. *Journal* d'un bourgeois de Paris, p. 186 et 206.

12 s. 6 d. le boisseau sur le marché de Rouen ; à la Pentecôte il a passé à 22 s. 5 d. [1]. En 1391, une baisse énorme s'était produite dans la même ville d'un marché à l'autre, du 19 au 25 juin. La municipalité s'émut; une enquête fut faite. Guillaume Crespin et Jean Le Geai, mesureurs de grains, vinrent affirmer sur la foi du serment devant les échevins, que l'avant-dernier vendredi le muid de blé avait valu 27 l. t., et que le dernier vendredi il était tombé à 22 l. t. [2] A Paris, en 1521, les prix descendirent brusquement de 6 l. à 4 l. 10 s., pour remonter brusquement à 6 l. 15 s. [3].

Ce sont là les fluctuations ordinaires. Mais le ciel se joue parfois avec une ironie cruelle des calculs de l'homme. Les années mauvaises succèdent aux années médiocres. Les réserves s'épuisent, les marchés se vident, la disette s'abat sur le pays. Alors les denrées atteignent des prix inabordables, pour retomber lourdement à la première abondance de récoltes. En 1427 « les blés et autres biens furent si chers dans toute la France, que ce que l'on avait coutume de payer 4 s. montait à 40 s. et au-dessus [4]. En 1432, on avait vu une hausse semblable. En 1430, le setier se vendait à Paris 72 s., et en 1419, les chanoines de Notre-Dame l'avait payé 54 s. parisis [5]. En 1493, le conseil de ville d'Avallon taxa le pain suivant le prix des denrées, et le bichet qui se payait au plus bas prix 5, 6 et 7 gros, pouvait valoir 26, 27 et 28 gros [6]. A Cambrai, les prix du blé oscillent entre 4 s. 6 d. et 25 s. le mencaud [7] (1513). Il y eut grande disette au pays de Normandie en 1521 : le blé se vendit à Rouen 4 l. et jusqu'à 6 l. 10 s. la mine; l'année suivante, les prix tombèrent à 12 s. [8]. La différence peut aller d'une année à l'autre du simple au décuple, et même davantage. Rien de

1. Chronique de Rouen, p. 133.
2. Léopold Delisle, *Les classes agricoles en Normandie*, p. 602.
3. *Journal* d'un bourgeois de Paris, p. 96-97.
4. Dupin de Saint-Maur, cité par d'Avenel. *Ouvrage mentionné.*
5. Cf. d'Avenel, *ouv. cité.*
6. Archives d'Avallon, BB, I. — Le gros vaut 20 d.
7. Arch. de Cambrai, AA. 101. — Le mencaud correspond au bichet ou au boisseau.
8. Chron. de Rouen, p. 124-125. — Cf. *Journal de Paris*, p. 96-97.

plus troublant que ces oscillations continues et excessives dans les prix des denrées. Suivons-les de 1356 à 1360 à Albi. Le setier de blé s'y vendait :

En 1356,	janvier	25 s. et 32 s.
—	février, le 6	8 s. 6 d.
—	— le 20 . . .	9 s.
—	mars	9 s. et 11 s.
—	novembre, le 15 . . .	20 s.
—	— le 19 . . .	11 s.
En 1357,	janvier, le 31.	15 s.
—	février.	10 s.
—	mai.	14 s. et 20 s.
En 1358,	de février à septembre.	La hausse est continue.
—	septembre	60 s.
—	octobre	24 s.
—	décembre	Hausse.
En 1359,	janvier	Hausse.
—	février.	64 s.
—	mars	32 s.
—	décembre	21 s.[1].

Que penseraient aujourd'hui nos populations des campagnes et des villes, si elles assistaient à de pareilles variations dans le prix des denrées ! De quelles angoisses et de quelles misères la lecture de ces chiffres n'éveille-t-elle pas le souvenir ! Les considérations du précédent chapitre semblaient nous transporter à l'âge d'or de la terre, et voici que le moyen âge, vu sous un autre jour, nous apparaît comme un âge de fer.

Aux fluctuations des blés s'ajoutent les fluctuations de la monnaie. C'est que la monnaie est elle-même une marchandise, elle suit les destinées des autres marchandises, et de la plus importante de toutes, le blé. Le blé d'ailleurs, plus encore que le numéraire, est une monnaie, à une époque où l'or et l'argent sont rares, où les paiements se font surtout en nature, où l'on rémunère en grains et en vins le travail du tailleur, du forgeron ou du cordonnier, les services du chirurgien, du médecin et de l'apothicaire, où l'on solde en grains et en vins la note du drapier, du mercier et du chaussetier. Le marché des

1. Arch. d'Albi, H. II. 3.

blés et le marché de la monnaie sont par suite étroitement solidaires au moyen âge. De là des oscillations passagères, des écarts de marché à marché, dans les cours de numéraire. L'époque la plus troublée fut peut-être celle de Jean le Bon (1350-1364). Le marc d'argent valut :

En 1350.	5 l. 5 s.
En 1351.	12 l.
En 1352.	4 l. 5 s.
En 1353.	12 l.
En 1354.	4 l. 4 s.
En 1355.	18 l.
En 1359.	102 l.

Les archives d'Albi (Sér. HH. 3) sont encore plus précises sur l'histoire de l'écu d'or de 1355 à 1360. Indiquons seulement les principales variations :

En janvier	1356,	il vaut	70 s.
Le 6 février	—	—	15 s.
Le 15 novembre	—	—	60 s.
Le 19 novembre	—	—	20 s.
En septembre	1358,	—	44 s.
En octobre	—	—	20 s.
En février	1359,	—	44 s.

Singulière époque que celle où une monnaie peut en quatre jours passer de 60 s. à 20 s., et en quelques semaines tomber de 70 s. à 15 s. ! Mais ce sont là des temps de crises exceptionnelles. Pour être moins sensibles à l'ordinaire, les variations sont fréquentes et troublent les conditions du marché. Les receveurs des villes se plaignent des pertes qu'ils éprouvent au change[1] ; il est vrai qu'ils ne se plaignent pas des profits qu'ils réalisent.

Ces variations atteignent les contrats à long terme. Souvent, en effet, les contrats stipulent le paiement d'une somme déterminée en une monnaie également déterminée. Tant de livres et tant de sols seront acquittés en florins, en réaux d'or, en écus d'or, en saluts d'or. A l'échéance, la monnaie réelle stipulée

1. Arch. de Nantes, de Périgueux.

a changé de valeur, et l'un des contractants se trouve lésé. Que de discussions, que de contestations, que de procès sont nés de cette cause! que de brouilles entre amis et que de différends familiaux en sont sortis[1]! A Rouen, le marc d'argent vaut 6 l. en 1390, et 7 l. 10 s. en 1440[2]. Le florin d'or vaut 1 l. en 1359, et 18 s. 2 d. en 1390[3]. Les cours du franc d'or sont successivement de 17 s. 10 d. en 1380, de 14 s. 7 d. 1/2 en 1390, de 20 s. en 1399, de 22 s. 6 d. en 1405, de 30 s. en 1446. Le réau d'or valait 18 s. 10 d. en 1389 et 30 s. en 1445[4]. L'écu à la couronne s'avance de 22 s. 6 d. en 1390 à 36 s. en 1514, et le salut d'or de 29 s. 2 d. en 1432 à 30 s. en 1448[5]. Suivons le prix de l'écu d'or de 1356 à 1516 :

En 1356, il vaut		16 s.	8 d.	— Arch. Sarthe, H. 760.
— 1410,	—	22 s.	6 d.	— — — H. 594.
— 1435,	—	33 s.	4 d.	— Arch. Périgueux, année 1435
— 1447,	—	27 s.	1 d.	— — Cordes CC. 261
— 1448-1456,		30 s.		— — Sarthe H. 1053
— 1458,	—	35 s.		— — — H. 493
— 1460,	—	32 s.	1 d.	— — — H. 1055
— 1471,	—	27 s.	6 d.	— — — H. 412
— 1474,	—	27 s.	6 d.	— — — H. 802
— 1480,	—	1 l. 12 s.	6 d.	— — — H. 1055
— 1486,	—	1 l. 15 s.		— — Angers, p. 407
— 1492,	—	1 l. 12 s.	1 d.	— — Sarthe, H. 479, 1055
— 1499,	—	1 l. 15 s.		— — — H. 579
— 1503,	—	1 l. 15 s.		— — — —
— 1511,	—	1 l. 16 s.	10 d.	— — — H. 823
— 1516,	—	2 l.		— Isambert, lettres royales, 6 mars, n° 44.

Les cours de l'écu d'or sont devenus hors de proportion avec sa valeur monnayée; le roi François Ier le retire de la circulation et procède à l'émission du nouvel écu ou écu soleil. Celui-ci pèse 64 grains[6], son titre est de 944 p. 1 000[7]. Émis au cours de

1. Arch. de Dijon, Actes des tabellionnages, B.
2. Arch. de la Sarthe, H. 660.
3. *Id.*, H. 732.
4. *Id.*, H. 1035, 699, 685. Arch. de Douai. CC. 718.
5. Arch. de la Sarthe, H. 1052-1053.
6. Le grain est de 0g,044.
7. Isambert, lettres royales, U, 44.

2 l. t., il sera lui-même emporté au torrent de la vie économique, et nous le trouvons sous Henri IV à 3 l. t.[1].

Ici se pose un problème que nous ne pouvons éviter. Nous avons toujours traduit en monnaie idéale, c'est-à-dire en livres, sols et deniers tournois, les prix des objets pour les comparer entre eux d'une époque à l'autre. Or la même somme de livres, sols et deniers n'était pas payée aux diverses époques avec la même quantité de monnaie réelle en or et en argent. La vérité ne demandait-elle pas de traduire à chaque époque en monnaie réelle la valeur nominale des objets, en prenant comme étalon le franc actuel qui correspond à une masse déterminée d'or? — En réalité la monnaie réelle est une marchandise, elle a oscillé dans ses cours comme toute marchandise, et son mouvement général a été une marche en avant par rapport à la monnaie nominale. Supposons deux bateaux d'inégale vitesse partis en même temps du même point du rivage. On peut à des moments donnés se demander la distance qui les sépare l'un de l'autre; mais pour obtenir la distance réelle que chacun d'eux a parcourue, il faut déterminer l'intervalle qui les sépare chacun de la côte. Ici le point de départ fixe, c'est la monnaie nominale, c'est le prix exprimé en livres, sols et deniers tournois. Dire que le journal de terre a passé de 9 d. vers 1080 à 132 sols en 1480, c'est mesurer exactement la progression réelle des cours de la terre. Mais on peut aussi — et c'est un autre problème — se demander à quelle masse respective de numéraire or ou argent correspondait la valeur de 9 d. en 1080, et celle de 132 s. en 1480. On compare alors deux objets réels et changeants par rapport à un autre objet lui-même réel et changeant[2].

III

Les fluctuations du marché, et les incertitudes de la récolte donnaient à la vie un caractère singulièrement instable. Malgré

1. Deux *Livres de raison* de l'Albigeois, p. 305.
2. Cf. d'Avenel, *Histoire de la propriété*.

tout, le jeu des forces économiques finit par s'équilibrer, et la terre, en somme, fournit à l'homme une « moyenne » de récoltes presque constante. Mais cette moyenne s'établit sur un nombre variable d'années. Tantôt elle se fait en deux ou trois récoltes; tantôt l'histoire des sept vaches grasses et des sept vaches maigres se renouvelle. La période de 1554 à 1564, par exemple, marque une ère de prospérité agricole. En 1554 et en 1558, les récoltes en blés et en vins sont très abondantes, et les vivres sont à si bon compte « qu'un homme en un jour n'eût su dépenser en pain et en vin plus de 18 d.[1] ». Sous le règne de Henri II, écrit Claude Haton en 1559, il faisait bon vivre en France; toutes denrées étaient à bon marché; seuls le grain et le vin renchérissaient certaines années plus que d'autres, mais sans atteindre des prix excessifs. En treize ans, il y eut seulement trois années mauvaises et le froment n'a pas valu un plus haut prix que 14 à 15 s. le bichet, se maintenant à 5 sols les années communes. La queue de vin valait d'ordinaire 40 à 50 s. t.; si elle atteignit parfois jusqu'à 24 et 25 l. t., elle passait en général pour chère à 8 l. t. les années médiocres[2]. Le clerc de Provins est encore plus optimiste en 1562 : « Les gens des villages sont riches et pleins de biens..., pleins de volailles et de bestiaux[3]. » Alors survint la crise. La période de 1564 à 1574 compte cinq à six années mauvaises, deux médiocres. Il y a seulement trois années bonnes; encore, si l'année 1567 est excellente, il se trouve qu'en 1565 les blés sont beaux, mais les vins détestables, et en 1573, la grenaison est considérable, mais il y a peu de gerbes, et peu de vins; les fruits des jardins et des arbres ont péri sous les gelées blanches du printemps. D'ailleurs les années mauvaises ne se succèdent pas ici trop nombreuses; mais il est des périodes plus troublées. De 1529 à 1534, la France connut jusqu'à cinq années consécutives de prodigieuse sécheresse[4].

1. Claude Haton, *Mémoires*, t. I, p. 96.
2. *Id.*, p. 113.
3. *Id.*, p. 279.
4. *Journal* d'un bourgeois de Paris.

L'économie doit prévoir au delà de l'année courante, elle doit régler les dépenses, non pas sur les recettes de l'année écoulée, mais sur celles de l'année « moyenne ». La sagesse consiste à épargner beaucoup aux années d'abondance, à épargner encore aux années moyennes, à se constituer un compte réserves assez fort pour faire face à tous les chocs de l'imprévu. Cette épargne doit se faire en nature; et chacun doit se constituer son propre banquier de blés et de vins. Malheur à qui consomme d'une année à l'autre les récoltes de ses champs! Malheur aussi à qui réalise en espèces ses denrées aux années d'abondance. Le blé qu'il aura vendu 4 s. il le payera 20 s., 40 s. et jusqu'à 60 s. aux années de disette. En quelques mois il dévorera les économies de plusieurs années de travail. La semence de ses terres lui coûtera à elle seule deux ou trois récoltes. Malheur encore au paysan laborieux, qui sera surpris par la destinée impitoyable avant d'avoir eu le temps de se constituer un capital-réserves suffisant; il se précipitera dans l'emprunt, hypothéquera ses biens. La ruine le guette.

Rien de plus dramatique que ce spectacle de l'homme aux prises avec les forces économiques, tantôt broyé par elles, tantôt seulement ployé à terre, et se redressant grâce à son courage et à sa ténacité. André Larroque, paysan de l'Albigeois, a dû, à la suite de mauvaises annés[1], emprunter au marchand Masenx; en 1539 il n'a pas encore soldé sa dette, et pour satisfaire son créancier, il lui fait une pension de trois cartières de blé sur sa terre de Saint-Germain. Trois ans après, il n'a pas encore pu se libérer; bien plus, la dette s'est grossie des intérêts; il doit 4 setiers de blé de rentes arriérées, 1 cartière de vesces, 1 barrique de vin, 1 barrique; le montant s'élève à 17 l. 2 s. 6 d. Masenx multiplie ses réclamations; la situation du paysan est chancelante, le marchand veut consolider sa créance. Larroque, traîné devant un notaire de Gailhac, signe un billet à Masenx. La même année, en décembre 1538, il emprunte encore 1 setier de blé qu'il paye 3 l. 3 s. 4 d.;

1. Voir plus haut, sécheresse de 1529 à 1534.

1539 arrive : la récolte n'est pas bonne. Le billet reste impayé; Masenx consent à le renouveler. L'année 1540 est encore déplorable. Larroque a peine à servir les intérêts. Il doit 3 cartières de la rente de 1539. Masenx réclame; un arrangement est conclu. Le paysan s'engage à payer en espèces l'année suivante la valeur de 3 cartières au cours du jour. Or le setier vaut sur le marché 13 l. 13 s. 4 d., alors que son prix moyen est de 3 l. Du coup la dette est plus que quadruplée. Heureusement les années 1541, 1542, 1543 et 1544 sont bonnes; Jean Larroque désintéresse Masenx. Il arrache ses terres aux griffes du marchand. Son énergie, sa ténacité l'ont sauvé de la ruine où il coulait[1].

Jean Larroque avait été surpris par les années mauvaises sans un fonds de réserves suffisant, soit qu'il ait été imprévoyant, soit qu'il n'ait pas eu le temps de le constituer. Il a eu pour dernière ressource le capital-terre qu'il avait reçu peut-être de ses pères, et la chance d'une série de bonnes récoltes l'a favorisé au moment où ce dernier rempart s'ébranlait. Le capital et la prévoyance sont nécessaires au moyen âge pour se maintenir contre l'adversité. Fort de cet appui, on peut affronter les forces hostiles, et diriger la fortune au lieu de la subir.

La politique économique des villes, en entravant la libre importation des denrées agricoles, assurait aux propriétaires l'écoulement de leurs récoltes. S'ils ne cédaient pas à la tentation de les réaliser de suite, ils trouvaient l'occasion de les vendre à des prix rémunérateurs. La récolte était-elle abondante, ils tiraient profit de la quantité ; si les blés et les vins étaient rares, leur valeur était plus grande. Aussitôt les récoltes faites, et les gerbes engrangées et battues, la masse des imprévoyants, poussée par le besoin ou par l'impatience de réaliser, apporte ses grains aux halles, ou cède aux offres du marchand qui vient le « relancer » jusque chez lui. Les prix sont inférieurs. Quand les plus pressés ont vendu, les grains deviennent plus rares sur le marché, et la hausse s'accuse. Les prévoyants se sont réservés.

1. *Journal* de Masenx. — Deux Livres de raison d'Albigeois (*ouv. cité*, cf. introduction).

La sagesse consiste à attendre des cours avantageux pour sortir les blés de ses greniers; la prudence demande aussi de ne pas attendre des cours trop élevés, par avidité de gain. La présomption comme l'imprévoyance fait manquer les bonnes affaires. En 1303, les pitanciers de Saint-Sauveur ont reçu 301 quartiers de froment[1].

20	sont vendus à	16 s.	chaque
25	—	15 s.	—
25	—	14 s. 6 d.	—
25	—	13 s.	—
25	—	12 s.	—
30	—	11 s.	—
40	—	9 s. 6 d.	—
30	—	9 s.	—
20	—	8 s.	—
21	—	7 s.	—

S'ils avaient été moins avides et plus sages, ils auraient pu vendre leurs 301 quartiers de blé à 16 s. ou 15 s., et réaliser le bénéfice de 72 l. t.

Les riches propriétaires, gentilshommes bourgeois ou gens d'Église, en sages administrateurs, tiennent banque de leurs blés et de leurs vins. Tel chanoine, curé de Provins, a deux récoltes de ses prébendes dans ses greniers[2]; Eutrope Fabre, petit clerc de Gaillac, a dans ses caves pour plus de 80 l. t. de vin. En 1644, le 2 mars, les bourgeois de Cambrai détiennent dans leurs seuls greniers de la ville :

67 340 mencauds de blé,
12 550 rasières de secourgeons,
25 000 rasières d'avoine,

et leur consommation hebdomadaire monte seulement à 1 259 mencauds[3]. Ces banquiers de grains et de vins récoltent tous les produits qu'ils vendent, et cherchent à les réaliser au meilleur prix. Suivant qu'ils gardent leurs blés ou les jettent

1. Arch. de la Sarthe (abbaye de Saint-Sauveur).
2. Claude Haton, *Mémoires*, p. 718.
3. Arch. de Cambrai (*Ann.* 1544).

sur le marché, ils influencent les cours. Leurs opérations touchent ainsi à la spéculation. Où s'arrête l'honnêteté? Où commence l'abus? Le bourgeois du XVe et du XVIe siècle est un homme d'affaires positif, sensible aux seuls arguments de l'intérêt et de la stricte justice, et cède peu aux mouvements de la sensibilité. On s'en rend bien compte au ton de ses mémoires ou de son journal intime. Mais quand on le voit aux heures mauvaises profiter de l'extrême détresse du pauvre peuple pour vendre ses denrées à des prix excessifs, ou serrer jalousement dans ses caves et ses greniers une récolte surabondante, on ne peut que trouver simpliste sa conception de l'honnêteté, à laquelle il attache pourtant un si grand prix. En 1573, des gelées d'avril ont détruit les récoltes; en six jours, à Provins, le froment, qui valait de 13 à 14 s. le bichet, — le boisseau, — passe à 24, 25 et 30 s. Aussitôt le marché manque de grains. Les riches escomptent des prix plus élevés. L'émotion s'empare du populaire. Elle devient de l'exaspération et de la colère, quand les blés sont cédés à des marchands forains, et destinés à des bourgs voisins. On se jette sur les acheteurs, on confisque les denrées, la ville est grosse de sédition; des bandes d'artisans et de journaliers parcourent les rues en criant : « Sus aux accapareurs! », vont assiéger la maison du Prévôt, et la maison de ville. Ils menacent les officiers municipaux et les riches, « qui ne veulent pas vendre leur blé, même à 30 s. le boisseau[1] ». Les rancunes politiques alimentent l'effervescence populaire. A Lyon les échevins et conseillers sont accusés de la cherté du blé; on les appelle des accapareurs revendant à gros prix et en cachette, et des larrons dilapidant les finances de la ville. Les mots les plus séditieux et les injures les plus grossières sont criées sur la place du Change[2].

Les riches regardent d'un mauvais œil le menu peuple des artisans et des ouvriers, trouble-fête qui les empêchent de vendre leurs blés et leurs vins au prix qu'ils veulent. Ce sont des agitateurs toujours prêts à bouleverser la ville. Ils les

1. *Mémoires* de Claude Haton, p. 716 et suiv.
2. Arch. de Lyon, BB., 383.

craignent, et, quand ils cèdent, c'est par peur, plus que par pitié. Ils maugréent contre eux, contre l'indulgence excessive des officiers du roi, et des conseillers de ville. Rabelais se fait l'écho de leur dédain et de leurs plaintes, quand il parle du populaire parisien, « tant sot, tant badaud et tant inepte de nature, qu'un bateleur, un porteur de rogatons, un mulet avec ses cymbales, un vielleur au milieu d'un carrefour, assemblera plus de gens que ne ferait un bon prêcheur évangélique ». Le populaire de Paris est en outre si enclin à la mutinerie! « Toute la ville fut émue en sédition, comme vous savez qu'à cela ils sont tant faciles, que les nations étrangères s'ébahissent de la patience des rois de France, lesquels autrement par bonne justice ne les réfresnent, vu les inconvénients qui en sortent de jour en jour. *Plût à Dieu que je susse l'officine en laquelle sont forgés ces schismes et monopoles, pour les mettre en évidence aux confréries de ma paroisse*[1]*!* » Comme ce langage devait aller droit au cœur des bourgeois de 1540! Lors de l'émeute de Provins en 1573, un chanoine et docteur de la ville fut chargé de prêcher le calme au populaire. Il le fit en bourgeois riche « qui a deux récoltes de grains dans ses greniers et qui les voudrait bien vendre à un écu le boisseau. » Il y a, dit-il, dans la ville de Provins, un tas de fainéants qui veulent vivre à bon marché aux dépens des marchands et des propriétaires... La justice a tort de laisser en paix cette racaille de gens... Ces bélitres veulent le blé à bas prix... Il faut les pendre, s'ils s'émeuvent[2]. » Ces dures paroles, lancées dans une assemblée nerveuse, surexcitèrent les passions. Bon gré mal gré, il fallut céder. Les riches prirent peur, et le blé fut taxé à 20 s. le boisseau. Ils conservèrent d'ailleurs leur liberté vis-à-vis des forains, et ne se firent aucun scrupule de leur vendre jusqu'à 50 s. le bichet les grains qu'ils tenaient dans leurs greniers des champs.

1. *Gargantua*, liv. I, chap. XVII.
2. *Mémoires* de C. Haton, p. 716, 719.

IV

Spéculateur à sa manière, le bourgeois se distingue du marchand. Celui-ci est parfois un propriétaire terrien, mais il est avant tout un manieur d'argent. Il achète des blés et des vins pour les revendre à plus haut prix. Il fait systématiquement varier les cours, jouant à la hausse et à la baisse. Ces marchands sont des bouchers pour la viande, des boulangers pour les pains, des hôteliers pour les vins; ce sont des juifs, Cahorsiens ou Lombards, ce sont des changeurs et des orfèvres, ou bien des épiciers, des chaussetiers, des merciers, et surtout des drapiers. Ils détiennent au sein des villes la plus grande partie de l'or et de l'argent. Tel orfèvre de Paris se laisse voler par son serviteur de 8 à 10 000 livres de bagues, joyaux et pierreries, correspondant de nos jours à une valeur de 30 000 à 40 000 francs. Tel marchand à l'enseigne du Pélican, rue Saint-Martin, est riche à 30 000 l. t. (1 200 000 francs)[1]. Tel autre transporte d'un marché à l'autre des draps de soie pour une valeur de 50 à 60 000 l. t. (2 400 000 francs). Outre l'argent que réclame leur négoce, ils ont d'énormes réserves qu'ils font fructifier par le prêt ou par la spéculation[2].

Quand ces immenses capitaux s'abattent sur le marché, ils font à volonté la hausse et la baisse des denrées et de la monnaie. La politique protectionniste des villes est une prime au monopole et à l'accaparement. Nul doute que ces spéculateurs ne se soient syndiqués, à une époque où le groupement est une nécessité pour l'individu. Mais leurs associations sont restées secrètes, espionnées qu'elles étaient par les autorités municipales, sujettes à la dénonciation et exposées à des peines sévères. Toujours est-il que les archives municipales et les mémoires des bourgeois font souvent allusion à leurs visées de monopoles. Qu'ils serrent l'argent de leurs coffres-forts, et la hausse de la monnaie se produit; alors ils convertissent leurs florins,

1. *Journal* d'un bourgeois de Paris, p. 37. (Arch. de Dijon, H. 11237).
2. Arch. de Dijon, B. 11328, 11222, H. 237.

leurs réaux, leurs saluts et leurs écus d'or « en blé et en vins », pour nous permettre cette expression. La monnaie, rentrant dans la circulation, baisse de valeur; alors ils réalisent leurs blés et leurs vins. Quand les denrées arrivent aux halles, leurs agents ou eux-mêmes s'y trouvent les premiers, et enlèvent le gros des marchandises; ou bien ils arrêtent les paysans dès leur entrée dans la ville, avant leur arrivée sur le marché; souvent ils s'entendent avec eux pour faire les cours de la journée; ou bien encore ils vont dans les fermes solliciter les propriétaires, accaparent les grains disponibles et les serrent dans leurs greniers[1]. Ils achètent à la baisse, ils vendent à la hausse. A la moindre alerte, à la première menace du ciel, le peuple se précipite aux approvisionnements. Ils sont les premiers à provoquer, à entretenir l'alarme, comme ils sont les premiers à susciter la confiance et l'espoir pour faire remonter les prix. Eux-mêmes ou leurs agents se tiennent aux halles, dans la salle des Pas-Perdus au Palais de Justice, ou aux abords de la maison de ville. C'est là que les nouvelles se répandent de bouche en bouche, à une époque où le journal quotidien ne va pas trouver chez lui le public; c'est là que se disputent les chances de bonnes ou de mauvaises récoltes, que se préparent les paniques du marché.

Autour des gros marchands s'agite la bande, nombreuse dans les villes et les faubourgs, des revendeurs et des « regrattiers ». Habilement organisés, ils deviennent les intermédiaires nécessaires entre les producteurs et les consommateurs. A Nantes, en 1568, « il est notoire qu'il ne se vend et ne se débite aucunes espèces de marchandise, froment, blé, seigle, avoine, chandelle, suif, bois, etc., qui ne soient regrattées et revendues deux, trois et quatre fois ». « Ils s'entendent avec les premiers vendeurs tant de la ville, que des faubourgs et des des champs. » René Farey amène au marché 4 moutons à 6 et 7 heures du matin; 2 bouchers les lui achètent 10 l. 10 s. t. Ils persuadent au paysan de les vendre 12 l. 10 s.[2].

1. Arch. de Bourges, année 1595.
2. Arch. de Nantes, FF, 54-127.

Le bourgeois déteste, comme le menu peuple, la bande noire des spéculateurs et des regrattiers. Il entend bien vendre ses denrées au plus haut prix; mais il lui semble malhonnête d'acheter pour revendre à un prix excessif. Ces accapareurs s'engraissent aux dépens du pauvre peuple; ils dérangent souvent les calculs des bourgeois. Ils les obligent même à passer par leur intermédiaire pour atteindre la clientèle. Aux heures de disette, quand ils ont vidé leurs greniers, ils sont les premiers à se retourner contre les bourgeois qui serrent dans leurs greniers ou dans leurs caves leurs blés ou leurs vins, et à ameuter le populaire contre eux. A Lyon, ce sont des marchands qui dirigent l'émeute contre la maison de ville; c'est un mercier qui dit et répète sur la place du Change que les échevins et les conseillers sont cause de la cherté du blé; c'est un pelletier qui lance sur les officiers municipaux les accusations les plus injurieuses; c'est un riche teinturier qui les appelle « des larrons que l'on devrait pendre ou jeter à la rivière[1] ».

V

Tel est le caractère de la vie économique, encore au temps de Pantagruel. D'une part, la terre donne des promesses magnifiques; d'autre part, trois forces hostiles s'acharnent contre le paysan : le ciel l'éprouve par l'incertitude de la récolte; le jeu des lois économiques le ballotte aux fluctuations incessantes du marché; le marchand le guette, tout prêt à s'attacher à ses flancs et à s'engraisser du meilleur de sa chair. Seul peut résister aux attaques de ces trois ennemis celui qui s'appuie sur le double rempart du capital prévoyant, et de l'épargne mère du capital. « Ménage, ménage », crie la voix sensée de Pantagruel aux oreilles de Panurge[2]. Laisse à Picrochole l'habitude de dépenser libéralement, sans compter. L'économie est une vertu bourgeoise; c'est elle qui fait et maintient les

1. Arch. de Lyon, BB. 383.
2. *Pantagruel*, liv. III, chap. II.

bonnes maisons. « Toute épargne, en matière de ménage, dira plus tard Nicolas Pasquier à ses fils, est d'un revenu incroyable, et bien loin par-dessus les autres revenus. » Quand Lefèvre d'Ormesson raconte la vie de son père, il aime à rappeler, avec une fierté toute bourgeoise, comment le glorieux ancêtre, à la fin de sa carrière, sut comme président de la Chambre des comptes mener une vie simple, et épargner chaque année 3000 écus sur ses gages[1].

Mais l'épargne est difficile à Panurge, et la France au XVIe siècle est peuplée de Panurges, « achetant cher, vendant à bon marché, prenant argent d'avance et mangeant leur blé en herbe ». Il y en a dans la haute noblesse et dans le haut clergé, débiteurs des marchands et des juifs des villes; il y en a dans la classe moyenne, chanoines et même bourgeois. Tel celui dont parle le bourgeois de Paris dans son journal et qui dévora en quelques années une fortune estimable. Ces Panurges sont heureux de trouver un parent ou un ami riche et généreux, qui les héberge, qui les invite à sa table, s'amuse de leurs joyeux propos ou de leurs malicieuses plaisanteries, et rit de leurs travers et de leurs ridicules, les jugeant parfois « *malfaisants pipeurs, buveurs, bateurs de pavé, ribleurs, mais au demeurant les meilleurs fils du monde* ». Il y a surtout des Panurges au sein de la classe agricole.

Le paysan produit la plus grande partie des objets nécessaires à sa vie. Il moissonne son froment, son seigle, son avoine; il récolte son vin, son cidre ou sa bière; il engrange son foin et sa paille; il cueille ses légumes; il produit son lait, son beurre, ses fromages et ses œufs; il élève ses chapons, ses oies et ses poules; il tue ses porcs, ses moutons ou ses veaux. Il brûle son bois, il habite sa maison. L'hiver, il fabrique la plupart de ses instruments agricoles, et de ses ustensiles de ménage. Pendant qu'il fait un char, un banc, une table ou une écuelle de bois, sa femme et ses filles cardent le chanvre et le lin de ses champs, tissent la laine de ses

1. *Journal* de Lefèvre d'Ormesson.
2. *Pantagruel*, liv. II, chap. XVI.

moutons. Sa richesse est en terres et en denrées; l'argent est rare jusqu'au XVIe siècle. Ses blés, ses vins, ses animaux sont la monnaie courante avec laquelle il paye artisans, journaliers et marchands. Cette rareté du numéraire est un élément de faiblesse pour le laboureur. Il est ménager des pièces de bronze, d'argent et surtout d'or, qu'il tient soigneusement enfermées dans son bas de laine ou dans son coffre. Il est moins ménager de ses grains, de ses vins et de ses légumes. Quand il a du blé dans son grenier, ou du vin dans sa cave, il le sort plus volontiers que l'argent pour se procurer une étoffe tentatrice chez le marchand, un objet désiré chez l'artisan; il hésite moins, les jours ordinaires et surtout les jours de fête, à servir abondamment sa table, que s'il avait à acheter les viandes et les vins chez le rôtisseur ou chez l'hôtelier. Aux années fécondes, il se sent plein d'une joie immodérée devant ses greniers et ses caves pleins. En 1556, dit Claude Haton[1], il n'était question en France que de faire bonne chère, danser, jouer, se gaudir, et prendre du bon temps, tant à la cour du roi, des princes, que dans les *villes et villages*[1]. Oubliant les jours mauvais, il s'obstine à les croire sans lendemain, et il sacrifie à Cérès et à Bacchus.

Plutôt que de renoncer à ses habitudes de bien-être, il emprunte au voisin, il achète à crédit chez le marchand, dans l'espoir de liquider sa dette à la prochaine récolte. En deux ans, un paysan albigeois s'ouvre un compte de 21 livres chez le même créancier[2]. Or 21 livres représentent un capital au XVIe siècle, puisqu'elles suffisent presque aux besoins annuels d'une famille ouvrière.

Ou bien encore, grisé par la joie d'une abondante récolte, le paysan convoite une nouvelle terre. Ses épargnes n'étant pas suffisantes, il l'achète à crédit, ou il emprunte pour la payer. Les Guy de Senouilhac doivent de ce fait 12 l. t. à Dupont. Dupont n'est pas remboursé à l'échéance, et menace ses débiteurs. Ceux-ci s'adressent à Jean Solage, ex-consul de

1. *Mémoires*, chap. XLVIII.
2. *Journal* d'Eutrope Fabre, le *Compte de Loys Scorbiac*, 1532-1534.

Senouilhac, et, pour consolider leur dette, lui constituent une pension de 3 carterées de blé. En 1538, ils sont toujours débiteurs, et dans la gène; l'échéance est sans doute venue; alors ils recourent au marchand Masenx. Masenx se substitue à Jean Solage; bien plus il offre aux Guy de leur venir en aide. Les 12 l. t. d'hypothèque ne représentent pas toute la valeur de la terre, il leur offre 4 l. 7 s. 6 d. d'argent nouveau. Mais le prêt a pris la forme d'une vente à réméré, à l'échéance de quatre ans. Les Guy acceptent le marché; la vente est désavantageuse, mais ils espèrent encore racheter leur terre à temps. Les événements ne justifient pas leur espoir; et le marchand, qui guettait ses débiteurs imprévoyants, s'empare de leur bien[1].

Le paysan n'est pas seulement imprévoyant, il est prodigue. Au xve et surtout au xvie siècle, il sacrifie au goût du luxe. Il recherche les beaux meubles : « Les gens des villes, écrit Cl. Haton, en 1562, sont riches et pleins de biens, bien meublés en leurs maisons de tous meubles, si bien que c'était une noblesse[2]. » Les ustensiles de cuivre commencent à briller dans la cuisine à la place des ustensiles d'étain. Tout à côté pendent des armes bien fourbies : les objets d'art, les bijoux d'or et d'argent, les colliers de perles brillent aux doigts et au cou des femmes. Un vigneron a payé une épée 2 l. (80 fr.) en 1403. Un autre engage (1480) pour un emprunt de 12 l. une courroie d'argent blanc, une bourse de velours noir, un épinglier ouvré de dorures et garni d'argent doré, une patenôtre d'ambre jaune garnie de boutons d'or[3]. Le paysan a surtout l'amour des belles étoffes. Dès qu'il a vendu son blé, son vin, ou sa vache, il court chez le marchand et fait emplette de draps. Le frère d'Eutrope Fabre, Ramon, et son cousin Bernard sont les victimes de ce goût du luxe. Ramon achète, le 8 avril 1528, 2 cannes et 5 pans de drap gris, à 31 s. la canne; il en a pour 4 l. 2 s. 6 d. (plus de 120 francs). En 1530, il a chez Masenx un nouveau compte de 6 l. (180 francs). Aux années

1. Deux *Livres de raison* de l'Albigeois, p. 184-185.
2. *Mémoires*, t. I, p. 279.
3. Arch. de Dijon, B. 11352-11354.

d'abondance, il paye au comptant ses acquisitions. Aux années mauvaises, il achète à crédit. A la fin de 1530, il signe un billet de 7 l. 9 s. L'année 1530 est mauvaise, comme la précédente; il vend sa terre de l'Hôpital pour 3 l. 10 s. Non seulement il consomme vite cette manne, mais il arrondit sa dette. En 1531, il achète encore pour 51 s. 10 d. de drap, et souscrit un nouveau billet. A l'époque des semailles, il emprunte à Masenx pour 33 s. de semence. Les années 1531 et 1532 sont également mauvaises ; il ne peut même pas payer ses censives. Il achète 3 émines de froment, et souscrit un troisième billet de 6 l. 60. Le voici dans la gêne; pour la seconde fois, il vend, en 1532, 3 boisselées de terre; il vit avec les 2 l. 15 s. qu'il en tire. Les récoltes de 1532 à 1538 suffisent à peine à satisfaire ses goûts de bien-être et de luxe; car il n'a pas, à cette date, désintéressé son créancier. Suivent deux années mauvaises en 1538 et 1539; la disette et la famine s'étendent sur l'Albigeois. L'héritage de son frère Eutrope arrive à temps pour le sauver de la ruine. Il n'a même pas l'argent nécessaire pour payer les frais de succession. Masenx n'est pas son seul créancier, mais il le devient en achetant toutes les autres créances; il avance même les censives dues au pitancier de Saint-André. Il se rembourse sur les 80 francs d'argent que laisse Eutrope Fabre à son héritier, mais reste encore créditeur de 2 l. 17 s. Ramon doit le payer à la Noël; pour s'acquitter, il lui vend la terre de Puechausy pour 12 l. t. Les 9 l. 3 s. qui lui restent disponibles sont vite dissipées. Dès 1540, Ramon emprunte 3 l. 6 s. de blé, et il achète pour 50 s. de drap. Nouvel emprunt de 50 s. de blé; il ne peut payer les legs faits par son frère à la table du Purgatoire. Ses récoltes sont engagées, pas d'argent pour travailler ses terres; en 1542, il n'a pas de futailles pour son vin, il contracte en 1543 une nouvelle dette de 10 l., et bientôt une dette de 20 l. En 1546, nouvel emprunt de 3 l. 7 s. 6 d. de blé. La situation devient inextricable. Le marchand, qui le guette depuis longtemps, lui assène le coup de grâce et se partage ses dépouilles. Le voilà comme Jean Roques, condamné

à travailler en colon les terres familiales[1]. Ramon Fabre est le type du Panurge paysan, qui joue avec son amour des dettes jusqu'au moment où il tombe sous les griffes de ses créanciers[2].

Le moyen âge et le XVIe siècle sont l'âge de fer du pauvre et de l'imprévoyant. Aussi offrent-ils le spectacle de chutes lourdes et de ruines effroyables. Comme le dit Rabelais, plusieurs sont « gueux de l'hostiaire », mendient l'aumône « aux portes des églises et des autels », et traînent une vie misérable, qui descendent de bonnes maisons. Par contre, quand l'homme réussit, son élévation est rapide. Des « porteurs de rogatons et de costrets » deviennent de riches possesseurs de terre, et s'élèvent en quelques générations à la plus haute condition sociale[3].

1. Deux *Livres de raison* de l'Albigeois, en partie la très remarquable introduction.
2. *Pantagruel*, liv. III, chap. II, III et IV.
3. *Gargantua*, liv. I, chap. II.

V

HISTOIRE DE LA TERRE AU MOYEN AGE (*Suite*)

LA FORMATION D'UNE ÉLITE DE PAYSANS. COMMENT ELLE ENTRE DIRECTEMENT DANS LA NOBLESSE, OU CONSTITUE LA BOURGEOISIE TERRIENNE DES VILLES. L'AVÈNEMENT DE LA BOURGEOISIE NOBLE.

I

Eutrope Fabre est le type du paysan qui s'élève. Fils de laboureurs aisés au pays de Gaillac, il débute dans la vie comme fermier de biens d'Église, avec la modeste « légitime » d'un cadet, et avec l'instruction d'un clerc, que l'amour de la terre ou une santé délicate a détourné de la vie ecclésiastique ou des professions libérales. En quelque vingt ans, il se constitue le domaine d'un petit bourgeois. Son journal n'est qu'un livre de compte, froid et sec comme un bilan. Mais les chiffres trahissent l'âme de celui qui les a tracés.

C'est un homme d'affaires positif et calculateur, ordonné et méthodique, qui tient minutieusement l'inventaire de ses acquisitions. S'agit-il d'un achat de terre? Il note la contenance du champ, ses limites, le nom des propriétaires voisins, le nom du vendeur, la date du contrat, le prix d'achat, les frais d'actes. S'agit-il de ses meubles? Le plus vil et le plus usé est estimé dans son inventaire. Nous savons dans quelles conditions, à qui et sur quels gages il a prêté; il inscrit les acomptes reçus, balance les comptes soldés. Bien plus, il note les circonstances et les conditions où il a engagé sa servante et son

serviteur. Il s'est engagé à payer à sa servante « 4 livres sans autre chose », ou bien « 3 l. avec une chemise, une bourrasse et un tablier », ou bien « 10 s. avec une cotte de drap de paysan, une paire de chaussures, une paire de souliers deux fois ressemelés, une bourrasse, une chemise, un tablier ». Sa servante a choisi la troisième condition. Eutrope Fabre lui ouvre un compte, où il inscrit les menues dépenses que nécessite l'entretien ou le renouvellement de ce trousseau de domestique. Il a payé pour les chausses 7 s. 1 d., pour les pièces de cuir nécessaires au ressemelage 3 s., pour une robe à la Toussaint 1 s. 8 d., pour les manches 3 s. 4 d., pour les demi-manches 1 s. 10 d., pour le travail du cordonnier (ressemelage) 10 d., et une autre fois 1 s., pour faire arranger une robe 1 s., pour la faire teindre, 2 s. 6 d. Il lui a donné 10 d. pour aller à Castelnau. Quand il engage un nouveau domestique, il note les 10 d. que lui a coûtés sa confession.

Eutrope Fabre tient de près ses intérêts. Il troque avec son valet une vieille robe hors d'usage contre un mouton et 15 sols. Or un mouton se vend de 25 à 35 sols; et les robes qui *constituent son vestiaire* sont estimées par lui 10 s. la robe de cadis, 35 s. la robe de drap gris, et 3 l. la robe de drap violet. Le fait de vendre et à ce prix à un serviteur un vêtement usé est bien significatif : l'économie de Fabre touche à la ladrerie, et le rend méfiant. Il inscrit sur son journal le poids de la laine et du chanvre qu'il envoie au tisserand; quand ils lui reviennent teints, il les pèse à nouveau, marque le prix payé, l'usage qu'il en fait, le nombre de draps, de serviettes ou de tabliers qu'il en tire.

N'attendons de lui ni des dépenses inutiles, ni des achats d'objets de luxe. Il lui faut un matériel agricole; il estime le sien à 17 l. 16 s. Les instruments viticoles et vinicoles chargent surtout l'inventaire. Les cuves, fouloirs, pipes et barriques comptent à eux seuls pour 16 l. 2 s. Les lecteurs qui désireraient connaître le matériel agricole d'un petit bourgeois au XVIe siècle trouveront dans le journal de Fabre de précieuses indications. Ce qui nous intéresse ici, c'est de connaître l'orga-

nisation de sa maison, la nature de son mobilier, la constitution de sa garde-robe. C'est là que chacun laisse sa marque personnelle, dévoile ses goûts les plus intimes, tournés ou vers le luxe, ou vers la simplicité rustique. Nous trouvons dans sa cuisine :

1 chaudron, pesant 9 l. sans l'anse,	estimé à	1 l.	12 s.
2 seaux étamés,	—	2 l.	
1 petit chaudron,	—		15 s.
1 bassine,	—	1 l.	
1 poêle de cuivre,	—		15 s.
2 grils,	—		4 s.
3 lampes en cuivre à 3 becs,	—		12 s.
1 crémaillère en fer,	—		6 s.
1/2 — —	—		2 s.
1 chaîne de fer pour suspendre la crémaillère,			2 s.
1 lanterne,	—		2 s.
2 chevrettes pour la cuisine,	—		10 s.
1 écumoir de fer,	—		1 s.
1 soufflet,	—		3 s.
1 poêle à feu,	—		2 s.
1 pelle en bois pour enfourner le pain,	—		1 s.
1 racloir pour pétrin,	—		1 s.
1 moule à faire les fougasses	—		1 s.
1 lessivier en terre,	—		7 s.
1 romaine,	—		5 s.
2 rapes de fer étamé,	—		5 s.
2 tenailles,	—		1 s. 8 d.
1 hachette pour couper le bois,	—		3 s.
1 saloir,	—	1 l.	10 s.
1 couvercle,	—		2 s. 6 d.
2 casseroles en fer,	—		10 s.
2 huches à pain et le couvercle,	—		12 s.

Il faut y ajouter les armes que porte chaque villageois pour assurer l'ordre dans les bourgs et dans les champs et pour courir sus à l'ennemi :

1 arbalète d'acier garnie de cordes et de traits,	estimée à	1 l.	10 s.
1 poulie pour tendre l'arbalète,	—		5 s.
1 épée,	—	1 l.	5 s.
1/2 lance.	—		3 s.

Passons au buffet qui se compose de :

12 écuelles d'étain,	estimées à	2 l.	2 s. 6 d.
2 plats étamés.	—		10 s.
4 vases en terre cuite,	—		5 s.
2 salières d'étain.	—		3 s.
4 cuillers de laiton,	—		3 s.
2 pinces étamées,	—	1 l.	
1 salière,	—		5 s.
2 cuillers, une en laiton et l'autre en fer.	—		3 s. 6 d.

Le mobilier comprend :

3 tables garnies de bancs fixes à 6 personnes,	estimées à	1 l. 8 s.
1 caisse de 8 paumes de longueur,	—	1 l. 7 s. 6 d.
1 — 4 — —	—	5 s.
1 escabeau,	—	2 s. 4 d.

Les lits sont en bois et fixés à même le logis; la literie tient une bonne place dans la fortune mobilière de Fabre :

2 couettes de plume,	estimées à	6 l.	5 s.
2 coussins dont l'un de plume,	—	1 l.	5 s.
11 draps de lit,	—	6 l.	
1 couverture de lit en laine,	—		15 s.
1 courte-pointe de couleur,	—	1 l.	

Quant à la garde-robe, elle renferme :

6 chemises neuves,	estimées à	4 l.	
1 robe de drap gris mi-usée,	—	1 l.	5 s.
1 robe — violet —	—	3 l.	
1 robe de cadis,	—		10 s.
1 rayon de drap gris usé,	—		4 s.
1 autre rayon,	—		10 s.
1 paire de chausses neuves en treillis,	—	1 l.	6 s.
1 chapeau frisé,	—		10 s.
1 culotte mi-usée,	—		5 s.
1 bas de chausse,	—		5 s.

Pour les objets de toilette, et objets accessoires :

1 plat à barbe,	estimé à	15 s.
2 bassinoires pour chauffer le lit,	—	5 s.

En somme, l'inventaire mobilier d'Eutrope Fabre se résume ainsi :

Matériel agricole et vinicole.	17 l. 16 s.
Objets de cuisine	12 l. 19 s. 6 d.
Armes.	3 l. 3 s.
Buffet.	4 l. 12 s.
Mobilier.	3 l. 3 s.
Literie.	15 l.
Garde-robe.	11 l. 15 s.
Objets divers.	1 l. 10 s.
Au total.	69 l. 18 s. 6 d.

Ce clerc, petit bourgeois, mange dans une écuelle d'étain, dans un plat étamé avec des cuillers en fer ou en laiton, et boit dans un vase en terre. Sa garde-robe renferme le strict nécessaire, quelques chemises, une robe de drap grossier pour le travail, une de drap ordinaire pour les dimanches, une de drap violet pour les fêtes. Les chausses seules sont neuves ainsi que les chemises. Un chapeau lui suffit. Il n'a pour s'asseoir, au retour des champs, qu'un banc de bois fixé à une table de bois; mais il a hâte, à la fin du repas, après un brin de causette avec sa servante et son valet qui mangent à ses côtés dans la cuisine, d'aller se reposer de ses fatigues dans un bon lit de plume, sous une confortable couverture de laine, la tête appuyée sur un coussin de plume, et de s'endormir en rêvant à la moisson ou à la vendange prochaine, à l'achat d'une terre convoitée, ou à l'argent de son coffre-fort.

Économe, et de goûts rustiques, Eutrope Fabre est aussi prévoyant. Il laisse à sa mort des provisions diverses, 25 livres de laine, 3 pièces de chanvre, et 3 pièces de vin, pour une valeur d'environ 100 l. (3000 francs de nos jours); il laisse, en outre, dans son coffre 80 l. d'argent monnayé (2400 fr.). C'est le compte réserves et disponibilités, qui devait jouer aux années mauvaises et lui permettre d'attendre, sans trop d'anxiété, des jours meilleurs. Le surplus de ses économies, il le plaçait en terres.

Rien de plus significatif encore que le tableau de ses acqui-

sitions foncières. Chaque année presque, on voit son domaine s'arrondir d'une nouvelle parcelle de champ, de vigne, de pré ou de bois, soit à Gaillac, à Candastre, aux Albaris, à Mauriac, aux Clausets, aux Petits-Clos, à Senouilhac, à Canals, à Puechausy, à Négremal, à la Carbonnière, etc. En même temps qu'il constitue son matériel agricole et vinicole, et son mobilier, il achète des terres

En 1517,	pour	17 l. 8 s.
— 1518,	—	27 l. 11 s. 8 d.
— 1521,	—	15 l. 19 s. 4 d.
— 1522,	—	26 l. 15 s. 3 d.
— 1523,	—	20 l. 15 s.
— 1525,	—	21 l. 3 s. 2 d.
— 1526.	—	52 l. 17 s.
— 1527,	—	17 l. 6 s. 8 d.
— 1528,	—	18 l. 2 s. 1 d.
— 1529,	—	5 l. 16 s. 9 d.
— 1530,	—	52 l. 19 s. 7 d.
— 1531,	—	11 l. 13 s. 1 d.
— 1532,	—	15 l. 15 s. 3 d.
— 1533,	—	9 l. 8 s. 8 d.
— 1534,	—	5 l. 1 s. 8 d.
— 1535,	—	26 l.

Encore son journal est-il incomplet, et des parties sont-elles illisibles. Il a d'ailleurs totalisé lui-même le montant de ses acquisitions, qui se monte à 460 l. En y ajoutant l'argent et les provisions diverses qu'il laisse à sa mort, et la valeur de son mobilier, on arrive à une somme de 638 l. t. (près de 20000 francs de nos jours). Vingt années d'économie ont suffi pour constituer ce capital à un petit fermier, qui a débuté avec une très modeste légitime de 20 à 30 livres peut-être. Encore les dernières années de sa vie trahissent-elles un moindre souci d'acquérir. Fabre est usé par la maladie, et il sent sa fin proche. S'il avait vécu vingt ans de plus, sa fortune aurait peut-être triplé, et lui aurait assuré les revenus d'un bon bourgeois.

Malheureusement il n'est pas marié, et il laisse ses biens à

un héritier indigne, à son frère Ramon, qui gaspille en quelques années les fruits de vingt ans de labeur et d'épargne. Quand le paysan aisé ou le petit bourgeois laisse une veuve entendue aux affaires, et un fils aîné digne de lui, l'œuvre de conquête territoriale continue; et l'on voit en deux ou trois générations une famille paysanne passer à la condition de riches bourgeois et de bourgeois nobles. Tel est le cas des Guiot, et des Desrée.

II

Les Guiot sont, au milieu du xve siècle, des laboureurs établis sur la paroisse de Pouillenay, dans la Côte-d'Or. L'un d'eux s'élève. Les archives ont laissé des traces de son activité débordante et de sa fièvre de capitaliste terrien.

De 1480 à 1497, il fait presque chaque année des acquisitions nouvelles sur les finages de la seigneurie d'Athée-Villiers; nous en relevons en 1481, en 1482, en 1484, en 1485, en 1486, en 1487, en 1488, en 1492, en 1495, et en 1497. Il achète d'autres terres sur la seigneurie d'Athée. Quand il ne peut acheter, il afferme. En 1489, il devient le censitaire du chapitre de Saint-Genêt. Entre temps, ses fils acquièrent des terres sur Pouillenay. Il est en outre possesseur de nombreuses terres sur la seigneurie de Sauvigne. Parcelle à parcelle, il achète tous les fiefs d'une seigneurie; son ambition est insatiable, il cherche à obtenir l'inféodation de ses terres. En 1489, l'abbé de Flavigny la lui accorde pour les terres sises sur Athée-Villiers et sur Athée, et l'évêque d'Autun ratifie la mesure de l'abbé. Il obtient le même privilège pour les terres de Sauvigne. Le voilà propriétaire de deux seigneuries; il ne lui manque plus, pour être pleinement seigneur, que les droits de souveraineté et de justice : ce sera l'œuvre de ses fils. En 1544, Claude Guiot achète ces droits sur la seigneurie d'Athée pour la somme de 1 050 livres. Les Guiot oublieront désormais la condition rôturière de leur père, et, se partageant

les deux seigneuries, deviendront l'un écuyer et seigneur de Sauvigne, et l'autre écuyer et seigneur d'Athée[1].

Les Desrée nous reportent dans la seconde moitié du XIIIe siècle.

Ce sont vers 1220 des paysans aisés dans le voisinage de Chassaigne. L'un d'eux, Guillaume, accroît rapidement le patrimoine familial. En 1235, 1236, 1237, 1241, 1242, nous relevons de nombreuses acquisitions à Sampigny, à Jasoupe, à Decize; il achète en 1253 à Pierre de Lusine, chevalier, tous ses biens dans les deux villages de Chassaigne. Le voici seigneur et chevalier. Mais les anciens propriétaires ont aliéné beaucoup de leurs terres. Guillaume s'efforce de reconstituer la seigneurie, et la même année, il rachète des champs et des vignes. Sa veuve, Guillemette, et son fils aîné Pierre, continuent son œuvre. Celui-ci prend la direction de la maison en 1259. De 1259 à sa mort en 1275, ce sont seize années d'activité prodigieuse, et d'enrichissement intense d'un propriétaire, qui vit de ses champs, qui tire de la terre tous ses revenus.

1259.	Acquisition	d'une terre à Chassaigne.
1262.	—	de terres à Mimandes.
1263.	—	de 2 pièces de terre à Chassaigne.
1264.	—	d'héritages à Remigny.
1265.	—	d'un pré à Chagny.
1266.	—	de terres faite à la veuve de Jean de Muresanges.
1267.	—	de terres à Chassaigne.
—	—	de terres et de vignes à Chagny, à Corpeau, à Ebaty, à Remigny.
1268.	—	d'une terre à Chassaigne.
—	—	de cens sur Chassaigne.
—	—	de plusieurs pièces de terres à Chassaigne.
1269.	—	d'un cens sur une vigne.
—	—	de plusieurs terres à Mimandes.
—	—	de deux terres à Ebaty.
—	—	d'une vigne à Ebaty.
—	—	de plusieurs terres à Chassaigne.

1. Archives de Dijon, E. 919.

1269.	Acquisition	de plusieurs terres à Mimandes.
—	—	de plusieurs terres sur le finage de Crestins.
1270.	—	d'une terre à Verjux.
—	—	de cens sur Chassaigne.
—	—	de terres sur Chassaigne.
—	—	d'autres terres sur Chassaigne.
—	—	de cens d'avoine à Vaublanc.
—	—	de terres à Ebaty.
1271.	—	de vignes sur Chassaigne.
—	—	de dîmes à Chassaigne.
—	—	d'une pièce de terre à Crestins.
—	—	de plusieurs terres à Mimandes.
—	—	de terres au Tronchois.
1272.	—	de terres à Rumigny et à Morgeot.
—	—	d'une vigne au finage de Meursault.
—	—	d'une vigne à Chassaigne.
—	—	d'un pré à Chagny.
—	—	de terres à Chassaigne.
1274.	—	de terres au finage de Démigny.
—	—	d'une terre à Ebaty.
1275.	—	de terres sur Chassaigne.
—	—	d'une terre à Dumigny.

Pierre de Desrée, chevalier, est marié dès 1266 à demoiselle Simonette, sœur de Guillaume, damoiseau, seigneur de la Roche-Nolay. En 1275, il désintéresse complètement les anciens propriétaires de Chassaigne, en achetant à Jeanne d'Antigny les droits de justice et de seigneurie. Le voilà chevalier, seigneur de Chassaigne, allié à une famille de bonne noblesse. La mort vient l'arrêter jeune encore dans son élévation rapide. Il légue à sa veuve et à son fils aîné Guillaume la tâche de poursuivre son œuvre de conquête, et nous voyons, de 1275 à 1286, ce patrimoine s'arrondir presque chaque année d'acquisitions nouvelles à Chaudenay, à Sautenay, à Mimande, à Meursault, à Rully, à Decize, à Tuilly, et surtout à Chassaigne. Ainsi les Desrée ont, en deux générations, fondé une maison splendide; et par l'argent, et par le mariage, ils ont pris rang dans la noblesse, lui infusant un sang nouveau, et relevant son édifice en ruines.

III

Les paysans aisés ont un autre moyen de sortir de leur condition roturière : c'est d'entrer dans les cadres de la bourgeoisie des villes, et, profitant des privilèges des bourgeois, d'acquérir des terres seigneuriales, pour former la classe de la bourgeoisie noble.

Propriétaires censitaires ou fermiers, et souvent l'un et l'autre, ils ont cessé de cultiver eux-mêmes la terre; ils ont laissé aux ouvriers agricoles, métayers, colons ou bordiers, la tâche de conduire la charrue, de tirer la houe, et de manœuvrer la faux. Ils surveillent le travail de leurs domestiques et de leurs journaliers, comme les marchands en gros contrôlent et dirigent les employés qui vendent au détail, ou font des écritures. Ils se constituent une vie noble, ou plus exactement une vie bourgeoise, car vivre noblement, c'est tenir une seigneurie, et vivre en rentier des revenus d'une terre seigneuriale; et vivre bourgeoisement, c'est vivre en rentier des revenus d'une terre roturière, ou d'une terre féodale dont on n'a pas la seigneurie. Toutefois le paysan aisé n'a pas encore la qualité de bourgeois. Il lui manque l'indépendance; un reste de servitude pèse sur lui; il reste l'homme de son seigneur, sinon corvéable et taillable à merci, car il a racheté le plus souvent cette servitude, du moins justiciable de lui. Aussi cherche-t-il à s'arracher à la tutelle seigneuriale, pour n'être plus que le vassal du roi.

Deux moyens s'offrent à lui pour conquérir sa liberté. Il peut le faire sans quitter sa ferme et ses champs, sans sortir de la seigneurie. Les rois lui permettent à prix d'argent de se soustraire à la justice seigneuriale, après avoir donné une compensation au seigneur, et de se placer directement sous leur propre protection et justice. Tels sont les bourgeois du roi [1]. Mais il préfère en général élire domicile dans la ville voi-

1. Voir la thèse intéressante de Chabrun, *Les bourgeois du roi.*

sine, y acquérir le droit d'habitant, et du coup devenir justiciable de ses pairs et du roi. Il devient un membre d'une communauté qui gère elle-même ses intérêts économiques, un rouage de l'organisme municipal, un citoyen d'une république libre; il participe aux privilèges, prérogatives, exemptions, libertés et franchises, que celles-ci s'est lentement acquises par la puissance des armes ou de l'argent. La cité a ses lettres patentes enregistrées par le Parlement, confirmées à l'avènement d'un nouveau roi. Elle est exempte de tailles; elle a ses octrois, et ses taxes; elle contrôle la gestion de ses propres deniers; elle a la garde des portes et la charge des fortifications; elle a sa milice, et sa police; elle a ses hôpitaux et ses bureaux de bienfaisance; elle subventionne ses écoles, ses collèges et ses universités. Elle nomme ses maires, échevins et conseillers de ville. Elle a sa justice. Bref la cité a tous les privilèges d'une seigneurie avec le droit de tenir terres nobles. Ses maires et échevins ont souvent le privilège de la noblesse, à vie ou héréditaire : la seule condition qui leur soit imposée, en sortant de charge, c'est de tenir noblement leurs terres, c'est-à-dire de renoncer à tout négoce et à tout travail mécanique. Ses habitants ont le privilège de ne pouvoir être traduits en première instance que devant le sénéchal ou le bailli de la province; ils ont encore celui d'acquérir des francs-fiefs et des terres nobles, moyennant finance, et même sans payer finance[1]. On comprend l'attraction qu'exercent les villes sur les gens de la campagne, et l'empressement que mettent les laboureurs aisés à se faire naturaliser « habitants ».

Cette sorte de naturalisation requiert des formalités assez mal connues; mais la qualité d' « habitant » offrait trop d'avantages pour être accordée au premier venu. A Narbonne l'impétrant devait résider depuis un certain temps dans la ville, et donner des garanties de bonnes vie et mœurs. Jean Alibert se présente avec des témoins qualifiés devant le sénéchal de Carcassonne, et prouve qu'il habite Narbonne depuis

1. Arch. d'Angers et de Bourges.

douze ou treize ans, qu'il y est marié depuis sept ans, y tient boutique ouverte travaillant de son métier de cordonnier et a toujours vécu en homme de bien, de bonne vie et honnête conversation[1]. L'officier royal lui délivre une « lettre de notoriété ». Jean Alibert adresse alors une requête aux maires et consuls, qui, agissant selon leur droit acquis en 1272 de recevoir des étrangers en qualité d'habitants, lui délivrent « une lettre de bourgeoisie » pour jouir des privilèges et immunités attachés à la qualité d'habitant. « Il promet sur ses foi et serment d'être bon et loyal bourgeois et habitant, de procurer le bien et l'avantage de la communauté, d'honorer ses magistrats et de leur rendre le respect qui leur est dû. » Il s'engage en outre à contribuer pour sa part à toutes les charges de la ville. L'acte de réception est reçu par-devant notaire royal, et deux témoins au moins servent de parrains à l'impétrant. Une redevance est due pour la finance des lettres de bourgeoisie; elle se monte à 40 s. à Périgueux en 1543[2].

Le laboureur aisé, ainsi naturalisé habitant et citoyen, habite désormais la ville. Il y installe ses granges, ses greniers et sa cave, où ses bordiers et colons lui apportent le bois, les blés, le foin, la paille et le vin[3]. C'est qu'il se trouve sur le lieu même où se tient le marché; il est à même de suivre journellement le cours des denrées, d'acheter et surtout de vendre aux bonnes occasions. D'autre part, il n'est jamais très éloigné de ses terres. Une journée à cheval lui suffit pour se rendre sur ses fermes : parti dès l'aube, il peut revenir à midi ou du moins le soir pour prendre ses repas avec sa femme et ses enfants.

Son aisance le place de suite dans la hiérarchie sociale sur le même pied que les riches marchands. Bien plus, sa qualité de rentier de la terre, son émancipation du travail mécanique, lui assurent une considération plus grande, et le handicapent pour la course aux honneurs et aux charges municipales, où

1. Arch. de Narbonne, BB. 225.
2. Arch. de Narbonne, BB, 222. — Périgueux, BB, 19.
3. *Journal* d'Eutrope Fabre et de Masenx, *ouv. cité*. — Presque tous les contrats du fermage stipulent cette condition.

nous l'avons vu installé dans la plupart des cités vers 1480. Les « maire et échevins » qu'il envoie chaque année au Conseil de ville sortent de charge avec un titre de noblesse, et peuvent tenir terres nobles. Lui-même, dès qu'il aura l'argent nécessaire, pourra user de son droit d'acquérir une seigneurie; et les occasions ne manquent pas au xve siècle.

IV

L'aristocratie traverse aux temps de Charles VII et de Louis XI une crise terrible, analogue à celle qu'elle avait connue sous Philippe Auguste et saint Louis. Les forces économiques se sont chargées avec le temps de saper l'édifice féodal; les nobles ont commis la faute de battre en brèche eux-mêmes leurs murailles, ou de les laisser crouler de vétusté.

En accensant ses terres pour se créer des rentes fixes, la noblesse n'a pas prévu la diminution progressive de la puissance d'achat de l'argent qui devait abaisser la valeur de ses revenus, ni la hausse formidable dans les cours de la terre, qui devait se faire à ses dépens.

Supposons une seigneurie de 6 000 journaux accensée au IXe siècle, à un tiers de denier au journal; elle donne alors un revenu de 8 l. 6 s. représentant au denier douze un capital féodal de 100 l. t. Le revenu reste nominalement le même vers 1480, mais il se capitalise au denier vingt et correspond à une valeur foncière de 166 l. t. A cette date, les 6 000 journaux représentent, entre les mains du fermier censitaire, à 132 s. le journal, une valeur de 39 600 l. t., et s'il les donne lui-même à bail, il en tire un revenu de 1 980 l. La comparaison de ces chiffres rend tout commentaire inutile.

Mais les 8 l. 6 s. de revenu seigneurial sont loin de représenter la même valeur marchande en 1480 qu'en l'an 1000. La hausse du prix des terres n'a fait que suivre la hausse des prix des denrées agricoles. De leur côté les cours de toutes les marchandises ont augmenté, et si elles l'avaient fait dans la même proportion que la terre et les blés, la vie, depuis l'époque où le

moine de Marmoutiers achetait son champs (1050), jusqu'à la fin du règne de Louis XI, serait devenue 132 fois plus chère. En réalité, toutes les marchandises, et en particulier le travail mécanique, n'ont pas suivi la même progression, nous le verrons à propos du XVIe siècle; et, pour être plus dans le vrai, il faudrait dire que la vie a renchéri 80 fois environ, et par suite que la fortune seigneuriale a de ce chef diminué d'autant.

Mais ce n'est là qu'un schème théorique destiné à faire comprendre la vigueur des coups que les forces économiques ont portés aux donjons des castels moyenâgeux. La réalité est plus complexe. Les seigneurs n'ont donné leurs terres à cens que parcelle à parcelle, à mesure qu'ils trouvaient une clientèle plus grande de fermiers, et que le besoin d'argent aussi les poussait à distraire, des immenses étendues de terres réservées à la chasse, un bois, une lande, pour les livrer au défrichement. L'émiettement de la propriété féodale s'est poursuivi au cours de tout le moyen âge; il est achevé à la fin de la guerre de Cent ans[1].

Frappés de la disproportion qui s'établit de bonne heure entre le cens et le revenu réel de la terre, les seigneurs modifièrent les conditions de bail dans leurs accensements nouveaux. Non seulement le cens était augmenté, mais le fermier payait un « droit d'entrée » plus ou moins élevé, qui représentait sans doute la plus-value acquise par la propriété. Les archives ne nous ont laissé que le souvenir des cens imposés. A la fin du XIIe siècle, le loyer censitaire dans la Sarthe oscille entre 1/2 d. et 2 d. au journal; il monte à 4 d. en 1250, à 8 d. et 9 d. de 1250 à 1300; nous le trouvons à 1 s. 6 d., 1 s. 7 d. et 2 s. 6 d. de 1300 à 1350; de 1350 à 1400, les cens les plus élevés varient entre 1 s. 6. d. et 2 s.; ils redescendent en 1450 à 10 d., pour remonter à 11 d., 12 d. et 13 d. 1/2 de 1450 à 1500.

D'autre part, pressés par le besoin d'argent, les seigneurs ont aliéné souvent tout ou partie de leurs cens. Tantôt l'aliénation était complète, et la terre devenait libre de charges avec,

1. Cf. d'Avenel, *Histoire de la propriété.*

pour toute trace de servitude, le devoir de l'hommage et de la reconnaissance. Tantôt l'aliénation était partielle; le cens s'abaissait jusqu'à se réduire parfois à une obole. La métairie de la Gannerie au xve siècle payait un devoir annuel de 2 d. L'abbé de Beaulieu reçevait 4 d. de redevance pour l'aître de la Mulotière et ses dépendances. L'abbé de Notre-Dame de Champagne perçevait 12 d. de cens sur le domaine de la Cour de Bouschères; 14 à 15 journaux de terre au bordage de la Renaudière étaient frappés d'une censive de 2 d. Une terre de 50 journaux en terrains vagues et de 72 journaux en taillis était donnée à bail pour une redevance de 12 d. Bien plus, la métairie de la Gaignerie, d'une contenance de 80 à 90 journaux, payait au seigneur un cens de 1 d., tandis que le tenancier censitaire l'affermait lui-même à un tiers pour une rente de 120 livres[1].

Rappelons qu'à côté des cens en espèces, il y avait des cens en nature, soit en froment, soit en seigle, soit en avoine, soit en vins, soit en volailles, soit en produits divers de la ferme. Ces redevances, fixes en qualité, acquéraient une valeur plus grande avec le temps. C'est ainsi qu'un cens d'un setier de froment représentait dans la Sarthe une rente de 4 à 5 s. en 1250, de 8 s. en 1450, et de 16 s. en 1490. Malheureusement la noblesse renonça trop souvent à ce mode de payement en nature; elle trouva plus conforme à ses goûts de vie oisive, à ses besoins d'argent immédiats, le payement en espèces, et le fermier y trouva son profit. Seuls les seigneurs ecclésiastiques maintinrent dans une large mesure le cens en nature, et la baisse brutale de la puissance marchande de l'argent les frappa moins lourdement. La situation des biens d'Église est donc à la fin du moyen âge beaucoup moins précaire que celle des biens nobles; elle n'est pas elle-même brillante. Prenons un exemple précis.

Le journal d'Eutrope Fabre nous place sur les terres de la Commanderie de Saint-Pierre et de Saint-André à Mauriac dans l'Albigeois. Les 6 hect. 33 ares de sa borio relèvent de la sei-

1. Arch. de la Sarthe, H, 1131, 1385, 543.

gneurie. Seules sont frappées de cens sept sétérées, environ 4 h. 27 a. 68 ca.; les seigneurs ont aliéné les censives du bon tiers de leurs terres. Les cens sont en espèces et en nature. Les premiers sont minimes et ne se montent guère qu'à 13 d.; les autres comportent une rente de 2 setiers de blé, 1 poule et 1/3 de poule, et équivalent en 1540 à 6 l. 6 s. Soit un total de 6 l. 7 s. pour une surface de 6 h. 33 a., c'est-à-dire un cens moyen de 1 l. à l'hectare. Sur ces données, une seigneurie de 100 hectares représenterait un revenu de 1 000 l. t. Mais c'est là sans doute un maximum rarement atteint dans les seigneuries ecclésiastiques elles-mêmes, et que nous sommes loin de retrouver sur les terres des seigneurs laïques.

Ces réserves faites, demandons-nous à quel prix sont tombées les seigneuries au xve siècle :

La terre et seigneurie de Saint-Chéron est vendue en 1474 60 l. t. (Sarthe, H. 803).

Le fief de Chéméré s'étend aux paroisses de Chéméré, de Saulges, de la Bazouge, de Saint-Georges de Feschal. Il donne droit aux hommages des lieux de la Girardière, de Fontenay, de la Nouerie, de la Hersanerie, et des Saullais; ses revenus montent en devoirs cens et fermes à 9 l. 3 s. 4 d. et sa valeur capitalisée au denier vingt est de 180 l. t. (Sarthe H. 654).

La seigneurie de Brian vaut en rente 15 l. t. et en capital 300 l. t. (Sarthe, H. 1012).

La métairie, fief et seigneurie de la Grand'Maison, vaut en 1519, 300 l. t. (Sarthe, H. 6).

La terre du Châtelet-sur-Saône est mise en vente 400 l. t. (Dijon, B. 11379).

La seigneurie de Cornillé vaut en rente 30 l. t. et en capital 600 l. t. (Sarthe, H. 1012).

La seigneurie du Grand-Coudray est vendue 800 l. t. (H. 1710).

La terre et seigneurie de Genlis vaut en rente 321 fr. en 1405 et en capital 3 850 l. t. (Dijon, B. 11356).

La terre et seigneurie de Til Chastel et de Lux vaut en rente 400 l. en 1423 et en capital 4 800 l. t. (Dijon, B. 11375).

La seigneurie d'Antilly, Champseuil et Lochères vaut, en 1518, 4000 l. t. (Dijon, D. 48).

V

Ruinée par l'œuvre du temps, la noblesse a aggravé son mal par son incurie et par sa prodigalité.

Incapable ou insouciante de l'administration de ses biens, elle a laissé à ses receveurs et à ses fermiers généraux le soin de cueillir pour elle les maigres revenus qui lui restaient. Ces revenus, ces fermiers ont commencé par en remplir leurs poches, ne lui laissant que ce qu'ils voulaient bien lui donner[1]. Loin de se soucier de la ruine où elle courait, elle s'est jetée dans les plaisirs, dans la vie de tournois et de fêtes; elle a sacrifié au goût croissant du luxe et de la dépense sans compter. Les puissants suzerains y ont entraîné leurs vassaux : rares sont ceux qui, comme les ducs de Bourgogne, ont donné l'exemple d'une sage administration, qui ont compris que la meilleure politique pour dominer le clergé, et résister aux rois de France, était d'agrandir leurs domaines et d'asseoir leur maison sur la puissance territoriale[2]. Les rois de France se distinguent eux-mêmes par leur imprévoyance et leur prodigalité. Ils déchirent leur patrimoine, pour en distribuer les lambeaux à leurs parents et à leurs officiers. Leur trésor est-il vide? Ils aliènent leurs terres. Les désastres de la guerre de Cent ans aggravent leurs besoins. Louis XI et Louis XII continuent l'œuvre de destruction de Jean le Bon, de Charles VI et de Charles VII. A son arrivée au trône, François Ier déplore la situation : « Le domaine royal, qui était au temps passé de grande valeur et revenu, a été et est tant démembré, séparé et aliéné, que nous en sommes à présent petitement subvenus et aidés, et, en défaut de ce, sommes contraints d'augmenter d'autant nos tailles et nos aides à la très grande charge et oppression de notre peuple. » Il puise abondamment dans leurs

1. Nous aurons l'occasion de développer ce point.
2. Fonds de la Chambre des Comptes. Archives de Dijon, B. 460-1363.

coffres ou dans leurs bas de laine, non pas pour reconstituer le domaine royal, mais pour faire face à ses dépenses et à ses prodigalités croissantes.

Il a la main généreuse pour ses favoris. Le comte Robert de la Marck reçoit la charge de cent lances, accompagnée d'une grosse pension. Le duc de Suffort émerge sur la liste civile pour 6000 l. de pension, et le comte d'Anjou est gratifié de 1200 écus (2400 l.) de pension. Ces revenus de 2400 l. t. et de 6000 l. t. correspondent respectivement au budget de 40 et de 100 bourgeois en 1517. Mais cela n'est rien. M. de Boisy a été son gouverneur; il reçoit l'office de grand-maître de France, le comté d'Étampes pour sa vie, la terre et seigneurie de Villedieu en héritage et à toujours; la reine-mère y ajoute la terre et seigneurie de Maulevrier en Anjou. Ces deux dernières sont estimées à plus de cent mille livres (3 à 4 millions de nos jours). Ce n'est pas tout : le roi lui donne « une grande somme de deniers »; c'est un quart de revenus de la grande prévôté de Nantes, environ 20000 l. t., c'est encore un quart des revenus provenant de la création des offices de contrôleurs, environ 20000 l. t., c'est enfin un quart des revenus des francs-fiefs et nouveaux acquêts qui se montent pour sa part à 15000 écus, 30000 livres[1]. MM. de La Palisse, Lautrec, Bonnivet, sont traités aussi largement.

Quand un roi distribue si facilement ses terres, ou bien ouvre si libéralement ses coffres, quand de plus il vit au Louvre dans un luxe splendide, attirant à sa Cour gentilshommes, prélats, abbés, grands bourgeois, poètes, savants et artistes, leur donnant des fêtes magnifiques qui remplissent d'admiration le peuple de Paris[2], il n'est pas étonnant qu'il fasse feu de tout bois, et continue l'aliénation de ses terres et de ses revenus.

Le domaine des ducs de Bourgogne, lentement constitué par la sagesse de ses maîtres, n'est pas plutôt passé aux mains du roi que celui-ci commence à le démembrer. Les archives

1. *Journal* d'un bourgeois de Paris, p. 6 à 10, 66, 161.
2. *Journal* d'un bourgeois de Paris.

du bureau des Finances, et le chapitre A en particulier, n'offrent que baux à longs termes, aliénations avec faculté de rachats, reventes, aliénations définitives, accensements. L'idée prédominante de la politique royale semble être de se débarrasser au plus vite de ses propriétés. C'est que le roi méconnaît l'art d'augmenter les revenus de ses domaines; c'est qu'il trouve lourdes les charges qui pèsent sur les seigneuries, pour ne parler que de l'entretien des châteaux, des gouverneurs et des garnisons. Le domaine royal dans le bailliage de Dijon est affermé pour trois ans à 5550 écus (11100 l. t.); mais les dépenses s'élèvent à 5545 écus[1]. Après l'aliénation des terres, vient celle des droits royaux; les revenus de Bourbon-Lancy sont amodiés pour 100 l. t. Sont également amodiés ou cédés les franchises et la justice de Forléans, les cens sur les habitants d'Argilly, de Bagniel et de Labergement-le-Duc, les greffes du bailliage, la chancellerie et la prévôté d'Avallon, les droits de rêve, le transport et le haut passage à Dijon et à Châtillon, la prévôté de Dijon, etc., etc.[2].

La noblesse n'a que trop bien suivi l'exemple des rois et des princes du royaume. Elle a laissé les revenus de ses domaines diminuer, et les charges augmenter; et, comme pour maintenir son crédit chancelant par le déploiement du faste et de la magnificence, elle a pris l'habitude, dont elle tire vanité, de dépenser libéralement. Les guerres de Cent ans ont consommé sa ruine. En revenant des champs de bataille, elle a trouvé ses domaines dévastés par les soldats, décimés par la disette et la famine, abandonnés par les paysans et les fermiers. Ses intendants ou bien n'ont pas trouvé à affermer les terres délaissées, ou ont dû diminuer les cens, ou n'ont pu rentrer en possession des rentes dues. On lira dans le remarquable ouvrage de d'Avenel[3] un exposé intéressant de la détresse des seigneuries en 1450. La terre de Bazoches, dans l'Aisne, rapportait avant la guerre 1000 l. t., et ses revenus sont

1. Arch. de Dijon, C. 2403.
2. Arch. de Dijon, C. 2404, 2405, 2406, 2445.
3. *Histoire de la propriété*, déjà citée.

réduits en 1428 à 30 ou 40 l. t. Sur la baronnie de Quincampoix, en Normandie, on ne parvient à tirer que 261 d. de revenus en 1448 pour une terre de 717 hectares. Les comptes seigneuriaux de 1420 à 1424 pour la terre de Bazoches « ne sont que de plaintives litanies où chaque article de recette se termine par néant ». Le pays est en proie à des malandrins, à des Aymerigots. Tous les champs ont été dévastés, les maisons brûlées, et « à cause de cela tout ou partie des habitants se sont absentés ».

Les nobles, à leur retour de la guerre, trouvent non seulement leurs coffres vides, mais leurs biens chargés d'hypothèques. Leur unique ressource est d'aliéner tout ou partie de leurs terres ou de leurs droits et revenus. Si l'on consulte les actes de tabellionnages [1], ce ne sont que ventes de cens, de droits de justice et de seigneurie. Ce ne sont aussi qu'emprunts sur moulins, sur étangs et sur terres. Les nobles de la Côte-d'Or, par exemple, sont les débiteurs des Juifs, des Lombards et des marchands. La clientèle des Jean Chambellan et des Jean Sauvegrain est particulièrement nombreuse au début du xve siècle. Jean Sauvegrain est le créancier de Henri de Coublanc, écuyer, sire de Bézonotte; de Simon de Coublanc, sire d'Arceau et Arcelot; de Jeoffroy de Charny, chevalier, sire de Montfort; de Jean de Tenarre, seigneur de Genlis; de Guillaume de Monthureux; de Guillaume de Rougemont, sire de Til-Chastel; de Jean de Boissy, écuyer, sire de Chanfort, et de son frère, seigneur de Collonges-les-Premières; du sire de Brognon; de Froment de Saint-Loup, seigneur d'Orville; de Guillaume de Tenarre; du sire de Saint-Germain-du-Plain; de Jeanne de Neufchatel, dame de Rigny; de Guillaume de Lugny, écuyer, sire de Mailly; de Jean de Pontaillier, écuyer; de Guillaume de Courcelles, écuyer, sire de Cissey; de Hugues de Semur, sire de Mouville; du sire de Saint-Germain; de Jean de Corgenon, seigneur de Maillenay; de Guillaume de Ceudon, sire de la Marche; de Guillaume Bataille, écuyer; de Gérard de

1. Voir en particulier Arch. de Dijon, B.

Pontaillier, sire de Talnay, maréchal de Bourgogne; de Jean de Vergy, chevalier, seigneur de Fouvent; de Jean des Roches, seigneur d'Orgeux. Ce marchand qui porte pourpoints garnis de bourre, à boutons attachés de soie et doublés de toile, et paye 31 sols la façon de ses pourpoints, de ses houppelandes, de son chapeau et de sa paire de chausses, entre comme chef de la cuisine dans la maison du duc, dont il est aussi le créancier; il en sort écuyer, et propriétaire de nombreuses terres et seigneuries, acquises sur ses débiteurs embourbés[1]. L'heure est venue pour les bourgeois de forcer comme les Sauvegrain les portes de la noblesse. Les seigneuries sont mises à l'encan; les bourgeois ont l'argent, il ne leur manque que le droit de les acheter.

VI

L'entrée de la roture dans la noblesse n'était pas un fait nouveau au XVe siècle. Depuis longtemps les rois récompensaient, par une lettre d'anoblissement, des services notoires que la bourgeoisie des villes leur rendait par ses armes et par ses deniers. En outre, certaines charges, dédaignées des seigneurs, conféraient la noblesse au titre d'écuyer « à la tierce foy » : telles étaient les charges de trésorier général et de secrétaire du roi en ses conseils, que les nobles appelaient dédaigneusement « la savonnette à vilains ». Mais cette porte d'entrée restait étroite, et le bon vouloir royal seul l'ouvrait. Elle s'élargit, quand les bourgeois purent à prix d'argent acquérir des francs-fiefs et des terres seigneuriales. Au XIIIe siècle, alors que sombraient dans les dettes les descendants des grands féodaux des Xe et XIe siècles, saint Louis fit tomber la barrière légale qui empêchait la propriété féodale de passer en mains roturières[2]. Les malheurs de la France sous les derniers Capétiens, et sous les Valois, ralentirent pendant cent cinquante ans l'envahissement de la noblesse par les fils de

1. Arch. de Dijon, B. 11294.
2. Etablissements de saint Louis, ordonn. 1248.

vilains. Mais dès la seconde moitié du règne de Charles VII, une nouvelle crise de la propriété noble facilita l'ascension de la roture.

En même temps que la noblesse consommait sa ruine, les villes achevaient leur œuvre d'émancipation. Au cours des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, elles avaient conquis la liberté économique, le privilège de faire leur propre police, la garde de leurs portes, la charge de leurs fortifications, le droit d'avoir une milice. Il leur manquait le droit de souveraineté et de justice. C'est que les fonctions de juges réclamaient de la part des magistrats, prévôts et consuls, des connaissances juridiques, et les marchands qui présidaient aux XIIIe et XIVe siècles aux destinées de la ville n'avaient ni le temps ni le souci d'acquérir l'instruction nécessaire. Mais les bourgeois terriens apparaissent dès la fin du XIVe siècle; ils constituent une classe nombreuse vers 1450. Ils ont des loisirs, qu'ils consacrent à s'instruire; ils poussent leurs fils aux collèges et aux Universités, alors que les fils des marchands se contentent de l'instruction toute primaire des écoles. Ils passent leurs examens de droit, se font recevoir avocats au Parlement — tel Pantagruel — sauf à renoncer à la chicane, et à revenir à leurs occupations de terriens. Les bourgeois sont à peine installés aux Conseils de ville, qu'ils ambitionnent l'honneur d'être des juges municipaux. Ils sollicitent alors du roi pour leur ville le droit de basse, moyenne et haute justice, et finissent par l'obtenir moyennant finance. Dès lors la ville a tous les privilèges de la noblesse, et elle se transforme en seigneurie et cité. Les chartes de constitution de mairies apparaissent dès le XIVe siècle, se multiplient au XVe siècle; et le mouvement se prolonge jusqu'à la fin du XVIe siècle. Poitiers a sa mairie dès 1372, et Nantes constitue la sienne en 1560[1].

La conséquence inévitable, c'était, pour les citoyens, membres d'une seigneurie, d'être capables de tenir des terres nobles. Les habitants de Mâcon possèdent déjà *dès* 1390 le droit

1. Arch. de Poitiers, p. 25. — Arch. d'Angers, AA, 1, 2.

d'acquérir des francs-fiefs et des seigneuries. Les bourgeois d'Amiens, de Rouen, de Périgueux, de Narbonne, de Poitiers, d'Angers, de Nantes, de Châlons, de Dijon, l'ont acquise à la fin du xve siècle. L'acquisition de terres se fait en principe moyennant finance. Parfois les villes ont payé ces droits une fois pour toutes. En 1473, les habitants de Périgueux ont versé de ce chef au roi 700 écus d'or[1].

Les revenus d'une terre noble sont de deux sortes : les revenus de la terre proprement dite, les cens et les rentes, auxquels il faut joindre les droits de lods et ventes (droits de mutation); et en second lieu les revenus de la Chancellerie, les produits du droit de Justice. Or la qualité de seigneur est attachée à celle de juge, plus encore qu'à celle de propriétaire. Le seigneur peut vendre sa terre, tout en se réservant la seigneurie, c'est-à-dire les droits de Justice. Le bourgeois qui l'achète devient de ce chef châtelain; il prend même le nom de sa terre. Il semble d'ailleurs partager ce privilège avec les grands fermiers; nous voyons en effet le fermier de la métairie de la Baillotière s'appeler Jean de la Baillotière. Mais le propriétaire de la terre féodale n'est encore que bourgeois. Il a hâte d'acquérir la seigneurie. La possession de celle-ci entraîne de sa part l'obligation de vivre noblement, c'est-à-dire de s'abstenir de tout travail servile, et le commerce de détail est assimilé au travail mécanique[2]. Elle lui assure la qualité de bourgeois noble, sans lui donner le droit immédiat à la noblesse. Elle est un simple titre à la noblesse dont l'échéance tombe à la troisième génération. Encore la possession « à tierce foy » constituait-elle un droit strict à la noblesse ? Et suffisait-il, à l'échéance venue, d'en faire déclaration au Conseil de ville, pour obtenir de lui un certificat de noblesse ? Tel semble être le cas à Châlons[3]. Ou bien était-on tenu d'adresser une demande au roi, qui octroyait moyennant finance une lettre d'anoblissement ? Il y

1. Arch. de Mâcon, FF,8; Poitiers, p. 29-30; Narbonne, AA, p. 385; Nantes, AA; Périgueux, CC,8; Dijon, B, 4 *bis*; Bourges, p. 2-3; Châlons, AA,5.
2. Arch. de Narbonne, AA, p. 285; Mâcon, FF, 8.
3. Arch. Châlons, AA, 5; de Mâcon, FF, 13.

avait en 1470 beaucoup de faux nobles, soit que les fils de bourgeois n'aient pas attendu l'échéance de leur titre de noblesse pour en prendre et le nom et les avantages, soit qu'à la faveur des troubles et des guerres, ils n'aient pas demandé au roi leur titre d'anoblissement pour ne pas payer finance. Ces faux nobles s'abritaient derrière leur titre de noblesse pour éviter les charges des villes, et les tailles du roi. Le peuple des villes et des villages réclamait. Louis XI arrangea la situation tout en en tirant profit. La Charte de 1470 anoblit tous les possesseurs de francs-fiefs moyennant finance. Martin Malingre à Dijon paya 10 l. t. de taxe, les enfants de Jean de Villy 8 cens, Le Prévost, sieur de Commune, 60 l. t.[1].

Ennobli, le bourgeois noble était écuyer. Le nouvel écuyer pouvait se retirer dans son château, y vivre en gentilhomme, faire partie du ban et de l'arrière-ban de la noblesse, et prendre service dans les armées royales, soit que le goût des armes l'y poussât, soit que le roi l'y convoquât. Il se mêlait alors au corps de la noblesse. Ou bien il demeurait « habitant » de sa ville, échappant au devoir militaire dans les armées du roi, tout en prenant rang dans la milice urbaine : alors il restait mêlé au corps de la Bourgeoisie. Quand les commissaires royaux et les sénéchaux voulaient empiéter sur leur droit de « bourgeois », ils en appelaient au roi, et obtenaient l'exemption du ban et de l'arrière-ban[2]. C'étaient des gentilshommes bourgeois.

Gentilshommes, gentilshommes bourgeois, bourgeois nobles ont pour liens leur commune origine roturière, leur genre de vie noble, c'est-à-dire qu'ils tirent tous leurs revenus d'une terre féodale. Au-dessous d'eux se rangent les simples bourgeois, qui vivent « bourgeoisement », c'est-à-dire des revenus d'une terre roturière. Les uns et les autres s'abstiennent de tout travail servile; c'est, avec la qualité d'habitant, le caractère essentiel de la Bourgeoisie[3].

L'édifice bourgeois est achevé vers 1480 avec ses trois étages

1. Recueil des présidents du Parlement de Normandie, p. 25-228.
2. Arch. de Poitiers, p. 28.
3. Arch. de Narbonne, AA, annexe, p. 425-426.

distincts. Au rez-de-chaussée habite le gentilhomme qui conserve les prérogatives de la bourgeoisie; au premier loge le bourgeois noble qui possède une terre seigneuriale sans avoir encore la qualité de la noblesse; au second habite le simple bourgeois qui vit bourgeoisement des revenus d'une terre roturière.

Telle est, rapidement esquissée, l'histoire des ancêtres de Pantagruel, seigneur d'Utopie, fils de Gargantua, seigneur de Seuillé, de Sainnois, de la Roche-Clermond, de Vaugoudray, du Coudray et de Montpensier.

ERNEST PICARD.

L'Administrateur-Gérant : Léon GANGLOFF.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

BIBLIOTHÈQUE DE LA SCIENCE SOCIALE

FONDATEUR

EDMOND DEMOLINS

TYPES

D'OUVRIERS RHÉNANS

PAR

Paul DESCAMPS

PARIS

BUREAUX DE LA SCIENCE SOCIALE

56, RUE JACOB, 56

Mars et avril 1915

SOMMAIRE

Avant-Propos. P. 3.

I. — **Étude du travail.** P. 5.

1° La rubanerie à Barmen. — Les centres textiles de la région rhénane-westphalienne. — Barmen-Elberfeld. — Survivance de la Fabrique collective dans le machinisme, due au travail en petites séries. — Les salaires à Barmen.

2° Comment la rubanerie est patronnée par la chimie. — Historique de la fabrique d'Elberfeld. — L'importance du patronage de la chimie : teinturerie et fabrication des colorants.

3° L'industrie chimique à Leverkusen. — Le phénomène de l'intégration dans l'industrie chimique. — Le travail de l'ouvrier. — L'esprit corporatif et l'esprit d'économie.

II. — **La famille Schneider.** P. 42.

1° Le Mode d'existence. — La maison-caserne. — L'appartement Schneider. — La nourriture. — Le prix de la vie. — Le travail du ménage.

2° La vie familiale. — L'autonomie des enfants. — L'autorité au foyer. — Les fiançailles. — La question de la natalité. — Les diverses catégories de la classe ouvrière. — L'éducation et le travail.

III. — **Les formes du Patronage.** P. 65.

1° Les patrons et leurs auxiliaires. — Les patrons. — Le retard du développement industriel. — Extension du phénomène de l'intégration en Allemagne. — Les ententes commerciales. — Les laboratoires de recherches. — La difficulté des enquêtes en Allemagne.

2° Un exemple de concentration du Patronage.

3° Les autres formes du Patronage. — Les syndicats. — L'intervention de l'État.

IV. — **L'Administration d'une cité industrielle.** P. 101.

Dualité des pouvoirs municipaux. — Le service sanitaire. — L'assistance publique et le « système d'Elberfeld ». — L'Association des Dames d'Elberfeld. — La politique expérimentale en Prusse.

Conclusions. P. 112.

TYPES D'OUVRIERS RHÉNANS

AVANT-PROPOS

Les observations sur lesquelles repose le présent travail ont été poursuivies en partie pendant le mois de mars 1913, et en partie pendant le mois de septembre de la même année. Le but principal de la mission qui m'avait été confiée, par la Société Internationale de Science sociale, était l'étude des populations ouvrières du nord-ouest de l'Allemagne. Pour ceux qui connaissent notre méthode, cela n'impliquait pas un exposé général de toutes les catégories ouvrières que l'on rencontre dans les diverses régions qui se trouvent entre la frontière belge et le cours du Wéser, mais sous-entendait, au contraire, le choix préalable d'un échantillon, à partir duquel on s'élèverait ensuite aux considérations générales.

La première opération consistait à faire le choix d'un métier; la seconde, celui d'une ville; la troisième, celui d'une famille. Mais, avant d'exposer en détail la marche que nous avons suivie, il est indispensable de préciser l'intérêt qu'une telle étude peut présenter.

Il serait oiseux de retracer après tant d'autres[1] le développement de l'industrie allemande depuis un demi-siècle. Ce développement a été prodigieux, mais il n'a pas partout revêtu les mêmes caractères. Il y a, à cela, des raisons tirées du Lieu, lequel n'est pas homogène, et des raisons tirées de la formation sociale préalable des habitants, formation sociale qui n'est

1. Voir entre autres : G. Blondel, *L'essor industriel et commercial du peuple allemand* (Larose, 1898); — P. de Rousiers, *Les importations allemandes* (*Sc. soc.*, 2e pér., 33e fasc.).

pas non plus uniforme; au moins, de fortes présomptions nous poussent à le penser, depuis les travaux d'Henri de Tourville, corroborés par ceux de MM. Léon Poinsard[1] et Paul de Rousiers[2].

La grande industrie moderne tend à se rapprocher des gisements houillers; c'est pourquoi elle est concentrée surtout autour des trois bassins de la Ruhr, de la Saxe et de la Silésie. Or, à n'en pas douter, ce sont les populations qui occupent le premier de ces trois bassins qui ont réussi à fonder le milieu social le plus stable et le plus progressif, celui, en un mot, qui est le plus influencé par la formation particulariste.

Que sont devenues, sous le régime du machinisme, ces populations du nord-ouest de l'Allemagne, dont le type agricole a été décrit à plusieurs reprises[3]? Le particularisme ébauché du Bauer de la Plaine saxonne a-t-il subi, dans les centres urbains, un mouvement de régression ou de développement? Question intéressante pour ceux qui suivent de près nos études.

En tout cas, la connaissance du type industriel, le plus prospère peut-être de l'Empire allemand, la détermination de sa force actuelle, ne peut laisser personne indifférent.

J'ajouterai que la présente étude a beaucoup plus pour but de déterminer les qualités des Allemands que leurs défauts. Nous insisterons davantage sur ces derniers dans une prochaine étude. Au surplus, il ne faut pas oublier que les régions du nord-ouest renferment les populations les plus solides de l'Empire au point de vue social.

1. *L'Allemagne contemporaine* (*Sc. soc.*, t. XXV et XXVI).
2. *Hambourg et l'Allemagne contemporaine* (A. Colin, 1902).
3. Paul Roux, *Le Bauer de la lande du Lunebourg* (*Sc. soc.*, 2e pér., 23e fasc.) et *Le littoral de la Plaine saxonne* (Id., 35e fasc.). — H. Hemmer et P. Descamps, *Le Bauer du Münsterland*.

I

ÉTUDE DU TRAVAIL

La première question que nous ayons à nous poser concerne le choix du métier sur lequel porteront nos investigations.

Le point de départ de la grande industrie moderne est, on le sait, l'*exploitation de la houille*. Le bassin houiller de la Ruhr s'étend parallèlement au cours de cette rivière depuis Duisbourg jusqu'au delà de Dortmund, en passant par Essen et Bochum. On pourrait choisir le type du mineur, car il représente un élément considérable[1], comprenant, en 1911, un total de 341.716 ouvriers[2]. Nous ne le prendrons pas cependant pour base de notre étude, parce que la comparaison avec les types similaires de l'étranger est assez délicate; ou, plus exactement peut-être, l'influence du Lieu est trop grande, notamment la disposition du gisement, par rapport aux moyens de transport, la profondeur des couches, leur épaisseur et leur richesse, sans compter la qualité du charbon. La comparaison est plus facile dans les industries de fabrication, et comme celles-ci sont très développées également dans la région qui nous occupe, il sera préférable de choisir parmi elles l'échantillon que nous cherchons.

1. On en jugera par ce fait que le Bassin de la Ruhr fournit à lui seul plus de la moitié de la houille produite en Allemagne, si on ne compte pas la lignite. En 1911 : 91.329.140 de tonnes sur 160.747.000 (*Statisches Jahrbuch für das Deutsche*, p. 80, et aussi Circulaire 4851 du *Comité central des houillères de France*). — Quant à la production de la lignite, elle était de 73.774.000 tonnes.

2. En tout, il y avait alors 628.307 mineurs en Allemagne, sans compter les 72.567 ouvriers des mines de lignites (*Id.*).

Les charbons de la Ruhr sont particulièrement propres à la fabrication du *coke*. Aussi la production de ce combustible y est considérable, atteignant 18.118.305 tonnes en 1911, alors que la production totale de l'Allemagne ne s'élevait qu'à 27.013.300 tonnes [1].

De là le grand développement de la *métallurgie*, grande consommatrice de coke, ainsi qu'on sait. La plus grande partie du minerai doit être importée des pays voisins, du Siegerland et même du Luxembourg et de la Lorraine. Les industriels de la Ruhr sont, pourrait-on dire, affamés de minerais, ce qui les pousse à essayer de s'immiscer un peu partout où il y a des gisements disponibles, en Normandie ou au Maroc. Quoi qu'il en soit, la Ruhr produisait plus de 3.000.000 de tonnes de fonte, en 1900, sur les 8.400.000 que l'Allemagne entière fournissait[2].

Bien entendu, une partie de la fonte, et surtout de l'acier produit, est transformé sur place en produits ouvrés : machines, matériel de chemins de fer, de guerre, d'outillage.

Au type du métallurgiste, moins dépendant du Lieu que le mineur, je préférai, toutefois, celui des *textiles*, qui l'est encore moins et qui présente une importance encore assez grande, sinon dans la Ruhr elle-même, mais dans les pays voisins. Il me donnait, en outre, l'avantage de la comparaison facile avec des types connus, ce qui n'est pas à dédaigner lorsqu'il s'agit d'un pays où les enquêtes ne sont pas aisées.

A la vérité, il n'en a rien été, et je n'ai pas trouvé un échantillon comparable au point de vue du travail, ni avec les ouvriers du Yorkshire, ni avec ceux de la Flandre française. A mon grand étonnement, je me suis vu glisser dans le domaine de la *chimie*, par l'intermédiaire de la teinturerie et de la fabrication des colorants. Quoique le métier sur lequel j'avais porté mon choix — celui de la rubanerie — dépend étroitement des fabrications chimiques, il présente des caractères trop différents pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en faire une analyse

1. *Statische Jahrbuch für der Deutsche Reich*, 1913, p. 96.

2. A. Sayous, *La crise allemande de 1900-1902* (Larose, 1903), p. 59. — En 1912, la production totale de la fonte a dépassé 17 millions de tonnes.

séparée. Nous étudierons donc d'abord la rubanerie proprement dite, ensuite l'industrie chimique.

I. — LA RUBANERIE A BARMEN.

Les centres textiles de la région rhénane-westphalienne. — L'industrie textile a pour elle son ancienneté; elle n'est pas nouvellement implantée dans le pays comme l'exploitation des mines de houille. D'après Le Play, en 1854, les charbonnages de la Ruhr ne produisaient encore que 2.000.000 de tonnes[1], soit trente fois moins qu'au début de ce siècle.

Il est vrai pourtant que quelques-unes des villes de cette région sont anciennes; mais, pour comprendre leur raison d'être, il est nécessaire de donner quelques indications sur le Lieu, ce qui, en même temps, aura pour résultat de situer, aux yeux du lecteur, les villes dont il sera parlé.

Nous sommes à la limite entre la haute et la basse Allemagne. Cette limite coïncide à peu près avec celle des deux grandes assises géologiques qui se partagent le sol de la région : les terrains primaires qui couvrent les Ardennes, l'Eifel, l'Hunsrück, le Taunus, le Westerwald et le Sauerland; les terrains quaternaires qui s'étalent dans la plaine. La limite géologique dont nous parlons, part des environs d'Aix-la-Chapelle, traverse le Rhin à Bonn, puis se dirige vers le nord, à peu près parallèlement au cours du fleuve, en laissant sur la rive droite de celui-ci une zone fertile d'une dizaine de kilomètres environ. A peu de distance de la ville de Wesel, la ligne fait un coude assez brusque et suit à peu près le cours de la Lippe.

Au nord de cette dernière rivière s'étend le Münsterland, décrit récemment ici même. C'est, comme on sait, un pays dont le sol, généralement argileux et compact, est peu favorable aux communications.

Au sud de la Ruhr, le plateau ondulé et boisé du Sauerland

1. *Ouvriers européens*, t. III, ch. IV, § 21, p. 200.

est également peu propice aux transports, comme du reste la plus grande partie de la haute Allemagne.

Entre la Lippe et la Ruhr s'étend le plateau du Hellweg, plus fertile et plus commode à traverser : plus fertile à cause du limon qui recouvre le sous-sol en maints endroits; plus commode à traverser, par suite de l'absence de marécages aussi bien que de rochers; c'est un pays ondulé sans doute, mais formé par les derniers contreforts du massif montagneux.

Aussi, de tout temps, le Hellweg a-t-il été le lieu de passage, la voie commerciale reliant le Rhin au Wéser[1], et les lieux d'étape s'échelonnaient le long de la route : Paderborn où Charlemagne tint son premier Champ de mai chez les Saxons ; — Soest, qui fut une des villes importantes de la Hanse et qui compta, dit-on, jusqu'à 50.000 habitants au xve siècle; — Unna; — Dortmund, qui fit aussi partie de la Hanse, et dont le droit coutumier, rivalisant avec celui de Soest, servit de modèle à de nombreuses villes du nord de l'Allemagne; — Wesel, au confluent de la Lippe et du Rhin, base d'appui des armées de Charlemagne dans les guerres contre les Saxons; — Xanten, enfin, de l'autre côté du fleuve, où campaient les légions romaines surveillant la basse Germanie, et où, selon la légende, naquit Siegfried, le fils du roi du Niederland, c'est-à-dire de la plaine.

Pour ceux que la question intéresserait, ajoutons que, dans l'autre sens, de Paderborn on traversait le Teutoburger Wald pour aboutir à Detmold, centre de réunion des Chérusques, et où Arminius détruisit les fameuses légions de Varus; — de là, il n'y avait plus qu'à descendre une vallée pour aboutir au Wéser, que l'on traverse à Minden, la « Porte de Westphalie » : c'est là que le Weser débouche des montagnes et c'est dans le voisinage que se trouvait Idistavise, où Germanicus vainquit Arminius.

Henri de Tourville, avec sa perspicacité ordinaire, avait aperçu

1. Voir Elisée Reclus, *Géographie*, t. III, pp. 620 et 741. — *Hellweg* signifie du reste Chemin clair. C'est l'opposé de chemin creux. La route suit, en effet, les hauteurs qui séparent les vallées de la Lippe et de la Ruhr.

l'importance de cette route qu'il a indiquée dans son *Histoire de la formation particulariste*[1].

Quoi qu'il en soit, on comprend comment, dès le Moyen âge, des cités s'échelonnaient le long de cette voie, et notamment dans le Hellweg. Les Hanséates y eurent longtemps des comptoirs, autour desquels on peut supposer que s'établirent quelques artisans.

Parmi les fabrications qui virent le jour à cette époque devait se trouver l'*industrie de la toile*. En effet, la Plaine saxonne est généralement humide, au moins dans sa partie occidentale, et, à certains endroits, le sol est limoneux et fertile, par exemple dans les vallées; on peut donc y cultiver le lin ou le chanvre. Toutefois, ce n'est pas dans ces parties riches de la plaine que l'industrie devait se développer, pour des raisons de main-d'œuvre, mais dans les parties pauvres et sablonneuses, ou bien dans les parties montagneuses environnantes. Là, en effet, la culture fragmentaire est plus répandue, par suite des difficultés plus grandes que rencontre la fondation d'un petit domaine agricole se suffisant à lui-même. La fabrique collective rurale trouve là son habitat naturel.

Dès le XIIIe siècle, Bielefeld, qui est située au débouché d'une ouverture du Teutoburger-Wald, fabriquait déjà de la toile et des fils de chanvre. Mais, à cette époque, la concurrence flamande, alors toute-puissante, empêchait l'essor de cette branche de la production.

Au XVIe siècle, des Flamands, fuyant la domination espagnole, vinrent s'établir à Bielefeld, qui, dès lors, vit sa prospérité s'accroître rapidement[2]. Aujourd'hui cette ville est toujours un centre important, non seulement pour la fabrication, mais aussi pour le commerce des toiles, car l'industrie a gagné les environs : Herford, etc. Il est inutile d'ajouter que la fabrique collective est actuellement en voie de disparition devant le grand atelier mécanique.

Plus loin, toujours aux confins de la plaine et de la mon-

1. *Sc. soc.*, t. XXXI, p. 158.
2. Elisée Reclus, *loc. cit.*, p. 742.

tagne, se trouvent les deux villes jumelles de Barmen et d'Elberfeld dont nous parlerons amplement par la suite.

Plus loin encore, près de l'endroit où le Rhin débouche des montagnes pittoresques qu'il vient de traverser, est située Godesberg, près de Bonn, bien connue, en Science sociale, par la monographie d'un tisserand[1]. A cette époque (1848), la fabrique collective existait encore, mais on ne travaillait plus les matières premières élaborées dans le pays; on fabriquait surtout des *indiennes*, avec des filés de coton produits dans les grands ateliers mécaniques de l'Allemagne, et surtout de l'Angleterre.

Enfin, près de la frontière belge, on trouve un groupe industriel voué à la fabrication du drap, et qui comprend les centres d'Aix-la-Chapelle, Düren, Eupen. Continuation du groupe de Verviers, il ne nous a pas paru présenter un échantillon suffisamment net de l'industrie allemande.

En fait, nous avions surtout le choix entre le groupe de Bielefeld et celui d'Elberfeld. Il faut en ajouter un troisième, celui de Krefeld, avec München-Gladbach et Viersen : faisant exception à la règle que nous avons indiquée plus haut, il est situé tout à fait en plaine, mais dans une région où le sol est peu fertile.

Entre Bielefeld, Elberfeld et Krefeld, nous avons porté notre choix sur le deuxième groupe qui est le plus important. Il suffit, pour s'en rendre compte, de comparer les populations. Dans le tableau qui suit, nous mettons en regard les chiffres de 1875 et de 1910, afin de montrer les progrès accomplis.

	1875	1910
Bielefeld	26.000	78.234
Herford	12.000	32.500
Total du 1er groupe	38.000	110.734
Elberfeld	80.000	170.000
Barmen	86.000	170.000
Total du 2e groupe	166.000	340.000

1. *Ouvriers européens*, t. V, chap. II.

	1875	1910
Krefeld	63.000	130.000
München-Gladbach	32.000	67.000
Viersen	20.000	31.000
Total du 3e groupe	115.000	228.000

Le groupe que nous nous proposons d'étudier fait vivre une population de plus de 300.000 âmes, autant que les deux autres réunis. En outre, cette population est beaucoup plus agglomérée, de sorte que les phénomènes s'y manifestent avec plus d'ampleur, et sont par conséquent plus visibles.

Un élément qui est loin d'être négligeable pour la réussite d'une enquête est celui des intermédiaires capables de vous mettre en contact avec la matière sociologique à observer. Cet élément est parfois celui qui fait pencher la balance en faveur de telle ou telle ville, mais, à cet égard, je n'avais aucune facilité spéciale ni d'un côté, ni de l'autre.

Je ne sais quel accueil m'auraient réservé les bonnes villes de Bielefeld ou de Krefeld, mais je doute que le hasard m'eût mieux servi qu'à Elberfeld; j'y ai trouvé d'abord un agent consulaire de France très obligeant, M. Winzer, et ensuite un interprète bénévole, un jeune Français comme on en voudrait rencontrer beaucoup à l'étranger, M. Paul Baron. Parti à l'aventure, presque sans ressources, ce jeune homme s'était fixé momentanément dans la grande cité industrielle pour se perfectionner dans la pratique de la langue allemande, et parvenait à y vivre en donnant des leçons de français. Je lui dois beaucoup, non seulement parce qu'il a bien voulu m'accompagner à plusieurs reprises, mais aussi parce qu'il m'a fait profiter de la connaissance générale du milieu dans lequel il vivait à cette époque.

Barmen-Elberfeld. — Il est impossible de ne pas faire un rapprochement entre les villes jumelles d'Elberfeld-Barmen et celles de Roubaix-Tourcoing. D'un côté comme de l'autre, on passe, pour ainsi dire, sans transition d'une cité à l'autre, et, ici

comme là-bas, l'industrie textile avec ses accessoires constitue à peu près le seul moyen d'existence. Le parallélisme peut être poussé encore plus loin : Barmen, comme Tourcoing, est avant tout une ville de fabrication; Elberfeld, comme Roubaix, cumule le commerce et l'industrie.

C'est dire — ou sinon la science sociale n'existerait pas — que l'habitant de Barmen, comme le Tourquennois, est un peu renfermé en lui-même, tandis que l'habitant d'Elberfeld, comme le Roubaisien, est plus expansif, plus risqueur, mais aussi plus instable. En fait, Barmen est un vaste village ouvrier et Elberfeld une ville d'affaires; elle offre par conséquent plus de ressources au voyageur. On y est plus habitué à rencontrer l'étranger. Aussi, me suis-je fixé à Elberfeld, mais, le lecteur le devine, c'est à Barmen que j'ai cherché une famille ouvrière.

Les communications sont du reste aisées. Outre un tramway électrique, on y trouve le fameux *Schwebebahn* sur lequel, depuis une dizaine d'années, des wagons suspendus roulent constamment, mais avec un balancement qui n'est pas toujours agréable. Sur une partie de son parcours, le Schwebebahn a été construit au-dessus même de la Wupper, petit affluent du Rhin qui arrose les cités jumelles. Dans la construction de ce tramway aérien, on a cherché la simplicité et le pratique beaucoup plus que l'élégance et le confort, mais on y voit un symbole de l'esprit industrieux des habitants, un signe d' « américanisme ». Cette épithète, appliquée avec plus ou moins de discernement, est ici comme à Roubaix acceptée généralement dans un sens favorable.

Faut-il voir aussi un symbole de l'ingéniosité des habitants dans le fait qu'un particulier d'Elberfeld serait parvenu à apprendre à compter à un cheval, ou bien est-ce un simple produit de la Kultur germanique? Je l'ignore, car les « personnes compétentes » seules pouvaient voir le fameux cheval calculateur. Pauvre cheval! Il vient de mourir dans les Flandres comme un simple ignorant, l'Allemagne ne respectant pas plus les prodiges de la science que ceux des arts.

En choisissant l'industrie textile, j'avais le secret espoir de

pouvoir faire une comparaison facile avec les ouvriers anglais et français. L'ouvrier de Barmen a-t-il la capacité d'attention du premier ou l'ingéniosité du second? Constitue-t-il un type intermédiaire entre les deux, ou rentre-t-il dans l'une ou l'autre catégorie?

Je pensais avoir bien établi mon fil d'Ariane, mais je dois avouer qu'il m'a fait complètement défaut. La voie était fausse, et, de rectifications en rectifications, je me suis vu entraîné dans un monde nouveau qui ne m'a pas fait regretter l'impossibilité de ne pas pouvoir faire les vérifications que je cherchais.

Pour procéder par ordre, voyons d'abord quelles sont les matières premières que l'on emploie?

A Bielefeld, c'est surtout le lin, à Aix-la-Chapelle la laine, ici et là, mélangés de coton. A Elberfeld comme à Krefeld, c'est principalement le coton et la soie, mais au lieu d'importer la matière brute, on fait venir les filés de coton d'Angleterre et les filés de soie de la Lombardie. Les seules filatures qui existent sont celles des déchets de soie ou *schappes :* le travail se fait dans de grands ateliers et la suite des opérations est plus ou moins semblable à celle que l'on voit dans les filatures de lin, mais les matières n'étant pas identiques, toute comparaison serait fausse. A Aix-la-Chapelle, j'aurais trouvé des filatures de laine; à Bielefeld des filatures de lin; dans le premier cas, une comparaison eût été facile à établir avec Roubaix ou Huddersfield; dans le second cas avec Lille ou Bradford. A Barmen, la chose n'était guère possible, et je commençais à me demander s'il n'y avait pas lieu d'orienter mes recherches dans une autre direction.

Toutefois, vu la difficulté d'obtenir l'entrée des usines, je résolus de tirer parti d'abord de ce qui se présentait à moi, et d'examiner le travail d'un ouvrier de l'industrie principale de Barmen.

A Elberfeld, il existe une variété assez nombreuse d'industries; parmi les plus importantes citons la retorderie de lacets, le tissage des doublures, enfin la confection (jupons, lingerie, etc.).

A Barmen, à côté de nombreux métiers plus ou moins secondaires, il en existe un qui domine de beaucoup. Il y a, en effet, un « article de Barmen » ; c'est le *Besatzband* ou ruban de garniture[1].

Dès lors, je n'avais plus qu'à chercher une famille ouvrière type vouée à la *Besatzbandindustrie*.

Survivance de la fabrique collective dans le machinisme due au travail en petites séries. — On sait que l'habitat naturel de la Fabrique collective est déterminé par les deux conditions suivantes :

1° Travail à la main;

2° Clientèle lointaine.

En d'autres termes, l'ouvrier peut rester maître de l'exécution du travail qui est simple, et propriétaire de l'outillage qui est peu coûteux.

Mais il ne peut atteindre la clientèle. Il faut un intermédiaire disposant de gros capitaux et du don commercial. Cet intermédiaire est le patron de la fabrique collective, c'est lui qui centralise les produits élaborés par les petits artisans, qui les emmagasine, qui organise les transports, qui supporte les risques, qui s'informe des goûts, etc.

Lorsque la vapeur se substitue à la force humaine, on voit généralement le Grand atelier apparaître, mais on conçoit qu'il y a des degrés dans ce phénomène de concentration industrielle. L'automatisme peut être plus ou moins bien réalisé, l'outillage plus ou moins coûteux, la division du travail plus ou moins parfaite, bref, on rencontre tous les types intermédiaires possibles.

Or, à Barmen-Elberfeld, la Fabrique collective n'a pas disparu devant la machine; non seulement elle subsiste à côté du Grand atelier, mais elle forme encore le type dominant.

La loi dont nous parlons n'est pourtant pas en défaut, car ce qui se fait fatalement en Grand atelier, c'est l'exploitation de

1. Citons la rubanerie de soie (*seideband-industrie*), la fabrication des bretelles, des jarretières, des ceintures.

la force motrice, sa production et sa distribution. Ici, comme à Saint-Étienne ou à Calais, que ce soit la force hydraulique transmise par l'électricité ou que ce soit la vapeur, c'est un grand patron qui a fait les frais d'installation. Seulement la concentration industrielle s'arrête là. Pour le reste, la Fabrique collective a survécu. Il nous faut voir pourquoi.

Un artisan se laisse plus facilement aborder qu'un grand capitaine de l'industrie moderne. Aussi ai-je pu voir travailler un rubanier sans trop de difficultés.

On rencontre de temps en temps dans les rues de Barmen de grandes usines à plusieurs étages et aux multiples fenêtres. Elles sont subdivisées en de nombreuses chambres louées aux rubaniers.

Chaque chambre contient deux ou trois métiers et l'organisation y est plus ou moins semblable à celle que M. Vanuxem nous a décrite à propos des tullistes de Calais[1]. Des deux côtés le Grand atelier n'est pas inconnu, mais le Petit atelier patronal travaillant à façon est très répandu.

Quelles sont les causes qui permettent le maintien du Petit atelier?

Rappelons d'abord que Barmen fait très peu les articles de luxe et compliqués. Il laisse à Saint-Étienne la suprématie en ce qui concerne le ruban façonné haute nouveauté. Pourtant, le ruban de garniture n'échappe pas complètement aux fluctuations de la mode, quoique la possibilité de teindre après tissage vienne dans bien des cas amortir l'instabilité qui en résulte. Il n'en est pas moins vrai que c'est dans une certaine variété des produits et dans l'influence de la mode qu'il faut chercher l'une des causes principales de la survivance du Petit atelier. C'est surtout le fait que l'on ne tire pas un nombre suffisamment élevé d'exemplaires de chaque modèle. On ne travaille pas en grande série à cause de la grande variété des articles : il y a des rubans de toutes largeurs, à commencer par les minuscules rubans de poupée; on emploie les matières les plus

1. *Patrons et ouvriers tullistes de Calais* (*Sc. soc.*, 2e pér., 65e fasc.).

diverses, y compris le caoutchouc pour les jarretières, les ceintures et les bretelles. Nous sommes ici, sous ce rapport, à peu près à mi-chemin entre le type stéphanois et le type américain.

C'est dire que le type n'est pas bien net et paraît être doué de qualités mixtes, je dirais volontiers des qualités neutres. Il faut un certain esprit d'attention et une certaine souplesse, un certain goût du travail et une certaine initiative. Je vois bien tout cela, mais je ne vois aucun trait dominant qui me donne la clef de la part contributive apportée par l'ouvrier dans la marche progressive de l'industrie de la Wuppertal. Faut-il en laisser tout le mérite aux commerçants?

Avant d'adopter cette conclusion hâtive qui m'est indiquée par plusieurs personnalités connaissant bien la région, nous aurons à poursuivre nos investigations. En effet, les produits ne sont pas livrés au commerce tels qu'ils sortent des mains du rubanier; ils subissent encore certaines opérations, parmi lesquelles celle de la teinture semble jouer un rôle important.

Mais ce qui semble renforcer l'hypothèse qui m'est suggérée, c'est que l'ouvrier teinturier n'est qu'un simple manœuvre de qui on n'exige que la discipline nécessaire au Grand atelier. Ce sont ici les techniciens qui forment l'élément capital, et ceux-ci ont soin de me répéter le vieux cliché : « Grâce à nous, l'Allemagne l'emporte dans tous les métiers où les connaissances scientifiques sont nécessaires ». Il y a du vrai dans cette assertion, mais faudra-t-il laisser l'ouvrier de côté et faire la monographie du commerçant ou du technicien?

Une autre hypothèse m'est venue à l'esprit, mais avant de l'exposer, il convient de terminer l'analyse des Moyens d'existence du rubanier, en exposant la question des salaires; elle est indispensable pour apprécier le niveau de vie auquel l'ouvrier peut prétendre.

Les salaires a Barmen. — L'ouvrier rubanier gagne de 25 à 40 marks par semaine, ce qui fait 31 fr. 25 à 50 francs, soit de 1.500 à 2.500 francs par an. Si je me bornais à ces indi-

cations, nous posséderions des éléments budgétaires précieux, mais nous n'apporterions qu'une contribution par trop insuffisante à la connaissance du rôle social des salaires. Il convient d'élargir un peu la scène et de situer ces salaires au milieu des autres faits sociaux.

Si, dans une région quelconque, on trace une échelle des salaires moyens des différents métiers, on trouve qu'ils sont plus ou moins proportionnels à la difficulté de recrutement et de formation de l'ouvrier, de sorte que l'unité qui sert de base à cette échelle est constituée par le salaire courant du manœuvre, du journalier faisant une besogne quelconque n'ayant pas demandé un apprentissage spécial. Exprimée en monnaie, la valeur de cette unité n'est pas fixe; elle varie selon les temps et les lieux, parce qu'elle est influencée par de nombreuses causes extérieures, mais lorsqu'on a déterminé cette valeur pour une certaine région à une certaine époque, les taux des salaires des autres ouvriers viennent s'étager graduellement, en suivant une certaine proportion, au-dessus de celui de l'unité.

Par exemple, nous savons que, dans la Flandre française, le manœuvre gagne de 18 à 24 francs par semaine, tandis que, dans le Yorkshire, il gagne de 22 fr. 50 à 30 francs, et à Londres, de 26 à 40 francs; à Paris, son salaire est de 30 francs en moyenne, et à Berlin de 28 francs.

Ce taux dépend d'une foule d'éléments que nous n'avons pas à analyser, mais on voit à première vue que le prix de la vie joue un rôle, notamment la cherté plus ou moins grande des aliments et des logements.

Ce taux est également influencé par l'abondance plus ou moins grande de la main-d'œuvre vis-à-vis des offres d'emploi.

Il diffère parfois d'une façon assez sensible entre deux villes voisines. Il est plus ou moins proportionnel au chiffre de la population, précisément parce que ce chiffre influence le taux des loyers.

A Barmen-Elberfeld, le salaire unitaire paraît être de 3 marks 50 par jour (*26 fr. 25* par semaine), et à Düsseldorf,

de 3,50 à 4 marks, soit *26 fr. 25 à 30 francs* par semaine. C'est ce que gagnent les Italiens qui viennent faire les travaux de terrassement dans la région.

Trois marks et demi par jour, c'est ce que gagnent également les journaliers dans l'industrie textile, notamment dans la fabrication des galons. La plupart d'entre eux viennent des régions montagneuses et pauvres de la Hesse et surtout de l'Eifel.

On le voit, les salaires sont aussi élevés que dans le Yorkshire, et plus élevés que dans la Flandre. S'il existe des pays de bas salaires en Allemagne, ce n'est pas dans les régions industrielles de la Ruhr et de la Wupper, et la cause en est due pour beaucoup au développement rapide de l'industrie dans le bassin rhénan-westphalien. Pour satisfaire la demande rapide de main-d'œuvre qui en est résultée, il a fallu faire appel à l'étranger, à l'Italie et à la Pologne[1].

Toutefois, il ne faut pas préjuger du niveau de vie des ouvriers d'après le seul taux du salaire. Nous reviendrons sur cette question lorsque nous parlerons du mode d'existence.

Nous arrivons maintenant aux ouvriers qualifiés, dont le rubanier représente le type courant à Barmen. Ils se recrutent la plupart dans la ville même ou le voisinage immédiat à cause des nécessités de l'apprentissage qui dure trois ans.

On m'avait dit que les rubaniers gagnaient de 30 à 50 francs par semaine. Ayant demandé la cause de cet écart, on m'a fait observer qu'il fallait distinguer entre l'ouvrier ordinaire payé à la tâche et le *selbständing*, l'autonome, c'est-à-dire le petit entrepreneur à façon; généralement propriétaire de son métier, ce dernier touche environ 50 % de supplément de ce chef.

Le salaire hebdomadaire de l'ouvrier rubanier ordinaire ne

1. On sait que les Polonais sont très nombreux dans les mines de la Ruhr, particulièrement à Gelsenkirchen, où ils forment la majorité de la population. Quant aux Italiens, on les rencontre un peu partout, faisant surtout les travaux de terrassement.

dépasse guère *30 à 35 francs*, c'est-à-dire ce que gagnent les tisseurs à deux métiers du Yorkshire.

Les teinturiers de cordons (*Strangfärber*), qui font aussi trois ans d'apprentissage, ont des salaires analogues, à l'exception des *selbständingen* qui comprennent environ 10 % des travailleurs et qui gagnent de *35 à 55 francs* par semaine.

Pour fixer les idées, je citerai encore les salaires suivants qui montreront que le taux général est loin d'être bas :

Poseur de rails : 30 marks (37 fr. 50) ;

Ajusteur : 40 marks (50 francs) ;

Contremaître : 50 marks (62 fr. 50)[1].

Il convient de faire remarquer que ces salaires correspondent à un travail qui n'excède pas 10 heures par jour. Les rubaniers que j'ai pu voir travaillaient 9 heures et demie, et comme ils avaient le repos du samedi après-midi, leur semaine ne comprenait que 52 heures et demie.

Passons aux salaires féminins.

Une première remarque à faire à ce sujet concerne les femmes mariées; vu l'aisance assez générale et vu aussi la natalité relativement élevée, elles se confinent ordinairement dans les soins du ménage. Toutefois, les femmes travaillent jusqu'à l'arrivée du troisième enfant. Mais, dans toute la classe ouvrière, les jeunes filles travaillent, de sorte qu'il reste encore une offre notable de main-d'œuvre féminine; ce qu'il faut à cette main-d'œuvre, ici, comme en Flandre et en Angleterre, c'est un emploi temporaire en attendant le mariage. De là, la fondation de grands ateliers mécaniques de tissage d'étoffes légères et unies, par exemple pour la doublure. Ils sont surtout nombreux à Elberfeld où la population flottante est plus considérable qu'à Barmen, l'industrie des transports y étant plus développée. Dans ces fabriques, le salaire des débutantes est d'environ 12 marks ou 15 francs par semaine, et celui des meilleures ouvrières d'environ 20 marks ou 25 francs. Ce

1. Nous réduisons les prix à la semaine, car, en réalité, on paye au mois.

sont là encore des salaires analogues à ceux du Yorkshire.

Mais à Elberfeld, comme le nombre des femmes mariées qui travaillent est assez élevé, les métiers à domicile sont très répandus, notamment la confection. Je m'attendais à y trouver le *sweating system;* mais, à ma grande surprise, rien de semblable n'existait, et l'on m'en donna comme raison la surveillance administrative qui est très rigide en Prusse, ainsi qu'on sait.

Je dois avouer que cette explication fut loin de me satisfaire. On croit volontiers en Allemagne à l'omnipotence de la loi. Mais toute puissante que soit la loi en Prusse, je savais qu'elle devait, là comme partout, tenir compte des données sociales, sur lesquelles elle agit. De plus, à Berlin, j'avais vu le *sweating system* s'étaler à l'aise, et précisément dans l'industrie de la confection.

Je risquai une première hypothèse, à savoir que la confection à Elberfeld se faisait en manufacture, la surveillance des agents de l'État pouvant s'y exercer plus facilement que dans les petits ateliers, mais mon hypothèse était fausse. Il s'agissait bien d'un travail à domicile.

Je me rejetais sur le machinisme, et cette fois je tombais juste : les machines à coudre sont en effet mues par de petits moteurs électriques branchés sur les canalisations de la ville. Il en résultait la possibilité de ne laisser aux ouvrières l'usage de la force motrice que pendant 10 heures par jour. La réglementation n'était efficace que parce que la production de la force se faisait en grand atelier. Cette limitation de la journée de travail, en diminuant la concurrence, amenait une petite hausse des salaires. Le courant est livré au prix modique de 13 pfennigs le kilowatt-heure[1]. Ce bas prix est dû, d'une part, à la présence des chutes d'eau dans le voisinage, et en outre à ce fait que la ville veut patronner les petites ouvrières et ne cherche à faire de bénéfices que sur l'éclairage.

1. De 4 à 30 pfennigs, suivant la nature de l'exploitation. Bien entendu, pour l'éclairage, le prix est plus élevé : 55 centimes le kw. C'est le prix que l'on paie après 6 heures du soir, et l'on n'a plus, après cette heure, avantage à faire marcher les machines à coudre.

Je dois ajouter que ces industries féminines ne sont guère en concurrence avec l'étranger; les tissus de doublure et les vêtements confectionnés sont surtout destinés à la consommation intérieure.

La rubanerie de garniture a, au contraire, une clientèle mondiale. C'est bien là le métier important.

En Angleterre, la rubanerie de soie, autrefois prospère à Coventry, est tombée en décadence dans le courant du XIXe siècle[1] et a aujourd'hui à peu près complètement disparu. Sans doute, la cause doit en être cherchée en partie dans la complication des tissus et l'instabilité croissante de la mode. Toutefois, on peut se demander pourquoi elle n'a pu trouver la même solution que l'Allemagne et se rejeter sur la rubanerie de garniture? Barmen a vu sa prospérité croître avec le machinisme et la mode, et le salaire de ses ouvriers s'est accru au moment même où les tisseurs concurrents de la Grande-Bretagne abandonnaient leurs métiers, d'où ils ne tiraient plus qu'une maigre rémunération.

Il s'agissait d'en trouver la cause, et pour cela, il fallait envisager la question sous un angle nouveau.

II. — COMMENT LA RUBANERIE EST PATRONNÉE PAR LA CHIMIE.

Tout le monde a entendu parler du phénomène de l'*intégration industrielle*, mais le mot a prêté à des confusions regrettables. Il est donc nécessaire d'indiquer ce que nous entendons par là. Nous adopterons la définition suivante, donnée par M. de Rousiers dans son cours à l'École des sciences politiques : « L'intégration est la réunion sous une même direction de plusieurs industries, telles que le produit de l'une sert de matière première à l'autre. »

Ce phénomène est assez fréquent dans certaines industries

1. Voir notamment P. de Rousiers, *La question ouvrière en Angleterre*, p. 101 et suiv.

textiles[1], mais, en général, elles se prêtent plutôt au phénomène inverse de la *différenciation*. Cela provient de ce que les filés et les tissus ne rentrent pas dans la catégorie des marchandises lourdes ou encombrantes et peuvent circuler assez facilement; en second lieu, les différentes opérations auxquelles donnent lieu ces industries demandent des qualités parfois très différentes de la part des ouvriers qui les exécutent, de sorte que telle région est mieux placée pour faire certaines de ces opérations, alors qu'elle se trouvera battue pour certaines autres.

Le coton, produit en Amérique ou dans les Indes, et filé en Angleterre vient se rencontrer à Barmen avec de la soie produite en Lombardie, pour s'y transformer l'un et l'autre en rubans.

Pourquoi de tels voyages?

La question est facile à résoudre pour certaines opérations.

Pour la production de la matière première, le facteur principal est le Lieu : le cotonnier pousse dans un certain climat et le mûrier dans un autre. Les premières opérations ont souvent intérêt à se faire dans le voisinage immédiat du lieu de production, comme l'égrenage du coton et le dévidage de la soie.

Au début, on voit même généralement toutes les opérations se faire autour du pays de production : la Chine a eu longtemps le monopole des soieries, et l'Inde celui des cotonnades.

Au bout d'un temps plus ou moins long, les pays consommateurs essayent de briser ce monopole à leur profit.

Pour cela, dans l'ancien état de l'industrie, il suffisait généralement d'avoir une certaine quantité de main-d'œuvre à sa disposition et de connaître les recettes techniques du métier. Ces recettes étaient jalousement gardées par les producteurs, mais on finissait par déterminer, à prix d'or, certains ouvriers à émigrer et à servir d'instructeurs.

Il existe toutefois certains travaux dans lesquels le secret peut être gardé plus longtemps, parce qu'il n'est connu entièrement que d'un nombre restreint d'intéressés, et qu'il ne peut être

1. Nous en avons donné des exemples dans notre étude sur la Flandre (*Sc. soc.*, 2e pér., 66e fasc., p. 80 et suiv.).

appliqué complètement que par des techniciens. Ce sont, par exemple, les industries chimiques. Or, ces industries servent accessoirement les industries textiles en leur fournissant des couleurs.

M. F. Beltzer, dans son ouvrage sur *La grande industrie tinctoriale*[1], rappelle qu'au Moyen Age, les industriels de Montpellier avaient réussi à implanter dans le pays toute la suite des opérations de la production de la soie et de la fabrication des soieries, mais que l'on envoyait teindre les étoffes à Smyrne, car les Grecs avaient conservé le secret de la fabrication des couleurs, notamment du *rouge d'Andrinople,* fait avec la garance. C'est au XVIe siècle seulement que la culture de la garance fut introduite dans le Comtat Venaissin. Encore n'arrivait-on pas à produire une couleur aussi bonne qu'en Orient. Il faut aller jusqu'en 1750 pour voir des ouvriers de Smyrne et de Salonique importer définitivement l'industrie tinctoriale à Montpellier et à Nîmes.

Avec le machinisme, le problème se présente sous un autre jour ; les opérations les plus automatiques tendent à émigrer dans les pays disposant d'une force motrice abondante et dont la population possède les qualités nécessaires pour s'adapter au régime nouveau. Mais ce qui complique la question, c'est la difficulté de dériver un courant industriel et commercial établi depuis longtemps, de détruire un marché jouissant d'une certaine renommée.

Pour comprendre la situation de l'industrie dans la Wuppertal, un exposé historique succinct est donc nécessaire.

Histoire de la fabrique d'Elberfeld. — L'industrie textile qui dérive naturellement du Lieu est, ici comme à Bielefeld, celle de la toile. Dès le XVe siècle, le filage et le tissage étaient déjà assez développés dans les montagnes avoisinantes, mais ce qui amena la prospérité de cette industrie, ce fut, paraît-il, une cause provenant du Lieu, car on assure que les eaux de

1. Dunod et Pinat, 1906.

la Wupper jouissent de qualités spéciales pour le blanchissage.

C'est là l'élément décisif qui donne alors la supériorité aux produits du pays. Aussi est-ce la corporation des blanchisseurs qui est la plus importante. C'est elle qui la première arrive à imposer ses volontés aux autorités : dès 1527, le duc de Berg, seigneur du pays qui s'étendait sur la rive droite du Rhin, entre la Sieg et la Lippe, accorde officiellement le monopole de la blanchisserie aux habitants d'Elberfeld. Les tisserands doivent attendre encore cinq ans avant d'arriver au même résultat, qui n'était qu'une conséquence de l'autre.

Enfin, en 1610, la ville reçoit une charte qui lui accorde une certaine autonomie et l'élève au rang de cité. C'est bien la preuve que la fabrication est devenue assez intensive et que la Fabrique collective est devenue urbaine au moins pour les opérations les plus difficiles.

Sous l'ancien régime industriel, l'urbanisation d'une industrie poussait fatalement à la production des produits chers, les ouvriers réclamant des salaires plus élevés. Au XVIIIe siècle, la France, dans cet ordre de choses fut l'initiatrice de l'Allemagne, comme l'Italie l'avait été pour la France à l'époque de la Renaissance. Des calvinistes émigrés de Tours et de Nîmes viennent s'installer à Elberfeld et à Krefeld. On va apprendre à Lyon l'art de travailler la soie, et à Rouen le coton.

Un fait important que l'on ne manque jamais de signaler dans l'histoire de la ville, fut l'installation en 1786 de la fabrication du *Turkisch Rot* ou rouge de garance. Or, il s'est fait que le rouge fabriqué dans les pays du Nord était meilleur que celui élaboré dans le Midi, parce que l'on y était forcé de remplacer le séchage au soleil par un séchage artificiel dont on pouvait régler la température à volonté. L'intervention de l'homme une fois commencée avec succès, devait aller en augmentant. Un premier progrès consista dans l'emploi de sels donnant plus de fixité au rouge de garance ; c'est ce qui fit, à cette époque, la vogue du *rouge de Rouen*. Quant à Elberfeld, la possession des secrets de la teinturerie, semble avoir joué pour elle, dans les temps modernes, le même rôle que les propriétés

naturelles des eaux de la Wupper dans les époques précédentes. Le patronage de la chimie allait peu à peu se substituer à celui du Lieu.

La population d'Elberfeld, qui n'était encore que de 3.000 habitants en 1708, s'élevait déjà à 13.000 en 1790, à 17.000 en 1807 et à 20.000 en 1815[1]. Ce développement fut favorisé, il est vrai, par ce fait que de 1806 à 1813, la ville fut annexée à l'Empire Français et que le régime du Blocus continental auquel elle fut soumise pendant cette période lui fut favorable, en contrariant la concurrence anglaise.

Il est vrai qu'après 1815, la réaction devait être d'autant plus forte, mais si l'Angleterre apparut alors armée des ressources du machinisme naissant, ce machinisme atteignait surtout la filature, très peu le tissage et encore moins la teinturerie.

Pour le coton, l'industrie de la Wuppertal devint bientôt plus ou moins complémentaire de celle du Lancashire, celle-ci faisant les premières opérations et celle-là les dernières. Cela est tellement vrai que, vers le milieu du siècle, bon nombre de fabricants anglais et écossais envoyaient teindre leurs produits à Elberfeld.

Au surplus, c'est pour pallier les effets de la concurrence de la Grande-Bretagne, que commencent alors, entre les États de la Confédération germanique, les ententes douanières qui aboutirent au Zollverein.

Un coup plus rude semblait devoir être porté à l'industrie locale lorsque, de 1830 à 1850, la filature mécanique du lin commença à se réaliser en Angleterre, concurrençant victorieusement dès lors les ouvrières de l'ancien duché de Berg. La crise fut évitée par le passage de la filature de lin à celle des déchets de soie dont le travail est analogue, mais dans lequel on n'est plus en lutte avec la Grande-Bretagne; la lutte avec la France n'était pas non plus très ardente, parce que, dans ce dernier pays, la fabrication y était surtout orientée vers les produits de luxe.

Ainsi les ouvriers de la Wuppertal se maintenaient dans les

1. *Gesundheits und Wohlfahrtspflege der stadt Elberfeld*, p. 31 (Elberfeld, 1910).

opérations dont l'automatisme n'est pas trop accusé et qui, d'autre part, ne demandent ni trop de goût, ni trop d'imagination.

Mais, me direz-vous, ce sont là des qualités négatives! Par conséquent, ces opérations peuvent être enlevées du jour au lendemain par un concurrent quelconque, par des Slaves, peut-être même par des montagnards français ou italiens. Comment dès lors expliquer la prospérité croissante des villes de la Wupper? Or, celle-ci se développe trop normalement pour que son essor tienne à un phénomène aussi précaire. En 1850, Elberfeld compte environ 50.000 habitants, et Barmen, formée par la réunion de sept villages, n'avait droit de cité que depuis 1809. Aujourd'hui les villes jumelles comptent ensemble près de 350.000 âmes. Pendant ce laps de temps, les salaires ont augmenté et l'aisance s'est répandue.

Cette prospérité est connexe du phénomène de la *démocratisation de la mode*[1] dont parle M. H. de Boissieu dans son étude sur la *Fabrique lyonnaise*. Ce phénomène a pour causes : l'enrichissement de la petite bourgeoisie et de l'élite ouvrière, l'accroissement de la population urbaine et le développement des transports. La conséquence a été l'orientation d'une partie de l'industrie vers l'article bon marché.

Les moyens pour y parvenir n'ont pas été identiques dans les divers arts textiles. D'une façon générale, il est vrai, on a utilisé le machinisme, mais, pour la rubanerie de garniture, il fallait à la fois s'adapter au bon marché, à l'extrême variété des genres et à l'instabilité de la mode.

Sans doute, on a cherché à diminuer le prix de revient de la matière première, en mélangeant le coton à la soie, et en remplaçant la soie par les déchets de soie, mais on a de plus substitué à la pratique de la teinture en filés, celle de la teinture en pièce, ce qui parfois simplifie le tissage, mais ce qui surtout diminue le nombre des laissés pour compte, dus aux changements trop brusques de la mode, puisqu'on peut attendre le moment de la vendre pour teindre.

1. *Sc. soc.*, t. XXX, p. 430

Mais, comme aucune économie n'est indifférente quand il s'agit d'objets à bas prix, il est évident qu'il fallait avoir aussi des couleurs à un prix peu élevé. Or, la science moderne a permis de remplacer les colorants naturels par les colorants artificiels, et l'on sait que cette dernière industrie a pris une grande importance en Allemagne; elle s'y est développée concurremment avec les progrès de l'industrie textile, et j'en arrivai bientôt à me demander si cette fabrication, qui relève de la chimie, n'avait pas joué un rôle capital dans les succès de la fabrication germanique, pour la branche qui nous occupe en ce moment.

L'IMPORTANCE DU PATRONAGE DE LA CHIMIE : TEINTURERIE ET FABRICATION DES COLORANTS. — Pour contrôler cette hypothèse, la monographie d'un atelier de fabrication de colorants s'imposait. Mais avant de me lancer sur une piste qui pouvait être fausse, je m'efforçai de rassembler les faits susceptibles de confirmer ou de détruire ma nouvelle manière de voir.

Mais auparavant, je résume mon hypothèse en deux mots.

Dans l'état ancien, la suprématie industrielle d'une région dérivait surtout du Lieu et de l'apprentissage technique. — Des survivances de cet état se retrouvent encore aujourd'hui : blanchisseries d'Elberfeld; filage de la soie à proximité des pays où l'on cultive le mûrier.

Dans l'état moderne, cette suprématie est due à certaines qualités spécialement développées dans la région. — Exemple : succès de l'ouvrier anglais par la machine, parce que son esprit d'attention l'adapte supérieurement à l'automatisme, et son esprit de discipline l'adapte au Grand atelier; — succès de l'ouvrier français dans les articles de luxe et soumis à la mode, à cause de sa puissance d'imagination et de la finesse de son goût; — en Allemagne, qualités inconnues donnant la suprématie dans l'industrie chimique.

Examinons, si vous le voulez bien, les différentes opérations, et voici ce que nous verrons :

1° Les tisseurs d'Elberfeld emploient des filés de coton prin-

cipalement anglais. Dans cette branche, l'Allemagne est surtout importatrice; ses filatures ne vivent qu'à l'abri d'un tarif douanier protecteur et en donnant à ses ouvriers un salaire moindre.

2° Les tisseurs d'Elberfeld emploient des fils de soie surtout italiens. Dans cette branche l'Allemagne, n'essayant pas de concurrencer, accorde l'entrée en libre franchise.

3° Les tisseurs d'Elberfeld emploient des fils de déchets de soie. Ils sont généralement exempts de droits parce que ce sont les tisseurs que l'on veut avant tout protéger.

4° Le tissage travaille pour l'exportation, mais à l'intérieur il est protégé par le tarif douanier.

5° Pour la teinturerie, Elberfeld l'emporte sur l'étranger d'une façon tout à fait décisive. Elle n'est pas seulement au service des rubaniers et fabricants locaux, comme on pourrait le penser, mais elle travaille aussi pour l'étranger :

« Les maisons de teinturerie d'Elberfeld ont appliqué les méthodes nouvelles avec une supériorité telle que, malgré les barrières de douane, elles reçoivent de Suisse des fils de coton à teindre en rouge d'Andrinople. Ces fils sont introduits en Allemagne sous le régime des acquits-à-caution, travaillés dans des salles spéciales sous la surveillance de douaniers rétribués par l'usine, mis sous scellés chaque soir, puis ils retournent une fois teints, dans leur pays d'origine. De même, Elberfeld reçoit de l'étranger, dans des conditions analogues, des étoffes de coton auxquelles elle fait subir l'opération de l'impression en couleurs[1]. »

6° Nous arrivons enfin à la fabrication des colorants. Ici l'on ne craint plus du tout la concurrence étrangère, et la plupart des produits entrent en franchise. L'Allemagne ici est exportatrice; les statistiques l'indiquent[2], mais il faudrait ajouter encore aux chiffres qu'elles enregistrent les quantités de colorants qui sortent du pays avec les rubans et les tissus.

1. P. de Rousiers, *Hambourg et l'Allemagne contemporaine* (Colin, 1902), p. 154.

2. En 1912, l'Allemagne a exporté pour 133.764.000 marks de couleurs d'aniline, 14.407.000 marks de couleurs d'alizarine et 23.000.000 marks de produits pharmaceutiques.

Dans notre étude sur la Flandre française, nous avions déjà signalé la sujétion de la teinturerie française vis-à-vis de l'Allemagne, et voici ce que nous écrivions à cet égard :

« Quand un produit nouveau a été inventé en Allemagne, me dit un grand teinturier de Roubaix, non seulement des industriels de ce pays vous envoient des échantillons, mais un Herr Doctor qui vient mettre au courant votre contremaître, et qui reste chez vous le temps nécessaire à cet effet. Vous n'avez plus ensuite qu'à employer selon ses indications les bouteilles et les boîtes qu'il vous laisse, et cela sans que vous ayez besoin d'avoir un ingénieur chimiste. Aussi, à l'heure actuelle, nous n'employons plus que des produits chimiques allemands[1]. »

On le voit, l'industrie tinctoriale allemande patronne aussi bien les arts textiles à l'étranger qu'à l'intérieur de l'Empire. Néanmoins on peut penser qu'il y a un certain avantage, surtout pour les tissus à bon marché, à se trouver dans le voisinage des fabriques de colorants afin d'éviter les frais de transport de la matière et les frais de déplacement d'un Herr Doctor. Il me semble assez naturel que la supériorité acquise outre-Rhin dans cette branche constitue un patronage appréciable pour l'industrie textile, tout au moins pour les opérations qui ne demandent ni une attention excessive, ni un goût affiné.

La fabrication des colorants patronne encore d'autres industries allemandes. Les fabricants de jouets de Franconie consomment beaucoup de couleurs. A Elberfeld même, on fabrique des décalcomanies.

Je tiens à réfuter de suite une opinion superficielle que j'ai entendu parfois exprimer et d'après laquelle l'ouvrier allemand serait mieux adapté à l'automatisme que l'ouvrier français. Je crois qu'il faut distinguer. La capacité d'attention est très inégalement répartie aussi bien d'un côté que de l'autre. En Silésie, il faut, paraît-il, un personnel double de celui qui est nécessaire dans l'Ouest pour les tissages mécaniques. Je crois qu'on peut comparer la faculté d'attention de l'ouvrier de la Wupper

1. *Sc. soc.*, 2e pér., 66e fasc., p. 92-93. — Voir aussi P. de Rousiers, *Sc. soc.*, 2e pér., 35e fasc., p. 54.

à celle de l'ouvrier flamand, et elle me paraît inférieure à celle de l'ouvrier anglais.

Nous aurons à chercher quel est le genre de supériorité que détient l'ouvrier allemand, et pour cela nous visiterons une usine de produits chimiques.

Avant de passer à ce nouvel ordre de choses, je dois faire remarquer que les succès remportés par l'industrie de la Wuppertal ne sont pas dus uniquement aux qualités des ouvriers; au contraire, la part qui leur revient est très faible comparativement à celle des autres facteurs dont nous parlerons plus loin; mais ce que nous cherchons en ce moment, c'est beaucoup plus d'étudier l'ouvrier que l'industrie dans son ensemble.

Je ferai remarquer aussi — pour ceux qui s'intéressent aux questions de méthode, — que j'aurais pu pousser l'étude du rubanier beaucoup plus loin et dégager les répercussions spéciales de ce genre de travail. Mais une étude de ce genre se ferait plus commodément en France. Je n'insiste pas davantage sur ce métier parce qu'il ne m'a pas paru assez représentatif — en lui-même — du type allemand.

III. — L'INDUSTRIE CHIMIQUE A LEVERKUSEN.

Lorsque j'arrivai à Elberfeld et que je m'informai d'un grand atelier type — car le grand atelier me paraissait être le plus représentatif de l'Allemagne moderne — on me signala de suite l'usine Bayer, mais comme on y fabriquait des colorants et non des tissus, je ne retins pas d'abord cette indication.

On sait pourquoi je dus y revenir.

L'histoire de cette usine est curieuse et mérite d'être contée comme entrée en matière.

La maison Friedrich Bayer, fondée à Elberfeld en 1850, n'était au début qu'une entreprise purement commerciale. C'était encore l'époque des colorants naturels, et il ne s'agissait alors

que d'importer de l'indigo, du carthame et autres produits analogues[1].

C'est en 1860 que la firme F. Bayer commence à fabriquer les colorants artificiels, d'abord la fuchsine, puis l'alizarine et ses dérivés. A partir de 1885, la maison — qui était devenue la société F. Bayer en 1863, et la Société anonyme Farbenfabriken F. Bayer et C° en 1881 — ajoute à la fabrication des colorants celle des produits pharmaceutiques, aspirine, somatose, etc.

En 1891, les Farbenfabriken rachètent l'usine concurrente de Leverkus et fils, située à Leverkusen, près de Cologne; c'est là, sur les rives même du Rhin que l'on transporte l'usine principale, et cela pour deux raisons :

Le terrain, à Elberfeld, était trop resserré et trop cher pour que l'entreprise pût s'y agrandir facilement; ensuite il y avait avantage à se trouver à proximité d'une grande voie fluviale pour faciliter les arrivages des matières premières, comme les huiles de goudron, les pyrites, les sels minéraux de toutes sortes, et aussi pour les besoins de l'exportation.

Les affaires grandissant toujours, on devint fournisseur d'acides minéraux et de produits intermédiaires, puis de produits pharmaceutiques, photographiques, etc.

Pour donner une idée de l'importance prise actuellement par cette société, nous dirons qu'elle occupe plus de 7.000 ouvriers en Allemagne, que son capital s'élève à près de 100 millions de francs, et qu'elle est intéressée dans des maisons filiales à l'étranger, en Russie, en Angleterre, en Belgique, en Amérique et en France[2].

Le phénomène de l'intégration dans l'industrie chimique. — L'historique succinct du développement des usines Bayer nous montre une usine entreprenant constamment la fabrication de nouveaux produits. C'est là une forme de l'intégration indus-

1. La fabrique d'Elberfeld était alors patronnée surtout par le rouge d'Andrinople qui s'extrayait sur place de la garance, mais on avait naturellement besoin d'autres colorants.

2. A Flers, près Roubaix. — La nécessité d'installer des filiales à l'étranger provient, soit des droits de douanes élevés, soit des lois sur les brevets.

trielle, quoique différente de celle que l'on rencontre dans l'industrie textile.

Si je distille du goudron de houille, je recueille un certain nombre de corps, comme la benzine, le phénol, la naphtaline, l'anthracène. Je ne puis fabriquer l'une de ces matières sans fabriquer les autres. L'intégration existe dès le début.

Supposons maintenant que je veuille fabriquer des colorants nitrés; pour cela il me faudra tout d'abord faire agir de l'acide nitrique sur le phénol. Mais, puisque j'ai dû acheter de l'acide nitrique, il me sera facile de le faire agir également sur les autres matières que j'ai retirées du goudron, par exemple sur la benzine; j'obtiens ainsi la nitro-benzine, d'où je retirerai la couleur d'aniline.

Toute la fabrication repose, en somme, sur les réactions de quelques corps fondamentaux, d'abord les uns sur les autres, ensuite sur les composés ainsi obtenus. Chaque fois que j'ai découvert un nouveau produit, il peut généralement servir à un double usage : il peut, au choix, être livré à la consommation, ou devenir lui-même une nouvelle matière première qui, à l'aide de mes éternels réactifs (acides, ammoniaque, soude, etc.), produira de nouveaux corps ayant de nouvelles propriétés : parmi ces corps, les uns ont des propriétés pharmaceutiques, les autres sont des colorants de la soie ou du coton.

Ce n'est pas tout. J'emploie une telle quantité de réactifs que j'ai intérêt à les fabriquer moi-même. A certains moments, j'ai un stock trop grand d'acide sulfurique, me voilà devenu marchand d'acide.

D'une façon générale, un industriel avisé a intérêt à tirer parti des sous-produits de sa fabrication. Dans l'industrie chimique, les différents corps sont réciproquement les sous-produits les uns des autres. On est amené à diversifier sans cesse.

On peut juger de l'extension possible de ce phénomène, lorsque l'on saura qu'à l'heure actuelle, on connaît plus de 7.000 colorants différents.

L'industrie chimique pousse donc à l'intégration parce qu'elle agit par dissociations d'éléments; elle dissocie un corps pour

obtenir un élément, mais, par le fait même, elle en donne d'autres et l'on a tout intérêt à les vendre ou à les utiliser.

Dans l'industrie textile, la nature des transformations est purement physique; les différentes opérations se font à l'aide de machines spécialement adaptées à chacune d'elles, de sorte qu'elles peuvent facilement s'effectuer dans des ateliers différents.

Le machinisme dans l'industrie textile tend plutôt à différencier, tandis que, dans l'industrie chimique, l'intégration est le phénomène naturel. L'orientation générale est dans ce sens. De là, l'éclosion de ses usines monstres[1], dont les Farbenfabriken forment un exemple remarquable.

Si maintenant, nous examinons les répercussions de ce phénomène sur l'ouvrier, nous constaterons aisément qu'il devra être soumis à une forte discipline puisqu'il s'agit d'un atelier très vaste. Or, l'ouvrier, par son éducation préalable, peut s'adapter plus ou moins facilement à la discipline qu'on lui demande. Nous aurons donc à voir si la famille allemande n'a pas préparé cette adaptation. Il ne s'agit pas de penser que la discipline est nulle en France et absolue en Allemagne; il s'agit de savoir si cette qualité est plus ou moins développée. On peut fabriquer partout des produits chimiques, mais partout on verra se développer le phénomène de l'intégration; le patron qui a à sa disposition une main-d'œuvre facilement disciplinable possède un élément de succès. Si d'autres causes n'interviennent pas, le patron du Nord sera, de ce chef, favorisé par rapport à celui du Midi.

Mais, à ce point de vue, le patron anglais est en aussi bonne situation que le patron allemand. Il nous faut donc poursuivre notre analyse, et pour cela entrer dans la fabrique, y voir l'ouvrier travailler et essayer de discerner si d'autres qualités encore ne lui sont pas demandées.

1. En 1912, il y avait en Allemagne une vingtaine de fabriques de couleurs d'aniline, avec un capital total de près de 150.000.000 marks; leur prospérité était telle qu'elles purent distribuer un dividende moyen de 20 % du capital nominal. Ce n'est là qu'une branche de l'industrie chimique, car il y a, en outre, une grande quantité d'autres usines où l'on fabrique soit d'autres matières colorantes ou des produits pharmaceutiques, soit des acides, des engrais, etc.

Le travail de l'ouvrier. — L'industrie chimique repose en partie sur des secrets de fabrication. Pourtant, on est plus facilement admis à parcourir les vastes établissements de Leverkusen que les ateliers de tissage de Barmen, mais quel secret pourra surprendre un profane, qui parcourt en quelques heures une usine qui s'étale sur près de 300 hectares?

Il est inutile de dire que, dans une usine de cette taille, la division du travail a été poussée aussi loin que possible, ainsi que l'emploi des machines. Ces dernières servent aussi aux opérations accessoires du transport des matières, du chargement des appareils, car les opérations principales sont de nature chimique et non mécanique, mais c'est précisément sur les opérations accessoires que l'on peut économiser la main-d'œuvre, et cela donne un avantage considérable aux grandes entreprises. On jugera de l'importance du service des transports à l'intérieur de l'usine, lorsqu'on saura qu'elle possède un chemin de fer Decauville de 45 kilomètres de longueur[1], servi par 14 locomotives à vapeur, 1 à air comprimé, 1 à benzol et 1 à accumulateurs électriques. Pour la manœuvre des appareils, il y a une distribution de force électrique.

Voici un détail entre mille. L'usine consomme de la pyrite de fer pour la fabrication de l'acide sulfurique. Elle est accumulée en tas dans un hangar, et se trouve placée en dessous d'un énorme électro-aimant, dans lequel il suffit de faire passer un courant électrique pour que les grains de pyrite soient attirés et viennent se coller autour de l'aimant. Il n'y a plus qu'à faire mouvoir celui-ci jusqu'au-dessus du wagonnet qui doit le transporter. En arrêtant le courant, la force d'aimantation disparaît et la pyrite tombe dans le wagonnet qui la conduira vers les appareils à acide sulfurique. Cela supprime le travail de plusieurs ouvriers chargeurs.

Avec des procédés analogues, on arrive, en gros, à employer cinq fois moins d'ouvriers qu'il y a trente ans, pour faire le même travail effectif.

1. La maison possède en outre un chemin de fer ordinaire de 7 kilomètres de longueur, qui la relie à la station de Mülheim-am-Rhein.

Beaucoup d'ouvriers ne sont donc pas affectés à la surveillance des opérations chimiques, mais au service accessoire des transports privés. La plupart sont de simples manœuvres; quelques-uns sont des spécialistes comme les chauffeurs, les machinistes, les ouvriers électriciens.

En ce qui concerne les opérations principales, il y a lieu de distinguer celles qui s'appliquent à de grandes masses de matières et celles qui ont pour objet de petites quantités.

Dans cette dernière catégorie, nous trouverons, par exemple, la fabrication de certains produits pharmaceutiques, et dans la première, celle des acides, ou encore la distillation des huiles de goudron. Il y a naturellement toutes les variétés intermédiaires, mais je prends les cas extrêmes pour simplifier.

Pour les petites quantités, il faut surtout de la *minutie* et de la *propreté*. Il s'agit de ne pas gaspiller la matière, et de ne pas laisser pénétrer les impuretés. Dans certaines salles, je vois des jeunes filles travailler; elles ont des tabliers et des bonnets blancs, de sorte que celle qui serait peu soigneuse d'une façon générale serait vite connue. La nécessité d'une grande propreté est tellement évidente que des aspirateurs fonctionnent constamment pour enlever les poussières, et que, pour certains transports intérieurs, on a préféré à la locomotive à vapeur celle à air comprimé.

En ce qui concerne la fabrication en grande masse, on trouve, à côté de nombreux manœuvres, un certain nombre d'ouvriers experts dans les arts mécaniques et qui ont besoin d'un *apprentissage technique soigné;* ils sont chargés de la direction et de l'entretien des machines : ce sont, en somme, des chauffeurs, des mécaniciens et des électriciens.

Pour les opérations accessoires aussi bien que pour les transports privés, on a donc besoin de spécialistes. Aussi l'apprentissage est-il l'objet de soins tout particuliers de la part de l'usine.

L'apprentissage dure trois ans et donne lieu à un contrat en bonne et due forme, signé par le patron et le père ou le tuteur de l'apprenti. Celui-ci doit une obéissance absolue aux person-

nes chargées de l'instruire. Par contre, il est protégé par la loi, celle-ci obligeant l'employeur à faire son éducation technique d'une façon convenable, et à lui délivrer un certificat d'ouvrier à la fin du temps d'apprentissage. La loi prévoit des amendes pouvant s'élever à 150 marks.

En outre, les autorités locales peuvent décider que la fréquentation des cours d'adultes sera obligatoire, les frais d'écolage étant à la charge de l'employeur. A Leverkusen, ces cours sont obligatoires pendant deux ans.

Pour ceux qui peuvent prolonger le temps d'apprentissage, les Farbenfabriken leur offrent un système spécial qui leur permet de devenir contremaîtres ou d'acquérir une spécialité.

L'apprentissage de cette élite a ceci de particulier qu'il porte à la fois sur la pratique du métier et sur l'acquisition de certaines connaissances théoriques. L'apprenti emploie une partie de son temps au travail manuel, et 13 à 17 heures par semaine à la *Fortbildungsschule* ou École de perfectionnement établie par les Farbenfabriken.

Dans cette école, certains cours, comme l'histoire, la géographie, les mathématiques, sont donnés par un instituteur, mais ceux qui ont une portée plus directement technique, comme la mécanique, la physique, la chimie, sont faits par des ingénieurs de l'usine.

L'apprentissage ici n'a pas seulement pour but d'apprendre un métier, mais il sert aussi de trieur d'hommes.

D'abord, pendant les deux premiers mois, l'apprenti n'est pris qu'à l'essai et peut être renvoyé en cas d'incapacité notoire. En outre, pendant les deux premières années, il passe le temps consacré au travail manuel dans un petit atelier spécial où il apprend le maniement de diverses machines-outils, l'ajustage des pièces, etc. On arrive ainsi à discerner les goûts et les aptitudes de chacun, ce qui permet, pendant la troisième année, de mettre l'apprenti dans la fabrique dans la spécialité qui lui convient.

J'ajouterai que l'apprentissage est non seulement gratuit, mais rémunéré. Par contre, l'apprenti fabrique aussitôt que

possible, des pièces qui sont utiles à l'usine. Sans doute, il y a du gâchage, surtout au début, mais on doit s'efforcer de faire des objets qui pourront être employés.

Malgré cela, il est certain que cette institution coûte aux Farbenfabriken plus qu'elle ne leur rapporte. Les apprentis une fois formés n'iront-ils pas travailler chez d'autres patrons?

Ils sont libres de le faire, mais bien peu profitent de cette liberté parce que la situation des ouvriers à Leverkusen est privilégiée, nous le verrons plus loin ; c'est du reste parmi eux que seront choisis les futurs contremaîtres.

Bien que l'école ne soit ouverte qu'aux fils des ouvriers de l'usine, on comprend qu'il y ait plus d'aspirants à la situation de contremaître ou de surveillant que de places disponibles. Il faut donc attendre qu'il y ait une place libre, car on est appelé par rang d'âge; il y a déjà là un motif pour l'élite à rester fidèle à l'usine.

Un mot du salaire des ouvriers. Il s'élève en moyenne à 25 ou 30 francs par semaine, mais diverses primes viennent, chez la plupart, en augmenter le montant.

On alloue des primes à ceux qui exécutent un travail difficile, à ceux qui réparent une erreur faite par un dessinateur.

Il y a aussi des primes de fidélité, ou, si vous préférez, d'ancienneté. Elles vont en augmentant selon le nombre d'années de travail. Ainsi au bout d'un an, la prime est de 25 marks, et au bout de cinquante ans, elle est de 1.000 marks, sans compter les primes de jubilé.

Les ouvriers jouissent encore d'autres avantages dont nous parlerons à propos du Patronage[1].

La journée de travail est de 9 heures, à savoir de 7 h. 1/2 du matin à 6 heures du soir, avec un arrêt de midi à 1 h. 1/2. Les équipes de nuit travaillent dans des conditions analogues, mais, bien entendu, les femmes ne travaillent que le jour.

L'esprit corporatif et l'esprit d'économie. — De l'analyse

1. Voir *infra*, p. 81 et suiv.

que nous venons de faire, il résulte que la prospérité d'une usine du genre de la Farbenfabrik est liée au recrutement facile d'une main-d'œuvre ayant le sens de la discipline, le goût de la propreté, de l'ordre et de la minutie. Je ne parle pas de la fidélité, qui est obtenue par des moyens un peu artificiels.

Nous aurons à vérifier si ces qualités sont cultivées au foyer ouvrier. Nous verrons alors que la discipline et la propreté sont plus répandues chez les travailleurs d'outre-Rhin que chez les travailleurs français et que l'ordre et la minutie se rencontrent plus fréquemment en Allemagne qu'en Angleterre. Nous en conclurons que l'ouvrier allemand est mieux adapté à ce genre d'industrie que ses deux concurrents. Mais, avant de quitter le chapitre du Travail, je voudrais mettre en lumière, plus que je ne l'ai fait, deux traits de l'orientation générale de l'industrie allemande. Nous pouvons donner au premier le nom d'esprit corporatif et au second celui d'esprit d'économie.

L'*esprit corporatif* en Allemagne a survécu à la disparition de l'ancien régime industriel. Il n'y a pas bien longtemps, l'organisation sociale de ce pays était basée beaucoup plus sur une superposition de corporations que sur une hiérarchie de classes, et cette conception est loin d'être complètement détruite; on pourrait facilement envisager l'Empire d'Allemagne actuel comme une vaste corporation modernisée, de même que l'esprit de clan se retrouve dans la République française actuelle.

D'un côté, l'esprit communautaire s'est concrétisé avec force dans le Clan, et de l'autre côté dans la Corporation. Nous aurons à voir en quoi la constitution familiale a facilité cet état de choses.

Pour le moment, je voudrais indiquer seulement quelques manifestations de cet esprit corporatif, et je me bornerai à l'envisager au point de vue de l'ouvrier dans son travail.

L'ancienne corporation patronnait très fortement l'ouvrier,

venait à son secours dans maintes circonstances, réglait minutieusement la question de l'apprentissage, et son allure générale tendait à réaliser la permanence des engagements. Le machinisme a eu pour effet de détruire ce régime, mais nous ferons remarquer :

1° Que le machinisme s'est développé plus tard dans l'Europe centrale que dans l'Europe occidentale, et nous montrerons plus loin qu'une force plus grande aux pratiques paternalistes n'y était pas étrangère[1] ;

2° Que les industries chimiques, qui sont l'une des plus caractéristiques de l'Allemagne, s'accommodent beaucoup mieux que les textiles de l'esprit corporatif.

Nous avons vu que les Farbenfabriken ont besoin d'une élite ouvrière formée à l'aide d'un apprentissage soigné et s'attachant d'une façon permanente à l'usine. En retour, comme nous le verrons, cette dernière exerce un patronage très étendu, encadre l'ouvrier dans la plupart des domaines.

Or, l'ouvrier allemand s'accommode très bien de cet idéal; après l'écroulement de la corporation, il a été heureux de trouver un grand patron se substituant à elle, et il y a là un motif de plus du succès de l'Allemagne dans certaines industries.

La survivance plus grande de l'esprit corporatif outre-Rhin, ne nous semble donc pas un pur accident historique, tenant au retard de l'évolution par rapport à celle des pays plus occidentaux, mais il est dû aussi à une tendance plus accusée à s'appuyer sur les organismes corporatifs.

Quant au rôle joué par l'*esprit d'économie*, je me permettrai, avant de l'exposer, de faire une petite parenthèse, qui montrera que l'on peut trouver des éléments de culture générale dans un cours aussi aride que celui de métallurgie appliquée.

Vous pouvez vous borner à décrire le fonctionnement technique des fourneaux, en indiquant les avantages et les inconvénients de chaque procédé, et ne pas voir au delà.

1. Voir *infra*, p. 67 et 81.

Mais vous pouvez aussi faire remarquer qu'il y a, pour la réduction des minerais de beaucoup de métaux (zinc, plomb, etc.), deux procédés : le procédé anglais et le procédé continental, que le premier a toujours pour but d'économiser la main-d'œuvre, quitte à gâcher la matière, tandis que le second vise avant tout à épargner la matière, sauf à gaspiller la main-d'œuvre.

Vous pouvez aller plus loin et expliquer que le premier procédé est avantageux dans un pays où les salaires sont élevés et les matières premières bon marché, tant par suite du libre-échange que du fret réduit et de la proximité d'un vaste marché de distribution. Inversement, vous ferez observer que le second procédé est le meilleur dans les pays où les salaires sont moins élevés et où, au contraire, les matières premières sont chères, soit à cause de droits protecteurs, soit parce que l'on ne dispose que de marchés commerciaux de seconde main moins facilement approvisionnés.

Ces réminiscences lointaines de cours suivis jadis à l'École des mines de Mons me venaient à l'esprit en parcourant les vastes ateliers de Leverkusen. Ce qui dominait, c'était bien le souci d'économiser les matières, de ne rien laisser se perdre, de récupérer les sous-produits et de les utiliser.

Sans doute, on cherchait aussi à économiser la main-d'œuvre, mais cela ne datait que d'une vingtaine d'années; c'était un phénomène récent, permis par l'usine immense et voulu par la hausse des salaires. Pendant la dure période d'enfantement, ce qui avait fait le succès, c'était surtout l'économie de la matière.

Or, ici, je cherchais en vain l'existence d'un procédé qui fût la contre-partie et qui aurait permis le gaspillage des matières. De par la nature des choses, il ne pouvait y avoir un procédé anglais. A la naissance de la grande industrie chimique, vers le milieu du XIXe siècle, les salaires étaient déjà trop hauts dans la Grande-Bretagne pour qu'il fût possible de gaspiller du travail en vue d'économiser de la matière. Il était au contraire avantageux, pour un patron, de se placer dans un pays

à salaires inférieurs; c'est une des raisons pour lesquelles l'industrie des colorants artificiels dont l'origine première remonte aux découvertes de l'Anglais Perkins en 1857, s'est développée sur le Continent et non en Angleterre.

Nous parlerons des autres raisons lorsque nous traiterons la question du Patronage. Nous comprendrons alors pourquoi, parmi les différents pays continentaux, l'Allemagne présentait le milieu le plus favorable au succès de ce genre de fabrication.

II

LA FAMILLE SCHNEIDER

Nous savons qu'il est indispensable de voir chez elle une famille ouvrière bien représentative du métier que l'on veut étudier. J'avais donc tout d'abord décidé de chercher un rubanier de Barmen qui voulût bien m'accueillir chez lui. J'y arrivai facilement par l'intermédiaire d'un syndicat socialiste.

J'avais déjà recueilli toutes les données essentielles relatives à cette famille, celle des Schneider, lorsque je résolus de poursuivre mes investigations dans le domaine de la chimie. Comme il s'est trouvé que cette famille présentait en germe les qualités que l'on demande à l'ouvrier de l'industrie chimique, j'ai pu me contenter d'une monographie superficielle de ce dernier. Schneider était, en somme, représentatif de la région. Je décrirai donc en détail la vie de sa famille.

I. — LE MODE D'EXISTENCE.

La maison-caserne. — Ici, comme partout, la classe ouvrière se subdivise en plusieurs catégories selon la nature du métier. Si l'on excepte la partie inférieure de la population qui comprend le rebut de la société et les assistés, on distingue en gros les manœuvres des ouvriers qualifiés. Au-dessus, il faudrait encore distinguer les *selbstandigen* qui confinent déjà à la petite bourgeoisie.

La distinction de ces catégories sociale, si elle est nette au point de vue des moyens d'existence, l'est beaucoup moins sous le rapport du mode d'existence; elle l'est beaucoup moins, en tout cas, qu'en Angleterre, et cela provient sans doute en partie de l'usage d'habiter en appartements. La petite maison se prête mieux à la construction de rangées comprenant toute une rue. Au contraire, avec la maison-caserne, il faudrait des capitaux trop importants pour bâtir une rue complète à la fois. De plus, dans un même bâtiment, il y a souvent des appartements de prix différents, de sorte que la matérialisation extérieure de la séparation des classes sociales est moins tangible.

Il s'agit maintenant de chercher le pourquoi de l'habitation par appartements.

Ce serait résoudre la question trop facilement que de dire : le cottage correspond toujours à la formation particulariste, et l'appartement à la formation communautaire. Il y a cependant dans cette formule une part de vérité, mais une part seulement. Le phénomène est conditionné par bien d'autres causes. Ce qui est vrai, c'est que le particulariste a une tendance moins grande à l'agglomération que le communautaire, mais il serait puéril de mesurer le degré de particularisme d'après le seul phénomène de la disposition de l'habitation.

Or, une cause qui a certainement agi à Barmen-Elberfeld est la nature montagneuse du pays. Les cités-jumelles sont bâties le long de la vallée de la Wupper, et cette vallée est très encaissée. Aussi, s'étendent-elles en longueur. Pour peu que l'on s'éloigne de la rivière, les maisons vont en s'étageant, et on comprend les difficultés qui surgissent, soit pour la construction, soit pour la voirie, soit pour les transports.

Cette répercussion du Lieu sur le Mode d'existence est, du reste, prouvée par ce fait que le cottage est plus fréquent dans la plaine voisine, et même dans la vallée de la Ruhr, moins encaissée que celle de la Wupper. Sans doute, les deux types existent ici et là, mais la villa est rare dans la Wupper et fréquente dans la Ruhr.

La même différence s'observe entre l'Ecosse et l'Angleterre.

C'est pourquoi il conviendrait de comparer Barmen-Elberfeld à une ville écossaise plutôt qu'à une ville anglaise.

L'un des reproches que le particulariste peut faire à la maison-caserne, telle qu'elle est conçue généralement en France, est la diminution de son indépendance, par suite des attributions importantes données ou prises par le concierge. Or, sous ce rapport, le rôle du portier allemand est tout différent de celui du concierge parisien. En tout cas, il en est ainsi dans toutes les villes que je connais, de Cologne à Hambourg, de Düsseldorf à Berlin.

Ainsi, par exemple, le facteur ne remet pas les lettres au portier, mais il les porte lui-même dans chaque logement.

Ensuite, chaque locataire possède la clef de la porte de rue, de sorte qu'il peut entrer et sortir à toute heure sans avoir à demander le cordon.

De plus, le portier n'a pas une loge à l'entrée, d'où il peut inspecter les allées et venues; il habite dans une chambre quelconque. Il n'est du reste, à aucun titre, le mandataire du propriétaire, et n'a pas qualité pour toucher les loyers. Son occupation principale est le nettoyage des escaliers et des couloirs.

Cela n'est évidemment pas sans inconvénients. Combien de fois n'ai-je pas été embarrassé pour trouver la porte à laquelle je devais frapper? Il est vrai que, dans les maisons bourgeoises, il existe, sous le porche d'entrée, un vaste tableau où sont méthodiquement indiqués les noms des locataires par étages et par couloirs, encore faut-il en avoir un peu l'habitude. En tout cas, dans les maisons ouvrières, le tableau manque, et il faut se débrouiller.

Le système n'a donc pas que des avantages, mais il laisse une grande indépendance aux locataires. Je ne prétends pas toutefois que le souci de sauvegarder cette indépendance soit le moteur initial du système dans toutes les cités allemandes que j'ai visitées. Cette question sera traitée dans une autre étude. Ne retenons pour l'instant que ce fait, c'est que le système menace moins l'indépendance vis-à-vis du voisinage, et qu'à

ce titre, un particulariste peut plus facilement s'en accommoder.

L'appartement Schneider. — Entrons maintenant chez les Schneider. Le père est rubanier et gagne en moyenne 30 marks par semaine, c'est-à-dire 37 fr. 50, près de 2.000 francs par an. Il a neuf enfants : l'aîné fait son service militaire; les trois suivants travaillent en fabrique, à savoir : un garçon qui vit dans une famille étrangère en qualité de pensionnaire, et deux filles; trois petits vont à l'école primaire, et il en reste encore deux en bas âge, soignés uniquement par la mère. Il y a donc sept enfants vivant au foyer.

Pour loger à peu près décemment une telle famille, il faut évidemment forcer un peu la dépense de loyer. Schneider paie pour l'appartement qu'il occupe une somme de 90 marks par trimestre, soit 450 francs par an, près du quart de son salaire. La part du budget réservée à l'habitation est donc plus élevée qu'en Angleterre, où elle ne dépasse guère un cinquième[1]. Cela ne signifie nullement — nous allons le voir à l'instant — que l'ouvrier de Barmen est plus exigeant que celui de Leeds. Cela veut dire simplement que les loyers sont plus chers, et c'est là, en partie, la conséquence de la rareté de l'espace disponible, dans une vallée encaissée comme celle de la Wupper.

Pour la même somme environ — 450 francs par an — on a, à Leeds, une maison entière comprenant quatre pièces, tandis qu'à Barmen on n'a qu'un appartement de trois pièces. Aucune comparaison n'est donc possible : d'un côté, on échappe à la promiscuité; de l'autre, on y est encore.

A vrai dire, dans les trois pièces dont dispose la famille Schneider il y en a une assez vaste, c'est la *Wohnzimmer;* la chambre où l'on vit, la *living-room* des Anglais, mais beaucoup plus grande que celle-ci. Les ouvriers du nord-ouest de l'Allemagne tiennent essentiellement à avoir une Wohnzimmer spacieuse, et les architectes sont obligés de tenir compte de ce

1. *Sc. soc.*, 2e pér., 82e fasc., p. 91.

vœu. Encore une fois, ce n'est pas là un signe de plus grand confortable : l'*artizan* anglais se contente d'une petite living-room, mais il veut à côté une sitting-room qui manque à l'ouvrier allemand. Le niveau social de ce dernier se rapproche donc plus de celui du *labourer* anglais que de l'*artizan*.

Mais revenons à notre famille. La Wohnzimmer dans laquelle je pénètre d'abord est éclairée par deux fenêtres prenant le jour sur la rue; elle est carrée, et se prête aux ébats d'une nombreuse famille, car le mobilier est restreint : dans un coin, se trouve une cuisinière, et, sur l'un des murs, une armoire; dans le voisinage des fenêtres, une longue table permet de placer tous les convives à l'heure des repas; il y a en outre une petite table sur laquelle la ménagère peut exécuter différents travaux, puis quelques chaises, et c'est tout : le milieu de la pièce reste complètement libre. Je parle pour mémoire des objets accrochés au mur : un coucou, quelques tableaux, et l'inévitable devise de la maison inscrite en lettres gothiques. J'ajoute que le tout est méthodiquement rangé et soigneusement entretenu.

L'encombrement est au contraire très grand dans les deux chambres à coucher, qui donnent sur la cour, et dont chacune n'est éclairée que par une seule fenêtre. L'une d'elles, occupée par les parents, deux jeunes filles et deux tout petits, contient deux lits (soit deux personnes et un bébé dans chaque), un lavabo et une armoire : il n'est pas aisé de s'y mouvoir à l'aise. Même spectacle dans l'autre, qui est occupée par trois garçons de sept à quatorze ans. Je dois dire que, malgré ces conditions défectueuses, il n'y a aucun désordre, et l'on sent partout la main d'une ménagère soigneuse, qui ne néglige aucun détail.

A vrai dire, la propreté générale est facilitée par la coutume des planchers peints qui règne ici comme en Flandre ; en outre, les soins de la cuisine sont moins absorbants que dans cette dernière région.

La nourriture. — Le déjeuner du matin comprend surtout du pain beurré et du café au lait, et le soir, on se contente d'un souper sommaire, pain, fromage, etc. Il n'y a qu'un seul

repas important, le dîner (*Mittagessen*), qui se prend vers le milieu de la journée, et se compose surtout de viande et de pommes de terre.

Voilà, semble-t-il, un peu d'occupation pour la mère. Entre temps, je m'informe du prix des subsistances, par exemple du pain. Schneider m'interrompt en haussant les épaules : « Brott! Brott! » Le pain, ça n'a aucune importance! Ce qui est important, c'est le prix du *Würst!* Sous ce nom, on entend toutes les variétés de la saucisse et du saucisson.

C'est sous cette forme en effet que la viande est ordinairement consommée dans les classes inférieures de la population. J'ajouterai que, dans la bourgeoisie, on en fait encore un usage important. Du coup, je voyais le travail de la ménagère diminuer notablement. Cela explique que celle-ci puisse reporter une grande partie de son activité sur l'entretien des vêtements et les raccommodages. J'avais affaire à des gens plus méticuleux que raffinés.

Pendant longtemps, ce fut une énigme que cette consommation de Würst[1] que l'on peut qualifier de colossale sans aucune exagération. Je n'arrivais pas à comprendre, comment la viande de bœuf ou de mouton trouvait place dans les statistiques? Pour qui engraissait-on ces bœufs dans le Münsterland et ailleurs? Eh bien! La réponse est simple : on fait du Würst avec tous les morceaux; on en fait avec tout, même avec du chien, comme cela a eu lieu, paraît-il, dans les époques difficiles, chez les populations des districts pauvres de la Saxe royale et de la Silésie.

Ce n'est guère que le dimanche que Schneider consomme de la viande ordinaire. Elle est accompagnée de légumes, principalement de pommes de terre, et surtout d'une sauce copieuse, ce qui explique l'usage général de ne pas boire pendant les repas. Il est vrai que l'on se rattrape après!

1. Un soldat allemand qui venait de piller une maison en France, écrivait chez lui qu'on n'y avait trouvé que du café, du sucre, une foule de choses peu importantes, mais pas du tout de Würst : il en concluait que le Würst devait être totalement inconnu des Français!

Je dois dire un mot de la bizarrerie des heures de repas. Nous avons dit que Schneider travaille 9 heures 1/2 par jour, mais la journée est inégalement coupée par le repas important. Il y a une longue matinée qui va de 7 heures à 1 heure 1/2, tandis que, l'après-dîner, on ne travaille que de 4 heures à 7 heures.

Schneider lui-même trouve absurde cette répartition des heures de travail. Sans doute la longue pause du dîner permet à ceux qui habitent à une certaine distance d'aller manger chez eux; mais, pour les autres, cela les incite à aller boire de la bière dans un estaminet voisin. C'est une occasion fâcheuse de dépenses. En outre, l'ouvrier dont l'estomac est chargé d'un repas très substantiel, et d'un certain volume de boisson, ne travaille plus avec la même ardeur. C'est surtout le matin que l'on donne le coup de collier; de là, l'intérêt qu'il y a à prolonger la première section de la journée au détriment de la seconde.

Pour changer le système, il faudrait commencer par modifier l'économie générale des repas. Je dois dire du reste que dans le Grand atelier on a généralement imposé une autre distribution du temps.

Nous allons maintenant dégager quelques-unes des conséquences du chapitre de la nourriture que nous venons d'exposer, mais, pour cela, je dois m'excuser, auprès de mon ami, M. Philippe-Robert, de dépasser un peu les limites de la science sociale. Après avoir pris connaissance de mes arguments, je suis persuadé qu'il ne me créera aucun incident de frontières.

Les répercussions que je vais mettre en lumière sont d'ordre psychologico-social.

Le régime que nous venons d'indiquer a, en effet, une tendance à développer un tempérament lymphatique chez les individus qui y sont soumis.

Le Würst, mélange de chair et de gras, constitue un aliment qui s'assimile assez difficilement; de même les plats arrosés d'une grande quantité de sauce, surtout si cette sauce est grasse; de même encore la bière et le beurre!

Si, au lieu de répartir les aliments en une foule de petits

repas, vous en concentrez la majeure partie dans un seul, leur assimilation sera encore moins aisée.

La tendance au développement des tissus adipeux est en partie combattue chez l'ouvrier par la dépense de force physique inhérente à son métier; l'obésité se voit moins fréquemment chez lui que dans la bourgeoisie. Pourtant, il a déjà une tendance à une certaine lourdeur physique. Cette lourdeur, à son tour, est le point de départ de répercussions psychologiques et sociales. Le côté physiologique de la question n'a été qu'un intermédiaire explicatif, qu'un chaînon, dans une répercussion compliquée qui part du Mode d'existence et qui aboutit finalement à d'autres faits sociaux.

Sans doute, le tempérament est perpétué par l'hérédité, mais il est aussi entretenu par le mode de nutrition.

Quoi qu'il en soit, il est la cause d'une certaine lenteur que l'on constate dans l'exécution du travail et dans la conception des projets.

Ce n'est pas à dire qu'avec ses mouvements lents, l'ouvrier germanique n'atteigne pas un taux de production supérieur à celui de l'ouvrier méridional. Cela provient de ce qu'il n'est pas flâneur; son effort est continu et méthodique; de plus, il est discipliné et très apte à l'action concertée, mais cela n'a rien à voir avec le Würst.

Au contraire, la patience allemande est en partie une répercussion du tempérament, et, en cela, elle est bien différente de la patience anglaise, qui résulte surtout du *self-control* développé par une éducation appropriée.

Les répercussions physiologico-sociales dont nous venons de parler se font surtout sentir dans la bourgeoisie urbaine, d'abord parce que l'on n'est plus contraint de se priver, comme dans beaucoup de familles ouvrières; ensuite, parce que les exercices physiques ne viennent pas contre-balancer leur action, le travail manuel n'y étant pas remplacé par une pratique judicieuse des sports. J'ajouterai que beaucoup d'Allemands de cette classe sociale ont l'habitude de faire un somme après le dîner, ce qui vient encore renforcer les tendances à l'obésité.

Certains employés ont l'habitude de grignoter tout le temps. Le matin, après avoir déjeuné, ils emportent à leur bureau une certaine quantité de Würst et de petits pains beurrés, et, de temps en temps, ils font une large emprise dans leurs provisions : lorsque le travail est pressé, on en voit écrire d'une main et manger de l'autre !

La bière est donc loin d'être seule responsable du tempérament germanique. Au surplus, dans la région considérée, les bières locales sont du type à fermentation haute, dans le genre des bières françaises, anglaises et belges. Mais le bourgeois qui fréquente la brasserie plutôt que l'estaminet, trouve à côté de la bière de Dortmund, des bières de Nuremberg ou de Munich, à fermentation basse, beaucoup plus lourdes et d'une digestion plus lente.

Le prix de la vie. — Examinons maintenant les répercussions budgétaires de l'alimentation, et voyons si elles ont le même caractère fâcheux que celles que nous avons vu peser sur le loyer.

On sait que l'Allemagne rentre dans la catégorie des pays protectionnistes, et qu'il y a notamment des droits d'entrée sur le bétail, le beurre, le café, etc. Par contre, l'octroi n'existe nulle part. La situation de l'ouvrier urbain y est donc plus ou moins intermédiaire entre celle de l'Anglais ou du Belge, qui n'a que peu de droits à payer et celle du Français, chargé non seulement des droits de douanes, mais encore des droits d'octroi.

Voici du reste les prix de quelques-uns des articles achetés couramment par Schneider à l'époque de ma visite.

D'abord le Würst. Les prix sont très variables, selon la qualité, bien entendu. Au marché, on peut en avoir à 20 ou 30 pfennigs le quart, ce qui revient à 1 franc ou 1 fr. 50 la livre.

Pour la viande ordinaire, on paie, selon les morceaux, de 40 pfennigs à 1 mark la demi-livre, soit de 2 à 5 fr. le kilog. Bien entendu, Schneider se contente généralement de morceaux médiocres, qui lui reviennent à 2 ou 3 francs le kilogr. L'augmentation des prix, depuis quelques années, est très sensible.

Les pommes de terre, autre article de grande consommation, avaient vu également leur prix s'accroître, mais je n'en tiendrai pas compte, car il s'agissait d'une année exceptionnelle. En temps normal, Schneider les paie 15 pfennigs le kilogr.

Dans le même espace de temps, il y avait eu une hausse sur le café qui, au lieu de 1 mark se vendait 2 marks, ou 2 fr. 50 la livre. Schneider estime que ce prix est inabordable pour l'ouvrier. Il se contente d'une qualité médiocre, qu'il paie 1 1/2 mark la livre, environ 1 fr. 90.

Cette situation a fait apparaître sur le marché des succédanés du café, et le *Maltzkaffee*, ou orge grillée, jouit d'une faveur de plus en plus grande dans la classe ouvrière. Il ne coûte que 25 pfennigs la livre, à peine plus de 30 centimes.

Au contraire, les œufs étaient restés relativement bon marché : 90 pfennigs la dizaine pour les œufs frais (environ 10 centimes la pièce), 60 à 80 pour les autres.

Enfin, le lait se paie 20 ou 25 pfennigs le litre.

En dehors de l'alimentation, signalons, parmi les dépenses courantes importantes, le charbon. Vu la proximité des mines de la Ruhr, il n'est pas trop cher : 1 mark à 1,20 les 50 kilogr., soit environ 1 fr. 25 à 1 fr. 50[1].

Le prix du gaz est relativement élevé : 12 pfennigs ou 15 centimes le mètre cube.

En résumé, dans l'ensemble, la situation est un peu moins favorable que dans les villes anglaises, un peu plus favorable que dans beaucoup de villes françaises.

Nous aurons tout à l'heure à envisager la question budgétaire sous un autre angle, celui de la participation plus ou moins grande des jeunes gens aux dépenses communes. C'est là un fait intimement lié à celui de la constitution familiale, et nous devons auparavant épuiser le chapitre du Mode d'existence.

Le travail du ménage. — Dans la catégorie ouvrière supérieure à laquelle appartient Schneider, la femme mariée tra-

1. A Reims : 1 fr. 50 à 1 fr. 60.

vaille rarement au dehors. Avec la cuisine simplifiée que nous avons vue, on peut se demander dans quelle direction se porte son activité?

Sans doute, il y a le nettoyage de l'appartement. Encore ce travail est-il plus simple que celui que doit effectuer la ménagère flamande ou anglaise qui doit entretenir une petite maison, et dont la propreté n'est pas moindre que celle de la ménagère allemande.

Le chapitre le plus chargé me semble être celui de l'entretien des vêtements. La pratique du raccommodage est une industrie domestique beaucoup plus répandue qu'en Angleterre. J'ajouterai que les vêtements des enfants sont beaucoup mieux soignés que dans ce dernier pays, et que tout le travail retombe sur la mère, ce qui n'est pas une sinécure lorsque la famille est nombreuse.

Sans doute, dans la classe ouvrière des régions industrielles, la tenue des enfants est plus ou moins négligée; par exemple, ils courent pieds nus pour ne pas user de chaussures ou de bas, mais on ne constate jamais l'indifférence de certaines mères de l'*East-End* de Londres ou des faubourgs de Manchester pour la tenue extérieure de leurs enfants.

En améliorant sa situation, l'ouvrier allemand devient de plus en plus exigeant sous ce rapport, et il paraît même que, chez les petits employés, les dépenses de blanchissage passent avant celles de la nourriture, qui pourtant sont déjà tenues en haute considération, comme nous l'avons dit.

J'ajouterai que la ménagère allemande est beaucoup plus méticuleuse que l'anglaise sous le rapport de l'ordre. Sans doute, on peut rencontrer outre-Manche, la femme qui tient essentiellement à l'immuabilité de la situation des meubles, et qui ressent une souffrance réelle à trouver une chaise dans une position différente de celle qu'elle occupe de coutume. C'est un type exceptionnel, non pas que l'Anglo-Saxonne aime le désordre, mais elle portera ses efforts à organiser sa vie plutôt qu'à ordonner les objets, à distribuer son temps plutôt qu'à ranger les choses.

En Allemagne, c'est l'inverse. Il existe naturellement des ménages mal tenus, surtout dans la basse classe, mais, dans tous les intérieurs ouvriers que j'ai visités, aussi bien à Berlin qu'à Barmen, j'ai constaté un grand souci de l'ordre dans le sens que je viens d'indiquer.

Supposons maintenant une mère ayant peu d'enfants à soigner; va-t-elle devenir à demi oisive? Non, car elle prendra un pensionnaire, voire plusieurs, et sa tâche ne diminuera pas. C'est sous cette forme que la femme allemande contribuera à l'augmentation des ressources du ménage.

Je sais bien qu'en Angleterre, l'usage de prendre un pensionnaire est également assez répandu, mais on s'occupe moins de lui, de même que l'on s'occupe moins des enfants.

En revanche, le pensionnaire est considéré en Angleterre tout à fait comme faisant partie de la famille : admis au foyer, il prend part à la vie générale, tandis qu'en Allemagne, il reste toujours plus ou moins un étranger.

II. — LA VIE FAMILIALE.

L'autonomie des enfants. — Pour bien comprendre le fonctionnement du budget familial, il est utile de savoir de quelle façon les jeunes gens contribuent à l'alimenter. On sait qu'en France, dans les familles les plus traditionnellement organisées, il est d'usage que les enfants remettent à leurs parents l'intégralité ou la plus grosse partie de leur salaire.

Dans la Wuppertal, il n'en est pas ainsi, et la coutume est de laisser les enfants disposer à leur guise de leurs revenus, lorsqu'ils peuvent payer 7 à 8 marks de pension par semaine; cet usage est tout à fait général dans le nord-ouest de l'Allemagne. Il a été signalé par Schulze-Gävernitz, et je ne puis que confirmer le fait. Il est même peut-être plus général qu'ils ne l'est en Angleterre, au moins en ce qui concerne la classe ouvrière.

Il en résulte que la situation de la famille ne subit pas des fluctuations aussi fortes que celle de la famille ouvrière fran-

çaise, qui passe par un maximum assez élevé de prospérité lorsque plusieurs enfants sont en âge de travailler.

On a aussi moins d'intérêt à les retenir, et Schneider, en désignant les jeunes garçons, n'hésite pas à me dire d'un ton un peu dur qu'il espère qu'ils grandiront vite pour qu'ils débarrassent le plancher le plus tôt possible!

C'est vers 16 ou 17 ans que l'émancipation a lieu. Dans les familles nombreuses, les jeunes gens quittent alors le foyer; dans les autres familles, les enfants restent en qualité de pensionnaires.

De nos observations il résulte :

1° *Que la famille ouvrière de la Wupper est organisée en simple ménage;*

2° *Que ce ménage ne forme pas une petite communauté comme en France :* c'est pourquoi on y admet plus facilement un étranger au foyer; c'est pourquoi aussi l'émancipation des enfants est plus facile.

Faut-il en conclure de suite que nous sommes en présence d'une famille particulariste?

Il ne faut pas se hâter de porter un tel jugement. A mon sens, pour qu'il y ait particularisme, il est nécessaire que l'émancipation précoce soit liée à une préparation correspondante du sens de la responsabilité, ou sinon on tombe dans la famille désorganisée. Il convient donc d'examiner si l'autorité paternelle est de nature à exercer une pression dans ce sens sur les jeunes esprits.

L'AUTORITÉ AU FOYER. — Il y a ici, comme partout, un certain nombre de familles désorganisées; la proportion en est peut-être un peu plus forte que dans la classe ouvrière anglaise, mais cela tient aux difficultés du logement qui rendent plus malaisé le maintien d'une certaine cohésion familiale.

Regardons donc exclusivement l'élément sain. Ici, autant que j'en puis juger, l'émancipation, mieux préparée qu'en France, l'est moins qu'en Angleterre. L'autorité au foyer est assez forte, mais elle est moins exclusive que dans ce dernier pays, et agit d'une façon moins nette.

Lors de ma visite chez les Schneider, les enfants étaient rangés par rang d'âge derrière la longue table de la Wohnzimmer, de façon à laisser le milieu de la pièce libre; là, nous causions en toute tranquillité, les enfants n'osant guère bouger, mais cependant parlant à voix basse et se taquinant un peu. En France, ils eussent été qualifiés d'enfants sages, car ils étaient peu bruyants... pas assez cependant au gré de mon cicerone, un autre rubanier qui m'accompagne. Schneider, absorbé par la conversation, n'intervenant pas, mon compagnon prend l'initiative de faire régner l'ordre en distribuant quelques claques aux plus turbulents. Schneider regarde un instant avec placidité, puis reprend le fil de la conversation à peine interrompue.

On le voit, l'autorité paternelle n'est pas jalouse. Elle accepte facilement l'intervention d'une autorité étrangère, et c'est ce qui explique comment l'intrusion parfois indiscrète de l'autorité publique est si aisément admise. Avant tout, cela est bien visible, l'Allemand a besoin d'ordre : ordre au foyer, ordre à l'atelier, ordre dans la rue. Or, l'ordre ne peut exister sans une autorité ferme. Peu importe la main qui commande, pourvu qu'elle fasse régner l'ordre!

La mère, lorsqu'elle est faible, n'hésite pas à faire du père un épouvantail pour ses enfants. Le père trop faible n'hésite pas à menacer de l'intervention de la police ou de l'instituteur.

Ainsi un instituteur a le droit d'empêcher l'un de ses élèves d'assister à une représentation cinématographique qu'il juge mauvaise pour lui, et cela à l'encontre de l'autorité paternelle.

J'assiste à une bataille de gamins dans la rue; elle est peu bruyante, mais ne trouble-t-elle pas l'ordre par le fait même de son existence? Un passant quelconque signifie d'une voix de stentor d'avoir à cesser le combat, mais celui-ci recommence un peu plus loin. Rage du passant autoritaire, qui disperse le tout à coups de canne. En Angleterre, on n'intervient que si le *fair play*, le jeu loyal, n'est pas observé, mais ici, il ne s'agit pas de savoir qui a tort et qui a raison, la faute la plus importante étant celle qui consiste à troubler l'ordre

Avec ce système, l'Allemand a le respect des choses. Il n'a pas

l'esprit destructeur[1]. A la campagne, le long des chemins il y a des arbres fruitiers qui sont respectés; dans les villes, au milieu des avenues, il y a des parterres de fleurs inviolés. Sans doute la sévérité de la police n'est pas étrangère à ce résultat, mais il serait faux de croire que la surveillance constante d'un *Schutzmann* soit indispensable. Il y a une atmosphère générale qui fait de chaque citoyen un gardien de l'ordre.

Mais tous les faits dont nous avons été témoin semblent marquer une préoccupation plus grande de l'ordre matériel dans les objets que de l'ordre spirituel dans les âmes. L'enfant n'est pas mis — ou est mis insuffisamment — face à face avec sa propre conscience avant l'administration du châtiment, et c'est ce qui fait que la consigne est aisément confondue avec le devoir. C'est dire que le sentiment de la responsabilité individuelle est moins développé qu'en Angleterre, quoique, dans la région dont nous parlons en ce moment, il soit peut être plus grand qu'en France, du fait même de l'émancipation des adultes dans les bonnes familles.

En Angleterre, l'autorité au foyer est exercée exclusivement par les parents, ce qui ne veut pas dire que les enfants ne soient pas soumis ailleurs à d'autres autorités, mais chacun est maître absolu dans sa sphère. De plus, avons-nous dit, elle agit d'une façon plus nette, le terrain sur lequel s'exerce son action est mieux délimité. En Allemagne, il subsiste plus de vague sur le point de savoir dans quels cas une sanction s'ensuivra. Cela dépend davantage de l'humeur momentanée du chef.

En d'autres termes, l'Allemand, sans être un impulsif, a moins de self-control, d'empire sur soi-même, que l'Anglais. Et cela explique comment, avec une autorité paternelle parfois aussi grande, l'éducation de la responsabilité est moins complète.

Du reste, au foyer, la liberté est moins large qu'outre-Manche, sinon la liberté de penser, au moins la liberté d'exprimer ses idées, ou plutôt des idées contraires à celles du père. Sans doute, pour vivre en paix, il faut savoir éviter les sujets

1. Je m'expliquerai plus tard sur l'esprit de destruction manifesté pendant la guerre actuelle par l'armée allemande.

trop brûlants, mais ici il y a plus que cela, et il y a quelquefois nécessité de cacher son opinion.

Aussitôt que le père rentre, « l'ordre » doit régner, mais cette autorité trop extérieure ne permet pas de donner une préparation suffisante à la liberté laissée au dehors, et appelle sur cet autre terrain l'exercice d'une nouvelle autorité, qui souvent est celle des pouvoirs publics.

On me cite à cet égard une famille dont les jeunes filles sont assez rieuses de nature; lorsque retentit le pas du père dans l'escalier, leur attitude change complètement et elles s'efforcent de prendre un air de respect et de soumission.

Exagéré, ce genre d'autorité devient une espèce de régime de terreur, et ce régime peut se retrouver dans les autres groupements, école, atelier, armée, administration.

Voici ce que m'a raconté une jeune stagiaire dans les bureaux d'une grande fabrique de la région : « Mon patron est très aimable hors de l'usine, mais aussitôt entré dans celle-ci, sa voix change, devient plus sévère et plus rude, et il prend plaisir à essayer de me trouver en défaut. En général, dans chaque service, le chef croit salutaire d'inspirer une certaine crainte au personnel placé sous ses ordres. »

N'est-il pas curieux de rapprocher cette conception de la façon dont les Allemands ont mené la guerre actuelle, s'efforçant autant de semer la terreur parmi la population civile que de combattre les armées ennemies?

Les fiançailles. — Nous avons dit que, lorsque les jeunes gens sont capables de se suffire, ils restent maîtres de leur budget. Ils peuvent sortir assez librement, et les intéressés se fiancent d'abord avant d'en référer aux parents.

Toutefois, il est d'usage que, non seulement le mariage, mais les fiançailles ne soient pas conclues sans l'approbation au moins tacite des parents. Lorsqu'un jeune homme a pris l'habitude de reconduire une jeune fille chez elle, et que les parents de celle-ci tolèrent ses visites, on dit, dans le langage populaire d'Elberfeld, qu'il est « cloué ».

Il y a une loi sur la *séduction* qui accorde une indemnité à la fiancée ayant un enfant. Il y a, en outre, une loi sur la *recherche de la paternité,* qui peut obliger le père à verser une pension à la mère abandonnée. Mais la loi ne donne pas aux fiançailles la valeur d'un contrat, comme le fait la loi anglaise.

Elle n'autorise une action en justice que lorsqu'il y a un dommage matériel, par exemple, quand des dépenses ont été faites en vue du mariage.

Par contre, la loi prussienne *défend le concubinage.* Je ne prétends pas que cette loi atteigne complètement son but, mais, dans la classe ouvrière, elle empêche bien des jeunes gens de se mettre en ménage d'une façon inconsidérée.

Quoi qu'il en soit, cette intervention de la loi a pour effet de diminuer l'autonomie des jeunes gens émancipés du pouvoir paternel, et de restreindre l'usage de leur libre-arbitre. Si cette intervention est acceptée aussi facilement, c'est sans doute que, dès son enfance, le jeune Allemand a rencontré d'autres autorités que celle de ses parents, comme nous l'avons déjà fait remarquer à propos du pouvoir de l'instituteur.

Je dois toutefois dire que cette loi, nécessaire dans certaines villes, spécialement à Berlin, ne m'a paru que d'une utilité bien relative en ce qui concerne les villes de la Wuppertal, par ce fait que la tendance à la désorganisation familiale y est faible, et cela résulte de l'autorité paternelle que nous avons vu être assez forte.

Par exemple, en ce qui concerne les jeunes filles, si elles sont maîtresses de leur budget, elles continuent généralement à habiter sous le toit paternel, ce qui constitue pour elles une certaine sauvegarde. Schneider n'hésite même pas à me dire qu'il s'opposerait à l'évasion éventuelle de ses filles, et qu'au besoin, il aurait recours pour cela à la police. La loi lui accorde ce pouvoir sur les enfants âgés de moins de 21 ans, mais c'est surtout à propos des filles qu'on en fait usage.

Pour les garçons, au contraire, nous savons qu'il souhaite leur départ prématuré, mais c'est à cause de l'exiguïté des logements, et ceci nous amène à la question de la natalité.

La question de la natalité. — La natalité moyenne est de 4 à 5 enfants par famille ouvrière en Allemagne. C'est un peu plus qu'en Angleterre et notablement plus qu'en France, mais d'année en année on constate un fléchissement continu du nombre des naissances. Il est juste toutefois de dire que ce fléchissement, ici comme partout, est accompagné d'une notable diminution de la mortalité infantile qui le compense en partie.

La baisse de la natalité, en Allemagne, est due pour beaucoup à l'urbanisation rapide du pays. Le fait est surtout sensible dans des cités, comme celles de la Wuppertal, qui ont grandi dans une vallée resserrée, et où, par conséquent, les appartements sont petits et les loyers chers. Dans les parties rurales du pays, le chiffre des naissances se maintient à un taux plus élevé.

A Elberfeld-Barmen, ce qui a enrayé en partie la baisse rapide de ce chiffre, c'est la coutume de l'émancipation précoce des garçons : comme me l'a dit énergiquement Schneider, il espère qu'ils s'en iront le plus tôt possible pour faire de la place à ceux qui grandissent.

Malgré cela, il n'est pas arrivé à éviter le phénomène de la promiscuité, puisque les filles couchent dans la chambre des parents. Les familles qui ont le souci d'une installation meilleure se voient acculées à la limitation des naissances si elles ne peuvent s'offrir un logement plus vaste.

La maison-caserne est moins favorable à la natalité que le cottage, pour d'autres raisons encore. Certains propriétaires n'acceptent pas de loger les familles nombreuses. Schneider ne subit aucun ennui de ce chef, mais il cite des maisons voisines où le propriétaire n'accepte pas les locataires ayant plus de 2 à 3 enfants. La raison en est que les enfants, dans bien de cas, sont un trouble réel : ils salissent et dégradent beaucoup, font du bruit, sont la cause de discussions entre voisins, etc.

Il y a bien un remède à la situation : le logement dans la banlieue. Schneider me cite l'un de ses amis qui, père de 16 enfants, est allé louer une petite maison dans les environs. Pour adopter une telle solution, il faut, partout, une certaine

dose d'énergie; ici, il en faut plus qu'ailleurs, le chemin étant particulièrement pénible, puisque l'on doit monter des côtes abruptes pour gagner les plateaux voisins. Pour les adultes, passe encore, mais les difficultés surgissent rapidement quand les enfants grandissent, d'abord pour l'école, ensuite pour l'apprentissage.

La question n'est pas facile à résoudre, et il est probable que l'on continuera à voir, en Allemagne, les villes s'accroître et la natalité diminuer.

Les diverses catégories de la classe ouvrière. — En dessous de la classe ouvrière proprement dite on trouve une *catégorie inférieure*, qui vit en garni ou dans des logements d'une seule pièce ; c'est une population vicieuse ou flottante, composée de familles plus ou moins désorganisées, et dont les instincts sont restés très primitifs. Beaucoup de ces familles sont assistées, et cela les place dans une situation à part, car, non seulement les assistés ne jouissent d'aucun droit politique en Allemagne, mais leurs enfants doivent fréquenter des écoles spéciales, les *Hilfsschulen* ou écoles d'assistés.

La ville d'Elberfeld possède une Hilfsshule depuis 1879. Lors de ma visite, cette école possédait 11 classes avec 315 enfants. La fréquentation en est gratuite, à l'exception des élèves du dehors qui doivent payer un écolage de 60 marks par an. Remarquons en passant qu'aucun enfant juif ne fréquente la Hilfsschule d'Elberfeld, bien que ce soit une ville où la confection à domicile soit très répandue, mais nous savons que ce travail se fait électriquement, ce qui exige une attention soutenue dont les Juifs d'Orient sont peu capables.

Nous expliquerons plus loin en détail le système original d'assistance suivi à Elberfeld. Ce que nous retiendrons seulement en ce moment, c'est le fossé profond qui sépare la classe des secourus du reste de la population.

La *classe ouvrière proprement dite* habite, en général, des appartements comprenant une Wohnzimmer et une ou deux chambres à coucher. Ses enfants fréquentent les *Volksschulen* ou écoles populaires.

Cette classe se subdivise elle-même en deux variétés :

La partie inférieure comprend surtout des manœuvres ou des ouvriers ayant de lourdes charges familiales ou encore ayant eu des revers (maladies, chômages). En général, elle habite des appartements ne comprenant, outre la Wohnzimmer, qu'une seule chambre à coucher. En Angleterre, la plupart des familles de ce type seraient dites vivre sous le régime de l' « overcrowding », ou entassement exagéré.

La partie supérieure comprend surtout des ouvriers qualifiés. Elle a en général à sa disposition une chambre de plus que ceux de la variété précédente, mais cela ne suffit pas toujours à éviter complètement la promiscuité. Son niveau social correspond à celui des « labourers » anglais, quoique par la nature de ses occupations, elle se rapproche plutôt de la catégorie des « artizans ». C'est à ce type qu'appartient la famille Schneider dont nous venons de donner la monographie détaillée.

Pour trouver le niveau de vie correspondant plus ou moins à celui des « artizans » anglais, il faut sortir de la classe ouvrière proprement dite, et aller dans la catégorie des *selbständingen,* qui comprend les ouvriers travaillant à leur compte et les petits patrons du commerce et de l'industrie. Les appartements ont alors 4 ou 5 pièces, la salle à manger-cuisine se différenciant de la Wohnzimmer. En général, on s'efforce d'envoyer les enfants à l'école moyenne ou *Mittelschule,* et ensuite dans des écoles techniques.

Beaucoup d'employés sont de ce niveau social; certains ouvriers peuvent même y atteindre lorsqu'ils sont fortement patronnés, comme nous le verrons lorsque nous décrirons la vie des ouvriers de Leverkusen; mais, laissés à eux-mêmes, les ouvriers y arrivent difficilement.

Voici, comme exemple, celui d'un chauffeur d'automobile employé par un particulier. Son salaire mensuel s'élève à 180 marks ou 225 francs, ce qui, avec les pourboires, doit lui faire un revenu d'environ 3.000 francs par an.

Il habite un appartement de 4 pièces qu'il paie 45 marks par mois, soit 675 francs par an. Il a 5 enfants en bas âge

logeant, en partie dans la chambre conjugale, en partie dans une seconde chambre. Restent deux pièces, mais notre chauffeur a jugé inutile de distinguer la Wohnzimmer de la cuisine, de sorte qu'il y a une pièce en trop, dont il tire profit en la sous-louant pour 15 marks à un jeune homme, de sorte que le loyer est ramené à 450 francs, et l'appartement à 3 pièces. C'est exactement la situation de Schneider, dont les revenus pourtant ne s'élèvent qu'à 2.000 francs.

Il serait pourtant erroné de conclure que la situation du chauffeur n'est pas meilleure que celle de Schneider; seulement l'amélioration porte moins sur l'habitation que sur la nourriture et les vêtements. Ce n'est pas que le besoin de confortable n'existe pas en Allemagne, et n'aille pas en croissant à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale, mais ce besoin n'est pas considéré comme primordial : il faut d'abord que les autres atteignent un certain niveau avant que l'on songe à lui. Ceci nous fait présumer que les différentes caractéristiques des classes sociales ne suivront pas des lignes parallèles à celles qui distinguent les classes sociales en Angleterre, mais nous devons reporter cette importante question à une étude ultérieure.

L'ÉDUCATION ET LE TRAVAIL. — Nous pouvons maintenant relier les faits observés à propos de la vie familiale avec ceux que nous avons déterminés au sujet de la vie d'atelier.

Une première remarque s'impose pour éviter toute déduction erronée.

Schneider le rubanier semble avoir en germe toutes les qualités qui conviennent aux fabrications chimiques, mais il n'en faudrait pas conclure qu'il est impropre au métier qu'il exerce, et il subit toutes les répercussions de celui-ci. Ce qui est vrai, c'est que la rubanerie, telle qu'elle est pratiquée en Allemagne n'exige pas des qualités révélatrices d'une race.

Pour conduire un métier mécanique de rubanerie, il faut à la fois une certaine dose d'attention et de souplesse, mais il n'est pas particulièrement utile que cette dose soit très forte.

Il n'en est pas moins vrai que le métier agit comme élément éducateur, et que Schneider est plus attentif qu'un paysan du voisinage.

A côté de cela, Schneider possède certaines qualités qui n'ont que des rapports plus lointains avec le travail qu'il exerce. Elles constituent des caractères transmis inconsciemment par l'éducation familiale. Peut-être sont-elles l'indice d'un travail ancien qui a moulé la race, mais ces recherches déborderaient le cadre de notre étude. Ce qui semble certain, en tout cas, c'est que ces qualités se sont trouvées efficaces pour primer dans l'industrie chimique moderne, de sorte que les patrons allemands ont eu plus de facilité que leurs concurrents pour recruter et former la main-d'œuvre qui leur convenait.

Il est donc inutile de présenter au lecteur la monographie complète d'un ouvrier de Leverkusen. Nous ne ferions que nous répéter en ce qui concerne l'éducation. Nous constaterions chez lui, comme chez les Schneider, la discipline, l'ordre dans les choses et la propreté. C'est au foyer que ces qualités se développent d'abord.

L'émancipation précoce des enfants explique l'esprit laborieux des hommes, puisque chacun doit se suffire à lui-même.

L'autorité paternelle, avec ses tendances vers l'établissement d'un certain régime de terreur, développe surtout la discipline et le respect extérieurs.

Cette autorité pose comme axiome son droit d'intervention universelle dans tout ce qui concerne la vie au foyer, et par ses observations méticuleuses à tout propos, elle cultive instinctivement la minutie.

Mais cette autorité n'est pas jalouse ; elle s'efface facilement devant une autre, et par là elle donne une grande action aux agents éducateurs extérieurs, et cela d'autant plus que l'émancipation est précoce. Par là elle donne un grand pouvoir à la corporation vis-à-vis de la famille ; elle favorise cet esprit corporatif dont nous avons parlé.

Par contre, cette éducation ne développe pas l'esprit de clan. Ce dernier n'est que la transposition dans la vie publique

des liens familiaux. Il suppose une solidarité familiale très étendue, et l'extension de « l'esprit de famille » dans des domaines qui ne sont plus de son ressort. Or, l'autonomie précoce des enfants, il suffit de le faire remarquer, est aux antipodes de cette mentalité.

L'esprit de famille est plus faible, non seulement qu'en France, mais même qu'en Angleterre : cela se comprend aisément si l'on veut bien admettre que, dans ce dernier pays, l'autonomie existe au foyer même, tandis qu'en Allemagne, elle ne s'acquiert que par la séparation.

Si nous voulions caractériser d'un mot cette intervention universelle des parents dans la vie au foyer, nous pourrions dire qu'il y a une tendance à la *concentration de l'autorité au foyer*. Une fois parti du foyer, le jeune homme aime à se retrouver sous un patronage unique ; il aime à faire partie d'un organisme à toutes fins, qui le soutient à tout propos. Cet organisme était anciennement la corporation. Nous aurons à voir ce qu'il est dans l'industrie moderne.

III

LES FORMES DU PATRONAGE

I. — LES PATRONS ET LEURS AUXILIAIRES.

Les patrons. — La forme essentielle du patronage étant la direction du travail, c'est elle que nous devons examiner d'abord. Les transformations opérées dans le cours du siècle dernier dans les méthodes de production ont nécessité la formation de patrons d'une grande envergure, doués de beaucoup d'initiative et capables d'assumer de lourdes responsabilités. Or, de tels patrons ont pu se recruter et se former sur place parmi les populations des régions industrielles du nord-ouest de l'Allemagne.

Les Krupp sont issus d'une ancienne famille d'Essen. Les débuts industriels de la maison actuelle ont néanmoins été modestes, puisque lorsque Frédéric Krupp établit sa forge en 1810, il n'avait que quatre ouvriers. Sans doute, la clientèle assurée de l'armée allemande a été un facteur décisif de la prospérité de l'usine : lorsque le premier canon fut fondu à Essen en 1847, l'usine ne comptait encore que cent ouvriers; les efforts du début qui sont les plus durs n'en ont pas moins prouvé une grande énergie de la part des fondateurs. Pendant longtemps, la maison Krupp a tenu à honneur d'adopter les procédés nouveaux : c'est ainsi que, dès 1862, elle est la première à fabriquer en Allemagne l'acier Bessemer.

Thyssen, né à Mülheim-am-Ruhr, l'autre géant métallurgique, est d'origine plus récente. Il débuta en 1871 avec 10.000 francs qu'il reçut de son père, et il a fait la prospérité de Mülheim, comme les Krupp ont fait celle d'Essen.

Elberfeld a donné le jour à Friedrich Bayer, le fondateur de la société Farbenfabriken, sur laquelle nous avons donné plus haut quelques détails.

Depuis longtemps, du reste, l'élévation des capables a été favorisée dans cette ville par un patronage éclairé et efficace de l'élite. Le Play avait déjà noté le fait : à propos de sa monographie d'un *armurier de Solingen*, il consacre un article à ce sujet[1].

D'après lui, « ce qui distingue le groupe d'Elberfeld, c'est que les chefs d'industrie n'ont pas cru, en général, pouvoir y renoncer aux traditions de patronage ». Ce patronage se manifestait dans de nombreuses directions. Nous y reviendrons tout à l'heure; mais, ce qui est à retenir pour l'instant, c'est que le patron « avance aux jeunes ouvriers, offrant les garanties convenables de moralité, les sommes nécessaires à leur établissement; toutefois ces avances, qui dans les systèmes sociaux de l'Orient, se font toujours à titre gratuit, sont ici grevées d'un intérêt annuel de 3 % ». J'ajouterai que ces pratiques existent encore dans la mesure où la Fabrique collective a survécu. Dans la grande industrie, il ne peut plus en être ainsi; l'élévation des ouvriers se fait par une autre voie, mais il n'en subsiste pas moins une certaine entr'aide financière entre les patrons de puissances variées, comme dans tous les milieux industriels bien organisés.

Si certaines industries se dégagent péniblement de la forme ancienne de la Fabrique collective, par contre, il en est d'autres qui ont évolué rapidement vers le Grand atelier.

Cette évolution a été plus rapide en Allemagne que dans l'Europe occidentale, sinon aussi précoce, et le phénomène s'est compliqué d'un foisonnement plus considérable qu'ailleurs de

1. Sur les coutumes qui, dans la fabrique d'Elberfeld, règlent les rapports mutuels des patrons et des ouvriers (*Ouv. europ.*, t. III, ch. IV, § 20).

la concentration industrielle. Tels sont les deux points que nous devons traiter maintenant parce qu'ils expliquent la poussée de ces usines colossales qui sont la caractéristique de l'Allemagne moderne.

Le retard du développement industriel. — Grâce à son sous-sol riche en mines de charbon et de métaux, grâce aussi à l'abondance d'une mian-d'œuvre disciplinée et laborieuse, grâce enfin à l'esprit d'initiative d'une élite instruite et entreprenante, l'Allemagne du nord-ouest devait fatalement, sous la poussée du machinisme, évoluer vers le régime du Grand atelier. Par suite de certaines circonstances dont nous allons parler, cette poussée a été retardée : le jour où les obstacles disparurent, le flot devait naturellement se répandre avec plus de vigueur. Du reste, par ce retard même, les industriels allemands bénéficiaient des progrès accomplis ailleurs et de l'expérience des autres.

Les causes du retard qui a préparé le « boom » sont d'ordre principalement politique. Car, bien que cela puisse paraître singulier et paradoxal aujourd'hui, le gouvernement prussien a patronné la grande industrie naissante en entravant son développement.

L'obstacle ne s'est pas présenté sous la forme du système routinier des corporations, celles-ci ayant été supprimées dans les régions rhénanes au moment de la domination française[1]. C'est dans sa cause génératrice même que le machinisme était atteint, par suite des difficultés artificielles apportées à l'exploitation des mines en général, et de la houille en particulier. Dans le royaume de Prusse, par suite de la tutelle administrative, les mines, quoique souvent exploitées par des compagnies privées, n'étaient pas en réalité sous le régime de la libre concurrence et de la libre initiative. Voici ce que Le Play écrivait à ce sujet en 1855 :

1. C'est en 1859 que les corporations furent légalement supprimées dans l'Allemagne du Nord, mais, à ce moment, elles étaient déjà tombées en désuétude dans beaucoup de métiers.

« Les anciens règlements, qui confiaient aux ingénieurs de l'État la direction supérieure des exploitations de houille et la tutelle des ouvriers employés dans les mines, s'opposaient à l'accumulation trop rapide des populations. Les propriétaires de terrains carbonifères supportaient avec patience ces entraves; et malgré les découvertes journalières de nouveaux champs houillers, ils ne cédaient guère aux excitations qui, en pareilles circonstances, se produisaient en Occident. La production des charbons se développait donc lentement, sans troubler l'état social des populations [1]. »

Aussi, en 1854, le bassin de la Ruhr ne produisait encore que 2.000.000 de tonnes de houille. Du reste, l'État percevait une redevance de 10 % sur le prix du charbon extrait, ce qui n'était pas pour favoriser la vente.

En réalité, les propriétaires de mines supportaient le joug de l'État avec moins de bonne grâce que Le Play ne le signalait, car lui-même note à la page suivante qu'ils « réclamaient vivement contre certains détails de l'organisation financière » [2]. Sous leur pression, le gouvernement prussien réduisit, en 1855, la redevance à 6 %. Enfin, en 1865, la tutelle administrative fut rendue moins rigoureuse.

Quoi qu'il en soit, cette tutelle eut pendant longtemps pour effet de retarder l'expansion de l'art des mines et, par contrecoup, celle du machinisme. Cette tutelle contribuait à rendre très stables les populations minières sous l'ancien régime industriel; elle n'était pas adaptée au machinisme; néanmoins elle adoucit l'ère de transition. Sans doute, ce régime ne suscitait pas le progrès des méthodes, mais il faut lui accorder qu'il a permis à l'Allemagne de poursuivre son évolution avec un ordre relatif, d'échapper, en partie, à certains abus résultant de l'éclosion tumultueuse de forces nouvelles, et contre lesquels Le Play s'est maintes fois élevé. Mais plus tard, lorsque le machinisme eut réussi à faire sa trouée, l'État le prit sous sa protection et accentua encore son expansion.

1. *Ouvriers européens*, t. III, ch. IV, § 41, p. 201.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 202.

Cette seconde période est celle où le parti National-Libéral domine ; elle va de 1866 à 1878. C'est l'époque du libre-échange ; c'est surtout l'époque de la construction des chemins de fer et des canaux, sans lesquels aucun développement économique n'est plus possible.

Le phénomène de la concentration industrielle a commencé, dès lors, à se manifester avec vigueur, principalement dans les industries minières, métallurgiques et chimiques; et bientôt, le phénomène de l'intégration est venu se surajouter, donnant à l'Allemagne sa note particulière, non pas qu'il soit inconnu ailleurs, mais ici il est particulièrement puissant et caractéristique. Nous devons donc en chercher les causes.

Extension du phénomène de l'intégration en Allemagne. — Peut-être reste-t-il un doute au fond de l'esprit du lecteur. Peut-être pense-t-il que l'industrie chimique constitue un phénomène trop exceptionnel en Allemagne, et se demande-t-il ce qui serait advenu si j'avais poussé mes investigations sur le bassin de la Ruhr au lieu de diriger mes pas vers la Wupper.

Je vais le dire en deux mots, et je vais même supposer que le métier choisi ait été, non pas celui de métallurgiste, mais celui de mineur.

Dans ce métier, les mines allemandes et spécialement celles de la Ruhr possèdent des éléments de supériorité très nets sur celles de l'étranger. Je rappelle à cet égard la déclaration que fit un ingénieur à M. de Rousiers lors d'une de ses enquêtes : « Quand nous voulons caractériser en Westphalie une mine inférieure par son outillage, nous disons qu'elle est exploitée *à l'anglaise* »[1].

Nous aurions eu à analyser ces points de supériorité, et nous aurions trouvé qu'ils n'ont pas trait à l'exploitation minière proprement dite, mais bien à l'utilisation des sous-produits. Anciennement, les mines de houille n'étaient que des mines de houille, et c'est encore le cas de beaucoup de charbonnages

1. *Hambourg et l'Allemagne contemporaine* (A. Colin, édit., 1902), p. 81.

belges et surtout anglais : le charbon est vendu sans transformation à la clientèle; une grande quantité est consommée sous cette forme, soit par le chauffage domestique, soit parce que certaines industries ont besoin de charbons flambants (verreries, steamers), soit enfin parce que l'exportation par mer est très facile.

C'est le moment de se rappeler que l'industrie houillère s'est développée plus tardivement en Allemagne que dans les pays précités. Or, elle a eu d'autant plus de mal à débusquer ceux-ci des positions acquises que les gisements qu'elle exploite sont plus éloignés de la mer [1]. Elle s'est vu forcée de transformer elle-même le charbon qu'elle ne pouvait vendre.

Il paraît que le charbon westphalien jouit de propriétés spéciales pour la fabrication du coke [2], et cet élément de prospérité fut soigneusement exploité. C'est ainsi, par exemple, que la Westphalie exporte une notable quantité de coke en Lorraine.

L'esprit d'économie aidant, on en vint vite à l'utilisation des sous-produits, à la fabrication du goudron, du sulfate d'ammoniaque, du benzol. Bref, les charbonnages se firent fabricants de produits chimiques.

Ces sociétés sont donc devenues de grandes affaires. Venues plus tard, elles ont pu du reste profiter des derniers progrès réalisés dans l'outillage. La chimie et la métallurgie, avec leurs tendances à l'intégration sont venues accentuer le phénomène de concentration et ont facilité les progrès techniques de l'ensemble, y compris ceux qui ont trait à l'outillage de l'exploitation minière. Nous serions donc retombé sur le phénomène du patronage des mines de houille par la chimie.

L'intégration est arrivée à un tel degré d'extension que beaucoup de mines ne sont plus que des annexes de la fabrication.

Par exemple, Krupp et Thyssen possèdent des mines de houille et de fer, des hauts fourneaux, des aciéries et des ateliers de construction; la grande société *Gutehoffnungshütte* extrait elle-même son charbon, et ainsi de suite.

1. Cf. P. de Rousiers, *Sc. soc.*, 2e pér., 33e fasc., p. 33.
2. *Hambourg et l'Allemagne contemporaine*, p. 75-76.

La tendance à l'intégration est tellement grande en Allemagne, que certains fabricants de produits chimiques ont tenu à posséder des mines.

C'est ainsi que la société F. Bayer, de Leverkusen, s'est entendue avec deux autres usines similaires[1] pour acheter la mine Augusta-Victoria, à Hüls, près de Lüdinghausen (Westphalie). A cette mine sont annexés des fours à coke avec récupération du goudron et du benzol, une fabrique de sulfate d'ammoniaque et même une briqueterie. Cette dernière a été faite pour utiliser les schistes que l'on retire du sous-sol en même temps que la houille.

Il est possible que l'entreprise minière des sociétés chimiques provienne du désir de se réserver un charbon particulièrement apte à l'usage qu'on veut en faire, mais il faut probablement voir aussi dans ce fait une manifestation de l'entente corporative des Allemands, et de la tendance à l'intégration.

En tout cas, les Farbenfabriken ont jugé bon d'étendre plus loin encore leur action intégratrice, et cette fois dans un domaine où ne la poussait aucune nécessité immédiate.

Aux usines de Leverkusen sont, en effet, annexés une menuiserie, une chaudronnerie, une tonnellerie et des ateliers de constructions mécaniques et électriques, parce que la société fabrique elle-même ses emballages et une partie de son outillage. J'ajouterai qu'il y a aussi une imprimerie et des ateliers de reliure où l'on édite les brochures, les prospectus, les notices pharmaceutiques. Il est inutile d'ajouter que tous ces services accessoires ne travaillent pas pour le public, mais seulement pour les besoins de la maison.

Le but suivi, me dit-on, est d'assurer l'indépendance complète de la fabrique, d'arriver à ce qu'elle se suffise à elle-même. De cette façon, on est certain d'être toujours servi à temps.

Peut-être y a-t-il aussi l'idée d'échapper aux conditions draconiennes d'un Kartell possible ; cette idée semble avoir guidé l'entreprise minière, mais alors pourquoi la mine Augusta-

1. La *Badische Anilin und Sodafabrik* de Ludwigshafen et la *Berliner aktien-Gesellschaft für Farbenfabriken*.

Victoria a-t-elle fini par s'affilier au *Rheinisch-Wesphaliches Kohlensyndicat?*

La vérité, pour nous, est qu'à côté des forces économiques qui poussent à l'intégration dans certaines industries modernes, il y a, en outre, en Allemagne des forces sociales qui agissent dans le même sens et viennent renforcer le phénomène. Il y a une tendance générale à l'agglomération.

Je trouve les mêmes tendances dans les industries électriques. Je laisse de côté la fabrication des accumulateurs, dont nous dirons un mot plus loin et qui forme une spécialité se rapprochant des industries chimiques. La plupart des usines fabriquent tous les appareils depuis les dynamos jusqu'aux interrupteurs.

J'ai pu visiter à Berlin les vastes établissements de Siemens et Halske, qui occupent plus de 10.000 ouvriers. Je constate d'abord, ce qui est naturel, que l'on y fabrique tout l'outillage nécessaire aux installations de lumière et de force motrice, puisque la société entreprend les montages : elle fait des dynamos de toutes espèces et de toutes grandeurs, des interrupteurs, des appareils de mesure, des coupe-circuits, des lampes à arc, etc. Mais elle fait aussi des téléphones et des télégraphes, ce qui constitue une spécialité différente ; elle fait également des avertisseurs d'incendie et bien d'autres choses encore.

Des entreprises monstres de ce genre rencontrent un genre de difficultés que ne connaissent ni les industries textiles, ni les industries chimiques, mais qui sont communes à tous les fabricants d'outillage : une fois que tout le monde est pourvu, le grand « boom » est passé, et une période de dépression s'ensuit. C'est ce qui est arrivé vers la fin du siècle dernier.

Les Allemands, avec leur grande tendance à l'intégration, ont facilement pris l'attitude suivante : les sociétés de constructions électriques se sont faites elles-mêmes exploitantes ; elles ont installé des stations centrales d'éclairage pour écouler leurs machines, et surtout des tramways. C'est absolument comme si un fabricant de métiers à filer se mettait à fonder des filatures pour placer des métiers.

On comprend qu'un même organisme ne puisse être assez souple pour assurer la direction d'entreprises aussi disparates, et cela suppose du reste une augmentation considérable du capital.

La difficulté a été résolue par la fondation de sociétés annexes s'occupant de l'exploitation des entreprises ainsi fondées.

Ainsi la société *Siemens et Halske* dont nous avons parlé est liée à deux autres sociétés : l'*Elektrische Licht-und Kraftanlage Gesellschaft,* et la *Siemens elektrische Betriebs Actien Gesellschaft.* Ces deux sociétés jouent vis-à-vis de la première le rôle de consommateur, et lui réservent toutes leurs commandes. En retour, la société Siemens et Halske a acheté une partie de leurs actions, et, du reste, plusieurs des administrateurs des diverses sociétés sont les mêmes.

Ces entreprises sont devenus de véritables sociétés financières, de sorte que ce sont les banquiers qui ont pris la direction de tout. L'industrie électrique est tombée ainsi sous la dépendance des banques.

On a souvent loué le rôle industriel des banques allemandes. Il est indéniable que ces dernières ont contribué à l'expansion économique de l'Allemagne, mais il est juste aussi de voir les défauts du système, défauts qui éclatent en temps de crise. Une industrie liée à d'autres affaires possède naturellement moins de souplesse qu'une entreprise autonome. Le système n'entraîne que trop souvent l'effacement du fabricant devant les intérêts financiers et commerciaux.

Pour en revenir à l'électricité, on devait fatalement arriver à vouloir forcer les choses, par exemple à racheter des tramways à chevaux pour les transformer en trolleys, et pour cela donner un prix trop élevé d'un matériel qui n'avait nul besoin d'être vendu. C'est là l'une des causes de la crise de 1900-1902.

Je sais bien que ce système est loin d'être inconnu ailleurs, mais c'est en Allemagne qu'il a pris le plus d'ampleur. En Angleterre, par exemple, il a rencontré un grand obstacle dans ce fait que la plupart des villes exploitent elles-mêmes leurs tramways et l'éclairage public.

Quoi qu'il en soit, l'Allemagne, outillée pour la conquête des

installations électriques municipales de son propre pays, s'est trouvée prête à la conquête de celles de l'étranger et y a remporté des succès indéniables, greffant filiales sur filiales s'il était nécessaire. Ainsi, plus qu'ailleurs, les banques sont liées à l'industrie, les constructeurs d'outillage aux exploitations, et les entreprises nationales à celles des pays lointains.

Les ententes commerciales. — Tous ces phénomènes ne sont, à mon avis, qu'une déformation ou plutôt une résurrection sous une forme nouvelle de l'ancien esprit corporatif germanique. Toutes les firmes n'arrivent pas, on le conçoit, à réaliser l'intégration sur les bases colossales des Krupp, des Thyssen, des Bayer ou des Siemens, mais les établissements plus modestes éprouvent le besoin de s'agglomérer et de fonder des Kartells, qui ne sont guère autre chose que des corporations adaptées à la grande industrie moderne.

Je ne referai pas l'exposé de la question des Kartells après la plume autorisée de M. Paul de Rousiers. Je me contente de rappeler que le développement de ces associations est dû, d'abord à l'action de causes extérieures : régime douanier, appui de l'État, etc. ; en second lieu à des causes économiques : difficulté d'exporter, par suite de la situation loin de la mer des grands bassins industriels; enfin à des causes intérieures, à savoir la tendance des producteurs à s'entendre. Je voudrais remonter à la source profonde de cette dernière cause.

Le désir d'entente dépasse de beaucoup la possibilité de le réaliser en Kartells, ceux-ci étant limités par les causes extérieures que nous venons de signaler, mais à côté des ententes que l'on voit, il y a celles que l'on ne voit pas.

Je me contenterai de citer la suivante, dont je puis garantir l'authenticité. Il s'agit d'une entente spéciale entre deux fabricants, l'un installé dans une ville du Rhin, et que nous désignerons par A ; l'autre, que nous appellerons B, est une maison d'exportation de Hambourg ; ce qu'il importe de noter, c'est que A et B ne sont pas des concurrents directs, mais font ou vendent des articles similaires, et ils ne sont pas dans la même ville.

Un jour, A entre en difficultés avec un client brésilien; après plusieurs maladresses irréparables, la rupture éclate entre A et son client. Or, précisément à ce moment, ce dernier reçoit des offres de service de la part de B, et cela, avant qu'il ait eu le temps de chercher un nouveau fournisseur; il se laisse tenter, et B a bientôt supplanté A.

Mais la réalité est tout autre; c'est toujours A qui continue à livrer, car c'est lui et non B qui a fait les nouvelles offres, seulement il s'est servi pour cela de papiers à lettre à l'en-tête de la firme B et que celle-ci lui a prêté, moyennant une petite commission, et à charge de revanche.

Naturellement des secrets de cette nature ne sont pas entre les mains de tous les employés. Pour ces cas spéciaux, le patron fait les choses lui-même, ou tout au moins son secrétaire particulier.

Comment des commerçants qui ont cette mentalité ne s'entendraient-ils pas pour faire régner un Kartell dont le but véritable est en somme de mettre de l'ordre — cet ordre si cher aux Allemands — dans la production et la répartition des marchandises?

Les laboratoires de recherches. — Les usines de fabrications chimiques et électriques ont besoin d'ingénieurs, non seulement pour diriger le travail, mais aussi pour améliorer constamment les procédés de production ou qui étendent le champ des applications.

Nous ne décrirons pas, après tant d'autres, les écoles techniques et polytechniques allemandes. Au reste, la supériorité de ces écoles ne nous paraît pas suffisamment démontrée, et les connaissances que l'on y acquiert nous ont fait l'effet d'être sensiblement les mêmes que dans les écoles similaires de l'étranger.

Cette opinion n'est pas seulement la mienne, mais aussi celle de tous les praticiens que j'ai connus.

Ce n'est pas dans l'exécution même du travail qu'il faut chercher le point de supériorité des ingénieurs allemands dans les

deux métiers que nous venons d'indiquer, mais dans les recherches scientifiques. Ce qu'il faut voir, c'est le laboratoire.

Or, en Allemagne, toutes les usines chimiques et électriques possèdent des laboratoires; ce n'est pas toujours le cas ailleurs et lorsqu'il y en a un, j'ose dire qu'il fonctionne rarement aussi bien.

A Leverkusen, il y a 289 chimistes et 102 techniciens coloristes. Les uns s'occupent de la direction du travail, les autres sont attachés au laboratoire de recherches et sont spécialisés d'une façon étroite; surtout la division du travail est très accentuée. C'est la transposition, dans l'ordre intellectuel, des procédés employés dans les grandes usines modernes pour les travaux manuels. C'est là, je crois, le point important.

Dans l'état actuel de la science appliquée, en effet, ce qui importe surtout c'est la grande quantité des progrès de détail. Je ne nie pas les heureux effets des grandes inventions, mais elles se font à des époques plus ou moins espacées, tandis que les petites améliorations ont besoin d'être nombreuses, constantes.

Dans les industries chimiques, il se rencontre que ces petites inventions ne peuvent être réalisées que par des personnes connaissant bien la science; on ne trouverait pas ici, comme dans les industries mécaniques, l'ouvrier inventeur perfectionnant une soupape ou imaginant un régulateur.

Mais, me direz-vous, les ingénieurs français ont l'esprit plus inventif que les Allemands! Je souscris volontiers à ce jugement, mais pour ce qui concerne les industries chimiques, ils sont trop individualistes.

L'inventeur latin aime à continuer son œuvre jusqu'au bout, à suivre lui-même les filons qu'il découvre, à contempler enfin les résultats prévus par son imagination.

Or, ce qu'il faut aux Farbenfabriken, ce ne sont ni les investigations de science pure ni les grandes inventions qui révolutionnent toute une industrie; c'est la coordination des efforts de nombreux chercheurs méticuleux qui se partagent le travail.

Voici, par exemple, un chimiste courbé sur sa table; en opé-

rant sur le corps X, ce qui est son affaire, il trouve un corps Y, ce qui ne le regarde plus pour une raison quelconque. Par exemple, c'est un gaz, et il n'est expert qu'en liquides, ou c'est un colorant, et il n'est expert qu'en produits photographiques. En poursuivant ses recherches sur Y, il serait maladroit; il passe sa découverte à celui de ses camarades qui continuera les investigations avec le plus de chances de succès. Essayez un peu de demander une telle abnégation à un investigateur français!

Or, dans l'industrie chimique, il faut inventer continuellement. Qu'on songe qu'aux usines Bayer, on fabrique environ 1.800 colorants et 120 produits pharmaceutiques et photographiques.

L'Allemand travaille avant tout pour le succès de l'usine, et c'est là une manifestation de plus de l'esprit corporatif dont nous avons parlé. Il est juste de dire que l'usine, à son tour, récompense le dévouement, mais c'est là une manifestation du même esprit, une claire vision des intérêts de tous, sans laquelle le système ne pourrait pas durer.

Pour les ingénieurs, ce n'est plus par l'avancement qu'on les tient; on récompense les chimistes qui ont contribué à faire une découverte, en leur donnant une part des bénéfices réalisés sur la vente du nouveau produit ou sur l'économie que donne un nouveau procédé.

Ainsi, pour reprendre notre exemple de tout à l'heure, le premier chimiste qui a découvert le corps Y aura une part, et le second chimiste qui a trouvé les applications dont il est susceptible aura une part également.

Il y a toutefois un écueil pour le maintien de la bonne entente parmi le personnel technique; il pourrait arriver que le premier chimiste trouve trop grande la part donnée au second et réciproquement. Pour éviter cet écueil, on fait prendre, à chacun, l'engagement de ne dévoiler à personne les sommes ainsi perçues, pas plus du reste que les honoraires que l'on touche. Enfreindre cette règle est un cas de résiliation immédiate.

Or, en général, le technicien est désarmé vis-à-vis de l'usine; souvent il n'a même pas la ressource de faire exploiter ailleurs

le nouveau procédé, dont il ne connaît les secrets qu'en partie; de toutes façons, la nouvelle usine qu'il établirait n'aurait pas le monopole de la fabrication, celle-ci étant déjà en œuvre dans l'établissement qu'il quitte.

Le technicien a, au contraire, tout intérêt à s'attacher au laboratoire dont il forme l'une des cellules, et à recevoir la récompense certaine de son labeur.

Dans un tel système, il y a une place facile pour le favoritisme, les employés n'ayant aucun moyen de contrôle à cet égard, mais, précisément à cause de cela, la jalousie ne peut pas se développer aisément. Je ne sais si le favoritisme existe à Leverkusen. Il n'est pas inconnu en Allemagne, mais il n'y a pas généralement les mêmes effets fâcheux qu'en France et atteint moins directement les susceptibilités individuelles.

Si l'on a trouvé facilement outre-Rhin les ingénieurs ayant la mentalité voulue pour s'adapter aux laboratoires du genre que nous venons de décrire, il faut en chercher la cause dans l'éducation familiale qui, dans la bourgeoisie, ne fait qu'amplifier les caractères que nous lui avons reconnus dans la famille ouvrière. On demande avant tout aux enfants de la discipline, de l'ordre, de la méticulosité. Je sais bien qu'un Français peut être capable de discipline dans les grandes occasions, lorsqu'il est mû par un sentiment qui le saisit et le domine tout entier, comme on l'a vu dans la guerre actuelle; mais il est beaucoup moins apte à la discipline journalière et incessante, surtout si elle s'applique à des choses dont la clarté complète lui échappe.

De même, un chimiste britannique saura être extrêmement minutieux s'il est attiré par un but qui le passionne, mais il sera moins capable de la minutie constante en tout.

Les industries chimiques ne sont pas les seules à être patronnées par les laboratoires. Citons encore la *fabrication des accumulateurs électriques*. Sans doute ici, on ne remarquera rien de spécial dans les ouvriers; ce sont des plombiers qui font des soudures, des fondeurs qui coulent du plomb dans des moules, ou des manœuvres qui, à l'aide d'une espèce de truelle, étendent une pâte faite de litharge et de minium sur une plaque de

plomb. Mais les progrès de l'industrie sont patronnés par des laboratoires de recherches. Citons à cet égard la fabrique de Hagen, en Westphalie, où une armée d'ingénieurs électriciens travaille constamment dans un laboratoire superbement outillé.

Dans cette industrie, les grandes inventions ont été faites en France, en Angleterre et en Amérique, mais beaucoup de perfectionnements de détails ont vu le jour en Allemagne.

Difficultés des enquêtes en Allemagne. — Le lecteur comprendra maintenant plus facilement les difficultés que l'enquêteur rencontre en Allemagne.

D'abord beaucoup d'industries reposent encore en partie sur des connaissances techniques ou des procédés que l'on veut cacher. Le fabricant allemand craint qu'on vienne surprendre le secret de sa force. Il accuse volontiers les Américains de chercher à prospérer par le pillage des procédés germaniques et c'est là le motif de l'opposition manifestée généralement à la participation de l'Allemagne à l'Exposition de San-Francisco.

Cette méfiance se comprend d'autant plus que la sécurité de l'usine est liée à la détention de secrets de fabrication. Bien des personnes, peu au courant des faits réels, attribuent les succès remportés par l'industrie chimique en Allemagne à une bonne législation sur les brevets. Sans prétendre que ce facteur soit totalement négligeable, je puis dire qu'il est bien secondaire. Croit-on qu'un industriel soit assez malavisé pour décrire, dans les spécifications d'un brevet, les procédés qu'il emploie? En général, il ne revendique que des côtés accessoires, laissant le principal dans l'ombre; il se croit mieux protégé par le mystère que par le brevet. Or, chacun des ingénieurs du laboratoire ne connaît qu'une partie des secrets.

A côté de cela, l'industriel craint, plus que tout autre, les indiscrétions des publicistes, pour des motifs d'ordre politique. Supposez un reporter qui n'ait pas trouvé tout parfait dans une usine allemande, il y aura un grand émoi en haut lieu, parce que l'on s'y croit responsable de tout ce qui se fait en Allemagne.

Aussi, pour un motif ou l'autre, il y a de nombreuses usines qui ferment leur porte aux visiteurs sans parler de toutes celles où le patron, d'un naturel peu affable, n'aime pas à se déranger pour un inconnu, surtout si cet inconnu n'a aucune recommandion officielle.

On ne sait que trop, maintenant, que beaucoup d'usines allemandes installées à l'étranger cachaient des préparatifs mystérieux. On sait aussi que beaucoup d'Allemands émigrés touchaient une solde de leur gouvernement, ce qui explique les salaires modestes dont ils se contentaient par ailleurs. Voilà qui a facilité beaucoup l'expansion allemande, et voilà qui nous fait comprendre la méfiance de beaucoup d'industriels d'outre-Rhin envers les investigateurs étrangers. Ne pense-t-on pas volontiers que les autres sont mus par les mobiles qui vous font agir vous-même?

J'ai trouvé aussi nombre d'usines qui aiment à s'entourer d'un certain mystère sans que l'on sache pourquoi. Je cite au hasard l'usine Goldschmidt, à Essen. Demandez au passant ce que l'on y fait et personne ne pourra vous renseigner. Si je cite cette firme plutôt qu'une autre, c'est qu'elle nous révèle un commerce bien curieux. On sait que les plus grands mangeurs de conserves sont les colons anglo-saxons du Far-West et de l'Australasie, parce qu'ils ne mangent pas les produits de leur domaine, et sont trop éloignés des grands marchés pour avoir de la viande fraîche. On pourrait supposer que chaque *settlement*, dans ces contrées lointaines, doit contenir une tour bâtie avec les débris accumulés des vieilles boîtes à conserves? Erreur profonde! Je ne sais s'il existe des chiffonniers dans la Prairie, mais ce que je sais, c'est que ces boîtes finissent par arriver à une station, où elles sont pressées et aplaties en feuilles minces, de façon à ne pas être trop encombrantes pour le transport. Ces feuilles, parties de tous les coins du monde, arrivent à Essen, et l'usine Goldschmidt, à l'aide d'un procédé électrolytique, se charge d'en extraire l'étain, lequel est vendu finalement aux fabriques de colorants. Il n'y a là rien de bien méchant; mais que devient le fer? Le nom d'Essen, le voisinage de l'usine

Krupp, l'atmosphère guerrière que nous respirons en ce moment permettent de faire les suppositions les plus fantaisistes.

Crainte d'espionnage industriel ou politique, crainte des critiques ou simple désir de ne pas se déranger pour l'inconnu, quel que soit le motif, le résultat est qu'il faut chercher beaucoup avant de trouver l'homme d'affaires qui vous fera bon accueil. Je n'en ai que plus de reconnaissance pour ceux qui ont bien voulu faire exception à la règle. Le lecteur, de son côté, comprendra comment mes recherches ont été influencées par un facteur dont il n'est fait nulle mention dans la théorie des investigations sociales, mais que ne doit pas oublier un guide pratique de l'enquête.

II. — UN EXEMPLE DE CONCENTRATION DU PATRONAGE.

Nous avons dit que le retard dans la formation de la grande industrie en Allemagne était dû principalement à des causes politiques. Pourtant une autre cause nous semble ne pas avoir été sans action, et celle-ci est d'ordre purement privé. Elle réside dans l'idée extensive que l'on a du patronage. Il serait peut-être plus exact de dire qu'il existe, dans ce pays, une tendance assez forte vers une certaine concentration des différentes formes du Patronage.

Par exemple, partout, le salarié a généralement besoin d'être patronné dans son mode d'existence, mais il n'est pas nécessaire que ce soit la même personne qui dirige son travail et qui lui assure une habitation convenable. Il semble bien que l'évolution moderne tende à une certaine différenciation du Patronage, mais qu'en Allemagne, il existe plus qu'ailleurs des forces qui s'y opposent.

Pour nous en tenir aux régions du nord-ouest, le fait avait déjà été constaté par Le Play. Il nous dit, en effet, que, dans l'opinion des manufacturiers de la Plaine saxonne, de la Hesse et du Nassau, « le patron qui voulait créer un nouvel atelier était moralement tenu d'assurer le bien-être et la sécurité des ouvriers

qu'il y appelait. Dans ce but, les usines nouvelles devaient être complétées par des habitations pourvues de petites dépendances rurales, par des écoles, des chapelles, par les secours de la médecine et de la pharmacie »[1].

M. de Rousiers a également constaté le fait à propos de l'étude des institutions annexes d'un tissage de München-Gladbach[2], près de Krefeld : « L'Allemagne, dit-il, est essentiellement un pays de paternalisme, c'est-à-dire un pays dans lequel ceux qui occupent les situations dirigeantes sont portés à considérer le bonheur des gens qu'ils dirigent comme l'affaire propre des dirigeants. »

La chose m'est confirmée à plusieurs reprises, et l'on me répète que les patrons de la Ruhr et de la Wupper font beaucoup pour leurs ouvriers.

Or, il est bien évident qu'une telle conception du rôle du patron complique singulièrement sa tâche, rend son action moins souple, exige de gros capitaux, paralyse à ses débuts les grandes affaires, tout en les protégeant plus tard contre une concurrence trop anarchique.

Pour donner une idée de l'étendue que peut atteindre le patronage en Allemagne, il faut naturellement étudier une grande usine prospère. Nous prendrons comme type la fabrique de produits chimiques de Leverkusen, dont nous avons déjà parlé.

Je dois d'abord dire que le personnel dirigeant comprend des ingénieurs sociaux qui ont pour fonction unique de s'occuper du patronage des ouvriers en dehors de ce qui concerne le travail. Leurs fonctions ne constituent pas une sinécure, comme on va le voir.

Par suite du transfert des établissements principaux dans la petite localité de Leverkusen, et aussi de leur accroissement rapide, la société a dû se préoccuper de la question du logement des ouvriers. Une petite ville a été peu à peu créée autour de la fabrique, et d'après un plan d'ensemble. Pourtant, elle est loin de loger tous les ouvriers, et elle n'est pas près de pou-

1. *Ouvriers européens*, t. III, ch. IV, § 21, p. 201-202.
2. *Le paternalisme allemand* (*Sc. soc.*, t. XXXI, p. 389).

voir les loger tous. Chaque année, 120 logements nouveaux sont construits et le personnel s'accroît en moyenne de 2 à 300 têtes par an.

Il y a actuellement près de 300 maisons contenant chacune 4 logements; ce n'est pas la maison-caserne, mais ce n'est pas non plus le cottage. Une disposition plus ou moins semblable a prévalu dans les cités ouvrières d'Essen et de München-Gladbach; on y trouve d'un côté 4 et 8 familles, et de l'autre 6 et 9 dans une seule maison[1]. Le pays étant peu accidenté, on peut se demander pourquoi le type du *cottage* n'a pas prévalu?

Peut-être y a-t-il une raison d'économie, car un grand capital[2] est évidemment immobilisé dans ces constructions. Néanmoins, il faut croire que les familles ouvrières s'en accommodent aisément et ne font pas une question essentielle de l'occupation d'une maison entière.

Il faut dire que le patron ne se fait pas propriétaire dans un but lucratif. Ainsi, à Leverkusen, le taux du loyer ne s'élève qu'à 4 pour 100 du prix de la construction, terrain non compris. Il est évident qu'un locataire n'aurait nulle part des conditions semblables, et cela explique que l'on considère comme une faveur de pouvoir résider dans un de ces logements.

Chacun de ceux-ci contient de 3 à 5 pièces. Le type le plus grand contient une Wohnzimmer, une salle à manger, une cuisine et deux chambres à coucher. C'est l'installation d'un « artizan » anglais. Il est bon de noter toutefois que, malgré son nom, la Wohnzimmer n'est pas la pièce où l'on vit, mais la pièce où l'on reçoit, pièce souvent inutile, mais où l'on garde quelques meubles plus beaux. D'autre part, contrairement aux habitudes du pays, la cuisine est assez petite et on peut, plus ou moins, la considérer comme une dépendance, de sorte que l'on retombe à peu près sur le logement de 3 pièces utiles, qui est le logement type de la région. Au-dessus de cela, le niveau de vie ne s'accroît plus en proportion du nombre des pièces. Il semble y avoir une difficulté plus grande à s'élever chez

1. *Sc. soc.*, t. XXXI, p. 401.
2. Environ 7.500.000 francs en 1911, à Leverkusen.

l'ouvrier germanique que chez l'ouvrier anglais. Pour celui-ci, la *sitting-room* est bien la pièce de réception, mais c'est là aussi que l'on s'installe pour lire, pour causer ou pour rêver.

Le confortable est néanmoins supérieur à celui des appartements quelconques d'Elberfeld, par suite des dépendances plus nombreuses : jardinet, soute à charbon, etc.

Le taux du loyer varie de 200 à 300 marks par an, selon la grandeur du logement, soit donc de 250 à 375 francs. Pour un moindre prix on est donc mieux logé qu'à Barmen. Dans ces conditions, il est possible de consacrer au loyer un pourcentage plus faible du budget. Or, la moyenne des salaires des locataires est assez élevée, puisque l'on peut faire une sélection parmi les postulants; beaucoup gagnent 150 marks par mois, et certains 200 marks, ce qui fait 2.250 et 3.100 francs par an. Le père de famille ne distrait pas plus du 1/8 de son salaire pour le logement, et bien souvent moins. La situation est donc favorable, mais il ne faut pas oublier qu'elle est due à une subvention patronale.

L'ouvrier est en outre patronné dans l'achat de son *mobilier;* c'est là une chose que je rencontre pour la première fois. Sans doute, vous pensez bien que la Compagnie ne fournit pas elle-même le mobilier, celui-ci n'étant guère bien soigné que par son propriétaire. On opère donc de la façon suivante : l'une des maisons ouvrières reste inhabitée et sert d'exposition permanente d'ameublement. On espère atteindre ainsi un double but : d'abord, former le goût en montrant comment on peut rendre un intérieur plus attrayant par une disposition heureuse des meubles; ensuite, procurer aux familles un mobilier convenable et élégant à bas prix. Sur chaque meuble exposé, il y a, en effet, une étiquette qui indique le prix.

Le chiffre marqué représente à la fois le prix de gros auquel la Compagnie l'achète aux fabricants, et le prix de détail auquel elle le cède à ses ouvriers. Bien entendu, les ouvriers recourent le plus possible à cette combinaison, les prix défiant naturellement toute concurrence.

Ajoutons que la Compagnie loue l'éclairage électrique au

prix minime de 30 pfennigs ou 37 1/2 centimes par kilowatt-heure, mais si l'ouvrier le préfère, il peut prendre un abonnement pour le gaz; celui-ci, quoique fabriqué en fait par la Compagnie, est livré par l'intermédiaire de la ville qui en a le monopole.

Comme contre-partie de ces avantages, il est juste de dire que les familles s'engagent à renoncer à certaines ressources accessoires, mais ce n'est peut-être pas un mal : la sous-location est interdite, et l'on ne peut faire de commerce sans une autorisation difficilement accordée.

J'ajouterai que l'usine a construit également des maisons plus vastes pour les employés et pour les ingénieurs.

Enfin, il y a deux maisons pour les célibataires, où l'on peut dormir pour un prix variant de 20 à 35 pfennigs par jour. On peut y prendre aussi tous les repas, et cela à bon compte, quelque chose comme 1 mark pour les trois repas : café du matin, dîner et souper. Pour 1 fr. 50 ou 2 francs par jour, un célibataire peut ainsi avoir son logement et sa nourriture.

Passons maintenant aux dépenses diverses.

Tout d'abord, il y a une *Konsumverein,* ou société coopérative de consommation. Elle a un budget autonome, mais qui bénéficie d'une subvention en nature très appréciable. C'est l'usine, en effet, qui a construit les magasins et les locaux nécessaires, ce qui représente une dépense de 500.000 francs. Grâce à la gratuité du logement, la coopérative peut donner une ristourne annuelle de 10 % sur la valeur des achats effectués par les membres. En 1911, ces derniers étaient au nombre de 2.180, et le chiffre d'affaires s'était élevé à 827.000 marks.

Les articles vendus par la Konsumverein concernent surtout la nourriture et l'habillement. Je me rappelle y avoir vu, en passant, des conserves diverses, de l'épicerie, des ustensiles de ménage, des vêtements, et même des parapluies et des cannes.

Pour les ouvriers qui demeurent trop loin, on a installé des *réfectoires* où ils peuvent avoir le repas de midi pour 80 centimes et même moins.

L'*hygiène* n'a pas été négligée puisqu'il existe des salles de

bains dont l'usage est gratuit, non seulement pour les ouvriers, mais aussi pour leurs femmes et leurs enfants. Il y a, en outre, des vestiaires, des lavabos, etc. Pour les jeunes filles, il y a même des appareils à sécher les cheveux par le vide.

Examinons maintenant le chapitre des récréations. Je vois d'abord une *bibliothèque*[1] qui contient près de 15.000 volumes pouvant être emportés à domicile. On estime que près de la moitié des ouvriers et la presque totalité des employés font usage de cette faculté, et le nombre des lecteurs va croissant chaque année. A côté des œuvres de Gœthe et de Schiller, de Humboldt et d'Ostwald, on y trouve des traductions de Dickens, Walter Scott, Tolstoï, Jules Verne, Daudet, Darwin, etc., etc.

Je vois ensuite une *salle de rafraîchissements*[2] où l'on ne vend que des boissons non alcooliques. J'ajouterai en passant que, pendant les heures de travail, les ouvriers ont à leur portée du Maltzkaffee qui peut facilement être chauffé.

Un peu plus loin, j'entre dans une *salle de fêtes* pouvant contenir un millier de personnes, et qui sert aux représentations données par les sociétés dramatiques ou gymnastiques.

Parmi les amusements organisés, je note aussi le tennis, les quilles, le canotage, la musique. Il est inutile de dire qu'il existe, dans le personnel, des sociétés instrumentales et chorales, mais ce qui est plus digne d'attention, c'est que l'on a institué des leçons de chant, une par semaine, qui sont non seulement gratuites, mais qui se font pendant les heures de travail sans entraîner une diminution de salaire. Le jardinage est enseigné de même, et des primes d'encouragement sont distribuées chaque année. Suivant leur ancienneté, les ouvriers ont droit à un congé annuel de 2 à 7 jours, pendant lequel ils touchent, en plus de leur salaire habituel, une indemnité de vacances de 15 %.

Pour parer aux phases de l'existence, l'usine favorise l'épargne de la façon suivante : deux caisses d'épargne ont été organisées ;

1. Il y a, en outre, pour les ingénieurs et les employés, une bibliothèque technique très complète et une salle de lecture contenant de nombreux périodiques allemands et étrangers.

2. Malgré la gratuité du logement, ce café, pas plus d'ailleurs que le réfectoire, ne fait ses frais, et le déficit est comblé par des subsides.

l'une obligatoire pour les jeunes ouvriers et ouvrières, l'autre facultative pour tout le monde. Cette dernière donne un intérêt de 5 %, sans compter des primes annuelles distribuées par le sort. Le taux de l'intérêt est encore plus élevé dans la caisse obligatoire : il atteint 6 %. Le but de cette dernière caisse est, d'une part, d'arriver à faire prendre des habitudes d'épargne, et, d'autre part, à constituer une petite dot ou à permettre au jeune homme de se procurer quelques douceurs pendant le service militaire.

Je note ici que les primes de travail dont nous avons parlé plus haut ne sont pas payées en argent comptant, mais portées en compte sur le livret de la caisse d'épargne. De même les primes d'ancienneté dont nous parlerons bientôt.

Voici maintenant divers services d'assistance pure qui sont assurés par des fondations. Ce sont des dons du président du conseil d'administration, M. von Böttinger, du directeur général, M. C. Duisberg, ou d'associés divers. Le capital de toutes les fondations s'élève à plus de 300.000 marks. Il est confié à la Compagnie qui paie un intérêt de 5 0/0. Un revenu d'une quinzaine de mille francs est ainsi dépensé chaque année en subventions diverses. J'en ai la liste complète sous les yeux, mais je ne veux pas en infliger la nomenclature au lecteur.

Elles permettent d'envoyer des malades dans des stations balnéaires ou dans des sanatoria, de donner des étrennes aux enfants pauvres et des primes aux élèves des écoles ménagères ou des travaux manuels, ou encore de célébrer une fête.

Il y a naturellement des caisses de secours pour la maladie, les accidents, l'invalidité, puisqu'elles sont obligatoires d'après la loi. On ne s'étonnera pas d'apprendre que les prescriptions légales ont été dépassées grâce à des subventions de la Compagnie.

Celle-ci organise en outre une série de cours gratuits : apprentissage, travaux manuels tenue du ménage, couture, etc.

Le compartiment de la *religion* est probablement le seul qui soit en dehors du patronage de l'usine. Il y a là une attention délicate dont le but est d'éviter une pression quelconque sur la

conscience des ouvriers; il va sans dire, d'ailleurs, que les différentes églises de la ville reçoivent des dons des administrateurs, des directeurs ou du personnel, mais à titre purement individuel.

En général, lorsqu'un passant est admis à visiter des œuvres du genre de celle que nous venons de décrire, il en retire certainement l'impression d'une philanthropie très prévoyante et d'un patronage très ordonné et très méthodique. Il s'en va un peu confondu devant la grandeur de l'effort accompli.

Toutefois, dans l'esprit d'un adepte d'Henri de Tourville, il ne peut manquer de subsister un certain malaise : à travers les œuvres, il a essayé de découvrir les hommes, et ceux-ci semblent se dérober à lui. Que sont-ils devenus? Comment apprécier le ressort moral qui reste en eux?

Les ingénieurs sociaux ont-ils quelques données sur ce point? Il n'y paraît guère. La situation matérielle est bonne; elle est meilleure qu'ailleurs : les salaires sont plus élevés, les logements plus vastes et plus sains, l'avenir mieux garanti.

L'individu, encadré partout par l'usine, est à l'abri de la misère, et pourtant l'ascension des capables est possible; elle est même facilitée. La situation est idéale à beaucoup d'égards.

Les personnes dévouées qui se consacrent à ces œuvres protesteront certainement en pensant qu'on peut les accuser de n'avoir vu que le côté matériel. Il ne faudrait pas, en effet, prendre notre adjectif trop à la lettre, et il conviendrait peut-être mieux de dire : le côté extérieur.

N'encourage-t-on pas, en effet, le goût de la musique, de la lecture, de l'art dramatique honnête? Ne met-on pas des obstacles à l'alcoolisme et au travail des femmes mariées? Ne cherche-t-on pas à rendre les intérieurs plus gais et plus confortables?

Je le reconnais, et tout cela est très bien. Je reconnais aussi l'influence morale que peut avoir une usine dont les bâtiments sont propres et plaisants à voir, et où les regards du manœuvre qui circule peuvent se reposer un instant sur une pelouse bien soignée, des arbres bien entretenus et un mur couvert de lierre.

L'idée ruskinienne de mettre de la beauté dans l'usine est réalisée ici autant qu'on l'a pu ; tout cela est voulu, et je suis loin de dénier l'influence du décor sur les façons de penser et de sentir.

Dans les ateliers de jeunes filles, on permet de chanter. De temps en temps, une voix s'élève; quelques voisines se laissent entraîner, et finalement le chœur devient général.

Pour nous, disciples de la Science sociale, tout cela n'est pas dénué d'intérêt, tant sans faut, mais doit néanmoins céder le pas à la mesure de la force sociale des individus, à la formation de leur caractère, à l'expérience qu'ils ont de la vie.

Or, à ce point de vue, il serait exagéré de dire que le système constitue une école d'hommes. Il a pour résultat d'élever chez beaucoup le niveau de l'existence aussi bien que le niveau intellectuel et artistique. Il prépare, en outre, une bonne élite professionnelle. Personne n'y cherchera une pépinière d'hommes formés à l'énergie morale.

Ce que l'on récompense surtout est l'*attachement à l'usine*. Non seulement tout homme qui invente un procédé ou perfectionne un service est récompensé, mais il existe des primes d'ancienneté, dont le taux, de 25 marks la première année de service, va continuellement en croissant.

Lorsqu'une maison est mise en location, les demandes sont nombreuses; on donne la préférence aux familles les plus anciennes.

Il y a une école de contremaîtres qui fournit plus de postulants que l'usine ne peut offrir de places, de sorte qu'en fait, on s'en remet à l'âge pour décider du choix.

Les jeunes filles employées dans l'usine ou dans les services philanthropiques sont recrutées exclusivement dans les familles du personnel de la maison.

L'attachement à l'usine est un fait assez généal en Allemagne — et c'est là une force — mais ici cet attachement s'exagère encore par le sentiment que l'on a de la grande sécurité que l'usine dispense à ceux qui sont fidèles.

Les individualistes ne sont donc pas à leur place ici, et en

fait la Compagnie n'a réussi dans son système de concentration du patronage que parce qu'elle utilisait les qualités d'ordre et de discipline dont nous avons surpris la formation embryonnaire chez les Schneider.

Il ne faudrait pas croire, cependant, à une annihilation complète de l'autonomie individuelle. L'étude du côté extérieur des œuvres — et c'est celui-là surtout que l'on s'efforce de montrer au visiteur — tend un peu trop à faire voir Leverkusen sous le jour d'une Mission du Paraguay. Ce serait là un jugement injuste dont je ne me pardonnerais pas d'être le propagateur.

Sans revenir sur la liberté de conscience dont nous avons parlé plus haut, ni sur la faculté de ne pas user de certains avantages offerts, ou de faire un choix, il faut noter l'intervention active de l'élément ouvrier dans l'administration de certains services. C'est là le point le plus intéressant à scruter, et celui sur lequel nous terminerons cet exposé un peu long.

Il y a d'abord un *Comité des habitations,* composé de quatre contremaîtres et ouvriers, et qui s'occupe de gérer les maisons. C'est lui aussi qui accorde l'autorisation de sous-louer, mais il ne peut pas le faire si le locataire principal a quatre enfants et plus, ou des filles de plus de 12 ans.

Il y a ensuite un *Comité des magasins coopératifs* qui surveille le travail du personnel de vente et qui s'occupe des achats. Il est composé de huit personnes, à savoir un chimiste, un ingénieur, un technicien, un surveillant, un employé et trois ouvriers.

D'autres comités gèrent les pensions des célibataires, la caisse de secours, les sociétés de jeux et d'agrément, etc.

Il y a, on le voit, un champ d'action assez vaste pour que l'élite ouvrière puisse faire son apprentissage à la direction des groupements. Il faut remarquer toutefois qu'en général, cette élite n'est pas choisie par la foule, mais se recrute par co-optation, et encore l'élection doit-elle être ratifiée par la Compagnie. L'élite n'existe pas si elle n'est pas reconnue par les autorités. C'est bien là la conception prussienne de la hiérarchie, et c'est un point sur lequel nous nous expliquerons plus tard.

Ce que nous devons remarquer en ce moment, c'est que la

formation aux responsabilités n'est pas complète par suite d'une autonomie insuffisante, et celle-ci n'est que le résultat du système de concentration philanthropique que nous avons exposé. Mais n'est-ce pas l'image agrandie de la famille? La Compagnie, comme le père, veut intervenir dans la vie de toutes les personnes qui sont sur son domaine. Cette intervention peut être effective ou rester une pure formalité, mais toujours elle tend à la concentration.

Au surplus, l'autorité se désintéresse des individus hors du domaine; le paternalisme allemand n'est pas, à proprement parler, une conception patriarcale, c'est-à-dire basée sur les liens personnels. Ce n'est pas non plus un patronage particulariste dressant à l'autonomie. Je l'appellerai volontiers un patronage quasi particulariste, parce qu'il est basé sur le dévouement au domaine (ou à l'atelier), mais on attend trop du domaine et pas assez de soi-même.

En terminant, je regrette de ne pouvoir pas noter l'existence, ici comme chez M. Brandts[1], d'un *Arbeiterausschuss*, d'un comité d'ouvriers par l'intermédiaire duquel le personnel peut faire connaître ses désirs. Sans doute ce conseil ne peut pas avoir la valeur d'une organisation syndicale autonome, mais, puisque celle-ci est incompatible avec le paternalisme, mieux vaut encore l'Arbeiterausschuss que le néant, car il habitue les ouvriers à délibérer sur leurs intérêts, à prendre des décisions nettes, à collaborer à la confection de règlements.

III. — LES AUTRES FORMES DU PATRONAGE.

Les syndicats. — Le patronage extensif que nous venons de décrire, pour être la tendance générale de l'Allemagne, ne peut cependant être réalisé que par des patrons éminents, ayant de fortes réserves de capitaux et pouvant éviter les chômages en fabriquant pour le stock, au moins le cas échéant. A côté de

1. *Sc. soc.*, t. XXXI, p. 393.

cela, il existe des patrons, plus petits et plus nombreux, plus soumis aux aléas de la lutte quotidienne, et forcés, en fait, de se désintéresser davantage des œuvres philanthropiques. Que devient dans ce cas l'ouvrier, et comment supporte-t-il ce régime instable? Il nous suffira, pour examiner ce problème, de revenir aux Schneider, et de voir comment il a été résolu pour cette famille, puisqu'elle trouve ses moyens d'existence dans un atelier d'importance réduite.

Tout d'abord, pour le contrat de travail, il n'est plus suffisant de s'en remettre à un patron dont le bon vouloir est paralysé par les nécessités de la lutte économique. Aussi Schneider fait-il partie d'un syndicat.

Il me dit, en effet, qu'il est affiché au Syndicat textile de Barmen, qu'il paie une cotisation hebdomadaire de *65 pfennigs,* et il ajoute que tous les hommes du métier en font partie.

Le droit de coalition fut reconnu en Prusse en 1865, du reste avec certaines restrictions, et en 1869 dans toute la Confédération du Nord; c'est donc de cette époque que datent les premiers syndicats légaux. C'est en 1868 que furent fondées, en effet, les premières *Gewerkvereine* d'Hirsch-Duncker et aussi la première *Gewerkschaft* de Schweizer.

Les *Gewerkvereine,* plus ou moins affiliées au parti progressiste essayèrent de prendre comme modèle les Trade-Unions anglaises et préconisèrent surtout le recours à l'arbitrage et à la conciliation, mais elles se transformèrent rapidement en simples sociétés de secours mutuels contre la maladie et l'invalidité. Leur succès a été surtout grand parmi les mécaniciens, mais dans les autres métiers, ces syndicats, d'allure trop bourgeoise, sont aujourd'hui en décadence; en tout, les Gewerkvereine ne comptent guère plus de 100.000 adhérents recrutés surtout parmi les métallurgistes et les manœuvres.

Schweizer, disciple de Lassalle, réussit d'abord à grouper les ouvriers berlinois du Bâtiment. Ici, l'idée syndicale reste plus ou moins obscurément mélangée à celle de la fondation de coopératives de production, et les progrès des *Gewerkschaften* sont très lents jusqu'en 1875, date du fameux congrès de Gotha,

où les lassaliens fusionnèrent avec les marxistes pour former la *Sozialdemokratie*. Mais, de 1878 à 1890, il y eut une période de répression terrible contre les groupements socialistes. Les syndicats doivent se borner aux œuvres de mutualité, et encore vivent-ils dans une atmosphère de suspicion. Ces tracasseries, par réaction, devaient hâter le succès du parti politique socialiste, et la haute main mise par celui-ci sur les Gewerkschaften, lorsqu'elles purent se développer plus librement.

Quoique autonomes en apparence, les Gewerkschaften sont, en effet, dominées par la Sozialdemokratie. Celle-ci reçoit des premières des fonds pour soutenir la propagande politique et faire les élections; elle parvient à les lancer dans des grèves politiques, etc. La situation est à peu près inverse de ce qu'elle est en France, où la C. G. T. dicte la loi aux députés au lieu de la subir. C'est qu'en Allemagne les tendances anarchiques sont faibles, et chacun cherche à trouver place dans un cadre de la vie publique. De plus, l'Allemand aime à abriter ses revendications derrière une grande théorie. En cela, il ressemble au Français, mais il en diffère en ce que cette théorie doit avoir un aspect scientifico-mystique.

Il paraît qu'anciennement, les ouvriers de la Wupper étaient animés d'une foi religieuse très vive et très profonde ; elle n'a pas résisté à une urbanisation rapide, mais, en réalité, sa foi n'a fait que changer d'objet, et le socialisme lui apparaît comme un dogme religieux nouveau qui fait espérer un nouvel *Eden* dans un avenir prochain.

Les ouvriers de la plaine, c'est-à-dire ceux de la Ruhr, de Krefeld et de München-Gladbach, sont restés en général plus religieux. Aussi, dans ces régions, les Gewerkschaften sont-ils fortement contre-balancés par les *Christlichen Gewerkvereine* ou syndicats chrétiens, dont nous devons dire deux mots.

Au début, par réaction contre le régime du *Kulturkampf* qui persécuta l'Église romaine de 1873 à 1882, il y eut des syndicats catholiques. Généralement connus sous le nom d'*Arbeitervereine*, ils apparurent en 1879 et se répandirent dans les villes de la plaine, à Aix-la-Chapelle, Krefeld, München-Gladbach,

etc. Mais ce mouvement ne prit pas d'ampleur, pas plus, du reste, que les syndicats protestants ou *Evangelischen Arbeitervereine*. Les uns et les autres déclinèrent bientôt, ou se fondirent dans les *Christlichen Gewerkvereine* qui admettent côte à côte les chrétiens de toutes nuances.

Il est certain que l'élément catholique domine dans ces syndicats, parce que les ouvriers des régions protestantes tombent plus rapidement dans l'indifférence religieuse. Il est vrai encore que ces syndicats soutiennent l'élection de certains députés, et que beaucoup de ceux-ci appartiennent au centre catholique. Pourtant, on ne peut pas dire qu'il y ait, au moins jusqu'à présent, main-mise de ce parti sur les syndicats. Il y a plutôt collaboration entre les deux. En réalité, comme l'a très bien dit M. Maurice Kellershohn[1], le député est à la fois le mandataire du parti et du syndicat; il suffit qu'il n'y ait pas de contradictions essentielles entre les deux pour que la situation soit pratiquement possible.

En Allemagne, moins qu'ailleurs, il n'est pas utile aux syndicats de se désintéresser de l'action politique; ce qui est essentiel, c'est qu'ils ne se laissent pas dominer par un parti. A cet égard, les *Christlichen Gewerkvereine* sont les seuls qui aient pu maintenir une indépendance suffisante.

La raison en est qu'ils se recrutent principalement dans les zones industrielles qui avoisinent la Plaine saxonne. En effet, sur les 316.000 membres qu'ils comptaient au 1er janvier 1911[2], il y avait 83.000 mineurs, la presque totalité du bassin de la Ruhr; — 40.000 ouvriers des textiles, la plupart de Krefeld, de München-Gladbach, d'Aix-la-Chapelle, etc.; — 34.000 métallurgistes, dont beaucoup sont de la région de Duisbourg, etc.

Ce n'est pas que les confins de la Plaine saxonne ne fournissent aussi des adhérents aux syndicats socialistes. Ainsi, dans les mines de la Ruhr, il y a autant de membres affiliés à la Gewerkschaft qu'au Christlicher Gewerkverein, mais, tandis que

1. *Le syndicalisme chrétien en Allemagne* (Bloud, édit., 1912), p. 226.
2. *Id.*, p. 102.

ces derniers comprennent, pour ainsi dire, toute la Fédération chrétienne des mineurs, les premiers ne forment que la moitié de la Fédération socialiste des mineurs, par l'intermédiaire de laquelle elles sont en rapport avec le parti politique.

L'industrie textile fournissait 126.000 membres aux syndicats socialistes, au 1er janvier 1912, et c'est parmi eux qu'il faut compter la grande masse des syndiqués de Barmen-Elberfeld, comme nous l'avons dit. La raison doit en être cherchée, selon nous, dans l'origine sociale des ouvriers des deux villes jumelles. Celles-ci constituent un îlot protestant dans la catholique province rhénane; plus exactement, on y trouve, en gros, 1/3 de luthériens, 1/3 de calvinistes, et 1/3 de catholiques. Or, de ces trois cultes, le premier est surtout officiel et le second, celui de la bourgeoisie des affaires. Dans les deux cas, l'ouvrier insuffisamment encadré tombe vite dans l'irréligion. Les progrès du catholicisme sont assez récents, mais il faut surtout les attribuer à l'immigration de manœuvres venus de l'Eifel et des régions rhénanes pauvres; leur formation sociale, moins solide que celle des catholiques de la plaine, les rend moins capables de former des groupements autonomes. Ce sont donc les syndicats socialistes qui sont les plus puissants, et c'est autour d'eux que l'unité se forme.

On a cru, pendant longtemps, que le mouvement syndical allemand était voué à une certaine impuissance. On ne tenait pas assez compte des obstacles légaux que les syndicats avaient à vaincre, et aussi du retard des transformations industrielles de l'Allemagne. Dans beaucoup d'endroits, à Krefeld par exemple, ce fut seulement à la fin du siècle dernier, que les métiers mécaniques à tisser remplacèrent les métiers à la main, et c'est alors que les syndicats commencèrent sérieusement à se constituer.

En vérité, l'Allemand est admirablement préparé à l'association, et quand le jour fut venu, le mouvement syndical prit rapidement une grande allure, dépassant aujourd'hui en ampleur celui des Trade-Unions anglaises. La statistique du 1er janvier 1912 indique les chiffres suivants, qui, depuis lors, ont augmenté :

2.420.000 membres appartenaient aux syndicats socialistes;
350.000 aux syndicats chrétiens;
108.000 aux syndicats Hirsch-Duncker;
2.878.000

En y ajoutant les associations catholiques, protestantes, jaunes, etc., on arrive au chiffre de 3.400.000, environ le tiers des salariés de l'industrie.

A la même époque les Trade-Unions comptent à peine plus de 3.000.000 de membres, et des deux côtés de la mer du Nord, les recettes totales s'élèvent à près de 73.000.000 fr., mais par suite de leur ancienneté, les Trade-Unions ont un fonds de réserve beaucoup plus grand, à savoir : 140.000.000 francs[1] contre 60.000.000.

Quels ont été les résultats obtenus par l'effort syndical d'outre-Rhin?

Si l'on pense, avec M. Paul Bureau[2], que le but principal du syndicat est d'arriver à la conclusion de contrats collectifs de travail, la situation apparaît plus avancée en Allemagne qu'en France, car les Gewerkschaften, pas plus que les Christliche Gewerkvereine n'ont perdu de vue à aucun moment ce but précis et pratique. Au 31 décembre 1910, on estimait que 1.360.000 ouvriers vivaient sous le régime du *Tariffvertrag*, c'est-à-dire du contrat collectif[3].

Ces résultats n'atteignent pas encore ceux de la Grande-Bretagne puisque, vers la même époque, dans ce pays, les contrats collectifs s'appliquaient à 2.400.000 ouvriers[4], mais il convient de ne pas oublier la différence d'âge qui existe entre les organisations ouvrières des deux contrées.

Le Tariffvertrag est très répandu dans l'imprimerie et dans le Bâtiment. A Elberfeld-Barmen, il est complètement réalisé dans ces deux industries, et aussi dans la rubanerie de soie et dans la confection pour hommes.

1. Paul Louis, *Le syndicalisme européen* (Alcan, 1914), p. 66.
2. *Le Contrat de travail* (Alcan, édit.).
3. *Les Documents du Progrès*, mars 1914, p. 138.
4. Paul Louis, *loc. cit.*, p. 177.

Ce qui rend difficile l'établissement du contrat collectif dans l'ensemble de la rubanerie, c'est la variété des produits, d'où l'extrême complication du barême à élaborer, et son application malaisée. Aussi les syndicats, dans cette branche, ne sont-ils encore que des mutualités et des organisations de grèves. Ainsi, en retour de sa cotisation, Schneider recevrait du syndicat une allocation de 1 mark 40 par jour en cas de chômage pour maladie. Pendant une grève approuvée par le syndicat, il recevrait un subside plus ou moins élevé, selon l'état de la caisse corporative.

La force des syndicats a certainement contribué au relèvement des salaires dans le nord-ouest de l'Allemagne, surtout lorsque — comme c'est le cas dans la Wuppertal — un seul syndicat groupe à peu près l'unanimité du personnel.

Mais le syndicat n'est pas le seul groupement qui agisse dans la question ouvrière. Ici, comme partout, l'Etat est intervenu, et, ce qui est plus particulier à l'Allemagne, c'est que son intervention a souvent précédé et non suivi l'action syndicale. Bien mieux, la conception gouvernementale de l'Empire serait peut-être de faire de l'Etat le porte-parole des revendications des salariés

L'intervention de l'Etat. — Au moment de l'éclosion du machinisme dans un pays, on a vu régulièrement se produire une ère de liberté industrielle, à laquelle a succédé ensuite une réaction de réglementation par l'Etat. Selon les pays, l'ère de liberté a été plus ou moins longue; en Allemagne, elle a été relativement courte, et la réaction a pris rapidement une ampleur très grande, à tel point que ce pays a pu être considéré comme le foyer d'où rayonnaient les forces nouvelles. En tout cas, le fait que ces forces n'ont pas tardé à réagir explique la restriction du champ dévolu à l'activité syndicale.

De 1878 à 1890, les nationaux-libéraux, qui représentent la grande industrie au Reichstag, sont obligés de s'allier aux conservateurs, c'est-à-dire aux grands propriétaires terriens. L'Etat

prussien reprend peu à peu, sous des formes nouvelles, ses anciennes habitudes de paternalisme, et cela d'autant plus que le centre catholique fait d'étonnants progrès.

En 1883 est votée la première loi sur l'assurance obligatoire contre la maladie; — en 1884, celle contre les accidents; — enfin, en 1889, celle contre l'invalidité et la vieillesse.

La seconde est à la charge des patrons, tandis que les deux autres sont alimentées par les patrons et les ouvriers, et même, pour ce qui concerne la dernière, par l'Etat.

1° Nous disons que l'*assurance contre les accidents* est à la charge des patrons, et elle concerne tous les salariés gagnant moins de 5.000 marks par an, quelques métiers exceptés, comme les pêcheurs, les domestiques, les ouvriers de l'agriculture, des chemins de fer, etc. Il y a en tout 24.000.000 d'assurés en Allemagne.

Une telle extension de l'irresponsabilité des employés n'était pas sans danger, et a causé à l'origine certains abus, mais, grâce à leur sens de la discipline, les patrons allemands sont parvenus à réagir contre ces abus. Dans chaque métier, la corporation patronale a édicté des règlements pour diminuer les accidents, et elle nomme des inspecteurs qui surveillent l'observation de ces règlements d'une façon très étroite.

La loi a donc abouti, en définitive, à une extension du pouvoir corporatif au détriment de celui de chaque patron en particulier.

2° Pour les *maladies*, l'ouvrier verse les 2/3 de la prime, le patron versant le reste. La prime varie avec le taux du salaire.

Pour Schneider, qui gagne plus de 20 marks par semaine, elle s'élève à 60 pfennigs, sur lesquels 40 sont à sa charge. Il me dit qu'en cas de maladie, il toucherait 12 marks par semaine pendant treize semaines. En outre, il aurait droit gratuitement au médecin, au pharmacien, et le cas échéant, à l'hôpital. C'est l'Etat qui administre la caisse d'assurance, et les opérations s'effectuent par l'intermédiaire des communes.

3° L'assurance contre l'*invalidité* n'est applicable qu'aux salariés gagnant moins de 2.000 marks ou 2.400 francs par an. Schneider rentre donc dans la catégorie des assurés. Pour lui, la prime s'élève à 30 pfennigs par semaine; elle est payée par son patron, mais celui-ci, comme la loi l'y autorise, en retient la moitié sur son salaire.

Pour le paiement, il faut distinguer entre l'invalidité prématurée et la vieillesse. Pour prétendre à un secours, il faut, dans le premier cas, avoir versé pendant 200 semaines au moins, et dans le second cas, pendant 1.200 semaines.

Schneider me dit que, en cas d'invalidité prématurée, il toucherait d'abord une somme annuelle de 50 marks, ce qui est un cadeau de l'Etat, puis une rente dont le taux serait calculé en multipliant 13 pfennigs par le nombre des semaines pendant lesquelles il aurait versé.

Pour la retraite de vieillesse, c'est à 70 ans qu'on y a droit. Outre les 50 marks de l'Etat, la rente annuelle comprend une somme qui est calculée en multipliant 10 pfennigs par le nombre de semaines de versement. Schneider a calculé de la façon suivante la rente à laquelle il aura droit.

Il avait 24 ans environ lorsque la loi est entrée en vigueur; à 70 ans, il aura donc versé pendant 46 ans, ou $46 \times 52 =$ 2.392 semaines. En multipliant ce chiffre par 10 pfennigs, on obtient 23.920 pfennigs ou 239 marks et 20 pfennigs.

Si nous ajoutons à ce nombre les 50 marks de l'Etat, on arrive à 289 marks. Schneider espère donc recevoir alors environ 362 francs par an.

Si nous voulons résumer d'un trait l'intervention de l'Etat, nous dirons qu'elle vise à la concentration du Patronage. Elle cherche à faire pour tous ce que la Farbenfabrik a fait pour ses ouvriers. Sans doute, elle est loin d'y arriver, et peut-être n'y arrivera-t-elle jamais, mais c'est certainement un idéal auquel elle aspire.

Cet idéal, je dois le dire, répond aux aspirations de la masse, mais il ne peut être réalisé que dans la mesure où les choses s'y adaptent. L'Etat assume ainsi une lourde responsa-

bilité, et une question surgit immédiatement : à l'aide de quels rouages a-t-il pu remplir une tâche aussi immense?

Je réponds de suite : en se servant de l'intermédiaire des pouvoirs locaux qui, en Allemagne, ont gardé une autonomie plus grande qu'en France, au moins à certains égards.

IV

L'ADMINISTRATION D'UNE CITÉ INDUSTRIELLE

Dualité des pouvoirs municipaux. — Dans le royaume de Prusse, toute ville ayant plus de 25.000 âmes est un *Stadtkreis*, c'est-à-dire qu'elle forme un arrondissement (*kreis*) à elle seule. Il est inutile de dire que Elberfeld est un Stadtkreis, de même que Barmen.

L'autorité municipale est double, et comprend, d'une part, le conseil et, de l'autre, le bourgmestre principal.

Le conseil ou *Stadtverordneten Versammlung* se compose de 12 à 120 conseillers; à Elberfeld, ils sont au nombre de 36. Ils sont élus d'après le système électoral des classes qui donne la prépondérance aux contribuables les plus imposés. Aussi n'y avait-il, lors de ma visite, que six conseillers socialistes, la majorité appartenant aux partis libéral et conservateur qui ont formé une alliance, un *Kartell*.

Le bourgmestre principal ou *Oberbürgermeister* est élu par le conseil, avec l'approbation du préfet ou *Präsident* du département (*Regierung Bezirk*). Il doit être choisi parmi les fonctionnaires de carrière, et reçoit un traitement, qui, dans les grandes villes, est assez élevé. C'est un spécialiste en matière d'administration locale, et il doit posséder un diplôme universitaire. Il débute dans une petite ville, et s'il remplit son mandat avec succès, il court la chance d'être nommé dans une cité plus importante.

En général, dans le royaume de Prusse, il existe un conseil qui s'appelle le *Magistrat,* mais dans la province rhénane, un bourgmestre unique remplace le Magistrat, et il jouit de pouvoirs moins étendus. Il se fait naturellement aider par des adjoints (*Beigeordneten*), salariés ou non.

A Elberfeld, il y a dix adjoints; d'après la loi, trois d'entre eux ne sont pas salariés, et sont choisis parmi les bourgeois (*Bürger*) de la ville. Les autres sont des spécialistes rémunérés; ce sont des techniciens ou des bourgmestres qui ont reçu la même formation que l'Oberbürgermeister et qui aspirent à occuper un poste de ce genre. Ils ont chacun une fonction spéciale à remplir : il y a, par exemple, plusieurs *Stadtbauräte* qui s'occupent des constructions, un *Schulrat* pour les bâtiments scolaires, un trésorier, un syndic pour le contentieux, etc.

Maintenant que nous connaissons la dualité administrative des cités allemandes, nous allons voir les attributions de chacun des pouvoirs.

En gros, on peut dire que l'Oberbürgermeister administre sous le contrôle du conseil, et qu'il est responsable vis-à-vis du gouvernement.

Par exemple, en cas de désaccord entre les deux autorités municipales, le conseil ne peut pas destituer le bourgmestre principal. Le conflit est jugé par le tribunal administratif du département ou *Bezirkausschuss.* En somme, l'Oberbürgermeister est moins dépendant du conseil que du gouvernement, et celui-ci peut même prendre l'initiative de le destituer pour un motif purement politique.

Du reste, au début de l'annexion, grâce à l'appui gouvernemental, de nombreux fonctionnaires venus de l'Est ont pu s'insinuer dans les cités rhénanes, et même dans les arrondissements ruraux et les cantons. Beaucoup de familles de fonctionnaires sont aujourd'hui déracinées, mais en remontant à une ou deux générations en arrière, on trouverait, pour un grand nombre, une origine prussienne.

De la grande autonomie dont jouissent les bourgmestres vis-

à-vis des citoyens dont ils ont à gérer les intérêts, il ne faudrait pas conclure à un laisser aller coupable.

D'une part, le contrôle gouvernemental n'est pas illusoire, car si l'État prussien veut des serviteurs bien pensants, il exige aussi des administrateurs capables. D'autre part, le bourgmestre ne peut avoir de l'avancement qu'en réussissant à se faire élire dans une ville plus importante, et pour cela, il faut qu'il se soit distingué dans ses fonctions.

En général, pour les choses importantes, il faut la collaboration du conseil et du bourgmestre. C'est celui-ci qui nomme les employés, mais en prenant l'avis du conseil; c'est lui qui décide, mais il consulte le conseil; de son côté, celui-ci contrôle les dépenses ordonnées par le maire, et c'est lui qui vote les nouveaux impôts.

Mais, il y a plus; on sait combien est minutieuse l'administration prussienne; c'est cette minutie qui lui permet de pousser à l'extrême la conscience professionnelle, et aussi de tomber dans l'exagération de l'interventionnisme. Cela suppose beaucoup d'agents et beaucoup de surveillance. En fait, le système repose sur la collaboration étroite du conseil, des bourgmestres et des citoyens.

C'est là le point qui nous a paru le plus original dans l'administration des villes prussiennes; nous y insisterons un peu en l'illustrant de quelques exemples. C'est généralement dans les commissions que cette collaboration se fait jour, et nous allons le montrer en exposant le fonctionnement de quelques services pris au hasard, celui de l'hygiène et celui de l'assistance.

Le service sanitaire. — C'est en 1831, à l'occasion d'une épidémie de choléra, que les premières commissions d'hygiène, ou *Gesundheits-kommissionnen* furent créées. Il faut savoir qu'à cette époque Elberfeld et Barmen dépendaient d'un même arrondissement. Aussi, y eut-il une commission générale pour l'arrondissement, plus une commission particulière dans chacune des villes jumelles.

La Commission d'arrondissement comprenait le Landrat (sous-préfet), le député, le médecin de l'arrondissement (*Kreisphysikus*), plus un conseiller municipal d'Elberfeld et un de Barmen.

La Commission d'Elberfeld était présidée par l'Oberbürgermeister, et comprenait en outre deux médecins, trois conseillers municipaux, le commissaire de police et trois suppléants (*Stellvertreter*).

La Commission de Barmen avait une composition analogue.

Il y avait, en outre, pour faire le travail effectif, des sous-commissions, ou plus exactement des commissions de surveillance de quartiers (*Bezirks-Schutzkommissionen*); il y en avait 22 à Elberfeld, et chacune d'elles comptait de 2 à 6 membres.

En 1835, survint une loi obligeant toutes les villes de plus de 5.000 habitants à créer des commissions sanitaires.

La *Sanitäts-Kommission* d'Elberfeld était présidée par le chef de la police; elle comprenait, outre plusieurs médecins et plusieurs conseillers municipaux, le chimiste de la ville (*Stadtchemiker*) et quelques adjoints, comme le *Stadtbaurat,* les présidents de l'administration des pauvres et de l'administration des hôpitaux.

Le régime actuel date de 1901; la commission a repris le titre de Commission d'hygiène ou *Gesundheits-Kommission;* elle est présidée obligatoirement par un adjoint et comprend d'abord cinq fonctionnaires siégeant en vertu de leurs fonctions, à savoir: le Stadtbaurat, les présidents de l'administration des pauvres et de l'administration des hôpitaux, le directeur du bureau des analyses chimiques et le médecin de la ville.

Il y a, en outre, huit membres élus par le conseil, la moitié au moins devant, de par un règlement municipal, être des conseillers municipaux, le restant étant choisi parmi les notables de la ville. On entend par là des personnes faisant partie de la classe bourgeoise ou *Bürgerstand.* La plupart sont des personnes ayant reçu un titre lucratif ou honorifique de l'Etat. Ces derniers, lors de ma visite, étaient au nombre de quatre, à sa-

voir : le directeur d'une école réale supérieure, le médecin de l'arrondissement (*Kreisphysikus*) et deux autres personnes à qui l'on donne le titre de conseiller sanitaire (*Sanitätsrat*).

Je demande pardon au lecteur de cette nomenclature un peu ennuyeuse. Elle n'a d'autre but que de montrer la collaboration dont nous parlions.

Que fait la commission d'hygiène?

Elle ne se réunit que quatre ou cinq fois par an, sa besogne principale consistant à prendre connaissance des faits pouvant affecter la santé publique et qui lui sont signalés par les autorités policières (*Polizeibehörden*), à répondre aux questions qu'elles posent et à leur faire des propositions concernant les mesures à prendre.

Pour cela des enquêtes sont nécessaires. Elles sont faites par des sous-commissions qui sont au nombre de neuf, chacune d'elles s'occupant d'un district qui correspond avec un district d'assistance médicale (*Armenarzt-bezirk*).

Chaque sous-commission d'hygiène se compose d'un médecin — pratiquement, le médecin des pauvres (*Armenarzt*) — et deux notables élus, l'un des deux étant généralement un spécialiste du bâtiment.

On le voit, la GesundheitsKommission d'Elberfeld ne prend pas l'initiative des décisions, et par conséquent n'assume pas les responsabilités correspondantes, comme les *Sanitary Committees* des cités anglaises. Elle n'a que voix consultative, la direction réelle se trouvant entre les mains de l'administration de police. L'hygiène publique est donc un service de l'Etat; il n'en reste pas moins que celui-ci utilise la collaboration de la ville et des notables pour en assurer le bon fonctionnement.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE ET LE « SYSTÈME D'ELBERFELD ». — Le service de l'assistance publique est d'autant plus intéressant à étudier ici que la ville d'Elberfeld a donné son nom à un système nouveau d'organisation bien connu de tous ceux qui s'occupent de ces questions. Le système d'Elberfeld a été copié par maintes

villes allemandes, et il a amené certaines modifications dans les méthodes anglaises et américaines[1].

Quelques mots d'abord sur l'origine du système. Anciennement, l'assistance était un service purement paroissial, par conséquent confessionnel, et c'est en 1800 seulement qu'il fut parlé pour la première fois à Elberfeld d'une organisation civile de l'assistance, mais pendant longtemps les ressources ne provinrent que de contributions purement volontaires.

Vers le milieu du siècle dernier, les systèmes en vigueur étaient devenus notoirement insuffisants, et, dès 1843, la ville commença à donner des subsides. Une enquête fut faite, et elle établit les points suivants :

1° Chaque administrateur des pauvres (*Armenpfleger*) avait à s'occuper en moyenne de 200 assistés, ce qui empêchait toute enquête sérieuse. Il en résultait que ce n'étaient pas toujours les véritables indigents qui étaient secourus;

2° L'initiative des *Armenpfleger* était paralysée par les effets d'une centralisation trop grande.

De là, résulta la mise à l'essai d'un système nouveau qui devait remédier à ces défauts. Mis en ouvre en 1853 par von der Heydt, Schlieper et Peters, il fut définitivement organisé en 1861, en tenant compte des résultats de l'expérience.

Entrons maintenant dans le détail de l'organisation. Il y a d'abord un comité d'assistance, ou plus exactement une administration des pauvres (*Armen-verwaltung*), qui comprend un président et huit membres. Le président est obligatoirement un adjoint délégué par l'Oberbürgermeister; quatre des membres sont des conseillers municipaux, et les quatre autres des notables.

La cité a d'abord été divisée en 41 districts ou *Armenbezirke*, ayant chacun un sous-comité qui porte le nom de Conseil de district (*Bezirk-versammlung*).

Il comprend un président (*Bezirk-vorsteher*) et 14 membres, qui agissent à la fois en qualité de protecteurs des pauvres

1. C. G. Loch, *Charity and social life* (Macmillan, 1910), p. 344.

(*Armenpfleger*) et de tuteurs des orphelins (*Waisenräte*). Il y a donc en tout 41 × 14 = 574 Armenpfleger. Aujourd'hui, avec l'agrandissement de la ville, il y en a plus de 600.

Le rôle des Armenpfleger est en premier lieu de faire les enquêtes, et, pour que celles-ci soient efficaces, chacun d'eux ne doit pas s'occuper de plus de quatre cas. De ce côté, le système a atteint son but, chaque Armenpfleger n'ayant à faire que deux enquêtes en moyenne. Il est possible ainsi d'avoir un tableau exact de la situation de chaque famille dont la misère est signalée.

Le second rôle des Armenpfleger consiste dans la distribution immédiate des secours à domicile. Je ne dirai pas toutefois qu'il décide, par son initiative personnelle, de l'opportunité de donner ou de refuser le secours. Ce serait peut-être donner un pouvoir un peu arbitraire à un particulier si bien intentionné qu'il soit. C'est en réalité le règlement qui décide. Le critérium adopté est le suivant : On estime que le revenu minimum de chaque famille doit être calculé de telle façon qu'il compte 3 $\frac{1}{2}$ marks par semaine pour le chef de famille, 1 m. 40 par tête d'enfant de moins de 5 ans, et un chiffre intermédiaire pour les autres membres suivant l'âge. Dans ces conditions, le rôle de l'Armenpfleger consiste à faire le compte du revenu familial et à vérifier son exactitude. Il ne lui reste plus qu'à verser, par quinzaine, la différence entre le revenu minimum réglementaire et le revenu réel.

Cette règle mathématique permet de contrôler facilement les défaillances possible d'un Armenpfleger. Les sanctions prévues consistent dans l'augmentation des contributions de $\frac{1}{8}$ ou $\frac{1}{4}$ et dans le retrait du droit de vote pendant 3 ou 6 ans.

Les Armenpfleger, qui ont en somme une certaine responsabilité à assumer, exécutent gratuitement leurs fonctions. Ils sont nommés pour 3 ans par le conseil municipal, et peuvent être réélus : sur un tableau d'honneur sont inscrits les noms des 160 bourgeois qui ont rempli cette charge pendant plus de 25 ans.

Depuis 1902, les femmes sont éligibles, à condition que leur

nom soit proposé par le conseil du district des pauvres. En fait, lors de ma visite, il y avait 7 dames parmi les 612 Armenpfleger de la ville d'Elberfeld.

Si l'on compare les façons d'agir des Armenpfleger à celles de leurs confrères anglais les *guardians of the poor,* on verra que les règlements auxquels les uns et les autres sont soumis sont très précis, mais que, à Elberfeld, la minutie est poussée beaucoup plus loin et laisse beaucoup moins de responsabilité aux agents, par ce fait que l'assistance est plus mécanisée. En revanche, ils ont une charge plus étendue à remplir, puisqu'à eux incombe le travail qui, en Angleterre, est exécuté par des agents salariés, à savoir : le *relieving officer* qui fait les enquêtes et l'*overseer* qui distribue les secours urgents.

On se vante à Elberfeld d'être parvenu à rendre impossible l'existence d'une famille pauvre qui ne soit pas secourue. C'est vrai, mais à condition d'entendre par pauvre ceux qui sont dans la situation indiquée par le règlement. Je ne puis m'empêcher de préférer la façon de faire du *Charity Comittee* de Londres, qui tient mieux compte des données de la vie réelle.

L'ASSOCIATION DES DAMES D'ELBERFELD. — Une association de dames vient compléter l'œuvre des Armenpfleger. C'est en 1880, et à la suggestion de l'Administration des pauvres que cette association fut fondée sous le nom de *Elberfelder Frauenverein.* Elberfeld, qui est décidément une ville d'initiative, fut la première cité de l'Empire à recourir à l'aide de l'action féminine dans les œuvres d'assistance.

L'Association élit un Bureau, comprenant une présidente, trois adjointes et une caissière ; elle se réunit tous les quinze jours.

Dans chaque district des pauvres, quelques conseillères sont déléguées pour les enquêtes, et elles agissent conjointement avec les sous-comités correspondant de l'Administration des pauvres.

Les ressources proviennent d'abord des revenus d'un capital de fondation, et ensuite de subventions de la ville et de particuliers.

L'Elberfelder Frauenverein s'occupe spécialement des asiles d'enfants, d'une maternité, d'une crèche; elle collabore à la surveillance des pupilles et des enfants en tutelle, etc.

Des exemples que nous venons de donner, il résulte que les habitants de la région ont à la fois un certain esprit d'initiative et une grande habitude de l'action concertée. Les citoyens y sont capables de dévouement, mais — et ceci est général en Allemagne — surtout envers les œuvres officielles.

La politique expérimentale en Prusse. — On vient de voir que le « système d'Elberfeld » avait tenu compte, pour sa formation, des données de l'expérience. Ce n'est pas là une exception, et je voudrais montrer, par d'autres exemples, que l'organisation administrative prussienne permet la politique expérimentale bien plus que celle de la France, et qu'en fait, elle y a parfois recourt.

Voici, par exemple, comment a procédé, il y a quelque temps, le service de l'inspection des logements.

En 1893, une ordonnance de police fut promulguée par le Präsident, ou préfet, du département de Düsseldorf, dont dépend l'arrondissement urbain d'Elberfeld. Cette ordonnance toutefois n'était pas applicable à tout le département, mais seulement, à titre d'essai, à la région de la Ruhr, à savoir : les arrondissements urbains de Duisburg, de Ruhrort, de Mülheim et d'Essen, et à l'arrondissement rural d'Essen. Elle concernait l'usage des habitations contenant plusieurs familles.

Deux ans plus tard, ce règlement fut étendu à quelques autres arrondissements, et, en 1896, à celui d'Elberfeld. Enfin, en 1898 seulement, il devint applicable au département tout entier.

Le règlement fut, du reste, amélioré à plusieurs reprises, en tenant compte des données de l'expérience. Le service fut en outre peu à peu amélioré. En 1902, l'emploi d'un technicien spécialiste, à côté des deux inspecteurs de police, fut recommandé, ainsi que la coopération avec les Commissions d'hygiène, ou plutôt avec les sous-commissions, qui, comme nous l'avons dit, sont chargées des enquêtes sanitaires : nous savons, du

reste, qu'elles comprennent un médecin et un spécialiste du bâtiment.

Un dernier règlement a été fait en 1906, indiquant la méthode à suivre pour l'inspection des logements d'après les résultats pratiques obtenus jusqu'alors.

Ces ordonnances de police sur les logements sont faites par le Präsident du département, de même celles qui concernent la navigation intérieure. La sanction de ces règlements ne peut dépasser une amende de 60 marks.

Pour en revenir à la politique expérimentale, rappelons que nous en avons déjà rencontré un exemple au cours de notre exposé.

Nous voulons parler de la loi impériale de 1891 sur les *Fortbildungsschulen*[1], ou écoles de continuation qui laisse aux communes le soin de décider si elles en rendront la fréquentation obligatoire ou non. En général, les villes ont fait usage de cette loi; certaines communes rurales ont établi des Fortbildungschulen facultatives, mais la plupart sont restées indifférentes.

Il y a une loi analogue sur les *corporations de petits patrons*, qui permet de rendre une corporation obligatoire, lorsque la majorité des membres le décide. L'obligation consiste principalement dans la nécessité pour le patron de subir un apprentissage avant de pouvoir s'installer. Il paraît que, dans l'Empire, un tiers environ des petits patrons se sont soumis à ce régime, mais la plupart sont des artisans de petites villes.

Ce qui permet à cette politique expérimentale de se faire jour, c'est évidemment la survivance des autonomies locales. Il est vrai qu'il y a en Allemagne, comme en France, une force centralisatrice, surtout depuis la fondation de l'Empire, mais elle n'a pu encore réaliser tous ses effets.

Ainsi le Code civil de 1900 a bien unifié la législation, mais en beaucoup de points il a laissé subsister les lois locales. En appendice au Code, il a été en effet promulgué une *Loi d'intro-*

1. Cette loi avait été précédée par une loi prussienne analogue, en 1869, concernant l'enseignement professionnel.

duction du Code civil. Tout un chapitre de cet appendice, la section III, a pour objet les *Relations entre le Code civil et les lois des États;* il contient une liste assez copieuse des points sur lesquels les lois locales restent en vigueur : fidéicommis, droits régaliens, bénéfices ecclésiastiques, religion des enfants, assurances, condition des domestiques, etc.

Sans doute, la politique expérimentale est moins employée en Allemagne que dans la Grande-Bretagne. Elle n'en constitue pas moins un facteur dont il faut tenir compte, et qui tempère parfois ce que l'administration prussienne peut avoir de rude.

CONCLUSIONS

Je sens que le lecteur s'attend à voir traiter l'inévitable question : Les populations que nous venons d'étudier appartiennent-elles à la formation particulariste ou à la formation communautaire?

Je répondrai qu'il ne faut pas considérer les deux formations sociales comme deux espèces séparées par un fossé nettement tracé; elles sont réunies au contraire par tous les types de transition possibles. On ne peut classer que par comparaison avec d'autres types connus.

D'une façon générale, on peut dire que l'Allemagne est moins particulariste que les pays scandinaves et anglo-saxons et moins communautaire que les pays slaves. En Allemagne, les tendances particularistes vont en diminuant au fur et à mesure que l'on s'éloigne des rivages de la mer du Nord [1], soit que l'on se dirige vers le sud, soit que l'on se dirige vers l'est.

Nous avons rangé les paysans de la Plaine saxonne dans la classe des particularistes ébauchés. Les populations industrielles me semblent faire partie du même groupe, mais elles ont à résoudre le problème de l'assimilation de nombreux immi-

1. Brême me paraît être la ville la plus particulariste; le type courant de l'habitation y est la villa.

grants, parmi lesquels les Polonais forment un élément considérable.

Les montagnards de la Hesse me semblent se rapprocher davantage de la formation quasi patriarcale. Le Play les compare aux Vendéens, parce que, dans la plupart des familles, de nombreux célibataires restent groupés autour de l'héritier[1].

Les montagnards de la région de la Wupper, et ceux du Sauerland (partie méridionale de la Westphalie), paraissent être intermédiaires entre les gens de la Plaine et ceux de la Hesse. Le pays semble avoir reçu anciennement des colons de la Plaine, car l'idiome bas-allemand y est encore parlé, mais ils ont dû se mélanger avec une race antérieure, car les coutumes diffèrent sur nombre de points; le partage égal des biens paraît notamment y être pratiqué de longue date.

Quelques notes historiques sont nécessaires pour mieux faire comprendre comment les choses ont dû se passer.

Ce n'est point d'aujourd'hui que la région d'Elberfeld est habitée : non loin de cette ville se trouve en effet un petit ruisseau dédaigné des géographes, mais qui jouit d'une notoriété universelle dans le monde des anthropologistes, parce que l'on a découvert sur ses rives l'un des plus anciens crânes humains recueillis jusqu'à ce jour. Ce ruisseau est le Neander, et la race qui habitait ses parages à l'époque de la pierre brute a reçu le nom de race de Neandertal, ou de la vallée du Neander.

Cette race était troglodyte, à cause du froid, et vivait de chasse et de cueillette. La forme de son crâne rappelle celui de certains sauvages australiens[2].

Il est permis de supposer que les premiers colons agricoles qui vinrent dans le pays, s'installèrent d'abord sur les sols les plus facilement transformables, sur les alluvions de la vallée

1. *Ouvriers européens*, t. III, ch. IV, § 19, p. 194.
2. R. Verneau, *Les races humaines* (J.-B. Baillière et fils, édit.), p. 98.

du Rhin et les limons des confins de la Plaine. Ils peuplèrent peu à peu les parties les plus fertiles du Niederland, refoulant vers la Montagne, les populations antérieures.

En effet, Elberfeld ou mieux Elver Velde, signifie en platt-deutsch, le Champ des Elver. Les *Elver* [1], dans les anciennes légendes germaniques, sont des êtres mystérieux, habiles dans les arts et détenteurs de recettes qui leur donnent un certain pouvoir sur la nature; ils parlent une langue spéciale; enfin, leur stature était plus petite que celle des Germains, car on les représente souvent comme des nains.

On peut penser qu'une de leurs colonies subsista longtemps dans les forêts du plateau auxquelles la Wupper donne accès, vivant en partie de simple récolte, en partie de fabrications diverses, et c'est au débouché de la montagne, à Elver Velde que les échanges se traitaient avec les agriculteurs du Niederland, d'origine saxonne.

Mais les colons de la plaine s'établissent peu à peu dans les parties montagneuses et se mélangent aux anciens habitants; les Chauques, d'après Tacite, s'insinuent peu à peu jusque chez les Cattes (Hessois). La ligne de séparation actuelle entre les idiomes bas et haut allemand marque à peu près la limite atteinte par ces colons; c'était aussi les frontières de l'ancienne confédération saxonne lorsqu'elle fut détruite par Charlemagne.

Cette ligne passe un peu au nord de la ville de Düsseldorf, d'où elle oblique vers le sud-est, passant entre Elberfeld et Cologne, pour atteindre les monts Rothar et le Winterberg; elle coupe la principauté de Waldeck, passe légèrement au nord de Kassel et de Nordhausen, et vient rejoindre l'Elbe, vers le confluent de la Saale [2]. Elberfeld se trouve donc comprise dans la zone du *plattdeutstsch*, ou plus simplement du *platts*, comme on dit dans le langage courant. Dans le peuple on dit

1. *Alfar* en scandinave, *Elfen* en haut allemand.

2. Au nord de cette ligne, on rencontre un îlot haut allemand autour des mines du Harz, ce qui semble indiquer que les mineurs de cette région sont venus primitivement du sud.

« water » et non « wasser », et on ne prononce pas les W comme des V, ni les V comme des F, ainsi que cela a lieu en haut allemand.

Pourtant, d'après les indications que me donne un immigré du Münsterland, le patois de la Wuppertal diffère sensiblement du pur idiome saxon, ce qui semble confirmer l'hypothèse d'un mélange de races dans cette région.

Ce pays, conquis et converti au christianisme par Charlemagne, fut dès lors rattaché à l'Archevêché de Cologne, jusqu'en 1176, date à laquelle l'archevêque Philippe Ier engagea le Hof d'Elvervelde pour la somme de 400 marks au comte de Berg.

Le comté de Berg devint plus tard le duché de Berg et s'étendit peu à peu sur la rive droite du Rhin depuis la Lippe jusqu'à la Sieg. Nous avons vu plus haut comment l'industrie se développa dans la cité d'Elberfeld.

Celle-ci, en s'industrialisant et en s'agrandissant, vit son type social se mélanger encore. Alors que les régions rurales avoisinantes restèrent catholiques, les sectes protestantes dominèrent peu à peu dans la ville par suite de l'immigration de calvinistes français, et, plus tard, de manœuvres venues de la Hesse, sans compter l'annexion à la Prusse en 1815, qui amena des fonctionnaires prussiens.

Aujourd'hui, il y a un retour au catholicisme, par suite de l'arrivée croissante d'autres éléments venant de l'Eifel, de l'Italie et même de la Pologne.

Le type social est toutefois moins disparate que l'on ne penserait, par suite de l'assimilation constante des familles qui se fixent définitivement dans le pays. La résultante a été néanmoins la formation d'un type spécial dans lequel on peut retrouver certains caractères particularistes mélangés à d'autres plus communautaires.

Il y aurait aussi à noter la part qui revient à l'action du Lieu : en imposant la vie en appartements, il a contribué certainement à déformer l'éducation familiale.

Il ne faudrait pas non plus oublier l'influence de l'annexion

à la Prusse. Ce n'est pas en vain que, depuis un siècle, les villes de la Wupper sont soumises aux méthodes administratives prussiennes, et surtout, comme nous le montrerons bientôt, influencées par une nouvelle conception de la hiérarchie des classes.

P. DESCAMPS.

L'Administrateur-Gérant : Léon GANGLOFF.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

BIBLIOTHÈQUE DE LA SCIENCE SOCIALE

FONDATEUR

EDMOND DEMOLINS

LA VIE RURALE
DANS LE PAYS DE HAIE

PAR

Louis ADELPHE

PARIS

BUREAUX DE LA SCIENCE SOCIALE

56, RUE JACOB, 56

Mai et Juin 1915

SOMMAIRE

I. — **Le Travail champêtre.** P. 4.

1° Le travail de la forêt.

2° Les travaux de culture. — Le morcellement de la terre. — L'assolement et les jachères. — Nature des cultures. — Cultures qui ont disparu ou décroissent (Plantes oléagineuses et textiles; vigne). — Cultures qui sont nées ou ont progressé (pommes de terre, houblon). — Prairies artificielles, plantes fourragères et sarclées. — Elevage. — Arbres fruitiers et cultures maraîchères.

3° Le pâturage.

4° Conclusion.

II. — **Les travaux de fabrication.** P. 52.

1° L'aptitude du pays à la fabrication. — Les anciennes fabrications. — Déclin des anciennes fabrications. — Mines de fer et forges. — Four à chaux. — Carrières. — Tuileries — Moteurs à eau. — Huileries. — Arts textiles. — Tourneries sur bois.

2° Les fabrications nouvelles; leur avenir. — Plantation et utilisation des pins. — Les tourneries sur bois. — L'osier et la vannerie. — Les travaux de broderie. — Le passé récent; la situation actuelle. — Monographie du village de Sexey-les-Bois, où le travail de la broderie est ancien et prospère. — Monographie de Domerie-en-Haie, village du nord où le travail de la broderie est à son début. — Monographie d'une entrepreneuse dans un village touchant les Vosges. — Les moyens de conservation et de perfectionnement.

LA VIE RURALE

DANS LE PAYS DE HAIE

Le fascicule que nous publions aujourd'hui est dû à la plume de M. Louis Adelphe dont nous avons annoncé la mort héroïque sur le champ de bataille de Frescati. Quelques jours avant que la guerre éclatât, alors que l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie la faisait déjà prévoir, M. Louis Adelphe était venu nous remettre l'important travail qu'il avait rédigé sur le pays de Haie à la suite de la mission que lui avait confiée la Société de Science sociale. Craignant d'être appelé avant d'avoir pu achever les retouches qu'il avait l'intention d'y apporter, il avait voulu que son manuscrit demeurât entre nos mains, comme si un pressentiment l'avertissait que ses jours étaient comptés.

Dans ces conditions, nous n'avons pas songé à tenter nous-mêmes le travail que l'auteur se proposait de mener à bien. Ne pouvant pas, d'autre part, publier l'intégralité du texte qui nous avait été confié, nous nous sommes résolus à donner aux lecteurs de la *Science sociale* les deux chapitres relatifs l'un au Travail champêtre, l'autre au Travail de fabrication dans le pays de Haie. Ce sont ceux qui, isolés des autres, permettent le plus aisément de saisir les répercussions sociales observées.

P. R.

I

LE TRAVAIL CHAMPÊTRE

I. — LE TRAVAIL DE LA FORÊT.

Le pays de Haie occupe à peu près le centre du Plateau lorrain, à proximité de Toul et de Nancy. Par le sud il se rapproche des montagnes des Vosges; par l'ouest, des plaines de la Champagne. Il revêt la forme d'un rectangle à peu près régulier, d'une longueur de 100 kilomètres environ et d'une largeur variant de 50 à 60 kilomètres. Le Plateau de Haie est encadré de forêts; toute la bande de l'est est faite d'une très épaisse bordure de bois; à la lisière de l'ouest, la végétation sylvestre apparaît seulement par taches, au bord de la Woëvre, là où des plaques calcaires ont demeuré. Dans la partie centrale, la forêt s'étalait, au début du XIXe siècle, sur une étendue de plus de 10.000 hectares pour 5.500 de terre cultivée et 1.200 de vignes; actuellement elle n'atteint plus 8.000 hectares, de grands espaces ayant été défrichés dans l'intérêt de la défense nationale, soit à l'ouest de Frouard, soit près de Villey-le-Sec; ce travail de déboisement a été effectué à partir de 1875; en 1912, sur le territoire de Gondreville, on a défriché « à blanc-étoc », c'est-à-dire complètement, 73 hectares. Déjà, vers 1825, on avait supprimé les arbres aux abords de la route nationale allant de Toul à Nancy, de chaque côté, pour assurer la sécurité de la voie; à cette époque, en effet, la circulation était

active entre Nancy et Toul : en particulier après les semailles, à partir du mois de novembre, les cultivateurs devenaient des « rouliers » et ils exécutaient tous les transports avec leurs chevaux attelés à de lourds véhicules à jantes larges et à flèches. Les sapins des Vosges, en tronc ou débités en plateaux et planches, descendaient par « flottes » le cours de la Meurthe jusqu'à Nancy, qui était l'entrepôt pour la région ; c'est là que les rouliers du Toulois prenaient leur chargement pour conduire le bois chez les marchands de Toul ou de Dommartin. Ces transports, très lents et exécutés en hiver, ont parfois subi de vigourenses attaques nocturnes. Toutefois ces déboisements nécessités par la sécurité individuelle ou nationale ont à peine entamé le bloc boisé du centre. Dans la région du sud, depuis la Moselle jusqu'à Saulxerotte, il y avait, en 1820, 6.000 hectares de bois, et 8.000 dans la région du nord depuis Liverdun jusqu'au Rupt-de-Mad ; mais, dans le nord, il y a presque 13.000 hectares de terres et seulement 260 de vignes; dans le sud, il y a 4.500 hectares de terres et 200 de vignes; les déboisements ont été fréquents dans le nord, rares dans le sud; le centre demeure la partie la plus boisée, le nord la partie la moins boisée.

Le plateau de Haie, à cause des pluies abondantes, est soumis à une longue période d'humidité; il est ainsi favorable à la végétation forestière; de plus, la forêt attire la pluie et retient l'humidité; ensuite, à cause de la déclivité vers le nord et du climat froid qui en est la conséquence, le plateau n'est pas très favorable au développement de la culture; enfin, à mesure qu'on se rapproche des Vosges, la composition géologique du sol oppose un obstacle à la culture; en effet, le terre est rare, et la roche infertile abonde; on a donc moins d'intérêt qu'ailleurs à supprimer la forêt; les déboisements plus ou moins récents opérés à Royaumeix, Liverdun, Rosières, Frouard, en vue d'augmenter la surface cultivable, n'ont pas toujours été heureux; la clairière de Frouard est presque délaissée; celle de Rosières, avec la ferme bâtie à cet endroit, est abandonnée. Enfin il est possible que les belles forêts du plateau aient été surtout conservées et aménagées en vue du traitement du minerai; au XVIe siècle,

l'invention du haut fourneau exigea une consommation considérable de combustible; à cette époque, le combustible était exclusivement le bois, et comme l'activité du haut fourneau était commandée par la quantité de bois disponible, les maîtres de forges ont dû aménager avec prévoyance les forêts afin d'assurer l'alimentation des hauts fourneaux. Au milieu du XIXe siècle, la houille s'est substituée au bois dans le traitement du minerai de fer. Mais cette transformation n'a pas porté atteinte à l'aménagement des forêts, car d'autres intérêts viennent leur donner une nouvelle valeur : l'accroissement de la population pendant la première moitié du siècle, les progrès du commerce et de l'industrie multipliant les usages du bois, le développement des marines qui étaient construites en bois avant de l'être en fer, la nécessité de préserver les terres des inondations par un bon régime des pentes, et des éboulis par le réseau épais des racines des arbres, le besoin d'assurer la régularité du climat et de préserver la région des gelées ou des chutes de grêle, voilà autant de raisons qui ont assuré la survivance de la forêt. Ajoutons que, de nos jours, les bois alimentent le commerce d'exportation plus peut-être que l'industrie locale; il est même possible que, pour satisfaire les commandes de l'étranger, on exagère en ce moment l'abatage des arbres; ce serait là un nouveau mode de déboisement, et assez dangereux. Mais, sauf cet excès, le défrichement de la forêt est arrêté; à peine apparaît-il sur quelques points en vue de permettre l'ouverture de carrières.

Aussi l'étendue de la forêt demeure considérable; sans doute elle est loin de rappeler les espaces boisés du moyen âge; vers le Xe siècle, la région de Haie comportait très peu de terre labourable, et, au contraire, beaucoup de forêts; d'après M. Guyot, « la forêt est toujours hors de proportion avec le reste, et, unie aux pâturages, elle représente parfois les 9/10 de la surface totale »; toutefois, même de nos jours, elle tient une place très grande par rapport à la terre arable : à Champigneulles, la proximité de la ville de Nancy a développé les cultures maraîchères et les vergers; la densité de la population

ouvrière a réduit la surface du sol pour la construction des maisons et a déterminé la mise en culture de toutes les terres aptes à la recevoir; pourtant, sur un territoire de 2.300 hectares, 1.816 sont couverts de forêts, et 290 seulement de terres labourables, 43 de vignes, 25 de jardins, 20 de vergers. Au centre, à Vélaine, sur 1.780 hectares, 1.105 sont en bois, 600 en terres; à Chavigny, sur 775, 460 sont en bois, 250 en terres et en vignes. Au nord, à Royaumeix, sur 2.000 hectares, 1.435 sont en bois, 525 en terres, à Vilcey, sur 1.315, 824 sont en bois, 290 en terres pouvant supporter la culture. Au sud, à Ochey, sur 1.785 hectares, 890 sont en bois, 800 en terres; à Viverne, sur 2.300, 1.100 sont en bois, et 850 en terres et vignes, et il en est de même dans presque toutes les communes du sud.

La végétation sylvestre est prospère; les essences de bois sont robustes et variées; le hêtre est abondant et atteint un volume remarquable; il s'accommode très bien, grâce à son enracinement traçant, de ces sols peu profonds où le chêne au contraire végète avec difficulté; c'est lui aussi qui est le moins exigeant, et se contente de la plus modeste quantité de principes substantiels; les autres variétés sont le chêne, le charme, le frêne, l'érable, le tilleul, le sorbier.

Les services que la forêt peut rendre à l'homme sont multiples et précieux. A certains individus, les bûcherons proprement dits, elle apporte une occupation lucrative; ceux-ci travaillent pour un entrepreneur en abattant les arbres, sciant le tronc et les branches, écartant les rameaux, dans certains cas divisant avec une hache les grosses masses en quartiers, confectionnant les fagots, réunissant les copeaux connus sous le nom d' « ételles », et portant parfois le bois jusqu'au chemin d'exploitation dans l'intérieur de la forêt, excepté pour les grosses pièces appelées « grumes » ou les arbres tout entiers qui sont pris sur place par les voituriers, ou équarris et sciés par les scieurs de long; quand le sol de la forêt est fortement incliné, le bois est ordinairement porté au bas; dans quelque cas, le pied de la colline boisée plonge dans une rivière, comme à certains endroits de Liverdun

pour la Moselle, de Villers-en-Haie pour l'Ache. Alors il faut remonter la pente jusqu'au sommet avec une lourde charge; parfois on s'aide de cordes, mais jamais le transport du bois n'est pénible comme en pleines forêts des Vosges où le bûcheron doit se servir de schlittes. Toutefois, tout le bois abattu et coupé est enlevé; on connaît peu de charbonniers à côté des bûcherons de la Haie; on n'en rencontre guère qu'à Royaumeix, sur la limite de la région.

Le travail dans la forêt est régulier; il dure toute l'année, sauf quand les grandes neiges lui opposent un obstacle, et il se renouvelle toujours identique d'année en année; jamais de chômage ou de presse. Le salaire des bûcherons peut atteindre 5 à 6 francs par jour; pourtant, à Vilcey-sur-Trey, il ne dépasse guère 3 francs, mais c'est là une exception. Le bûcheron est en outre assuré contre les accidents, avec l'avantage appréciable de ne pas participer au paiement de la prime; de plus, il jouit de subventions que l'entrepreneur lui consent : il a pour lui le bois mort et la moitié des copeaux et « cassures » des rameaux des arbres abattus.

Ses occupations commencent au mois d'octobre; dès que l'administration forestière a délivré le permis d'exploiter, les bûcherons se réunissent sous la conduite du patron pour diviser la coupe « en chantiers »; chacun a son lot qui va devenir son atelier de travail. Ce jour-là, on construit la « baraque : de longues perches sont coupées et assemblées, une couverture est faite avec des gazons; des bans rustiques sont montés; voilà la hutte qui abritera les travailleurs pendant la saison d'hiver pour consommer leurs aliments du jour; cette construction finie, on rentre au village pour prendre part au « repas du bûcheron », offert par le nouveau patron.

A tous les habitants de la commune la forêt apporte surtout du bois de chauffage : chaque titulaire de foyer, moyennant le paiement d'une taxe affouagère, jouit d'une portion de bois en quartiers, et de rameaux avec lesquels on lui laisse le soin de confectionner les fagots, quand l'adjudicataire de l'exploitation de la coupe n'en est pas chargé.

Les produits de l'affouage sont presque toujours suffisants pour les besoins; il arrive même que, dans quelques communes, le produit de la vente des arbres pour l'industrie donne lieu à un bénéfice pour les affouagers, la vente des gros arbres est décidée par le conseil municipal, et le produit atteint parfois le montant de la taxe. Enfin le bois d'affouage ne sert pas simplement au chauffage; les beaux morceaux peuvent être tournés et servir à la confection des meubles; dans les pays de vignes, chacun tire ses échalas de sa « portion ».

Il existe en outre des subventions fournies par la forêt, à tout individu, quel qu'il soit : d'abord le bois mort dont les pauvres gens peuvent faire des fagots partout, puis, toutes sortes de produits : les faînes tombées des hêtres; les habitants se munissaient d'un permis qui coûtait 1 franc; ils partaient une heure avant le jour, exécutaient souvent 10 kilomètres avant d'entrer en forêt, puis, arrivés sous un de ces hêtres géants, chacun s'agenouillait, une main détournant les feuilles, l'autre amassant les faînes, heureux quand il trouvait un approvisionnement de souris renfermant toujours une poignée des faînes les plus belles; on pouvait apporter chaque soir de 8 à 12 litres de faînes et, au bout de la saison, la récolte pouvait s'élever à 6 hectolitres; séchées au soleil ou à un feu doux du jour, les faînes donnaient une huile comestible très appréciée. Cette récolte est délaissée depuis 20 ans, à cause des gelées qui avaient détruit les faînes plusieurs années de suite et firent perdre l'habitude de les amasser; à cause des travaux mieux rémunérés qui font mépriser la recherche de ce petit produit forestier; à cause de la disparition des fabricants d'huile; on ne tire plus d'huile du colza ni de la noix, ni par conséquent de la faîne; — en outre, toute une variété d'autres produits sont offerts à la cueillette : au printemps, les asperges, les salsifis, les chicorées sauvages; en été, des cerises, les groseilles, les mûres, les framboises, les fraises; en automne, les noisettes, les alises, les cornouilles, les pommes, les poirettes, les sorbes, les prunelles; puis les fleurs ou des plantes vertes : joli-bois, primevères, jacinthes, anémones, muguet, gui, houx, mousse, etc.; la recherche du gland est aban-

donnée comme celle de la faîne, mais on recueille toujours activement l'escargot, le champignon, la fraise. Cette récolte variée sert tantôt à l'alimentation du particulier : il existe encore de pauvres ménages où on fait sécher les champignons ramassés pendant l'été pour les consommer en hiver ; malgré que cette coutume a baissé depuis l'extension de la pomme de terre, elle subsiste néanmoins à l'état isolé; tantôt on porte au marché tout ce qu'on a pu trouver; cette source de revenus est encore féconde à Velaine, Mamey, Vilcey; on a même abusé de la cueillette de fleurs; de nombreux excès signalés par les naturalistes, surtout dans les forêts de Frouard, ont amené l'administration à prendre certaines mesures protectrices, et à édicter des prohibitions. On a utilisé longtemps aussi les rameaux les plus fins des arbres ou arbustes, pour confectionner toutes sortes d'objets : jusqu'à ces quinze dernières années, la vigne fournissant de bonnes récoltes, l'outillage du vigneron exigeait un entretien annuel : les bretelles des tandelins s'usaient par l'usage et plus peut-être par l'humidité du cellier où on les remisait; chaque année, vers les mois de novembre ou décembre les vignerons les plus hardis se rendaient à la forêt de Haie, dans des endroits éloignés, et, malgré l'interdiction formulée par le service forestier, faisaient une ample provision de bois très flexible et très solide appelé « machenilles »; de même les vieillards ou les enfants coupaient la « viorne » pour la confection de paniers appelés « charpagnes », des rameaux droits et fins pour la confection des balais, et les hommes se procuraient une branche longue et d'épaisse ramure, appelée « ramon » et qui servait au nettoyage de cheminées. Un autre travail consistait à extraire l'écorce du chêne pour les tanneries : les femmes et les enfants, employés à cette besogne pratiquaient sur l'écorce des jeunes chênes une incision longitudinale, puis frappaient tout autour de l'arbre, avec un bâton, soulevaient l'écorce qui se détachait assez facilement du tronc, la déposaient sur le sol pour la faire sécher, puis la mettaient en bottes, et, par un temps sec, la portaient à l'un des moulins à écorce, qui approvisionnaient de tan les fosses de Toul et de Nancy; mais ce

mode de l'activité forestière s'est restreint depuis 25 ans; la maison Luc de Nancy a mis en œuvre le moyen de tirer en gros le tannin du bois de chêne et non plus seulement de l'écorce; cette extraction du tannin est un des traitements industriels les plus curieux que puisse subir la substance ligneuse.

Enfin la forêt a rendu d'anciens services qui actuellement existent à peine ou plus du tout : c'est d'abord le transport qui était abondant avant les chemins de fer et les canaux : le bois était transporté sur de lourds chariots pourvus d'un fort attelage; beaucoup de cultivateurs, pendant la mauvaise saison, trouvaient ici une appréciable source de revenus; ils partaient avec 2 ou 4 chevaux, et après une absence de plusieurs mois rapportaient au logis de 5 à 800 francs; ces rouliers ont subsisté assez longtemps au sud de la région à cause de l'éloignement du chemin de fer ou du canal; plusieurs anciens rouliers devinrent ensuite conducteurs de bateaux; ils sont très rares aujourd'hui, depuis l'institution de la compagnie de halage du nord-est. L'avantage que la forêt a définitivement cessé de procurer est le pâturage; autrefois il était commun dans les taillis coupés; la première limite qu'on lui apporta fut une ordonnance de Léopold en 1701, établissant que, par dérogation à de très vieilles coutumes, le pâturage en forêt, dans les taillis coupés, ne pourrait avoir lieu désormais sans un titre fondamental et reconnu; autrefois la vaine pâture était de droit commun dans les forêts qui étaient ouvertes en tout temps au parcours des bestiaux, sauf au moment de la chute des glands ou des faînes; d'autre part, le sol ne pouvait être pâturé quand une exploitation venait d'être faite; il ne redevenait accessible qu'à partir du moment ou « le jeune bois était assez grand pour se défendre contre la dent du bétail ».

Il existait encore un autre privilège, celui de « grasse pâture » donnant le droit de faire consommer par les porcs les glands et les faînes à l'époque de leur dissémination; ce privilège était accordé aux paysans qui consommaient ordinairement le produit de leurs travaux, et n'était refusé qu'à ceux qui faisaient en propre le commerce de bestiaux. Les moutons et les

porcs étaient alors très nombreux : Strabon nous raconte qu'ils fournissaient de lainages et de salaisons non seulement Rome, mais presque toutes les parties de l'Italie. Maintenant les troupeaux de porcs ne sont plus conduits dans la forêt; il en est de même des troupeaux de moutons, qui par ailleurs deviennent de plus en plus rares; on rencontre simplement quelques vaches pâturant, non dans l'intérieur de la forêt, mais sur les chemins d'exploitation qui la traversent. La forêt ne rend plus que de très rares services à l'élevage : à Velaine, la coutume de conduire le bétail dans les taillis a duré longtemps, mais elle est tombée depuis 1880; les animaux ne sont plus admis dans la forêt que les années où il y a pénurie de fourrage, par exemple en 1888 et 1893; dans ce cas, le conseil municipal demande pour les propriétaires le droit de pâture; à Vilcey-le-Sec, au printemps, quand l'herbe commence à pousser, le pâtre communal conduit les bestiaux dans une partie des bois coupés pour la nécessité de la défense du pays; la plus grande partie de ce bois a été louée par l'État à la commune moyennant une redevance de 0 fr. 20 par hectare, mais à Gondreville, lors du dernier déboisement, on n'a rien stipulé de semblable; à Mamey, les habitants ayant peu de prairies à leur disposition, ne vont guère à la pâture avec leurs bestiaux avant la fenaison; alors les femmes cherchent, la hotte au dos, des charges d'herbe dans les bois. Il est arrivé aussi que, dans les années de grande disette de paille, on utilisait l'herbe sèche et les feuilles mortes comme litière.

Aussi les anciens services d'ordre matériel, rendus aux habitants par la forêt, se sont bien restreints. Mentionnons pourtant qu'elle est devenue une source de revenus précieux, grâce aux sociétés de chasse : le gibier, qui trouvait autrefois un abri naturel dans les haies, les buissons, les pierriers disséminés dans la plaine, s'est réfugié dans la forêt depuis que le terrain est devenu trop découvert, de très belles pièces abondent dans l'intérieur du bois, par exemple le cerf, le chevreuil et le sanglier; du même coup la société de chasse est utile au budget communal, alimenté par le produit du droit de location, comme

par la vente des quarts en réserve dont les communes peuvent disposer; ce sont là souvent les deux uniques ressources de la commune, puisque les coupes affouagères ne subissent de charges municipales qu'au cas d'insuffisance des revenus ordinaires. L'utilité matérielle de la forêt n'apparaît donc plus que pour le bûcheron de métier, le marchand de bois, l'affouagiste, la société de chasse, et la commune à laquelle elle peut donner deux revenus ordinaires et parfois un revenu extraordinaire. Quant aux petits produits, sans être abandonnés, ils sont moins recherchés depuis qu'il existe des travaux plus rémunérateurs.

Outre son utilité nourricière, la forêt a rendu des services d'ordre élevé, elle a pu être éducatrice du cultivateur : d'abord par les ressources qu'elle fournit au bûcheron, elle leur a procuré un soutien leur permettant de mettre en culture des terrains non encore exploités, tandis que le travail dans les fabriques, les usines, les mines et les carrières éloignerait plutôt l'homme de la terre; ensuite par le travail puissant qu'elle exige, l'effort pénible exécuté dans l'air le plus pur, elle a donné aux bûcherons une merveilleuse santé; ceux-ci vivent très vieux, jusqu'à l'extrême limite de l'âge; en outre, ils sont très robustes et ont contracté une habitude solide d'exercer l'effort; aussi peuvent-ils considérer la culture des champs comme un jeu; et cela parce que la forêt les dispose en même temps au travail calme, paisible, à l'effort persévérant qui permettra de secouer la terre jusqu'à ce qu'elle consente à répondre aux exigences de l'homme; ajoutons que le bois, très beau d'aspect, attache ses travailleurs à la nature; dès le mois de mars, l'aubépine fleurit, les violettes, le chant des oiseaux, le murmure des feuilles ou des ruisseaux, éveillent la joie dans l'âme du bûcheron; quel travail agréable, et quel privilège sur l'artisan qui vit enfermé chez lui, l'ouvrier d'usine ou le mineur! Cet amour des champs et cette aptitude à un travail très dur et persévérant sont peut-être les raisons qui peuvent expliquer pourquoi les cultures ont été poussées si loin, et pourquoi on a exploité des terres jusqu'à la limite des forêts, surtout dans des pays comme Liverdun, Vilcey, Sexey.

Le travail forestier rend un autre service à la culture par sa régularité ; jamais on ne chôme, jamais on n'est en grande presse; le travail se prévoit longtemps à l'avance; pas d'à-coups comme dans la grande industrie; le bûcheron, rendu à la terre, applique à l'exploitation des champs la même régularité, le même effort calculé; en effet, la forêt qui est un stimulant de l'énergie individuelle, en est en même temps un modérateur; le travail n'est réussi que s'il est soutenu, soigné; autrement le résultat positif n'est pas possible; de plus, on ne peut pas hâter l'abatage; il ne peut se faire qu'en saison, et le bois ne se livre qu'en quantité réglée et avec lenteur; la forêt « ne ressemble pas à la mine de houille, inépuisable réservoir où le plus hardi lanceur d'affaires puise toujours davantage sans l'amoindrir sensiblement; la forêt interdit toute surproduction, et d'arrêts dans l'industrie, dont elle fournit la matière, l'essor à de très grandes entreprises ». On prétend que, de nos jours, l'exploitation forestière souffre un peu de la contagion de l'activité fiévreuse; on murmure autour de Nancy que les arbres sont abattus trop tôt, et en trop grand nombre, au préjudice de la réserve, surtout pour les expédier à l'étranger; cette exploitation hâtive est bien différente de la prévoyance et de la prudence du maître de forges d'autrefois, qui aménageait et épargnait la forêt pour plusieurs siècles. Déjà la forêt de l'Avant-Garde et la forêt de la Reine ont souffert du pillage opéré par les Allemands après la guerre en 1871; que de superbes pièces de bois ont été emmenées pour fabriquer les poteaux des mines ou les traverses des voies ferrées! Il y avait une autre raison de lenteur dans l'exploitation des forêts : c'est qu'il n'y avait pas autrefois de grandes fabriques, exigeant, comme maintenant, beaucoup de matière pour la fabrication des objets en bois; en effet, le bois se travaillait à la main, par des ouvriers isolés pour la plupart et n'écoulant que lentement le produit de leur travail; il arrivait même que le bois était gardé plusieurs années chez l'ouvrier avant d'être façonné, ou qu'il était fourni par le propriétaire au fabricant; aujourd'hui les ouvriers isolés, par exemple le charron et le menuisier dans un village, se plaignent

de la rareté du cœur de chêne, bien résistant et bien sec.

Quoi qu'il en soit, l'exploitation assez lente de la forêt permettait au bûcheron de cultiver en même temps la terre, et ses qualités calmes et régulières lui rendaient possible un travail de persévérance, comme sa force musculaire lui assurait une énergie intense. Tout bûcheron, en effet, demeure, aujourd'hui encore, cultivateur; il possède quelques terres suffisantes pour assurer sa consommation et l'entretien de son petit bétail; ou bien il en détient de la commune, ou encore il en loue. Les gros travaux sont exécutés par le cultivateur proprement dit, dont le bûcheron est le manœuvre; la femme du bûcheron fournira des journées de travail à la fenaison, à la moisson chez le cultivateur; elle-même se chargera des travaux moins pénibles sur son propre héritage : elle pourra sarcler le champ de blé, biner le champ de pommes de terre; le bûcheron fauchera, fera les bottes et les gerbes, chargera la moisson ou la fenaison sur la voiture du cultivateur pour les rentrer; à l'automne, il arrachera les pommes de terre avec sa femme; il ne quittera donc la forêt que momentanément pour les récoltes et il sera remarquable d'activité chaque fois qu'il abordera la terre. Il y a d'ailleurs, à proprement parler, deux sortes de bûcherons : ceux qui n'ont que très peu de terres et ne quittent presque pas la forêt; pour eux, la culture est accessoire; ce sont les vrais bûcherons de métier; et ceux dont les terrains sont plus nombreux et qui ne travaillent en forêt que pendant l'hiver; les premiers sont surtout à Sexey, Royaumeix, Ochey, les seconds à Mandres, Saizerais; à Mamey, il en existe des deux sortes. Quand le bûcheron ne possède que quelques terres, sa femme peut être assez occupée en été, mais en hiver elle n'a pas de travail; c'est pourquoi les travaux de lingerie, broderie et dentelle occupent certaines femmes de bûcherons.

Plus rarement le bûcheron est en même temps artisan; cela lui ferait trois sortes de travaux, puisqu'il est en même temps petit cultivateur; il est rare que les tourneurs sur bois soient aussi ouvriers forestiers; à Saizerais, il existe quatre fabricants de manches qui n'ont pas d'autre besogne, sauf la culture de

leur champ; ils peuvent travailler toute l'année, et leur métier peut être très lucratif quand ils sont un peu habiles. Pourtant, à Vilcey, on a signalé des gens qui, « profitant des circonstances étaient tantôt tisserands, tantôt bûcherons, tantôt journaliers ou cultivateurs ». Mais le fait est rare; si quelqu'un est artisan dans une famille de bûcheron, c'est la femme, ce sont les filles qui se livrent aux travaux à l'aiguille ou au crochet, cela se passe ainsi à Sexey-les-Bois; il est vrai que, dans le village voisin, à Velaine, où il y a encore plus de forêts qu'à Sexey, les femmes des bûcherons exercent plutôt un petit commerce soit avec l'auberge de la Poste-de-Velaine, soit avec Nancy; l'un et l'autre de ces travaux féminins sont nés, d'ailleurs, des circonstances; à Velaine, le petit commerce n'a pu naître qu'après l'ouverture de la route nationale de Paris à Nancy; à Sexey, ce fut une personne étrangère à la commune, qui introduisit des travaux de passementerie. Auparavant, les femmes et les filles des bûcherons, occupées dans les champs pendant l'été, étaient désœuvrées pendant l'hiver.

Enfin on prétend tirer de la forêt deux éminents services : l'un d'ordre météorologique; dans beaucoup d'endroits, à Royaumeix, Velaine, etc., on croit que la forêt détourne les nuages et peut écarter les orages et la grêle; dans d'autres, elle abrite les terres des vents du nord et des gelées, par exemple à Vilcey, Mamey; mais il faut reconnaître par contre-partie qu'ailleurs elle entretient le froid comme à Sexey et à Velaine. Un autre service, d'ordre plus purement social, serait la fixation, par suite du travail en forêt, des vieilles habitudes collectives; celles-ci se traduiraient nettement dans le mode de jouissance des bois; mais cette affirmation qui pouvait être intéressante quand la forêt était encore exploitée pour la même pâture, l'est beaucoup moins aujourd'hui où la jouissance collective n'apparaît plus que dans la coupe affouagère.

Beaucoup de villages vivent encore de la forêt; au nord, ce sont surtout Vilcey, Mamey, Mandres, Beaumont; au centre Velaine et Sexey; au sud, Ochey, Thuilley, Viterne; les différents services que la forêt peut offrir se retrouvent partiellement dans toutes

ces communes, mais ne paraissent concentrés dans aucune d'elles. Peut-on rencontrer un village type, où la vie par la forêt soit particulièrement sensible? C'est peut-être à Sexey qu'existe la plus forte proportion de bûcherons ne se mêlant guère à d'autres travaux qu'à la récolte d'une petite quantité de blé ou de pommes de terres, et en même temps de cultivateurs profitant de leurs moments de liberté pour conduire du bois à Nancy ou à Toul; de même à Royaumeix il y a un bon nombre de bûcherons et aussi des cultivateurs voituriers, conduisant le bois de la forêt de la Reine à la gare de Ménil-la-Tour, qui est devenue un centre d'arrivage, depuis l'établissement de la ligne de Toul à Thiaucourt; à Saizerais aussi, on rencontre des bûcherons et des propriétaires qui, pendant leurs moments de repos, transportent les « grumes » de la forêt de Natrou jusqu'au canal d'où on les expédie souvent en Allemagne. Mais c'est à Velaine qu'on a réuni le plus longtemps l'exploitation du bois, le pâturage en forêt et la recherche de tous les petits produits forestiers qui peuvent se consommer ou se vendre. Si nous considérons que l'activité forestière se manifeste surtout par l'abatage et le façonnage du bois au moyen de nombreux ouvriers, le transport au moyen de cultivateurs propriétaires de chevaux, la récolte de petits produits surtout au moyen des femmes et des enfants, enfin le pâturage dans la forêt ou l'utilisation de l'herbe et des feuilles, nous ne trouverons aucun village réalisant nettement tous ces caractères; et seul Mamey les réalise d'assez loin; les deux premières conditions sont assez bien réunies à Sexey, les deux dernières à Velaine; on peut donc convenir qu'à défaut d'un village déterminé, c'est une petite région, celle du centre, qui constitue le type de la vie par la forêt.

D'ailleurs ce mode de travail est encore en voie de diminution; le bûcheron de métier est actuellement l'homme qui vit le plus par la forêt; or les bûcherons deviennent rares; non qu'ils émigrent; ils sont assurément les plus stables des travailleurs de la campagne n'exploitant pas leurs propres biens fonds; mais leurs fils, pas plus que la nouvelle génération, ne se por-

tent vers la forêt; vers 1890, on a vu plusieurs fils de bûcherons réussir dans des carrières auxquelles les écoles primaires supérieures les avaient préparés; on en a conclu que le bûcheron était très disposé à l'instruction; en fait, il y avait ici une application du mouvement scolaire de 1882 et de l'extension des bourses d'enseignement primaire supérieur; le nombre des bourses ayant diminué par la suite, les fils de bûcherons, comme tous les autres enfants de travailleurs, s'orientèrent moins vers le concours; ce qui, aujourd'hui, les attire loin de la forêt, c'est le travail industriel; les fils des anciens bûcherons sont ouvriers d'usine ou mineurs; leur salaire est plus élevé; on ne rencontre plus guère de bûcherons au-dessus de 40 ans; à Saizerais, sur vingt-cinq il n'en existe qu'un seul.

II. — LES TRAVAUX DE CULTURE.

Le morcellement de la terre. — Il apparaît dans tous les endroits; pourtant il n'y a pas de véritable morcellement dans des tranches de terres, parfois très étroites, que la commune met à la disposition des habitants sous le nom de « paquis partagés » ou qui appartiennent en propre aux particuliers sous le nom de « chenevières »; celles-ci sont toujours de bonnes terres, bien soignées, rapprochées des habitations et dont l'exploitation est plus spécialement horticole; dans quelques endroits mêmes, on leur donne le nom de jardins.

Sauf ces deux exceptions, toutes les cultures sont partagées en bandes parfois très petites, minces et effilées, de forme rectangulaire; une terre est réputée spacieuse quand elle peut mesurer 20 ares; souvent ces « rayons » sont d'étendue équivalente et aboutissent, par un de leurs petits côtés, à un chemin ou à un sentier. Ce sont les prairies naturelles qui sont le moins morcelées : une grande prairie peut atteindre 40 à 50 ares; mais la propriété de la grande prairie est un privilège; tous les habitants sont loin d'en posséder; il y a d'ailleurs d'autres sources de pâturage et de nourriture pour les animaux. La terre

arable est ordinairement plus divisée que la prairie; le type du terrain découpé est le vignoble; il arrive fréquemment qu'une vigne ne dépasse pas 2 ares; à Tremblecourt, pays vignoble en grande partie, 4.379 parcelles appartenaient à 210 propriétaires en 1890. Les houblonnières sont plus grandes; elles atteignent les dimensions des terres à blé; c'est que, si elles ont souvent remplacé petit à petit les vignes, on ne les a pas plantées dans les vignobles supprimés; ceux-ci sont fixés ordinairement aux flancs des coteaux et sont travaillés à la main; celles-là dans les fonds, où le sol est riche, sont cultivées à l'aide de machines. Ce qui est caractéristique du morcellement, c'est que, soit dans le vignoble, soit dans les terres labourables, soit dans toute autre culture, chaque propriétaire, au lieu d'avoir une portion d'un seul tenant, voit ses terres disséminées à tout endroit et même émiettées sur presque tous les points cultivés.

Relativement au morcellement, il faut distinguer entre les exploitations isolées et les cultures relevant d'une communauté de village; dans un territoire de commune, le morcellement est le fait normal; au contraire, dans les exploitations isolées, on ne le constate pas; ainsi les plus grandes terres de la région de Haie appartiennent aux fermes du plateau; les plus vastes sont peut-être aux trois fermes de Sexey-aux-Forges; c'est là un nouveau trait commun avec l'exploitation isolée des Vosges où la topographie, la nature du sol et le mode de peuplement expliquent le caractère compact des exploitations.

On observe aussi l'absence de morcellement là où une certaine culture n'est pas pratiquée par la majorité des habitants; par exemple, dans un pays où il n'y a pas de vignoble occupant presque tous les particuliers, les quelques rares propriétaires de vignes possèdent d'un seul tenant toute leur portion pouvant s'élever à 20, 30 et peut-être 40 ares, étendue qui est hors de proportion avec celle de la plus grande vigne dans un village de vignerons; ou bien la portion assez grande et d'un seul tenant appartient à un propriétaire qui, dans l'intérieur de la communauté, s'est isolé volontairement des autres : dans tel pays vignoble, le curé possède à lui seul une pièce de vigne,

située près de sa maison, et mesurant 50 ares; il est en dehors de la communauté pour la portion de vigne comme pour la portion de bois; en effet, au lieu de tirer un affouage au sort avec les habitants, il s'est toujours vu réserver un petit espace de la forêt communale.

Les causes du morcellement sont variées; la cause initiale est certainement une différence de valeur dans le rendement de la terre ou de commodité dans la culture.

S'il s'agit du vignoble, qui est le sol spécialement morcelé, chacun désire un lambeau tout près du village et même très rapproché de l'habitation; le travail de la vigne, entièrement opéré à la main, peut se faire chaque fois que le propriétaire dispose d'un moment, quand il lui reste une heure avant la nuit, une heure après telle besogne; chacun désire d'autant plus des contrées rapprochées, d'autant moins des contrées éloignées, d'où tout le monde risque d'avoir des vignes à peu près dans tous les endroits plus ou moins distants, les commodités mutuelles se limitant; cette exigence n'apparaît pas pour l'exploitant isolé qui cultive sa vigne à tel endroit favorable et qui ne peut être ni plus éloigné, ni plus rapproché; et non plus pour l'exploitant qui n'est pas engagé dans une communauté de travailleurs où dont la vigne n'est pas comprise dans un groupe de vignes voisines. D'autres commodités que la distance viennent s'ajouter : par exemple, les vignes sur les pentes douces ou sur les terrains plats sont plus faciles à cultiver que celles qui sont placées sur les pentes raides; le transport d'écoulement du raisin sera plus commode dans les vignes voisines des grands chemins que dans les autres, d'où, par exemple à Dommartin, il faut que le propriétaire exécute fréquemment un kilomètre, chargé d'un tandelin rempli, pour vider celui-ci dans une cuve; ou bien telle vigne est mieux exposée au soleil que telle autre, risque moins les gelées de printemps ou d'automne, les grêles de la fin de l'été, trouve une terre meilleure et plus nutritive, d'où une maturité plus ou moins précoce, un fruit plus ou moins délicieux, une conservation plus ou moins assurée. Toutes ces vignes ressemblent à des valeurs auxquelles des risques variés

sont attachés; chacun désire en posséder quelques-unes parci par-là, afin d'éviter les gros risques.

Le travail de la vigne étant exécuté à la main nécessairement, car on ne peut y introduire aucune machine, les plantations étant forcément en désordre pour ne pas laisser contre la terre des pentes, on n'aurait pas grand intérêt à joindre des parcelles; on épargnerait peut-être les déplacements assez fréquents entre les portions; mais ces déplacements, effectués au cours d'une journée ou d'une demi-journée de travail, entre des parcelles d'une même partie du territoire, éloignées peut-être seulement de 2 ou 300 mètres, font perdre peu de temps et apportent une distraction au travailleur exécutant toujours le même ouvrage. Les ménages qui emploient leurs économies à acheter des vignes, recherchent celles qui réalisent les meilleures conditions avant de convoiter celles qui sont voisines des leurs. Il est peu probable que, dans les vignes qui subsisteront prochainement, on s'efforce de réunir des parcelles.

Quant aux partages par suite de succession, il est certain qu'ils sont cause de division; les terres qui furent avignées à la fin du XVIIIe siècle, étaient de grande étendue; elles se sont émiettées par suite de coupures successives; il arrivait encore, il y a vingt ans, que des vignes mauvaises ou bonnes, mesurant 5 ares, étaient coupées en deux dans une succession. Toutefois il y a deux limites à ce morcellement exigé par les héritiers; d'abord, et c'est la plus importante, au-dessous d'une certaine étendue restreinte, on cesse de couper les vignes : rares sont les coupures qui soient descendues à 2 ares; ensuite, avec la variété et le nombre des parcelles, on peut opérer postérieurement des échanges et des parties se réunissant assez facilement par suite d'héritages entre parents rapprochés. Depuis quelques années, on s'efforce d'opérer la reconstitution de vignes de dimensions convenables.

Pour les terres labourables, l'émiettement, même par succession, ne descend pas à ce degré ; les plus petites terres ont une contenance de 10 ares, les plus grandes de 60 ares, les moyennes de 20 ares. Les commodités n'introduisent pas de différences entre les terres comme elles en causaient entre les

vignes; les cultivateurs ne calculent pas encore assez l'épargne d'énergie; quand ils préparent un attelage, ils n'apprécient pas la perte de temps imposée par les déplacements éloignés, sauf quand les terres les plus lointaines sont en même temps les plus médiocres; ce qui importe surtout ici, c'est la valeur du terrain : chacun recherche les bonnes terres et évitera les médiocres; dans la saison des blés, les terres grasses ne seront pas entièrement aux uns, les maigres et les pierreuses aux autres; on ne pourra pas éviter cette répartition; le rassemblement des parcelles, tout en étant plus commode dans les terres que dans les vignes, ne pourra s'exécuter qu'avec des rayons de même valeur.

D'autre part, la situation morcelée des terres est créée comme dans la vigne par les partages entre héritiers, mais, plus encore que dans la vigne, par l'entrée en communauté de terres provenant du mari et de la femme, à moins que ces terres ne soient voisines et ne puissent se confondre, ce qui a été quelquefois cause de mariages. L'introduction de la machine seule peut décider efficacement de la réunion des parcelles. Le comice agricole de l'arrondissement de Toul encourage chaque année, par une prime spéciale, la reconstitution de la propriété rurale.

Les terres nouvelles provenant de vignes supprimées souffrent spécialement du morcellement; quand les aboutissants sont encore des vignes, on ne peut labourer le champ sur toute sa longueur; il faut cultiver aux bras les deux extrémités; et même en prenant beaucoup de précautions, on peut causer un dommage aux aboutissants, d'où la nécessité parfois d'exécuter totalement le travail aux bras et de sortir les récoltes à dos d'hommes. D'autre part, ces terrains, étant étroits, subissent une perte de récolte sur les nombreuses raies où la terre végétale manque souvent d'épaisseur, chaque propriétaire voisin tirant à l'envi la terre sur son propre champ.

Une circonstance a longtemps entravé la constitution de grandes exploitations au bord de la Woëvre, en particulier sur les territoires de Manoncourt et d'Avrainville; là les rigoles

de séparation sont indispensables à l'écoulement des eaux, car les terrains sont humides; « à Avrainville, les terres sont divisées et toutes en « ados » de 10 à 12 mètres de large, afin de permettre l'écoulement des eaux qui tombent en abondance sur un sol peu perméable »; pourtant les propriétaires font des efforts pour rassembler les parcelles, mais ils sont obligés de diviser leurs pièces en plusieurs parties et d'établir des rigoles pour les eaux, cette dernière exigence entrava longtemps la constitution de grandes terres; et pourtant, comme il est nécessaire de drainer et que les propriétaires voisins ne s'entendent pas entre eux pour exécuter ce travail en commun, il eût été bon de réunir les lambeaux en groupes d'un seul tenant, pour drainer personnellement; ce progrès a été constaté d'ailleurs, mais lentement; en 1885, on signalait un cultivateur à Grosrouvres, qui avait réussi à drainer une pièce de terre de 14 hectares.

Les inconvénients du morcellement étaient déjà connus au XVIIIe siècle; on faisait remarquer les pertes de temps et la difficulté de drainer; on agissait auprès des cultivateurs et même des vignerons pour empêcher les coupures excessives; on arrivait à quelques résultats; pourtant il ne faut pas exagérer; s'il existait des vignes de 40 ares d'un seul tenant à cette époque, ce n'était pas parce que le vigneron avait résisté à la tendance au morcellemnnt, mais parce que des champs de fortes dimensions avaient été plantés de vignes; actuellement on ne plante plus de vignes, de sorte que tout vignoble créé autrefois risque beaucoup d'être coupé jusqu'à la limite maintenant; la vigne demeure le type du terrain morcelé. Les inconvénients du morcellement qu'on signale aujourd'hui sont l'obstacle à l'extension des pâtures, et le retard dans l'adoption des machines agricoles. Pour les pertes de temps, dont on se plaint depuis plus d'un siècle, remarquons qu'elles ne seraient vraiment appréciables qu'au cas où l'héritage d'un propriétaire serait fait d'une multitude de languettes de terres éloignées, dispersées, ce qui n est pas; le système des saisons atténue un peu le mal, car le champ de parcours du travailleur ne dépasse pas l'étendue de

la saison ; l'extension des pâtures n'est nécessaire que là où l'élevage se développe d'une façon remarquable et où les prairies font défaut ; or, dans la Haie, l'élevage, quoique prospère, n'est pas intensif, et il y a toujours les champs moissonnés et non ensemencés ou les jachères qui servent aux vaines pâtures, et si la prairie naturelle fait défaut à tel point qu'on doive utiliser des prairies artificielles comme à Saizerais, à Ochey, il y a des communes où elle est abondante comme à Minorville et où les prairies artificielles ne servent qu'à la vaine pâturé, et d'autres où elle est réputée surabondante comme à Andilly et à Ausanville. Quant à l'utilité du drainage, elle ne se fait sentir que dans une certaine zone assez étroite. La machine agricole seule, réclame, pour être utilisée, des terres longues et larges ; or, le bon propriétaire est encore lent à se procurer des machines et à réunir ses lambeaux épars de champs, bien que la rareté et la cherté de la main-d'œuvre le poussent dans cette voie ; la machine n'a été adoptée d'abord que dans les exploitations isolées. Enfin une circonstance fait passer la terre d'un plus grand nombre de mains dans un plus petit nombre, et par conséquent corrige le morcellement : la population diminuant, la propriété tend à se concentrer. Les ventes de biens sont plus nombreuses qu'autrefois, on profite alors de l'occasion pour acheter un terrain voisin, et, les familles devenant moins nombreuses, les fractionnements deviennent moins fréquents et moins accentués. Une ferme tout entière, à Manoncourt, a été constituée par l'achat de terres qui n'étaient plus cultivées ; toutefois, il ne convient pas de trop applaudir à de semblables réunions de champs : plusieurs fermes constituées de cette façon « ont été faites de petites terres ou de terres difficiles à cultiver ; les fermiers ont demandé une diminution de canon de ferme parce que la main-d'œuvre était trop chère, et qu'il était difficile d'avoir des domestiques ; les propriétaires n'ayant pas accepté, certaines fermes de 60 hectares sont restées en friche ».

La nécessité du groupement des terres, bien que désirable, ne s'imposera jamais dans la Haie avec autant de force que dans

la Plaine au nord de Mirecourt où l'emploi rationnel des machines est indispensable au progrès de la grande culture et où l'élevage très développé exige des pâtures et des enclos ; pourtant une orientation de ce genre commence à se dessiner à Dommartin, Saizerais, Bernécourt, Limey, etc... D'autre part, le morcellement tenant aux habitudes de communauté, on n'arrivera jamais à le supprimer ; ce qui est souhaitable, c'est d'empêcher les coupures de se multiplier jusqu'à la limite extrême, c'est de les arrêter aux limites raisonnables ; et il est certain qu'avec les nouveaux modes de culture, les limites raisonnables circonscriront des terrains plus étendus qu'autrefois. Enfin un dernier facteur, qui longtemps encore entravera les réunions de parcelles, est de caractère moral : c'est l'esprit de jalousie ; tel rayon délaissé par le propriétaire conviendrait au voisin ; mais il suffit que le voisin offre de l'acheter pour que le propriétaire refuse, n'acceptant pas volontiers de servir l'intérêt d'autrui ; tant que l'intérêt n'est pas strictement réciproque, les petits propriétaires voisins ne sont guère aptes à se faire des concessions, et quand l'intérêt est réciproque, ils peuvent avoir des motifs d'amour-propre qui les empêchent de l'apercevoir.

L'assolement et les jachères. — La terre cultivable du territoire communal est divisée en trois portions, soles ou saisons à peu près égales ; chaque héritage est réparti en trois lots dans chacune de trois saisons ; cet assolement triennal comprend en principe des blés, des avoines et des jachères. Certains ont cru voir dans cette division uniforme la conséquence du passage du type pastoral au type agricole : les déboisements et les défrichements auraient fait subir au bétail une réduction de son champ de parcours ; le groupement des jachères lui aurait assuré ainsi un vaste espace, qui désormais n'était plus menacé par les progrès de la culture. D'autres ont vu ici un fait d'ordre purement ethnique : des communautés sédentaires auraient possédé et exploité en commun des terres arables au centre desquelles était le village ; ces terres étaient divisées en trois parties correspondant au système de l'assole-

ment, plus tard la propriété se serait individualisée dans ce cadre définitivement établi, tandis que l'exploitation aurait continué de se faire en commnn. Quoi qu'il en soit de ces deux hypothèses, le vieux système d'assolement est condamné ; des efforts ont été faits, des conseils ont été donnés pour modifier l'assolement ; mais ces tentatives subiront soujours un obstacle provenant du fait que toutes les terres sont disséminées : quand on a une exploitation agricole d'un seul tenant, on suit l'assolement qu'on juge le meilleur ; en cas de morcellement exagéré, on est obligé d'accepter l'assolement en usage dans la localité, sinon on aura une culture mélangée et on sera dérangé par les voisins pour la sortie des récoltes, à moins de multiplier beaucoup les chemins d'exploitation ; c'est ce qu'on demande à Dommartin, à Gondreville ; c'est ce qu'on a obtenu à Villey-le-Sec ; le territoire y est presque toujours dessaisonné, grâce à un abondant réseau de chemins ; « la nature du sol est prospère pour les prairies artificielles, et la disposition des champs, qui presque tous aboutissent sur un chemin, facilite cette culture ; elle donne de bons produits, même dans ce sol peu riche et pierreux.. ; il y a des prairies artificielles et en particulier beaucoup de sainfoin un peu partout ». A Chaligny, « la vigne occupe tout le coteau ; les bas-fonds seuls et les vignes défrichées dans le territoire sont cultivés ; donc pas d'assolement, et la jachère est inconnue ; après quelques années de culture, les terrains sont ordinairement convertis en prairies artificielles, le plus souvent en luzernières ; les terres améliorées par ce moyen reçoivent peu ou pas d'engrais parce que le transport est difficile et que d'ailleurs il y a peu d'animaux pour en produire ; quant aux engrais commerciaux et chimiques, on les connaît à peine ». C'est donc la prédominance de la vigne qui, dans un territoire, semble empêcher l'assolement et sa suppression de-ci de-là qui paraît devoir le réformer ; mais dans les pays vignobles la terre cultivée est trop restreinte pour que son mode de culture puisse influencer les grandes exploitations agricoles.

La jachère serait plutôt devenue le moyen du progrès agricole : jusqu'au XVIIIe siècle, elle ne servit qu'à la vaine pâture ;

mais du jour où fut restreint le droit de vaine pâture, la jachère a laissé une certaine latitude au travailleur rural, en même temps que le système de l'assolement restait nécessairement fixe. Devant les exigences modernes, une transformation de la culture devait se produire; le cultivateur, rompant peu à peu avec l'idée profondément enracinée dans son esprit que la terre a besoin de repos et rompant aussi avec l'habitude de faire nettoyer et fumer ses terrains par la présence des troupeaux, a substitué progressivement à la jachère la demi-jachère.

Cette évolution s'est dessinée vers le XVIIIe siècle, sous la pression de la nécessité, avec l'introduction de la pomme de terre; elle s'est accentuée à partir de 1860, mais surtout depuis 20 ans environ devant le besoin nouveau de procurer une alimentation rationnelle aux troupeaux, surtout aux troupeaux de gros bétail devenus plus nombreux. Les jachères ont beaucoup diminué; il y a vingt-cinq ans, on signalait déjà dans nombre de communes qu'elles avaient baissé de moitié, et n'occupaient plus que 1/6 du territoire au lieu de 1/3; là où elles subsistent c'est, ou bien qu'il n'y a pas assez de fumier pour engraisser toutes les terres et qu'on n'emploie pas d'autres engrais, faute de moyens ou simplement d'habitude; le fait est très sensible à Rogeville; ou bien parce qu'on a trop à faire, par exemple à Dommartin où les soins à donner aux prés, aux vignes et aux terres ne permettent pas de mettre toutes les terres en culture; dans les deux cas d'ailleurs il arrive que la jachère porte surtout sur les moins bonnes terres qu'il serait dispendieux de fumer ou difficile de travailler.

La jachère n'existe pas partout : à Velaine-en-Haie, à Sexey-les-Bois, à Vilcey-sur-Trey il n'y en a pas, car la terre cultivable est assez restreinte; dans les pays où la population a fortement augmenté, il faut distinguer : à Villey-le-Sec où les habitants sont devenus plus nombreux depuis les travaux de fortifications et l'affluence de la troupe, il n'y a pas de jachères, mais les terres, même petites, sont garnies de plantes fourragères ou de prairies artificielles, grâce à un réseau assez épais de sentiers; à Pompey, pays de mines et d'usines, la jachère n'existe pas,

car les agglomérations bâties sont assez étendues pour que les terres en soient rapprochées; de plus, presque toutes peuvent recevoir une culture maraîchère; à Liverdun, malgré la densité de la population, il y a toujours quelques jachères parce que les terres sont situées sur le plateau, et éloignées de plusieurs kilomètres du centre; les ménages ouvriers qui désirent cultiver de la terre le font souvent aux dépens de la prairie; pourtant il en est qui cultivent des pommes de terre « à moitié », c'est-à-dire pour avoir la moitié de la récolte, dans des champs qui devaient être mis en jachère sur le plateau; à Belleville où la population reste forte, il y a eu jusqu'à présent beaucoup de jachères, et cela parce que les fabriques ne se trouvaient pas sur le territoire, mais que les ouvriers allaient travailler à Dieulouard et à Pompey; il y a forcément des jachères là où habitent des ouvriers très nombreux, qui vont travailler à des industries hors de la commune, d'où la localité ne devient pas un centre d'industrie; à Saizerais, il y a de nombreux mineurs ou métallurgistes, se déplaçant pour leur travail; pourtant il y a peu de jachères : c'est qu'ici les agriculteurs dominent, et surtout qu'on peut tirer du sol la troisième année une bonne récolte de pommes de terre, plantées et extraites à la charrue; 200 hectares sont plantés en pommes de terre, superficie égale à celle qui est plantée en blé; ajoutons d'ailleurs qu'à Saizerais la population va toujours en diminuant. Les jachères sont spacieuses partout où, à côté de terres labourables assez étendues, il y a des vignes : à Tremblecourt par exemple, où le travail de la vigne est absorbant; aussi, dans certains endroits où les terres ne doivent pas être négligées, on fait des efforts pour que toute l'énergie des habitants ne s'écoule pas uniquement vers la vigne; à Minorville, d'après un document de 1888, « il y a des terres et des vignes, mais la portion consacrée à l'agriculture est plus considérable; les vignes, sauf quelques rares exceptions, ne produisant guère que pour la consommation locale, ne doivent pas absorber un temps plus avantageusement consacré à la culture des terres ».

La jachère actuellement n'a plus pour but de fournir un parcours aux troupeaux de moutons qui sont en décroissance,

ni pour principe d'engraisser la terre par suite du parcours et surtout du repos des troupeaux, quoique ce dernier motif subsiste quand il n'y a pas moyen de mieux faire; pour qu'il y ait jachère, il faut qu'il y ait grande étendue de terres; cette étendue d'ailleurs, pour être grande, dans un pays uniquement voué à la culture, doit être considérable; dans un pays où il existe beaucoup de bûcherons, elle doit être assez considérable, dans un pays vignoble elle n'a pas besoin d'être considérable; il faut donc qu'on puisse s'en passer; il est nécessaire en outre qu'une portion de terres soit maigre ou de culture difficile; alors, si on n'a plus de temps à lui consacrer ou si on peut entreprendre un ouvrage plus rémunérateur, on laisse la terre en jachère.

La jachère a donc changé de sens maintenant; dans un territoire communal, elle s'applique à la partie des champs qu'on ne cultive plus tous les ans; elle subsistera très longtemps dans la Haie, parce qu'il y a de grandes étendues de terrains médiocres qu'il coûterait très cher de réformer, et que, d'autre part, l'émigration des campagnes vers les mines, les usines, les administrations ou les villes a enlevé beaucoup de bras à la culture. Les laboureurs, au point de vue des jachères, se divisent donc en deux catégories : ceux qui ne les pratiquent plus ou beaucoup moins, et ceux qui continuent à les pratiquer comme autrefois; dans le dernier cas, la cause définitive de la jachère est la médiocrité de la terre.

Enfin, à côté des jachères, on aperçoit les terres abandonnées, celles qui ne peuvent même pas être utilisées en prairies artificielles, parce que les frais de semence, de culture, de récolte et de rentrée dépasseraient le rendement; là où c'est encore possible, jachères et mauvaises terres sont ensemencées en sainfoin pour permettre la vaine pâture; à Minorville, « les prairies artificielles, sauf quelques luzernes, se trouvent dans la saison des jachères, elles ne sont semées que comme vaines pâtures, elles ont peu d'importance »; à Ochey, grâce aux efforts de l'instituteur, M. Marchand, pendant quinze ans, à partir de 1841, « les champs incultes ont été remplacés par des prai-

ries artificielles » ; à Dommartin, quelques cultivateurs ont établi des herbages clos dans certains sols trop argileux et humides, et y placent le bétail une partie de l'année.

Nature des cultures. — Jusqu'au XVIIIe siècle, le sol portait invariablement du blé, de l'avoine avec quelques champs réservés pour les cultures du chanvre et du lin, du colza, de l'œillette, de la navette et du pavot; traditionnellement les produits du pays étaient le blé, la laine et les salaisons; déjà, du temps de César, l'impérator pouvait trouver chez les Leuques une certaine quantité de blé pour ses légions; Ochey n'avait guère que des champs d'œillette il y a quarante ans; enfin, sur certains revers, les vignes existaient depuis longtemps. Le progrès date du XVIIIe siècle; la vigne s'étendit à cette époque; non seulement elle recouvrait les flancs des coteaux bien exposés, mais elle descendait même à la base des talus; l'enquête sur l'agriculture en Lorraine de 1772 nous apprend que le duc François en 1730 et le roi Louis XV en 1751 avaient dû interdire d' « avigner les terres arables », tant l'engouement était grand, malgré la perspective de disettes toujours possibles.

La *pomme de terre* fut importée par les Suédois vers 1640, mais ne fut vraiment adoptée que vers 1785; elle avait été accueillie avec faveur et enthousiasme par les gens pauvres; mais cette culture se heurtait au système de l'assolement; aussi fut-elle mal vue à l'origine des laboureurs et des curés, qui lui reprochaient « de dégraisser la terre et de retarder les semailles des blés ».

Le *houblon* dut être introduit en France vers 1816; en 1820, cette culture avait pris dans l'arrondissement de Lunéville une forte extension, qui non seulement rendit inutiles les importations de la France et de l'Allemagne, mais encore favorisa une exportation notoire dans les départements voisins; on ne l'a exploité à Villers-en-Haie qu'à partir de 1840.

A la même époque, on encourageait beaucoup la création des *prairies artificielles* dans les jachères, afin de permettre l'élevage à l'étable d'une plus grande quantité de bétail, et en même temps on luttait contre la vente de la paille; paille et

bétail devaient fournir l'engrais permettant de diminuer le nombre des jachères; le fumier de ferme était alors le seul engrais connu, avec la terre de route, les boues et les eaux des rues. La culture des arbres et les cultures maraîchères n'ont pris leur développement qu'à partir de 1870; la culture des fraises à Belleville ne date que de ces dernières années.

Le blé. — On vend du blé à Flirey, Limey, Bernécourt, Royaumeix, Minorville, Rosières, Saizerais; dans toutes ces communes qui, sauf Saizerais, sont placées sur la bonne terre, voisine de la Woëvre, le blé rapporte de 12 à 14 quintaux à l'hectare; à Saizerais, qui est situé dans la véritable Haie, il ne rapporte que de 10 à 12 quintaux; à Minorville, les 250 hectares de terres à blé produisent 3.250 quintaux; à Saizerais, les 250 hectares n'en rapportent que 2.200. Le blé se vend le même prix que dans toute la Woëvre; c'est le marché de Nancy qui donne le cours.

Il y a eu un grand progrès dans la quantité produite au XIXe siècle : entre 1815 et 1820, le blé rendait en moyenne cinq à six fois sa semence, d'où un hectare semé en blé rendait à peu près 12 hectolitres; aujourd'hui il rend de 16 à 18 hectolitres; les blés semés dans une terre franche, qui a reçu une quantité convenable d'engrais atteignent des rendements beaucoup plus élevés; tel cultivateur de Saizerais a récolté jusqu'à 15 et 16 quintaux à l'hectare; un cultivateur de Minorville qui a modernisé son outillage et sa méthode d'exploitation, a succédé à son père avec moitié de terrain en 1880; il obtient des rendements égaux, c'est-à-dire qu'il récolte le double dans un espace de 30 ares. — Ceux qui ne vendent pas de blé, le récoltent seulement pour leur consommation; autrefois ils le portaient au moulin, retiraient de la farine, et le meunier se payait par une retenue, « la mouture »; depuis une quinzaine d'années, le cultivateur en général ne cuit plus son pain; il donne au boulanger un certain nombre de sacs de blé, dont le prix correspond à la valeur du pain qu'il lui livrera dans le courant de l'année; le boulanger est devenu le plus grand marchand de blé de nos campagnes; il livre son stock de blé au grand mi-

notier qui lui fournit la farine ; cet échange se fait généralement avec la maison Vilgrain, de Nancy, la maison Aubry de Toul, ou encore le moulin de Liverdun ou celui de Griscourt.

L'avoine et l'orge, produits l'année qui suit le blé, servent à la consommation du bétail ; pourtant on vend de l'avoine à Saizerais, Rosières, Villers, Bernécourt ; le seigle n'est plus guère cultivé ; autrefois il servait à la nourriture des porcs ; maintenant il n'est plus utilisé que pour la paille qui sert à faire des liens pour les gerbes, ou, coupée en deux, sert à lier la vigne ; enfin il fournit la paille pour les chaises.

Cultures qui ont disparu ou décroissent. — *Plantes oléagineuses et textiles.* — Les plantes oléagineuses étaient le colza, la navette, l'œillette qu'on cultivait pour en obtenir de l'huile ; il faudrait ajouter quelques noyers qui donnaient l'huile de noix, et quelques pavots cultivés moins pour leur huile que pour des usages de pâtisserie. Le caractère de ces cultures était presque uniquement industriel ; pourtant le colza était quelquefois cultivé comme engrais à enfouir en vert ; on lui attribuait en outre l'action de tuer les « vers blancs » dans les champs infestés des larves du hanneton ; d'autre part, des grains d'œillette pouvaient être vendus pour l'alimentation des oiseaux ; enfin, quand on avait tiré l'huile de ces diverses plantes, on agglomérait les résidus en « pains » qui servaient à engraisser le bétail. Vers 1860, ces cultures étaient florissantes ; elles alimentaient les huileries à tel point que, non seulement elles suffisaient à la consommation des habitants, qui autrefois devaient demander de l'huile à la Flandre, mais encore fournissaient de l'huile qu'on exportait dans le Haut-Rhin et en Suisse ; tout le monde en cultivait pour soi d'abord, pour vendre ensuite ; on utilisait l'huile extraite soit pour les besoins de la table, soit pour l'entretien des vieilles lampes rustiques à crémaillère, car les lampes à pétrole n'apparurent dans le pays qu'en 1864. Chaque famille ayant retenu sa provision, vendait le reste, qui pouvait s'élever au 9/10 du total, aux marchés des villes ; aussi pouvait-on cultiver ces plantes en grand ; à Ochey,

il n'y avait guère que des champs d'œillette; le colza était plus cultivé encore; on a connu de grandes étendues de colza; le cultivateur aisé semait à la volée, en automne; le petit propriétaire semait en pépinière et transplantait au printemps; en été, la fleur du colza était la moisson des abeilles. Vers 1880, ces cultures ont baissé, et de nos jours elles ont disparu.

Les *plantes textiles* étaient le chanvre et le lin; le chanvre était le plus cultivé, le lin ne pouvant servir qu'à la fabrication du linge fin; le chanvre était utilisé pour la production du fil; ses graines ou chènevis étaient vendues en petite quantité pour la nourriture des oiseaux, et servaient surtout à la production de l'huile; les résidus formaient les pains de chènevis, très appréciés par les éleveurs; le lin ne servait guère qu'à la production du fil; l'huile qu'on tirait de la graine, et la farine qu'on en obtenait étaient utilisés comme remèdes. Tandis que le colza était une véritable culture, pratiquée beaucoup en vue de la vente, le chanvre n'avait qu'une utilité domestique; on le semait dans les meilleures terres du pays qui prirent alors le nom de chènevières qu'elles ont gardé; c'était toujours un sol riche et profond, pourvu d'un engrais abondant, labouré avec soin tantôt à la charrue, le plus souvent à la bêche; le chanvre comme le lin était semé au printemps, et se récoltait en deux fois : le chanvre femelle au mois d'août; il donnait une filasse plus fine; le chanvre mâle ou porte-chènevis au mois de septembre. Depuis 1870, on a de moins en moins cultivé de chanvre; maintenant cette culture est abandonnée, sauf dans quelques endroits exceptionnels, par exemple à Vilcey-sur-Trey. Les agriculteurs s'accordent à reconnaître qu'ils n'ont rien perdu à la disparition des plantes oléagineuses et surtout des plantes textiles; ils les ont toutes remplacées par des plantes fourragères qui leur ont permis d'élever plus de bétail; quant aux chènevières, en particulier, elles produisent des plantes ménagères.

La *vigne* n'a pas disparu comme les cultures précédentes, mais elle est très atteinte; déjà, au XVIIIe siècle, elle risquait les gelées et les grêles; aussi faisait-on des efforts pour modérer l'engouement des petits propriétaires empressés à planter des

vignes; vers 1822, on remarquait que « les fréquents ravages produits par les gelées printanières exposaient cette culture plus que toute autre à des chances fâcheuses, qui parfois réduisaient à la misère une population entière »; d'autre part, on avait essayé d'entraver la plantation des vignes qui, disait-on, réduisait l'étendue des terres arables; l'autorité avait interdit d'établir des vignes dans les terrains à blé. Malgré tout, le vignoble se multiplia, et le vin fut apprécié presque partout; vers 1830, il était recherché par les marchands de Nancy, de saint-Dié et d'Épinal; ce ne sont plus, disait-on « de ces vins peu généreux qui se refusent à tout moyen d'exportation »; vers 1890, des marchands de la Champagne venaient le prendre en abondance. Aujourd'hui, non seulement on ne plante pas de nouvelles vignes, mais une partie de celles qui existaient se trouve supprimée ou délaissée. Toutefois la vigne eut son ère de prospérité.

Il y avait des vignes à peu près partout, au centre, *au sud et au nord sur quelques points :* au centre à Dommartin, Liverdun, Frouard, Laxou, Vandœuvre, Messein, Neuves-Maisons, Chavigny, Chaligny, Maron, Chandeney, Villey-le-Sec, sur tous les revers bien exposés; Dommartin, Laxou, Chavigny, Chaligny et Maron étaient les principaux centres; au sud, la forêt couvre presque entièrement le revers de l'est, et la partie de l'ouest est réservée aux cultures; néanmoins il y a un bon vignoble à Viterne, quelques plantations seulement à Colombey, très peu à Crépey; sur le sommet du plateau, du sud au centre et au nord la vigne n'a jamais pu réussir; elle n'a pas paru à Ochey, Thuilley, Sexey, Vilaine, Rogeville, Viéville; partout où le vent froid balaye le sommet, il n'y a pas de vignes ni d'arbres fruitiers; au nord, il demeure quelques pentes à l'est qui ne sont pas abandonnées à la végétation sylvestre, et quelques revers à l'ouest qui sont assez bien exposés; il y avait de beaux vignobles à Villey-Saint-Étienne, Tremblecourt, Domèvre, Minorville, Villers-en-Haie, Vilcey-sur-Trey, et sur tous les revers du Rupt-de-Mad depuis Bayonville jusqu'à Thiaucourt; en outre, toutes les côtes descendant sur la Moselle depuis Pompey jusqu'à Arnaville,

ont été plantées de vignes; on a cultivé la vigne partout où elle a pu tenir; dans des communes comme Andilly, Ausanville, Beaumont, Avrainville, etc., les propriétaires demandaient simplement le vin nécessaire à leur consommation; à Manoncourt même, il y eut autrefois des vignes. Cette culture fut donc poussée très loin, mais les seuls endroits où la vente du vin était possible étaient au nord tout ce qui touche au Fer à Cheval, c'est-à-dire au vignoble de Thiaucourt, puis Domèvre et Tremblecourt; exceptionnellement on vendit du vin à Avrainville en 1887; au centre tous les vignoble sont accrochés aux flancs du plateau.

L'année 1887 marqua la dernière bonne récolte avant l'apparition du mildiou. Cette année, à Ecrouves, près du revers occidental du plateau de Haie, il y avait 125 hectares de vignes; le rendement fut moyen en quantité, le vin fut de bonne qualité; la récolte produisit à peu près 40 litres par arc; en septembre 1888, on s'aperçut que le raisin était sérieusement compromis par les ravages du mildiou; le vin de 1887 se vendit alors 40 francs l'hectolitre, c'est-à-dire que l'hectare rapporta pour 1.600 francs, puis le prix de l'hectolitre augmenta et atteignit 70 francs; l'hectare de vignes rapportait 2.000 francs, c'est-à-dira juste le prix d'acquisition d'un hectare de bonne terre arable; le vin produisit dans la commune un revenu de 200.000 francs, c'est-à-dire plus que la valeur de la récolte de 600 hectares de terres labourables et prés de toute nature du territoire.

Dans la région du sud, les récoltes passent inaperçues, sauf à Viterne; au nord, il y a de bon vin à Domèvre, à Tremblecourt, à Manonville, même à Villers; ici les vignes furent assez abondantes sur les pentes descendant vers les deux vallées parallèles au village et perpendiculaires à l'Ache; le vin était recherché pour sa qualité dans les années d'abondance; mais l'étroitesse des vallées et les courants d'air sont cause de gelées fréquentes et font disparaître progressivement la vigne; à Vilcey, le vin était aussi bon qu'à Thiaucourt, mais les habitants ont arraché la vigne à cause des gelées; en 1850 il en existait 30 hectares; en 1890, il en restait 1, maintenant il n'y en a plus; à Gézoncourt,

les vignes plantées sur le revers de la vallée de l'Ache donnent parfois un vin assez bon, mais les gelées les font disparaître de plus en plus. Bref, quelques points sont fertiles en vignes et donnent un vin de bonne qualité; plusieurs autres sont presque rebelles à cette culture; à Saizerais, il y a quelques carrés de vignes, mais elles sont si mal cultivées, et, depuis quelques années, donnent de si médiocres récoltes que bientôt elles auront disparu; à Royaumeix, le rendement suffit à la consommation locale dans les bonnes années, mais la qualité du vin laisse souvent à désirer; à Andilly, il y a peu de vignes et le vin ne vaut presque rien; à Aingeray, les vignes menacent ruine; à Jaillon et à Manoncourt, elles ont disparu.

Jusqu'à 1887 la vigne n'avait guère souffert que de la gelée; mais la crise la plus douloureuse allait commencer; le mildiou apparut et se répandit très vite à peu près partout, le phylloxéra devait apparaître ensuite mais ne ravager que certains points localisés. Beaucoup de vignerons refusèrent d'abord de croire au mildiou; à Maron, on en avait vu des traces en 1886; l'année suivante étant plus sèche, les vignes ne souffrirent pas; aucun propriétaire n'eût recours aux mesures préventives, c'est-à-dire au traitement par la sulfate de cuivre aux trois époques indiquées; en 1888, seuls les vignerons qui avaient sulfaté obtinrent une récolte convenable. Mais ces soins préventifs ont augmenté les frais généraux du vigneron, en même temps que les récoltes ont couru plus de risques et que, par malheur, elles ont été mauvaises plusieurs années de suite; en même temps les travaux des chantiers ou des usines s'organisaient un peu partout, en particulier au centre, et causaient une hausse du prix de la main-d'œuvre; le viticulteur moyen fit alors son travail par lui-même, l'ouvrier vigneron et le très petit propriétaire s'éloignèrent vers le chantier, l'usine ou la ville; très souvent les femmes demeurèrent seules pour cultiver les vignes; les seuls qui demeurèrent attachés au vignoble furent ceux qui avaient en même temps d'autres ressources tirées de l'agriculture, d'un métier qui les retenait au village, parfois même de la forêt qui reprenait son vieux rôle de

soutien ; tous ceux-ci purent supporter la crise ; mais ceux qui, n'ayant pas de ressources chez eux et n'acceptant pas ou ne pouvant pas accepter un travail au dehors, demeurèrent vignerons, souffrirent de l'appauvrissement, en même temps que les bons propriétaires étaient laissés dans l'embarras et ne trouvaient plus de main-d'œuvre.

Pourtant la vigne n'est pas près de disparaître, même depuis 1887 et l'apparition du mildiou ; la condition du vigneron est simplement devenue moins enviable ; la vigne donne une récolte suffisante en moyenne tous les 4 ou 5 ans, ce qui suffit pour sauver le viticulteur. A Dommartin, le vin de la récolte de 1911 a été vendu 50 francs l'hectolitre et a rapporté un revenu total de 195.000 francs ; à Domèvre où il est aussi bon, mais moins acide, il a été vendu 55 francs ; c'est pourquoi si on a arraché toutes les vignes de Vilcey, presque toutes celles d'Avrainville, et une bonne partie de celles d'Aingeray ou de Villers, on a fait beaucoup moins de suppressions dans d'autres communes, dans celles qui traditionnellement sont des pays vignobles ; à Dommartin, tout près de la ville et du chantier ou de l'industrie, on n'a fait disparaître que 1/3 des vignes, celles qui couraient le plus de risques de gelées ; à Domèvre, Temblecourt, les gelées étant moins fréquentes et les lieux plus éloignés des centres industriels, on n'a presque rien arraché. Mais presque partout la vigne est moins bien soignée qu'autrefois ; les échalas commencent à manquer, certaines vignes ne sont plus « relevées » ni liées ; autrefois chaque vigneron confectionnait lui-même ses échalas avec le bois de chêne qu'il trouvait dans sa portion d'affouage ; il les fendait et les polissait en hiver ; pour les propriétaires aisés, il y avait quelques fabricants d'échalas à Pierre-la-Treiche, village assez riche en forêt, mais dépourvu de vigne et pauvre de ressources avant l'ouverture des carrières ; maintenant il n'existe plus de fabricants d'échalas et le vigneron n'a plus le temps de les confectionner en hiver. Cette négligence dans le travail est une cause de l'appauvrissement de la vigne ; ajoutons que la terre est moins bien fumée, et que

les années où la récolte est compromise très à l'avance, la vigne reçoit toutes sortes de plantations de légumes.

Cultures qui sont nées ou ont progressé. — *La pomme de terre.* Elle réussit bien dans le sol léger, sablo-calcaire, à sous-sol perméable, de la Haie; c'est même pour le pays une spécialité que la Woëvre ne peut lui ravir, la réputation des pommes de terre de Saizerais : « rognon, magnum, ronde de Lorraine », est depuis longtemps faite sur la place de Nancy. Cette culture s'est répandue avec rapidité depuis 1885, elle a été utile d'abord pour l'alimentation des personnes; comme telle, elle a été accueillie avec enthousiasme par les familles pauvres dès son apparition au XVIIIe siècle ; ensuite, depuis que les porcs sont élevés à la maison, elle a servi à leur entretien; enfin on a cultivé des variétés supérieures et on a commencé à les vendre au dehors; d'abord à Pont-à-Mousson, ensuite à Nancy, dès la rectification de la route départementale; l'accroissement rapide de la population, qui en vingt ans a passé de 60 à 115.000, a incité les cultivateurs à étendre l'importance de la pomme de terre; de Saizerais seulement on transporte annuellement à Nancy plus de 5.000 quintaux de pommes de terre culinaires pour 200 hectares, et le pays élève chaque année plus de 300 porcs gras de 100 à 150 kilos; Rosières-en-Haie peut revendiquer au moins 1.000 quintaux de production, pour 33 hectares et 250 porcs gras. Gondreville cultive également dans ses terres légères les variétés appelées « rognon » et « magnum »; 2.000 quintaux sont expédiés chaque année à Nancy, pour 155 hectares. D'autre part, les agglomérations industrielles à Marbache, Pompey, Frouard, Liverdun, Champigneulle, consomment une forte quantité de pommes de terre du plateau; pendant un instant on écoula aussi les tubercules aux féculeries de Dieulouard et de Liverdun; ces deux établissements n'ont pas réussi; enfin M. Bécus avait voulu instituer des distilleries de pommes de terre, mais son projet n'a pas eu de suite. A Saizerais, la pomme de terre coûte en moyenne 7 à 8 francs les 100 kilos, et se vend à Nancy, selon la saison et

la qualité, de 11 à 20 francs; l'entreprise de ce commerce est fructueuse pour quelques marchands qui drainent toute la production dans un rayon de 12 à 15 kilomètres au nord et à l'ouest de Saizerais; à l'hectare, la pomme de terre rapporte en moyenne de 50 à 60 quintaux à Saizerais où 200 hectares sont plantés; à Dommartin, elle rapporte 150 quintaux; la culture maraîchère rapporte davantage à Dommartin, car on ne peut cultiver la pomme de terre que dans les terrains de la prairie qui sont plus avantageusement consacrés aux plantes ménagères; au contraire, à Saizerais, la pomme de terre est le meilleur produit qu'on puisse tirer d'un sol souvent trop léger.

D'après l'enquête exécutée en 1822, « cette production rend d'éminents services à l'économie domestique, mais peu à celle agricole; ni ce tubercule, ni aucune des plantes sarclées ne sont employées à favoriser l'alternage des assolements et à nettoyer le sol par une plante améliorante succédant à une plante salissante; rarement les cultures de cette espèce ajoutent une quatrième sole aux trois que l'usage à consacrées; c'est là un précieux avantage dont on se prive ». Or, à ce point de vue, l'agriculteur a fait dans la Haie un sérieux progrès; les pommes de terre sont plantées maintenant dans les terres qui étaient autrefois en jachères; Saizerais et Rosières sont entrés dans cette voie; les cultivateurs qui exécutent une exploitation raisonnée n'ont que peu de jachères; la troisième sole est généralement couverte de pommes de terre ou d'une légumineuse; l'engrais épargné pour les légumineuses sert à féconder la partie plantée en pommes de terre. Depuis une dizaine d'années, quelques agriculteurs, en petit nombre malheureusement, font usage d'engrais commerciaux; les rendements supérieurs obtenus par l'emploi de ces engrais devraient encourager tous les agriculteurs.

Signalons enfin que tous les travaux de plantation, binage, buttage, arrachage s'exécutent rapidement avec une charrue que l'on transforme selon les besoins, ce qui fait que la dépense d'exploitation est réduite au minimum, surtout à Saizerais et

à Rosières où les propriétés sont moins morcelées qu'aux environs de Toul.

Le houblon. — Il était assez répandu vers 1855 pour permettre à la région de se passer des importations de Flandre et d'Allemagne et de fournir elle-même du houblon aux départements voisins; il réussit d'abord à Villers-en-Haie; puis, vers 1870, M. Borméjoye, à Avrainville, était le plus grand propriétaire de houblon de l'arrondissement de Toul, Villers fut le premier centre; le sol du fond de la vallée de l'Ache était un terrain de choix, planté de houblons printaniers très recherchés; en 1882, on songea à planter des pins spéciaux dans des terres inutilisées afin d'obtenir avec le temps des perches en quantité suffisante pour ne plus les importer de l'Alsace ou de la Forêt Noire au prix de 60 à 70 francs le 100; aujourd'hui ces plantations de pins ont apporté une bonne rémunération aux particuliers ou à la commune; en 1882, le houblon de Villers valait 4 à 500 francs les 50 kilos; presque tous les propriétaires de terres en plantaient; les communes de la région suivirent le mouvement; à peine pourrait-on en citer qui fussent dépourvus de houblonnières; mais la production étant devenue trop intense, les prix baissèrent; au bout de quelques années, vers 1886, ils se tenaient entre 10 et 60 francs les 50 kilos, ce qui est insuffisant pour le propriétaire; alors ce produit fut considéré comme celui dont les prix subissaient la plus forte variation de hausse et de baisse; les houblons de Villers, autrefois très recherchés par les industries française et allemande, furent beaucoup moins estimés; déjà on commençait à remettre en culture une certaine quantité de houblonnières; mais le prix a de nouveau monté, d'où l'encouragement a pu renaître; le prix moyen maintenant est d'à peu près 120 francs les 50 kilos.

Le moment le plus curieux de cette culture est la cueillette; le propriétaire ne peut jamais l'opérer par lui-même, à supposer qu'il soit père d'une très nombreuse famille; il lui faut tout un personnel de circonstance, et comme tous les propriétaires cueillent en même temps, on remarque une

affluence considérable de femmes et surtout d'enfants de la commune et des communes voisines où il n'y a pas de houblon; à Villers, encore aujourd'hui, les enfants des ouvriers d'industrie habitant à Dieulouard se rendent régulièrement pour cueillir le houblon; ce travail, peut-être monotone, mais aucunement fatigant, fournit un gagne-pain à des femmes ou à des enfants à un moment où la campagne ne fournit pas d'autres travaux.

L'exemple d'Avrainville où le houblon a remplacé presque totalement la vigne qui dépérissait, et cela sans misère infligée aux propriétaires, a fait espérer une substitution progressive du houblon à la vigne dans le pays. En fait, le remplacement a été favorisé à Avrainville car la vigne était plantée dans des terrains très peu inclinés, dont le sol était plutôt propre à la culture du houblon; aussi la vigne supprimée a fait place au houblon. Mais dans les autres communes, il n'en est pas nécessairement ainsi : partout où la vigne est très en pente et le sol très léger, on ne peut remplacer la vigne par le houblon; on arrache la vigne, et on plante du houblon dans un terrain favorable sur d'autres points. Or, cette substitution a occasionné de grands frais à ceux qui l'ont entreprise; en effet, la disparition de la vigne a rendu les échalas inutiles; le houblon exige un sol d'une autre composition que celui de la vigne; et même l'établissement d'une houblonnière remplaçant une vigne, partout où le sol a permis de le faire, a été un travail onéreux : la plantation a coûté peu relativement, mais l'achat des perches est une lourde mise de fonds; à raison de 100.000 pieds à l'hectare, il faut compter au moins 5.000 francs de perches, et la première récolte ne peut vraiment être cueillie que la troisième année.

La culture du houblon est moins coûteuse que celle de la vigne; les travaux sont moins nombreux et les binages s'exécutent à la houe à cheval; mais le prix de la cueillette et de la dessiccation est assez élevé, et la vente de ce produit offre tant et de si brusques fluctuations dans ses prix que le récoltant est toujours hésitant. Cependant, vu les gelées printanières et les

nombreuses maladies de la vigne, la culture du houblon semble être plus sûrement rémunératrice.

Prairies artificielles, plantes fourragères et sarclées. — Dans la première moitié du XIXe siècle, on a eu l'idée de mieux exploiter les ressources de la région en conseillant de remplacer une bonne partie des jachères par des prairies artificielles dont le produit favoriserait l'élevage en permettant d'augmenter le nombre des bestiaux, en particulier des têtes de gros bétail; ceux-ci fournissant plus d'engrais, la récolte serait plus abondante; enfin les prairies artificielles reposeraient le sol et l'enrichiraient même après avoir été versées; d'autre part, on a conseillé de réduire de plus en plus la vente des pailles et d'augmenter ainsi les fumiers qui amélioreraient les terres. On a donc créé des prairies artificielles dans une bonne partie des jachères; de plus, beaucoup de vignes ont été remplacées de nos jours par des luzernes ou autres plantes fourragères; outre les pommes de terre, on cultive des betteraves, un navet de Suède, appelé rutabaga et importé dans le pays vers 1872, et des carottes fourragères; de plus, la luzerne, le trèfle, le sainfoin, la minette, les vesces. Le rôle des prairies artificielles n'est pas toujours le même : dans les pays du sommet, tels que Saizerais, Rogéville, Regniéville, Viéville, où il n'y a pas de cours d'eau, elles sont les uniques prairies et tiennent la place de prairies naturelles; à Saizerais, il y a 5 hectares de prairies naturelles seulement, mais en revanche 100 hectares de prairies artificielles; dans les pays où la prairie naturelle existe comme à Manonville, elles ont une utilité complémentaire; dans ceux où la prairie naturelle est abondante et fertile, leur utilité est moins stricte; ainsi, à Minorville, les prairies artificielles sont abandonnées pour la plupart à la vaine pâture; dans des pays très pauvres comme Ochey, elles ont pris la place des anciens champs d'œillette et ont amené la prospérité de l'élevage; là où elles ont remplacé d'anciennes vignes, comme à Villey-le-Sec, elles ont été précieuses; elles peuvent donner des récoltes dont la valeur dépasse celle du fonds; à Dommartin, le viticulteur qui désespère

de la vigne sème des luzernes ou des sainfoins dans quelques rayons, élève une vache de plus, et recueille une rémunération certaine de la vente du lait; le travail est pénible, car dans les moments, rares d'ailleurs, où il faut cultiver le terrain de la vigne défrichée, on ne peut y introduire de charrue à cause des vignes voisines; il faut cultiver à la main, et rentrer la récolte à dos d'homme. Néanmoins ce sont les prairies artificielles qui remplacent les vignes dans les nombreux terrains où on ne cultive ni houblon, ni arbres fruitiers.

Élevage. — Le gros et le menu bétail sont en progrès; le gros bétail est élevé à la maison avec les différentes récoltes des prairies et des plantes racines. On prend de plus en plus l'habitude, là où il y a des prairies naturelles, d'établir des clos pour y placer des bestiaux en été : chevaux, bœufs, vaches; on constitue des herbages dans le même but. Le petit bétail, les chèvres, les lapins et la volaille ont une utilité tantôt ménagère, plus souvent commerciale; il y a 30 ans, on élevait rarement ce menu bétail pour le vendre; on ne trouvait guère à acheter des canards et des oies qu'au Pont-de-Jaillon et à Ansauville; quand on n'était pas près d'une ville pour s'y approvisionner, on élevait de la volaille et des lapins pour les consommer en famille au lieu d'acheter de la viande de boucherie, dont le prix paraissait élevé; depuis, on a pris l'habitude du « saignant » et on vend les petits animaux au coquetier, ou encore on les change au boucher contre de la viande saignante. Aussi, depuis que la volaille a atteint un prix si élevé, les ménages et surtout les fermes ont une nombreuse basse-cour, dont la vente est facile et le produit rémunérateur; l'élevage du lapin a pris une grande extension dans toutes les campagnes; aux abords des villes les prix sont plus fermes; dans les localités plus éloignées, si la vente est moins rémunératrice, elle est cependant également facile, puisque les coquetiers viennent à domicile solliciter les éleveurs; dans la banlieu, de Toul, la viande du lapin atteint nette 2 fr. 40 et sur pied 1 fr. 40 le kilo; dans les fermes plus éloignées, 2 fr. 20 et 1 fr. 20. Les plus humbles foyers peuvent faire l'élevage des

lapins ; il arrive souvent qu'une bonne partie de leur nourriture soit fournie par l'herbe ou les salades sauvages cherchées par les enfants dans leurs moments de loisirs ; il suffit d'ajouter à cette nourriture aqueuse un peu de son et d'avoine chaque matin. L'élevage des volailles est un peu plus onéreux parce qu'il nécessite d'assez fortes quantités d'avoine. Les porcs se sont multipliés surtout depuis dix ans, en particulier dans les campagnes comme Saizerais ou Gondreville où on cultive les pommes de terre en vue de la vente ; les porcs reçoivent les petits tubercules avec du son ou encore du seigle cuit. Quant au gros bétail, le prix en est tellement élevé qu'un ménage doit être à l'aise pour posséder une vache laitière ; une bonne vache se vend aujourd'hui jusqu'à 600 francs ; mais l'élevage de la vache donne un produit remarquable dans certains pays où les prairies naturelles abondent, car la nourriture est plus facile et moins coûteuse, le bétail est mis en pâture et on l'alimente avantageusement pour le lait par les regains qui peuvent donner une très bonne coupe en beaucoup d'endroits ; les vaches sont friandes du regain, celui surtout provenant des prairies sablonneuses ; il arrive à quelques ménages peu aisés de posséder néanmoins une vache ; on la « mène en pâture » en été ou même on la nourrit avec l'herbe de la forêt comme à Mamey, et en hiver on l'alimente avec des regains « faits à moitié » ; à Villers, presque tous les manœuvres ont une vache.

L'élevage en baisse est celui du mouton, et cela pour une seule cause, c'est parce qu'on ne trouve plus de berger ; le fils du berger qui autrefois reprenait le métier de son père, quitte ce mode de travail pour la mine, les travaux de terrassements ou d'autres travaux industriels, non parce que le métier de berger n'était pas assez lucratif, mais par amour-propre ; les moutons diminuent donc de plus en plus, sauf peut-être dans les exploitations isolées où la garde des troupeaux est opérée par un des travailleurs de la ferme ; le berger qui disparaît, c'est le berger communal.

Le plus grand progrès en train de se réaliser dans l'élevage du gros bétail est la multiplication des bœufs. Très longtemps

on les ignora comme bêtes de trait et on ne connut que les chevaux; en 1830, on disait : « le cheval, beaucoup moins exigeant que le bœuf, se contente de pâturages maigres auxquels même on peut suppléer en partie par de la paille ou de l'avoine. C'est la Vôge qui consacre ses prairies à l'élevage des bœufs robustes destinés à la culture; ce jugement est bien modifié aujourd'hui; depuis une vingtaine d'années, beaucoup d'exploitants, possédant un ou deux chevaux, ont en outre au moins un bœuf et un bouvillon; le premier est employé, avec les chevaux, aux travaux de l'exploitation agricole, le second est simplement entraîné, dressé pour les années suivantes; quand l'un devra être livré à la boucherie, on lui donnera l'hiver des soins spéciaux en vue de l'engraissement; l'autre sera attelé au printemps pour les semailles de mars. Le bœuf est, par rapport au cheval, d'un entretien moins coûteux; sa nourriture et surtout son harnachement coûtait moins cher; de plus le prix de la viande de boucherie est très élevé; il y a donc double profit pour le cultivateur.

Villey-St-Étienne,	164 chevaux,	24 bœufs,	172 vaches.
Minorville,	103 —	25 —	105 —
Royaumeix,	50 —	25 —	75 —

A Sexey-les-Bois où il y a pourtant quelques cultivateurs, on ne compte pas encore un bœuf.

Une autre tête de bétail que l'on conseille beaucoup et qui certainement se multipliera, c'est la chèvre. En 1820, M. Michel, dans son *Annuaire de la Meurthe*, portait le jugement suivant : « L'espèce en est chétive, et les services qu'elle est à portée de rendre ne compensent pas les dégâts qu'elle occasionne ». Aujourd'hui la chèvre est appréciée avec plus de bienveillance; une chèvre de valeur moyenne ne coûte pas plus de 30 à 35 francs; elle donne au moins un litre de lait estimé 0 fr. 25, ce qui fait par an 81 fr. 25; en général, elle donne deux chevreaux vendus 6 francs chacun, ce qui fait 12 francs, et par an, une quantité d'engrais évaluée 30 francs. Cela fait 123 fr. 25. Pour cela elle exige comme nourriture annuelle :

1° Foin de luzerne, 2 kilogs par jour pendant 7 mois, à 5 francs le quintal	21 fr. »
2° Luzerne verte pour l'été, 4 ares à 2 fr. 50 l'are	10 fr. »
3° Gros son, 200 grammes par jour, à 12 francs le quintal	8 fr. 75
4° Betteraves, 1 kilo par jour, à 1 fr. 60 le quintal	5 fr. 85
5° Paille 1/2 kilo par jour, à 5 francs le quintal	9 fr. 15
6° Avoine, 25 kilos pendant la nourriture des chevreaux, à 4 francs le quintal	1 fr. »
7° Intérêt du capital d'achat de la chèvre : 35 fr. à 5 p. 100	1 fr. 75
Total des dépenses pour l'année :	57 fr. 50

Le bénéfice par an est donc de 65 fr. 75.

L'élevage bien compris donne assurément au cultivateur les bénéfices les plus certains, les moins aléatoires.

Arbres fruitiers et cultures maraichères. — Ce sont des cultures à peu près nouvelles dans le pays, elles ont remplacé des vignes, depuis une dizaine d'années, en particulier sur la rive gauche de la Moselle; l'année 1905 ayant été plus mauvaise encore que les autres pour les vignerons, on a arraché beaucoup de vignes placées aux endroits les plus exposés, est et nord, et on les a remplacées par des vergers produisant pommes, poires, cerises, mirabelles, prunes de diverses sortes; il y a même à Belleville de grands champs de fraises; tout cela est expédié soit sur le marché de Nancy et des autres villes de la région, soit à l'étranger, jusqu'à Londres; l'excédent des fruits à noyaux est distillé et produit un alcool de choix dont on trouve une vente facile. Les fruits sont d'un bon rapport dans les années où les gelées tardives n'ont pas détruit la fleur et arrêté la sève.

Quant à la culture maraîchère, elle réussit bien aux environs des villes, au pied des côtes, là où la terre peut être copieusement arrosée; à Vilcey, Montauville, Jezainville, Belleville, Champigneulles, elle est féconde; depuis longtemps les habitants de Belleville portaient leurs produits de jardins à Nancy; à Montauville et dans bien des endroits on cultive les asperges; à Vilcey, où le sol est assez fertile, et très arrosé, si la ville était suffisamment rapprochée pour que les communications soient faciles, la culture maraîchère suffirait à nourrir le pays; l'arti-

chaut, en particulier, donne de très beaux produits. Jusqu'à Velaine en Haie, où l'eau est pourtant rare, on cultive activement les produits du jardin qu'on porte ensuite à Nancy.

III. — LE PATURAGE.

Autrefois la pâture était constituée par la forêt, par les jachères, par les terres à céréales dès la récolte, enfin par un certain nombre de prairies; ajoutons les herbes des terrains communaux et celles des chemins multipliés au XIXe siècle ; tous les terrains, sauf la vigne, subissaient donc la pâture, soit d'une façon momentanée, soit d'une façon permanente; tous les animaux pâturaient, en particulier le petit bétail, moutons et porcs ; le passage et le repos des moutons sur les terres en jachères rendait un double service à l'agriculture; par la destruction des herbes jusqu'aux racines, la mâchoire du mouton entrant dans la terre, et par les engrais que le troupeau laissait sur la terre. Une première restriction à la vaine pâture fut apportée par une décision de Léopold en 1701 qui établissait, par dérogation à de très vieilles coutumes, que le pâturage en forêt dans les taillis coupés ne pourrait avoir lieu désormais sans un titre fondamental et reconnu; une seconde fut introduite par Stanislas qui en 1767 permit aux propriétaires de clôturer leurs prés pour les soustraire à l'antique et universelle servitude de vaine pâture; la masse de paysans se lamenta contre cet édit, considéré comme une injustice les privant de leurs moyens de vivre; l'art pastoral était donc autrefois non pas une ressource accessoire, mais un gagne-pain précieux; de plus, la pâture était un privilège général, refusé seulement aux habitants qui faisaient en propre le commerce des bestiaux, et accordé à tous ceux qui consommaient ordinairement le produit de leur troupeau. L'élevage du porc a augmenté aujourd'hui, mais on ne le fait plus pâturer; pour le mouton, la pâture et l'élevage ont diminué : l'avignement des terres arables au XVIIIe siècle, les plantations de houblon au XIXe, la diminution des jachères ensuite, ont

restreint les pâturages; maintenant on ne pâture plus en forêt que par exception : on le fait quelquefois dans les bois défrichés de Villey-le-Sec, rarement dans les bois de Vilaine, et Gondreville n'a même pas pensé à cette éventualité pour la grande étendue de bois qu'on y a supprimées les années dernières; les moutons se nourrissent encore sur les jachères, les blés coupés, les landes, à Villey-le-Sec les maigres regains des prés qui avoisinent la Moselle, à Minorville sur les prairies artificielles; on apprécie toujours le passage des troupeaux comme service rendu à l'agriculture; à Rosières-en-Haie et à Chaudeney qui, depuis plus de dix ans, ont supprimé leurs troupeaux, les récoltes sont compromises par des mauvaises herbes qui foisonnent. Mais les troupeaux diminuent partout parce qu'on ne trouve plus de bergers; ceux qui habitent maintenant la région sont presque tous des Allemands; ils ne savent pas utiliser les divers aliments nutritifs des champs; la viande des moutons est moins bonne, les bouchers l'achètent moins cher et les propriétaires se découragent; de plus, on ne sait plus « parquer » malgré que le berger exige qu'on lui donne 1 franc par deux ares, c'est-à-dire quatre fois plus qu'il y a vingt ans, et qu'on lui fournisse en outre du vin; le parcage ne serait utile que dans la mesure où les moutons seraient fixés sur un champ un jour et une nuit; le jour pour le nettoyer, la nuit pour l'engraisser; or, les troupeaux rentrent pour la nuit parce que les bergers ne possèdent plus de barrières pour fermer le parc, et aussi parce que les propriétaires veulent avoir leurs moutons la nuit pour produire du fumier chez eux. On a fait des efforts pour améliorer les races de moutons; ceux du plateau sont un mélange de moutons d'Allemagne, des Ardennes et de Champagne; dans quelques localités on a introduit des béliers de la race Dishley, ce qui fait un excellent croisement pour la chair et la laine; mais le vieil entretien du mouton par la pâture est en décadence et les services que les troupeaux rendaient à l'agriculture semblent maintenant s'épuiser.

IV. — CONCLUSION.

L'agriculture est certainement en progrès, si nous omettons les difficultés de la vigne ; le progrès se trouve du côté de la terre cultivée et de l'élevage, à condition qu'on passe sur la diminution des moutons. La cause principale de ce progrès dans la culture et l'élevage réside dans l'augmentation des engrais : des engrais de ferme d'abord, correspondant à l'augmentation du nombre des têtes de bétail et à la suppression de la vieille habitude consistant à vendre de la paille. Il a fallu beaucoup d'efforts pour arriver à cette dernière réforme ; Villers en a compris assez vite la nécessité ; d'ailleurs cette commune fut au début de presque tous les heureux changements opérés dans l'agriculture, elle compte quelques cultivateurs importants et très ouverts aux progrès ; en beaucoup d'endroits maintenant, les fermiers ne peuvent, d'après les baux, vendre qu'une très petite quantité de paille ou même point du tout ; ensuite les engrais chimiques se sont répandus, mais pas encore assez ; des syndicats se sont constitués à Rosières, à Tremblecourt, à Minorville, etc. ; ces associations fonctionnent régulièrement et le nombre des associés progresse ; le ministère de l'agriculture les encourage en les subventionnant ; mais longtemps les cultivateurs sont restés réfractaires à l'idée d'unir les engrais commerciaux aux fumiers de ferme ; cependant, en présence des résultats obtenus par les premiers essais, et par suite des conseils prodigués par les professeurs d'agriculture et les instituteurs, ceux qui s'étaient attardés ont essayé, réussi et il est souhaitable que tous entrent dans cette voie ; les engrais commerciaux les plus employés dans nos pays sont : les scories de déphosphoration, les nitrates, les superphosphates, le kaïnite ; on a enfin compris qu'ils ne « ruinent pas la terre », mais qu'ils la fécondent pour plusieurs années ; quelques-uns emploient les scories sur les prairies humides pour détruire les mousses.

Cette amélioration de la situation agricole a profité à un bon

nombre de cultivateurs, à tous ceux qui sont des propriétaires moyens, car la grande propriété est rare sur le plateau : il y a à peine 2 pour 100 des exploitations dépassant 40 hectares; 7 vaut de 10 à 40, et 90 sont au-dessous de 10, dont 50 au-dessous de 1 ; on n'aperçoit pas de vastes cultures comme dans la vallée du Madon, ni de belles organisations pour l'élevage ressemblant aux établissements modèles des fermes de Rorthey et La Hayevaux, dans la Plaine; les progrès, même très considérables dans la Haie, n'y atteindront jamais le degré qu'ils réalisent dans les pays de grandes exploitations. D'autre part, les propriétaires les moins aisés n'ont pas été favorisés immédiatement par les réformes : pour se procurer des machines, pour acquérir des têtes de gros bétail, pour remplacer la vigne par le houblon, il faut « avoir des avances en argent » ; par ailleurs, la disparition du parcage des moutons leur a enlevé un moyen peu coûteux de nettoyer et de fumer leurs terres. Les tout petits, qui étaient journaliers en même temps que propriétaires, ont vécu difficilement depuis l'apparition des machines qui ont remplacé le travail d'un bon nombre d'entre eux; aussi ont-ils cherché des ressources ailleurs, et on assiste à ce fait curieux dans une population de petits propriétaires autonomes, de l'abandon de la qualité de propriétaires par certains qui affluent dans les établissements industriels et s'engagent dans les cadres disciplinés du personnel ouvrier, conservant parfois leurs terres, mais les entretenant avec négligence, sauf quand ils sont mineurs provisoirement afin de gagner une somme d'argent qu'ils appliqueront ensuite à la terre ; mais à l'encontre de ceux qui abandonnent la campagne pour le chantier, la mine, la fabrique ou l'usine, il en est d'autres, nombreux certes, qui restent attachés aux champs et, ne trouvant pas actuellement dans la culture des ressources suffisantes, se consacrent à la petite fabrication afin de trouver un soutien ; l'orientation est vite prise d'ailleurs, dans une région où le travail agricole et celui de l'artisan ont toujours été entièrement associés, tantôt réunis sur les mêmes têtes, par exemple dans les familles où l'on pratiquait l'exploitation agricole et industrielle du chanvre, du colza, etc., et dans celles où

on pratique maintenant la culture et le façonnage de l'osier, tantôt provisoirement séparés par exemple chez les individus qui travaillent sur le bois, les femmes qui travaillent sur le linge, quand la culture ne les absorbe pas, et cela dans les moments de l'année laissés libres par le travail champêtre ou pendant de longues périodes durant lesquelles une famille tout entière ou simplement soit les hommes, soit les femmes, laissent de côté les instruments de culture pour la fabrication, mais reviendront à ceux-là quand une fabrication en vogue sera épuisée, que la condition champêtre sera meilleure, et que peut-être une épargne sérieuse d'argent permettra d'entreprendre un travail agricole fécond.

Or, en ce moment précis, la culture occupe beaucoup de bras au nord-ouest du plateau, mais tout ce qui se rapproche du centre, toute la partie du centre et toute celle du sud voient renaître des fabrications auxquelles prennent part tantôt les hommes, tantôt les femmes, tantôt les familles entières, par suite de la diminution des produits de la vigne et aussi parce que les progrès de l'agriculture n'ont été favorables qu'à un nombre limité d'habitants.

II

LES TRAVAUX DE FABRICATION

I. — L'APTITUDE DU PAYS A LA FABRICATION.

Les anciennes fabrications. — La plus grande partie des instruments et des meubles, de même que la plupart des éléments du vêtement, « mouliné » pour l'été, « droguet » pour l'hiver, furent longtemps fabriqués en famille ou en commun ; à peine y avait-il quelques foires annuelles soit à la ville, soit dans une localité très importante de la campagne, où l'on se procurait les grosses pièces ordinairement en bois ou en osier, ustensiles de vannerie, de battage, cuves, tonneaux, tandelins, hottes, en même temps qu'on y achetait, qu'on y vendait et qu'on y échangeait les animaux; de même un marchand passait à époques fixes dans le village, avec une lourde voiture recouverte, et vendait des chapeaux, des casquettes, des objets d'intérieur, articles de luxe ou de première nécessité, tels que la batterie de cuisine ou les cadres, glaces, etc..., plusieurs fois dans l'année on voyait arriver les marchands de faïence, de verrerie auprès desquels on remplaçait les objets brisés; le vitrier passait chaque semaine avec sa hotte chargée de « carreaux »; à l'automne, les Auvergnats arrivaient avec leur déballage de tuyaux divers en tôle et s'annonçaient par le cri de « corps fourneau ». En principe, on achetait peu de choses au dehors; d'abord, on fabriquait chez soi; chacun savait confectionner ou réparer les objets

divers, surtout les objets en bois : fendre et polir les échalas, refaire une bretelle de hotte ou de tandelin, remettre un manche à une serpe, à une hache, à une fourche, à une bêche. On rencontrait cependant des spécialistes : quelques fendeurs d'échalas, qui s'éteignent progressivement, le vignoble diminuant, et la culture de la vigne étant moins soignée; des tourneurs de manches, dont plusieurs existent toujours, par exemple à Saizerais, où quatre tourneurs gagnent convenablement leur vie et trouvent des clients tout près d'eux; des confectionneurs de hottes et de paniers, c'est-à-dire des vanniers, et même des artisans réparant des bretelles de hottes, en même temps que les bretelles et les douves des tandelins; pour tous les petits travaux, il y avait même, d'une certaine façon, des spécialistes qui avaient le « tour de main », et en même temps rendaient service à ceux qui étaient pressés par des occupations variées : ainsi le simple rempailleur de chaises n'était jamais un membre de la famille, c'était un artisan dans la commune et parfois même travaillant pour plusieurs communes voisines; néanmoins, c'était l'habitude que le particulier se chargeât de beaucoup de travaux chez lui, certains même fabriquaient jusqu'aux paniers devant servir de corbeille à pain et de ruches d'abeilles; les travaux de confection et de réparation sur le bois et l'osier étaient ceux que l'on pratiquait le plus en famille. Quant aux pièces d'ameublement, lits, armoires, buffets, tables, chaises, toutes étaient faites par le menuisier, et ordinairement duraient très longtemps à cause du bois qui y était employé; vers 1850, les menuisiers de campagne fabriquaient encore de beaux meubles; il y a eu un type de meubles dans la région de Haie. Maintenant, quand il est besoin de remplacer un ancien lit, une ancienne commode, etc., on s'adresse de préférence au magasin d'ameublement.

Les travaux sur le fer, présentant moins de commodité, étaient exécutés par des artisans de métier; sauf battre sa faulx, le cultivateur n'a jamais su façonner le fer, pas même limer une scie; le limeur de scie passait dans les communes de temps à autre. C'était le forgeron du village qui faisait tout; il y a cin-

quante ans, dans chaque localité, il existait au moins un maréchal ferrant fabriquant tous les articles ; pour la grande culture : charrues, socs, herses, rouleaux ; à cette époque, les cercles de fer des chariots à jantes larges étaient faits de quatre pièces fixées à la jante par de gros et longs clous, ce qui avait l'inconvénient surtout de diminuer par les chocs la durée et la force de résistance du bois des jantes, pour la petite culture : bêche, pioche, croc, fourche, brouette, binette, marteau et petite enclume pour les faucheurs; il fabriquait lui-même en hiver les fers à cheval et leurs clous, il ferrait les portes et les volets, il réparait les serrures, le serrurier n'existant pas; des ouvriers spéciaux, à Domgermain par exemple, faisaient des faucilles à dents pour les moissonneuses, et des serpettes pour les vignerons; enfin le maréchal ferrant confectionnait les objets les plus divers; pour le foyer : chenets, tire-braise, tuyau terminé par deux pointes et servant de soufflet à bouche pour la cuisine : casse-sucre, casse-noix, louches et grandes fourchettes; pour les usages communs : grandes pointes, clous, marteaux, tenailles, ciseaux; il avait toujours du travail.

Les travaux de charpente des maisons, la fabrication des chariots, tombereaux, rouleaux, traverses ou bras de charrues, roues de toute nature, tout cela était remis au charron qui était en même temps charpentier. « Les charrons étaient peut-être plus nombreux que les forgerons, surtout dans les pays où la culture était assez forte; leur travail censistait principalement dans la fabrication des pièces de la charrue, chariots, châssis de herses, rouleaux, claies de brancards, échelles pour l'intérieur des maisons. Le charpentier était plus rare; il aimait toujours mieux la ville où son travail était mieux payé; dans le voisinage immédiat des villes on ne le trouvait pas; pour le rencontrer, il fallait s'éloigner dans la campagne, et encore il était rare de le découvrir; le charron faisait un bon nombre de ses travaux ».

Le sellier-bourrelier n'a existé que dans les pays de culture; il est toujours seul à pouvoir s'occuper du harnachement et des garnitures de chevaux, le particulier ne sachant rien faire ici.

Les petits travaux exécutés au moyen du bois ou de l'osier n'occupaient l'artisan qu'à certains moments de l'année; le sellier-bourrelier était plus occupé; néanmoins il prenait part, comme les précédents, aux travaux de culture; le charron et le menuisier étaient plus absorbés encore; ils n'étaient agriculteurs que par circonstances; le forgeron était tout à son métier; rarement il pouvait aller aux champs; sa femme les cultivait; il ne pouvait pas, comme le bûcheron, gagner la campagne au moment de la rentrée des moissons et des pommes de terre, car c'était précisément à ce moment qu'on avait le plus besoin de lui pour ferrer les chevaux ou réparer les gros instruments.

Ainsi la simplicité des instruments, surtout des petits outils comme la faucille à dents qui, maniée par les femmes, a abattu les moissons jusque vers 1860, et la serpette qui servit jusqu'en 1863 à tailler la vigne et depuis cette époque n'est plus guère utilisée que parfois pour couper le raisin, la variété des objets employés et qui souvent étaient fabriqués en bois ou en osier, ont incité les habitants à être artisans soit pour la communauté soit pour eux-mêmes; le façonnage du bois à la forêt, l'exploitation des troupeaux fournissant la laine, la culture des plantes textiles ont produit le même résultat : le développement de l'aptitude à la fabrication. Ajoutons que la matière première, bois ou osier, qui était abondante, l'insuffisance des revenus tirés des cultures, l'éloignement des villes ont porté les habitants à la dextérité; d'où, en dehors des propriétaires aisés, chacun faisait ses petits travaux de fabrication chez lui; quelques-uns prenaient une spécialité, et on opérait ainsi un échange de petits services, sans rien dépenser ou à peu près.

Même remarque pour les besoins de l'intérieur; il y a des travaux qu'on a faits en famille : on confectionnait le pain et les salaisons, on retirait les fibres du chanvre et du lin; on filait ces fibres ainsi que la laine des moutons, on tricotait les bas; toutefois ces travaux de famille ont disparu ou diminué : on ne file plus le lin et le chanvre parce que ces plantes n'existent plus, ni la laine des moutons, car on se procure une laine plus fine

pour confectionner les bas; on tricote beaucoup moins depuis qu'on peut acquérir des bas à bon marché; les salaisons sont toujours faites à domicile, sauf que, pour les hâler, on a parfois recours à l'auxiliaire du charcutier du village, homme nouveau lui aussi, et qui n'existait pas il y a trente ans; la confection du pain est passée en grande partie au boulanger de métier, auquel on remet d'avance le blé; le boulanger est maintenant établi solidement dans la commune, et le charcutier commence à s'établir comme accessoire du boucher, du moins dans les localités assez fortes; mais ils ne sont pas les artisans d'autrefois, unissant le travail de la culture à celui de la fabrication; ils s'occupent uniquement de leur métier et font du commerce. Le tisserand d'il y a trente ans était très occupé; il n'apparaissait guère aux champs que pour les gros ouvrages; le cordonnier de même; on pourrait en dire autant du tailleur, sauf à remarquer que souvent les professionnels de ce métier étaient des garçons auxquels une faiblesse ou un vice de constitution ne permettaient pas le travail champêtre et, pour cette raison, avaient adopté le travail en chambre; les couturières étaient parfois aussi des personnes trop faibles pour supporter les besognes agricoles; toutefois valides ou invalides étaient assez absorbées pour n'avoir pas le temps de quitter leur couture.

Bref, on était artisan chez soi et pour soi, et les artisans qui existaient dans les communes pouvaient suffire à tous les besoins des habitants; ces travailleurs de métier étaient d'autant plus nombreux que les villages étaient plus éloignés d'un centre ou que les particuliers étaient occupés à un travail unique suffisamment absorbant et rémunérateur; dans ce dernier cas, une différenciation et une spécialisation semblaient déjà s'opérer; il arrivait alors que les artisans ne fussent pas originaires de la commune, excepté ceux qui étaient impropres à la vie des champs; la majorité était venue d'ailleurs se fixer au milieu des travailleurs ruraux. Leur nombre avait diminué à la fin du XVIIIe siècle quand on appliqua la culture de la pomme de terre et qu'on propagea celle de la vigne, l'une et l'autre étant

à la portée de tous, même des plus modestes; mais les progrès de la culture au XIXe siècle ne pouvaient pas avoir le même résultat, la plantation du houblon et l'élève du gros bétail n'étant pas permis à tous; on a constaté jusque vers 1860 une multiplication de petits propriétaires exploitants; alors les « gens de métier » venaient des pays pauvres s'établir dans les communes agricoles, surtout dans celles des vignerons; à ce moment, on ne pouvait pas recruter dans la région des travailleurs pour les chantiers, mais, depuis 1860, les petits propriétaires sont demeurés moins nombreux, leurs récoltes sont moins prospères, leurs moyens moins faciles; d'où certains ont quitté la terre pour le chantier ou le travail industriel, et d'autres, ne quittant pas leur village, ont dû développer de nouveau leurs anciennes aptitudes de fabricants.

Le canton de Domèvre était, il y a quelques années encore, tellement éloigné des villes et des stations du chemin de fer, que la moitié peut-être des communes étaient distantes de la voie ferrée parfois de 15 kilomètres, et de la ville parfois du double; de plus, le sol n'y est pas assez riche pour occuper toute l'activité et satisfaire tous les besoins des habitants. Voici l'état des artisans signalés par le recensement de 1911 pour les 27 villages du canton : 1 plâtrier, 3 peintres, 1 cordier, 1 fabricant de filets, 1 horloger, 1 étameur, 1 serrurier; ces chiffres sont assez faibles; de même, il n'y a qu'un seul fendeur d'échalas, et 2 vanniers dont l'un est d'origine alsacienne et s'est fixé à Villers-en-Haie; mais les travaux sur le bois, le fer, le linge ou l'étoffe, et les travaux du bâtiment sont plus pratiqués; sur le bois : 7 tonneliers, 25 tourneurs, dont 6 à Royaumeix, 3 ébénistes, 16 menuisiers, 20 charpentiers, 11 scieurs de long dont 7 à Royaumeix, 24 charrons; la proportion semble monter à mesure qu'on s'élève du fin au gros travail sur bois; il est vrai que les meubles s'usent moins souvent que les chariots, mais il est certain aussi qu'on ne confectionne presque plus de meubles à la campagne; pour le fer : 5 ferblantiers, 8 limeurs de scies, 45 maréchaux ferrants; dans la confection du bâtiment : 44 maçons, 5 tailleurs de pierre; pour les travaux sur le cuir :

11 selliers-bourreliers, 22 cordonniers; enfin pour les travaux sur le linge ou l'étoffe : 3 blanchisseuses, 8 repasseuses, 5 lingères; celles-ci, autrefois, étaient moins restreintes, car elles confectionnaient et entretenaient un très grand nombre de bonnets lorrains qui aujourd'hui ne sont plus portés; 16 tailleurs d'habits, 56 couturiers, ce dernier est jusqu'ici le plus fort chiffre; il y a un chiffre bien autrement fort de brodeuses; mais la broderie est un travail nouveau et qui n'a pas encore pris le caractère de métier; les tailleurs d'habits ont beaucoup diminué; le tailleur d'il y a cinquante ans allait à la journée chez les particuliers, et recevait son alimentation et un salaire de 15 à 20 sous; il travaillait à la main à la confection des pantalons et des vestes; les tailleurs d'aujourd'hui travaillent chez eux et avec une machine; ils disparaissent plus vite que les couturières; mais ce serait une erreur de croire que les couturières ont toujours eu une existence assurée parce que les femmes ou filles, toujours occupées aux travaux de dehors, ne savaient pas manier l'aiguille; non, la couturière était une expression de la vie communale; si elle a subsisté tandis que le tailleur a baissé, et cela sauf dans l'arrondissement de Lunéville où il y a toujours un tailleur par commune, c'est parce que la couturière a gagné en goût, tandis que le tailleur ne sait faire que des habits communs et de forme ancienne, et aussi parce que les achats d'habits dans les maisons de confections sont plus faciles pour les hommes que pour les femmes; les cordonniers commencent à diminuer; on porte toujours des souliers pour cultiver les champs, mais on les achète à la ville dans des magasins de soldes. Dans la partie qui touche à la Woëvre et où la culture des champs est absorbante, il y a très peu d'artisans malgré les besoins, par exemple à Minorville; ou bien ceux qui s'y sont fixés sont venus du dehors, par exemple à Rozières; dans ce dernier cas, le mari et la femme peuvent exercer chacun un métier : à Saizerais, un ménage est venu se fixer il y a vingt ans; le père est charron, la mère couturière, la fille modiste. C'est à Andilly que les artisans sont les plus nombreux; il y en a 27 pour 210 habitants; le sol n'y est pas excellent; à Avrain-

ville où le sol est meilleur, il y a seulement 6 artisans pour 259 habitants.

Partout ils sont en voie de diminution; d'abord parce que les relations avec la ville sont devenues plus faciles, ce qui a permis aux ruraux de s'y procurer les mêmes produits à des prix plus modérés; ensuite parce que, dans les villages mêmes, l'épicier, qui est en même temps marchand d'articles divers, met à la disposition des particuliers toutes les choses qui peuvent satisfaire ou exciter leurs besoins; enfin, à cause des perfectionnements introduits dans les instruments et les machines qui sont devenus plus compliqués et moins accessibles à l'artisan ordinaire; d'ailleurs, le fer s'est de plus en plus substitué au bois et il ne peut pas être travaillé par tous les particuliers qui ne sont pas outillés pour cela.

Toutefois trois métiers sont encore solides : celui du sellier-bourrelier, celui du maréchal ferrant, celui du charron, et un quatrième peut encore vivre, celui du menuisier; le premier aurait pu craindre une diminution de travail au profit du sellier de la ville; en fait, il est toujours chargé du gros harnachement pour la confection, et du fin pour les réparations; le maréchal ferrand fabrique beaucoup moins de choses qu'autrefois; les petits instruments de culture lui sont encore demandés; mais tous les objets de vaisselle, les clous et beaucoup d'outils sont achetés chez un marchand; le fer à cheval et les diverses garnitures en fer qu'il confectionnait autrefois pour les maisons, les instruments aratoires, etc... sont de moins en moins fabriqués par lui; pourtant il se maintient en façonnant encore quelques articles, mais surtout en réparant toutes les pièces de fer; de plus, il est devenu commerçant et se procure en fabrique une foule d'articles que les clients trouveront facilement chez lui. L'ouvrage du charron est assurément celui qui est resté le plus identique et le plus régulier; les progrès de la culture ont multiplié le nombre de véhicules et la grande industrie ne s'est pas emparée de leur fabrication. Quant aux menuisiers, ils conserveront toujours du travail; non du côté du gros meuble qu'ils ne fabriquent plus que de temps à autre, mais pour l'en-

tretien et les réparations de l'intérieur des maisons; d'autre part, le luxe pénétrant peu à peu dans les campagnes, le petit propriétaire a voulu imiter son voisin plus aisé, on a remplacé les antiques volets pleins par des persiennes, les portes toutes simples ont cédé peu à peu la place à des portes nouvelles ornées de quelques sculptures; le menuisier fait aussi beaucoup de peinture chez les gens de condition modeste; c'est encore lui qu'exécute les badigeons intérieurs et la tapisserie en papier peint.

Les progrès de l'agriculture et de l'industrie n'ont donc pas été absolument favorables au maintien de l'ancienne aptitude du cultivateur-artisan; la forêt l'avait développé, la vigne et la pomme de terre la laissèrent subsister, mais la grande industrie soustrait en partie tous ses ouvriers à la culture. Si l'agriculture se formait en vastes exploitations, avec des directeurs et des exécutants, les facultés de petite fabrication seraient bien atteintes; dès lors, le petit propriétaire autonome disparaîtrait, et la vie communale en même temps. Mais si nous avons assisté à cette transformation de l'industrie, nous sommes très loin de la même transformation dans l'agriculture; les terres seront longtemps encore possédées par un grand nombre de petits ou de moyens propriétaires, et les vignes resteront émiettées; dans ces conditions, le travailleur des champs continuera de chercher toutes les ressources qu'il pourra trouver; si certaines fabrications cessent de produire des réserves, il en exploitera d'autres; la multiplication des femmes ou jeunes filles travaillant la broderie à domicile constitue ici un exemple frappant; il en est de même de quelques genres de travaux, trop rares jusqu'ici, portant sur le bois ou sur l'osier.

Déclin des anciennes fabrications. — L'aptitude à la fabrication a toujours été exercée et entretenue dans le pays grâce à la nature du sol et des produits : les moutons très anciens ont fourni la laine; le chanvre et le lin furent reçus par des gens qui savaient déjà filer et tisser; la faîne fut amassée dès longtemps dans les forêts et on apprit à en tirer de l'huile; quand

le colza, l'œillette et la navette furent semés, ils ne furent qu'une extension de la fabrication de l'huile. Le sol lui-même fournissait à certains endroits de l'argile qui fut utilisée autre fois dans des poteries et récemment encore dans les tuileries; à certains autres, de la pierre à chaux qui fut calcinée dans des fours très nombreux. De multiples cours d'eau ont appelé de-ci de-là l'établissement de moulins et suggéré la construction de moteurs qui permirent les travaux sur le fer, sur le bois, les filatures, les papeteries. La forêt avait fourni depuis l'origine diverses essences de bois, les mines de fer remontant aux premiers temps du moyen âge donnèrent du fer en abondance et d'extraction facile. Enfin les cultures même modernes ont un caractère industriel; non seulement les plantes oléagineuses et textiles, mais le houblon servent à l'industrie; on a essayé l'extraction de la fécule de pommes de terre, on a proposé la distillation de leur alcool; on avait songé à la culture de la betterave sucrière; enfin la vigne elle-même a donné lieu, dans la confection du vin et de l'eau-de-vie, à une très délicate fabrication.

Mines de fer et forges. — Tout autour du Plateau, en particulier au centre et au nord, se trouvaient des mines de fer et des forges exploitées depuis longtemps; des indices assez certains ont pu conduire à penser que les Romains exploitaient déjà le fer à Chavigny et au Noirwald, dans la forêt de Haie-Clairlieu et Sexey-aux-Forges ont été aussi de vieilles stations d'extraction et de métallurgie; à Liverdun, le fer a dû être recherché de bonne heure; et c'est au nord, dans la vallée de l'Ache, que le mouvement a été probablement le plus étendu; à Martincourt, vers 1300, des forges étaient établies au Voutru et au moulin la Jus; si les forêts de ce pays sont si accidentées, cela tient, dit-on, aux fouilles qu'on a opérées jadis pour l'extraction du minerai; sur le territoire de Martincourt, il existe encore des lieux dits « à l'Enclume, au Fond de la Forge » ; à Rogeville, au bord du ruisseau de Grené ont dû exister des forges anciennes et détruites vers le milieu du XVIIe siècle; un document qui

a suivi d'assez près leur destruction affirme que « le minerai devait être extrait à ciel ouvert, la pierre était abondante et le bois aussi »; des morceaux de fonte grossière ont été retrouvés dans la vallée; vers l'ouest, à Noviant-aux-Prés, un lieu dit : la Mine, et les accidents du territoire semblent indiquer qu'il y eut là une mine; enfin dans la forêt la Reine, des forges existaient entre l'étang de Soucher et celui de Neuf-Moulin; du côté du bois de Mandres, on remarque un ancien canal qui prend sur l'étang Véry, se dirige sur l'étang de Sirop et va regagner l'emplacement de ces anciennes forges ; ce furent probablement ces établissements de l'ouest qui durèrent le plus longtemps; on eut, paraît-il, au XVIIIe siècle, pour servir cette industrie, le projet de joindre la Moselle à la Meuse par un canal creusé dans la vallée occupée par l'Ache à Grosrouvres; ce projet resta sans exécution. A l'époque de l'industrie usinière et métallurgique, cette partie de la région a dû être prospère ; l'agriculture y était florissante sur certains points et les ouvriers du fer qui ne travaillaient pas d'une façon permanente aux mines ou aux usines, réservaient une part de leur activité à la culture de quelques terres. De toutes ces industries, il ne reste plus rien aujourd'hui, sauf à Chavigny où on a ouvert de nouvelles galeries et où on trouve du minerai en abondance; à Liverdun, on avait essayé d'extraire le fer; des hauts fourneaux avaient été installés en 1872; mais le minerai n'étant pas assez riche l'entreprise a sombré et tout est abandonné depuis 1878. Quant au Noirwald, à Clairlieu et à toute la vallée de l'Ache, on n'y recherche plus de fer; on a tenté de découvrir de la houille à Martincourt en 1906. Actuellement Martincourt, Rogéville, Noviant, Grosrouvres, Ausauville, Mandres souffrent de l'absence des industries.

Fours a chaux. — Ils ont existé en grand nombre par-ci par-là et ont duré plus longtemps que les mines de fer ou les hauts-fourneaux. A peu près sur chaque cadastre on lit un lieu appelé « Chaufour »; il est vrai que le sens du terme est contesté; plusieurs prétendent qu'il signifie simplement : lieu très exposé au soleil; pourtant on est certain que le nom de chaufournier

était donné autrefois aux gens qui travaillaient la pierre à chaux, et ce nom subsiste encore maintenant. Ne nous hâtons pas de conclure qu'il y avait des fours à chaux dans tous les lieux dits chaufours, mais on en compta beaucoup autrefois et la plus grande partie existaient encore en 1830 ; on en signale d'anciens à Andilly, Minorville, Villey-St-Etienne, Crépey; à Sexey-aux-Forges, on en voit encore les ruines. Il est certain qu'on a tiré de la chaux de la pierre de Liverdun pour construire le souterrain du canal de la Marne au Rhin, de même qu'il est assuré qu'on en retira de la pierre de Foug pour bâtir les deux souterrains du chemin de fer et du canal. On ne voit plus aujourd'hui un seul four à chaux; les dernières traces qu'on peut apercevoir sont à Sexey-aux-Forges; les bâtiments ont dû y être délaissés à partir de 1865. Mais il n'a probablement pas résulté de souffrances de la disparition de cette industrie, car, si la pierre n'est plus utilisée pour en tirer de la chaux, elle est extraite en grande quantité aux abords des hauts fourneaux, c'est à-dire sur la lisière du nord-est et du centre-est et sud pour servir de fondant, et à Pierre-la-Treiche, Villey-St-Etienne, Aingeray, Liverdun pour la fabrication de la soude par la Compagnie Solvay de Dombasle; cette industrie s'est donc transformée, elle ne s'est pas éteinte, sauf au nord à Andilly et au sud à Crépey parce que les voies de transport, en particulier les canaux, font défaut à ces deux endroits.

Carrières. — L'extraction de la pierre fut toujours une industrie active sur le Plateau; la pierre servit non seulement à la fabrication de la chaux, de la soude, de la fonte, mais à une foule d'usages : empierrement des routes, pavage des rues, construction des habitations; en outre, les transports des pierres semblent avoir sillonné la région. Certaines carrières ont été délaissées malgré la valeur de la pierre : à Crepey, à Minorville, à Martincourt, faute de moyens de transport qui ne soient pas trop onéreux; mais aujourd'hui encore les carrières d'Avrainville et de Gondreville sont bien exploitées et donnent des pavés renommés qui ont été recherchés par le génie militaire pour

la construction du camp retranché de Toul; à Liverdun les moellons ont servi à la construction de l'aqueduc, du canal et du souterrain; à Villey-le-Sec, des carrières de belles pierres ont été ouvertes très anciennement; les pierres ont servi à encadrer les fenêtres et les portes de l'ancien palais de justice de Gondreville autrefois, et ont servi récemment à construire les forts St-Michel, d'Ecrouves et de Lucey; les pierres utilisées autrefois pour construire la cathédrale de Toul ont été prises en partie à Villey-le-Sec, en partie peut-être aussi à Villey-St-Etienne. On signale aussi de belles carrières à Vieville, etc... Les carrières seront exploitées avec fruit chaque fois que la pierre pourra être transportée facilement par eau; c'est pourquoi celle de Villey-le-Sec, qui était délaissée depuis longtemps a été ouverte de nouveau; celle de Maron a été ouverte en 1911; elle fournit des moellons et des pierres de taille; l'une et l'autre sont voisines de la Moselle. Des pierres d'ornementation sont recherchées à Martincourt, Marbache, Ochey, Thuilley-aux-Groseilles pour l'établissement de rochers artificiels ou de bordures dans les jardins d'agrément; voilà une extraction toute nouvelle; ces roches coûtent en moyenne 25 fr. le mètre cube. En outre, des carrières ouvertes dans ces trente dernières années sur les rives de la Moselle ont fourni des cailloux utilisés pour l'entretien des routes, pour la confection des rigoles de drainage et pour la formation du béton; elles ont donné lieu à un labeur actif au moment de la réfection des fortifications de Toul; elles ont aussi fourni du sable de construction; d'autres ont donné de la grouine, terre jaunâtre contenant de l'argile et du sable, matière excellente pour former les aires des granges, les cours, les allées des jardins, et lier les pierres des chemins; la meilleure grouine est prise à Pierre-les-Treiche et à Liverdun, elle coûte sur place 0 fr. 75 à 1 fr. le mètre cube à extraire par l'acheteur. Quant au carrier, s'il est habile, il peut gagner 6 à 7 fr. par jour; celui qui tire du sable ou de la grouine peut gagner 4 à 5 fr. Ce travail, convenablement rémunéré, apporte la subsistance à de nombreuses familles et un peu d'aisance quand la femme tire quelques produits de la terre; mais il

n'est guère possible qu'aux environs de la Moselle, qui est la seule voie de transport par eau; plus au nord et plus au sud, une industrie ne peut devenir prospère qu'en utilisant des matériaux n'exigeant par de transports onéreux.

Tuileries. — On en remarquait fréquemment à l'ouest et quelquefois aussi à l'est et même au centre, là où les vallées s'élargissaient et où l'on pouvait trouver de l'argile convenable; ainsi de très anciennes tuileries existèrent à Vilcey-sur-Trey, Liverdun, Frouard; nous en avons soit des témoignages précis dans les débris de terre cuite retrouvés en abondance dans le sol à certains endroits, soit des indices dans les dénominations de certains lieux dits « la Tuilerie, sous la Tuilerie, devant la Tuilerie, derrière la Tuilerie ». Ces établissements de l'ouest et du centre disparurent les premiers, et tous par suite d'accidents; ils ne furent pas reconstitués parce que l'argile était moins bonne à ces endroits qu'à l'ouest, et parce que les bras trouvaient facilement à s'occuper ailleurs; c'est d'ailleurs un fait remarquable dans la Haie qu'une petite station industrielle comme un four à chaux, une tuilerie, un moulin, une fabrique de pointes étant détruite par le feu ou l'écroulement d'un mur et du toit ou quelquefois par un débordement de cours d'eau, n'a pu être reconstruite assez rapidement faute de fonds d'avance, et que très vite les travailleurs qui y étaient occupés ont trouvé une nouvelle sorte d'occupation et ont renoncé à la première. Ce fut principalement sur toute la limite ouest, du côté de la Woëvre, qu'on fabriqua la tuile, à Villey-St-Etienne, Jaillon, Francheville, Andilly, Manoncourt, Royaumeix et ainsi de suite vers le nord; à certains signes on peut croire qu'une tuilerie-poterie fut établie très anciennement à Domèvre aux environs de l'église actuelle; c'était assurément la plus avancée dans le voisinage du calcaire de la Haie; au sud-est, du côté de la Plaine, une tuilerie fonctionnait activement à Crépey; quelquefois sur le territoire d'une même commune, il y eut deux établissements. Les tuileries étaient isolées dans la campagne, au bord d'une « bonne tache de terre glaise »; on y faisait des

tuiles creuses, des pots et des tuyaux de drainage; les travaux consistaient à extraire l'argile, à pétrir, mouler, mettre au séchoir et cuire. La tuile s'écoulait facilement dans toutes les communes du Plateau par des voitures appartenant au vendeur ou à l'acheteur; la tuilerie de Sanzey écoulait ses produits jusqu'à Rogéville, Villers et Dieulouard. Ordinairement les tuileries n'appartenaient pas à l'exploitant, mais à un propriétaire qui les louait. Autour des tuileries, il y avait des terres et des prés ressemblant à des petites fermes, ce qui permettait au fabricant de tuiles d'être en même temps agriculteur; plusieurs cuites étaient effectuées par an et dans l'intervalle des travaux champêtres, certains disent même « à temps mort »; tout le travail était exécuté par la famille du fabricant. Depuis 1888, la confection de la tuile, qui jusque-là n'avait pas sensiblement fléchi, tomba progressivement, d'abord aux environs des voies des chemins de fer ou de canaux, car les maçons construisant les maisons se chargeaient de faire arriver aux propriétaires de nouvelles tuiles plates venant surtout de Pont-à-Mousson; d'autre part, dans les villages assez éloignés des villes, non seulement on ne construit plus, mais plusieurs maisons sont parfois inhabitées; de plus, certains propriétaires exécutent les réfections de couverture de leurs toitures au moyen des nouvelles tuiles plates appelées mécaniques, et vendent au rabais les vieilles tuiles creuses dont ils n'ont plus besoin. Les articles de poterie peuvent se trouver maintenant chez l'épicier qui s'en fournit à la ville; quant à la fabrication des tuyaux de drainage, elle fut pour un instant négligée. Peut-être les tuileries auraient-elles pu subsister en cuisant des briques? Mais elles étaient déjà tombées quand on commença à utiliser la brique dans les constructions. Maintenant, dans les environs, la tuilerie de Sanzey est la seule qui fonctionne encore; elle a perdu de son importance, et n'exécute plus qu'une seule cuite par année; elle confectionne non plus des tuiles, mais des briques. Le fabricant peut cuire dans une seule journée 38.000 briques et avoir comme bénéfice net 400 fr. par cuite; il a toujours du bois sous la main, et à des prix très avantageux. En ce moment, à cause de

la construction des casernes de Toul, il peut vendre des briques creuses à 37 fr. le mille, rendues en gare de Menil-la-Tour et exécutées pour le mois d'août; pour cela il lui faudrait trouver des ouvriers nombreux, les payer convenablement et effectuer cinq fournées. Dans toutes les tuileries, les fabricants, qui étaient en même temps cultivateurs, n'ont conservé que cette dernière qualité; ils ont pu louer des terres et des prés et devenir complètement fermiers; dans tel village l'ancienne tuilerie est maintenant une belle maison de ferme, mais dans tel autre la ferme est précaire. Plusieurs anciens tuiliers ont quitté le lieu, et, à divers endroits, les bâtiments qui autrefois servaient à la fabrication de la tuile sont maintenant abandonnés; dans certaines communes ils sont démolis. La seule tuilerie qui a vraiment subsisté dans la région est celle de Vandœuvre, à 3 kil. de Nancy; elle fabrique aussi des pots et des tuyaux; mais elle a amélioré son outillage et s'est convertie en industrie moderne; elle touche à toute cette partie considérable de la ville de Nancy qui a été récemment construite.

Moteurs a eau. — La Moselle, l'Ingressin, le Terrouin, l'Ache, la Trey, le Rupt-de-Mad faisaient mouvoir des quantités de moulins à grains, de moulins à écorce, de foulons, de scieries, de papeteries, de filatures; les moulins à grains étaient autrefois les établissements industriels les plus nombreux; il n'était pas un filet d'eau qui ne fût utilisé : le moulin de Menillot était actionné par le petit Ingressin à 1 kilomètre de sa source, tel autre auprès de Manonville par un petit affluent de l'Ache, le ruisseau de Grosrouves, tel autre encore par un petit affluent du Terrouin, le ruisseau de Manoncourt; l'Ingressin sur un parcours de 7 kilomètres, alimentait sept moulins, le Trey sur le même parcours en alimentait six. Il y avait quelquefois deux moulins dans une même commune, à Martincourt, il y en avait 5, à Ecrouves 4, à Vilcey 5. Toutes ces petites rivières ayant de fortes pentes et des allures de torrents étaient commodément utilisées pour leur chute d'eau; ainsi la Trey avait une chute

suffisante pour actionner l'ancien moulin de Jaillon, situé à 400 mètres de sa source ; de plus, elles ne tarissaient presque jamais en été ; tantôt elles étaient le déversoir naturel des étangs de la Woëvre comme le Terrouin et l'Ache, tantôt elles étaient alimentées par des sources sur leur passage comme l'Ingressin et la Trey ; néanmoins, pour les temps de grande sécheresse, quelques moulins à vent avaient été construits ; on en voit encore des traces à Villey-le-Sec, Paillon, Manonville, Grosrouves, sur des crêtes ; ces moulins à vent furent remplacés par des moulins à eau placés dans des endroits qui ne tarissaient pas, par exemple à Martincourt, puis par des machines à vapeur qui fonctionnaient pendant les grandes sécheresses de l'été, par exemple à Chaudeney ; tout récemment on a installé un moteur à pétrole à Griscourt ; mais ces moyens d'action, qui sont onéreux pour le meunier, n'ont été employés qu'au cas où il fallait fournir de la farine à dates fixes, par suite d'un traité avec la troupe par exemple. Tous ces moulins étaient très anciens et servaient à moudre le blé, à casser l'orge ou l'avoine, à moudre l'écorce de chêne pour obtenir une poussière dont on retirait le tannin ; dans ce dernier cas, tantôt le moulin à écorce formait un bâtiment spécial, tantôt il s'adaptait au moulin à blé. Le meunier venait prendre le blé à domicile et rapportait de la farine pour faire le pain, et des sons pour nourrir le bétail ; il prélevait pour se rémunérer 5 % du poids du blé, ou bien, comme la plupart du temps on ne pesait pas, il demandait 1 fr. 50 à 2 francs par sac, et les paysans rusés et intéressés versaient leur blé à moudre dans de grands sacs qu'ils fabriquaient eux-mêmes et qui pouvaient contenir jusqu'à 160 litres. La force des garçons meuniers était passée en proverbe. Le meunier travaillait rarement seul ; il était aidé dans ses tournées par son fils et plus souvent par un domestique ; comme son travail de meunerie ne l'occupait pas d'une façon continue et n'exigeait même pas sa permanence dans l'intérieur, il conduisait en même temps une petite exploitation agricole auprès de ses bâtiments ; et, s'il était voisin de la route ou du canal, sa femme pouvait tenir une auberge en même temps qu'elle assis-

tait à la confection de la farine et surveillait le remplacement du blé dans l'entonnoir.

Ces petits moulins ont commencé à décliner vers 1880 en même temps que les grands moulins de Toul et de Liverdun sur la Moselle, de Nancy sur la Meurthe commençaient à prendre de l'extension ; à Gondreville, on annexait, en 1886, une filature au moulin ; cette industrie avait été premitivement fixée sur la route de Nancy depuis plus de trente ans; les bâtiments furent incendiés et ne furent pas reconstruits; la filature fut transportée au moulin, qui perdit sa destination originaire; la chute d'eau est maintenant consacrée à la filature et à la production de l'électricité, l'ancien moulin est donc devenu une fabrique et une usine; de même, le moulin de Villey-St-Étienne vient d'être transformé pour donner aussi une usine électrique; celui de Frouard avait, en 1882, remplacé ses 20 paires de meules par 24 paires de cylindres; aujourd'hui il a cessé de moudre et il est remplacé par une fabrique de crayons pour les lampes électriques. Tous les autres sont morts avant d'avoir transformé leur outillage; c'est celui de Jaillou qui a disparu le premier; il ne reste maintenant sur la Moselle, entre Toul et Frouard, que celui de Liverdun; sur l'Ache il en reste deux, celui de Martincourt et celui de Griscourt; mais sur le Terrouin, la Trey, le Rupt-de-Mad, aucun ne subsiste. Seuls quelques moulins de la Moselle se sont convertis en fabriques : celui de Gondreville a commencé par annexer une fabrique déjà existante et qu'il s'agissait simplement de loger ailleurs; plus tard, ceux de Frouard et Villey-St-Étienne, sollicités par des entreprises de production d'électricité, se sont transformés directement et complètement; aujourd'hui ces usines d'électricité sont prospères et ont une importante distribution. Mais partout ailleurs l'ancien moulin n'a été ni remplacé ni utilisé; parfois les bâtiments servent à une exploitation rurale ; tel propriétaire d'un moulin, à Ecrouves, a su profiter d'un bon moment pour acquérir des terres et des prés rapprochés de son établissement, juste à l'instant où la meunerie était en baisse; aujourd'hui, il est un agriculteur heureux; il est arrivé aussi aux meuniers de louer

des terres; de ce point de vue leur situation a été la même que celle de tuiliers; ceux qui n'ont pu acheter ni louer des terres ont dû quitter le lieu. Il est regrettable que cette force hydraulique n'ait pas été transformée, surtout dans la vallée du Terrouin, ou de l'Ache qui furent autrefois prospères en industrie de diverses sortes et qui s'empresseraient de s'attacher aux fabrications qu'on pourrait créer au moyen de l'énergie fournie par les torrents.

Les moulins à écorce ont tous disparu, sauf un seul à Novéant-sur-Moselle; d'ailleurs le tanin n'est plus nécessaire à Toul, qui comptait 8 tanneries en 1820 et maintenant plus une seule. Le concassage de l'avoine et de l'orge sont maintenant exécutés à la maison au moyen d'un concasseur à bras; les foulons se sont arrêtés en même temps que les fileuses des campagnes, la papeterie de Champigneulles a été brûlée et ne s'est ni relevée ni transformée, celle de Jezainville s'est changée en scierie; les scieries et fabriques de galoches ont demeuré et se sont multipliées; on peut en compter une à Écrouves, une à Frouard, une à Jezainville, deux à Bayonville; il serait souhaitable que toute cette industrie sur le bois pût encore grandir; enfin la filature d'Arnaville fonctionne toujours.

Huileries. — Dans chaque village, un cultivateur était, pendant quelques moments de l'année, fabricant d'huile; il avait une meule et un pressoir à main ou à cheval. Les habitants lui portaient leur récolte de colza, œillette, navette, chènevis, noix, pavot, faîne; les faînes étaient amassées à peu près par tout le monde, et non seulement par les humbles ne possédant pas beaucoup de terres. Le fabricant retenait comme paiement un certain poids d'huile qu'il accumulait et vendait, en même temps qu'il se chargeait souvent de vendre, pour chaque particulier, la quantité d'huile excédant la consommation domestique. Les huileries étaient assez prospères vers 1860 pour exporter leurs produits dans les départements voisins; certaines communes pauvres, comme Ochey, se soutenaient un peu par leurs champs de navette et d'œillette et par leur production d'huile. Jusqu'à

1870, on ne connaissait dans les campagnes que l'huile ainsi produite; celle qui était plus fine servait à la consommation des personnes, celle qui était plus grossière servait à alimenter les lampes ; à partir de 1864, la lampe à pétrole détrôna la lampe à crémaillère; après 1870 les travaux de fortification ou d'industrie amenèrent dans les communes des étrangers qui se procurèrent de l'huile chez les épiciers; ceux-ci devinrent petit à petit les fournisseurs de tout le monde, la monnaie était abondante dans les campagnes, et on préférait ne plus « passer par l'huilerie »; aux environs de 1898, des gelées printanières détruisirent plusieurs années de suite la fleur du hêtre, et l'habitude d'amasser les faînes se perdit; les fabricants, n'exportant plus en Alsace, devinrent plus rares et les cultures de plantes oléagineuses se resserrèrent. Aujourd'hui il ne subsiste que quelques huiliers, tous à Houdemont, près de Nancy. La fabrication de l'huile avait peut-être été le type de la petite industrie unie à la petite culture : les plantes oléagineuses étaient quelquefois des engrais pour la terre; les résidus de la confection de l'huile étaient utilisés pour la nourriture du bétail; l'huile servait non seulement à la consommation du cultivateur, mais lui procurait un bénéfice par la vente, et l'huilier savait se procurer des revenus à son tour par l'abondance de sa fourniture au dehors, qui faisait de lui un habile commerçant.

Arts textiles. — Les particuliers étaient habitués de longue date à tirer parti de la laine des moutons; on faisait des matelas et des couvertures, on filait, puis on tricotait; c'était là une des principales occupations de l'hiver; ensuite on foulait afin de dégraisser la laine, d'amollir le tissus et de combler les vides laissés par le tricot; pour cela on se servait communément du foulon à main, composé d'une auge contenant de l'eau chaude dans laquelle on avait fait dissoudre une certaine quantité de savon, d'un pilon en bois, et enfin d'un chardon-foulon au début, d'une brosse ensuite; les foulons mécaniques à eau n'apparurent que plus tard. On ne foulait pas chacun pour soi; au contraire, même pour le foulon à main, chaque particulier

avait pris l'habitude de confier cet ouvrage à un ou quelques habitants qui s'en faisaient une spécialité ; ils demandaient 0 fr. 15 pour une paire de chaussettes, 0 fr. 25 pour une paire de bas. En outre, on remettait au tisserand une certaine quantité de laine pour être mélangée avec le fil et le coton, afin de confectionner les tissus d'hiver en « droguet » pour hommes et femmes.

Quant au chanvre, dès qu'il était coupé, on le séchait dans les chènevières en dressant trois poignées en forme de triangle qu'on réunissait par la tèle ; ensuite ces poignées étaient mises en bottes et portées au « routoir » pour le « rouissage » ; l'opération s'exécutait dans l'eau stagnante et douce qui décollait les fibres, puis on effectuait un nouvel ouvrage consistant à « teiller », c'est-à-dire à détacher la « filasse » ; tout cela était fait en famille, à partir du mois de septembre et le plus souvent à temps perdu ; on teillait chez soi, tantôt assis sur un banc devant la maison, tantôt à l'intérieur, et, le soir, à la lumière de la lampe à crémaillère ; personne n'allait à la journée, chacun faisait sa besogne ; on retirait de ce travail le chanvre-nu qui, trempé dans le soufre, constituait une allumette ; il arrivait quelquefois à un voisin de demander une botte de chanvre à teiller pour avoir le chanvre-nu.

Cela fait, on s'adressait au peigneur, qui était un spécialiste ; il divisait le chanvre en deux parties : la meilleure qui donnait le fil et servait pour la confection de la toile, la moins bonne qui était l'étoupe et qui devait servir pour la confection des toiles de sacs et la confection des cordes ; les peigneurs travaillaient chez eux ; à Dammartin, ils étaient trois et quelquefois opéraient ensemble ; puis on s'adressait au tisserand qui travaillait chez lui, et demandait 12 sous pour 1 aune, c'est-à-dire $1^{m},18$ de toile ; il était plus occupé que le peigneur, car le métier ne permettait pas d'aller vite ; il était à son travail toute l'année avec un métier à pied et une navette à main, la confection de la toile était très lente ; il n'allait guère aux champs. Le chanvre n'était jamais vendu, il était toujours converti en tissus, et le tissu non plus n'était pas vendu ; le plus fin fournissait toute la toile de ménage, le plus grossier servait à fabriquer des sacs,

des tabliers de cuisine pour les femmes, des tabliers à jambes pour les hommes, et enfin des cordes. Dans la Haie toute la production de chanvre était convertie en tissus et chacun en produisait pour ses besoins; mais, dans d'autres régions, on vendait de la toile; autour de Château-Salins, par exemple, comme il fallait beaucoup de sacs pour transporter le sel des « salines royales », on cultivait beaucoup de chanvre; mais il en résultait une surabondance de toile ou de cordes; le tout était expédié à Marseille; c'étaient des ouvriers du midi de la France qui venaient tous les ans peigner et façonner le lin et le chanvre; en 1822, on évaluait à 300.000 francs par an les avantages que l'arrondissement de Château-Salins retirait de la fabrication de ses toiles grossières. Actuellement, dans la Haie, il ne subsiste que quelques tisserands à Vilcey-sur-Trey; il n'y a plus de foulons, les cordiers ont également disparu des campagnes.

Les saussaies et plantations d'osier ont toujours été isolées dans le pays, mais sont anciennes et ont peut-être connu un état meilleur que leur état actuel; on a cultivé l'osier soit pour fixer le cours des petites rivières tourmentées, soit pour utiliser ses rameaux; il y a cinquante ans, la culture de l'osier était assez prospère à Dommartin; on s'en servait pour confectionner les divers objets en osier ou on le vendait aux vanniers de Toul pour ses confections. Ce travail n'est peut-être pas assez honoré, parce qu'il est exécuté par des nomades.

Tourneries sur bois. — Ces tourneurs étaient multiples, ils fabriquaient soit les manches d'instrumeuts ou d'outils : pelle, fourche, hache, serpe, serpette, faucille, faulx, râteau, etc.; soit les montants des tables et des chaises; à mesure qu'on descendait vers la Woëvre, les travaux sur le bois consistaient surtout dans la confection de pièces de charrues, particulièrement de versoirs en bois à Tronde et à Francheville. Il y eut aussi sur les cours d'eau des fabriques de galoches, de brosses, de robinets, bondes pour les tonneaux, etc. De tout cela il reste des fabricants de galoches et quelques tourneurs qui travaillent à la main avec un tour à pied et ne produisent plus que des man-

ches et encore en quantité moindre qu'autrefois, le forgeron du village ne fabriquant plus les outils qui sont achetés à la ville tout emmanchés.

La fabrication a donc bien décru sur le Plateau de Haie, à la différence des Hauts-de-Meuse où les travaux sur le bois et l'osier sont toujours en progrès et du pays de Briey où il existe à peu près partout des fabricants d'outils de culture ; dans la Haie, les travaux de fabrication ont été florissants sur quelques points, mais sont dépassés aujourd'hui par ceux des pays où la terre est stérile et même par ceux des pays où elle est féconde ; il est possible qu'un bon nombre de fabriquants d'autrefois aient émigré vers la ville et les centres industriels comme font aujourd'hui le fils du bûcheron et le fils du berger.

Ce délaissement de la petite fabrication peut remonter à deux causes : d'abord presque partout chacun fait au moins un peu de culture, car il y a partout de la terre cultivable ; de sorte que nulle part la petite fabrication n'est devenue l'occupation principale de toute une commune ; la terre fournissait toutes sortes de petites ressources ; les habitants n'ont jamais été pressés par des besoins tels qu'ils aient été vigoureusement poussés à prendre l'initiative de la fabrication ; d'autre part, leurs travaux ont été trop éparpillés pour leur permettre de se consacrer tout entiers à un genre d'industrie et d'y accomplir de remarquables progrès ; la simple conservation d'une industrie a été menacée par tel ou tel progrès dans la culture, principalement dans la petite culture ; ainsi plusieurs travaux de fabrication ont diminué quand la pomme de terre a commencé à s'étendre à la fin du XVIIIe et la vigne au début du XIXe siècle ; — ensuite les échanges qui existaient entre la Montagne et la Plaine n'apparaissaient pas dans la Haie, celle-ci pouvait se suffire, n'important ou n'exportant guère ; les fabricants qui existaient ne travaillaient guère que pour la région et même pour une partie de la région ; on ne se connaissait guère entre Domèvre et Ochey ; et bien souvent aussi chacun confectionnait par lui-même et de ses propres mains tout ce qu'il pouvait ; les besoins étant restreints puisqu'aucun facteur ne venait les éveiller, pas même le voisinage

des villes, les choses nécessaires à la vie ne se multipliaient pas.

II. — LES FABRICATIONS NOUVELLES; LEUR AVENIR.

On regrette actuellement que les travaux de fabrication aient diminué et on juge que jamais ils n'ont été aussi nécessaires : d'abord la situation agricole est moins rémunératrice et moins apte à occuper le plus grand nombre, eu égard à l'augmentation des besoins; en effet, au moment où les conditions de la vie matérielle ont produit plus d'exigence qu'autrefois, la vigne qui était le soutien d'une bonne partie de la population n'a donné depuis neuf ans que des déceptions; son remplacement est long et onéreux, et la vigne était la culture la plus rémunératrice et la plus distribuée entre les humbles foyers; avec une aisance très moyenne, on pouvait être propriétaire de vignes. D'autre part, le grand progrès de la culture et de l'élevage ont été utiles surtout aux gens aisés, mais non aux petits, et les machines ont diminué considérablement le chiffre des travailleurs nécessaires aux champs; certes la transformation fut lente; ce fut en 1863 que, pour la première fois, on vit au comice agricole un moissonneur à la faulx; les agriculteurs hésitèrent longtemps à suivre son exemple, car, disaient-ils, « le faucheur fait tomber autant de grains qu'il en faut pour ensemencer la surface du terrain qu'il moissonne »; quand les premières moissonneuses apparurent, on hésita à acquérir ces machines pour une nouvelle raison : les frais d'achat; mais aujourd'hui le fait est accompli; la moissonneuse exécute le travail d'un bon nombre de faucheurs et d'un très grand nombre de faucilleuses. De plus, les échanges et le commerce auxquels on ne pouvait pas penser autrefois, parce que les moyens de transport n'existaient pas sont possibles aujourd'hui; voilà ce qui a permis aux anciens vignerons de Belleville de se refaire une aisance en cultivant des fruits qu'ils expédient en pays étranger, et à tous les fabricants de galoches de trouver même au loin un écoulement de

leurs produits. Enfin parmi les industries disparues, les unes ont dû s'effacer devant la grande fabrication, mais alors elles ont laissé disponible une énergie mécanique, la force hydraulique, qui devait être intégralement utilisée et qui ne l'est encore que très peu; elles ont laissé aussi des bâtiments dont quelques-uns ont été aménagés comme le moulin de Gondreville en filature, celui de Villey-St-Étienne en station d'électricité, mais dont plusieurs sont inutilisés; elles ont laissé vacante également une vieille aptitude qui pourrait de nouveau être exercée et qui aspire à s'actualiser soit autour de Crepey, soit dans la vallée de l'Ache; mines et usines de fer, fours à chaux, tuileries, moulins, industries textiles, fabrication de l'huile, tout cela a laissé inexploitées des forces disponibles ou inappliqué un esprit industrieux par tradition; les autres fabrications ont été délaissées souvent par des maîtres qui sont devenus propriétaires de vignes; à Chaudeney, il existait autrefois une « amidonnerie », une « bouteillerie » qui ont été abandonnées au moment de l'extension des vignobles; or, de nouvelles fabrications pourraient reprendre la suite des anciennes qui sont tout simplement tombées en désuétude. Il n'y a pas longtemps que la petite industrie s'est éteinte; vers 1860, il y avait encore dans la Haie 6 fours à chaux, 10 tuileries, et, dans 26 communes du Plateau, 31 moulins. La terre ne peut plus faire vivre tout un monde d'humbles propriétaires, et de nouveaux travaux industriels sont possibles à l'intérieur même des communes rurales; il est donc opportun de les développer; de cette façon la terre ne sera pas abandonnée par suite du dépeuplement; l'hypothèse que, dans l'avenir, les terres négligées ou délaissées pourraient être rachetées en grande quantité pour pratiquer la grande culture n'est guère susceptible d'une réalisation prochaine; en outre, quelques fabrications apporteraient des ressources précieuses aux habitants.

Les industries qui pourraient réussir seraient celles qu'on exécuterait en famille ou en petit atelier et qui ne risqueraient pas d'être ruinées par les grandes entreprises; il s'agirait de remplacer les anciens arts du tisserand et du cordier par de nou-

veaux arts conservant un caractère textile, de transformer et d'exciter les petites fabrications éparses sur le bois, de cultiver et de façonner l'osier comme on le fait dans les Côtes de Meuse ou au sud de Lunéville; les ressources existent, il suffirait de les exploiter; les petites industries sont nées ou bien elles ont un commencement de vie; il suffirait de les activer et de les organiser; certains travaux sont opérés au moyen du fil et de la laine, d'autres au moyen du bois et de l'osier et remportent déjà quelques succès; poussés avec énergie, ils pourraient devenir prospères; tout près de Nancy, des fabriques anciennes ont pris un vigoureux essor; telles la tuilerie qui est en même temps une poterie à Vandœuvre, la fabrique de chaises de Villers, la chaudronnerie de Laxou ; des fabricants d'huile ont pu se maintenir à Houdemont.

L'activité des artisans est moins vive, mais néanmoins répandue sur certains points soit de la région soit de ses environs immédiats. Laissons de côté les tisserands de Xammes et de Vilcey-sur-Trey, les cordiers de Pulney et de Tramont-Emy, les tuiliers de Crépey; mais remarquons plusieurs sculpteurs commençant à marquer les progrès des tailleurs de pierres, à Marbach, Pagny-sur-Moselle, etc., des chaudronniers à Laxou et à Andilly, un seul fabricant de limes isolé à Marbache, mais des tourneurs sur bois nombreux et qui à divers endroits ont constitué de petites fabriques comme à Royaumeix et Tremblecourt pour les instruments agricoles, et à Manonville, ou tout près de la région, à Dommartin-sous-Amance, pour les jouets d'enfants; on fait des chaises à Colombey, Framont-Emy et en particulier Villers-les-Nancy, des galoches à Ecrouves, Frouard, Bayonville et dans diverses localités à mesure qu'on se rapproche des Vosges; les scieries hydrauliques se multiplient à Vandeleville, Tramont-St-André, Sexey-aux-Forges, Jezainville, Euvezin, Bayonville, Arnaville. Des scieurs de long travaillent en association à Crepey, Ausauville, Royaumeix, Manonville; il y a des fabricants de ruches d'abeilles à Limey et Villers-sous-Prény, des vanniers à Atton et à Colombey, en très petit nombre il est vrai, la profession étant exercée par des ambulants, des bonnetiers à

Gondreville, des fileurs à Gondreville et Arnaville, des fabricants de tricots à la machine à Dommartin-les-Toul et à Trondes, des brodeuses répandues à peu près partout. Il serait souhaitable que tous ces travaux, dont beaucoup vivent d'une façon précaire, pussent prendre de la force et de l'extension. C'est au sud qu'ils semblent le plus en éveil; ils sont influencés par le voisinage de la région industrieuse des Vosges; on aperçoit les oseraies et les vanneries de Favières-de-Fecocourt et surtout de Gemonville, les saboteries de Favières, Tramont-Emy, Vandeleville, les fabricants de vans et de ruches d'abeilles de Gelaucourt et de Grimonviller, les cordiers de Pulney et de Tramont-Emy, et surtout les travaux de dentelles et de broderies importés dans les temps modernes probablement de Mirecourt. C'est dans le sud aussi que les forces motrices ont été le mieux exploitées pour les scieries, et qu'on remarque le plus d'associations entre des membres d'une même famille en vue de conduire une entreprise. Mais dans le nord et dans l'ouest les progrès sont plus timides; la broderie commence à se répandre parmi les femmes et les jeunes filles, et aurait besoin d'être encouragée et organisée; certains territoires seraient propices à la culture de l'osier qui pourrait être vendu facilement au dehors, ou travaillé sur place, ce qui assurerait aux habitants de sérieux revenus; quant aux travaux sur le bois, ils sont encore isolés; la force hydraulique du Rupt-de-Mad est un peu exploitée, celle de l'Ache commence à l'être, celle de la Trey ou du Terrouin ne l'est pas encore. Si on arrivait à éveiller une activité industrielle assez ferme sur ces divers points, on verrait la partie occidentale de notre région se consacrer à de petites industries soit à la main, soit au moyen de petits moteurs, en famille ou en petit atelier, vis-à-vis de la partie orientale qui a réussi dans les grandes entreprises concentrées.

Étudions quelques-uns de ces travaux industriels qui pourraient être encouragés.

Plantation et utilisation des pins. — Les nouvelles plantations de pins et, en général, de résineux donneront certai-

nement de bons résultats non seulement pour le bois qu'elles pourront fournir, mais pour les perches à houblon qu'on en pourra tirer; ainsi le planteur de houblon façonnera lui-même ses perches, ou trouvera à les acheter tout près de lui. A Villers-en-Haie, une forêt de conifères a été plantée il y a vingt ans; les frais de plantation ont été de 400 francs; elle a déjà fourni pour 600 francs de bois de service ou de chauffage, et pour 1.500 francs de perches à houblon. Les pâtis communaux, d'une surface de 69 hectares, ont été abandonnés par les habitants et sont restés friches; depuis huit ans environ, la municipalité vote chaque année un crédit de 200 francs augmenté d'une subvention de 200 francs venant de l'État et du Touring-Club; on reboise ces terres abandonnées avec des pins sylvestres ou bien quelques épicéas ou quelques feuillus. Toutefois ces forêts de conifères ont un inconvénient : les pins ne se reproduisent pas sur place et d'eux-mêmes; un pied abattu doit être remplacé par un plant, car les semis ne réussissent pas; aussi les pins se sont moins multipliés qu'on ne l'avait d'abord espéré. Sur cette question, comme en général sur celle du reboisement, on peut lire avec grand intérêt l'ouvrage de M. Hergott, sous-préfet de l'arrondissement de Toul.

Les tourneries sur bois. — Les anciens fabricants de versoirs en bois pour charrues et dont certains furent très actifs à Francheville et à Trondes n'existent plus. Des tourneurs sont toujours répandus dans les communes, ils travaillent avec des tours à pied; moins nombreux depuis que beaucoup d'outils sont en fer, et que les manches comme les outils eux-mêmes sont façonnés à l'usine, certains néanmoins continuent de tourner des manches pour les outils forgés par les maréchaux ferrands des villages, et pour tous les outils dont on a besoin de remplacer les manches; ils font aussi quelques râteaux; ils sont surtout occupés l'hiver et peuvent gagner 4 francs par jour, mais ils ont à payer le bois qu'ils travaillent. A Royaumeix, M. Deck, d'origine suisse, était venu s'installer il y a environ quatre-vingts ans; il a donné de la vitalité au travail du tourneur; il fabriquait principalement

des râteaux et des manches de faux; ses articles s'expédiaient dans toute la région, aujourd'hui les tourneurs de Royaumeix, qui ont pris sa succession sont au nombre de cinq; ils travaillent à domicile, et à peu près toute l'année, ils gagnent par jour environ 4 à 5 francs, mais doivent payer le bois qu'ils vont couper eux-mêmes à la forêt, autorisés par l'administration et surveillés par le garde. Une petite industrie du même genre s'est formée aussi à Tremblecourt. A Limey, où depuis longtemps on confectionnait des paniers pour servir de ruches d'abeilles, on commence maintenant à fabriquer des ruches en bois; de même à Villers-sous-Prény; mais l'industrie ne pourra guère écouler ses produits dans la région où l'aviculture baisse, depuis la suppression des plantes oléagineuses. A Jezainville, Frouard, Malville, on opère sur le bois des travaux divers.

C'est à Dommartin-sous-Amance qu'on peut trouver le type nouveau le plus intéressant de tournerie. Dans cette petite commune, M. Gury a installé une fabrique à la place d'un ancien moulin; il a un moteur à eau d'une force de huit chevaux; il occupe deux ouvriers, et tout le travail se fait chez lui. L'établissement fut fondé en 1870, on y façonna d'abord les articles tournés les plus variés, puis on se spécialisa surtout dans le jeu de croquet; depuis dix ans cet article est délaissé pour le lit de poupée; cet objet se fait en bois de tilleul qu'on trouve en abondance dans nos forêts. M. Gury trouve des débouchés faciles dans tous les bazars français; il n'est pas concurrencé par les Allemands; ceux-ci fabriquent surtout des poupées et jouets en carton ou en plomb, mais pas d'objets en bois tourné; la concurrence pour ces derniers articles viendrait plutôt des fabricants de Saint-Claude et de Morez. La fabrique est prospère; le seul inconvénient, c'est que le lit de poupée ne se vend que les trois derniers mois de l'année; il faut préparer et conserver tous les articles pendant l'année pour les écouler en une fois; il y a deux ans, au moment de faire l'expédition, des bruits de guerre se sont élevés et presque toute la marchandise est restée chez le fabricant.

M. Gury confectionne, en outre, le bouche-bouteilles à main

perfectionné; ce dernier objet ne s'expédie qu'en Allemagne. Enfin il unit un peu le travail sur fer au travail sur bois en fabriquant le gobelet de poupée, qui est un article de quincaillerie.

L'osier et la vannerie. — Une observation portant sur le territoire de Sanzey, à la limite centre-ouest de la Haie, et sur ceux d'Andilly et d'Ansauville, à 12 et 18 kilomètres au nord-est de Toul, tous trois placés à proximité du chemin de fer de Toul à Thiaucourt, montrerait que l'on peut établir des oseraies fructueuses; l'ensemble de chacun de ces villages forme une sorte de canton naturel, a une individualité précieuse appelant chacun à se spécialiser dans une industrie. La culture de l'osier n'est pas inconnue dans toute cette région qui touche à la Woëvre; on a exploité des oseraies autrefois à Dommartin; les vanniers de Toul s'y fournissaient; aujourd'hui quelques chemins vicinaux, par exemple celui de Toul à Pagney, sont bordés d'osier mis en adjudication par la commune, et loués, assez loin de leur valeur d'ailleurs, à quelques fabricants de paniers. A Sanzey, Andilly et Ansauville, cette culture réussirait à merveille; dans la première de ces localités, les prairies naturelles sont vastes et occupent à peu près le tiers du territoire; on pourrait les établir fructueusement dans un autre tiers et livrer le premier à la culture de l'osier; le village est situé dans une vallée avec des forêts au nord, à l'ouest et au sud; les terres s'étendent du côté de l'est, mais, à 500 mètres à peine, le territoire est limité par celui de Menil-la-Tour; il y a donc beaucoup de forêts, faisant travailler des bûcherons et des charbonniers, il y a aussi des étangs peuplés de poissons qui sont écoulés au marché de Toul, mais il y a peu de terrains cultivables, et encore ils ne sont pas féconds; toute la partie du territoire la plus rapprochée du village est constituée par une abondante prairie arrosée par le Terrouin qui contourne les maisons au sud et par le ruisseau de Woëvre qui les contourne au nord et se jette dans le premier à 1 kilomètre en aval des dernières habitations. Le sol de cette prairie est argileux et humide; il conviendrait à l'osier; de plus, la presque totalité est en pente, condition impor-

tante pour éviter les glaces qui, en hiver, seraient nuisibles à l'oseraie, les ressources des habitants sont médiocres, il serait bon de les améliorer.

A Andilly, le village est au fond de la vallée du Terrouin; ici pas de grandes forêts, mais un seul étang où on élève le poisson, et une longue prairie dont le sol est humide et formé de marnes argileuses compactes, au moins pour les 2/3 de l'étendue; « cette vaste prairie est plutôt belle que bonne »; quant aux terres, le sol y est difficile à cultiver dans les années humides; donc peu de revenus, surtout depuis que les fours à chaux qui étaient actifs à Andilly ont disparu, que les tuileries ne fonctionnent plus, que les carriers ont une existence précaire, et que les vignes disparaissent; la population a beaucoup baissé; de 360 habitants en 1851, elle est tombée à 317 en 1886, à 229 en 1906, à 210 en 1911; elle a donc diminué de 150 habitants en 60 ans. La prairie naturelle étant très étendue, les prairies artificielles existent à peine; on aurait avantage à constituer des prairies artificielles et à convertir en oseraies la partie la plus médiocre des prairies naturelles; la pente naturelle du terrain s'y prêterait. Ansauville est situé à un kilomètre au nord de la forêt de la Reine et bâti sur l'Ache; plusieurs petits affluents arrosent le territoire; beaucoup d'endroits appelés naux sont les emplacements d'anciennes petites mares très nombreuses où on élevait des poissons; autrefois, les tisserands d'Ansauville étaient réputés; « il y avait une mare, connue depuis longtemps, appelée la mare de l'Époulot, où les tisserands allaient chercher les époulots, c'est-à-dire les tubes en roseau sur lesquels ils dévidaient les fils de la trame »; il y avait encore en 1860 une carrière, une tuilerie et un four à chaux; la vigne est en fâcheux état, le sol est argileux et difficile à cultiver par l'humidité; de multiples petits ruisseaux le rendant humide, beaucoup de terres sont noires et marécageuses, les prairies sont étendues, toutes en pente et peu fécondes. La population, qui a dû être très occupée autrefois et qui peut avoir connu de beaux jours, décroît sensiblement; de 269 habitants en 1886, elle est tombée à 210 en 1906 et à 179 en 1911;

elle à donc perdu 82 individus en 25 ans, c'est-à-dire à peu près le tiers ; les ressources fournies par l'agriculture et la forêt ne suffisent pas pour empêcher l'exode des habitants ; « on va à la ville pour y trouver du travail ». Pourtant l'esprit industrieux d'autrefois pourrait renaître ; les enfants sont instruits, les conditions physiques de production de l'osier sont réalisées ; assurément le progrès pourrait être long, car les habitants sont trop habitués à un état de médiocrité qu'ils supportent ; ils ne pensent pas que, dans la localité même, ils pourraient gagner leur vie autrement et mieux ; ils préfèrent s'éloigner, et surtout profiter d'un moment d'éloignement pour ne plus rentrer, et imiter tel ou tel qui a trouvé à vivre au dehors. Il serait désirable que le syndicat agricole de Sanzey pût montrer par un champ d'expériences le grand profit qu'on pourrait tirer des oseraies ; il serait bon que quelques personnes fissent des plantations ; l'osier pourrait se répandre comme le houblon et à moins de frais ; cette culture serait à la portée d'à peu près tout le monde et chacun pourrait en même temps cultiver quelques champs.

Dans nos trois communes, les meilleurs prés se louent au maximum 2 fr. 50 les 2 ares 11 (l'ancienne hommée) ; d'autres ne sont loués que 1 fr. 50 et même 1 franc. Or, pour planter en osier cette même mesure, il faut dépenser :

1° Pour défricher et défoncer	15 fr.
2° Pour acheter des replants : 4.000 à 2 fr. le 1.000	8 fr.
3° Pour frais de plantation	3 fr.
4° Pour frais d'entretien : 1 fr. par an, soit en 20 ans	20 fr.
Total	46 fr.

Supposons 50 francs.

Les champs d'osier peuvent se louer 20 à 25 francs les 2 ares 11 pour une période de 20 ans ; supposons 20 francs ; cela fait en 20 ans : 400 francs.

Tandis qu'on tirerait du pré, en 20 ans, 50 francs s'il était loué le plus cher, pour 2 ares 11, on tire de l'oseraie 400 francs, si elle est loué le moins cher ; les frais déduits, on a un revenu net de 350 francs, dont un bénéfice net de 300 francs.

Si on récolte les tiges, si on les coupe, si on les pèle, le produit de 2 ares 11 est vendu en moyenne 50 à 70 francs; à supposer qu'il soit vendu le moins cher, cela donne 1.000 francs en 20 ans; ce qui donne un bénéfice net de 900 francs.

Les travaux de récolte de l'osier se font, selon l'essence du bois et selon aussi la précocité de l'année, du 1er au 20 avril, c'est-à-dire au moment où on n'est occupé qu'à planter les pommes de terre, ce qui n'absorbe pas tout le travail disponible.

En opérant ainsi, on pourrait voir assez vite les valeurs de l'osier récolté, et on pourrait ensuite se mettre à la fabrication.

Les oseraies ont eu grand succès dans le canton de Blamont : à Ogéviller, où M. Mortrier tient un marché d'osier et de vannerie, à Reillon, à Donjevin, et, dans le canton de Baccarat : à Reherrey, Merviller, Migneville, Hablainville, Glonville, Montigny, etc. ; il arrive fréquemment à deux ou plusieurs frères de s'associer pour l'exploitation, la fabrication, la vente.

Voici ce qu'on écrit d'une de ces communes :

« Suivant l'avis des maires, l'osier a dû commencer à se développer dans notre région vers 1844; la vannerie s'est répandue peu après; près de 100 communes cultivent et exploitent. Ce travail occupe beaucoup de personnel; les enfants peuvent peler l'osier aussi bien que les grandes personnes; on opère à domicile, chacun dans sa maison. Comme vannerie, on fabrique beaucoup de manes à lessive, les paniers à bras, les paniers couverts, les « mannequins », les voitures d'enfants. Il y a plusieurs marchands dans la région; ce sont eux qui ramassent la vannerie toutes les semaines ou toutes les quinzaines.

« Les gains laissent à désirer; ce n'est pas que la vannerie soit en baisse, mais les marchands qui existent s'entendent entre eux et nous exploitent comme ils veulent. C'est surtout pour la vente de l'osier que nous sommes exploités; il y a quelques années, des marchands suisses venaient encore faire leur provision eux-mêmes au moment de la vente; mais les marchands de la région ont fait ce qu'ils ont pu pour les empêcher de venir; ils leur

adressent leur fourniture; il serait désirable de nous indiquer des marchands d'osier auxquels on pourrait s'adresser pour le moment de la vente.

« Migneville compte 300 habitants; on y vend pour 50 à 60.000 francs d'osier par an; nous plantons nous-mêmes tout l'osier que nous récoltons. »

Dans les Côtes de Meuse, l'osier et la vannerie sont beaucoup plus anciens; là les habitants ne pouvaient pas se soutenir par de multiples subventions ressemblant à celles qui sont fournies par la terre de Haie; tandis qu'à Andilly, Ausauville, Sanzey, on a des légumes, des poissons et des produits de petit élevage qui servent à la consommation ou sont écoulés à la ville, les ressources sont maigres à Vaux-les-Palameix, Mouilly, Dommartin-la-Montagne, Ranzières; aussi le degré de la dépopulation, entre 1851 et 1911, a-t-il été plus élevé dans les Hauts-de-Meuse que dans la Haie; à Dommartin-la-Montagne, il a pu atteindre 24 p. 100, et ici, ce ne sont pas les misères de l'agriculture qui ont hâté l'exode rural; maintenant encore le courant émigrateur entraîne les jeunes gens qui délaissent la vannerie, jugeant qu'elle n'est pas assez rémunératrice; il est vrai que la vannerie est leur unique ressource, avec un petit jardin et un petit champ de pommes de terre; à Vaux, le territoire est de 1.042 hectares, dont 848 en forêts; les vallons sont humides par leur exposition à l'ouest, il pleut beaucoup à cause du voisinage des côtes et des forêts; de nombreuses sources donnent des filets d'eau entraînés par la rivière du Sanglu dans la Meuse; le brouillard et la fraîcheur sont défavorables aux fruits des champs; la terre du fond qui est humide, compacte et assez fertile, constitue de bonnes oseraies; 8 hectares sont cultivés en osier; il n'y a que quelques rares cultivateurs; 51 p. 100 des habitants font encore actuellement de la vannerie. Si la vannerie ne produit pas assez, les habitants souffrent; cet art ne pourrait peut-être bien se maintenir que s'il était accompagné d'autres ressources; en ce cas, il réussirait très bien dans la Haie où on ne connaîtrait sans doute pas des crises telles que celle qui sévit actuellement dans les Hauts-de-Meuse. M. Bugnon, qui a étudié

la culture de l'osier et la fabrication de la vannerie, dans cette dernière région, propose, comme remède à cette crise, le travail en usine avec frais généraux réduits et rendement augmenté et qui serait plus rémunéré que le travail en famille; ce mode de travail est peut-être le seul applicable dans une région où les occupations agricoles sont inaperçues; mais, dans la Haie, les ressources très appréciables de la terre continueront de permettre le travail à domicile en famille; cette manière d'opérer est peut-être moins rémunératrice, mais elle serait possible, étant aidée par ailleurs, offrant sans réserve des avantages moraux, et s'accordant avec les vieilles habitudes de travail libre en communauté de village. Les habitants de Vaux et des environs se plaignent encore que la vannerie ne constitue pas une profession assez honorable puisqu'elle est exercée aussi bien par les ambulants et les prisonniers.

La modicité des ressources avait poussé de bonne heure toute cette population à la fabrication; au XVIIIe siècle, la vannerie, la boissellerie, la tanneric sont actives dans les villages des Côtes; toutes ces communes sont situées au milieu ou à la lisière des forêts; enfermées dans les collines, leurs relations étaient plus difficiles avec la vallée de la Meuse que les relations de la Montagne avec la Plaine sur le territoire vosgien; les plus rapprochés sont néanmoins distincts d'environ 30 kilomètres de Commercy et de Verdun, et les plus proches de la vallée de la Meuse en sont encore éloignés de 5 a 12 kilomètres; aussi, quand les fabricants et commerçants se décident à sortir de leur village, ils n'hésitent pas à aller très loin; dès la fin du XVIIIe siècle, il y avait dans le pays des vanniers voyageurs qui avaient poussé jusqu'en Hollande au nord, jusqu'à Marseille au midi; ils ont laissé des descendants qui sont fixés encore maintenant à Marseille, en Suisse, en Bavière, en Hanovre, en Hollande, en Angleterre et qui ont conservé avec leurs parents de France des relations de famille ou de commerce. Ces voyages au loin furent l'origine de la prospérité de Vaux et des communes voisines, Rupt, Ranzières, dont la pauvreté d'autrefois était passée en proverbe.

En 1825, on produisait à Mouilly pour environ 10.000 fr. de paniers dits de Lorraine. Vers cette date, rapporte M. Bugnon, un vannier de Moully, François Martinet, voyagea en Picardie et en Hollande pour se perfectionner; rentré dans sa commune, il forma des ouvriers meilleurs que les anciens, des apprentis lui vinrent des communes voisines, et, désormais, la vannerie prit une grande extension dans la région; à Mouilly, il y avait 500 vanniers vers 1850, puis le nombre fléchit au point de tomber à 200 actuellement; il baissa plus encore à Rauzières; à Vaux, au contraire, il n'a pas baissé parce que le principal négociant de la commune, M. Jacquemot, a su introduire des améliorations dans la fabrication et dans le commerce. En ce moment un vannier gagne, selon son habileté, de 2 fr. 25 à 6 fr. par jour, et cela pendant 275 jours par an.

M. Simon, instituteur à Vaux, a dressé le budget suivant d'une famille de vanniers comprenant le père, la mère, âgés tous deux d'une cinquantaine d'années, de deux filles de vingt à vingt-quatre ans, d'un fils sous les drapeaux; père, mère et filles travaillent ensemble en famille.

Recettes :

1° En argent :	
a) Revenu principal, fabrication de paniers.....	2.019 fr. 50
b) Revenus accessoires (journées chez des cultivateurs, vente d'un porc, etc.)	130 »
2° En nature :	
a) Osier récolté.....	250 »
b) Porc, lapin, volaille, œufs.....	130
c) Affouage.....	40 »
d) Revenus de propriétés foncières en logement et produits.....	120 »
Total.....	2.689 fr. 50

Dépenses :

1° Nourriture : Viande, 166; café, 67; cabaret, 40; sucre, 179; lait, 73; tabac, etc. 54; pain, 328; eau-de-vie, 48.....	1.210 fr. 65
2° Logement, chauffage, éclairage, blanchissage.....	330 »
3° Vêtements.....	340 »
4° Divers (dont entretien de fils soldat).....	410 »
Total.....	2.290 fr. 65
Bénéfice.....	398 fr. 85

Quelques grosses fortunes ont été constituées par des vanniers il y a vingt ou trente ans; aujourd'hui, on peut encore se procurer une bonne aisance.

A Vaux, les 8 hectares plantés en osier ne produisent pas ce qui est nécessaire pour la fabrication locale; il faut s'approvisionner au dehors près d'un négociant, qui vend en moyenne 0 fr. 90 le kilo blanchi et séché; on s'adresse alors aux villages voisins et même aux Ardennes ou à la Belgique; si l'osier était cultivé dans nos communes de la Haie, à supposer qu'on ne l'utilise pas pour la fabrication, il trouverait tout de suite un débouché à Vaux.

Suivant M. Bugnon, à qui est empruntée l'exposition qui suit, les osiers cultivés à Vaux sont l'osier rouge, le saule viminal et le saule fragile; le premier seul donne des produits de bonne qualité, propres pour la vannerie fine, mais il est assez difficile à cultiver; les deux autres donnent des produits plus communs, mais sont d'une culture plus facile. Pour faire une oseraie, on défonce et on fume en abondance avant l'hiver; après l'hiver, on plante des boutures de 25 à 30 centimètres de long, convenablement espacées, puis on sarcle correctement; au printemps de la seconde année, on coupe l'osier presque au ras du sol et on recharge l'oseraie d'un peu de terre pour que le sommet des souches affleure au niveau du terrain; ainsi rechargée régulièrement, une oseraie peut durer indéfiniment; le produit n'est complet qu'à la quatrième année. Une oseraie bien entretenue peut rapporter, d'après le calcul de l'instituteur, M. Simon, la première année un bénéfice net de 5 p. 100, la deuxième de 7 p. 100, la troisième de 9 p. 100, la quatrième de 11 p. 100, et ce bénéfice de la quatrième année peut se maintenir au moins pendant dix ans.

L'osier est coupé en pleine sève, puis rapporté à la maison où on le pèle brin à brin avec une pince en bois; le temps où on pèle l'osier est l'époque du travail le plus pressant; hommes, femmes et enfants y sont occupés du matin au soir, les écoles sont désertes, et chaque ménage constitue un chantier : l'un passe l'osier, l'autre enlève l'écorce, un troisième reçoit les brins pelés, en fait le triage, les étend au soleil, les met en bottes

quand ils sont secs; un quatrième s'occupe des pelures qu'il tresse à trois brins pour faire des liens de moisson; on peut encore laisser pourrir les pelures sur place pour donner du fumier. Les bottes d'osier blanchi sont conservées debout dans un grenier bien abrité; elles peuvent être vendues au négociant 50 à 60 fr. les 100 kilos. Remarquons que tout ce travail, terminé à la fin d'avril, peut bien s'unir à la culture des champs, si on ne façonne pas l'osier. Quand on façonne l'osier, on l'emploie avec son écorce et non fendu pour la grosse vannerie, avec son écorce et fendu en trois pour la tonnellerie, l'écorce enlevée pour tout objet de vannerie.

Autrefois, à Vaux, on ne fabriquait que des pièces de grosse vannerie; ce travail a été remplacé il y a vingt ans parce qu'il était trop peu lucratif et souffrait de la concurrence étrangère; de plus, le commerce, qui se faisait uniquement par colporteurs se rendant aux foires et parcourant les villages, se fait maintenant par le chemin de fer, depuis l'ouverture de la gare de Bannoncourt, à 8 kil. de Vaux, sur la ligne de Lecouville à Sedan. C'est surtout depuis 1892 qu'un ouvrier de Vaux, M. Jacquemot-Deshaye, représentant d'une maison de Paris, assura à la vannerie ses plus brillants progrès; il lança des modèles nouveaux de vannerie fine pour confiseurs, fleuristes, etc., voyagea pour trouver des clients, et put donner aux ouvriers de Vaux un salaire qu'aucun négociant n'avait pu donner jusque-là, en même temps qu'il excitait le goût et l'attachement à leur travail par des confections artistiques.

Les ouvriers opèrent toujours dans leurs maisons; jadis plusieurs familles se réunissaient pour partager la besogne et on veillait parfois jusqu'à 11 heures à travailler en commun; maintenant ces associations n'existent plus. Tous les samedis, les objets confectionnés sont apportés au magasin; le négociant les vérifie et paie immédiatement, en même temps qu'il délivre, si cela est nécessaire, l'osier à façonner la semaine suivante; les paiements se font en argent ou en nature (osier, épicier, provision); aujourd'hui encore, à Mouilly, le panier est une monnaie acceptée par le commerçant.

Ce mode de travail entraîne quelques inconvénients; l'état sanitaire laisse à désirer; il n'y a pas de vieillards à Mouilly; « cela tient, dit l'instituteur M. Vautrin, au métier sédentaire auquel les habitants s'adonnent; entourés d'un air très pur, ils n'en profitent pas ». Il en serait d'autrement dans la Haie, car tout habitant possédant des terres, sauf dans de très rares pays comme Vilcey, serait obligé de sortir pour les cultiver, et ne perdrait pas le bénéfice de la vie à l'air. Un autre défaut tient à l'intérieur de la maison; elle est humide parce qu'elle ne repose pas sur une cave; elle n'a parfois qu'un sol de terre battue c'est parfois aussi la même chambre qui sert pour travailler, préparer les aliments, dormir; or, le même défaut apparaîtrait dans notre région, surtout dans le cas de l'habitation modeste, ayant été faite pour un travailleur des champs qui la plupart du temps y rentre tard et en sort de très bonne heure. M. Bugnon propose comme remède le travail en grand atelier qui, outre qu'il permettrait d'augmenter les salaires, assurerait une meilleure hygiène; mais si l'ouvrier des Côtes de Meuse préfère le travail à la maison au travail à l'atelier même mieux payé, à plus forte raison l'habitant de la Haie. Enfin M. Bugnon remarque que les ouvriers, ayant besoin de tremper souvent l'osier dans l'eau tiède, vivent dans des chambres surchauffées et boivent fréquemment du café aromatisé d'un peu d'eau-de-vie; peut-être le travail discipliné de l'atelier empêcherait-il cet excès; mais il serait à craindre que l'ouvrier ne prît sa revanche en sortant de l'usine; de plus, on dit que la femme travaillant toute la journée et toute l'année, les repas sont préparés à la hâte; mais cette préparation hâtive des repas est constatée aussi dans les ménages agricoles où la femme travaille aux champs sans relâche; le repas du soir, en particulier, est confectionné très vite et consommé à une heure tardive; la seule différence avec la famille ouvrière, c'est que la famille agricole supporte cette condition sans mal parce que le travail au grand air entretient le bon état de ses forces. Il reste une dernière objection : la femme ouvrière, pressée de se mettre à l'ouvrage, néglige son ménage et confie sa lingerie à des professionnelles, blanchis-

seuses et couturières; « peut-être la moitié des femmes et jeunes filles, dit M. Vautrin, ne sauraient pas remettre une pièce et faire une reprise; or, il n'y aurait qu'un remède à cette situation : dispenser la femme de se consacrer à d'autres travaux qu'à ceux de son ménage; mais ce progrès hautement désirable n'est pas près de se réaliser dans la Haie, où toutes les femmes sont habituées à travailler; celles des agriculteurs collaborent avec les hommes, celles des artisans ou des ouvriers sont à peu près seules pour exploiter les champs; les femmes et jeunes filles qui ne cultivent pas la terre et restent chez elles consacrent leur temps non pas seulement à la tenue du ménage et du linge, mais encore et surtout à des occupations lucratives; le remède aux maux signalés est peut-être précisément dans l'union du travail de l'osier et du travail des champs, celui-ci apportant de multiples ressources et surtout la santé robuste qu'on peut retirer de l'exercice à l'air par tous les temps, et qui vient corriger périodiquement les maux pouvant résulter du travail sédentaire dans une atmosphère peu saine, celui-là ajoutant de sérieux revenus, sans exiger une dépense excessive d'efforts, surtout de la part des femmes, et sans obliger les travailleurs à subir les dures conditions de salaire qui leur seraient imposées le cas échéant; ils ne pouvaient compter sur d'autres ressources, ni à sortir de leurs foyers et de leurs petits ateliers pour se grouper dans une usine afin d'obtenir un supplément de salaire par la diminution des frais généraux. Maintenant si le travail en usine était nécessaire pour assurer le perfectionnement du produit sous la conduite technique d'une direction, rien n'empêcherait de réserver la confection de la vannerie fine aux artisans spécialisés uniquement dans ce métier, et de laisser les gros articles aux cultivateurs-vanniers; ceux-ci procèdent de la sorte et réussissent dans les nombreuses communes de l'arrondissement de Lunéville. Le travail en famille ou en petit atelier peut donc subsister quand il ne nécessite pas une direction continue et qu'il n'est pas l'unique ressource d'une famille; ainsi le travailleur devenu maître de son travail pouvant le refuser quand les conditions de salaires sont trop dures, sans pour cela souffrir

de la faim, et par ailleurs subissant moins la dureté de ces conditions quand il se connaît d'autres ressources; ajoutons que la vie champêtre rompt la monotonie d'une activité qui, autrement, demeurerait toujours la même, et donne aux personnes des forces et de l'entrain; les brodeuses de la Haie travaillent souvent dans les champs; puis, le moment venu, se consacrent avec joie à leur travail de broderie, refusent de prendre celui qui est trop mal payé, et, si modeste que soit le gain, savent y trouver de précieux revenus.

Les habitants de Sanzey, d'Ansauville et d'Andilly gagneraient à entrer en relations avec ceux de Vaux, Mouilly, etc.; d'Ansauville à Vaux, il n'y a pas plus de 40 kilomètres en traversant la Woëvre par Hattonchatel; ils apprendraient d'eux la culture et le façonnage de l'osier, et, s'ils se bornaient à le faire pousser, ils trouveraient un débouché dans ces communes qui en manquent.

Les travaux de broderie. — Ces travaux dépassent démesurément en étendue tous ceux qui sont exécutés sur fil, laine ou tissus; les fileurs, les tisserands, les tricoteuses, les bonnetiers, les fabricants de tricots et de bas à la machine sont en nombre très restreint vis-à-vis des brodeuses qui se multiplient d'ailleurs tous les jours. D'autre part, ce métier reste distinct de celui des lingères et des couturières qui forment un personnel spécial; ordinairement, même, on constate que les couturières et les lingères sont plus nombreuses dans les localités où les brodeuses n'existent pas, et inversement; et cela, parce que les communes dépourvues de brodeuses sont celles où la vie des champs, le petit élevage ou les anciens modes d'existence par la forêt absorbent toute l'activité et retiennent les habitants loin des villes, ce qui leur impose des habitudes de simplicité; au contraire, les villages où la broderie est très répandue sont en relation avec les villes, et les femmes ou jeunes filles ne font plus travailler de couturières ou de lingères en pays rural.

Le passé récent, la situation actuelle — La dentelle et

la broderie sont anciennes en Lorraine; Nancy fut autrefois un centre très actif de production; il ne faudrait donc pas croire que cet article ait été confectionné seulement dans les Vosges. Longtemps le centre de fabrication le plus considérable pour la broderie se maintient à Nancy; mais la broderie en disparut complètement vers 1801... Saint-Nicolas était aussi réputé pour ses filets dorés, destinés à garnir les ornements d'église... Cependant Nancy reprit son ancienne prépondérance, et, vers 1830, cette ville était regardée comme la principale productrice à cet égard; à cette époque, la broderie se faisait sur une sorte de métier qui ressemblait beaucoup à celui dont on se sert pour faire la tapisserie; mais ce mode d'agir n'étant pas très expéditif, on l'abandonna dès 1831 pour adopter la méthode plus rapide de la broderie à la main... La fabrication française ne pouvait alors suffire à la consommation, et cette insuffisance de production éveilla l'activité suisse; dans le canton d'Appenzell, on adopta immédiatement le métier délaissé en France, et une main-d'œuvre à bon marché facilita la production d'articles à des prix très avantageux; la Suisse vendit ses produits jusqu'à Paris;... mais la concurrence étant désastreuse, un certain nombre de personnes tentèrent de rétablir en France le métier à broder; on peut citer entre autres Mme Chancerel qui établit dans les Vosges une manufacture spéciale dans laquelle elle donnait à de jeunes paysannes l'instruction nécessaire, les logeait et les nourrissait, pour leur faire apprendre à broder au métier; les broderies des Vosges furent bientôt plus recherchées que les broderies suisses; la broderie au métier se propagea dans les villages des Vosges, et la région avait acquis une importance exceptionnelle vers 1850. L'exposition universelle de 1867 devait décerner un grand prix aux brodeuses des Vosges.

Vers 1848, c'étaient les cantons de Nancy et de Toul qui figuraient parmi les cantons lorrains dans lesquels les industries de la dentelle, du tulle et de la broderie occupaient le plus de bras. Toutes les parties boisées de notre région de Haie étaient adonnées à ce genre de travail; dans les pays de terres et de

vignes le temps était plutôt consacré à la culture; les moments laissés libres par la mauvaise saison étaient absorbés par les travaux de laine, de chanvre, enfin par l'entretien du linge et des vêtements dans chaque saison. Mais les occupations textiles ayant disparu, la vigne ayant moins rendu, le besoin a fait surgir de nouvelles occupations lucratives, et les femmes et les jeunes filles se sont mises facilement à un ouvrage au crochet et à l'aiguille qui n'était pas très différent de leurs travaux sur la laine et le chanvre; les communications de plus en plus faciles entre les villages et les villes devraient aider la diffusion de cette industrie dans la campagne; le besoin de numéraire, le luxe de la toilette devaient la hâter. Maintenant, sauf pour sa partie restreinte du nord-ouest, la Haie est une des régions du département où les travaux de broderie sont le plus répandus.

Nancy est toujours demeuré un centre de fabrication, mais la broderie y est plutôt faite à la machine dans les nouvelles maisons; d'où une grande quantité de broderie à la main est expédiée dans les campagnes. Plus on va vers le nord du département, moins on aperçoit de brodeuses; dans l'arrondissement de Briey, il n'en existe aucune, jusqu'à l'extrémité boisée, à Villers-la-Montagne; dans les communes agricoles, qui d'ailleurs sont la majorité, toute l'activité est donnée aux champs; dans les communes industrielles, autour de Briey et de Longwy, les femmes ne brodent pas; peut-être parce que le salaire des hommes dans l'industrie alimente suffisamment le ménage, peut-être aussi parce que personne n'a encore pris l'initiative d'introduire la broderie; pour faire travailler la femme dans ces endroits, il faudrait créer quelque industrie ressemblant à celle de Saint-Étienne où la femme et la fille de l'ouvrier d'usine remplissent le rôle de compagnons chez le rubanier. Au nord de Nancy, les brodeuses sont rares également, la vallée de la Seille étant assez riche pour occuper tous les habitants à l'agriculture; pourtant un tout petit centre de broderie s'est établi à Nomény depuis qu'une personne venue du Poitou a enseigné ce genre de travail à quelques autres. Au contraire, à mesure qu'on se dirige vers le sud et vers les Vosges, les brodeuses se

multiplient dans les campagnes; au sud de Lunéville, elles alternent les travaux de la broderie avec ceux de la vannerie; Mignéville est un centre de production de l'une et l'autre industrie; au delà de Saint-Nicolas, dans toute la plaine et la vallée du Madon et de la Moselle, depuis Bayon jusqu'à Vezelize, tout le territoire qui se rapproche de Mirécourt est influencé par la broderie des Vosges. La Haute-Haie, à son tour, subit la même influence; en 1885, à Hamonville, Thuilley, Ochey, « les femmes et les filles sont brodeuses pour la plupart »; à Chaudency, « il y a quelques personnes qui brodent;... les plus anciennes et les plus adroites sont venues des Vosges et font l'instruction des autres »; mais cette influence ne dépasse pas Toul. A la même époque, on exécute des travaux de jais dans quelques villages de la Haie centrale; l'ouvrage est venu de Paris; à Amgeray, « une quinzaine de personnes, tant femmes que filles, sont occupées la plus grande partie de l'année à la confection d'une sorte de passementerie appelée jais »; à Sexey-les-Bois, « les femmes des cultivateurs aident leurs maris; celles des bûcherons et presque toutes les jeunes filles exécutent des travaux de jais, sorte de passementerie expédiée à Paris par l'intermédiaire d'une dame de Fontenoy qui est chargée de l'entreprise ». Enfin, à Saizerais, « quelques personnes font de la broderie pour une entrepreneuse de Nomény ». Dans la partie la plus septentrionale de la Haie, il fallait arriver à Thiaucourt pour apercevoir des brodeuses.

Maintenant ces travaux tendent à se généraliser; ils sont accueillis avec empressement par les pays vignobles, très éprouvés actuellement, et ils sont exécutés à peu près partout. Là où ils pénètrent le moins, c'est dans les bonnes terres de l'ouest; au sud, les Vosges ont pourtant fait subir leur influence à Montrot et à Bicqueley où on brode dans l'intervalle des travaux champêtres; mais dans le nord, à Avrainville, Minorville, Bernécourt, Flirey, Limey, il n'y a pas de brodeuses; si les travaux textiles d'autrefois n'existent plus, du moins les travaux de la campagne ont augmenté; les produits des jardins, le petit élevage, la laiterie sont de nouvelles besognes absorbant

tout à fait l'activité et s'écoulant facilement aux marchés des villes; à Minorville, une laiterie coopérative a été créée depuis l'ouverture du chemin de fer allant à Toul; aussi, la broderie n'est pas répandue dans cette commune, malgré la présence d'une personne très adroite, titulaire d'un prix pour ses ouvrages de broderie à l'Exposition Internationale de Nancy en 1909; dans toute cette région, la vie d'autrefois a moins changé. Quant à la lisière de l'est, habitée par de multiples ménages d'ouvriers de mines ou d'usines, elle ne renferme pas beaucoup de brodeuses, malgré les moments de loisir des femmes. Ce sont donc les pays forestiers et les pays vignobles qui tiennent la broderie en honneur, et cela à mesure qu'on s'avance vers le sud, bien qu'au nord les brodeuses commencent à se multiplier. Toutefois, l'influence du voisinage entre communes est moins forte qu'on ne pourrait le croire; à Maney, pays forestier, en relation avec Pont-à-Mousson qui est un centre de fabrication pour la broderie, on ne brode presque pas, parce qu'on a conservé l'habitude de « faire argent de tout ce que donne la forêt »; on ne dispose de loisirs qu'en hiver, mais alors les journées sont courtes et on n'a pas encore pris l'habitude de veiller; on se couche toujours de bonne heure pour épargner la lumière et le feu; même observation pour Velaine, situé à 2 kilomètres de Sexey où les brodeuses sont les plus nombreuses et les plus actives. D'autre part, ce n'est pas nécessairement dans les familles où les ressources sont les moins fortes qu'on brode le plus, ni dans celles où elles sont les plus fortes qu'on brode le moins; ce qui est certain, c'est d'abord qu'actuellement on recherche plus d'argent qu'autrefois; ensuite qu'autrefois les soirées d'hiver étaient peu ou mal employées; en vue d'économiser le combustible et le pétrole, on se couchait de bonne heure, ou bien on veillait en commun, et on causait plus qu'on ne travaillait; maintenant chacun veille chez lui et la femme rurale brode jusqu'à une heure avancée; elle a tout un trésor d'énergie, sait employer les moments qui autrefois étaient perdus, et, au bout de l'année, se réjouit d'avoir accumulé une somme de 50 à 60 francs, précieux dans un ménage

de la campagne. Donc ce n'est pas seulement le besoin impérieux de ressources nouvelles devant remplacer les ressources disparues qui a créé l'extension de la broderie dans les campagnes, c'est encore le besoin de monnaie et une utilisation mieux comprise des heures de loisir.

Il y a beaucoup de brodeuses partout où il y a des bûcherons, des vignerons ou enfin des ouvriers agricoles; à Crépey, les terres sont pauvres et les journaliers nombreux; on compte 517 habitants, 33 propriétaires, 68 ouvriers agricoles et 90 brodeuses; nous sommes tout près des Vosges; à Sexey-les-Bois, pays forestier, berceau de la broderie dans la Haie, on compte 360 habitants, 7 propriétaires, 75 bûcherons ou carriers, 12 journaliers ou bien ouvriers agricoles, 90 à 100 brodeuses; à Chaudeney, pays vignoble très éprouvé, on compte 468 habitants et 45 brodeuses. Les recensements n'ont pas donné ces chiffres; ils n'ont guère indiqué que les personnes faisant de la broderie d'une façon permanente et professionnelle; le recensement de 1911 indiquait à Crépey 15 brodeuses, à Sexey 20, à Chaudeney 4; or, il en existait respectivement 90, 90 à 100, et 45; à Ménil-la-Tour et Royaumeix, il n'en indiquait aucune et il en existait 25 et 40; beaucoup, en effet, ont été négligées ou inconnues par l'agent chargé du dénombrement; certaines autres n'ont pas voulu être inscrites avec cette qualité; au prochain dénombrement, au contraire, le nombre deviendra excessif à cause des retraites ouvrières. Beaucoup ont été inscrites en 1911 avec le nom de maîtresses brodeuses; en effet, celles qui travaillent d'une façon permanente se hâtent de participer un peu à la direction, prennent le nom d'entrepreneuses et sont en relations avec un agent supérieur, qui parfois lui-même est un sous-agent; alors elles distribuent le travail aux ouvrières, leur donnent des ordres, leur font des observations, reçoivent leur travail et les rémunèrent; cette industrie est si instable chez la plupart des travailleuses que celles qui brodent en permanence reçoivent d'un agent le soin de répandre le travail où elles pourront et d'en assurer l'exécution pour le moment fixé; à Saizerais, pour 45 brodeuses, il y a par moments 8 entrepre-

neuses, et toutes les ouvrières ne travaillent pas pour elles, certaines opérant directement pour un magasin, d'autres pour une entrepreneuse d'un village voisin ; le titre d'entrepreneuse est d'ailleurs précaire ; celle-ci est le plus souvent une ouvrière qui devient entrepreneuse quand elle a un excès de travail personnel, et redevient simple ouvrière quand elle peut exécuter ses commandes à elle seule ; d'autre part, l'entrepreneuse qui donne une rémunération un peu plus forte peut concentrer entre ses mains, provisoirement au moins, les travaux d'un grand nombre d'ouvrières; mais, si précaire soit-il, ce nom d'entrepreneuse est recherché parce qu'il est conforme à la tendance des caractères au travail autonome.

Il n'y a pas d'exemple où l'initiative du travail ait été prise dans une commune par un habitant du lieu ; ici, c'est la veuve d'un médecin décédé dans la localité qui y introduit la broderie; là, c'est la veuve de l'instituteur ; ailleurs, c'est une personne venue des Vosges, ou du Poitou, ou de Paris ; les entrepreneuses qui réussissent le mieux sont parfois celles qui viennent du dehors pour recueillir le travail. Sans l'influence générale exercée par Mirecourt et les Vosges et l'initiative spéciale de certaines personnes, la broderie serait beaucoup moins répandue ; ainsi à Jaillon et à Trondes dans le nord, il y a un nombre d'ouvriers agricoles double de celui des propriétaires, tout comme à Crepey dans le sud ; mais, dans ces deux villages du nord, il n'y a pas de brodeuse ; on vit autrement et plus médiocrement; Mance, pays forestier du nord, ressemble à Vilcey, pays forestier du sud; tandis qu'à Ochey, la broderie est prospère, elle est à peu près nulle à Mamey où on recueille par habitude les menus produits de la forêt et où on se contente de peu; il faudrait qu'une personne active vînt s'établir dans ces villages et y opérât la mise en train ; alors on continuerait : il s'agirait de changer un groupe d'habitudes au moins chez quelques personnes : les autres imiteraient assez vite ; et en fait on constate que là où quelques femmes ou jeunes filles commencent à broder, un courant s'établit sans retard et tout le monde brode. Il est certain aussi qu'on n'aime pas être

isolée ; les ouvrières travaillant directement pour un magasin sont rares ; d'ailleurs, elles ne peuvent le faire que si elles sont rapprochées des villes : Nancy, Pont-à-Mousson, Toul, afin de porter elles-mêmes leur ouvrage à l'entrepreneur, un paquet de broderie étant lourd et d'une expédition coûteuse par la poste ; quant aux travailleuses complètement isolées, exécutant pour des particuliers, elles existent à peine ; cela nécessiterait une initiative qui leur fait un peu peur ; il faudrait se faire une clientèle, inventer soi-même des modèles, déterminer personnellement toutes les conditions du travail ; or, cela n'est pas conforme à leur caractère ; presque toutes sont de simples agents d'exécution recevant le modèle et la matière première, acceptant les ordres de l'employeur, et finissant la besogne pour le jour fixe ; l'entrepreneuse elle-même n'est pas un agent d'exécution d'ordre un peu plus élevé : sa direction se borne à trouver des ouvrières, à leur transmettre les indications qu'elle a reçues et à lever l'ouvrage après avoir vérifié qu'il est correct ; toute l'autonomie de ce monde consiste pour chacune à travailler chez elle à ses heures, entre deux allées et venues chez l'entrepreneur. A Chaudeney, telle brodeuse est réputée pour la finesse de son travail, un magasin de Toul l'emploie chaque fois qu'elle veut travailler ; une dame lui demande également de broder des pièces de linge fin ; or, elle préfère travailler pour le magasin parce que les conditions du travail sont toutes données d'avance, que de travailler pour le particulier, encore que dans ce cas elle gagnerait par heure jusqu'à 0 fr. 75, et cela d'abord par timidité parce qu'elle n'ose pas dire le prix de son travail une fois fait, ayant peur d'être jugée exigeante, et aussi parce qu'elle doit tenir sa montre près d'elle pour remarquer le temps employé, et, dès qu'elle est mise à son ouvrage, ne doit plus le quitter, même quelques minutes, parce qu'alors ces coupures ne lui permettraient plus d'évaluer son temps avec exactitude et conscience ; elle ne cherche pas le maximum de revenu de son travail ; elle se borne à la rémunération qui suffit aux besoins de sa maison ; celle-ci atteinte, elle ne vise rien au delà. Cette réserve, cette timidité sont d'ail-

leurs entretenues par quelques déceptions infligées à des groupes d'ouvrières par tels producteurs peu honnêtes : ainsi un fabricant de la Haute-Garonne proposait par une circulaire envoyée dans une commune un travail de confection de bourses en soie et exigeait comme condition l'achat d'une bourse devant servir de modèle ; il promettait un travail abondant, rémunérateur, pouvant atteindre chez une ouvrière active jusqu'à 100 francs par mois ; de nombreuses ouvrières firent l'acquisition d'une bourse moyennant 4 francs, et payèrent en plus 1 franc pour recevoir la soie et le crochet ; les bourses furent confectionnées et envoyées ; à toutes les ouvrières on répondit que le travail était imparfait et on ne donna plus de nouvelles : le fabricant par ce procédé n'avait eu que l'intention de trouver un débouché pour ses articles. La prudence des travailleuses devient alors excessive ; elles ne prennent de l'ouvrage qu'auprès des fabricants ou de magasins très proches, qu'elles connaissent, et s'adressent de préférence aux entrepreneuses.

Les ouvrages communément exécutés vont à Toul, Pont-à-Mousson, Nancy ou Paris ; ils ne portent guère sur de la confection de lingerie ; les fabricants sont obligés de faire exécuter les travaux de lingerie par des ouvriers du centre de la France. En Meurthe-et-Moselle, les 4/5 des femmes occupées sont brodeuses ou festonneuses, 1/5 seulement sont lingères ; celles-ci sont fixées en particulier à Rosières-aux-Salines, où 300 lingères travaillent à domicile, cousant à la main des chemises de femme ou des taies d'oreiller qui leur sont distribuées par un fabricant de la ville et par deux entrepreneuses faisant travailler pour des maisons de Nancy et de Paris ; il en existe environ 40 à Trondes et 25 à Lay-Saint-Remy, confectionnant des articles de flanelle et des gilets pour hommes qui lui viennent tous les jours d'une manufacture de Vaucouleurs par une voiture effectuant une quinzaine de kilomètres. Quant aux brodeuses, elles exécutent ou bien des bandes de broderies qui sont ensuite vendues aux fabricants de lingerie ; il y a quelques années, on fabriqua une quantité colossale de broderie renaissance ; certaines ouvrières ne faisaient que les œillets ou boutons incorporés à

cet article, et quelques-unes d'entre elles prirent l'habitude de faire des boutons; la fabrication des bandes de broderie est très ancienne dans la région, ou bien on confectionne du linge brodé; c'est là une nouveauté; comme la lingerie était un complément de la broderie, un industriel du pays eut l'idée ingénieuse de souder l'industrie de la broderie à celle de la lingerie; d'ailleurs l'apparition de la broderie mécanique menaçait de faire tomber la broderie à la main; la nouvelle industrie du linge brodé fut suivie par plusieurs autres fabricants de Meurthe-et-Moselle et des Vosges et devint assez prospère pour battre les industries similaires à l'étranger; ces deux départements constituent les deux premiers centres du monde pour cette broderie qui porte sur le linge de corps pour femmes, les taies d'oreiller, les draps de lit, des nappes, des chemins de table, etc. Ce qui caractérise tous ces articles et les distingue des articles semblables fabriqués en d'autres régions, c'est qu'ils sont ornés de bandes faites à la main; cela ne veut pas dire que tous les articles faits à Nancy soient certainement brodés à la main; on a dû, en effet, adopter souvent, pour obtenir le bon marché, le feston mécanique d'ailleurs aussi beau et plus régulier que le feston à la main, mais moins solide. En outre, il existe à Nancy des industriels fabricant des articles qu'on fabrique également dans d'autres régions : des chemises ordinaires, des tabliers, des bavoirs; ce linge, brodé mécaniquement, ressemble à celui de Verdun et de Saint-Omer; il est moins parfait que celui de Verdun, mais plus parfait que celui de Saint-Omer; les broderies qui l'ornent sont mécaniques et viennent non de la région, mais de Saint-Quentin. Sur le plateau de Haie on ne confectionne pas de linge; pour Nancy, on confectionne de la broderie à la main et surtout du linge brodé; pour Paris et d'autres centres, on fait surtout des bandes de broderie et enfin des boutons; toute la broderie est exécutée à la main; il n'existe qu'une seule brodeuse à la machine; elle habite à Manoncourt-sur-Seille; enfin, du côté de Thiaucourt, on effectue un peu de feston à la main pour Verdun.

Il y a des personnes qui brodent jusqu'à ce qu'elles ne voient

plus clair, c'est-à-dire dépassent 70 ans, et beaucoup de jeunes filles débutent dès l'âge de 13 ans, aussitôt qu'elles sortent de l'école; elles profitent de l'enseignement qui leur a été donné en classe et reçoivent ensuite des indications soit de leur mère, soit d'une personne connaissant la broderie; elles travaillent plus à la broderie pendant leur jeunesse que plus tard; en effet, c'est alors le père ou même la mère qui cultivent les champs et entretiennent la maison, tandis qu'après son mariage la jeune brodeuse sera obligée d'exécuter tous ces travaux; celles qui épousent des artisans ou des ouvriers se rendant tous les jours à un centre industriel ne peuvent plus guère broder, car elles doivent cultiver les champs à la place du mari; celles qui épousent des bûcherons, des vignerons ou des ouvriers agricoles, disposent de beaucoup plus de temps pour broder, parce que les travaux du dehors sont loin d'absorber toute leur activité. Sauf exception, elles sont absorbées par le souci de la maison et des champs une partie du temps, elles brodent pendant l'autre partie; « il n'y a guère que quelques veuves d'employés, qui méprisent de sortir par tous les temps, et s'enferment toute la journée pour broder ». Ces femmes, devenues vieilles et ne sortant plus, brodent actuellement comme autrefois elles filaient ou tricotaient. La main-d'œuvre est donc nombreuse : jeunes filles et vieilles femmes brodent d'une façon continue; les femmes, depuis le mariage jusqu'à la vieillesse, brodent quand elles ont le temps; pendant les veillées d'hiver, les brodeuses se multiplient, mais ordinairement le travail n'est pas prolongé au delà de 11 heures du soir.

L'ouvrage est exécuté à la maison : en hiver, dans une pièce qui sert de cuisine, où on prépare et consomme les repas et où parfois on installe un lit; l'ouvrière s'assied devant la fenêtre, une chaufferette aux pieds; en été, dans la chambre voisine; assez souvent l'ouvrière vient s'asseoir devant sa maison ou dans son jardin pour y travailler.

Il est assez difficile de préciser la durée de la journée de travail; l'entrepreneuse donne plus ou moins à faire et lève l'ouvrage plus ou moins vite; cela n'est pas régulier et tient ou bien

à ce que le fabricant donne une quantité de travail petite ou grande et exige que la confection soit plus ou moins rapidement terminée, ou bien à ce que l'entrepreneuse trouve facilement ou difficilement à la placer; dans certains cas, les ouvriers sont très pressés et doivent veiller plusieurs jours de suite jusqu'à minuit; dans d'autres cas, elles n'ont pas assez à faire. On peut difficilement parler d'un temps de presse et d'une morte saison; deux facteurs seraient nécessaires pour faire l'un ou l'autre : d'une part, une forte commande du fabricant au moment où la majorité de travailleuses sont occupées aux champs; alors, celles-là seules qui continueraient à broder seraient dépassées par la besogne ; d'autre part, une médiocre commande coïncidant avec les grands loisirs; alors chacune se disputerait de l'ouvrage et parfois celles-là seules qui travaillent d'une façon à peu près permanente pourraient en obtenir. Il est rare que la journée commence avant 9 heures en hiver, 7 heures en été et il est rare aussi qu'elle se prolonge au delà de 12 heures quand elle est employée tout entière à la broderie.

Les brodeuses travaillent ordinairement seules; parfois la mère et sa fille ou ses filles, les deux sœurs travaillent ensemble; dans tel ménage la mère est entrepreneuse, les deux filles exécutent de la broderie et le père prend à la gare ou y porte au moyen d'une brouette le paquet de broderie qui vient de Nancy ou qui y retourne; il arrive aussi à deux voisines de travailler dans la même chambre, mais il n'y a pas d'union de force; il n'arrive pas non plus, sauf exception, de travailler chez l'entrepreneuse et sous sa surveillance.

Ces ouvrières sont donc de deux sortes : celles qui travaillent d'une façon à peu près coutinue et qui sont les plus jeunes et les plus âgées, et celles qui travaillent quand elles ont le temps; mais ces dernières savent avoir le temps; elles se pressent ou veillent tard, et parfois même négligeraient les soins de l'intérieur pour faire de la broderie, parce que ce travail est lucratif: il y a donc peu d'ouvrières d'occasion, et, chez celles qui vont dans les champs, il n'est peut-être pas exact de dire que la brod erieestune occupation complémentaire par rapport à l'occu-

pation champêtre qui serait la principale; il est des cas où le contraire est vrai.

Par conséquent, la rémunération n'est pas une ressource d'appoint; elle est nécessaire à l'entretien du ménage; parfois même, elle suffit à elle seule pour alimenter une famille, comme dans telle maison où le père, vieux bûcheron, n'est plus bon à grand'-chose, la mère fait quelques lessives, la fille est à peu près seule à gagner de l'argent; ou bien la somme gagnée est mise de côté pour les achats qui ne peuvent se solder qu'en numéraire, ou enfin elle est épargnée en bloc et placée à la caisse d'épargne, représentant l'économie que l'habitant de la région s'impose toujours de faire; quelquefois ce gain a servi à acheter un jardin : le père d'une jeune fille a acquis pour celle-ci, avec les 120 francs qu'elle a gagnés pendant l'hiver, un jardin entouré de murs et garni d'arbres fruitiers; la dépense a été couverte par la récolte en légumes et en fruits la première année.

Le salaire journalier n'est pas absolument fixe, le travail étant plus ou moins chargé; en moyenne, il peut être de 1 fr. 25 à 1 fr. 50; une débutante de 13 ans peut gagner 0 fr. 50; mais une personne travaillant très fort peut atteindre parfois 2 fr. 50; cela dépend aussi des articles; il y a quelques années, la broderie renaissante était très bien payée. Une personne travaillant d'une façon continue peut gagner environ 4 à 500 francs par an; celles qui, tout en brodant, travaillent sur leurs propriétés gagnent moins; dans telle maison la grand'mère, la mère et la fille ont amassé 300 francs en travaillant toutes trois pendant quatre mois d'hiver. Le prix de l'heure de travail varie donc de 0 fr. 10 à 0 fr. 25; rarement il tombe à 0 fr. 10; plus souvent il varie entre 0 fr. 10 et 0 fr. 15; le bon travail s'élève à 0 fr. 25; voilà pour le travail fait pour un producteur; effectué pour un consommateur, le prix en serait plus élevé; pour une ouvrière ordinaire, il pourrait ressembler au travail de la couturière, de la lingère, de la confectionneuse de couvertures qui vont à la journée, sont nourries, travaillent environ 12 heures et gagnent entre 1 fr. 25 et 1 fr. 75; pour une ouvrière adroite et artiste, il pourrait atteindre 0 fr. 75 l'heure. Le travail pour

le producteur est d'autant moins payé qu'il pourrait se faire à la machine, le feston par exemple, qu'il exige moins d'apprentissage, de goût et de finesse, enfin qu'il est accepté même avec des fautes sur des articles de lingerie à bon marché. Le salaire ne descendra jamais trop bas, parce que le travail ne serait plus accepté, car il y a toujours d'autres ressources possibles; quand il s'élève à 1 fr. 50 par jour, il est considéré comme assez bon pour attirer des personnes qui sont aisées et n'attendent pas ce salaire; c'est donc qu'il vaut la peine d'être recherché; les seules personnes qui accepteraient de bas salaires seraient celles qui, par amour-propre, ne voudraient pas travailler aux champs comme journalières et préféreraient le travail de broderie comme plus propre et plus coquet.

Le salaire est payé par l'entrepreneuse; quand l'ouvrière lui a porté l'ouvrage, l'entrepreneuse l'emporte, reçoit l'argent du producteur et le distribue; l'ouvrière pressée va le chercher tout de suite, celle qui le détient préférant l'écouler que le garder chez elle; ou bien l'ouvrière le touchera seulement en apportant une nouvelle livraison. Les livraisons ont lieu non pas deux à trois fois par semaine comme en ville, mais parfois tous les dix jours seulement, l'expédition du paquet de broderie ne pouvant pas se faire à des intervalles trop rapprochés; le temps passé pour la livraison ne diminue pas sensiblement la journée de l'ouvrière; les retenues et laissés pour compte sont plus fréquents pour le linge brodé et pour le feston que pour les bandes de broderie; ces deux articles sont plus négligés parce qu'ils sont ordinairement moins payés et qu'ils sont acceptés même très médiocrement exécutés. Enfin il serait assez difficile aux entrepreneuses d'exploiter beaucoup les ouvrières d'abord à cause de la concurrence, ensuite parce que dans les villages il y a une espèce de communauté de brodeuses, chacune restant néanmoins autonome, comme cela a lieu pour les travaux champêtres; il est possible qu'un jour toutes celles d'une même commune se réunissent pour effectuer le travail d'une d'entre elles, pauvre et malade; on remarque actuellement des entrepreneuses dévouées aux ouvrières, allant elles-mêmes rechercher

l'ouvrage chez une travailleuse pressée, cherchant le travail quand il est peu offert, parce que les ouvrières ont besoin de travailler pour vivre, fournissant de l'ouvrage à telle ou telle qui est spécialement dans le besoin, opérant presque, dans ce cas, de l'assistance par le travail; on retrouve ici à peu près le même esprit que dans la vie champêtre; tout en demeurant autonome, on n'est pas égoïste; l'entrepreneuse est un peu tutrice et protectrice, poussant parfois la complaisance jusqu'à rectifier les travaux mal faits avant de les livrer, afin de ne pas risquer une retenue ou un laissé pour compte, et cela sauf au cas où l'entrepreneuse est d'un village voisin; alors elle est moins dévouée et plus exigeante. D'autres raisons encore empêchent les entrepreneuses de gagner beaucoup : elles sont trop nombreuses et presque tout le monde peut connaître leurs bénéfices; ensuite elles ne sont pas toujours en rapports directs avec le producteur, mais simplement avec un de ses agents.

Les habitations appartiennent ordinairement aux familles des brodeuses; les maisons sont plutôt faites il est vrai, pour des travailleurs des champs que pour des travailleurs à domicile; néanmoins les chambres sont suffisamment éclairées, aérées, chauffées; les fenêtres ouvrent sur des rues assez larges ou sur des jardins; l'hiver, on se chauffe au bois que chacun tient de son affouage; aucune maison ne ressemble à ces taudis découverts parfois dans les villes par les enquêteurs; au contraire, la chambre est proprette, le plancher est entretenu avec soin, les rideaux des fenêtres sont blancs et sans taches, le papier tapissant les murs est clair; le travail de la broderie exigeant des mains propres, chaque personne est habillée correctement et tenue avec propreté; rien, nulle part, ne sent la misère. Les femmes qui alternent le travail de la broderie avec celui des champs prennent un exercice à l'air qui leur donne de la force; les vigneronnes soignent les vignes et, entre deux sortes de travaux, prennent un temps pour assouplir de nouveau leurs doigts et se consacrer à la broderie; elles prennent ainsi périodiquement de l'exercice et de l'air; seules les vieilles femmes et les jeunes filles restent trop à l'intérieur, encore qu'elles sor-

tent en été soit devant la maison, soit au jardin, pour exécuter leur travail ; pour les jeunes filles surtout, il y a un inconvénient, d'autant plus que la situation assise et baissée peut être nuisible à leur santé ; il y aurait peut-être un danger de ce côté pour une race où les femmes doivent travailler comme les hommes, peuvent être par tradition robustes comme eux, et dans un climat très rude où le seul moyen de ne pas souffrir de son inclémence est de s'accommoder à lui en sortant par tous les temps.

Monographie du village de Sexey-les-Bois, où le travail de la broderie est ancien et prospère. — Depuis si longtemps qu'on se souvienne, un grand nombre de femmes de bûcherons se sont consacrées à l'industrie de la broderie, et celles qui travaillaient le mieux gagnaient 2 fr. 50 à 3 francs par jour; elles recevaient leur travail des grandes maisons de Nancy; cela vers 1860, mais dans la suite les maisons de Nancy fournirent moins et en même temps le désir de bien-être et de tranquillité porta les femmes à laisser aux maris le soin de suffire aux besoins du ménage; vers 1870, on ne brodait presque plus.

Vers 1875, quelque temps après la guerre, une maison de Lunéville importa dans la région le travail dit « des perles » qui, pendant quinze ans occupa à Sexey cinquante ouvrières au moins ; c'était un ouvrage très rémunérateur; mais, en 1893, l'entrepreneur qui habitait Fontenoy et représentait cette maison partit pour Paris; pendant deux ans, le travail des perles agonisa pour disparaître complètement en 1895; un petit nombre de vieilles femmes continuèrent bien à broder pour quelques maisons de Nancy ou pour quelques entrepreneuses de Liverdun ou Sexey; mais ce n'était plus alors qu'un travail grossier et mal payé.

C'est alors que Mme Grandpierre, venue de Nomény, se fixa à Sexey; elle faisait pour Nomény de la dentelle renaissance et gagnait 2 fr. 50 à 3 francs par jour; un grand nombre d'ouvrières inoccupées depuis la disparition des perles lui demandèrent de leur enseigner la manière de faire cette dentelle et de leur procurer de l'ouvrage; elle se chargea de cette initiative.

En 1902, la maison de Paris qui lui fournissait de la dentelle lui demanda de faire en même temps de la broderie; elle s'adressa alors aux anciennes brodeuses tant à Sexey qu'à Choloy, Ménillot, Domgermain; elle put mener de front les deux industries pendant trois ou quatre ans, mais la dentelle renaissance se perdant peu à peu de mode, elle n'a plus fait que de la broderie; celle-ci comprend de la broderie proprement dite par bandes et du linge brodé.

Les ouvrières sont les femmes et les filles d'ouvriers bûcherons, carriers, usiniers; pour la plupart, la broderie est l'unique occupation, sauf l'exploitation d'un jardin et l'élevage de quelques lapins et d'un porc; cependant quelques-unes sont occupées aux champs au moment de la moisson et de la récolte des pommes de terre.

Elles sont au nombre de 80 à 100 pour une population de 360 habitants, et ce chiffre a pu être atteint en une année; parfois, ce nombre ne serait pas suffisant pour faire le travail demandé, parfois au contraire il est trop fort et quelques ouvrières sont obligées de chômer.

Elles travaillent isolées et chez elles, sauf quand il s'agit d'opérer sur une grande pièce; alors on occupe cinq ou six personnes chez l'entrepreneuse.

Elles sont occupées en moyenne 10 à 12 heures par jour, toujours à la tâche et non à l'heure; le salaire par heure peut alors varier de 0 fr. 15 à 0 fr. 25; bon nombre d'entre elles emploient leur gain pour les besoins de la vie; quelques-unes, les demoiselles surtout, l'emploient pour leur toilette.

Le souhait de toutes les ouvrières est d'avoir un travail plus régulier.

Si la broderie demeure toujours à peu près bien payée, on peut espérer qu'elle durera longtemps encore; pour la perfectionner, il serait bon que les jeunes filles soient instruites par des personnes expérimentées et non par leurs mères qui ne sont pas assez compétentes, qui veulent arriver à gagner très vite quelques sous et pour cela se contentent d'un travail médiocre; de plus, le travail en petit atelier, surveillé par une bonne mo-

nitrice, serait préférable au travail isolé où l'ouvrière inexpérimentée est abandonnée à ses propres forces.

A Velaine, situé à 2 kilomètres de Sexey, et placé dans les mêmes conditions, les femmes, on ne sait pour quelle cause, ont moins l'habitude du travail que celles de Sexey; bien peu s'occupent d'autre chose que des soins du ménage: pourtant après la guerre, pendant quinze ans environ, quelque-unes effectuèrent le travail des « franges », complément de celui des pèlerines; en outre, pendant quelques années, cinq ou six travaillèrent pour le compte de Mme Grandpierre à la dentelle renaissance, mais aussitôt que la broderie renaissance remplaça la dentelle renaissance, elles cessèrent de travailler. Il existe encore à Velaine des femmes recherchant les petits produits de la forêt dont elles s'alimentent ou qu'elles vont vendre à Nancy.

Budget d'une famille de Sexey, se trouvant dans les mêmes conditions que celle de Vaux-les-Palameix : le père âgé de quarante-huit ans, bûcheron, la mère de quarante-cinq ans, brodeuse; deux filles adultes travaillant à la broderie avec la mère, un fils soldat.

Recettes :

1° En argent :	
a) Du mari bûcheron	1.170 fr.
b) De la mère et des deux filles brodeuses	1.000
c) Revenus accessoires : vente d'un porc et de quelques lapins, journées chez un cultivateur	140
2° En nature :	
a) Pommes de terre, légumes, porc, lapin, volaille et œufs	260
b) Affouage	50
Total	2.620 fr.

Dépenses :

a) Nourriture	1.200 fr.
b) Impositions et entretien des terres et de la maison.	25
c) Éclairage	24
d) Vêtements	280
e) Divers, dont entretien du fils soldat	300
Total	1.829 fr.
Bénéfice	791 fr.

Les conditions sont meilleures encore qu'à Vaux; et, si on les compare aux conditions de la ville, elles sont meilleures aussi, car si le mari gagne plus en ville, du moins il faut payer le loyer et le chauffage, et on ne peut avoir les fruits d'une terre ou d'un jardin, ni le petit élevage, qui n'est même pas consommé en totalité, mais vendu en partie.

Monographie de Domerie-en-Haie, village du nord, où le travail de la broderie est a son début. — C'est depuis trois ans seulement que la broderie a paru dans la région; beaucoup de personnes prétendent que c'est à cause de la décadence de la vigne, et ajoutent qu'aujourd'hui on travaille plus qu'autrefois parce que l'esprit de lucre est plus développé qu'on désire du numéraire parce qu'on en a besoin et qu'on ne peut l'obtenir dans les campagnes que par un produit vendu; qu'enfin il n'y a plus d'industrie dans la région, qu'il y en eut autrefois et qu'il en faudrait maintenant.

En particulier, quand la récolte des vignes était abondante, toute famille possédait du vignoble soit par héritage, soit par achat, soit par plantation; chacun était donc sérieusement occupé à la vigne; mais les récoltes ayant été médiocres dans ces dernières années et nulles en 1909 et 1910, beaucoup se découragèrent, arrachèrent une partie des vignes et négligèrent le reste; les hommes cherchèrent dans les usines, les chantiers, la forêt les ressources nécessaires à leurs familles; il est vrai que la récolte de 1911 ayant été meilleure, on revint un peu aux vignes; mais il est possible que ce retour ne soit que passager; il est d'ailleurs partiel. Les femmes condamnées à des loisirs forcés voulurent les occuper dans une besogne ne nécessitant qu'un apprentissage court et facile et des instruments simples; quelques besognes furent procurées par des initiatives privées, mais le résultat étant médiocre, plusieurs femmes recherchèrent et furent assez heureuses pour découvrir de la broderie à faire; ce travail leur vint non du sud, mais de l'ouest de la région; en effet, les côtes de Toul ne donnant que des vignes, les habitants ont dû, dès 1908, chercher des ressources ailleurs, et les

brodeuses se sont vite multipliées, surtout à Lucey et à Lagney.

Aujourd'hui, à Domèvre, il existe une vingtaine de brodeuses et de festonneuses; quatre d'entre elles font métier de cette occupation : 1 infirme, 2 autres veuves ne possédant pas de vignes, la dernière pouvant se passer d'aller aux champs, ses parents et ses frères suffisant à la besogne; quant aux autres, elles ne se mettent à la broderie qu'à partir du moment où aucun travail champêtre ne les retient plus.

Ce ne sont pas seulement les nécessiteuses qui brodent, mais beaucoup d'autres et alors par esprit de lucre; il n'est pas difficile de gagner un billet de 100 francs pendant les mois d'hiver, et cette somme est considérable dans un foyer rural.

Dans un ménage très aisé où le fils unique vient de partir au régiment, on a réussi à obtenir une petite orpheline pour exécuter les menus travaux de la maison; la maîtresse a appris à cette enfant à faire le ménage et les commissions; quant à elle, elle brode du matin au soir.

Dans une famille possédant une centaine de mille francs en argent et de belles propriétés, la grand'mère, la mère et la jeune fille brodent pendant tout l'hiver et gagnent 300 francs.

Les brodeuses n'exécutent pas de travail fin; elles brodent sur chemises, taies d'oreiller et autres pièces de confection de peu de valeur. Elles sont heureuses quand leur travail leur fait gagner 1 fr. 25 à 1 fr. 50 par jour, et travaillent de six à dix heures, suivant leur habileté.

A Avrainville, à quelques kilomètres de Domèvre, sur les bonnes terres du nord-ouest, la broderie n'a pas d'extension; on y travaille un peu dans les instants que l'agriculture n'utitise pas; les jeunes filles qui quittent la campagne pour aller à la ville sont celles qui se trouvent non dans le besoin, mais qui ne veulent pas travailler aux champs.

Monographie d'une entrepreneuse dans un village touchant les Vosges. — Elle travaille pour une maison de Paris qui fait toutes sortes de travaux de lingerie : linge de fantaisie, linge

classique, trousseaux, broderie fine et ordinaire; elle est en rapport direct avec le fabricant, et se plaint que les grandes maisons exploitent trop les travailleuses.

Elle ne fait presque que de la bande festonnée; la maison lui envoie les tissus en pièces; elle imprime elle-même au moyen d'une roulette, qui lui a été fournie par la maison et qu'elle a payée.

Elle est rémunérée au mètre à raison de 0 fr. 10; là-dessus elle doit retirer ses frais, l'emploi de son temps et de son argent, qu'elle avance quelquefois et alors pour trois mois.

Une ouvrière très habile peut gagner 1 franc à 1 fr. 25, mais en veillant tard, par exemple, en se mettant à l'ouvrage à 8 heures du matin et en travaillant jusqu'à 10 heures du soir, en comptant trois quarts d'heure d'arrêt pour chaque repas; là-dessus elle doit payer son coton, à peu près 0 fr. 10 par jour; effectuant environ un mètre de feston par heure, elle ne gagne donc pas tout à fait 0 fr. 10 par heure.

Le nombre de ces festonneuses est variable : dans un village, qui compte 500 habitants, 40 personnes environ sont occupées spécialement par le feston, mais beaucoup ne travaillent qu'après que les travaux des champs sont terminés; l'entrepreneuse présente peut compter sur quelques travailleuses dans les pays environnants; dans la commune, il y a d'autres entrepreneuses qu'elle, mais toutes sont dans les mêmes conditions.

Pour une chemise de femme soignée, on donne 0 fr. 25; cela vaut moins encore que la bande.

En ce moment, l'entrepreneuse fait le bouton crochet aussi pour une maison de Paris qui fait tous les boutons et avec qui elle est en relations directes; encore ici on est exploité; mais le bouton est meilleur pour l'ouvrière en ce sens qu'elle n'a rien payer, et qu'une ouvrière ordinaire peut gagner facilement 1 fr. 25 sans travailler autant de temps et en se fatiguant moins qu'une festonneuse.

Un jour, en passant à Nancy, elle a acheté aux Magasins Réunis des boutons crochet semblables à ceux qu'elle fait confectionner en ce moment; on les vendait 0 fr. 20 la pièce, et on

lui donne à elle, pour les faire exécuter, 4 fr. 50 pour une grosse, soit douze douzaines ; or, elle ne peut donner 4 fr. 50 à l'ouvrière ; quand bien même il entrerait de la soie et des moules pour 3 francs, le bénéfice pour les maisons de gros est encore considérable. Néanmoins elle aime mieux le bouton ; le travail n'est pas aussi dur, les frais de port sont moins élevés ; on peut envoyer pour plusieurs centaines de francs de marchandises en un colis postal de 5 kilos, au lieu que la lingerie, étant plus lourde, on ne peut profiter, pour elle, de ce genre de transport.

Les prix payés pour la broderie et le bouton ne varient pas soit en été, soit en hiver, soit en temps de presse, soit en temps ordinaire ; et, depuis 1898, la grande maison de Paris n'a pas modifié ses prix d'un centime.

Monographie de deux ouvrières de Toul. — La famille est ainsi composée : la mère, veuve à quarante-cinq ans ; 6 enfants : 3 filles ; l'aînée, âgée de vingt ans, travaille avec sa mère ; la seconde, âgée de treize ans, est apprentie avec sa mère ; la troisième, âgée de neuf ans, va en classe ; 3 garçons : l'aîné, dix-huit ans, est ouvrier tailleur et rapporte un petit salaire à la maison ; le second, seize ans, est apprenti cordonnier et ne gagne rien ; le troisième, onze ans, va en classe.

Les deux femmes travaillent dans une proportion de 75 % pour le particulier dont elles reçoivent directement les commandes, et dans la proportion de 25 % seulement pour un entrepreneur de Toul.

Elles ne fournissent pas l'étoffe, mais le fil qu'elles ne font pas payer à part, le prix se confondant avec celui du travail. Elles reçoivent les dessins ou plutôt même le linge tout dessiné ; le client n'aime pas avoir à payer à la brodeuse et l'impression et la broderie ; il aime mieux faire imprimer lui-même à part et n'avoir plus à régler à la brodeuse que son travail de broderie ; aussi les deux femmes préfèrent recevoir le linge tout dessiné et refusent même de le faire dessiner pour ne pas s'attirer d'ennuis ; toutefois, elles possèdent quelques chiffres à

marquer les initiales et elles s'en servent le cas échéant pour leurs clientes; elles ne font que broder et ne se chargent pas du montage.

Le prix du travail, différent pour les divers genres, est en moyenne de 0 fr. 25 par heure quand il est fait pour l'entrepreneuse, de 0 fr. 40 à 0 fr. 45 quand il est fait pour le client; pour l'entrepreneuse, la rangée de jours de 1 mètre de longueur est payée à 0 fr. 75 et ne peut en faire une par heure; le Venise est payé à 0 fr. 05 la grande aiguillée d'environ 1 mètre et on peut en faire 5 aiguillées à l'heure; les conditions sont les mêmes pour le Richelieu.

La mère ne peut travailler que huit heures à cause de son ménage; la fille travaille dix heures; elles se reposent le dimanche; la seconde fille gagne, tout en apprenant, 0 fr. 25 par jour; la broderie rapporte environ 38 francs par semaine; avec le salaire de la seconde fille, cela fait encore 160 francs par mois; le fils gagne 50 francs par mois; donc 210 francs environ pour loger, habiller et nourrir sept personnes.

La mère s'est beaucoup fatiguée ces dernières années et elle est moins habile qu'autrefois, mais la situation de la famille est moins mauvaise. Le père est mort en 1908; il était manœuvre et rapportait à peu près 4 francs par jour; au décès du père, aucun enfant ne gagnait : la fille aînée apprenait à broder, le premier fils était apprenti tailleur et ne devait rien toucher avant trois ans; trois autres enfants allaient à l'école, le dernier restait à la maison. La fille aînée voulut immédiatement aider sa mère; elle commença à gagner 0 fr. 25, puis 0 fr. 50 par jour; pendant près de deux ans, le produit du travail de la famille fut de 2 fr. 50 pour la mère, 0 fr. 50 pour la fille aînée; des personnes charitables aidèrent le pauvre foyer, l'une offrant un jour de vivres par semaine, plusieurs autres se cotisant pour payer le loyer; le bureau de bienfaisance apportait sa contribution même du vivant du père; néanmoins, tous ces enfants sont chétifs, ayant toujours souffert d'anémie.

LES MOYENS DE CONSERVATION ET DE PERFECTIONNEMENT. — On

ne peut pas dire que les conditions du travail soient mauvaises, du moins pour les ouvrières de la campagne ; elles sont payées exactement comme à la ville ; ayant plus de force et sachant mieux remplir leurs heures, elles peuvent donner un travail égal à celui des ouvrières de ville, qui n'ont que cette unique occupation ; elles sont pour la plupart logées dans une maison qui leur appartient ; elles ont des produits des champs, des jardins ou de l'élevage pratiqué à la maison, du bois pour se chauffer ; elles peuvent surveiller les enfants à leur rentrée de l'école, ceux-ci demeurant à l'intérieur ou jouant dans la rue sous les yeux de la mère qui travaille près de la fenêtre ; elles peuvent confectionner les repas dans la chambre même où elles travaillent, mais sans être incommodées par l'odeur des aliments qui est emportée par une cheminée large et à fort tirage ; de plus, les repas ne peuvent pas être exécutés trop vite, les habitudes du pays étant de préparer des aliments à cuisson lente, s'opérant d'elle-même au coin du foyer. Une rémunération se fixant autour de 0 fr. 15, qui est considérée à la ville comme très médiocre, est facilement acceptée à la campagne où elle s'ajoute à d'autres revenus, et où les travailleuses sont habituées à une grande activité, les besognes champêtres exigeant de longues journées, très remplies et d'un travail pénible ; aussi « se laissent-elles entraîner par l'ouvrage qui commande » ; de plus, elles sont très économes et savent accumuler les petits revenus ; enfin ce travail en chambre est agréable quand il est alterné avec les occupations rurales.

A. *Les moyens de conservation.* — Le travail de la broderie ne dépasse pas actuellement une situation moyenne ; il n'est pas une valeur comme le travail de la rubanerie autour de Saint-Étienne ; peut-être prendrait-il ce caractère au cas où on installerait des machines ; les rubaniers des campagnes se le disputent aux moments de la hausse et l'abandonnent quand survient la morte saison ; à certaines époques, ils gagnent 20 à 25 francs par jour et peuvent devenir propriétaires d'une maison et d'un petit jardin ; deux ans après, on les voit vivre d'expédients et

d'épargne. Cette situation paraît encore éloignée de la Haie où le travail ne dépasse pas le degré de médiocrité convenable; les ouvrières habiles sont satisfaites de la rémunération qui leur est offerte; pour les beaux travaux il existe des personnes adroites, et pour les articles exécutés sans art et par suite à bas prix, on trouve toujours une clientèle qui peut s'en contenter; on se borne à souhaiter plus de régularité dans le travail.

Une légère réforme serait désirable : les enfants travaillant très jeunes, à partir de treize ans, les jeunes filles n'alternent guère le travail de la broderie avec celui des champs; beaucoup de parents voient dans l'enfant un solide capital dont il s'agit de retirer le plus de profit possible; l'enfant gagne assez vite 0 fr. 50 par jour, mais sa santé et son apprentissage souffrent; certes ce défaut n'est pas spécial aux brodeuses; dans l'agriculture, on emploie les enfants de trop bonne heure; les absences de l'école pour ce motif sont nombreuses; l'instruction est négligée et on a constaté dans plusieurs communes des déformations physiques causées par un travail trop précoce; mais cette erreur est encore plus grave quand elle porte sur des occupations de broderie où l'enfant est en permanence assise et courbée. Il en est de même de la jeune fille qui tend à demeurer à la maison, laissant aux autres le soin des champs; les médecins signalent des cas d'anémie chez des personnes de vingt ans et s'accordent avec les agrariens pour réclamer d'une façon pressante l'alternance entre le travail agricole et le travail à domicile.

On a soulevé un autre grief contre l'exécution de la broderie par les personnes de la campagne : on a prétendu qu'elle faisait naître une concurrence douloureuse pour les travailleuses des villes et causait un avilissement des salaires; la simplicité du travail, a-t-on dit, n'exigeant qu'un apprentissage rapide et facilement opéré par des ouvrières inexpérimentées, demandant une main-d'œuvre plutôt abondante que vraiment qualifiée, devient une cause de l'éparpillement industriel, grâce à cette division qui consiste dans le fonctionnement d'un travail professionnel en tâches parcellaires, et fait surgir ce nombre immense

d'ouvrières qui encombrent la profession; accessible aux moins aptes, elle est devenue le refuge des catégories de travailleuses les plus diverses; les véritables ouvrières, celles qui ont besoin de leur salaire pour vivre, trouvent comme concurrentes la foule de celles qui ne demandent au travail qu'un secours momentané, des revenus accessoires, un salaire d'appoint; et parmi celles-ci on se hâte de placer au premier rang les ouvrières de la campagne « dont la concurrence est de plus en plus déprimante » parce qu'elles se sont multipliées depuis dix ans et ont causé un recul croissant de la main-d'œuvre; le coût de la vie est moins élevé à la campagne qu'à la ville, et un beau nombre des travailleuses de la campagne ne recherchent dans l'industrie à domicile que des revenus accessoires; parmi celles-ci, une certaine quantité utiliseront leur salaire pour satisfaire des besoins de faux luxe; tout ce monde accepte de l'ouvrage à n'importe quel prix; « c'est toujours autant de gagné »; dans les fermes les ouvrières agricoles exécutent de la dentelle ou de la broderie dès qu'elles le peuvent; on voit des bergères, dans certains cantons d'Auvergne, confectionner des dentelles pour 0 fr. 35 par jour; dans le Cher et les Vosges, elles effectuent des travaux de lingerie en gardant leurs troupeaux.

Cette observation est peut-être un peu hâtivement présentée; à y regarder de près, l'apprentissage prétendu rapide et facile est pourtant opéré moins vite et moins bien qu'on ne le suppose, puisqu'on se plaint actuellement de son insuffisance, à moins qu'il ne porte sur des articles très simples, mais alors ceux-ci sont presque toujours mal payés, précisément parce qu'ils n'ont pas de valeur; ensuite l'ouvrière de la campagne n'est pas de celles qui se jettent dans le travail à domicile comme dans un refuge destiné à leur fournir un complément plus ou moins nécessaire de revenus; elle exécute au contraire un travail indispensable, remplaçant des occupations qui n'existent plus et destinée à fournir une ressource qui s'impose parfois impérieusement; si les travaux de broderie, dentelles, lingeries, se sont répandus dans les campagnes, c'est parce que les relations avec les centres d'industrie sont devenues plus faciles et que les travailleuses des villages

pouvaient souhaiter cette source de rémunération; si les filles de ferme utilisent des moments à la confection de la broderie, si les bergères exécutent des dentelles en gardant les troupeaux, qui peut leur en vouloir? si elles travaillent pour contenter un besoin de faux luxe, assurément elles ont tort; mais alors il faut rectifier leurs principes moraux défectueux; si elles travaillent pour gagner de l'argent, on ne saurait critiquer leur activité; autrefois elles tricotaient des bas; maintenant elles achètent des bas tout faits et confectionnent de la dentelle ou de la broderie pour obtenir de l'argent; il faut croire qu'elles y trouvent leur compte.

Quant à la plus vigoureuse accusation, qui est de faire baisser indéfiniment les salaires elle est loin d'être fondée; on a représenté à tort le travail rural comme compressible à l'infini; au-dessous d'un certain taux, en effet, on n'accepte plus de travail; nul n'est si misérable qu'il doive subir les conditions les plus dures du producteur; il y a toujours dans les villages des travaux qui sont offerts et convenablement rémunérés : en été, des journées aux champs ou à la vigne : une femme est nourrie et reçoit 1 fr. 50 à 2 francs par jour; à la cueillette du houblon on peut gagner facilement 2 francs dans la journée; en hiver, il y a des travaux de battage, vannage, de confection des couvertures de lit, de lessivages pour autrui, etc..., pour les femmes qui ne veulent pas devenir journalières parce qu'elles ont de l'amour-propre et parfois quelques petites ressources, il n'existe pas d'exploitation comme dans les villes; car personne ne se cache pour travailler et par conséquent ne se laisse exploiter en secret; dans les grandes villes, certaines dames travaillent péniblement pendant une partie du jour, à l'insu de tout le monde, pour faire figure ensuite dans la société; on a raconté que des visiteurs venant s'enquérir des conditions du travail n'avaient pas pu arriver jusqu'à elles; on ne leur répondait pas; ou, si on leur adressait une réponse, c'était du seuil, sans les laisser entrer : « Je ne fais pas de travaux pour l'industrie; je ne sais qui a pu vous donner mon adresse; on s'est trompé » ; ou bien : « Il m'arrive de faire quelques articles, mais dans mes

heures de loisir, n'ayant rien à faire, je ne veux pas demeurer dans l'oisiveté », ou encore : « Le travail à l'aiguille m'a toujours plu ; je cède mes articles à un magasin parce que je n'ai rien à en faire ». Au village, rien de tout cela ; aisée ou pauvre, fait de la broderie toute femme qui veut, et cela au vu et su de tout le monde ; nulle ne se cache et ne se donne ainsi en sacrifice en gardant son secret. L'ouvrière de la campagne ne travaillant pas au-dessous de certaines conditions et ne se dissimulant pas n'est donc pas opprimée indéfiniment.

Il reste vrai pourtant que le minimum dont se satisfait une personne de la campagne est loin de satisfaire une ouvrière de la ville ; le fait est certain, mais ce n'est pas la faute de la campagne ; comment interdire un travail à des personnes laborieuses et économes, d'autant plus qu'il n'est pas occasionnel mais normal et fournit non un salaire d'appoint, mais, dans presque tous les cas, une ressource nécessaire remplaçant d'anciens travaux disparus et d'anciens revenus perdus, ou répondant à des nécessités nouvelles de la vie ; d'ailleurs, il ne faudrait pas argumenter beaucoup pour établir que ce genre de travail a, dans les villages, son application la plus heureuse ; fatigant pour le dos et les yeux, ne permettant pas l'exercice à l'air, il doit être alterné avec une activité exprimée à l'extérieur, afin de ne pas épuiser l'organisme ; assez médiocrement rétribué, il ne satisfait vraiment que les femmes, qui par ailleurs ont quelques ressources ; tant que l'article commun, c'est-à-dire celui qui est exécuté par le plus grand nombre d'ouvrières, ne sera pas rétribué à un taux plus élevé, — et il ne semble pas près de l'être puisque, contrairement à ce qui se passe pour les travailleurs de l'usine, le salaire des travailleuses à domicile baisse — c'est à la campagne qu'il sera le plus acceptable, d'autant plus que la loi de l'offre et de la demande s'applique ici avec le plus d'équité, les ouvrières ne consentant à exécuter le travail proposé que s'il ne tombe pas au-dessous d'un certain minimum de rémunération. Si les salaires sont peu élevés, c'est d'abord parce que la main-d'œuvre est abondante, mais ce n'est pas parce qu'elle est abondante spécialement à la cam-

pagne, car dans ce cas la campagne se ferait concurrence à elle-même; c'est ensuite parce que, depuis ces trente dernières années, on constate une extension donnée à la production des articles à bon marché, ce qui d'ailleurs encourage les travailleuses à négliger l'ouvrage et à vouloir opérer trop vite.

Aussi nous ne croyons pas à l'opportunité de la suppression du travail à domicile, du moins dans les campagnes; le congrès des ligues d'acheteurs tenu à Genève fin septembre 1908, cherchant les moyens de supprimer les abus du travail à domicile, proposa un vœu pour demander au législateur de proscrire ce mode de travail. Une telle mesure s'appliquerait ici bien mal; qu'on distingue entre le travail déconcentré, c'est-à-dire celui qu'on pourrait faire en atelier et qu'on fait chez soi au lieu de le faire à l'atelier parce que le producteur ou l'ouvrier ne veulent pas du travail de manufacture ou parce que l'ouvrier, au sortir de l'atelier, emporte à son domicile une certaine quantité de travaux supplémentaires à exécuter : tel effectue des travaux pendant sa journée de manufacture pour 6 francs et chez lui ensuite pour 4 francs; — et le travail décentralisé, c'est-à-dire celui qui n'a aucune raison pour être effectué en grand atelier et qui n'y gagnerait rien; c'est celui-ci qui doit être appelé proprement le travail à domicile; or, la broderie en est le type; qu'on distingue de nouveau dans ce travail décentralisé celui qui peut se faire à la machine et celui qui ne peut se faire qu'à la main, celui qui nécessite un apprentissage sérieux et celui dont l'apprentissage est vite fait, enfin celui qui doit être nécessairement soigné et celui qui peut être négligé; alors on apercevra que le travail décentralisé, exécuté à la main, avec soin et avec délicatesse est plus payé que le travail déconcentré quel qu'il soit, ou que le travail décentralisé qu'on pourrait exécuter à la machine, ou avec peu d'apprentissage ou avec peu de soins; les salaires se dégradent ainsi progressivement.

Le travail à domicile de la broderie est appelé à durer dans la Haie, d'autant plus que la génération actuelle des ouvrières ne songe pas à travailler en atelier; même pour les articles où

les capacités professionnelles seraient augmentées à l'atelier, elles ne voudraient pas travailler hors de chez elles; à plus forte raison continueront-elles d'effectuer dans leurs intérieurs tous les ouvrages de broderie à la main. De plus, il s'agit généralement de produits de petites dimensions dont la production n'exige pas beaucoup de place à la maison, et dont l'envoi et le renvoi peuvent être effectués sans encombre. Enfin ce travail leur est agréable parce qu'il les laisse indépendantes, parce qu'il n'en fait pas des femmes de journée, parce qu'il est propre et coquet; beaucoup de femmes font de la broderie et n'accepteraient pas d'aller à la journée, ou d'exercer un autre métier; dans un village très rapproché de Toul, on chercha un jour des personnes de bonne volonté pour raccommoder des sacs appartenant à la manutention militaire, moyennant un salaire journalier de 3 francs ; on découvrit une femme qui consentit à accepter ce travail; d'autre part, beaucoup brodent pour un protecteur dont elles consentent à recevoir des ordres et des observations, mais ne broderaient pas pour un consommateur de la commune qui voudrait leur commander de l'ouvrage parce qu'ainsi elles tomberaient sous l'autorité d'un de leurs compatriotes. Tant que leur journée rapportera un minimum de 1 fr. 25, elles accepteront l'ouvrage; quand un article n'est pas rémunéré à ce minimum, on le voit facilement supplanté par un autre et, avec la variété des travaux proposés et le nombre des entrepreneuses, il est probable qu'on atteindra toujours ce minimum de salaire. Et les entrepreneuses ne peuvent guère exploiter les ouvrières; on cite volontiers cet abus d'une entrepreneuse de lingerie pour le trousseau, à Paris, qui recevait 0 fr. 30 à 0 fr. 40 par chemise d'un grand magasin, donnait les chemises au dehors à douze ouvrières, retenait 0 fr. 05 par article, soit 0 fr. 50 par jour et pour chacune, au total 6 francs par jour, et 1.800 francs par an, dont il fallait déduire 200 francs pour malfaçons; dans la campagne pareil calcul est invraisemblable ; d'abord une entrepreneuse n'est pas, sauf exception, à la tête d'un travail aussi copieux; ensuite elle ne peut retenir beaucoup parce que les entrepreneuses sont nombreuses et qu'on aurait bientôt fait de

savoir ce qu'elles retiennent. On ne remarque pas non plus de sous-concurrences ouvrières et de marchandages; on se hâte de citer l'exemple de cette ouvrière parisienne habile confectionnant depuis longtemps pour un magasin deux peignoirs par jour au prix de 3 francs; tout à coup elle se met à en produire trois, puis quatre, d'où surprise du magasin; un jour, une autre ouvrière se présente et offre de faire les mêmes peignoirs à 2 fr. 50; elle travaillait jusqu'alors pour sa voisine qui lui payait 1 fr. 75, prélevant ainsi un bénéfice de 1 fr. 25. Dans la campagne le travail exécuté dans une sorte de communauté de village ne permettrait pas ces abus.

Le milieu est donc favorable à la conservation de l'industrie de la broderie à domicile; les entrepreneuses et les ouvrières forment un personnel de petits patrons et de travailleurs indépendants dont la condition ressemble à celle de petits propriétaires et des travailleurs des champs, et se trouve conforme au caractère des habitants.

Un dernier bienfait de ce mode de travail est de maintenir la mère présente au foyer auprès des enfants; pourtant il ne faut pas exagérer cette exigence : les enfants sont toujours à l'école aux moins six heures par jour, sauf le jeudi; les mères n'ont pas à les surveiller pendant ce temps; en outre, cette présence continue de la mère au foyer demeure plutôt un souhait, très élevé certes, qu'un fait réalisé partout où la femme travaille; quand elle est occupée dans une fabrique, elle ne peut rentrer chez elle qu'assez tard; il en est de même des occupations agricoles; dans nos villages de la Haie, les mères, une fois les travaux commencés, ne passent pas la journée avec leurs enfants; ceux-ci sont mis en garde chez un particulier ou chez une personne salariée qui ouvre sa maison à un grand nombre d'enfants et les garde toute la journée, les parents prenant aux champs le repas de midi; en été, les mères conduisent les enfants dès 6 heures du matin chez la personne qui doit les garder, coupent à celle-ci la subsistance de la journée, et les reprennent en rentrant au village à 6 ou 7 heures du soir; le fait est commun et n'entraîne aucun inconvénient sérieux.

B. *Les moyens de perfectionnement.* — La broderie étant un produit de luxe est nécessairement instable ; elle est le jouet de la fantaisie; le genre adoré aujourd'hui peut tomber demain en disgrâce ; en outre, qui dit fantaisie dit impatience ; le caprice n'autorise pas la plus légère attente; enfin le luxe appelle le faux : les petits portent du faux pour imiter les riches, les riches en portent pour changer plus facilement de parure ; donc l'avenir de la broderie appartient au fabricant, qui effectuera l'article le plus nouveau et le plus goûté, le livrera le plus rapidement et le fera payer le moins cher. Or, cela suppose une grande initiative du producteur, une quantité considérable de production qui lui permettra de se tirer d'affaires avec avantage, un personnel abondant et actif capable d'exécuter un maximum d'ouvrage dans un maximum de temps. Tel fabricant de Nancy déclare que sa maison est particulièrement prospère; son chiffre d'affaires n'a pas cessé d'augmenter, la vitesse de la progression a même toujours été en s'accélérant; pour atteindre ce résultat, il a dû faire de nombreux voyages à l'étranger où il s'est créé des débouchés; il a eu à vaincre de grandes difficultés, car en chaque pays la clientèle a des manies particulières qu'il a fallu s'ingénier à satisfaire; actuellement la maison vend directement à la Belgique, à la Hollande, à la Suisse et à l'Angleterre; elle fait, par l'intermédiaire de commissionnaires d'exportation, des affaires avec d'autres pays; mais son premier débouché est encore la France, et avant tout la province, car la vente à Paris est difficile et, généralement, peu rémunératrice par suite de l'influence néfaste des grands magasins. Tel autre fabricant de Nancy reconnaît qu'on a créé une industrie prospère en soudant l'industrie de la broderie à celle de la lingerie, mais avoue qu'il a fallu supporter des crises périodiques et craint qu'actuellement une crise redoutable ne se prépare, tenant d'abord à ce que les tisseurs ont haussé démesurément le prix de leurs tissus; la hausse atteignant 30 % cause une étonnante perturbation; ensuite à ce que l'Amérique, qui fait travailler la moitié du personnel occupé dans la région par cette industrie, a brusquement diminué ses commandes; enfin

à ce que les fabricants sont prisonniers des maisons de nouveautés. Un producteur de lingerie ordinaire ornée de broderies faites à la machine à St-Quentin reconnaît aussi que l'industrie est prospère, mais prétend qu'elle prospérerait encore plus si les grands magasins n'exerçaient pas leur action; d'ici dix ans il n'y aura plus rien à faire, car tous fabriqueront, et en attendant ils aviliront les prix par leur habitude de vendre la lingerie au prix coûtant, de la sacrifier pour se faire de la réclame. Enfin un nouveau danger pour l'industrie est la facilité avec laquelle on peut créer une maison de lingerie; aussi le nombre des personnes qui entreprennent la fabrication d'articles de lingerie augmente chaque année, la concurrence grandit, l'industrie rapporte de moins en moins de bénéfices; c'est surtout le Midi qui gâte les prix; les anciens fabricants peuvent se maintenir en augmentant leur chiffre d'affaires; ainsi tel d'entre eux se voit obligé d'ajouter un nouvel article à sa fabrication; mais il se demande où cela le mènera et s'il pourra marcher longtemgs dans cette voie. Néanmoins la situation est prospère et les craintes des fabricants servent d'excitant à leur activité.

Du côté des transports, un progrès serait à réaliser : si des chemins de fer entourent la région de Haie de tous côtés et la traversent en son milieu, du moins la plus grande partie des communes ne sont pas desservies par une gare; on voit alors des entrepreneuses, femmes ou jeunes filles, exécuter un parcours de 5 kilomètres avec un très lourd paquet de broderie à chaque main; certes elles peuvent « trouver une occasion », c'est-à-dire faire transporter leur charge par un véhicule quelconque rencontré sur la route, mais cela « crée des obligations »; ou bien il existe un frère ou un fils ou même un mari allant travailler aux usines et se chargeant lui-même du fardeau, ou bien le transportant du village à la gare au moyen d'une hotte ou d'une brouette; mais il y a toujours ici ou bien un excès de fatigue ou bien de temps perdu. Il serait souhaitable qu'on opérât comme aux environs de St-Étienne : autrefois, on allait à pied, et même très loin, se procurer du travail et se fournir de matière, puis on eut un courrier à cheval, ensuite un cour-

rier en voiture ; maintenant le transport des voies de St-Etienne à la campagne et le voyage inverse du ruban s'effectue toujours par malles que portent des voitures spéciales; les véhicules, sous les ordres d'un entrepreneur, font la navette entre la ville et la campagne; les fabricants ont dans les centres ruraux un représentant qui reçoit la malle et distribue le travail aux différents ateliers. On pourrait effectuer les transports de même façon dans notre région ; on pourrait imiter ce qui se fait à Vaucouleurs, d'où partent chaque matin des voitures chargées d'articles de flanelle vers les villages où le travail est distribué et levé.

Du côté des ouvriers, trois progrès sont à réaliser : un plus solide apprentissage pour la confection des beaux articles, une exécution plus rapide pour les articles plus simples et moins beaux, un augmentation des salaires.

L'apprentissage est reconnu insuffisant par la majorité des fabricants; « une difficulté que le producteur aura à vaincre, dit un fabricant de Nancy, surtout s'il veut maintenir et développer le côté artistique de son industrie, sera dans le recrutement de son personnel ; les bonnes ouvrières brodeuses manquent déjà, l'État pourrait favoriser la création d'écoles d'apprentissage où seraient formées des ouvrières habiles; ainsi seraient remplacés les couvents et ouvroirs qui, au point de vue de l'apprentissage, avaient une utilité certaine ». En effet, les jeunes filles n'apprennent que ce qui leur est enseigné à l'école pendant les heures de couture, et qui est restreint, la leçon portant sur la couture élémentaire et non sur les articles de luxe, et aussi ce que leur mère leur apprend à la sortie des classes, ce qui est médiocre, car la mère ne s'y connaît pas toujours, ne sait pas enseigner, et cherche à gagner le plus vite possible 0 fr. 50 par jour par le travail de sa fille.

Pour obtenir un apprentissage fructueux, il n'y a que deux moyens : apprendre à travailler chez un patron d'élite à la ville ou dans tel ou tel village, c'est-à-dire hors de la commune, comme fait une jeune fille qui apprend le métier de

couturière, ou recevoir un enseignement à titre de cours d'apprentissage dans le village même. Les villes sont privilégiées à ce point de vue, car elles ouvrent des cours de broderie; d'autre part, au sud de la région de Haie, les habitants ne sont pas éloignés de la commune d'Uruffe où les maîtresses d'un orphelinat enseignent avec habileté la couture, la dentelle et la broderie; il faudrait, dans les villages ou au moins dans plusieurs d'entre eux, des cours de broderie; on pourrait songer au cours d'adulte fait par l'institutrice; en fait, les institutrices apprennent à broder pendant les cours d'adultes dans certains endroits; l'idée serait intéressante, sauf qu'elle aurait l'inconvénient d'exiger un service nouveau d'un personnel déjà très chargé; il serait bon alors que quelques personnes adroites et actives fussent envoyées, au besoin aux frais des communes, suivre les cours d'une école technique à la ville, mais avec obligation d'instruire les jeunes ouvrières une fois rentrées à la campagne; c'est ainsi qu'a procédé Mme Grandpierre, à Crécy-les-Bois, que procéda Mme Chancerel dans les Vosges, quand elle restaura dans la campagne, comme nous l'avons dit plus haut, l'industrie de la broderie, et qu'on avait procédé à Duppe quand une école de dentellerie fut établie vers 1840; quelques femmes ou jeunes filles des villages environnants suivaient cette école avec assiduité et, rentrées dans leurs campagnes, devenaient institutrices.

Quelques fabricants désireraient aussi, une fois l'apprentissage terminé, que le travail fût exécuté non pas isolément, mais en petit atelier, sous la surveillance d'une bonne monitrice, mais le personnel de la région de Haie aurait du mal à cesser de travailler au domicile familial et surtout d'accepter la surveillance d'une sorte de contre-maîtresse. Dans tous les cas, il serait bon d'encourager le perfectionnement du travail par des récompenses; il pourrait exister des concours agricoles, et des prix de broderie comme des prix d'agriculture. La valeur du travail effectué est une des meilleures garanties de la hausse des salaires.

Voilà pour assurer le progrès du beau travail fait à la main.

Quant au travail de qualité moindre et pour lequel la rapidité de l'exécution est surtout appréciable, on pourrait songer à l'intervention de la machine; le feston est déjà produit mécaniquement dans plusieurs cas, à Nancy; il est aussi beau et plus régulier que le feston à la main, mais moins solide; il a surtout l'avantage de coûter moins cher à l'acheteur; il en est de même de la broderie mécanique que les fournisseurs font venir actuellement de Saint-Quentin, et qui serait aussi bien produite dans la région; jusqu'ici la machine à broder ne fonctionne qu'à Nancy et dans un seul village, à Manoncourt-sur-Seille; il existe aussi quelques machines à tricoter; elles sont mues par la main ou le pied; mais jusqu'alors on ne s'est pas servi de chutes d'eau; or, pourquoi ne pas utiliser la force hydraulique pour les machines à broder comme on l'utilisait autrefois pour les foulons? et cela d'autant plus que, depuis vingt ans, presque toutes les chutes d'eau qui servaient aux moulins à grain, aux moulins à écorce, aux foulons sont disponibles. On pourrait actionner des métiers avec cette énergie perdue, et cela soit en établissant ces métiers auprès des cours d'eau, soit en convertissant cette énergie mécanique en énergie électrique et en la distribuant à domicile comme on le fait chez les rubaniers autour de Saint-Étienne; dans le pays de Haie, on a déjà réalisé ce progrès pour les établissements où on travaille le bois; on ne voit pas pourquoi on ne ferait pas de même pour le feston et la broderie de second ordre. Dans d'autres régions, la décentralisation de la force motrice, grâce aux bienfaits de la houille blanche, a multiplié le nombre des travailleurs à domicile; c'est à elle qu'on devra de plus en plus la fabrication à la maison d'une foule d'articles de coutellerie, quincaillerie, armurerie, tabletterie, ameublement, vêtement. Si on n'a pas encore accompli cette réforme dans notre région, c'est que la misère génératrice des initiatives et des progrès ne s'y est pas fait sentir, tandis qu'aux environs de Saint-Étienne, la pauvreté du sol a obligé les habitants à rechercher le mode de travail réalisant les progrès qui permettraient de vivre. La chute de nos cours d'eau est suffisante pour pouvoir être utilisée avec fruit; un petit moteur

électrique d'un quart de cheval et moins encore suffirait dans chaque domicile de brodeuse.

D'autre part, on pourrait songer à l'établissement du petit atelier, à caractère familial; d'abord la dépense d'installation des moteurs serait moins lourde, étant partagée par plusieurs travailleuses, ensuite la division du travail pourrait permettre une exécution plus rapide et plus abondante. Le grand atelier ne réussirait probablement pas; il se heurterait à la résistance des habitants dont les habitudes sont très opposées au travail en usine; ensuite les patrons ne l'installeraient pas volontiers dans un pays où la décentralisation du travail est mieux accueillie et d'ailleurs très applicable; enfin l'usine, qui est remarquable quand il s'agit de produire des articles pour lesquels le métier peut rester longtemps monté, n'est pas nécessaire ici, les brodeuses pouvant arrêter le travail quand elles veulent. L'atelier qui réussirait serait l'atelier de famille; on pourrait alors se diviser le travail comme cela se fait dans les intérieurs où on opère sur l'osier, le bois, etc... Ces petits ateliers, prospères dans les travaux sur le bois, groupent par-ci par-là soit deux ou trois frères, soit le père et le fils ou les fils; l'esprit de famille a revêtu un caractère économique ici; dans les nouveaux modes de travail, là où il s'agit de créer une industrie nouvelle, il n'est pas rare de constater une alliance entre plusieurs frères; et, dans le travail ainsi compris, le moteur mécanique apparaît. Si une personne d'initiative faisait pour la broderie ce que les hommes ont fait dans les scieries ou les tourneries mécaniques, il est probable que l'exemple serait bientôt suivi; et de même que ces industries de famille groupant plusieurs frères sont prospères, de même le petit atelier féminin pourrait devenir intéressant; je sais bien que le travail ainsi compris serait un privilège pour les familles assez nombreuses à l'encontre des femmes ou des filles isolées; mais ce privilège ne serait pas inique; peut-être la petite industrie de l'avenir deviendra-t-elle une cause de régénération des familles rurales; quand la concurrence s'exerce entre les individus, les parents qui élèvent beaucoup d'enfants ont peur de les voir insuffisamment armés;

si elle s'exerçait par famille, alors on gagnerait à élever beaucoup d'enfants, les familles les plus nombreuses étant alors les plus aptes.

Enfin le dernier progrès souhaitable est une élévation des salaires; assurément l'apprentissage soigné, et le petit atelier organisé assurent déjà par eux-mêmes une rémunération plus forte, mais on peut songer à d'autres facteurs de progrès; d'abord à la suppression des intermédiaires, à l'extension du travail pour le consommateur, et, quant au reste, à l'établissement de rapports directs entre le producteur-commerçant et les exécutants; le travail pour le consommateur est souhaitable puisque, dans les cas où nous l'avons remarqué, il rapportait une rémunération parfois double de celle qui était payée par l'entrepreneur; observons pourtant que le consommateur est un habitant de la région, assez rapproché des ouvrières, et ne peut par leur demander du travail indéfiniment; dès qu'il est satisfait, il ne fait plus de commandes; ensuite il ne demande ordinairement que la confection de beaux articles; le linge commun est acheté tout brodé en magasin, et revient moins cher qui si on le faisait broder par une ouvrière; pour ces deux motifs, les brodeuses seront toujours obligées d'opérer pour des entreprises qui leur donneront un travail abondant et régulier à condition qu'elles-mêmes soient bien lancées et trouvent des débouchés assurés; et, dans cette première considération, nous ne parlons pas de la timidité des ouvrières qui n'aiment pas les commandes d'un consommateur voisin parce qu'elles n'osent pas dire leur prix et qu'elles doivent calculer leur temps pour établir leur rémunération à l'heure; bref, l'extension du travail pour le consommateur est très limitée. Pour le travail directement exécuté pour le fabricant, il serait peut-être susceptible de s'organiser; des institutions coopératives ne seraient pas impossibles; de même que dans les vieilles communes forestières, tous bras libres recherchent les produits de la forêt, et que, le soir venu, un ou deux habitants vont porter toute la récolte à la ville, de même il se pourrait que le travail des ouvrières fût emporté par quelques-unes d'entre elles périodiquement chez le fabricant; celles-ci rapporteraient le salaire, l'ouvrage à faire

et les instructions; on se passerait ainsi des entrepreneuses. On pourrait même aller plus loin et faire entrer dans la coopérative tous les éléments de la production et de la vente; une association de brodeuses se conduirait elle-même; l'hypothèse n'est pas invraisemblable; elle a été réalisée par des sociétés de travailleurs sur le bois. On pourrait au moins signaler au public des travailleuses le projet de Mlle La Rochebillard : en 1909, le bulletin publié à Lyon exposait clairement une forme ingénieuse d'association destinée à supprimer l'intermédiaire entre l'entrepreneur et l'ouvrière à domicile; quelques personnes fondent une société anonyme à capital variable selon la loi du 14 juillet 1867, modifiée par la loi du 1er août 1895; elles souscrivent un certain nombre d'actions de 25 francs qu'elles libèrent entièrement ; elles invitent les ouvrières à domicile du voisinage à en souscrire elles-mêmes et avancent au besoin l'argent de la souscription; ainsi apparaît le caractère coopératif de l'entreprise: les fondateurs offrent alors à des fabricants de confection de faire exécuter leur travail à façon dans les mêmes conditions que les intermédiaires ordinaires; la société distribue ensuite intégralement aux ouvrières le prix de façon, en prélevant une somme minime, nécessaire aux frais de l'association. Bien que cette initiative vise surtout les articles de confection, elle pourrait s'appliquer à l'exécution de la broderie. Pourtant, si intéressantes qu'elles puissent paraître, ces propositions sont encore loin d'être realisées dans la Haie; ici le travail a été presque toujours introduit, encouragé et entretenu par les entrepreneuses; il serait à craindre que l'entrepreneuse disparaissant, les ouvrières ne disparaissent elles-mêmes; cela est arrivé autrefois à Sexey et pourrait arriver encore maintenent dans beaucoup de communes; les entrepreneuses ont exercé un patronage, très humble il est vrai, mais si efficace, qu'elles paraissent encore indispensables; pour que les ouvrières pussent se passer d'elles, il leur faudrait avoir l'esprit d'invention, d'initiative, de recherche, ce qu'elles n'ont pas; elles n'ont pas le sens de l'organisation pas plus que leurs maris n'ont le sens de l'union des forces dans les labours; pas une d'entre elles ne

connaît la moindre loi protectrice de travail, et ne sait que le législateur la rend, le cas échéant, maîtresse de son salaire. Aussi ne peut-on parler d'entente, de coalisation, de syndicat entre ces ouvrières dispersées; pourtant il existe entre elles un trait d'union, une entente d'un moindre degré, tacite, conformément à laquelle nulle ne prend d'ouvrage au-dessous d'un certain taux, ne travaille pour une entrepreneuse qu'on supposerait vouloir trop gagner ou manquer de complaisance; ces ententes muettes sont peut-être au premier degré de l'organisation.

D'autres moyens proposés sont, soit l'établissement d'un salaire minimum, c'est-à-dire la tarification du travail à domicile, soit certaines mesures de publicité qui n'imposent aucune règle, mais renseignent les travailleurs. L'établissement d'un salaire minimum est chose très délicate; s'il est fixé trop bas, il peut ramener à son niveau la moyenne des salaires; s'il est fixé trop haut, il peut déterminer les patrons à ne plus embaucher que les ouvrières dont le travail vaudra plus que ce minimum et à refuser toute la catégorie des autres, qui tomberont alors dans la misère; peut-être vaudrait-il mieux fixer entre délégués patronaux et ouvriers un taux minimum de salaire pour certains articles; ce serait là une tarification établie par les intéressés eux-mêmes, une sorte de contrat collectif qu'on pourrait même penser à rendre obligatoire en le faisant ratifier par l'autorité administrative; du côté des ouvrières, les entrepreneuses qui sont la plupart du temps ouvrières en même temps, et qui connaissent mieux les conditions de prix que les simples exécutantes, pouvaient remplir le rôle de déléguées ouvrières. On a élevé des critiques contre cette tarification; on a dit qu'elle établissait un nouveau privilège pour la campagne; le minimum de salaire étant plus élevé à la ville, tout le travail fuirait dans les villages; mais on peut se libérer de cette crainte en considérant par exemple ce qui se passe dans la Fédération du Livre : celle-ci a, depuis plusieurs années, établi des salaires minima par région; il existe entre eux des variations assez sensibles; il n'en est pas résulté de chômage pour les industries du livre

dans les régions où le minimum était le plus élevé, en particulier à Paris. Dans les confections, M. Aimé Montaillé, interrogé sur la question de savoir si « le minimum des salaires aurait pour effet d'enlever une partie du travail à Paris pour l'envoyer en province », répondit : « Non ; je crois que tout ce qui peut se faire en province s'y exécute déjà ; pour certaines catégories de travaux, il y a des exigences telles qu'ils doivent forcément être faits à Paris ».

D'autres esprits préfèrent de simples mesures de publicité ; selon M. Honoré, directeur général des magasins du Louvre, le mieux serait d'établir des séries de prix qui ne seraient imposables à personne, mais serviraient de renseignements, car elles indiqueraient les prix fondamentaux de chaque travail fait à domicile ; et elles seraient utiles en permettant aux ouvrières isolées, non seulement de savoir qu'on les paie trop peu, mais encore d'apprendre quel est le genre de travail qui leur convient le mieux ; en classant les ouvrages et les tarifs, on empêchera les ouvrières des villes de demander à faire des travaux aujourd'hui revenus entre les mains de la femme qui vit à la campagne ou près de certaines usines, car cette femme leur fait une concurrence très avantageuse, en replaçant dans un bon milieu le travail que les ouvrières des villes ne peuvent faire d'une façon rémunératrice ; ainsi pour les draps, les torchons, les serviettes ; dans les pays de filature et de tissage, on s'est rendu compte de l'immense avantage qu'il y avait à broder des draps, ourler des torchons, marquer des serviettes, bref à terminer le travail du tissage, il y a aussi un équilibre satisfaisant sur un point donné : le mari travaille au métier, la femme ourle à la main la tâche que son mari a fabriqué, et le prix est rémunérateur par cette harmonie même. Il y a également d'autres ateliers constitués par de grosses agglomérations industrielles pour permettre aux femmes du pays de travailler ; cela constitue une masse d'œuvre moralisatrice pour les femmes des ouvriers, mais en même temps redoutable pour les ouvrières des villes ; or, la même situation pourrait se présenter pour le linge brodé dans les centres de filature et de tissage ; de même dans les bas-

sins de Nancy, Briey, Longwy, il serait souhaitable que les femmes et les filles des ouvriers puissent travailler comme cela se fait aux environs de St-Étienne où elles sont compagnonnes chez un rubanier. Au contraire, les ouvrières des villes ayant l'œil plus exercé par un contact immédiat avec la mode, avec tout ce qui comporte beaucoup de délicatesse et de goût, retrouvent une supériorité dans ce fait, par exemple pour les chapeaux de femme, les fleurs artificielles, les petits ouvrages de papeterie. Donc si on savait par des séries de prix ce que toute chose peut être payée ici et là, il se ferait une classification naturelle.

Enfin certains esprits demandent simplement aux entrepreneuses de déclarer les ouvrières employées, en inscrivant sur un registre leurs noms et adresses, les salaires payés, et les autres conditions du travail. On ajoute que ce remède modeste pourrait être efficace, ne comportant qu'une sanction morale; il est peut-être délicat à manier : assurément on pourrait obliger les entrepreneuses à déclarer leurs ouvrières; elles le font déjà en vue des retraites ouvrières; du moment qu'elles peuvent donner des certificats de travail, elles pourraient aussi dresser des listes, au moins de celles qui travaillent d'une façon suffisante; cela aurait l'inconvénient d'écarter de la liste les ouvrières irrégulières, mais aurait l'avantage de les décider toutes à la régularité. Il serait plus difficile d'obliger l'entrepreneuse à inscrire la rétribution par article ou par heure; ici des fraudes seraient possibles.

De tous ces progrès proposés, nous pouvons avoir confiance dans l'efficacité de l'apprentissage, de l'installation de petits mécanismes et de l'institution de petits ateliers familiaux; l'établissement de groupements coopératifs est moins rapproché de nous; la fixation d'un salaire minimum dans la broderie n'est pas de réalisation probable; les séries de travaux et de prix, les listes d'ouvrières seraient plus souhaitables, mais elles ne seraient pas nécessairement exemptes de fraudes.

Ce qui manque au travail féminin dans la Haie, c'est l'intensité de la vie; la quantité de broderie qui y est effectuée est énorme, mais elle passe pour ainsi dire sans être aperçue; tandis que l'ha-

bitude apporte des fêtes et des réjouissances aux bûcherons, aux vignerons, elle n'apporte rien aux brodeuses; on parle de la quantité de vin qui a été récoltée et vendue dans tel village, on ne dit rien de la quantité de broderie qui y a été fabriquée dans une année et qui en est sortie; les brodeuses étaient presque ignorées jusqu'ici; les dénombrements des populations les apercevaient à peine; et pourtant, c'est en dirigeant l'attention sur elles qu'on pourrait les rendre vivantes. Le jour où les brodeuses auront une réputation, les unes d'artistes, les autres d'habiles, quand on exposera leurs travaux et qu'on les récompensera, quand chacune se mettra à l'ouvrage en fredonnant la chanson des brodeuses comme il y a une chanson des vanniers, alors elles seront fermement attachées à leur profession; cela les détournera des ouvrages communs et faits avec négligence et garantira le progrès dans l'exécution soignée, rapide et aussi dans la rémunération.

Louis ADELPHE.

L'Administrateur-Gérant : Léon GANGLOFF.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

JOURNAL DE L'ECOLE DES ROCHES

PAR LES PROFESSEURS ET LES ELEVES

M. STORZ

ÉCOLE DES ROCHES
VERNEUIL-SUR-AVRE (Eure)
Juillet 1915

Chaque livraison : 2 fr.

N° 21.

SOMMAIRE

I. **VIE GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE**. P. 3.

Les leçons de la guerre à l'École des Roches, par M. Paul de Rousiers. — Lettre de M. Georges Bertier à M. H. Gaillard. — La vie de l'École en 1914-1915, par M. H. Gaillard. — Impressions et réflexions d'un chef de maison en 1915, par M. Montassut. — La maison de Verneuil, par M. B. Larchet. — Le personnel de l'École. — Liste des élèves. — Résultats des examens.

II. **VIE MORALE**. P. 60.

La vie religieuse des catholiques, par M. l'abbé Gamble. — La vie religieuse protestante, par M. le Pasteur Cellérier. — Morts au champ d'honneur. — Anciens élèves décorés ou cités à l'ordre du jour. — Nos professeurs et nos anciens à la guerre.

PREMIÈRE PARTIE

VIE GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE

LES LEÇONS DE LA GUERRE A L'ÉCOLE DES ROCHES

C'est l'épreuve qui grandit les hommes et qui affermit les institutions capables de la supporter. Au sens littéral du mot, elle les éprouve, faisant éclater aux yeux de tous l'insuffisance ou la faiblesse des uns, développant, au contraire, et manifestant les qualités latentes et la vigueur des autres. Elle est le grand agent de sélection des sociétés. Elle les purge des éléments stériles tendant à les encombrer inutilement et menaçant de les étouffer. Elle met en valeur les éléments féconds susceptibles d'assurer leur avenir. Elle les renouvelle en les améliorant.

La Providence a permis qu'une des épreuves les plus terribles et la plus générale qu'ait connues l'humanité moderne fonde sur l'Europe. Au milieu des ruines qu'elle accumule, des magnifiques héroïsmes qu'elle suscite, parmi tout ce qu'elle renverse et tout ce qu'elle prépare, l'École des Roches semble bien peu de chose. Mais elle est, pour le groupe d'êtres humains qu'elle réunit, le motif d'agir et de se dévouer, la source de l'effort et du sacrifice et, par suite, du patriotisme. Ce n'est pas là un privilège que nous revendiquons pour elle. Ce qu'elle est pour les professeurs et les élèves des Roches, la famille l'est pour les parents et les enfants, l'atelier pour le patron et les ouvriers. En temps de paix comme en temps de guerre, nous sommes tous

patriotes dans la mesure où nous participons à la vie des groupes sociaux auxquels nous appartenons, spécialement aux deux groupes essentiels de la famille, origine de toute vie, cadre normal de toute éducation et de la profession, moyen normal d'assurer notre vie et de développer nos moyens d'action matériels et moraux. C'est pourquoi la patrie est, en quelque sorte, engendrée par les chefs de famille et les directeurs du travail, comme l'inscrivait au foyer d'une maison amie mon maître Henri de Tourville :

« *Pariunt Patres et Patroni Patriam.* »

Ce n'est donc pas oublier les préoccupations angoissantes du temps présent que d'examiner entre nous quelles leçons la guerre est venue nous apporter à l'École des Roches. C'est, au contraire, en faire usage pour le but pour lequel elles nous sont proposées. Il ne s'agit pas, en effet, de se laisser écraser ou affoler par elles, mais de les tourner à profit pour nous adapter aux devoirs qu'elles nous imposent. Les événements mémorables qui marquent notre époque demeureront sans fruit pour certains de nos contemporains qui y auront assisté passivement, comme les idoles des nations, avec des yeux qui n'auront pas vu, des oreilles qui n'auront pas entendu. Espérons que ce nombre sera restreint et travaillons, en tous cas, à le diminuer en nous efforçant de comprendre le sens profond des calamités que nous subissons, la sublime beauté des vertus qu'elles provoquent, et en précisant les obligations positives qui en résultent pour nous, dans la sphère d'activité et d'influence qui nous est dévolue.

I. — L'ÉPREUVE DE CEUX QUI SONT PARTIS.

Je n'oublierai jamais le spectacle impressionnant et réconfortant du grand départ du 1er et du 2 août à Paris. De longues théories d'hommes et de femmes se dirigeant gravement vers les points de concentration indiqués par les livrets militaires.

Sur le trajet, des chariots de toutes sortes, des fourragères, des chevaux de réquisition conduits par des hommes du train, une quarantaine d'autobus filant à toute allure les uns derrière les autres et, partout, un constant échange de saluts et de souhaits entre les membres de cette foule, tout entière dominée par une même émotion. Aux approches de la gare d'Ivry, une légère barrière en planches gardée par quelques dragons, barrière purement indicatrice. C'est là qu'ont lieu les adieux. Les hommes deviennent plus graves, les femmes essuient leurs yeux; pas de cris, pas de chants; la tenue est admirable et, en voyant chaque homme dirigé immédiatement vers sa destination suivant la lettre que porte son livret, on a déjà une première impression que la mobilisation est préparée dans le détail et s'accomplit avec ordre.

On retourne chez soi, en proie à un sentiment poignant d'angoisse, auquel se mêle une grande espérance. Parmi tous ceux qui partent combien ne reviendront pas! Mais ceux qui reviendront ramèneront la victoire et tous auront été les ouvriers de la revanche.

Ce dont j'ai été témoin à Paris, la France entière l'a vu, car d'une extrémité à l'autre du territoire, l'esprit général a été admirable. Cependant le poids de l'épreuve n'était pas et ne pouvait pas être le même pour tous. L'École des Roches devait se voir tout particulièrement touchée. A cause de son âge d'abord. Aucun de ses anciens élèves n'avait l'âge de la territoriale et il était extrêmement peu de ses professeurs qui échappassent par leur âge aux obligations militaires. Un jeune directeur; un jeune sous-directeur; des chefs de maison jeunes aussi. De plus, l'installation à la campagne, l'activité des sports, les soins méthodiques donnés à la santé des garçons et à l'ensemble de leur développement physique, la préoccupation de les rendre vigoureux et endurants constituent une excellente préparation générale à la vie militaire. On trouve peu d'ajournés ou de réformés parmi les Rocheux. Quant aux embusqués, je n'en connais pas et si, par hasard, il s'en trouvait un, je lui conseillerais charitablement de ne plus venir aux réunions d'anciens élèves;

il aurait trop à souffrir. Et voilà pourquoi l'École a supporté sa large part, voilà pourquoi tant de ceux qui lui sont chers partaient aux premiers jours d'août, pleins d'ardeur et d'entrain; pourquoi nous comptons tant de citations à l'ordre du jour, tant de blessés, tant de morts aussi, hélas! sans parler des prisonniers si dignes de pitié!

Ceux auxquels le sacrifice suprême a été demandé l'ont accompli joyeusement, patriotiquement, chrétiennement. Ils sont mort avec la conscience d'avoir vécu une belle vie, une vie plus utile que beaucoup d'existences pleines de jours, parfois même pleines d'œuvres; car le pays où ils étaient nés, les familles qui les avaient élevés seront plus libres, plus heureux et plus fiers à cause de leur fin héroïque, libératrice du joug allemand.

Ils ont rendu un autre service à leurs camarades présents et futurs de l'École des Roches. Ils créent une tradition de générosité et de dévouement. Leur exemple enseignera, mieux que ne sauraient le faire les leçons des plus éloquents professeurs et des éducateurs les plus persuasifs, qu'il faut être bien armé pour la mort comme pour la vie, ou plus exactement, pour la vie de l'au-delà comme pour la vie présente; prêt à passer de l'une à l'autre suivant l'appel du devoir; prêt à l'effort continu et persévérant, aux humbles devoirs de la tâche quotidienne comme au splendide élan d'héroïsme qui conduit au sacrifice de soi-même. Leurs noms glorieux conservés dans la mémoire de leurs successeurs, le souvenir de leurs hauts faits transmis aux générations futures de Rocheux seront non seulement l'honneur de l'École, mais aussi de précieux éléments d'éducation morale. Ils rappelleront les obligations supérieures que nous avons tous vis-à-vis de la patrie et ruineront radicalement toute conception trop étroite du devoir social, restreints aux seuls groupes élémentaires de la famille et de l'atelier. Oui, il faut tout d'abord, pourvoir soi-même à l'indépendance et à la dignité de sa vie privée; mais il faut aussi se rendre compte qu'à certaines époques de l'histoire cette indépendance et cette dignité peuvent être menacées par des dangers d'ordre public;

il faut être bien décidé et bien préparé à écarter ces dangers, quelque dommage immédiat et personnel que l'on en puisse souffrir; il faut être soldat et citoyen pour sauvegarder son œuvre de père de famille et de travailleur.

C'est la première leçon que la guerre actuelle nous apporte : leçon d'énergie virile et de courage; leçon de patriotisme. Nous sentons puissamment depuis un an la réalité du lien qui unit tous les Français entre eux. Nous comprenons que notre idéal national n'est pas une abstraction officielle, mais une foi vivante. Nous nous en rendons d'autant mieux compte qu'en face de nous la brutalité s'étale sans voile. Nous voulons que la force soit au service du droit. Nos ennemis croient fermement que le droit est de la force accumulée et organisée. Ainsi tout est mis en question : la bonne foi la plus élémentaire, le respect de la parole donnée, c'est-à-dire les principes mêmes de toutes les relations de la vie privée. Nos fils se font tuer en ce moment pour sauver ce précieux héritage de longs siècles de civilisation et de christianisme; il combattent pour la cause du droit, de la justice. Leur défaite marquerait une épouvantable régression de l'Europe et de l'humanité vers la barbarie morale. Et, parmi les plus modestes des soldats qui font le coup de feu dans les tranchées, il en est qui savent cela, qui le sentent du moins, ce qui est plus déterminant encore. Pour nous, nous avons le devoir de montrer clairement la vérité qui se dégage et d'enseigner que l'impôt du sang, dû à notre patrie, est la sauvegarde nécessaire, non seulement de notre honneur national, mais de la prospérité familiale, économique et morale de chacun de nous.

Ce ne sera pas là une leçon nouvelle à l'École des Roches, mais ce sera une leçon renouvelée. Nous avons toujours eu soin d'éloigner les garçons des conceptions qui font chercher à tant de Français la solution de leur problème matériel dans les fonctions publiques. Nous continuerons à le faire. Ce n'est pas fortifier l'État que de prendre son point d'appui sur lui; c'est risquer de l'écraser sous un poids exagéré. C'est, au contraire, assurer sa grandeur que de lui fournir généreusement tout

l'appui qui peut lui être nécessaire. Cela, nous l'avons dit et redit avec insistance. Les nobles victimes que la guerre a faites à l'École témoignent éloquemment de cet enseignement. Combien plus éloquemment encore elles le transmettront après elles!

Elles ne seront pas seules, Dieu merci, à prêcher le Patriotisme. Quelle autorité auront, au retour de la guerre, les leçons de dévouement civique dans la bouche de Georges Bertier, d'Henri Trocmé, pour ne parler que du Directeur et du Sous-Directeur de l'École! Sera-t-il nécessaire de rappeler que ces pères de famille, ayant atteint ou dépassé le nombre d'enfants qui donne droit à la sollicitude officielle du gouvernement, n'ont pas voulu invoquer, pour diminuer leurs obligations militaires, le poids de la tâche familiale qui pèse sur leurs épaules? Non, les enfants, si prompts à saisir chez leurs maîtres tous les traits du caractère, n'auront pas besoin qu'on leur rafraîchisse la mémoire. Ils n'oublièront pas les grands exemples, simplement donnés par des hommes qu'avaient préparés à tous les devoirs leur foi chrétienne, leur vie de labeur et de dévouement. Je dirai plus, tous ceux de nos chefs de maison et de nos professeurs qui, ayant échappé aux dangers et aux fatigues de la guerre, viendront, au lendemain de la paix, reprendre leur place à l'École, n'auront pas grandi seulement en autorité, mais aussi en valeur. Ils ne rapporteront pas seulement l'auréole glorieuse de la victoire, ils auront recueilli une expérience profonde des hommes, les ayant vus à des heures où il n'est plus possible de dissimuler, où la valeur morale de chacun s'étale au grand jour, où seuls ceux qui sont vraiment maîtres d'eux-mêmes peuvent le paraître. Vingt ans de vie normale n'auraient pas donné aux maîtres de l'École la valeur éducatrice qu'ils acquièrent en ce moment aux armées.

C'est là, d'ailleurs, un résultat social très saillant de notre organisation militaire moderne. A coup sûr, elle exige un nombre important de spécialistes, exclusivement consacrés à la technique de la guerre, sous tous ses aspects et dans toutes ses variétés. Mais il lui faut aussi le concours de tous les citoyens en âge de porter les armes, de telle sorte que des personnes de

toutes professions doivent participer à une lutte générale comme celle à laquelle nous assistons en ce momont. Elle oblige ainsi, en temps de guerre, les homme valides jusqu'à près de cinquante ans à s'adapter à la vie des soldats, souvent même à jouer le rôle de sous-officiers ou d'officiers, à élargir ainsi leur expérience, à sortir du cadre de leur métier habituel, à en secouer quelques-uns des préjugés, à devenir plus patients et plus ardents tout à la fois, plus résolus, plus généreux. Est-il possible que rien ne demeure plus tard de tout cela?

II. — L'ÉPREUVE DE CEUX QUI RESTENT.

L'École achevait sa quinzième année d'existence lorsque la guerre a éclaté. Les difficultés matérielles d'une création scolaire, si entièrement nouvelle par son organisation, avaient, en grande partie, disparu. Tout au moins savait-on et voyait-on clairement comment et dans quel délai elles seraient complètement aplanies. Le corps professoral, conscient de la tâche qui lui était dévolue, avait acquis l'unité qui lui faisait défaut au début. Les méthodes d'enseignement, toujours perfectibles sans doute, avaient été mises au point. Quant aux méthodes d'éducation, elles se précisaient de plus en plus sous l'impulsion d'un directeur joignant les dons de la jeunesse à ceux de l'expérience et avec le concours dévoué de tous. Nous semblions entrer dans une ère à la fois calme et féconde.

La mobilisation bouleversa tout cela en un jour. Cependant, des mesures avaient été prises en temps voulu pour assurer la marche de l'école, malgré l'absence des professeurs appelés au service. La guerre était une hypothèse prévue à laquelle il fallait pourvoir et on y avait pourvu. Au surplus, le fait qu'elle était déclarée au début des grandes vacances semblait laisser le temps d'aviser. Mais le problème allait se compliquer d'une façon imprévue. En premier lieu, la violation de la Belgique devait tenir éloignés de l'École, pendant de longs mois, plusieurs de nos collaborateurs originaires des environs de Verviers, arri-

vés dans leurs familles depuis quelques jours à peine et surpris par l'invasion. En second lieu, les locaux de l'École se trouvaient brusquement affectés à un hôpital temporaire, déménagés à la hâte et transformés, de telle manière qu'avant la fin du mois d'août plus de 200 lits y avaient déjà été installés. On devait en organiser 400 au bout de quelques semaines.

La question se posait de savoir si, dans de pareilles conditions, il était, je ne dirai pas raisonnable, mais possible de rouvrir l'École à la rentrée d'octobre. Matériellement, les obstacles paraissaient insurmontables : il nous restait, pour loger des élèves, la seule maison de La Guichardière et ses annexes. Plus de bâtiments des classes; d'où obligation d'enseigner dans les salles d'études. D'autre part, une seule maison ne pouvait pas contenir les élèves qui s'annonçaient. Une maison louée à Verneuil nous permit d'en abriter un autre groupe, et l'installation d'environ 70 à 75 garçons se trouva ainsi assurée tant bien que mal. Mais la solution, assez médiocre d'ailleurs, de ce premier problème ne faisait que compliquer les autres, notamment l'organisation de la vie matérielle et celle de l'enseignement. Elle les compliquait à un tel point que le Conseil d'Administration n'aurait pas cru pouvoir demander la réalisation d'un pareil programme si ceux et celles qui devaient l'accomplir n'avaient manifesté, dès le premier jour, leur ferme résolution de maintenir l'École en dépit de tous les obstacles. Avec de semblables dévouements aucune difficulté n'est insoluble. Mais il n'est que juste de mentionner ici que si l'École a pu conserver un noyau d'élèves et poursuivre son enseignement au cours de ces temps difficiles, elle le doit à son directeur intérimaire, M. Gaillard de Champris, ainsi qu'aux chefs et aux maîtresses de maison qui ont accepté la responsabilité d'organiser l'existence matérielle et d'assurer la discipline morale des garçons, au milieu des complications que je viens de dire.

Ceux et celles qui sont restés à l'École ont eu, on le voit, leur épreuve, leur dure épreuve, à supporter. L'anxiété générale pesait sur eux comme sur tous les bons Français; pour plusieurs, l'anxiété personnelle du sort d'un mari, d'un fils, d'un frère,

exposé chaque jour à la mort, venait s'ajouter à la première et la rendre plus aiguë. Et cependant, de constantes tribulations d'un autre ordre venaient les assaillir. Là aussi, d'ailleurs, l'épreuve porte avec elle sa leçon.

Pour l'École tout entière, pour les élèves comme pour les professeurs, la transformation en hôpital de quatre maisons, de l'infirmerie, du pavillon d'isolement, du bâtiment des classes, du laboratoire de chimie, rend plus sensible le fait de la guerre. Par les privations de toutes sortes qui en résultent, la nécessité du sacrifice personnel que la Patrie demande à chacun de nous se manifeste d'une façon tangible. Ce n'est plus sous forme d'un raisonnement ou d'un discours à la Tite-Live que le devoir patriotique apparaît. Ceux qui sont sur le front peuvent réfléchir avec profit au « *Nunc vincendum aut moriendum est, milites* » qui revient si souvent dans les harangues pseudo-historiques du grand historien; mais il y a aussi des efforts demandés à ceux qui restent. La vue de nos soldats blessés rappelle, au surplus, aux enfants le motif de la privation qui leur est imposée, et les soins, parfois si pénibles, dont ces blessés font l'objet de la part de nos infirmières volontaires, contribuent à rendre la guerre et ses résultats plus présents à leur pensée journalière.

D'une façon générale, l'École s'est trouvée soustraite inopinément à l'atmosphère de quiétude et de régularité au milieu de laquelle elle se développait. Elle est revenue aux temps héroïques de son origine, et elle a suscité des dévouements du même ordre, non plus par l'enthousiasme d'une création nouvelle, ni par le crédit qu'un écrivain de grand talent avait su acquérir près du public, mais par l'attachement profond que lui ont voué tous ses collaborateurs. Cette crise, qui aurait pu être fatale à un établissement moins vigoureusement constitué, sera pour l'École des Roches, en même temps qu'une façon de montrer sa vitalité, l'occasion de se retremper et de s'adapter avec plus de souplesse et de ressort aux nécessités de demain.

III. — UNE LEÇON MORALE DE LA GUERRE.

L'École n'aura pas à profiter des seules leçons tirées d'événements qui se sont déroulés dans son cadre. Les faits historiques qui se passent dans le monde, et auxquels notre pays participe dans une très large mesure, sont féconds en enseignements. Nous serions de bien pauvres éducateurs, si nous n'attirions pas l'attention des élèves de l'École sur ces enseignements de l'heure présente.

Un des plus curieux, et des plus consolants, est ce qu'on pourrait appeler, avec cette nuance d'exagération coutumière à ceux qui veulent frapper l'imagination de leurs contemporains, *la faillite de l'immoralité politique*. On a beaucoup parlé, il y a quelques années, de la *faillite de la science*. En fait, M. Brunetière qui avait été, sinon le père, du moins le parrain de cette expression, signalait que la science n'avait pas rempli les engagements que des sectateurs imprudents avaient cru pouvoir prendre en son nom. Et il éprouvait un malin plaisir à jeter ce discrédit sur la science. C'était, de sa part, comme une sorte de revanche du dédain que la science manifestait à cette époque pour une philosophie à laquelle il était attaché. Or, il est arrivé que la science n'a pas été seule à compter des amis imprudents. Tout ce qui réussit ou paraît réussir attire à soi des partisans et, de tout temps, l'exemple de quelques heureux coquins a fait penser à des esprits faibles que le succès allait aux malhonnêtes gens comme l'eau va à la rivière. C'est surtout en politique, intérieure ou extérieure, que l'absence de moralité a passé pour constituer le premier élément du triomphe. L'exemple récent de Bismarck, la formule qu'il avait donnée de l'immoralité politique en déclarant que « la force prime le droit », la fidélité avec laquelle son impérial élève a suivi ce précepte, les avantages considérables qu'il a retirés de son observation constante, tout cela avait enfoncé dans la tête d'une foule de gens cette idée fondamentale que le mépris du droit est le commencement de

la sagesse, que les hommes obéissent à la seule force brutale, qu'elle seule est le fondement de toute puissance en ce monde.

A coup sûr, il y avait des hommes demeurés fidèles au respect de la justice et de la loyauté; mais ils avaient aussi leur part de responsabilité dans l'erreur générale. Ils disaient bien que c'était mal de méconnaître le bon droit; ils ne montraient pas suffisamment que c'était dangereux à la longue. De plus, ils laissaient trop souvent au bon droit le soin de se défendre tout seul, négligeant le devoir impérieux de mettre à son service ce qu'ils avaient de forces, trop lents ou trop malhabiles à organiser ces forces et, comme le droit ne prime pas la force à lui tout seul, leur inaction, leur maladresse ou leur lenteur aboutissaient à la défaite du droit, nouvelle raison de croire à la toute-puisssance de la force.

On en arriva ainsi à ériger en théorie absolue ce qui avait été longtemps une sorte de boutade inspirée par le simple scepticisme. Il était réservé à l'Allemagne moderne d'échafauder le système de l'immoralité politique, de s'en faire la protagoniste et d'en inspirer tous ses actes.

Dès le XVIIIe siècle, Frédéric II avait poussé jusqu'à ses extrêmes limites la conception de la raison d'État. Alors que, suivant son ironique constatation, l'impératrice Marie-Thérèse pleurait sur le partage de la Pologne, « mais prenait toujours », il prenait sans pleurer et sans ressentir aucun remords. Je trouve dans l'*Essai sur la Formation de l'Esprit public allemand* publié récemment par M. Jacques Flach, cette citation caractéristique du monarque écrivain au sujet du respect de la foi jurée : « Le premier devoir du souverain est d'assurer le bonheur de ses peuples. Dès qu'il aperçoit un danger pour eux dans un traité, il *doit donc le violer*, à regret *mais sans hésiter*..... Un prince qui s'oblige n'oblige pas que lui. Il expose de grands États, des provinces à une infinité de maux. Par conséquent, il vaut mieux qu'il viole sa foi que de ruiner son peuple ». On le voit, Frédéric II plaide sa mauvaise cause; il exprime un regret de forme. Cela était écrit en 1746. En 1914, la diplomatie prussienne, parlant au nom de l'Allemagne entière, ne se mettra

pas en frais d'excuses pour violer les engagements solennels pris et confirmés au sujet de la Belgique. C'est nécessaire, dira-t-elle, et quand le Foreign Office lui représentera qu'elle est liée par des traités, elle aura peine à comprendre que l'intérêt germanique puisse être mis en balance avec *un chiffon de papier!*

C'est que, dans l'intervalle du XVIIIe siècle au XXe, l'esprit public allemand a été perverti par un rêve de violence dominatrice. C'est cette perversion que des savants comme M. Flach, des philosophes comme MM. Boutroux et Bergson, ont stigmatisée avec tant de perspicacité, et dont ils ont clairement dégagé les origines profondes. Il y a plusieurs années déjà, Henri de Tourville avait écrit dans la *Science sociale*, sur les destinées de l'Empire allemand, un article magistral qu'il faut relire à la lumière des événements récents pour en mesurer la pénétration. Jusqu'à ces brutales et sanglantes réalisations, les déclarations dogmatiques des auteurs allemands nous choquaient tellement par leur manque de mesure que nous avions peine à les considérer comme l'expression adéquate de leur pensée. Il faut avoir présents à l'esprit les massacres, les incendies, les atrocités allemandes de toutes sortes, en Belgique et ailleurs, pour saisir la vraie signification de propositions comme celles-ci, empruntées par M. Flach à l'ouvrage récent de Rudolf Götte, intitulé : L'Esprit du Peuple allemand (*Deutscher Volksgeist*).

« Subsister et nous étendre aux dépens d'autres peuples moins méritants trouve sa justification dans la *conviction* que nous sommes de tous les peuples le plus *noble* et le plus *pur*, destiné, avant les autres, à travailler au plus haut développement de l'humanité..... ce qui exige que nous soyons *les plus forts militairement* sur terre et sur mer, et ce qui fait de la formation d'une volonté constante et énergique le but essentiel de l'Education. »

« Pour l'homme vraiment libre, tout le droit se ramène à l'existence de la communauté de race et de sa plus haute création, l'État ethnique (*Volkstaat*). Le pur Aryen doit abandonner tous les concepts abstraits de droit. Il doit vouloir par-dessus tout

son propre être, c'est-à-dire son état ethnique. C'est à lui seul qu'il doit s'assujettir. *Le droit n'existe qu'en fonction de l'esprit allemand.* »

Hegel écrivait de son côté : « Dans la marche nécessaire et rationnelle que suit l'évolution de l'Idée, le peuple *qui représente un certain stade de cette évolution,* possède, à l'encontre de tous les autres, un droit absolu. *Les autres peuples n'ont contre lui aucun droit*[1]. »

Il n'est pas possible de donner de l'immoralité politique une formule plus nette et plus brutale. Ce n'est pas toujours, d'ailleurs, avec ce cynisme que le mépris du droit d'autrui est présenté. Sous cet aspect, il risquerait trop de révolter les esprits clairvoyants ou les âmes délicates, mais des dilutions à tous les degrés du principe absolu sont mises en circulation. Elles sont dosées suivant les milieux, et on les accompagne de quelques vues d'apparence scientifique ou religieuse. Dans les universités on invoque, en les faussant d'ailleurs, les théories darwiniennes; dans les églises, on parle de la mission providentielle des Allemands. Peu importe le moyen puisque, aussi bien, le but à atteindre est tout. Ainsi se répand dans toute la population le poison violent qui a déterminé l'accès de folie d'où est sortie la guerre actuelle.

C'est, en effet, la foi profonde des dirigeants allemands dans l'immoralité politique, dans sa vertu sociale, qui les a précipités dans la terrible aventure où sombrera certainement leur prestige et, nous l'espérons, leur puissance. C'est elle qui les a poussés à commettre successivement les plus grossières maladresses, qui les a aveuglés littéralement sur les conséquences de leurs actes. Elle ne les a pas seulement déshonorés, elle les perd. C'est une erreur intellectuelle et une faute morale. Mais c'est aussi une sottise.

Au premier acte, l'Angleterre n'était pas encore entrée en scène et il était bien important pour l'Allemagne qu'elle n'y entrât pas. On ne pouvait guère prévoir avec exactitude quel serait

1. Cité par J. Flach, *op. cit.*, p. 53.

son rôle dans la lutte engagée ; on savait cependant que, si l'Allemagne faisait mine de s'emparer de la Belgique et menaçait Anvers, la Grande-Bretagne marcherait à fond. Malgré cela, le plan d'invasion par la Belgique était arrêté d'avance. Il y a plus, et l'irritation manifestée contre les Anglais semble prouver que les diplomates de Berlin espéraient pouvoir violer la Belgique sans provoquer outre-Manche un soulèvement d'opinion, et sans déterminer une intervention armée. Tant d'illusion a de quoi surprendre chez un peuple qui organise avec une si merveilleuse minutie l'espionnage de détails ! Ils savent l'emplacement de tous les arsenaux, leurs ressources, leur installation. Ils tiennent un compte exact des gens et des choses. Ils connaissent les réseaux de chemins de fer, le nombre des wagons et celui des locomotives, les lignes de navigation et le tonnage des navires, la production des mines et le nombre des broches de filatures. Mais ils n'étudient pas les hommes et ils les ignorent. Ils ne les étudient pas, parce qu'ils ne savent pas quelle force se trouve en eux. De là leur étrange et naïve surprise en présence d'un Anglais faisant preuve de caractère.

Autre surprise, aussi inconcevable que la première. La Grande-Bretagne a une armée peu nombreuse. L'Empereur l'a qualifiée même d'une épithète blessante. Ce petit-fils de la Reine Victoria, qui a séjourné en Angleterre, n'y a donc rien vu et rien appris? Il croit qu'on peut impunément insulter la dignité britannique? Pour le détromper, les enrôlements volontaires décuplent le noyau primitif des effectifs anglais. Sans doute, ce sont là des soldats peu expérimentés, mais la guerre permet un apprentissage rapide et la guerre dure longtemps. Peut-être verrons-nous l'Angleterre avoir une armée redoutable quand celle du Kaiser ne le sera plus? Car l'une se recrute et s'aguerrit, pendant que l'autre, mise en ligne dès le début, s'épuise par ses pertes.

Vis-à-vis des neutres, mêmes maladresses, engendrées par la même confiance dans la terrorisation et le mépris de tout droit. Les nombreux Allemands immigrés aux États-Unis assuraient à l'Empire des sympathies effectives de l'autre côté de l'Atlan-

tique. Ces sympathies étaient renforcées par l'influence très marquée des universités allemandes sur le mouvement intellectuel américain. Elles avaient été réchauffées et, en quelque sorte, organisées en vue de la guerre, car aucun détail de préparation n'avait été négligé pour assurer le succès. Depuis l'ouverture des hostilités, la mission de Herr Dernburg avait eu pour but de mettre en œuvre, par un effort suprême, toutes les forces que ces sympathies pouvaient fournir. Mais, en même temps, le *Prinz Eitel Friedrich* coule le *William P. Frye,* bien qu'il porte le pavillon étoilé, et vient insolemment se réfugier dans un port américain. Afin qu'il soit bien clair qu'il ne s'agit pas d'une méprise, mais d'un système, d'autres navires de commerce battant pavillon des États-Unis sont successivement coulés. Puis arrive le crime du *Lusitania* avec ses 1.600 assassinats; de nombreux citoyens américains sont sur le paquebot; les Allemands ne l'ignorent pas; mais ils veulent terroriser! N'ont-ils donc jamais mesuré ce qu'il y a de fierté et d'ardeur patriotique dans la noble nation américaine? Pensent-ils que des Yankees peuvent être traités comme des sauvages dégradés et impuissants, adorateurs de la force brutale? Sans doute, car ils en sont arrivés à ne plus même soupçonner que l'injustice finit, à la longue, par produire la révolte. Et voilà comment ils ont lassé même la prudente longanimité du Président Wilson et retourné violemment contre eux la majorité de l'opinion américaine. Ils persévéreront dans cette voie et feront, par l'application systématique de leur méthode, l'unanimité des peuples contre eux. Ce jour-là, la faillite de leur immoralité politique sera complète.

Elle le sera d'autant plus que leur organisation matérielle est plus parfaite. Rien n'a été négligé par eux, ni dans l'ordre militaire, ni dans l'ordre économique; et leur courage dans la lutte est incontestable. Une seule chose leur manque, c'est d'être honnêtes.

C'est parce que l'Empire allemand est malhonnête que l'Europe ne veut pas supporter sa prééminence et se révolte à l'idée d'être soumise à son joug. Ceux qui détiennent le pouvoir peuvent, à coup sûr, en abuser, mais un certain degré de mora-

lité leur est cependant indispensable. Passé ce degré, le poids de leur tyrannie devient trop lourd pour être supporté.

La guerre actuelle fournit ainsi une leçon dont les souverains ne doivent pas être seuls à profiter. C'est une leçon de moralité à l'usage de tous ceux qui dirigent, de qui dépend un atelier, une usine, une entreprise, un service privé ou public, voire même une simple famille. Tous ont à tenir compte du rôle moral qui incombe à l'élite dans la vie sociale. La moralité ne suffira certes pas à leur donner toujours le succès, car la vertu n'est pas toujours récompensée, ni le vice toujours puni; mais l'immoralité non plus, ne procure pas toujours le succès. Elle peut même le compromettre gravement.

Et voilà comment l'Empire allemand a pris la peine de corroborer, par un exemple « a contrario », par le spectacle de l'Ilote ivre, un enseignement que l'on s'est toujours efforcé de donner à l'École des Roches. Dieu veuille que le dénouement du drame actuel mette assez clairement en relief la leçon qui s'en dégage!

Paul de Rousiers.

LETTRE DE M. GEORGES BERTIER A M. H. GAILLARD

Défense de Toul, 6 juin 1915.

Mon cher Ami,

Vous m'avez demandé de vous donner mes souvenirs de permissionnaire et de visiteur des Roches[1] et je remets ma lettre de jour en jour : la crainte de l'impression est, chez moi, le commencement du silence.

Et pourtant comme je suis heureux de dire ici toute ma reconnaissance à tous ceux : M. de Rousiers, vous, tous vos collaborateurs, qui avez assuré la bonne marche de l'École au prix de tant d'efforts et de sacrifices !

Vous étonnerai-je en vous disant que je l'aime beaucoup telle qu'elle est, notre École de temps de guerre, petite et comme recroquevillée sur soi, mais grande par le don d'elle-même fait à nos blessés? C'est la souffrance et la bonté qui y tiennent la grande place, comme il convient, et j'aime infiniment les allures modestes, réservées, discrètes, de nos deux petites maisons.

J'ai été frappé de l'ordre et de la discipline que vous avez su maintenir dans cette École, forcément plus familiale et de cadres moins fermes. J'ai vu plusieurs classes où l'on se tenait parfaitement et où le travail était très sérieux. J'ai suivi naturellement de près le travail de mes enfants, celui de mon neveu ; je suis heureux de vous dire que mon impression a été excellente : non seulement les élèves n'auront pas « perdu leur temps » cette année aux Roches, mais grâce à la bonne organisation des études, grâce au dévouement des maîtres qui se sont surpassés, grâce aussi au petit nombre des garçons dans chaque classe,

1. A la fin de mai, M. G. Bertier avait été envoyé en permission à l'École des Roches pendant huit jours.

j'ai l'impression que les efforts de chacun ont été mieux connus, mieux compris, mieux encouragés encore que d'habitude.

Vous avez eu la joie d'être secondé par deux chefs de maisons passionnés de leur tâche, extrêmement consciencieux, très aimés de nos garçons : j'avais vu M. Larchet à l'œuvre au Coteau et je savais qu'il serait pour vous un excellent second. La venue de M. Montassut parmi vous cette année a été vraiment providentielle : nos grands garçons ne pouvaient trouver un meilleur guide et qui sût mieux employer à leur progrès moral ce temps d'épreuves qu'est pour nous tous la guerre. Rocheux d'hier, il semble l'être depuis toujours, tant son idéal est nôtre.

Le bien-être de nos élèves, de ceux de Verneuil surtout, est moindre qu'autrefois. Mais, puisque leur santé ne peut en souffrir, je trouve excellent ce petit sacrifice continuel : la grande majorité de nos garçons l'a compris et l'offre de bon cœur à Dieu pour la victoire.

Et quelle leçon encore pour eux que la présence constante des blessés, leur donnant un écho immédiat et vrai des luttes héroïques et des souffrances de nos braves!

La messe que nous avons servie ensemble et où les blessés formaient tout le premier plan m'a laissé une impression splendide et forte : c'était une prière magnifique de tout ce que la France de demain annonce de plus vivant et de plus réparateur. O l'attitude crâne, mais simple et confiante des petits chasseurs à pied de N.-D.-de-Lorette! O les chants glorieux et rayonnants d'espoirs de nos jeunes Rocheux!

J'ai été très édifié aussi par l'attitude empreinte de respect et d'énergie des Confirmands protestants. Ces grands garçons comprennent pleinement la gravité de l'heure et s'efforcent de porter au maximum leur valeur morale et chrétienne.

Ce que j'ai dit à un appel de la Guichardière et à la réunion générale du pavillon Storez n'a pas grande importance en soi. Mais ce que ni les garçons ni moi ne disions était infiniment plus profond et plus touchant. J'ai senti mieux que jamais l'unité de l'École, unité faite non seulement d'une sympathie de cœur qui

lie toutes les âmes, mais surtout d'une adhésion de toute sa volonté à un idéal commun : être forts de corps et d'âme, le plus forts qu'il se pourra, pour se donner avec plus de largesse à sa famille, à sa patrie, à toutes les œuvres grandes et saintes qui établissent dès ce bas monde le règne de Dieu. J'ai senti mieux que jamais toutes ces jeunes âmes vibrer d'enthousiasme pour leur École dont ils comprennent l'incomparable valeur, pour l'héroïsme des soldats du front qu'ils brûlent d'imiter et de suivre, pour la France dont ils veulent la victoire glorieuse et double.

Depuis que je l'ai quittée, cette chère École, je n'ai cessé de penser à elle et de prendre une conscience plus nette et plus pleine de sa valeur. Elle forme un milieu moral d'une élévation, d'une transparence, d'une efficacité que l'on chercherait vainement ailleurs, je crois. Je l'ai retrouvée telle que je la rêvais, encore plus une et plus vivante peut-être. De cela je vous remercie de tout cœur, vous, les maîtres, les capitaines, les élèves.

Vous pensez à l'an prochain ; il faut y penser en effet. Il faut que le plus d'élèves possible puisse profiter des Roches du temps de guerre : il y a actuellement dans l'École et près d'elle, un faisceau de forces morales qui auront sur le caractère de nos enfants une action décisive. J'ai trouvé chez la plupart d'entre eux un très remarquable progrès.

Je suis très fier de mes galons et de défendre ma chère Lorraine, mais j'envie l'œuvre que vous faites : elle est plus passionnante encore qu'en temps de paix. Dieu la bénira certainement : je le Lui demande de tout cœur.

Georges Bertier.

LA VIE DE L'ÉCOLE EN 1914-1915

Les derniers jours de notre année 1913-1914 se passèrent dans le grondement de l'orage prochain. La guerre? On en avait déjà parlé à l'été 1911. Mais, cette fois, comme on la sentait plus imminente! Quel sentiment, jusqu'alors inconnu, d'anxiété fiévreuse nous étreignit tous lorsque, à la gare Montparnasse, nous nous séparâmes le mardi 28 juillet, avides à la fois d'une revanche trop longtemps attendue, et le cœur serré par la crainte de ne pas revoir, peut-être, tous ceux que nous venions de quitter!

Que furent pour nos garçons ces derniers jours de juillet, ce serait à eux de nous le dire. Mais avec quelle intensité je revis les heures passées à l'École avant la grande échéance!

Les journaux du matin ne nous suffisaient plus. Le soir, vers 8 heures, nous envoyions à la gare chercher les exemplaires du *Temps* ou de la *Liberté* que voulait bien nous laisser l'impatience des Vernoliens. Et c'était chaque mot pesé, commenté, chaque chance de paix supputée avec passion.

Le jeudi 30 juillet, M. et Mme Marty eurent l'affectueuse pensée de réunir à dîner M. l'abbé Desmons, Mme Demolins, M. et Mme Bertier, M. Trocmé, Mme Gaillard et moi. Dans la grande salle obscure, des flambeaux d'argent éclairaient doucement notre petite table, le service allait sans bruit, nos paroles lourdes de pensées inexprimées se faisaient discrètes; ce recueillement nous enveloppait, qui précède les grands événements attendus et redoutés. Enfin le journal arriva. La situation s'aggravait, la Russie mobilisait. Aussitôt, les projets ébauchés pour les vacances s'évanouirent, remplacés par les précautions de guerre. M. l'Abbé partait pour Paris assurer le sort de sa mère, et M. Marty décidait de conduire Mme Marty en Bretagne.

Le lendemain soir, nous n'attendîmes pas les journaux. A dix ou douze, nous partîmes les chercher à la gare. La route de Laigle était solitaire comme toujours. Mais aussitôt arrivés à Verneuil, nous sentîmes l'universelle émotion, et ce qui devait faire bientôt l'unanimité nationale. Toute la ville défilait vers la gare, mais avec ordre, discipline, presque en silence ; et dans l'avenue noire d'une foule inquiète, j'eus la même sensation de recueillement que la veille dans l'intimité de l'École. Le train apporta quelques rares journaux; un d'eux nous parvint à grand'peine; je le fis passer à M. Bertier, et celui-ci, accoté à un réverbère falot, et nous dominant de sa haute taille, lut tout haut les nouvelles. C'était, en Allemagne, la proclamation de l'état de danger de guerre, et donc la mobilisation. On comprit que l'irréparable approchait, et la foule retourna lentement vers la ville. Deux d'entre nous eurent, sans se consulter, l'idée d'entonner la *Marseillaise*. Tous deux redoutèrent une manifestation bruyante, et Verneuil garda dans son inquiétude courageuse la dignité du silence.

Le samedi matin, vers 8 heures, l'auto de l'abbé de Bournonville arrivait en trombe vers le Coteau. Un civil coiffé d'un képi en descendait : c'était M. Storez, convoqué d'urgence à la gare de Bourth, comme G. V. C. Une heure plus tard, Mme Demolins, M. Bertier, et moi partions en auto pour Évreux, faire quelques démarches, militaires et financières, de première urgence. J'eus, pour ma part, à troquer contre de la monnaie un certain nombre de billets. J'allai pour cela à la Banque de France.

Dans une cour en plein soleil, sans le moindre service d'ordre, sans le moindre barrage, un escalier aboutissait à une porte étroite et jalousement fermée. Sur cet escalier cent personnes s'entassaient, s'écrasaient.

De temps en temps, par la porte entr'ouverte, deux ou trois personnes munies de petits sacs sonnants débouchaient en haut de l'escalier, et devaient s'ouvrir un passage à travers la grappe serrée des impatients; c'étaient alors des coups de coudes, des chapeaux renversés, des poitrines froissées, des cris, des menaces; et la même comédie lamentable recommençait, quand la porte

s'entre-bâillant, cette fois pour laisser entrer deux ou trois clients, chacun exerçait sur son voisin une pression redoutable. Enfin l'on alla quérir les gendarmes, qui crièrent beaucoup, sans s'aviser qu'il était bien facile de faire ranger tout le monde en file, et de faire passer chacun à son tour. Après deux heures d'étouffante compression, j'obtins, moi aussi, quelques sacs d'écus; ainsi lesté, je rejoignis Mme Demolins et M. Bertier, et nous regagnâmes l'École en toute hâte, sans avoir déjeuné.

Quelques heures plus tard, le tocsin sonnait à Verneuil, à Pullay : c'était la mobilisation. Bien vite, M. Bertier donne ses instructions à ceux qui devaient rester, prépare sa cantine, met tout en ordre chez lui. Cependant il ignorait encore s'il devait partir pour l'Est ou gagner une garnison plus voisine de l'École. Une dépêche mettait bientôt fin à son incertitude comme aux légitimes espérances de sa famille. Nous l'apprîmes par Mme Bertier. Je la vois encore entrer au salon du Coteau calme, presque souriante, et d'une voix tranquille nous dire : « Décidément, Messieurs, M. Bertier part pour Neufchâteau ».

Le lendemain matin, nous nous retrouvions à la chapelle pour la messe dominicale. M. l'abbé Desmons officiait, servi par le sous-lieutenant G. Bertier et l'interprète H. Marty. Ce fut très court et très simple, cette messe basse dans la chapelle presque vide. Mais nous n'oublierons jamais, derrière le prêtre vénérable incliné sur l'autel, les deux officiers très droits, sanglés dans leur tunique, et confiant au Dieu des armées le sort de leur Patrie et celui de leur École.

Vers 9 heures et demie, M. Bertier était sur le quai de la gare, entouré de tous les siens, plus que calme, plus que courageux, radieux, et nous eûmes bien envie de l'acclamer, quand, du train qui l'emportait, il nous envoya un dernier geste d'espoir et d'amitié.

Il partait avec le fils de notre vieil ami le Dr Carcopino; et jusqu'à Paris, ces deux hommes, d'origines si différentes, de doctrines si diverses, n'eurent qu'une même pensée : la défense de la France tendrement aimée.

Cependant Mme Bertier me permettait de la raccompagner à

l'École. Nous n'eûmes guère le temps, ni le goût de causer. Mais comme je sentis chez elle la même passion lorraine que chez son mari, la même volonté de faire ici tout son devoir, comme lui le ferait là-bas tout entier!

Ainsi l'un et l'autre offraient dès le premier jour un exemple dont l'efficacité dure encore.

Mais bientôt l'École cessait d'être l'École. Dès le mardi 4 août, médecins-majors, pharmaciens, infirmiers occupaient les Côteau-Sablons, les Pins, le Vallon, le Bâtiment des classes, l'infirmerie, le pavillon d'isolement, la station électrique, le pavillon de chimie avec ses dépendances, et ce fut la réquisition des lits, sommiers, matelas, traversins, couvre-pieds, tables de toilette, vases de nuit, tables, bancs, chaises, assiettes, verrerie, argenterie, batterie de cuisine, linge de table, linge de toilette, etc... Du bâtiment vidé, le matériel scolaire montait vers le hangar de gymnastique transformé en garde-meubles, et notre salle des fêtes avec ses lits bien alignés prenait l'air d'une immense chambrée.

M. Trocmé, mobilisable le trentième jour seulement, représentait l'École auprès des nouveaux occupants, et présidait à de rapides inventaires, cependant qu'armés de gros pinceaux nous marquions d'initiales rutilantes le dessous des chaises de chaque maison.

Ce fut le plus clair de notre besogne, et que de fois nous avons trouvé trop longues les journées radieuses et même les douces soirées de ce fatal mois d'août! Enfin, dans la nuit du 26 au 27, arriva le premier convoi de blessés. Je les revois encore : harassés, hirsutes, la capote tachée de sang, les pantalons déchirés, les pieds congestionnés dans leurs durs souliers. Avec quelle émotion respectueuse et tendre on les accueillit! avec quelles précautions on les déshabilla! avec quelle fierté de leur rendre service on lava leurs mains blessées et leurs pieds meurtris! Ils étaient si courageux d'ailleurs, si gais même et si confiants, ces blessés de Charleroi! Je leur dois, pour ma part, les meilleures heures de ces jours de guerre et de plusieurs d'entre eux je garderai le plus touchant souvenir.

Cependant les jours passaient; M. Trocmé partait pour Saint-Quentin; il fallait préparer la rentrée. Un instant nous pûmes croire qu'elle n'aurait pas lieu. C'était avant la Marne. Des réfugiés affluaient du Nord, de l'Aisne, de l'Oise, de Paris; sur la route, c'était l'affolant appel des trompes d'autos, le lamentable cortège des pauvres gens chassés de chez eux. Partout on commençait à s'émouvoir; on voyait les Prussiens à Amiens, à Rouen, à Évreux, à Dreux; on parlait d'évacuer l'hôpital. Des amis en pleurs nous suppliaient de partir, et de ne pas exposer nos petits aux tortures des barbares. De fait, en l'absence de MM^rs^ Bertier et Trocmé, il y avait autour de moi dix-sept enfants de deux à douze ans; et si mon devoir personnel de résidence était très clair et très simple, peut-être n'avais-je pas le droit de garder ici ceux qui pouvaient partir. Mme Bertier cependant, et Mme Trocmé comprenaient mal cet émoi de tous, et l'idée d'un départ répugnait à leur courage. Mais bientôt ce fut la Marne. La miraculeuse victoire nous dispensait des savantes retraites comme des attitudes héroïques, et nous n'avions plus qu'à songer à l'École. Une série de circulaires, un numéro spécial de l'*Écho des Roches* annoncèrent notre volonté de vivre, précisant nos intentions, faisant appel au concours des familles. Bientôt les réponses favorables arrivèrent assez nombreuses pour nous permettre d'agir.

Il fallait aménager la Guichardière, la seule de nos maisons qu'on nous eût laissée, et d'abord trouver des lits. Ce n'était pas facile, l'argent étant rare, beaucoup de magasins fermés, les voitures de livraison réquisitionnées, et les marchandises ne pouvant plus sortir de Paris sans une autorisation du gouverneur militaire. Enfin une cinquantaine de lits complets arrivèrent en gare de Verneuil, grâce aux concours divers mais tous précieux de M. A. André, de M. Bessand, du sergent Galliéni et de la compagnie de l'Etat. Toutefois nous ne fûmes tranquilles qu'après livraison faite, car je connaissais l'infinie sollicitude de certains pour les blessés, même hypothétiques, et nous n'étions pas sûrs de ne pas voir nos nouveaux lits réquisitionnés, eux aussi, dès leur arrivée en gare.

Mais la Guichardière, si hospitalière qu'elle fût, ne pouvait accueillir tous les élèves inscrits. Il nous fallait louer un immeuble. Grâce à la complaisance de Mlles Lapierre et de Mr Ouinet, la chose fut facile et nous eûmes bientôt maison de ville et maison des champs.

Restait à transformer un externat de jeunes filles en internat de garçons. A cette pénible et délicate besogne, Mme Bertier dépensa une activité, une ingéniosité, un courage admirables. Notre ami Pilut employa à l'aider les derniers loisirs que lui laissa l'autorité militaire. Grâce à eux, la maison de Verneuil, placée sous la direction, si intelligente et si dévouée, de M. Larchet, pouvait, le 2 octobre, recevoir une vingtaine de jeunes garçons, cependant qu'une trentaine de grands envahissaient la Guichardière, adaptée aux nécessités nouvelles, grâce à l'ingénieuse activité de Mme Demolins. Toute l'année, d'ailleurs, celle-ci s'imposa la double tâche d'assurer, à l'Hôpital 33, un dur service d'infirmière principale et de procurer à ses garçons le même confort, les mêmes agréments que jadis.

*
* *

Pourquoi, malgré des difficultés croissantes et des moyens diminués, nous avions voulu rouvrir l'Ecole, nos amis l'ont tout de suite compris. Il ne s'agissait pas de faire vivre une affaire; nous ne nous préoccupions pas seulement d'assurer des ressources aux familles de nos professeurs et employés mobilisés. Désireux de rendre service aux familles de nos élèves, nous voulions maintenir une œuvre qui avait fait ses preuves depuis quinze ans, que nous croyions qui serait utile pendant la guerre et, plus encore, nécessaire quand, la paix revenue, la France aurait besoin de générations solides, énergiques et généreuses.

Nous nous devions donc de ne pas renoncer, et c'est pourquoi, nous avons tâché, dans l'épreuve, de donner à nos garçons l'exemple de la persévérance. Dès le début, la guerre nous avait enlevé, avec notre directeur, quatorze professeurs, notre

économe, notre comptable, notre secrétaire, notre infirmier; en cours d'année, elle devait nous prendre encore deux collègues. Le concours de Mme Trocmé pour l'allemand, de Mme Wilbois et de Mlle C. Demolins pour la musique, celui de Mlle Hélène pour les sciences, l'arrivée de nouvelles recrues excellentes, la bonne volonté des restants, qui acceptèrent plus de travail, tout cela nous permit de conserver intégralement notre programme d'études, sauf pour la section spéciale qui manqua d'élèves.

Nous demeurâmes fidèles, d'ailleurs, à toute notre organisation générale. Jeux, travaux pratiques, études musicales ont marché comme d'habitude. Nous nous sommes appliqués même à réaliser sur certains points des progrès.

Mais il ne s'agissait pas seulement de continuer des exercices traditionnels, de faire les mêmes gestes que d'habitude. Ce que nous voulions maintenir, c'était l'âme de l'École, en vivifiant chacun de nos actes par des sentiments sans cesse renouvelés de courage, de confiance et de générosité.

Sans cesse, nous avons demandé à nos garçons d'être plus disciplinés, plus travailleurs, plus loyaux, plus purs, plus désintéressés que jamais, de fortifier leur confiance en nous, *parce que les circonstances l'exigeaient.* Ils devaient à leurs parents, à leurs anciens, à leurs maîtres, à eux-mêmes d'assurer plus que le maintien matériel, le progrès moral de leur École; ils devaient à leur pays, de renoncer à certains rêves juvéniles de service immédiat, pour faire ici l'apprentissage de la vie laborieuse qui devra plus tard être la leur.

En leur rappelant les souffrances des combattants, nous les invitions à la patience, à la bonne humeur, aux menus sacrifices, à l'oubli d'eux-mêmes. En déplorant les mutilations irréparables, les ruines, les morts, nous leur disions combien la France aurait besoin demain de vivants généreux.

En un mot, nous avons tâché que la guerre fût leur grande éducatrice, et qu'au lieu de les inciter aux découragements dangereux ou aux enthousiasmes inutiles, elle les formât à l'âpre et féconde habitude du renoncement.

Pour aider leurs efforts, nous avons fait plus grande la part de Dieu dans notre vie. D'ailleurs, il n'importait pas seulement de demander la force d'accomplir notre tâche quotidienne. Le devoir s'imposait à nous de prier pour les absents qui se battent, pour les prisonniers qui doivent tant souffrir, plus encore peut-être pour ceux qui sont morts, laissant derrière eux des parents accablés, de jeunes veuves inconsolables, de petits orphelins qui, parfois, ne les auront pas connus.

Présente à notre travail, à nos prières, la pensée de la guerre le fut à nos divertissements eux-mêmes. Pour nous, bien entendu, il n'y eut ni Arbre de Noël, ni Mardi-Gras, ni Mi-Carême ; pour nous seuls, il n'y aurait eu aucune fête d'aucune sorte. Mais nous avions, dans les blessés de l'Hôpital 33, des voisins fort sympathiques, et un peu désireux peut-être de voir s'égayer parfois la monotonie de leur convalescence. Nos garçons et leurs maîtres leur ont offert trois fêtes. Aux deux séances artistiques, on rit beaucoup, on fit de très belle musique, mais on fut heureux surtout et fier d'entendre parler éloquemment de la France. Notre récente Kermesse se prêtait moins aux choses sérieuses; élèves et soldats cependant mirent une égale ardeur à chanter des hymnes patriotiques, et quand la *Marseillaise* retentit sur notre théâtre de plein air, chacun comprit que cette journée joyeuse restait encore une journée de guerre.

D'habitude, notre *Journal* se fait un plaisir de rendre hommage au talent de tous ceux qui contribuent à notre divertissement; cette année, les intéressés eux-mêmes m'en voudraient de les croire sensibles à une petite satisfaction d'amour-propre. Inspirateurs, organisateurs, acteurs, tous ont obéi à la même pensée : être agréable, être utile à des soldats qui consentent à mourir sans qu'on sache rien d'eux. La satisfaction de ces braves suffit à notre joie.

Nous ajouterons seulement, pour les amis du dehors qui ont bien voulu nous aider, que le succès de la kermesse a permis à nos garçons de remettre à M. le Médecin-Chef la somme de 625 francs. Les lauréats des concours sportifs avaient d'ailleurs renoncé à leurs prix, au profit des blessés.

Pareillement, les élèves qui tiennent les premières places, soit en classe, soit aux travaux pratiques, ont déjà résolu d'abandonner à l'Hôpital 33 le prix des volumes ou des objets qui devaient récompenser leurs efforts.

Les causeries, les lectures dont ont pu jouir nos garçons ont été, elles aussi, toutes d'actualité. M. Desgranges leur a joué *Servir;* je leur ai lu *Alsace.*

Quant à M. de Rousiers, il nous a parlé successivement des leçons que comportait pour nous la guerre, du blocus maritime et de la société allemande. Que ces conférences aient été riches de faits et d'idées, les anciens auditeurs de notre Président en sont convaincus d'avance. Mais ce qui en a fait surtout la valeur, c'est qu'avec de nouvelles raisons de détester nos ennemis, elles nous ont apporté de nouveaux motifs d'aimer et de servir la France.

M. Storez obéissait aux mêmes préoccupations patriotiques, quand il nous a dit ce que devrait être en France la renaissance artistique, quel souci d'organisation et de doctrine devrait s'imposer, après la guerre, à nos industriels et à nos commerçants. Un nouvel ami enfin nous parla de la question d'Orient avec une rare compétence : ce fut le P. de Boissieu, missionnaire dominicain, qui après avoir servi la France au Kurdistan, la sert aujourd'hui, aux Dardanelles, comme agent de liaison et interprète.

A plus forte raison, nos professeurs ont-ils cherché dans la littérature, l'histoire et la philosophie toutes les occasions d'inviter nos garçons aux pensées graves comme aux sentiments généreux; et certains sujets de devoirs indiqueraient quel fut chez tous le souci de vivifier leur enseignement pour former les cœurs encore plus que les esprits.

Ces efforts convergents nous ont permis de maintenir l'âme de l'École. L'éloignement de nos deux maisons risquait de les rendre étrangères l'une à l'autre; à l'intérieur de chacune, l'origine diverse des garçons pouvait nuire à l'unité d'esprit. Mais à éprouver les mêmes préoccupations, les mêmes espoirs, les mêmes ambitions; à recevoir un enseignement pénétré de

la même passion française, nos garçons ressentirent bientôt que leur École restait une, et la guerre rapprocha ce qu'elle avait failli diviser.

A la guerre encore, nous devons d'avoir mieux compris l'intimité profonde qui unit à nous tous ceux qui, depuis seize ans, ont passé par l'École. Avant ces dix derniers mois, nous aimions bien nos Anciens, et les Anciens, nous le savons, nous restaient très fidèles. Mais, sauf exceptions, les nouveaux venus absorbaient presque toute notre activité ; et pour ceux qui nous avaient quittés, nous représentions surtout des souvenirs. Bref, nous vivions assez loin les uns des autres, et la fête annuelle elle-même groupait plus les Anciens qu'elle ne les rapprochait des jeunes.

La guerre a changé tout cela.

Ceux d'autrefois ont trouvé tout naturellement dans les tranchées, sur les champs de bataille ou à l'ambulance l'emploi des qualités qu'ont tâchait de leur inculquer ici ; la gravité des événements leur a rendu plus évidente la vérité des principes qui nous sont chers ; soldats, ils se sont sentis plus Rocheux que jamais. Alors, sans oublier ce qu'ils doivent à Dieu et à leurs parents, ils ont, spontanément et très haut, proclamé leur gratitude envers l'École.

La sincérité, la fierté de leur aveu, leur volonté de demeurer fidèles à l'esprit des Roches a touché profondément leurs maîtres. D'autre part, en montrant à leurs jeunes camarades la beauté, la solidité aussi de notre idéal, ils ont fait plus que gagner leur amitié et leur admiration, ils ont stimulé leur ardeur et provoqué chez eux une émulation généreuse, qui aboutit vraiment à une fraternité d'armes. Pour être dignes de leurs anciens, plusieurs de nos garçons s'engagèrent ; les autres se résignèrent courageusement à la pratique de leurs devoirs d'écoliers. Tous comprirent que l'École possède une tradition, et se sentirent responsables envers ceux qui leur donnent l'exemple.

De cette union plus intime entre l'École d'autrefois et celle d'aujourd'hui, l'*Écho des Roches* fut le principal instrument. En continuant, cette année, la publication de notre petit journal,

nous nous étions effectivement proposé de maintenir un lien entre les absents et nous. Mais nous pensions en faire surtout un organe de renseignements, et porter des nouvelles de l'École à ceux qui en étaient momentanément éloignés. Naïfs et présomptueux qui, en pleine guerre, oubliions que ceux-là seuls sont intéressants qui participent à la guerre!

Bientôt, en effet, « la Vie de l'École » se fit dans l'*Écho* de moins en moins encombrante; peut-être même nos garçons mirent-ils à parler d'eux une excessive discrétion. Par contre, les combattants devinrent pour nous les correspondants les plus fidèles et les plus précieux. Grâce à eux, l'*Écho* fut bientôt une publication véritablement unique. Sur tous les coins du front, jusqu'au Maroc, aux Dardanelles et à Pétrograd, il porta à tous nos soldats de chères nouvelles. A lire les exploits, parfois si chèrement payés, de leurs amis, les Anciens, jeunes ou vieux, s'émerveillaient, s'attendrissaient, sentaient s'exalter leur âme de Rocheux. Leurs maîtres au front se sentaient récompensés de dix années de dévouement, et n'avaient plus pour leurs compagnons de lutte qu'un cœur de frères aînés. A l'École, les jeunes attendaient impatiemment l'exemplaire qui leur fournirait de nouvelles raisons d'espoir et d'orgueil, et c'étaient sur les lettres de Maurice Vacher, de Sauvaire, de Gauthier-Villars d'enthousiastes commentaires. Ceux d'entre nous enfin qui s'attristent parfois de vivre ici trop tranquilles, se rattachaient vigoureusement au devoir de maintenir l'œuvre des absents et des morts.

Nos morts! Tout comme les collèges les plus anciens, les plus nombreux, les plus fameux, nous pouvons nous aussi, prononcer ce mot désolant et magnifique. La guerre déjà nous a ravi vingt-deux Anciens. L'*Écho* a dit ce qu'ils furent aux Roches et sur le champ de bataille. L'École leur rendra, un jour, l'hommage solennel et durable qui perpétuera l'efficacité de leur souvenir. Beaucoup nous ont révélé, ou plus clairement manifesté des qualités exquises et des vertus admirables. Mais tous, et ceux-là même dont la mort plus prématurée fut plus obscure, tous ont fait leur devoir en bons Français et en bons Chrétiens. Envers

eux aussi, qui ont accru notre patrimoine moral, nous nous sentons responsables.

Ce sentiment de notre responsabilité risquerait parfois de nous accabler, si nous croyions moins fermement aux destinées de notre École. Mais nous venons d'échapper à trop d'épreuves pour n'avoir pas confiance. Le voisinage d'un hôpital militaire, une installation moins confortable que d'habitude risquaient de rendre plus nombreux les clients de l'infirmerie ; or, jamais l'état sanitaire ne fut meilleur que cette année ; la grippe elle-même daigna nous épargner.

Pareillement, le départ d'un grand nombre d'entre nous pouvait compromettre gravement nos études. J'ai dit déjà comment nous avons évité le danger auxquels n'ont pas échappé, à Paris même, des collèges très importants.

Là où d'autres ne verraient que de la chance, nous voyons, et surtout dans l'arrivée de M. Montassut, des bonheurs providentiels ; et quelques difficultés, quelques épreuves qui puissent nous attendre encore, nous tiendrons jusqu'au bout, comme nos Anciens et nos collègues sur le champ de bataille.

Ce n'est pas ici la promesse retentissante et banale qui clôt d'habitude rapports et comptes rendus. Nous sentons trop bien ce qu'aurait de ridicule et de coupable toute parole qui ne serait qu'une parole. Mais, depuis un an bientôt, à voir ce que seront demain les besoins de la France, et quels hommes sont déjà sortis des Roches, nous avons mieux compris la beauté, la nécessité de notre œuvre. Et puisque la guerre lui a enlevé momentanément ses meilleurs ouvriers, ceux qui restent doivent travailler d'un cœur plus généreux. Puisse l'engagement que nous prenons donner confiance à nos collègues du front, et plus particulièrement à celui qui, même éloigné, demeure notre véritable chef.

Cependant il ne dépend pas de nous seuls que l'École vive et progresse. Le secours des familles nous est plus que jamais nécessaire. Nous remercions chaleureusement celles qui nous sont demeurées fidèles et qui entendent nous le demeurer jusqu'au bout. Elles savent, d'ailleurs, que nous ne nous contenterons

pas des résultats acquis et que nous travaillons dès maintenant à de sérieuses améliorations. Mais il y a toutes celles que des difficultés momentanées ont éloignées de nous. A celles-là, nous demandons simplement : « Si jadis vous avez été contentes de nous ; si vous croyez vraiment que les Roches ne sont pas une école comme une autre ; si l'effort que nous avons fourni cette année vous paraît capable de vous inspirer confiance et digne d'encouragement, renvoyez-nous vos fils. Eux et nous serons si contents de ce retour, que notre tâche commune en deviendra facile. »

Plusieurs déjà n'ont pas attendu notre appel ; l'expérience tentée ailleurs leur a fait regretter les Roches et, d'elles-mêmes, elles nous sont revenues. Puisse leur exemple entraîner les bonnes volontés hésitantes !

H. GAILLARD.

IMPRESSIONS ET RÉFLEXIONS D'UN CHEF DE MAISON EN 1915

Qu'il me soit permis d'abord de me présenter en toute simplicité aux lecteurs de cette Revue. Dernier venu des chefs de maison, je n'en suis pas moins une vieille connaissance des Roches. Mes premières relations avec M. Demolins remontent à 1901 et il s'en est fallu de bien peu que je ne fisse, dès cette date, partie du personnel de l'Ecole. Si, pendant treize ans, j'ai travaillé et lutté ailleurs, du moins mes efforts ont-ils tendu vers un but identique à celui qui se poursuivait ici, la réalisation de l'Education Nouvelle. Me voilà revenu à la Guichardière non plus en hôte de passage, mais en collaborateur et si, l'âge aidant, l'expérience a assagi mon enthousiasme, cependant ma foi pédagogique n'a rien perdu de sa vivacité première.

Lorsqu'à la rentrée de janvier, cédant aux désirs très amicaux de M. Gaillard, je pris la direction de la maison, je me trouvai en présence d'un groupement scolaire imposé par les circonstances qui, excluant les jeunes élèves, réunissait des garçons

de quatorze à dix-huit ans. De plus, ces moyens et ces grands provenaient des cinq maisons primitives ; ils se connaissaient peu, avaient subi des influences diverses, contracté des habitudes différentes. Il fallait mettre en tout ce jeune monde plus d'accord et plus d'amicale solidarité, harmoniser la vie collective, lui donner un sens, lui imprimer une direction. La tâche, au point de vue matériel, était malaisée à cause du nombre même des habitants de la Guichardière, entassés dans certains bâtiments ou éparpillés dans d'autres.

Ayant affaire à de grands garçons, dont quelques-uns étaient à la veille de leur engagement militaire, dont la majorité montrait déjà des tendances définitives, je n'essayai pas de réaliser l'unité par un règlement explicite, par une série complète d'autorisations et de défenses, qui auraient fixé une bonne fois les droits et les devoirs de chacun, assuré les détails de la discipline et de l'ordre matériel sans mettre en lumière les principes fondamentaux d'éducation. Avec de jeunes enfants, je n'aurais eu qu'à exprimer ma volonté de chef et, en m'appuyant sur le code de l'École, à imposer d'autorité les habitudes ; avec des adolescents d'esprit ouvert et porté à la critique, de cœur à la fois faible et fort, de caractère indépendant, de personnalité encore hésitante mais impatiente de s'affirmer, je devais réussir bien moins par la contrainte que par le conseil et la persuasion. Ainsi comprise, la tâche était plus complexe, plus fatigante mais plus intéressante aussi et plus féconde par les discussions et les luttes mêmes qu'elle pouvait susciter. La meilleure éducation n'est pas celle qui interdit toute résistance au disciple soumis et silencieux et qui le conduit au but les yeux fermés, c'est celle qui patiemment, sans les violenter ni les meurtrir, aide les âmes à se dégager des idées fausses et des sentiments mauvais pour aller d'elles-mêmes au vrai et au bien.

Le premier devoir de l'éducateur est donc de faire crédit à la jeunesse, de la croire, malgré sa légèreté et son insouciance, capable de généreux élans ; livrée à elle-même, elle courrait à sa perte, mais elle ne demande qu'à suivre des guides sympathiques, sûrs et désintéressés.

Soutenu par cet optimisme confiant, je me mis à l'œuvre.

Tout d'abord je m'installai dans la maison même au lieu d'habiter le pavillon normand. Là j'aurais été plus libre, protégé contre le bruit, moins accessible et moins visible à toute heure, mais j'aurais mis une distance entre mes enfants et moi. Assurément je me serais réfugié dans la petite demeure rustique, si j'avais eu une autorité et un prestige extérieurs à ménager vis-à-vis des jeunes élèves, mais voulant être une influence auprès des jeunes gens, c'est au milieu d'eux que je devais rester. Je sais bien tout ce que cette cohabitation comporte de réserve, de surveillance de soi-même, de discipline personnelle, d'austérité volontaire, mais l'éducateur a tout à gagner à servir d'exemple vivant ; c'est en cela qu'il diffère du pion.

L'âge divisait en deux groupes ma clientèle scolaire ; mon action sur l'un et l'autre ne pouvait être la même.

Je me préoccupai d'abord de mes plus grands garçons. Je causai souvent avec eux isolément ou en petit comité. Je leur fis des lectures sérieuses : lorsqu'elles sont noblement pensées, bien écrites, et lues avec conviction, elles portent. Je ne m'intéressai pas seulement à leur études présentes, mais encore à leurs projets d'avenir. Je pris au sérieux leurs peines et leurs joies parfois bien enfantines ou bien illusoires ; je devins peu à peu le confident de presque tous, non pas pour l'avoir habilement cherché, mais parce qu'il est naturel aux âmes jeunes de s'ouvrir à celui qui veut bien les écouter et les comprendre.

Le départ de plusieurs pour l'armée maintint quelque temps parmi nos plus âgés comme une sourde agitation : obtiendraient-ils de leurs familles l'autorisation de devancer l'appel? Seraient-ils jugés aptes au service, réussiraient-ils au baccalauréat malgré une préparation hâtive? Autant de problèmes dont il fallut — mais non sans impatience, — attendre la solution heureuse. Enfin au jour souhaité, vers la mi-mars, nos engagés, diplôme en poche, quittèrent les Roches pour la caserne, à la fois ravis et un peu tristes. Depuis, leurs lettres nous ont dit souvent par quels souvenirs, par quels liens d'affection ils restent attachés à la maison. Nos réponses n'arrivent jamais assez vite

pour leur apporter la joie promise. Comment douter de l'œuvre de l'Ecole quand ceux qui s'en vont lui restent à ce point fidèles! ils ne tiennent pas seulement à elle pour les inoubliables joies de leur enfance, ni même par l'effet de cette naturelle reconnaissance du disciple qui a réussi pour les hommes qui l'ont instruit et formé ; ils lui sont unis comme les enfants à leur famille par les liens très complexes du cœur, par de multiples raisons sérieuses ou naïves mais toujours profondes parce qu'elles sont personnelles, précieuses comme d'intimes secrets. Ce trait que j'avais observé à Liancourt, je le retrouve aux Roches, il appartient en propre aux Ecoles nouvelles, car il résulte de la vie spéciale qu'on y mène. Tous les lycées et collèges de France ont leur association d'anciens élèves, Sociétés de secours mutuels de bourgeois qu'un bulletin renseigne sur la marche de la vieille « boîte » et que d'annuelles agapes réunissent autour d'un copieux festin. Les Anciens des Roches sont trop jeunes encore pour jouer aux vieux Labadens ; ils ne leur ressembleront d'ailleurs jamais : ce n'est pas le genre de la Maison. Quiconque est vraiment d'ici, y a vécu six ou sept ans, assez pour avoir goûté d'abord les bienfaits d'une vie saine à la campagne, pour s'être grisé de mouvements dans de vastes espaces ensoleillés, puis pour avoir apprécié le prix d'études faites sans contrainte énervante, en des classes peu nombreuses, sous des maîtres exempts de morgue et de pédantisme, enfin pour avoir tenté le charme de loyales et pures camaraderies qui permettaient à l'esprit de se détendre, au cœur de se dilater, quiconque a connu ces bienfaits et ces joies ne les oubliera jamais. Et ne soyons pas seulement émus par cette fidélité de nos anciens, regardons-la comme une preuve que les quinze années d'efforts n'ont pas été sans résultats et comme une garantie pour l'avenir, car ceux qui auront profité d'une pareille discipline n'en voudront pas d'autre pour leurs fils.

Une fois nos jeunes soldats partis, il me fut plus aisé de préciser la tâche des capitaines. J'avoue que l'âge moyen des élèves exigeait pour cette année des chefs de file exceptionnels. Pourvu qu'il ait de la poigne, un prestige reconnu, physique,

intellectuel ou moral et qu'il soit autoritaire par force ou diplomatie, le capitaine arrive sans trop de peine à diriger de jeunes camarades. Mais quand ceux qui lui doivent obéir sont de son âge, de sa classe, de son groupe amical, il lui faut pour réussir une virilité et une maturité précoces. Mes jeunes collaborateurs ont eu le désir de bien faire, le désir égal de diminuer ma tâche; ils n'ont jamais manqué de bonne volonté, ils ont trop rarement montré l'exemple : or, on n'a jamais, à quelque âge que ce soit, l'autorité qu'on se donne, mais celle qu'on mérite. Cette attitude m'a une fois de plus prouvé combien le « capitaine », ce rouage principal de l'éducation nouvelle, demande une longue et patiente préparation. Je crois que l'institution est passée dans nos mœurs scolaires, mais comme il faut à nos petits Français nerveux, remuants, compliqués, capables de beaucoup de bon et de beaucoup de mal des surveillants autrement formés que les « capitaines ou les tutors » des public-schools, je pense asusi que l'entraînement de cette élite reste à perfectionner. En tous cas, mes jeunes assistants m'ont permis d'assurer l'exactitude et l'ordre, de protéger le matériel, d'assurer le silence et de maintenir à la fois la politesse extérieure et la moralité réelle. J'ai vu très heureusement diminuer l'esprit frondeur, la raillerie facile, l'ironie à tout propos qui avaient attristé mes premières impressions. Chacun, s'observant davantage, s'est un peu, moins occupé d'autrui.

Mon groupe de moyens ne se composait pas de garçons difficiles, ni capables de longue résistance, mais l'ensemble au début en était terne, sans caractère : au dortoir ils n'étaient ni agités ni calmes, la gaminerie dominait, point trop méchante mais perpétuelle; en classe et en étude la légèreté, l'inattention, le désordre, la mollesse à doses inégales compromettaient le travail de chacun; la moralité intime chez quelques-uns me donnait des craintes passagères, je n'avais toutefois rien à redouter pour la contamination de l'ensemble.

L'amélioration se fit lentement, mais à coup sûr. L'imitation joua son rôle : les grands améliorant leur allure, les cadets les suivirent dans la même voie sans que d'ailleurs — et c'est mon

regret — les aînés les aidassent beaucoup. Les plus jeunes étant absents, l'espièglerie manquait d'admirateurs, elle disparut assez vite ; la virilité se montra plus ou moins tôt selon les tempéraments, à condition que les circonstances s'y prêtassent. Il est certain que les préparatifs de la fête offerte aux blessés à la Pentecôte, en permettant aux moyens de donner la mesure de leur intelligence, de leur habileté manuelle, de leur générosité, a en quelques jours amélioré leur esprit. Alors que j'ai sans cesse causé avec nos aînés, j'ai eu relativement peu de conversations intimes et graves avec les plus jeunes : ils n'en ont pas un vif besoin. Cependant je ne les ai pas un instant perdus de vue, suivant au jour le jour les phases de l'âge ingrat, la métamorphose aux manifestations parfois si inattendues d'où sort l'adolescent. Mon attitude à leur égard a été celle de l'autorité calme, patiente, qui parle peu, ne tempête point mais ne se laisse pas tromper et n'abdique jamais. J'ai dit une première bonne fois ce que j'avais à dire, je l'ai répété froidement et comme, sans espionnage ni cafardage, par le simple fait de ma présence constante, j'arrivais à tout voir et à tout entendre, mes observations justifiées étaient acceptées sans réplique. Mon soin principal a été de trouver par l'observation la tendance dominante qui devait orienter spontanément la volonté de chaque jeune garçon, de la faire connaître et apprécier à l'intéressé lui-même et, en lui donnant ce point d'appui, de l'aider à sortir volontairement de cet état de trouble où le plonge l'évolution rapide de tout son être. De quelle joie j'ai vu briller les yeux de certains enfants de treize ou quatorze ans, quand je les amenais à découvrir soudain en eux-mêmes cette force qui allait les sortir d'incertitude. Comment, eux si souvent grondés, repris, punis — et non sans raison — ils étaient capables comme les grands de faire quelque chose de bien ! Ce diagnostic psychologique de l'éducateur pendant l'âge ingrat me semble précieux pour assurer son ascendant moral, pour ramener à lui la confiance de l'enfant qu'en cette même période il doit contraindre et rudoyer au besoin. La raison est trop peu solide encore pour qu'on s'appuie sur elle, volontiers l'enfant ergote

et discutaille à cet âge, il déraille avec entêtement et riposte avec colère : ne nous engageons pas sur ce terrain. Le cœur parfois trop sec, parfois trop tendre, est dans tous les cas superficiel, incapable encore d'enthousiasme; on ne peut faire fond sur lui. Reste l'intérêt bien compris, reposant sur des capacités naturelles et des goûts dominants, forme supérieure de l'égoïsme enfantin ; c'est lui qui sera le levier de cette volonté naissante. Respectons donc les jeux favoris de nos enfants, respectons les marottes de nos bambins, respectons, dès qu'elle apparaît, la forme préférée de leur activité, elle est une force qu'on ne doit pas tuer, mais éclairer, détourner du mal vers le bien. C'est ainsi qu'en cette fin d'année nos moyens, sans être des modèles de sérieux, de travail et d'ordre, forment un groupe vers lequel vont l'estime et la sympathie : ils ont acquis chacun plus de personnalité, ils commencent à vouloir quelque chose de précis, ce qui est la condition indispensable du vouloir.

Cette action, individuelle à double titre puisqu'elle était une intervention de moi-même appropriée au cas de chacun, je l'ai complétée par mes appels quotidiens. Dupanloup, directeur du petit séminaire de St-Nicolas, improvisait souvent le soir, à la fin de l'étude, une causerie morale pour telle ou telle division d'élèves; Pécaut, directeur de l'École Normale de Fontenay, inaugurait la journée studieuse par une conférence familière sur tous les sujets propres à fixer en l'âme des jeunes filles une noble idée : prêtre catholique et pasteur protestant avaient senti l'heureux effet sur la jeunesse des deux sexes d'une parole sans prétention qui puise toute sa force dans sa sincérité. Bien modestement j'ai voulu travailler dans le sens de ces deux grands maîtres, en m'imposant d'adresser chaque soir à mes garçons quelques mots suggérés par un incident de la vie du dedans ou par un événement du dehors. Demander compte des mauvaises notes, constater si les pensums et les tours de piste ont été faits, savoir si les détails de la règle ont été observés, c'est bien ; mais ira-t-on se coucher sur l'impression des mesures toutes disciplinaires, et à l'heure du repos, de l'apaisement, se quittera-t-on sans un encouragement pour le lendemain ? Les lectures à faire ne me man-

quaient certes pas, mais une page de livre, un extrait de journal frappent moins les jeunes auditeurs que les observations faites sur eux-mêmes par leur maître. D'abord il leur parle d'eux; s'il les juge, les critique, les loue ou les blâme, c'est qu'il en a le droit; s'il les conseille, les stimule et leur rend confiance, c'est qu'il en a le devoir : de lui, sans se vexer, on accepte les reproches sévères, de lui on attend les sages avis et les suggestions réconfortantes. Il vaut donc mieux qu'il parle que de lire. Les beaux traités de morale sont excellents pour la méditation solitaire des grandes personnes; mais, pour nourrir la conscience de la jeunesse, il faut plus que le souvenir de phrases éloquentes entendues d'une oreille distraite, il faut l'impression bien nette d'actes bons ou mauvais réellement accomplis. Ces actes, avec tout ce qui s'y rattache d'idées et de sentiments, le jeune garçon n'a pas assez de calme, — il dirait volontiers de loisir, — pour les analyser; il accumule sans trop s'y arrêter les expériences psychologiques. C'est à son éducateur, — père ou maître, — qu'il appartient de lui dire : « Attention, mon ami, regarde ce que tu as fait; ceci est bien, ceci est mal, continue ou ne recommence pas ». Ce rôle d'observateur impartial, j'ai cherché à le remplir dans mes appels du soir, également éloignés de « l'attrapade », car j'évitais de citer les noms, et du « prêche » trop général. Je n'ai pas toujours pu donner à mon entretien la préparation suffisante, je n'ai pas toujours été écouté avec attention, mais chaque fois que le fait était vraiment d'importance, que j'avais pu en retracer la physionomie concrète, en dégager le sens et la portée, j'ai senti que mes cinq ou dix minutes d'examen de conscience à haute voix profitaient au bon esprit de la maison. Il ne se passe point de jours où, dans une école, des fautes ne soient commises : l'essentiel n'est pas tant de les frapper d'une sanction pénale que de les relever publiquement ou en particulier et de leur opposer la bonne action qu'il eût fallu accomplir. Le maître le mieux obéi n'est pas le plus sévère ni celui dont on redoute le courroux, mais le plus clairvoyant, celui dont par devoir l'œil attentif ne laisse rien inaperçu.

Telles furent, dans les grandes lignes, la nature et les formes

de mon action éducatrice. Elle fut incessante, — il n'en pouvait être autrement, — mais non épuisante : je n'estime pas qu'il y entre une part de sacrifice, elle m'apparaît comme une tâche humaine, la plus humaine de toutes, puisqu'elle se rapproche de la tâche paternelle. C'est un homme qu'il faut pour élever les enfants et non un professeur : l'éducation n'est pas un sacerdoce d'initiés, c'est une fonction naturelle et un devoir social.

A quels résultats ai-je abouti?

Je n'ai nullement la prétention de croire qu'en quelques mois j'ai pu édifier la maison idéale. J'espère avoir maintenu l'ordre, la bonne tenue et la politesse, défendu le travail contre la distraction et la paresse, expulsé tout doucement les habitudes mauvaises, amélioré le ton général de la maison et assuré à chacun la possibilité d'un progrès. Personne ne m'a paru rester en route. De nos garçons je n'ai pas cherché à faire des héros ni des saints, mais simplement de petits hommes qui, appelés en toute occasion à choisir entre le bien et le mal, soient incapables d'hésiter dans leur choix.

Vue par le dehors, ma manière a pu paraître celle de la bonté : en effet, si je suis convaincu que l'éducation est une œuvre d'autorité, de direction et d'influence, je ne suis pas moins persuadé qu'en pédagogie comme en médecine, il n'y a que des cas individuels ; j'ai donc adapté par réflexion non par complaisance les formes de mon autorité aux besoins particuliers et changeants de chacun ; ainsi j'ai toujours obtenu ce que je cherchais sans brusquerie ni violence. Le calme est l'arme la plus terrible de l'éducateur et le temps est son auxiliaire le plus précieux. Cette manière lente nuancée et souple qui respecte le don spécial que Dieu fait à toute âme en vue de sa destinée propre, risquait de m'égarer si elle ne s'appuyait sur une doctrine intérieure.

Je n'ose dire que celle qui me guide soit définitive, mais elle m'apparaissait déjà assez nette, il y a quinze ans, pour m'avoir enlevé à l'Université et m'avoir, à la suite d'Edmond Demolins, lié au sort parfois chanceux des écoles nouvelles.

Des principes exposés jadis par le fondateur de l'Ecole en des livres retentissants, j'ai, je l'espère, appliqué les plus essen-

tiels dans mon rôle de chef de maison. Le souci de rendre la tutelle inutile, de hâter l'émancipation de la jeunesse, de l'habituer à une responsabilité progressive pour la préparer à la liberté totale. Les rapports de franchise et de confiance qui permettent à l'enfant de s'expliquer sans crainte, de se découvrir sans honte, de faire des promesses qu'on prendra au sérieux, d'affirmer des opinions et des goûts qu'on admettra, pourvu qu'ils ne menacent la santé ni de l'âme ni du corps; l'organisation d'une vie familiale simple, mais large et gaie, où il y ait place pour le mouvement, le rire et le chant aussi bien que pour les sérieuses études; l'enseignement d'un idéal tiré de l'observation des faits sociaux, éclairé par les principes du décalogue chrétien, idéal d'action et non de rêve, qui puisse assurer les intérêts humains de l'individu, l'épanouissement matériel de la famille, l'expansion de la société et en même temps maintenir l'individu, la famille et la société à un niveau moral supérieur.

Ce programme qui m'enthousiasmait il y a quinze ans, ai-je bien cherché, en devenant un maître de l'École nouvelle, à le préciser, à le compléter, à le réaliser sans en oublier l'esprit? L'ai-je vraiment compris et vécu?

On pouvait lui reprocher d'être, par certains côtés, excessif et outrancier dans ses affirmations; c'est qu'aussi bien il était une déclaration de guerre contre la vieille routine, un appel à l'opinion publique et, en son genre, un manifeste de révolution. On pouvait lui reprocher aussi d'être un peu incomplet, d'indiquer seulement les lignes générales de la théorie sans proposer de méthodes exactes, sans descendre aux détails pratiques, mais celui qui si hardiment montrait la voie nouvelle n'était pas un pédagogue de métier, pas davantage un philosophe de cabinet: c'était un sociologue. Il lui appartenait, au nom de la science sociale, de dire pourquoi « il faut orienter différemment l'éducation de nos enfants, si nous voulons qu'ils soient à la hauteur des temps nouveaux dans lesquels nous entrons », d'indiquer les causes, la direction et les résultats de la grande crise mondiale, qui depuis la seconde moitié du XIXe siècle a modifié les conditions de l'existence, de présenter cette transformation comme

un progrès, d'engager les Français timides à l'accepter pour eux-mêmes, surtout à y préparer leurs fils, et pour cela à les élever à la façon des peuples dont la supériorité était démontrée par l'expérience. L'écrivain aurait pu s'en tenir là; il a eu le courage d'aller plus loin et, sacrifiant tout repos, de tenter, par la fondation d'une école unique en son genre, la démonstration de sa thèse.

Dès lors, l'œuvre devenait bien moins la sienne que celle de ses collaborateurs et de ses continuateurs, professeurs et gens de métier, spécialistes de l'enseignement et de la vie scolaire. La solution des mille difficultés que soulève l'organisation matérielle, intellectuelle et morale d'une école, ne relevait évidemment plus de la science sociale elle-même. C'eût été un trop commode expédient que de copier exactement une école anglaise ; laquelle d'ailleurs? l'ancienne comme Eton et Harrow, si pieusement traditionnaliste, ou la nouvelle comme Bedales et Abbotsholme aux innovations déconcertantes? C'est d'adaptation judicieuse qu'il s'agissait et non d'imitation réelle; car s'il y a peu d'importance à copier pour nos enfants les modes de Londres, il est grave de vouloir les élever totalement à l'anglaise. Cette lente évolution de l'école nouvelle française vers la forme définitive s'est poursuivie depuis 1900 au prix d'incessants efforts, et ce n'était point tâche facile pour un personnel instruit, actif, dévoué, mais souvent peu préparé à une vie très particulière. Formé lui-même tout autrement que les élèves dont il avait la surveillance et la direction, il risquait de retourner instinctivement aux habitudes d'autrefois. La vieille pédagogie laïque et religieuse a inventé tant de moyens commodes pour régler les questions de discipline et d'enseignement qu'on éprouve la tentation d'y revenir à chaque difficulté trop embarrassante. Ce retour à l'empirisme même ingénieux ne peut être qu'un moyen provisoire en attendant que la physiologie et la psychologie de l'enfant et de l'adolescent plus étudiées, mieux connues, révèlent les procédés définitifs.

Malgré ces tâtonnements et ces imperfections, l'École n'a cessé de s'affirmer et de grandir : elle répondait à un si réel besoin

que, pour lui accorder sa confiance, le public n'a pas voulu attendre que la théorie fût nettement arrêtée, que la pratique fût tout à fait mise au point, ni que le personnel appelé à une tâche spéciale eût terminé la période d'entraînement.

La guerre, loin d'entraver cette marche en avant, l'aura peut-être hâtée, en créant dans notre pays à la fois un nouvel ordre de choses et un nouvel état d'esprit plus favorables encore à l'œuvre qu'en 1900.

Demain plus qu'hier notre jeunesse devra, comme le disait Demolins, bien s'armer pour la vie; elle devra marcher seule et marcher droit, préférer l'action intense au rêve, si beau qu'il soit, de délaisser le fonctionnarisme pour l'industrie, le commerce, l'agriculture et la colonisation; sans se désintéresser de nos gloires artistiques et littéraires, il lui faudra reconstruire d'abord matériellement la France, mener de front la propagande des nobles idées et la défense des intérêts positifs.

Mais demain aussi plus qu'hier les élèves demanderont aux maîtres d'affirmer la doctrine, d'être précis sur ce qu'ils doivent croire et ce qu'ils doivent faire. Depuis quelques années déjà, notre jeunesse se montre capable de vouloir; elle a le corps plus vigoureux, l'esprit plus simple et le caractère plus ferme que nous; la grande épreuve l'a décimée mais encore mûrie. Les survivants et leurs cadets ne s'endormiront certainement pas dans le libéralisme ou le dilettantisme qui a perdu nos pères; ils voudront de l'unité, de l'ordre et de l'organisation en toutes choses.

En attendant, l'École n'a pas, grâce à Dieu, souffert de l'année 1915. Réduite mais non rapetissée, elle est revenue pour un temps à son berceau comme pour se rapprocher de celui qui l'avait créée; elle a cédé aux blessés ses vastes demeures, mais pour retrouver à la Guichardière la vie plus que jamais familiale.

L'accomplissement du devoir militaire l'a privée de son chef et d'excellents maîtres, mais ce n'est pas en vain que ces éducateurs soldats auront été jetés dans la mêlée. Ils en reviendront fortifiés par le sacrifice. Exilés du foyer, ils l'aiment d'un amour

plus profond, éloignés de leur œuvre ils la jugent mieux et dans le recul où disparaissent les imperfections de surface, ils voient se révéler à eux l'âme de la maison. Et nous qui gardons les Roches, nous attendons avec confiance leur retour pour reprendre l'œuvre commune et la conduire vers de plus hautes destinées.

M. MONTASSUT.

LA MAISON DE VERNEUIL

Nous venons de passer un an dans une maison de la rue Notre-Dame, dépourvue sans doute du confort habituel de l'École, sans chauffage central ni électricité, mais où, malgré tout, nous avons conservé nos habitudes en même temps que notre âme et nos idées de Rocheux endurcis.

Dire que nos 35 garçons n'ont pas maintes fois regretté la bonne installation des Pins, les pelouses du Coteau ou de la Guichardière serait exagéré, mais je dois bien avouer que jamais les élèves des Roches Vernoliennes n'ont protesté contre le sort qui leur était fait, ni jalousé leurs aînés de la Guiche. Ils ont, dès le début du premier terme, compris que l'année avait d'autres rigueurs pour leurs parents aux tranchées et qu'eux-mêmes pouvaient encore et malgré tout se dire les privilégiés du moment.

Privilégiés, puisque beaucoup de leurs professeurs revenaient à leur poste, privilégiés, puisque rien ne manquait à la table, privilégiés surtout puisque, sans grand effort, ils allaient pouvoir, en 1914 comme les années précédentes, vivre une vie normale, riche d'enseignements et meilleure par cela même.

Imaginez-vous maintenant notre maison transformée par Mme Bertier qui ne ménagea ni son temps, ni ses forces et qui, dès fin septembre, sut utiliser au mieux les nombreux coins d'une vieille maison.

Le salon devint « classe jaune », une salle à manger, étude. — Il y eut un petit salon, un hall vitré (ne pas confondre avec celui des Pins ou du Vallon), une salle à manger — classe —

étude, que sais-je encore? un jardin, deux garages et même un atelier de menuiserie et de photographie. Je ne dirai pas autre chose de notre intérieur sinon que, toute l'année, les dames surent le rendre plus confortable, et que nous y avons passé d'excellents moments en compagnie des garçons de quatrième, cinquième, sixième et septième. Les moyens et les petits étaient réunis : expérience nouvelle que jamais jusqu'ici nous n'avions tentée à l'École.

L'horaire fut celui des années ordinaires : classes le matin et le soir, jeux et travaux pratiques l'après-midi aux Roches.

Depuis Pâques seulement, pour éviter les trajets en pleine chaleur, nous faisons classe de 2 à 4 h. et nous allons à l'école de 4 h. 1/2 à 7 h. Trois fois par semaine les douches fonctionnent aux Sablons et le dimanche, en attendant que l'eau de la piscine soit complètement renouvelée, M. Cellérier avec sa « bébé » et M. Collette veulent bien, de temps en temps, organiser une promenade avec bain au pont de Bourth ou ailleurs.

Il nous a bien fallu sortir souvent, notre jardin n'étant pas grand et ne permettant ni les sports, ni les courses à bicyclette.

Ces dernières semaines, nous avons parcouru en tous sens la région de Verneuil et je remercie bien sincèrement M. Collette qui a été de toutes les sorties et qui a su entraîner et intéresser ceux qui prenaient part à ses excursions. Je passe sous silence les petites promenades des soirs d'été, les parties de barres et je ne fais que mentionner l'endurance de nos garçons qui viennent de faire en deux jours et à bicyclette le voyage d'Argentan à la mer, et qui, après une nuit passée sous la tente près de la plage de Langrune, ont visité la jolie vallée de l'Orne et sont revenus à Argentan toujours avec le même entrain et la même endurance.

Je signalerai aussi les bons résultats qu'a donnés la gymnastique rationnelle que nous avons pratiquée trois fois par semaine, avant le repas de midi. Malgré notre situation au milieu de Verneuil, nous n'avons eu cette année aucune épidémie, à peine quelques indispositions. Les sorties, les courses à bicyclette n'ont pas fait maigrir nos garçons et leur éduca-

tion physique n'a pas eu à souffrir de la guerre, bien au contraire.

Le travail a été généralement bon, meilleur peut-être parmi les plus grands : on s'est intéressé à toutes les matières, particulièrement à l'histoire et à la géographie : on a progressé partout. Nous avons d'ailleurs suivi les programmes de l'Ecole, et je crois même, au dire des garçons, que notre effort a été plus régulier que d'habitude.

Nous avions dû cependant changer plusieurs fois de professeurs, M. Malavieille et M. Colas nous ayant été repris par l'armée, mais la bonne volonté de tous, le retour de M. Ouinet firent disparaître les inconvénients et, depuis février, nos classes ont été normalement reconstituées. La petite septième marche fort bien avec Mlle Nicolas. M. Ouinet a retrouvé ses élèves de cinquième et de sixième et leur a donné les habitudes d'ordre et de propreté qui leur manquaient. M. Cellérier nous a rendu service en apprenant le latin aux petits, tandis que M. Jungné prenait les mathématiques et M. Collette les classes de lettres en quatrième et en cinquième.

Notre vie de maison s'est davantage mêlée à notre vie de travail, l'une dérivant de l'autre. Bien des fois en hiver, quand les mauvais plaisants n'avaient pas eu de notes de conduite et que le travail général avait été satisfaisant, nous organisions des séances. Blanchon et Schreiner en étaient les grands directeurs. De petites charades, parfois même des drames, des comédies, s'improvisaient comme les acteurs et la scène. Chaque soir, les jeux tranquilles réunissaient les petits pendant que d'autres se passionnaient à la lecture de livres de voyages et d'aventures ou s'intéressaient à la marche des armées alliées. Les lectures de l'appel terminaient la journée : elles racontaient quelque belle action, un trait d'héroïsme, une générosité française. Nous avons appris de ceux mêmes qui se battent ou qui ont eu à souffrir les grandes leçons de la guerre : un blessé nous a raconté son départ d'Allemagne au moment de la mobilisation et sa vie dans les tranchées, Mme Macherez ses difficultés pendant l'occupation allemande.

Le ministre de la Justice belge nous a écrit lui-même une belle lettre dans laquelle il nous recommande de nous montrer fiers, malgré toutes les épreuves, d'être du côté de la justice et de l'honneur.

A la fin de chaque terme nous avons expédié 500 petits chocolats environ, économisés aux goûters de la journée. Chaque front, celui de l'Est et celui du Nord, eut son envoi; témoin cette simple carte écrite dans les tranchées de Belgique :

Le poste de jour du 14e territorial remercie de tout cœur les chers élèves de l'École des Roches qui ont bien voulu faire remettre du si bon chocolat. Merci les petits gars et vive la France, la vieille et la jeune. (Suivent toutes les signatures.)

L'hiver, quand la température ne permettait pas les excursions, nous avons organisé plusieurs concours dont le plus réussi consistait à construire des pièces de guerre en papier et en carton : canons de 75 et de 420, automobiles blindées, avions, cuirassés, pièces ingénieuses et bien réussies et qu'une commission militaire n'eût pas hésité à réquisitionner... pour l'armée.

Le terme suivant, ce fut l'exposition des trophées boches : casques, fusils, baïonnettes, fragment de zeppelin, lettres et photos ont surtout intéressé nos visiteurs Et c'est ainsi que par tous les moyens, nous avons vécu en pensant à la guerre et en y rapportant nos travaux et nos jeux. J'espère que tous ont compris ce que c'était qu'une guerre et ont su dégager, pour le présent et pour l'avenir, leur devoir de jeunes Rocheux.

Dirai-je maintenant que notre expérience d'une maison de petits et de moyens a complètement réussi... Pas tout à fait. Il n'y a pas eu, je crois, la cohésion nécessaire entre forts et faibles, anciens et nouveaux. Il n'y a pas eu la bonne influence des grands et je regrette que les moyens n'aient pas toujours entièrement compris leur rôle de grands camarades et n'aient, par exemple, souvent accordé leur protection qu'aux distributeurs de bonbons et de bouchées.

L'expérience peut néanmoins se renouveler; je suis persuadé

que les petits seuls feraient excellent ménage et que les moyens auraient à gagner au contact des grands.

La maison de Verneuil n'a pas été inutile, malgré tout... elle a davantage fait sentir à tous que nous étions en guerre et que la guerre nous imposait des sacrifices. Nous nous sommes davantage attachés à l'École et nous avons mieux connus nos devoirs de Rocheux.

B. LARCHET.

LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE

† *Fondateur :* M. Edmond Demolins.

Conseil d'Administration :

MM.

Paul de Rousiers, secrétaire général du Comité central des Armateurs de France, président.

Maurice Bouts, avocat, administrateur délégué.

Alexandre André, industriel.

Albert de Bary, ancien officier, industriel.

Maurice Firmin-Didot, imprimeur-éditeur.

Louis Monnier, banquier.

Auguste Thurneyssen, administrateur de la Compagnie des chemins de fer du Midi.

Docteur H. Triboulet, médecin des hôpitaux de Paris, chevalier de la Légion d'honneur.

Directeur :

M. Georges Bertier, licencié ès lettres, chef de la Maison du Coteau (Janvier 1901[1]). — *S.-Lieutenant au 52e territorial.*

Sous-Directeur :

M. Henri Trocmé, licencié ès lettres, chef de la Maison des Sablons (Octobre 1902). — *S.-Lieutenant au 87e d'infanterie.*

Directeur intérimaire[2] :

M. Henry Gaillard de Champris, docteur ès lettres, chef de la Maison des Pins (Octobre 1910).

1. La date inscrite entre parenthèses à la suite de chaque nom est celle de l'entrée du professeur dans l'École.

2. Pendant la guerre, s'adresser à M. Henry Gaillard pour tout ce qui concerne l'École.

Chefs de Maison :

MM.

Henri MARTY, licencié ès lettres, chef de la Maison du Vallon (Mai 1908). — *Officier interprète en mission près l'armée britannique.*

Benjamin LARCHET, diplômé du brevet supérieur et du certificat d'aptitude pédagogique, chef de la Maison de Verneuil (Octobre 1911).

Maurice MONTASSUT, licencié ès lettres, ancien professeur de l'Université, ancien directeur de l'École de l'Ile de France, chef de la Maison de la Guichardière (Octobre 1914).

Maîtresses de Maison :

Mmes

Edmond DEMOLINS, maîtresse de maison de la Guichardière.

Georges BERTIER, maîtresse de maison du Coteau.

Henri TROCMÉ, maîtresse de maison des Sablons.

Henry GAILLARD DE CHAMPRIS, maîtresse de Maison des Pins.

Henri MARTY, maîtresse de maison du Vallon.

Benjamin LARCHET, maîtresse de maison de Verneuil.

Aumôniers :

M. l'abbé GAMBLE, licencié en droit, ancien directeur à l'École Fénelon (Octobre 1900).

M. l'abbé PEZÉ, docteur en théologie (Octobre 1912). — *Brancardier divisionnaire.*

M. le Pasteur Charles CELLÉRIER, diplômé en théologie de l'Université de Genève (Mai 1913).

Médecins :

M. le Dr FABRE, ancien interne lauréat des Hôpitaux de Paris. — *Aide-major à Épernay.*

M. le Dr LEGRAND, médecin de l'Hôpital de Verneuil.

Professeurs :

Mme F. Mentré, professeur de dessin et de travaux d'art.

Mlles

Berthe Derousseau, 1er prix du Conservatoire royal de Bruxelles et de l'École de musique de Verviers (Janvier 1907).

Octavie Rostan, Jardinière d'enfants diplômée (Octobre 1913).

MM.

R.-J. Barotte, licencié en philosophie (Octobre 1913). — *Caporal infirmier à la 12e Section.*

C. Bodé, licencié ès sciences, ingénieur électricien de l'Institut électro-technique de Nancy, ex-préparateur à la Faculté de Nancy (Octobre 1907). — *S.-Lieutenant au 298e d'infanterie.*

L. Bonjean, 1er prix du Conservatoire royal de Bruxelles et de l'École de musique de Verviers (Janvier 1907). — *Retenu en Belgique.*

F.-R. Champault, licencié ès sciences, ingénieur-chimiste (Octobre 1909). — *Lieutenant au 131e de ligne.*

P. Colas, diplômé du brevet supérieur (Avril 1913). — *Caporal au 87e d'infanterie.*

Collette, ancien boursier de licence de l'Université de Caen, professeur de lettres.

O. Corbusier, 1er prix du Conservatoire royal de Liège et de l'École de musique de Verviers (Janvier 1907). — *Retenu en Belgique.*

J. Courbin, lauréat de l'École Niedermeyer (Mai 1911).

E. Cuny, ancien élève de l'Institut philologique de Saint-Pétersbourg (Mai 1906).

L. Derais, diplômé du brevet supérieur et du certificat d'aptitude pédagogique, professeur de l'Université (Octobre 1911). — *Adjudant au 18e territorial.*

P. Descamps, ingénieur de l'École des Mines de Mons (Janvier 1906).

R. Des Granges, licencié ès lettres (Octobre 1902).

G. Dupire, ancien élève de l'École des Arts décoratifs (Octobre 1899).

W.-H. Fox. Highest Grade Schools Examination Syndicate Certificate. Exemption Latin-Greek. Previous examination. University of Cambridge (Janvier 1915).

P. Jenart, ingénieur agronome, ancien élève de l'Institut national agronomique (Septembre 1903). — *Brancardier, hôpital militaire n° 104.*

L. Jungné, licencié ès sciences, professeur de l'Université (Octobre 1901).

G. Lange, licencié ès sciences, ancien professeur de l'Université (Octobre 1901). — *Caporal à la 23e Section de C. O. A.*

F. Lombard, licencié ès sciences, professeur de l'Université (Octobre 1909).

L. Malavieille, ingénieur des Arts et Métiers (Octobre 1908). — *Soldat au 7e génie, Avignon.*

F. Mentré, licencié ès lettres, ancien professeur de l'Université (Octobre 1903).

E. Ouinet, professeur de l'Université en congé, diplômé du brevet supérieur et du certificat d'aptitude pédagogique (Octobre 1905).

A. Parent, chef du « Quatuor Parent », professeur à la Schola Cantorum, chevalier de la Légion d'honneur (Octobre 1900).

P. de Prat, ancien magistrat, docteur en droit, chevalier de Saint-Grégoire (Octobre 1909).

M. Storez, architecte diplômé du Gouvernement (Janvier 1905).

Économe : M. Champenois (Juillet 1903). — *Capitaine au 18e territorial.*

Comptable : M. Brédy (Janvier 1901). — *Soldat au 120e territorial.*

Infirmier : M. Minier (Septembre 1900). — *Infirmier à l'hôpital Robert, Ancenis.*

LISTE DES ÉLÈVES

I. — Maison de la Guichardière.

1. Emmanuel d'Andrieu (Vallon) [1].
2. William Arnaud, a passé trois mois en Angleterre et trois mois en Allemagne (Coteau).
3. Pierre de Bary, parle anglais (Sablons).
4. Pierre Baron, a passé quatre mois en Angleterre (Guichardière)
5. Marcel Bénabenq, parle allemand (Vallon).
6. René Bergerat (Pins).
7. Édouard de Bondeli, a passé six mois en Angleterre et trois. mois en Allemagne (Guichardière).
8. Charles Brincard (Pins).
9. Pierre Colin, parle anglais, a passé trois mois en Allemagne (Vallon).
10. Henri Cellérier.
11. Philippe Daeschner, parle anglais (Coteau).
12. André Drieux, a passé trois mois en Angleterre (Coteau).
13. Pierre Drieux, a passé trois mois en Angleterre (Coteau).
14. Roger Faure, a passé trois mois en Angleterre et un an en Allemagne (Coteau).
15. André Frenaye (Vallon).
16. Pierre Giraud-Jordan, a passé trois mois en Angleterre et un an en Allemagne (Coteau).
17. Joseph Guerlin (Vallon).
18. Maurice Jordan, a passé six mois en Angleterre, parle allemand (Pins).
19. Pierre Landru (Sablons).
20. Gustave Laurent, a passé trois mois en Angleterre et sept mois en Allemagne (Vallon).
21. André Luneau (Pins).
22. Joseph de Maistre, a passé cinq mois en Angleterre (Pins).
23. Jean Maubert (Vallon).
24. Pierre Melin (Coteau).
25. Georges Mercado, a passé deux mois en Allemagne et trois mois en Angleterre (Guichardière).
26. Étienne Mermier, a passé six mois en Angleterre (Vallon).

1. Nous indiquons entre parenthèses la maison qui était celle de chaque élève avant la guerre.

27. Henri NAQUIN.
28. Ariste PAPPIA, parle allemand (Vallon).
29. Jean POULENC (Vallon).
30. Pierre PRIEUR, a passé trois mois en Angleterre, parle allemand (Coteau).
31. Léon ROUILLON, a passé six mois en Angleterre, parle anglais (Pins).
32. Jacques SABOURAUD, a passé six mois en Angleterre (Pins).
33. Philippe SALMON-LEGAGNEUR (Sablons).
34. François Seyrig, a passé trois mois en Angleterre, parle allemand (Sablons).
35. Ignace DE LA TORRE, parle anglais et espagnol (Sablons).

II. — MAISON DE VERNEUIL.

1. Antoine BERTIER, parle allemand, a passé trois mois en Angleterre.
2. Marie-Rose BERTIER, parle allemand.
3. Jean BLANCHON.
4. Georges BOHIN.
5. Jacques BOHIN, parle allemand.
6. Bernard BUREAU.
7. Antoine DE CLERMONT, parle anglais.
8. André CONTE, parle anglais.
9. Jean CORBIÈRE.
10. Raymond FLOBERT, a passé cinq mois en Angleterre.
11. Roger GAUTIER.
12. Alain DE GOURCUFF, parle anglais.
13. Louis DE GOURCUFF, parle anglais.
14. Raoul HERVEY, a passé un an en Angleterre.
15. André JORDAN, a passé six mois en Angleterre, parle allemand.
16. André LAVERNE, parle allemand.
17. Albert LEBOUTEUX.
18. Jean LEFEBVRE DIBON, a passé deux mois en Angleterre.
19. Robert LEFEBVRE DIBON, a passé un an en Angleterre.
20. René LEGRAND.
21. Jean LUNEAU.
22. Robert MINIER.
23. Charles MUSNIER, a passé quatre mois en Angleterre.
24. André OLIVIER, a passé un an en Angleterre, parle allemand.
25. Maurice PICHARD, a passé cinq mois en Angleterre.
26. Jean PILUT.

27. Jean Prades, parle allemand.
28. Alain de Prat, parle allemand et anglais.
29. Emile Sabouraud, a passé six mois en Angleterre.
30. Camille Schreiner, parle allemand
31. Roger de Sinety, parle arabe.
32. Bernard Thierry Mieg, parle allemand.
33. Charles Trocmé, parle allemand.
34. Maurice Trocmé, parle allemand.

III. — Maison de Pullay.

1. André Guiraud, a passé cinq mois en Angleterre (Sablons).
2. Henri Guiraud, a passé cinq mois en Angleterre (Sablons).
3. Henri Lebouteux, a passé un an en Angleterre (Vallon).
4. Paul Lebouteux, a passé sept mois en Angleterre (Vallon).

IV. — Pensionnaires de M. Jungné.

1. Philippe Davey, parle anglais (Vallon).
2. Alexandre de Manziarly, a passé trois mois en Angleterre, parle russe (Vallon).
3. André Prieur, a passé six mois en Angleterre et trois mois en Allemagne (Coteau).
4. Manuel de Yturregui, parle anglais et espagnol (Vallon).
5 Maurice Langer, a passé quatre mois en Angleterre, parle allemand (Sablons).
6 Roger Langer, a passé quatre mois en Angleterre, parle allemand (Sablons).
7. Étienne Tournier, a passé trois mois en Angleterre.

V. — Nous ont quittés pour l'armée.

1. Jean Cazalis, engagé volontaire (Pins).
2. Jean Floch, engagé volontaire (Vallon).
3. Jean Hardy, classe 1916 (Pins).
4. Jacques de La Bruyère, engagé volontaire (Vallon).
5. Henri Musnier, engagé volontaire (Coteau).
6. André Seyrig, engagé volontaire (Sablons).

RÉSULTATS DES EXAMENS

Sessions de Juillet et Octobre 1914.

Institut agronomique. — 1 candidat : reçu.

Émile Héring.

Ecole nationale d'agriculture de Grignon. — 1 candidat : admissible.

Paul Mouron.

Philosophie. — 6 candidats. — 4 reçus.

Thierry Faure.
Jean Hardy (*mention Assez Bien*).
Henri de Nonneville.
Francis Triboulet (*mention Assez Bien*).

Mathématiques élémentaires. — 9 candidats. — 7 reçus.

Pierre Bauer.
Jean Courtot (*mention Assez Bien*).
Jean Hardy.
René d'Hauteville (*mention Bien*).
François Salmon-Legagneur (*mention Assez Bien*).
Ignace de la Torre (*mention Assez Bien*).
Francis Triboulet (*mention Assez Bien*).

Première, section A. — 1 candidat : reçu.

Emmanuel Belin.

Première, section B. — 5 candidats. — 3 reçus.

Jacques Magnin.
Edmond Martin.
Manuel de Yturregui (*mention Assez Bien*).

Première, section C. — 6 candidats. — 6 reçus.

Jean Cazalis.
Jean Floch.
Paul Lebouteux.
Alexandre de Manziarly.
André Prieur (*mention Assez Bien*).
Michel Stourm.

Première, section D. — 13 candidats. — 10 reçus.

Mlle Blanche Jungné.
Philippe Davey.
André Guiraud.
Jacques de La Bruyère (*mention Assez Bien*).
Gustave Laurent.
Roger Ligault.
Paul Lebouteux (*mention Assez Bien*).
Alexandre de Manziarly (*mention Assez Bien*).
Henri Musnier.
Maxime Oberlé.
André Seyrig (*mention Assez Bien*).

Résultats : Candidats, 42. — Reçus, 33. — Admissible, 1. — Mentions, 12.
Proportion, 79 0/0.

Session de Mars 1915.

Mathématiques élémentaires. — 5 candidats. — 5 reçus.
Jean Cazalis.
Jean Floch (*mention Assez Bien*).
Jacques de La Bruyère.
Henri Musnier.
André Seyrig.

DEUXIÈME PARTIE

VIE MORALE

LA VIE RELIGIEUSE DES CATHOLIQUES

C'est dur de vivre d'une vie à peu près normale quand toute la jeunesse de France est dans les tranchées, livre bataille et verse son sang. Ainsi pensaient nos cinq grands garçons de la classe 17 qui ont passé leur examen de mathématiques élémentaires au mois de mars et se sont aussitôt engagés. Ainsi pensent tous les autres, les petits comme les grands. Pour réagir contre cette tension continue de leurs âmes vers le front où le canon tonne, ils ont leur travail et leurs jeux, ils ont la légèreté naturelle à leur âge, ils ont leur vie religieuse.

La prière est une espèce d'action, quelques-uns même disent une sorte de guerre. Huysmans, racontant la construction de Notre-Dame de Chartres, dit à propos des miracles qui paraissaient nécessaires : « Il s'agissait de forcer Notre-Seigneur dans ses retranchements, de livrer assaut au ciel, de le vaincre par l'amour et la pénitence... » Et il parle du blocus de la Jérusalem céleste, des premières parallèles et des machines de guerre, que sont les oraisons, et des victoires enfin remportées sur le cœur de Dieu, des guérisons miraculeuses qui furent obtenues sans nombre. — Ces églises de Paris, de toutes nos villes et de tant de villages remplies chaque matin d'une foule qui prie, attestent l'effort ardent et persévérant de tous ceux qui ne se bat-

tent pas pour soutenir ceux qui sont au feu. Ces prières-là ne sont-elles pas véritablement des actes de guerre? C'est aussi ce que nous avons voulu faire aux Roches.

Dès la rentrée d'octobre, il fut décidé que, pendant la durée de la guerre, professeurs et élèves se réuniraient chaque jour à deux heures à la chapelle, et réciteraient le chapelet pour la France et pour les soldats des Roches. Il y en a tant, presque tous les professeurs et presque tous les anciens élèves! Ils sont plus de deux cents, peut-être deux cent cinquante! — Décidé aussi qu'on assisterait à la sainte messe une fois dans la semaine, aux mêmes intentions, le jeudi.

A ces réunions quotidiennes de la chapelle, les grandes nouvelles étaient connues et, naturellement, nous avons prié pour les morts tombés sur la Marne, sur l'Aisne et sur l'Yser, pour ceux de la bataille de Soissons, ceux des Hauts-de-Meuse et ceux de l'Argonne, pour ceux de la Champagne et ceux du Nord d'Arras, pour les marins et les soldats tués aux Dardanelles. Nous avons prié pour nos alliés des premiers jours, Russes, Anglais et Serbes, et pour nos héroïques frères les Belges; et nous n'avons pas oublié nos nouveaux alliés du mois de mai. Pourtant c'est à la chapelle qu'ont été surtout annoncées les nouvelles qui intéressaient particulièrement, glorieusement l'Ecole. Vingt-trois fois déjà j'ai dit la formule : je recommande à vos prières un tel, de telle maison, mort tel jour, à telle bataille. J'ai recommandé aussi mes autres anciens élèves, ceux de l'Ecole Fénelon à Paris, ceux de l'École Ozanam à Lyon; et encore tous ceux que l'on m'a nommés, les parents de Mme Demolins, de M. Bertier, de M. Gaillard, ou des autres professeurs de l'Ecole, nos domestiques. Et comme nous avions l'habitude de rencontrer les blessés de l'hôpital, de les voir venir prier avec nous à la chapelle, là aussi je disais : Prions pour tel soldat, soigné en telle maison, dont l'état est grave. Prions pour tel autre, mort hier, mort cette nuit, qui sera enterré tel jour.

Quelques-uns disent leur chapelet attribuant à chacune de nos cinq maisons l'une des cinq dizaines, et l'on a vu les plus grands comme les plus petits servir dévotement le salut et por-

ter les cierges avec leurs habits de football ou de cricket.

Nous avons suivi les grandes manifestations de la piété française. Au mois d'octobre, lors de la grande journée de prière à Notre-Dame de Paris, quand le Cardinal Amette a parlé à la foule immense sur la place du parvis, nous avons retenu ses invocations aux Saints de France et nous les disons chaque jour. — En février, nous avons fait l'adoration du Saint-Sacrement toute une journée, quand N. S. P. le Pape a ordonné les prières pour la paix, *pour la paix par le triomphe de la justice et du droit.* — Le dimanche après l'Ascension, nous avons célébré la fête de notre Bienheureuse Jeanne d'Arc avec tout l'éclat dont nous étions capables : ce jour-là, les communions furent aussi nombreuses que pour les Pâques, et la chapelle était trop petite pour contenir tous les soldats ; ce jour-là aussi le lieutenant Bertier, venu de Toul en permission pour embrasser sa dernière-née, a servi la messe en uniforme. Oh ! que d'ardentes prières nous avons faites pour la France ! — Pendant le mois de mai, le mois de juin, nous avons plus particulièrement prié la Vierge Marie, le Cœur Sacré de Notre-Seigneur et le dimanche 13 juin, comme dans toutes les églises de France, tous d'un élan unanime, nous nous sommes consacrés avec nos familles, notre chère Ecole et notre Patrie bien-aimée, au Sacré Cœur.

Pour le reste, nous nous sommes attachés à vivre notre vie religieuse de l'Ecole comme à l'ordinaire, mais en y ajoutant la préoccupation constante de travailler à la victoire. Les catéchismes et les cours d'instruction religieuse, malgré l'absence de l'abbé Pezé, qui est au front brancardier, se sont faits régulièrement. La première communion privée, la retraite pascale ont eu lieu comme toujours. Tout récemment, le 10 juin, nous avons fait à la chapelle la première communion solennelle. Les âmes s'y étaient préparées selon l'usage par la retraite fermée, avec l'aide d'un prédicateur extraordinaire, et rien n'a manqué à la décoration de la chapelle, ni à la perfection coutumière de la musique. — Actuellement les grands garçons de seconde travaillent leur examen d'instruction religieuse de l'Evêché d'Evreux, comme on le fait depuis quatre ans, avec succès.

Et voilà comment nous avons essayé, comme de pauvres civils que nous sommes, de réaliser le souhait du soldat dans sa tranchée : « Pourvu qu'ils tiennent ! » Oui, devant Dieu, nous avons tenu, nous tenons toujours.

Pendant que le peuple hébreu marchait à travers le désert vers la terre promise, les Amalécites essayèrent de lui barrer le passage et le livre de l'Exode dit : « Amalec s'avança et combattit contre Israël à Raphidim. Et Moïse dit à Josué : « Choisis tes hommes, sors du camp et livre bataille à Amalec. Demain « je me placerai au sommet de la colline, tenant la verge de Dieu « dans la main. » Josué fit ce que Moïse lui avait dit et livra bataille à Amalec ; Moïse, Aaron et Hur montèrent au sommet de la colline. Et quand Moyse levait les mains, Israël était vainqueur ; mais s'il se relâchait un peu, Amalec l'emportait. Or, les mains de Moïse s'appesantissaient. Alors ils prirent une pierre, la mirent sous lui et il s'assit ; et Aaron et Hur soutinrent ses mains, chacun d'un côté. Et ainsi ses mains ne se lassèrent pas jusqu'au coucher du soleil et Josué mit en fuite Amalec et son peuple par la vigueur de son épée ».

Comme Moïse, nous voulons prier, nous prierons jusqu'au soir béni de la victoire.

*
* *

Nous prions avec foi. A entendre si souvent parler de nos anciens, de nos parents, tombés au champ d'honneur, et des autres par milliers, à lire ce qu'ils ont écrit et les récits publiés des combats livrés chaque jour, la pensée de la mort devient habituelle. Ce n'est pas maintenant que les incrédules se hasarderaient à nous reprocher, à nous catholiques, d'attrister la vie par le souci de la mort. En temps de guerre, les choses se simplifient. C'est bien évident que la vie n'est que la préparation de la mort. La grande grâce de ce temps est que cette vérité apparaît claire et incontestable. La mort nous attend, et après la mort le jugement de Dieu, et ce qui s'ensuit, bonheur ou malheur éternel. Nous pensons à tout cela natu-

rellement pendant ces longs mois d'inquiétude et nous « marchons en présence de Dieu » avec plus de facilité. Nous Lui parlons comme au Père « qui est dans les cieux », qui est tout près de nous, qui est en nous. Nous Lui recommandons constamment ceux qui nous sont chers, tous ceux qui à tout moment quittent ce monde pour paraître devant Lui. Nous ne savons pas si la mort épargnera les uns plus que les autres : il en est déjà tombé un si grand nombre ! Mais nous avons une ferme espérance, une pleine confiance de les revoir un jour dans le sein de Dieu, quand notre tour sera venu ; — parce que mourir pour sa patrie est un acte de charité héroïque et qui doit racheter bien des fautes. N'ont-ils pas fait d'avance, ceux qui sont morts, tous ceux qui se battent là-bas, le sacrifice de leur vie, librement et d'un grand geste d'amour ? Dans une lettre écrite le jour de Noël, au fond d'une tranchée en Argonne, je lis ces lignes : « Je ne crois pas que je doive assister jamais à une messe aussi émouvante que cette messe de soldats, à portée de fusil de l'ennemi, dans cette forêt où dorment déjà tant de morts et où chaque arbre porte la trace d'une balle. J'imagine que, pour trouver un office analogue, il faudrait remonter aux messes en plein air, célébrées par les premiers chrétiens sous la menace possible des persécuteurs. Tous ceux qui y ont assisté en garderont leur vie durant l'impression profonde. *C'était l'offre de leur vie faite par tous les assistants au Maître de toutes choses* ».

Nous ne croyons pas que Dieu a voulu la guerre. Il n'y a pas un Dieu des Français et un Dieu des Allemands, un jeune et un vieux. Il y a Dieu, créateur et souverain Seigneur de tous les hommes, « Deus regnorum omnium regumque dominator », comme dit l'oraison de la messe pour le temps de guerre. Dieu veut tout ce qui est bien, tout ce qui est juste. Il n'y a qu'une chose que Dieu ne veuille pas, c'est le péché. Et pas plus que le péché, Dieu ne veut les conséquences du péché. Or, est-il en ce monde une conséquence plus horrible du péché que la guerre ? — Dieu respecte en sa créature les dons qu'il lui a faits : intelligence, volonté, liberté. Elle peut en abuser.

L'homme est libre de pécher. Ce n'est pas Dieu qui a déchaîné la guerre, c'est l'orgueil allemand. « Deutschland über alles! » Ils le crient assez! L'orgueil, le plus actif des dissolvants de la conscience humaine, l'ambition démesurée d'un homme, folie que cet homme a su faire partager à tout un peuple, la prétention d'être la race élue de Dieu, pas moins que les Arabes de Mahomet, pour conduire le monde entier, voilà la cause de la guerre. — Loin de nous par conséquent ceux qui nous présentent un Dieu cruel, irrité, violent, sorte d'Odin ou de Moloch, qui a soif de sang humain, qui veut terrifier ses créatures par l'horreur de ses vengeances et qui a décrété la guerre pour le châtiment de l'Europe coupable, de la France infidèle à sa mission. Nous nous rappelons, et les revues catholiques rappellent à ce propos, quel pénible scandale a provoqué naguère à Notre-Dame une voix éloquente, qui prétendait que l'incendie du Bazar de la Charité était déjà une punition lancée par la colère de Dieu.

Mais nous croyons que de ce mal affreux nous pouvons tirer un grand bien, et ceci, Dieu le veut certainement, à condition que nous priions avec humilité, et que nous acceptions les souffrances de la guerre en esprit de pénitence. Des Français, plus vains qu'orgueilleux, ont toujours de la peine à reconnaître leurs torts. Mais à présent un peu de réflexion ne nous y amène-t-il pas vite? « Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre! » disait Notre Seigneur devant la pécheresse, et personne n'osait la condamner. Qui d'entre nous oserait donc se dire sans péché? Nous examinons nos consciences, nous nous frappons la poitrine. Pour tous nos péchés d'orgueil, de paresse et de sensualité, pour nos mensonges, nos colères, nos impiétés, pour nos désirs immodérés de jouissance, pour nos égoïsmes innombrables de jeunes bourgeois riches et satisfaits, nous reconnaissons que nous avons offensé Dieu, et nous acceptons en esprit de pénitence tout ce que la guerre peut nous faire souffrir. Aux sacrifices de nos soldats, nous sommes disposés à ajouter nos petits sacrifices volontaires. Nous voulons que nos aumônes soient plus abondantes que les autres années. Nous

promettons de réagir au dedans de nous-mêmes et au dehors contre nos tendances mauvaises et nous voulons nous attacher de plus en plus fortement au christianisme « seul apte à nous faire remonter la pente que la nature descend ». Par cet effort constant et chaque année plus conscient et plus résolu, nous qui serons la jeune France de demain, nous à qui écherra la glorieuse tâche de mettre en œuvre les profits de la victoire, nous promettons de ne pas nous endormir sur les lauriers de nos aînés, mais nous serons des hommes de conviction et de caractère, nous nous rangerons parmi l'élite de notre société et nous travaillerons à la grandeur future du pays.

Pénitence ! Et pour les fautes dont notre nation s'est rendue coupable comme telle, ne devons-nous pas, nous aussi, nous chrétiens français, faire pénitence? N'a-t-elle pas promulgué des lois contraires aux lois divines ? N'a-t-elle pas prétendu chasser Dieu de ses écoles, de ses tribunaux, de ses hôpitaux ? N'a-t-elle pas rompu grossièrement toute relation avec le chef de la sainte Eglise de Dieu ? Et ne voyons-nous pas aussi, avec la déchéance de la religion, la déchéance de la morale : le nombre de tous les crimes augmenter chaque année, le nombre des mariages brisés par le divorce et le nombre des mariages stériles ? Ne voyons-nous pas le fléau de l'alcoolisme sévir chez nous plus que partout ailleurs et la débauche devenir la règle de vie de presque toute la jeunesse? Ces fautes publiques et ces fautes privées devenues habituelles, tellement qu'on a perdu la force de s'en émouvoir, ne menacent-elles pas la France de mort? La guerre vient donner l'avertissement suprême. « Jerusalem, Jerusalem, convertere ad Dominum Deum tuum! » C'est à nous, chrétiens de France, à ceux qui se font tuer et aux autres, de faire pénitence pour les fautes des Français. Qui donc a prié, qui donc a souffert le premier pour les péchés du genre humain, sinon notre Divin Maître ? Suivons-Le donc sur la « voie royale de la sainte croix », demandons pardon à Dieu pour ceux qui ne croient pas en Dieu, prions pour ceux qui ne prient pas, offrons-nous à Dieu, comme font nos soldats, en guise de victimes expiatoires, en nous unissant au sacrifice du Calvaire !

Nous croyons fermement que Dieu veut que de cette épreuve effroyable, comme l'or du creuset, nous sortions plus purs. Toutes ces admirables vertus d'énergie, d'honneur, de dévouement, d'amour des autres et d'oubli de soi, que tant et tant de Français pratiquent à la guerre comme naturellement, Dieu veut qu'elles passent sans diminution dans la vie de la France en temps de paix et que nos mœurs en soient généralement haussées d'un degré. La victoire sera payée de tant de souffrances! Et pour se maintenir à cette hauteur, Dieu veut que les Français ne méprisent plus les secours qu'Il leur a Lui-même mérités par sa mort et qu'Il nous offre dans son Eglise. « Jerusalem, Jerusalem, convertere ad Dominum Deum tuum! »

*
* *

Voilà comment nous essayons de prier. Esprit de foi, persévérance, repentir, humilité, remplis de ces sentiments, nous prions pour la victoire, nous prions pour l'avenir de la France. Quand le pharisien et le publicain montent au Temple, le pharisien s'examine et ne trouve rien à se reprocher, au contraire; mais le publicain se frappe la poitrine et se reconnaît pécheur. Et c'est le publicain que Dieu écoute. Les Allemands, avec leur empereur, peuvent faire la prière du pharisien. Nous, nous préférons l'autre.

Abbé Gamble.

LA VIE RELIGIEUSE PROTESTANTE

Alors que le tocsin retentissait encore dans nos campagnes et que les cloches palpitaient dans les vieilles tours de nos églises; quand les premiers coups de canon nous appelaient brusquement au devoir; comprenant qu'il fallait agir, l'un de nous, rapidement, ébauchait un programme, et lui donna, comme titre : « Ce que nous voulons faire »[1]. Loin d'avoir

1. *Écho des Roches*, août-septembre 1914 : « Ce que nous voulons faire », par H. Gaillard.

pu résoudre toutes les questions qui se posaient, nous sommes allés de l'avant, à la grâce de Dieu. Maintenant, chacun pour notre part, nous devons aux amis de notre école l'exposé de « ce que nous avons fait ».

Dans cette œuvre, que les événements rendirent subitement plus utile que jamais, nos protestants ont voulu essayer d'être une force, sachant que, former un bon élément dans son école, c'est se préparer à bien servir son Dieu et sa patrie. Sans doute, en parlant ainsi, on dit encore fort peu de chose; ces quelques lignes donneront donc une idée plus précise de nos efforts.

En général, ce que nous avons fait ressemble à ce que nous faisions chaque année. Il y a eu, comme d'ordinaire, les cultes du dimanche, transportés au petit temple de Verneuil, où nous avons eu le plaisir de voir apparaître parfois quelques uniformes. Il y a eu nos leçons, plus intimes que par le passé. Puis, de temps en temps, d'autres réunions, courtes, simples, mais où l'on a trouvé quelque chose, où l'on a essayé de se recueillir, où l'on s'est habitué peut-être, sans s'en douter, à garder un instant chaque jour, pour la méditation bienfaisante.

Mais j'ai hâte de parler de la guerre, car toute notre activité de cette année a été en contact étroit avec elle. Ici, comme partout ailleurs, elle a fait son œuvre, son œuvre d'éducatrice. Chez nous, pas de sang versé, pas de champs dévastés, pas de villages en ruines. Ce qui nous parle de la guerre, ce sont les actions d'éclat de nos aînés, des « anciens », ce sont les récits émouvants des blessés qui circulent dans nos allées, ce sont les « communiqués » qui parlent de gloire et qui enseignent la patience... c'est un souffle d'héroïsme, que partout l'on sent passer dans l'air.

Il y a là quelque chose d'entraînant, d'irrésistible, où nos garçons ont su « discerner les signes des temps ». Ils nous ont ainsi rendu la tâche plus facile, comme c'était leur devoir.

Pour bien parler de ceux que nous voulons aider, il faudrait consacrer à chacun d'eux au moins quelques pages..... mes paragraphes ne seront pas si nombreux, mais il faut m'en accorder deux, au minimum, car il est décidément impossible

de parler à la fois des grands et des petits, de la Guichardière et de la maison de Verneuil.

A la Guichardière, la bonne disposition des élèves est incontestable. Ce qui manquait le plus, ce n'étaient pas, en général, la bonne volonté, ni l'effort, ni même le succès, mais, peut être bien, parfois, le besoin religieux. Or, celui-ci s'est vraiment développé, surtout chez les catéchumènes de cette année. Ils ont compris le sens des grandes réalités religieuses, qui dictent le devoir envers Dieu, et vis-à-vis des hommes. Leurs bonnes intentions de travail, d'énergie, de moralité plus scrupuleuse, ont senti le besoin d'un appui, et il n'est pas téméraire d'affirmer qu'ils l'ont trouvé. Le sérieux avec lequel ils sont entrés dans l'Église en fait foi, et je pense que le souvenir de leur première communion ne disparaîtra pas de leur mémoire.

D'autre part, en plus des cultes ordinaires, nous nous sommes souvent groupés autour de la lampe, comme une nombreuse famille, pour le culte du soir. Nul n'était tenu d'assister à ces méditations; et pourtant toutes les propositions de ce genre ont été admirablement accueillies. J'insiste sur le caractère tout à fait facultatif de ces réunions : mon rôle à l'école ne doit pas être celui d'un supérieur qui commande, mais d'un ami qui conseille. Partant de ce principe, je voudrais arriver à imposer le moins possible, pour pouvoir proposer davantage. Un effort volontairement entrepris sera bien plus profitable que n'importe quelle discipline extérieure.

A Verneuil, le problème est différent. Il a fallu répéter sans cesse, un peu comme un refrain : « Ne vous plaignez pas trop, tout le monde souffre de la guerre, et d'autres plus que vous! » Et c'est incontestable, nos « petits » n'ont pas toutes leurs aises. On est un peu à l'étroit; il faut faire chaque jour le trajet monotone de Verneuil à l'école, et de l'école à Verneuil (corvée sans doute, mais, à tout prendre, corvée très saine). Il fallait, pour arriver à l'heure, se hâter de lacer les chaussures rébarbatives, et ne pas trop rêver en chemin..... Alors, on a entendu quelques mécontents, dont on a dû calmer les protestations. Mais, disons-le à l'honneur de nos bambins, leur bon esprit a su résister aux

mutins; ils ont cessé de se comparer à leur aînés (effectivement mieux partagés qu'eux) pour regarder ailleurs, là où il y a de la misère, là où l'on marche à la mort en souriant; et ils ont compris qu'aujourd'hui, nul n'a le droit de se plaindre. Accepter de bon cœur, rechercher même les petites privations et les quelques sacrifices qu'exigent les circonstances, tel est l'évangile que l'on prêchait cette année à la Rue Notre-Dame.

En répondant ainsi aux questions qui se posaient à nous, il est clair que nous poursuivions un but — pas très original, sans doute — mais particulièrement indispensable aujourd'hui : faire de vrais chrétiens.

Devant les événements qui nous accablent, ne devons-nous pas tous nous frapper la poitrine, nous humilier de ce que vingt siècles de christianisme trop tiède n'ont pas su retenir les bras meurtriers? Quelques-uns voient ici la faillite de notre piété; ayons le courage d'écouter leurs reproches, tout en nous rendant compte qu'il ne s'agit pas du christianisme, mais seulement des chrétiens, c'est-à-dire de nous-mêmes. C'est parce que nos générations ont été trop indifférentes, parce que les plus fidèles auditeurs de nos temples s'y sont trop souvent endormis, parce que nous savions trop bien ménager nos intérêts, avant d'agir pour les autres, que notre piété ressemble à présent, à une bulle de savon.

Il y a bien des choses à changer, à rajeunir, et ce sera la mission de nos enfants. Je crois qu'ils sont pleins d'entrain à la tâche; Dieu veuille que cet entrain ne s'éteigne pas; que par eux la lumière pénètre dans les milieux les plus obscurs! Ce sont là des responsabilités que nous n'avons pas assez comprises jusqu'ici, mais qui feront la gloire de ces hommes de quinze ans.

Charles CELLÉRIER.

†

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Édouard Adler (Sablons).
Guy de Coubertin (Vallon).
Jacques Crépy (Coteau).
Saint-Clair Delacroix (Vallon).
Guy Delin (Vallon).
Gaston Eyssèric (Guichardière).
Pierre Garreau (Coteau).
Robert Glaenzer (Coteau).
Jean Griset (Vallon).
René Guillon (Pins).
Guillaume Krafft (Pins).
René Lagier (Sablons).
Édouard Latune (Sablons).
René Lorillon (Coteau).
Pierre de Maupeou (Pins).
Pierre Monnier (Sablons).
Émile Nætinger (Vallon).
Maurice de Paillette (Pins).
Stéphane de Pierres (Vallon).
Hubert de Rigault (Guichardière).
Lucien Riom (Guichardière).
François Rousselet (Pins).
Maurice Vacher (Guichardière).

ANCIENS ÉLÈVES DÉCORÉS OU CITÉS A L'ORDRE DU JOUR.

1. Emmanuel Belin, 2 citations.
2. Jean Brueder, citation.
3. Hervé Labussière, citation et Croix de St-Georges.
4. Pierre Lyautey, citation.
5. Pierre de Maupeou, citation.
6. Stéphane de Pierres, citation.
7. Pierre de Rousiers, citation.
8. Paul Souvaire Jourdan, citation et Médaille militaire.
9. Guy de Toytot, deux citations.

NOS ANCIENS A LA GUERRE

Que dire d'eux qu'ils n'aient dit eux-mêmes et beaucoup mieux que je ne saurais le faire? Amour de la Patrie, entrain, esprit de discipline, endurance, ardeur, générosité, leur correspondance est pleine de ces sentiments, les plus beaux qui puissent remplir une âme, tous animés d'un christianisme profond. Vingt-trois déjà sont morts. Une trentaine ont été blessés. Combien parmi eux, officiers ou sous-officiers, ont été frappés marchant en avant pour entraîner leurs hommes! Combien ont été cités à l'ordre du jour, pour leur bravoure, pour leur ténacité, pour leur coup d'œil et leur vigueur dans le danger! Combien parmi les plus jeunes n'ont pas attendu d'être appelés avec leur classe et se sont engagés! Et que dire de ces cavaliers qui ont passé à l'infanterie, parce qu'on leur a dit que là la lutte était plus périlleuse!

Il nous a semblé que le meilleur parti était de leur laisser à eux-mêmes la parole. J'espère qu'il ne nous en voudront pas. Prises au milieu des innombrables lettres qui sont arrivées de leur part à l'École, en voici une vingtaine choisies parmi les plus intéressantes, parmi les plus belles.

On n'y verra pas une hésitation, pas le moindre découragement devant la lenteur des opérations, mais une volonté inébranlable de combattre jusqu'à la victoire. C'est que le plus pur patriotisme est bien dans l'esprit des Roches. L'École est fière de ses premiers soldats.

Abbé GAMBLE.

3 août 1914.

Cher monsieur l'Abbé,

C'est dans l'obscurité, à la nuit tombante, que je vous écris ces lignes, je ne veux pas partir en avant sans venir encore une fois vous remercier pour la grande bonté que vous avez toujours eue pour moi, pour vous demander pardon des peines que j'ai pu vous faire étant aux Roches, dans mes moments de défaillance, et depuis dans ma vie dans le monde, et vous demander de

prier pour moi, pour nous, afin que Dieu nous assiste dans ces moments difficiles.

Mon caporal d'escouade est un réserviste prêtre des environs d'Orléans. Je me confesserai à lui et pourrai partir prêt à mourir en bon chrétien et en bon Français.

Aussi souvent qu'il me sera possible je vous donnerai de mes nouvelles.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'expression de mon plus profond respect et de ma plus profonde reconnaissance.

J. T.

---

8 août.

Bien cher monsieur l'Abbé,

Un grand merci pour votre bénédiction. Quel bonheur pour moi de recevoir votre bonne pensée avant de partir au feu! Je suis à mon régiment depuis le 3 août, et nous sommes ici à attendre les événements. Nous partons joyeux et l'espoir de vaincre ne nous quitte pas. Il faut vaincre.

Je vous reviendrai : je prie Dieu.

Mes respectueuses pensées à Mme Demolins, si vous la voyez. Au revoir.

René Loubet.

Mercredi, 26 août.

Mes cher parents,

Je ne suis pas tué. Je ne sais pas comment j'ai échappé à la mort. Une bataille qui a duré trois jours à Charleroi nous a forcés à nous replier. Mon capitaine est tué. Depuis dimanche on bat en retraite, hier on a repassé la frontière. Nous sommes dans l'Aisne. Toute la nuit on marche, et le jour on se bat. Je ne sais ce qui me donne la force de marcher ainsi.

Durant la bataille de dimanche, l'artillerie allemande a pu repérer nos tranchées et nous a bombardés pendant huit heures sans arrêt. Nous avons abandonné nos tranchées à la fin de la journée pour partir à travers bois. Là le feu a été épouvantable. Des shrapnells tombaient sans discontinuer autour de moi, aucun ne m'a touché. C'est un miracle. Tous mes camarades tombaient : c'était terrible.

J'ai toujours fait mon devoir et le commandant m'a félicité. Il s'agissait de porter un ordre à une section, dans une tranchée qui était bombardée. Je me suis offert : quand je suis parti, le commandant m'a serré la main et m'a dit : « Au revoir et bon courage! » Quand je me suis vu sous cette rafale, je me suis dit que je n'arriverais pas jusqu'à la tranchée qui était à 300 mètres. Ce n'était qu'un bourdonnement de balles et d'obus. Alors j'ai pensé à vous tous. J'arrivai à la tranchée : le capitaine a la jambe transpercée par un shrapnell et les deux lieutenants sont tués par des balles de mitrailleuses.

J'ai pu reporter le nouvel ordre du commandant en passant sous les mêmes rafales. C'est un vrai miracle.

On nous prédit une grande bataille d'ici deux ou trois jours. Il faudra arrêter les Allemands coûte que coûte. Peut-être je n'échapperai pas, alors tranquillement, je vous dis adieu. Je tâcherai de faire toujours mon devoir et je vous retrouverai tous un jour dans l'autre vie, mais j'espère bien aussi dans celle-ci. Je vous embrasse.

Maurice VACHER.

Vichy, hôpital temporaire n° 47, 24 septembre 1914.

Cher monsieur l'Abbé,

Merci mille fois de votre lettre. Je crains fort que ma blessure ne soit longue à guérir et qu'il ne s'écoule bien du temps avant mon retour là-bas. C'était une bonne vie simple et facile, et qui repose bien agréablement des ennuis du monde civilisé. Encore n'avons-nous eu que la partie désagréable : 15 jours de combat, en reculant tous les jours de 5 ou 6 kilomètres pour recommencer le lendemain. Pour ceux qui avancent maintenant, la vie doit être joyeuse, et la fin de la journée, pour nous toujours triste, doit être un plaisir pour eux.

Par exemple, monsieur l'Abbé, la vraie religion des batailles, c'est l'Islamisme.

On devient d'un fatalisme extraordinaire : « Ce qui est écrit est écrit », et on ne tente pas un geste pour échapper au sort; à quoi bon? Jamais la vie ne m'a paru plus belle et jamais je n'en n'ai été aussi détaché. Soyez tranquille cependant : ce n'est que ma religion du champ de bataille, et j'ai assisté à la messe quand j'ai pu, notamment le 15 août. C'était très émouvant.

J'espère vous revoir bientôt, cher monsieur l'Abbé, car je ne pense pas que la guerre puisse durer bien longtemps.

Merci encore, etc...

Jean DESPLANCHES.

Le 3 octobre.

Cher monsieur l'Abbé,

M. Gaillard a dû vous dire que je suis engagé et que j'ai échoué au Xme escadron de train, après avoir en vain sollicité l'honneur d'entrer aux dragons, la première arme de France comme chacun sait. Je m'en consolais en me disant que, dans ce poste peu reluisant, je pourrais sans doute servir tout de suite à quelque chose, sans passer par d'ennuyeuses périodes d'instruction. Mais il m'a fallu déchanter; je moisis depuis huit jours au dépôt de la rue Lacordaire, attendant en vain le départ d'un convoi automobile. Heureusement, notre groupe est bien composé, la nourriture est suffisante, les locaux vastes; n'était que nous sommes obligés de coucher sur une litière qu'on n'a pas renouvelée depuis le début de la mobilisation, nous serions

matériellement heureux. Mais comme il est rageant de sentir qu'on pourrait rendre des services et d'en être réduit à pivoter à Issy-les-Moulineaux! Je m'étais arrangé avec mon maréchal des logis pour partir avec un convoi de mitrailleuses automobiles, mais le lieutenant a rayé mon nom sous prétexte que j'étais trop jeune pour remplir un poste aussi dangereux. Je pense qu'on me permettra de partir avec le prochaiu convoi sanitaire; c'est moins amusant que les mitrailleuses, mais aussi moins dangereux, bien qu'on tombe souvent sur des partis de uhlans. Peut-être nous chargera-t-on de transporter des blessés jusqu'à l'hôpital militaire de Verneuil; et je vous assure que cela me ferait bien plaisir d'y voir la grande ambulance, l'École (qui a vraiment bien fait de rouvrir) et le grand aumônier des deux établissements. J'espère que ce grand aumônier sera assez raisonnable pour ne pas se surmener et que tous ses anciens (ou plutôt hélas! ceux de ses anciens, qui auront traversé heureusement la tourmente) le retrouveront en bonne santé, lorsqu'ils reviendront après la guerre visiter leur chère École.

En attendant ce bienheureux moment. je vous prie, cher monsieur l'Abbé, de croire à l'expression de ma plus respectueuse affection.

Gilbert TRIBOULET.

---

5 octobre.

Ma chère maman,

Nous sommes assez tranquilles pour le moment : l'ennemi est refoulé tout doucement.

Avant-hier, c'était à notre escadron d'aller en reconnaissance, et un des nôtres a été tué d'une balle dans le ventre. J'étais envoyé avec lui pour reconnaître une lisière de bois; au moment où nous le longions au galop, nous avons été accueillis par une salve nourrie. Mon homme était blessé à mort, ne se tenant plus sur son cheval qui avait trois balles dans l'encolure, et on nous tirait toujours dessus. J'ai réussi à ramener le malheureux, avec son cheval, dans nos lignes — non sans un peu de peine. — Il râlait; tous ses intestins sortaient sous sa tunique; c'était horrible à voir. Le pauvre garçon est mort dans la nuit. Moi, je suis encore en train de me demander comment je n'ai pas été atteint, ni mon cheval non plus. Dans le paquetage de mon homme on a trouvé trois balles explosibles.

Tout ça m'a valu une citation à l'ordre du régiment, et le colonel doit demander pour moi une citation à l'ordre de la brigade.

Je crois que je suis protégé et que j'en reviendrai. Du reste, il faut, paraît-il, avoir la conviction que l'on reviendra, pour revenir, — et je l'ai.

H. LABUSSIÈRE.

J'oubliais de te dire que nous avons fait, avant-hier, deux prisonniers boches du 99e, de Saverne, cher à Fortsner et Cie. Veux-tu un casque de boche? Ou quelque autre chose?

A bord du *Cosmao*, Tanger, le 5 octobre.

Cher monsieur l'Abbé,

Je suis très touché de ce que vous ayez pensé à moi en ces moments pénibles et je suis sûr que vos prières me préserveront du danger. Pour l'instant, je ne suis pas très exposé. Mon navire croise sur les côtes marocaines, où nous n'avons pas grand'chose à craindre. Nous avons fait plusieurs voyages à Oran. Au début de la guerre, nous avons accompagné des convois de troupes passant d'Algérie en France et nous avons poussé une pointe jusqu'à Toulon. Dernièrement, nous avons passé un mois dans le Sud Marocain, sans recevoir un seul courrier et sans aucune communication avec le reste du monde. Nous y avons bombardé les villages de certaines tribus qui s'étaient révoltées.

La semaine dernière nous sommes retournés à Oran pour nous ravitailler, et depuis vendredi nous sommes à Tanger. Pour le moment, nous ne savons plus ce que nous devons faire. Il se peut que nous rentrions en France et que je prenne un autre bateau. Mais il est fort possible que nous restions encore plusieurs mois sur la côte du Maroc.

Les Roches ont-elles rouvert leurs portes pour la rentrée des classes? Je ne peux m'empêcher de penser à tous mes anciens camarades et amis qui sont actuellement à la frontière et que je ne reverrai peut-être plus.

Si Dieu ne me laisse pas voir arriver le jour de la paix, soyez assuré qne je m'efforcerai de mourir en bon chrétien. Je conserve cependant le ferme espoir de vous revoir encore en des jours meilleurs et, en attendant ce plaisir, je reste votre petit ami très dévoué.

Robert Capelle.

P.-S. — Marcel est second lieutenant au long cours sur un navire de la compagnie de navigation d'Orbigny. Il est en route pour Rio-de-Janeiro pour rapporter un chargement de grains. Sa santé s'est beaucoup améliorée et j'espère qn'il ne rencontrera aucun navire ennemi.

Le Mesnil-sur-l'Estrée, le 21 octobre 1914.

Monsieur l'Abbé,

C'est à Verdun, au soir d'une bataille, que j'apprenais à l'ambulance militaire, de la bouche du médecin-major Bailhache, connu et apprécié de tous les Rocheux, que l'Ecole était transformée en hôpital et qu'elle était fière de « servir », elle aussi.

Blessé dans la matinée, c'était pour moi un précieux réconfort d'être soigné par une main amie et d'apprendre sur le front même de combat que l'Ecole des Roches, selon la tradition, faisait son devoir. Appelé avant la mobilisation, parti en toute hâte vers mon dépôt à Compiègne, je suis expé-

dié dans l'Est le 2 août. Un certain nombre de réservistes doivent en effet renforcer le 54e régiment d'active déjà sur ses positions de « troupe de couverture ». Nous passons une nuit en wagon à bestiaux. Les cahots et les courbatures sont oubliés grâce aux chansons. Tous sont gais et pleins d'entrain. Une longue étape, très dure pour des réservistes non entraînés et très chargés, nous mène à Woël, où nous arrivons à minuit après une journée torride et un orage de deux heures. Nous restons quinze jours dans cette région de la Woëvre pleine de poésie. Nous y creusons des tranchées profondes, tendons des fils de fer barbelés, perçons des souterrains pour l'approvisionnement des mitrailleuses. Plusieurs bois qui gênent notre tir sont rasés : les arbres servent à construire des pareballes, des toits pour les tranchées. Nous faisons l'exercice et sommes aux avant-postes tous les quatre jours. Nous prenons quelques prisonniers et recevons en échange quelques bombes inoffensives de Taube. La nuit, les feux de Verdun et de Metz se croisent sur nous. Vers le 20 août nous sommes relevés par des troupes de réserve et filons vers le Nord.

Tous ces jours-là je suis loin d'être malheureux, je dors dans la paille, je mange bien, suis entouré de charmants camarades, très gais, d'anciens amis, tous impatients de se battre. Ne finira-t-elle donc jamais cette mobilisation ?

Enfin le 22 nous attaquons Longwy. Toute l'artillerie lourde du Kronprinz s'y trouve, dans des tranchées de ciment armé. Nous touchons presque Longwy, quand un formidable bombardement de trois jours commence. Débordés à chaque instant, presque cernés, nous rageons de nous voir forcés de nous replier. Mon baptême du feu est une de ces grosses dragées du Kaiser, qui éclate à dix mètres de moi et à six mètres de mon capitaine. Bruit épouvantable, pas de ravages; nous sommes tous couchés par la commotion et le déplacement d'air. Ce fut ainsi pendant trois heures et pas un blessé dans le bataillon, qui manœuvre savamment. A 22 heures nous arrivons à deux kilomètres d'un village, où nous devions cantonner. Mais il brûle comme tous les autres villages bombardés des alentours. Ma compagnie est de grand'garde et je dors peu, trop peiné de voir cet horizon en feu et les clochers qui s'effondrent. Nous mangeons nos vivres de réserve.

Le 23, nouveau bombardement. Un obus tombe dans ma section. Je suis noir de fumée, couvert de terre. Quand je me relève pour exécuter un nouveau « bond de tirailleurs », je reprends ma bretelle de fusil et ... sensation épouvantable, de la chair me reste dans les mains. Trois hommes avaient été hachés et leurs restes déchiquetés étaient retombés sur nous. Ce soir-là, nous ne touchons que du pain et couchons dans une prairie humide.

Le 24 août, nous sommes réveillés par les obus. Tous éreintés mais soutenus par notre ardeur, nous gagnons Arrancy, au sud-est de Longuyon, où cela « chauffe dur ». Au troisième bond de tirailleurs, ma section étant couchée, j'observe; je suis à genoux et assis sur les talons : je donne des ordres, quand un shrapnell éclate à 50 mètres en avant. Une balle ronde pénètre dans ma cuisse droite, à 15 centimètres du genou, et remonte près du col du fémur. Je sens comme un grand coup de fouet, tâte ma jambe

pour voir s'il n'y a pas de fracture et rage de ne pouvoir repartir avec les miens. En rampant je m'abrite derrière une gerbe de blé, fais mon pansement, me serre très fort avec un lacet pour éviter l'hémorragie et reste ainsi la tête sous mon sac, rasé contre terre pendant deux heures. Il est midi : la chaleur est terrible; j'ai heureusement encore un peu de rhum dans mon bidon : provision de bataille que je ménage depuis huit jours. Je saigne peu. La crête sur laquelle je me trouve est toujours bombardée et à un tel point que les Français débordés de tous côtés et obligés de se replier évitent la zone où je suis. Il est deux heures : les Boches avancent; ils sont à 800 mètres, puis à 600 mètres. Je ne veux pas me faire assassiner par eux. Un homme blessé à la main par le même obus que moi m'aide et à cloche-pied, en me servant de mon fusil comme appui, je fais deux kilomètres pensant pouvoir résister avec quelques blessés dans un petit village et vendre chèrement ma vie. Tout à coup... je crois vraiment *rêver* quand j'aperçois un major et une fourragère pleine de blessés. Je suis hissé sur la voiture, je pars, je suis sauvé. Des balles sifflent, des obus éclatent tout près de nous, mais, quoique notre cheval soit poussif et traîne une lourde charge, nous sommes bientôt hors de danger! Nous laissons dans ce village en ruines beaucoup de blessés qui ne sont pas transportables. Quelle pitié de ne pas pouvoir les secourir! Dans quinze minutes les Allemands seront là et...? Après six heures de cahots j'arrive, tout courbaturé, à 15 kilomètres de là. Puis une auto me transporte vers minuit à une ambulance de la gare de Verdun, où je suis heureux de trouver le docteur Bailhache et d'avoir des nouvelles de l'Ecole des Roches. Aussitôt pansé, on me place sur un brancard dans un train et j'arrive à Toulouse... trois jours et trois nuits après.

Hospitalisé à la Croix-Rouge, je suis merveilleusement soigné par des dames d'un dévouement extrême et d'une charité toute chrétienne. Je n'ai pas de fièvre et ne souffre pas. Nous sommes tous gais, lisons, jouons aux dames, aux échecs.

Je reçois beaucoup de visites. Quelle joie de revoir quelques heures mon père et ma mère! Dès que je puis marcher avec des béquilles, après trois semaines de lit, je suis transporté dans un petit hôpital de demi-convalescents, avec dix officiers charmants, je suis dans un ravissant salon Louis XV, aux boiseries d'une rare élégance. La table est excellente, les dames fort distinguées.

Le 1er octobre, je quitte Toulouse avec un congé de convalescence d'un mois et me voici au Mesnil, près de l'imprimerie qui marche toujours, malgré beaucoup de vides et les difficultés de transports. Jamais je n'ai tant goûté les charmes du foyer. C'est délicieux de se sentir « at home » au milieu des siens. Je suis un peu honteux d'être si heureux, alors que d'autres se font occire dans les tranchées pleines d'eau.

Ma plaie est cicatrisée, ma balle non extraite ne me gêne aucunement. Mais, hélas! une hématome, provenant d'une hémorragie interne, m'empêche de bien marcher. Voici deux mois que je suis blessé et je ne puis guère faire plus de deux kilomètres. Comme une simple blessure à la jambe vous met longtemps hors de combat! A la Toussaint je dois rejoindre mon dépôt,

transféré de Compiègne à Laval. Pourvu qu'on ne m'y fasse pas instruire la classe 1915!

Quelle guerre effroyable, que d'amis tués et surtout blessés! L'infanterie, c'est la grande casse. Que de blessures épouvantables, que d'émotions, d'angoisses, de fatigues, de privations! et au milieu de tant d'horreurs que d'héroïsme de tous côtés! Jean Waddington, récemment promu brigadier, en était le 1er octobre à son sixième cheval!...

Au revoir, cher monsieur l'Abbé, je vous prie, etc...

Vive la France!

Robert FIRMIN-DIDOT.

1er novembre.

Cher papa,

Notre vie ici est bien monotone. On se croirait au quartier. Nous sommes occupés sans hâte du matin au soir. On nous fait passer des revues, nous promenons et soignons les chevaux, nous avons organisé une équipe de football! Un de nos camarades a rapporté un ballon de Paris. C'est toujours une distraction...

J'ai obtenu ce matin l'autorisation d'emmener à la messe les hommes qui le désiraient. Deux kilomètres de marche par un superbe soleil et nous arrivons à un petit village au milieu duquel se trouvent le cimetière et l'église. Pauvre petite église qui a le charme de l'âge malgré les horreurs modernes qu'elle contient, à part un beau Christ. Spectacle touchant et émotionnant que celui de cette messe militaire où tous les hommes chantaient le *Credo* à pleins poumons. A peine une quinzaine de femmes dans un coin... dont au moins dix en grand deuil... Mais l'église était quand même bondée. Le curé a parlé; il n'avait pas ce don-là, mais le sujet était si facile et tellement d'actualité que chacun était ému et a dû redoubler de ferveur en entendant le canon au loin qui nous disait qu'à ce moment précis, il y avait encore des braves qui offraient leur vie pour la France!

Pour moi, je n'ai jamais prié avec tant de cœur pour vous tous que j'aime, pour chacun en particulier, pour la France et pour obtenir la grâce de faire mon devoir là où je suis puisque je n'ai pas la chance de combattre!...

Pierre BOUTS.

---

2 novembre.

Cher monsieur l'Abbé,

Ma femme a eu l'heureuse idée de me faire parvenir le numéro août-septembre de l'*Écho des Roches* et je l'ai reçu hier. Cela m'a fait un plaisir inouï d'avoir ainsi des nouvelles de mes camarades et cela m'a donné l'idée

de vous donner des miennes, car votre lettre a dû rejoindre le tas des correspondances perdues.

Ma batterie est au feu depuis la Belgique et la grande retraite. Elle a fait pendant tout ce temps et surtout à la bataille de la Marne beaucoup de travail et du meilleur. Mais après la Marne, elle était tellement éprouvée qu'on a dû la mettre un peu en marge pendant la poursuite. Depuis nous sommes à peu près réorganisés et nous tenons honorablement notre place sur la partie du front où depuis un mois les journaux disent qu'il n'y a rien à signaler.

Il n'y a en effet rien de bien remarquable et c'est ce qui est le plus triste pour les pauvres malheureux qui trouvent la mort dans ces journées de lente canonnade. Ils sont en quelque sorte victimes d'accidents plutôt que héros de bataille.

Les jours sont abominablement longs dans cette demi-inaction, bien que le confort de nos tranchées et de nos maisons en terre soit très suffisant. Depuis qu'il fait froid, nous avons construit des cheminées avec de vieilles douilles, où nous pouvons nous chauffer les pieds, le soir venu, à l'abri des regards indiscrets des Boches.

J'oubliais de vous dire que je suis maréchal des logis à la 8e batterie du 52e régiment d'artillerie, 1re pièce. Si vous pouvez m'envoyer quelques nouvelles de mes camarades, cela me fera bien plaisir. Le mieux est d'adresser les lettres par le bureau central militaire, Paris.

Croyez, cher Monsieur l'Abbé, à ma profonde et respectueuse affection.

Pierre de Rousiers.

Montargis, le 28 novembre 1914.

Cher Monsieur,

Je suis honteux d'être resté si longtemps sans vous donner signe de vie. Et cependant, ce n'est pas que je ne pense fort souvent à vous et à tous ceux de l'École, croyez-le bien. Mais, qu'aurais-je à vous dire? Je mène ici une existence très « rond de cuir » pour employer une expression chère aux élèves des Pins.

Vous devez savoir par mon père que je me suis engagé à la fin d'août pour le 82e d'infanterie. Je suis arrivé ici le 1er septembre et depuis cette date, sans avoir à redouter balles ou obus, il faut me contenter de faire la guerre contre un ennemi imaginaire et de tirer des cartouches à blanc sur des silhouettes en carton! O ironie! Avouez qu'il y a de quoi rager.

Cinq fois, j'ai été supplier mon lieutenant de me laisser partir « avec les vieux ». J'ai eu beau lui dire que l'on courait bien mieux à 18 ans qu'à 35, qu'on était beaucoup plus agile, beaucoup plus souple, il n'y a rien eu à faire : « Pas assez de moustaches, mon ami! — Soit, mais assez de toupet, mon lieutenant, pour aller canarder les Boches et leur montrer qu'en France les jeunes savent marcher à l'ennemi, sans la menace d'un revolver d'officier ».

Malgré toute mon insistance, je me suis vu refuser l'autorisation et j'ai dû, le cœur combien serré, assister depuis 90 jours à quinze départs de réservistes pour le front!

Heureusement, je crois que mon tour ne va plus tarder à arriver et, d'ici quinze jours au plus, j'espère avoir rejoint mes « anciens » dans l'Argonne. Quelle joie!

C'est avec un réel plaisir que j'ai reçu les deux premiers numéros de l'*Écho* m'apportant des nouvelles de tous et me faisant ainsi vivre la vie de l'École.

Sachant combien vous êtes pris, je n'ose pas vous demander une réponse à cette lettre. Il me suffit d'avoir de vos nouvelles soit par l'*Écho,* soit par mon père. Mais si, par hasard, vous trouviez une toute petite seconde, vous devinez avec quelle joie je vous lirais? C'est que, voyez-vous, si je ne suis pas resté bien longtemps aux Roches, huit mois à peine, il ne m'en a pas tant fallu pour m'attacher profondément à l'École et pour aimer sincèrement tous ceux qui m'y ont si bienveillamment accueilli.

Aussi, cher Monsieur, en vous priant de présenter tous mes hommages à Mme Gaillard, je vous demande de ne pas m'oublier auprès de M. l'Abbé Gamble et de mes professeurs qui sont encore à l'École et de croire à tous mes sentiments de respectueuse reconnaissance.

E. Belin,

Engagé volontaire, 82e d'infanterie,
29e Cie, dépôt, Montargis (Loiret).

Caskes, le 4 décembre 1914.

Cher monsieur Cellérier,

Si j'avais su que ma première lettre était destinée à la publicité de l'*Écho*, je l'aurais mieux soignée, car l'affection, même tempérée par le respect, autorise dans le style un certain laisser-aller que ne saurait tolérer un rédacteur en chef conscient de ses devoirs; et puis, ne nous targuons-nous pas de faire la guerre à des « barbares »! Que notre premier soin soit donc de ne pas le paraître nous-mêmes; or un grand auteur que je dois avoir étudié en Première, n'a-t-il pas proféré ces sentencieuses paroles : « Le style, c'est l'homme! » Donc, guerre aux barbares si vous voulez, mais avant tout, guerre au barbarisme!

Et maintenant, s'il faut à tout prix intéresser les lecteurs de l'*Écho*, je me permettrai de vous envoyer quelques utiles renseignement sur le rôle combien peu actif, hélas! de la cavalerie dans cette guerre de tranchée; renseignements que je tire d'une lettre de mon père qui est en ce moment officier d'ordonnance du général de Castelnau :

« Nous en sommes réduits actuellement à une guerre tout à fait singulière, à laquelle personne ne s'attendait, guerre dans laquelle la cavalerie joue un rôle à peu près nul.

« Dans notre armée les tranchées françaises et allemandes sont à une distance les unes des autres variant de 20 à 600 mètres; dans l'intervalle il y a encore des réseaux de fils de fer. Il est évident que dans cet intervalle aucun cheval ne peut pénétrer. La cavalerie est donc cantonnée très en arrière du front, faisant des promenades de chevaux. Une partie des cavaliers est, quand cela est nécessaire, mise dans les tranchées comme de vulgaires fantassins. Ils n'y rendent pas des services correspondant à leur bravoure à cause du casque qui les gêne pour tirer couchés, et du manque de baïonnette qui les empêche de contre-attaquer.

« Jusqu'à nouvel ordre la cavalerie n'aura guère l'occasion de combattre à cheval; c'est une réserve de fusils, canons et mitrailleuses qu'on peut, grâce aux chevaux, porter rapidement dans une région menacée. Comme, d'autre part, la cavalerie a perdu plus de chevaux que d'hommes, le besoin de cavaliers ne se fait pas sentir sur le front.

« J'espère qu'on vous enseigne à faire des tranchées et à les occuper, à utiliser les mitrailleuses, à tirer couchés et dans une tranchée, et que vous faites beaucoup de combat à pied. Supprime-t-on le casque à ceux qui vont sur le front, et a-t-on fait échanger la carabine pour le mousqueton d'artillerie avec baïonnette? Ici nous procédons à un échange d'armes entre cavaliers et artilleurs... Les troupes cyclistes nous rendent les plus grands services. »

Qu'ajouter à cela : ici on prépare activement le départ d'un peloton cycliste et d'un escadron à pied avec la capote d'infanterie, et nous faisons de l'escrime à la baïonnette sous la direction d'un sergent d'infanterie.

Où donc est-elle la vieille cavalerie française; où est le temps du : « Messieurs les Maîtres, assurez vos chapeaux, nous allons avoir l'honneur de charger! »

Quand donc la bête acculée sortira-t-elle de sa tanière pour qu'on la boute hors de France à grands coups de lances dans les reins?

Recevez, cher monsieur Cellérier, l'assurance de ma très respectueuse affection.

Robert de Bary.

Réhainville, près Lunéville, 14 décembre 1914.

Cher monsieur l'Abbé,

..... J'ai d'abord fait de la « couverture » en août, en avant de ma garnison. Puis nous avons fait un grand raid en Lorraine annexée, avons été jusqu'à 10 kilomètres de Saarburg. Là, la retraite a commencé et nous sommes revenus passer vingt-quatre heures à Lunéville. Nous avons plié devant l'invasion, et après être restés un certain temps aux environs de Nancy, nous avons opéré en Woëvre. Là j'ai failli voir M. Bertier qui est dans un fort de Toul. J'ai été blessé en reconnaissance d'une balle au pied, soigné à Commercy pendant vingt jours. Mon cheval, blessé par la même balle, y est resté.

Me voici tout près de ma garnison sans avoir l'autorisation d'y aller. Ma division, la 2e, est réserve d'armée; elle est au repos en attendant un moment favorable pour percer cette muraille de Chine... Les caractères de la guerre actuelle sont très particuliers. C'est la guerre de siège, avec ses tranchées et ses lenteurs. On ne peut employer la cavalerie qu'à pied. Nous avons la baïonnette et nous nous battons comme les fantassins. Au début, on nous donnait des missions assez périlleuses d'ailleurs (c'est ainsi que j'ai été blessé), mais maintenant plus rien.

Ma santé est excellente et mon moral très bon. C'est une véritable joie que de commander des hommes comme les miens. Et puis, plus de distances, plus de grade. Le galon est plus un trait d'union qu'une séparation.

J'ai perdu un sous-officier et trois hommes depuis le début de la campagne.

Le Bon Dieu est bon pour moi, Monsieur l'Abbé. Je le remercie de tout ce qu'il a fait pour moi. Je peux heureusement avoir la messe presque tous les jours ou deux jours. La guerre est mauvaise, mais Dieu qui est infiniment bon tire le bien du mal. Que de conversions depuis quatre mois!

Bonnes nouvelles de mon père.

Adieu, cher monsieur l'Abbé. Veuillez recevoir le plus affectueux respect d'un petit ami qui vous reste fidèle.

Robert DE SÉRÉVILLE.

---

28 décembre 1914.

Cher monsieur Gaillard,

Mes vœux de Noël sont très en retard, mais j'espère que ma lettre vous parviendra à temps pour vous apporter mes souhaits de nouvel an.

Comme vous le voyez d'après mon adresse, je suis employé à garder les Boches, ou mieux à faciliter leurs relations avec les gradés du camp, et à surveiller leur correspondance ainsi que les paquets qui leur parviennent. C'est une tâche qui ne risque pas de m'attirer une grande gloire, mais cela m'occupe d'une façon utile, en attendant le jour où je rejoindrai mes camarades sur le front. Quand la guerre sera finie, je pourrai vous raconter bien des choses sur ce que je vois, j'entends, je lis, et découvre ici.

J'ai la chance d'être ici avec de charmants camarades, un peu de tous les âges. Je dois même avouer que je suis le cadet de la bande. L'un d'eux, Monsieur M....., territorial au 48e, est professeur. Il a longtemps habité Constantinople où il dirigeait une école de 400 élèves. Nous en sommes venus tout naturellement à parler d'éducation et de là, à lui raconter la vie des Roches, il n'y avait qu'un pas à franchir. Je lui ai donné à lire l'*Écho* et maintenant son plus vif désir serait de visiter l'École... après la guerre. En attendant, il me demande si je ne pourrais lui procurer d'autres renseignements. Je ne vois guère d'autre manière de lui en faire avoir que de vous prier de m'envoyer les diverses petites brochures concernant l'École. Et je suis sûr que vous le ferez bien volontiers.

Maintenant, cher Monsieur, inutile de vous dire, n'est-ce pas, combien je

serais heureux, si vous m'écriviez en même temps une bonne lettre, me donnant des nouvelles de tous ceux qui sont restés avec vous.

Au revoir, cher Monsieur, et soyez sûr que 1915 sera une année heureuse pour la France. Mes hommages à Mme Gaillard, mille bons souvenirs à M. l'Abbé et croyez-moi bien cordialement vôtre.

F. Firmin-Didot.

Chaumont (Haute-Marne), hôpital mixte, 28 décembre 1941.

Cher monsieur l'Abbé,

Ne soyez pas étonné de recevoir cette carte d'ici : je viens encore d'être blessé, il y a exactement huit jours : c'était lundi dernier 21 décembre, vers 10 heures du matin. Mon bataillon attaquait le petit village de Boureuilles situé à trois kilomètres de Varennes dans la Meuse, et c'est en sortant de ma tranchée pour attaquer que j'ai été atteint par un petit éclat d'obus au poignet gauche : heureusement cet éclat n'avait pas beaucoup de force de pénétration et il a ricoché sur l'os. Je n'ai donc qu'une plaie superficielle et je pense ne pas en avoir pour longtemps; je suis très bien soigné ici ; j'ai pu réussir à me faire évacuer sur Chaumont, où mon père est mobilisé. Je vois ainsi mon père tous les jours et ma mère est venue nous voir. Écrivez-moi à la maison à Orléans, où je compte bientôt rentrer au dépôt.

Le moral est excellent. Sincères amitiés de votre tout dévoué

P. Leplat.

Hôpital de Lunéville, 4 janvier 1915.

Cher monsieur l'Abbé,

... Après avoir pendant quatre mois mené une terrible campagne, après avoir eu mon képi défoncé par un obus à la bataille de Gerbeviller, plusieurs balles dans mon sac et dans mes vêtements, j'ai fini par en attraper une dans le ventre, qui m'a traversé de part en part. On m'a cru mort. Moi aussi, et je m'apprêtais pour le grand voyage... Mais le Bon Dieu n'a pas voulu encore. Après trois semaines de soins, il paraît que je suis sauvé... Je ne garderai de cette aventure que des crampes d'estomac toute ma vie. Je pense dans une quinzaine être évacué plus loin.

J'avais emporté dans ma cartouchière une petite *Imitation* qui ne m'a pas quitté. Aux heures d'angoisse, je lisais cette admirable philosophie chrétienne !

Dans un mois et demi, deux mois, je pourrai peut-être repartir. Si j'y reste, quelle belle préparation à la mort ! Et si j'en reviens, quelle admirable

préparation à la vie! Cette épreuve était *nécessaire* à une France dont le moral sombrait.

Veuillez agréer, etc.

Robert DERVIEU.

Lundi 15 février 1915.

(A M. Storez.)

Mon cher professeur et ami,

Lorsque le vaguemestre m'a remis votre lettre et que j'ai reconnu votre écriture, j'ai été bien joyeux.

Je suis sur le front depuis plus d'un mois; j'ai reçu le baptême du feu sans trembler, et j'ai été nommé sergent.

Pour l'instant, nous sommes au repos. Nous cantonnons dans un petit bois de sapins et nous avons construit une petite « Casba » de terre, semblable aux demeures de nos aïeux lointains. Nous vivons comme des sauvages; impossible de nous laver, car il n'y a pas d'eau à trois kilomètres à la ronde...

Que de changements la guerre va amener! Il y a parmi nous, soldats, un revirement total, politique comme religieux. Lorsque nous cantonnons dans un village, l'église est toujours pleine, à la messe comme au salut. Il est curieux de voir tous ces soldats réciter comme des enfants le chapelet ou reprendre, tous en chœur, les cantiques que l'aumônier entonne seul, accompagné quelquefois cependant par un lieutenant-colonel qui joue de l'harmonium.

Ici, loin de tout village, nous avons construit un autel de terre, où notre aumônier chante la messe chaque matin, servi par un capitaine; mais c'est surtout le salut, dans le soir qui tombe, qui est beau. Nous sommes tous découverts, pas rasés, les cheveux hirsutes, la figure sale, la capote maculée de boue, formant un grand demi-cercle autour de l'autel. Nous chantons tandis que la brise murmure dans les sapins. Le canon tonne au loin. Cette cérémonie est empreinte d'une poésie si farouche, le danger semble si proche qu'on prie malgré soi pour les camarades qui vont mourir.

Je vous écris assis sur mon sac, ayant comme sous-main un couvercle de fer-blanc plus petit que ma lettre. Devant moi s'étendent de grandes plaines, barrées à l'horizon par des bois de sapins irrégulièrement découpés; ce sont les forêts d'Argonne. Le soir tombe. Un dernier rayon de soleil dore la terre. Mes amis sont partis couper un arbre pour nous chauffer cette nuit, car les soirées sont fraîches, et notre feu mange une énorme quantité de bois. Les voici justement qui arrivent; quatre portent l'arbre et marchent avec peine, courbés sous leur fardeau; un cinquième porte allègrement une hache herculéenne. Bientôt un grand feu va égayer notre primitive demeure. Nous allons passer notre soirée à deviser de la guerre, de souvenirs du pays du Nord, de

nos familles si éprouvées par l'invasion. Pour ma part, je songe quelquefois à ma jeunesse, si heureuse au milieu de la grande famille des Roches. Dites à tous ceux qui restent que je pense souvent à eux. J'ai reçu une carte de M. Méline qui m'a bien fait plaisir, elle m'a rappelé mon année de 4e. Que cette époque paraît loin! Rappelez-moi au souvenir de notre cher Monsieur Des Granges, de M. Gaillard et de M. Dupire, de tous mes professeurs qui sont tous mes amis.

De grandes flammes claires brillent dans la cheminée. Notre « gourbi » fait songer à un repaire de bandits comme en décrivent les contes de fées. Mais quel conte terrible! C'était, dira-t-on, en 1915... les peuples d'Europe, provoqués par l'Allemagne, s'entre-tuaient dans une terrible guerre où des milliers d'hommes, Français, Serbes, Belges, Anglais, Prussiens ont péri. Des centaines et des centaines de mille hommes s'étaient terrés, face à face, dans des boyaux, à l'affût pendant des jours et des jours, et d'interminables nuits. Qui dira combien ils eurent faim, combien ils eurent froid? Qui saura dire la dure souffrance de leur attente morne et sans fin? Mais l'histoire racontera aussi que les Français, malgré la neige, la pluie, les balles et les obus, ne se plaignirent jamais ni n'eurent jamais peur. Les plus instruits d'entre nous savent que la France a gravement offensé Dieu. Il nous punit durement. Que sa sainte volonté soit faite. Tous nous savons que nous combattons pour l'honneur du pays outragé.

Le soir tombe, le vent qui a soufflé en tempête toute la journée s'est calmé peu à peu. Le crépuscule descend sur la terre qui s'endort...

Lorsque l'heure de se coucher va sonner, l'un de nous, avant de s'endormir, récitera tout haut la prière du soir, car la mort, qui nous guette à chaque pas, a rendu notre cœur simple comme celui d'un enfant. J'écris avec peine, car la nuit est presque complète et, seule, la lueur du feu guide mon crayon.

Présentez mes hommages à Mme Storez, une affectueuse pensée à toute votre gentille petite famille et pour vous toute mon amitié respectueuse et reconnaissante.

Jean Cousin.

---

11 février 1915.

Mes chers parents,

Comme je vous le laissais prévoir dans ma dernière carte, nous avons été transportés sur un autre point de la ligne. Avant-hier nous avons été alertés à deux heures du matin, et à quatre heures tout le bataillon montait en autobus et camions-auto; après quarante-cinq kilomètres de route, nous avons été débarqués vers dix heures à une dizaine de kilomètres de la ligne. Les officiers sont partis en avant par petits groupes reconnaître les tranchées à occuper, car il faut traverser un espace de huit kilomètres absolument à découvert et passer sur des ponts repérés par l'artillerie ennemie; les mouvements de troupes ne peuvent s'effectuer que la nuit.

C'est le champ de bataille sur lequel le 1er corps s'est tant battu en septembre, octobre et novembre, et nous occupons les positions qu'il a conquises. On cite certains bois, certaines fermes où le 8e a chaudement combattu, comme l'attestent de nombreuses tombes, où l'on retrouve des noms connus. Le bataillon occupe des tranchées à cheval sur un mont mi-boisé, dénommé mont Doyen, du nom du colonel du 8e, tué en cet endroit en octobre, d'une balle en plein cœur.

Nous avons passé en revue nos camarades du peloton dont une quinzaine sont déjà tombés au champ d'honneur. Le bataillon est venu nous rejoindre hier dans la nuit et nous avons pris possession du secteur.

La ligne est ici très bizarre, zigzaguante, dans un terrain parsemé de petits bois, très coupé et accidenté; les vignes ont disparu. Les tranchées occupées par la compagnie sont à flanc de coteau et en forme de fer à cheval. Devant le front de ma section, les tranchées ennemies sont à 800 mètres environ, tandis que la section voisine fait face à un bois occupé par les Allemands à environ 250 mètres; puis vient l'éminence du mont Doyen qui domine tout le secteur. La compagnie voisine entre sous bois; les deux lignes se rapprochent et en un certain point sont à moins de dix mètres, si bien que l'on peut se lancer d'une tranchée à l'autre des paquets de tabac, des journaux, des correspondances... mais quelquefois aussi des grenades.

Nous avons trouvé des tranchées assez bien organisées, mais un peu bouleversées par un bombardement récent, et nous avons pas mal de travaux à faire. Nos gourbis d'officiers sans valoir ceux de T... sont très habitables et le terrain, plutôt sablonneux, est moins humide. Par contre, le ravitaillement est assez difficile, nous avons, à quatre kilomètres environ derrière nous, un bourg complètement détruit et le village habité le plus proche est à dix kilomètres; la région est en outre très pauvre, et il faut aller à près de vingt kilomètres pour se ravitailler. Nos cuisiniers sont installés dans la tranchée même, et ne peuvent guère nous offrir que la soupe et le bœuf; heureusement, nous avons un cycliste débrouillard qui nous rafle tous les œufs du voisinage.

Tout le régiment est dans la tranchée et dans les bois voisins, y compris le colonel; notre première journée est calme et les Boches se montrent peu agressifs.

Marcel PLANQUETTE.

Le 17 février 1915.

Cher monsieur l'Abbé,

Je viens de recevoir votre bonne lettre du 16 janvier à Kelaa où je suis revenu pour la deuxième fois depuis le début de la guerre. Dans le Sud du Maroc (région de Marrakech), tout est resté complètement calme, jamais le bled n'a été aussi pacifié que maintenant; on a réussi à étouffer dans l'œuf tous les mouvements qui auraient pu prendre corps; aussi nous n'avons pas

entendu un seul coup de fusil. Pour vous en donner une idée, je viens de parcourir soixante kilomètres dans la direction du Tadla, presque à l'Oued-el-Abid, affluent de l'Oum-er-Rebia, avec une simple escorte de dix goumiers, et j'ai reçu partout le meilleur accueil. Pour le moment, notre influence est plus assise que jamais.

Il est fortement question de faire partir un bataillon de réserve pour la France au printemps et j'espère bien être du voyage; il y aura malheureusement beaucoup de concurrence.

Aucune nouvelle de Pilon-Fleury, qui a dû être mobilisé à Mazagan dans la cavalerie. Amic a été mobilisé avec moi à Casablanca et a dû partir pour Tadla avec le deuxième bataillon de réserve de la Chaouia.

Veuillez agréer, cher monsieur l'Abbé, l'expression de mon souvenir affectueux.

B. Marotte.

1er mars 1915.

Cher monsieur l'Abbé,

Je suis toujours au même endroit, je m'ennuie toujours, mon milieu est toujours mauvais, aussi j'ai une irrésistible envie de demander à partir n'importe où pourvu que ce soit sur la ligne de feu.

Dernièrement, passait devant nous un régiment de territoriaux revenant des tranchées. Nous fûmes l'objet, pauvres tringlots, d'ironiques plaisanteries qui me firent mal... « Eh bien, les jeunes, c'est comme ça que les vieux sont à la peine pendant que vous vous reposez! Vous en aurez à raconter en rentrant! Faudra publier vos carnets de route!... etc... etc... » Évidemment ce n'est pas de notre faute si nous sommes tringlots, nous n'avons rien fait pour le devenir. Mais je me disais en voyant passer les *vrais* « *poilus* » : « Lequel souffre le plus de celui qui a l'honneur et la gloire de combattre ou de celui qui est condamné à une inaction forcée et qui accepte son rôle ingrat avec résignation et discipline? »

Croyez, cher Monsieur l'Abbé, à mes sentiments bien respectueux et dévoués.

Pierre Bouts.

---

7 avril 1915.

Cher monsieur Bertier,

Merci pour votre si bonne carte du 20. Je suis heureux que tout aille bien pour vous, j'espère que cela n'a pas changé, car en quinze jours bien des choses peuvent se produire. Pour nous, la dernière semaine a été une fugue sur Pont-à-Mousson pour une offensive au bois Le Prêtre. Nous avons été assez durement éprouvés, et ma compagnie, placée dans une position très défavorable, ne put prononcer son attaque, ayant fort à faire pour tenir bon.

Notre capitaine fut tué en arrivant. Et le lendemain nous perdîmes lieutenant, adjudant, sergent-major, six sergents, tous blessés assez légèrement par l'artillerie et les balles, sauf l'adjudant, tué. Nous restâmes donc quatre sergents, et cela au cours d'une attaque boche assez vive et inquiétante parce que nous étions pris de flanc dans le mauvais boyau boche que nous n'avions pas eu le temps d'organiser. L'instant était assez critique, il y avait un flottement accentué. Je me décidai donc à prendre la main, et j'établis un barrage de sacs aussi avancé que possible, non sans peine, car l'aide n'était pas facile à trouver... Enfin je ne m'en tirai pas mal. Je reçus des compliments des officiers d'un régiment voisin, que l'on nous envoya plus tard, et il paraît que ces compliments vont se muer en une citation à l'ordre. La nuit passée sur nos positions, à travailler ferme, nous redescendîmes après quarante-huit heures en tout, mais bien éreintés. Je vais mieux maintenant et suis sain et sauf. Une balle dans mon képi a bien voulu m'éviter de quelques millimètres.

Bien affectueusement dévoué.

Guy de Toytot.

L'Administrateur-Gérant : Léon Gangloff.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

BIBLIOTHÈQUE DE LA SCIENCE SOCIALE

FONDATEUR

EDMOND DEMOLINS

LA HIÉRARCHIE DES CLASSES

DANS LE ROYAUME DE PRUSSE

PAR

Paul DESCAMPS

PARIS

BUREAUX DE LA SCIENCE SOCIALE

56, RUE JACOB, 56

Août et septembre 1915

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS. P. 3.

I. — **La hiérarchie proposée par la Prusse.** P. 7 .

1° La hiérarchie militaire. — Les sous-officiers. — Les volontaires d'un an. — Les officiers de réserve. — L'officier de l'armée active. — La responsabilité collective des corps d'officiers.

2° La hiérarchie des fonctionnaires. — Les petits fonctionnaires. — Les moyens fonctionnaires. — Les hauts fonctionnaires. — L'indépendance des fonctionnaires. — La responsabilité des fonctionnaires. — Les minuties de la réglementation.

3° Le système scolaire. — Les écoles populaires. — Les écoles de la petite classe moyenne. — Historique du système des écoles de la haute bourgeoisie. — Les écoles spéciales. — L'enseignement secondaire. — Les universités. — Les associations d'étudiants. — Les professeurs. — Les écoles de filles.

II. — **La hiérarchie prussienne et les hiérarchies locales.** P. 58.

1° La hiérarchie prussienne. — Deux malentendus à éviter. — Résumé de la hiérarchie prussienne.

2° Les hiérarchies locales. — La théorie du Mittelstand. — La hiérarchie urbaine. — La question du mariage. — Les critères de classement. — La hiérarchie rurale dans l'ouest. — La hiérarchie rurale dans l'est.

3° L'assimilation des éléments étrangers. — Les Vendes. — Les colons immigrés.

4° L'assimilation des colonies urbaines. — Les calvinistes français. — Les Juifs.

5° Tendances nouvelles. — L'affaiblissement de l'autorité paternelle. — Les écoles nouvelles.

III. **Esquisse des différentes classes sociales.** P. 98.

1° Le Volk ou classe populaire. — L'ouvrier berlinois. — La maison berlinoise. — Types divers.

2° La petite classe moyenne. — Les gros Bauern. — Les employés. — Types divers.

3° La classe moyenne supérieure. — Les paysans fortunés. — Les grands patrons. — Types divers.

4° L'aristocratie. — Un Rittergut. — Types divers.

LA HIÉRARCHIE DES CLASSES

DANS LE ROYAUME DE PRUSSE

AVANT-PROPOS

Lorsque je commençai mes enquêtes sur la Prusse, j'avoue que, malgré le précédent de l'Angleterre, je ne pensais pas devoir traiter *in extenso* la question de la hiérarchie des classes. Je savais pourtant que le gouvernement de ce pays était aristocratique, mais je croyais que cette hiérarchie affectait beaucoup moins la vie privée que la vie publique, et que, par conséquent, il me suffirait d'en esquisser les traits dans l'étude que j'entreprenais.

Je fus vite détrompé.

La première fois que j'entrai en contact avec les faits relatifs au rôle social de la hiérarchie des classes, ce fut à propos des écoles : « Les *Gymnasien,* me dit un professeur, sont surtout fréquentés par les fils des fonctionnaires et des officiers, tandis que les *Realschulen* le sont surtout par ceux d'une classe un peu inférieure vouée à des professions plus mercantiles. »

Puis, c'est un membre du parti démocratique qui vante les mœurs de l'Allemagne du Sud : « En Bavière, me dit-il, tout le monde fréquente les mêmes écoles primaires, tandis qu'en Prusse chaque classe sociale a ses écoles. »

Il n'en fallut pas davantage pour me déterminer à étudier le rôle de l'école à ce sujet, mais je ne trouvai pas la concordance aussi simple qu'en Angleterre. J'étais toujours à la recherche de la solution, lorsque, incidemment, on attira mon atten-

tion sur l'institution des officiers de réserve, puis sur celle du volontariat d'un an. Je n'écoutai d'abord tout cela que d'une oreille bien distraite, mais, peu à peu, la répétition des mêmes choses finit par attirer mon attention.

J'appris peu à peu que des boutiquiers se saignent les côtes pour que leurs fils ne fassent qu'un an de service militaire; que, dans la haute bourgeoisie, on fait de même pour que les garçons soient officiers de réserve. Cela a une importance pour les relations, pour les mariages, pour les emplois publics.

Un professeur de l'École des Roches qui a séjourné deux ans en Allemagne, M. Barotte, me fait remarquer que les volontaires d'un an logent en ville et qu'ils apprécient beaucoup le privilège qu'ils ont d'éviter la promiscuité de la caserne : « Les Allemands, ajoute-t-il, ne veulent pas croire qu'en France les enfants des classes moyennes consentent à se mélanger avec ceux du peuple. On perd son temps à leur affirmer le contraire, car ils croient qu'il existe des moyens détournés que l'on ne veut pas dire et qui permettent de s'isoler des jeunes ouvriers et des jeunes paysans. »

J'ai été ainsi amené à me demander comment on acquérait le privilège du volontariat ou de la situation d'officier de réserve, et c'est alors que j'ai compris le rôle social de l'école en Prusse.

Un jour, je me promenais avec un ancien Rocheux, M. Eudoxe Grigorovitza, dans la vallée de l'Elbe, région où il avait séjourné quelque temps. Chemin faisant, je m'informai des différents domaines que nous apercevions, et je reçus d'abord cette réponse : « Ici habite un lieutenant ». J'avoue que je fus un peu désorienté ; comment un lieutenant pouvait-il vivre en pleine campagne loin de toute ville de garnison ? — « C'est un lieutenant en disponibilité, me dit mon jeune ami; il y en a beaucoup en Allemagne. Beaucoup de nobles tiennent à exercer le métier militaire pendant quelques années, après quoi ils se retirent dans leurs terres[1]. »

Un domaine voisin est habité par un Landrat ; c'est un sous-

1. Ces officiers ne sont pas versés dans la réserve, mais ils restent à la disposition de l'armée active en cas de guerre (Voir *infra*, p. 13).

préfet doublé d'un propriétaire terrien. Plus loin, c'est un député, un conseiller, que sais-je encore. Tous sont des propriétaires résidents, ils administrent eux-mêmes leurs biens et sont très avertis des choses agricoles, mais leur orgueil est de posséder un titre dans la hiérarchie publique, et c'est par ce titre qu'il faut les désigner.

La question militaire, si importante qu'elle soit, n'est donc pas la seule ; il faut y joindre celle du fonctionnarisme, si l'on veut comprendre dans son entier la classification des écoles. C'est pourquoi nous les exposerons tout d'abord.

Nous tenons la clef du système, ou plutôt l'une des clefs, celle de l'organisation des cadres proposée par la Prusse. Il est vrai que ce pays est arrivé à donner le ton à toute l'Allemagne. Néanmoins, on le sait, l'unité n'a pas été réalisée avec la même ampleur qu'en France ; les anciennes hiérarchies locales n'ont pas complètement disparu ; elles diffèrent les unes des autres et ne se sont fondues que partiellement dans la grande hiérarchie nouvelle.

La question est donc complexe, et parfois un peu confuse, et cela d'autant plus que la Prusse, en s'agrandissant, s'est vu influencer de son côté par des répercussions en retour des provinces annexées.

Il y avait bien, sur certains points, une unité morale dans l'ancienne Allemagne, et celle-ci avait élaboré une hiérarchie privée, mais c'était une hiérarchie de corporations bien plus qu'une hiérarchie d'individus. Les cadres n'en ont pas été complètement détruits, tant sans faut. Un professeur me dit : « Toute la vie ici est concentrée dans des cercles qui s'ignorent ; la magistrature est un monde, le professorat en est un autre ; le commerce un troisième, et ainsi de suite. Les intérêts professionnels priment tout ».

En somme, l'esprit de l'ancienne Allemagne était local et corporatif. Au moment où elle a eu besoin de s'appuyer sur des cadres plus vastes, la Prusse lui a proposé un système basé sur la vie publique. C'est de ce mélange qu'est sortie l'Allemagne moderne.

Nous étudierons surtout la hiérarchie des classes dans le royaume de Prusse, mais on y retrouve le mélange dont nous venons de parler : la conception prussienne vient des provinces de l'Est, tandis que l'idée corporative a gardé plus de force dans l'Ouest. Même ainsi restreint, notre sujet est encore complexe. C'est pourquoi, contrairement à ce que nous avons fait pour l'Angleterre, le chapitre explicatif sera très long, ce qui nous permettra de restreindre considérablement l'esquisse des différentes classes.

I

LA HIÉRARCHIE PROPOSÉE PAR LA PRUSSE

I. — LA HIÉRARCHIE MILITAIRE.

A tout seigneur, tout honneur ! Parlons d'abord de la hiérarchie militaire, qui a servi d'ossature aux cadres proposés par la Prusse. Dès sa fondation, le royaume de Prusse apparaît s'appuyant sur l'armée, et toute son histoire, comme l'a dit Henri de Tourville[1], s'explique par l'action d'un pouvoir fondé sur la caisse et la milice : des soldats et de l'argent pour les soldats !

Il est vrai qu'anciennement, lorsque le Brandebourg n'était qu'un margraviat, la hiérarchie locale était d'ordre féodal, basée par conséquent sur la vie privée ; mais il ne faut pas oublier que, sous un certain aspect, la féodalité était aussi une hiérarchie publique, les domaines inférieurs étant grevés de charges judiciaires et militaires envers les domaines plus grands. Sur les Marches du Brandebourg, à la frontière des peuples slaves, le côté militaire a été nécessairement toujours très important.

Mais, dans la hiérarchie féodale, le souverain pouvait peu de choses sans l'assentiment de ses vassaux. Frédéric-Guillaume, le Grand Electeur, qui régna de 1640 à 1688, fut le premier à posséder une armée permanente et à jouir d'impôts permanents, mais il eut soin de ne pas briser la hiérarchie existante, en réservant aux nobles les emplois d'officiers.

1. *Sc. soc.*, t. XXXIV, p. 508.

Il organisa même, en dehors de l'armée permanente, une milice territoriale dans laquelle les paysans étaient commandés par leurs seigneurs.

On sait comment, en 1701, au moment de la guerre de la succession d'Espagne, son successeur offrit à l'Empereur d'Allemagne son armée et sa caisse pour combattre Louis XIV, et reçut en retour le titre de roi de Prusse.

En 1733, Frédéric-Guillaume Ier, surnommé le roi-sergent, essayait d'établir le service personnel et le recrutement cantonal pour l'armée active, mais la tentative était alors prématurée, et quelques années plus tard, Frédéric II dut revenir à la méthode du racolage.

Ce n'est qu'en 1807, après le désastre d'Iéna, que le régime du service militaire obligatoire fut définitivement instauré, mais la hiérarchie militaire continua à s'appuyer sur les mêmes cadres. L'armée contribua donc à maintenir en Prusse l'ancienne conception des classes et à la propager dans l'Allemagne. Cette conception a dû s'élargir peu à peu comme nous allons le voir à l'instant; il n'en est pas moins vrai que les données générales n'ont pas varié.

Les sous-officiers de l'armée active. — La classe inférieure ne jouit d'aucun privilège au point de vue militaire : pas de diminution dans la durée du service; pas d'atténuation dans le régime de la caserne.

Les seuls favorisés sont les sous-officiers, mais ils ont dû, au préalable, suivre le régime commun, car tous les sous-officiers de l'armée active sont des rengagés[1].

Comme on fait un choix, car on demande certaines qualités aux sous-officiers, on peut se demander comment on en trouve un nombre suffisant. Ils ne sont évidemment pas attirés par la solde qui est de 15 à 60 marks par mois selon les grades[2], avec, en plus il est vrai, une prime qui varie de 50 à 1.000 marks. Ces avantages et l'appât de nombreuses permissions peuvent peut-

1. *Kapitulanten.*
2. Le simple soldat touche 2 marks 20 tous les dix jours.

être attirer certains individus, mais il est douteux que ce soit justement ceux qui sont susceptibles d'encadrer les autres.

Or, l'armée se montre difficile dans son choix, et elle cherche à attirer l'élite du peuple, en donnant à ce mot le sens spécial qu'il revêt en Prusse. D'abord, il faut être bien pensant, c'est-à-dire qu'il faut être à l'abri de toute supposition d'attaches avec la Sozial-démokratie ou les partis considérés comme plus ou moins ennemis de l'Empire; il est bon de pratiquer ostensiblement l'un des cultes reconnus, pour le même motif, car les socialistes sont athées. Dans un autre ordre d'idées, il faut avoir le don du commandement, le caractère un peu dur et être à cheval sur la consigne.

Or, ce sont les mêmes qualités que l'on demande aux fonctionnaires. Aussi recrute-t-on tous les petits fonctionnaires parmi les anciens sous-officiers de l'active; par là même on offre à ces derniers l'appât d'une situation privilégiée, car l'État leur garantit, après 12 ans de service militaire, une situation stable et immédiate de 1.000 francs par an au moins, et le droit à une pension après 18 ans de service.

J'ajouterai que, pour être sous-officier, il faut, en outre, être accepté par les autres sous-officiers, car, en Prusse, on tient beaucoup à assurer un étroit esprit de corps. C'est du reste une forme de l'idée corporative, si puissante encore en Allemagne, et dont nous avons parlé ailleurs.

Les volontaires d'un an[1]. — Toutes les classes sociales qui sont au-dessus du peuple jouissent du privilège du volontariat d'un an, ce qui permet d'échapper à la promiscuité de la caserne. Sans doute, le système du volontariat a des ramifications avec celui du fonctionnarisme, mais il déborde celui-ci, car, beaucoup de volontaires ne postulent pas une situation publique. C'est avant tout une manifestation de l'esprit de classe, une façon de prouver que l'on ne veut plus être confondu avec les catégories inférieures de la population. Ainsi une jeune

1. *Einjährigfreiwillige.*

fille de la bourgeoisie épousera peut-être un exempté, mais ne consentira pas à s'unir à un jeune homme qui a vécu la vie commune de la caserne.

La démarcation sociale est très nette, car le volontariat n'est pas un mince fossé à franchir; s'il constitue un privilège, il faut le payer assez chèrement. C'est surtout une question d'argent; les jeunes gens appartenant aux familles qui consentent à faire un sacrifice pécuniaire assez fort en leur faveur ont seuls la possibilité de l'obtenir.

En effet, il faut d'abord avoir été dans certaines catégories d'écoles, au moins jusqu'à 16 ou 17 ans, et passer un examen institué spécialement à cet effet.

Il faut ensuite s'équiper soi-même, se loger et se nourrir, donner une allocation au sergent instructeur, par exemple une vingtaine de marks par mois, sans compter les cadeaux.

Il est essentiel de comprendre que les régiments sont plus ou moins aristocratiques, et que l'on doit dépenser une somme d'autant plus forte que le régiment est plus haut coté. La cavalerie est plus considérée que l'infanterie, parce que l'équipement coûte plus cher; la garde est le corps suprême, car on n'y admet que les membres de l'aristocratie. Il existe des régiments où il faut justifier de la possession d'un argent de poche de 8.000 à 10.000 marks à dépenser pendant l'année de volontariat.

Bien entendu, la petite bourgeoisie se contente d'un régiment démocratique; mais la dépense n'est jamais inférieure à plusieurs milliers de marks pour la pension, l'équipement, les pourboires, etc. Si l'on ajoute à cela les frais d'études pour pouvoir passer l'examen, on comprendra le fossé qui existe entre la famille qui consent à faire ces sacrifices, et celle qui se contente de l'école populaire et de la caserne.

Les volontaires forment les cadres des réserves, c'est-à-dire de la réserve proprement dite, puis de la landwehr, enfin du landsturm. Suivant la note qu'ils obtiennent, ils sont désignés pour être officier ou sous-officier. En réalité, c'est une question de classe qui décide, car si tous les volontaires sont aptes à faire des sous-officiers, seuls les jeunes gens de la haute bourgeoisie

ou de l'aristocratie peuvent devenir officiers. Pour cette dernière fonction il y a un nouveau fossé à franchir. C'est ce que nous allons voir.

Les officiers de réserve. — Pour être officier de réserve, il faut, outre le volontariat d'un an, deux autres conditions à remplir :

1° *On doit avoir des moyens d'existence assurés;* il faut avoir non seulement un certain revenu, mais une profession stable, par exemple être propriétaire, exercer une profession libérale, être à la tête d'une industrie prospère et ancienne. « Supposez, me dit-on, un officier qui tombe dans la gêne ; il perdra tout prestige sur ses subordonnés, et lui-même n'aura plus l'assurance nécessaire pour commander. »

2° *Il faut être accepté par le Corps des officiers du district.* — Le recrutement de la réserve est en effet régional, aussi bien pour les officiers que pour les soldats. Cette règle a donc pour but d'assurer l'esprit de corps jugé indispensable. Elle a aussi pour effet d'éliminer la petite bourgeoisie, car, dans un district, les membres des classes élevées se connaissent plus ou moins; au surplus, on fait une enquête sérieuse sur la situation personnelle, non seulement de l'intéressé lui-même, mais aussi de ses parents. « Avant tout, m'explique-t-on, c'est une question de relations ; il faut être d'un certain monde et avoir soin de ne pas fréquenter les classes inférieures ; il faut savoir tenir son rang. Le fils d'un boutiquier, par exemple, ne serait pas admis. » En fait, il faut être un *Mann von Bildung,* un homme cultivé.

Reste à savoir ce qui attire les jeunes gens des classes élevées vers la fonction d'officier de réserve.

Sans doute, il y a d'abord une question de vanité, car on sait qu'en Allemagne, les titres sont très recherchés; il y a aussi le fait qu'une jeune fille appartenant à ce milieu social épousera un officier de réserve et refusera un sous-officier; enfin, d'une façon générale, c'est une marque apparente du fait que l'on appartient à un certain monde.

L'OFFICIER DE L'ARMÉE ACTIVE. — L'officier de l'active se recrute dans les mêmes milieux sociaux que celui de la réserve. A l'origine, l'un et l'autre devaient appartenir à la noblesse, mais, par suite de l'augmentation continue de l'armée, il a fallu peu à peu admettre la haute bourgeoisie.

Il y a deux moyens différents pour arriver au poste d'officier. Nous allons les exposer sommairement.

1° On va à l'*École des cadets*. C'est une espèce d'école réale, pour les jeunes gens de 10 à 15 ans, mais elle est *réservée aux fils d'officiers,* à moins qu'il n'y ait quelques places disponibles On va ensuite, pendant deux ans, à l'*École de Lichterfeld,* qui correspond à une école réale supérieure avec latin, mais qui est un pensionnat[1]. Puis, on fait son volontariat d'un an et on va dans une école militaire pendant un an. C'est un internat, d'où l'on sort avec le titre de lieutenant.

2° Toute personne ayant fait son volontariat d'un an peut devenir officier, à condition d'aller ensuite dans une *école militaire* pendant un an.

Il est inutile de dire que, dans l'un ou l'autre cas, il est indispensable de passer les examens avec succès, mais il est utile de dire que cela ne suffit pas. Pour avoir le droit de porter le titre d'officier, il faut être admis dans un régiment, c'est-à-dire *adopté par le Corps des officiers* d'un régiment quelconque. C'est de cette façon que l'on élimine les éléments douteux qui auraient pu se glisser jusque-là.

Dans la garde, il faut être noble ; dans certains régiments il faut être riche ; partout, il faut appartenir au moins à la haute bourgeoisie. Le fils d'un petit commerçant ne serait reçu nulle part : « Voyez-vous, me dit-on, quel effet désastreux cela ferait de voir un officier entrer[2] dans une modeste boutique pour aller saluer sa mère ! Le corps des officiers perdrait tout prestige aux yeux du peuple. » Pour la même raison, le fils d'un sous-officier

1. Le prix est de 1.000 francs par an, mais les fils d'officiers jouissent d'une réduction considérable.

2. Il faut savoir qu'en Allemagne, les officiers ne peuvent jamais s'habiller en civil.

ne serait pas admis. Dans la guerre actuelle, ce qui a le plus frappé les Français en contact avec les prisonniers allemands, c'est la distance morale que les officiers savaient garder avec les hommes, la hauteur avec laquelle ils les regardaient.

Beaucoup d'officiers de l'active ayant été tués, il fallut organiser un avancement rapide, mais, chose tout à fait typique, on ne se basa pas sur les prouesses de guerre ou les actions d'éclat, tout au moins exigea-t-on en plus une condition essentielle : avoir une instruction secondaire suffisante. Le soldat allemand n'aurait qu'un respect médiocre pour un chef sorti du peuple.

Dans l'active, la proportion des officiers nobles est plus grande que dans la réserve, par suite de l'institution des *officiers à la disposition* et des *officiers à la suite*. Dans la noblesse, l'engouement pour la situation d'officier est très grand; dans les régiments sélects, il y a un excès de postulants, et le gouvernement ne veut pas mécontenter cette classe sociale importante. C'est pourquoi on admet un nombre beaucoup trop élevé de lieutenants, quitte à les faire partir au bout de quelques années pour la moindre faute; cela permet de faire une sélection rigoureuse. D'autres arrivent à faire accepter leur démission bénévole pour pouvoir rentrer sur leurs biens. Ils n'en restent pas moins à la disposition de l'armée active ou de la réserve, selon les besoins. Ils continuent d'être invités à la Cour et ont le droit de porter leurs costumes dans certaines cérémonies officielles.

Il y a plus encore : *l'officier jouit de privilèges légaux.* En effet, en Prusse, quoi qu'en dise la Constitution, tous les citoyens ne sont pas égaux devant la loi.

Si un officier de l'active en fonction ou en disponibilité est accusé de crime, il est jugé, non pas par le tribunal ordinaire, mais par le tribunal militaire, donc par ses pairs[1]. Traduit devant la Cour d'assises, il pourra toujours aller en appel devant le Conseil de guerre. Par ce procédé détourné, une grande partie de la noblesse a donc pu garder ses anciens privilèges en matières criminelles.

1. Voir A. Gavet, *L'officier allemand*, (Berger-Levrault, 1906), p. 29. — Voir aussi Lévy, *Justice, magistrats et prisons d'outre-Rhin.*

Il est vrai qu'il n'en est pas de même pour les causes correctionnelles et les procès civils, mais là ce n'est plus le jury qui décide, c'est la magistrature, et nous verrons que celle-ci se recrute dans les classes élevées.

Un autre privilège encore consiste dans l'exemption d'impôts jusqu'à concurrence d'un revenu de 3.000 marks. Enfin dans certains théâtres, les officiers ont de droit les premières places, les premiers rangs des fauteuils d'orchestre, ou des loges spéciales.

En résumé, la question militaire nous révèle l'existence de quatre classes sociales, à savoir :

1° Le peuple, qui ne jouit d'aucuns privilèges, mais dont l'élite peut atteindre le poste de sous-officier de l'active ;

2° La *petite bourgeoisie*, qui a la faveur du volontariat d'un an et qui peut prétendre au poste de sous-officier de réserve ;

3° La *haute bourgeoisie*, qui, outre le volontariat, atteint à la fonction d'officier de réserve et même de l'active ;

4° La *noblesse* qui ne se différencie de la classe précédente, sous ce rapport, que par les régiments plus sélects qu'elle fréquente, et par une recherche plus grande des titres militaires. Elle considère toujours comme fâcheuse la concession que l'on a été forcé de faire à cet égard envers la haute bourgeoisie, et déplore que la démarcation ne soit plus assez nette sous ce rapport, mais il n'est pas en son pouvoir de réagir contre les causes : extension de l'armée et enrichissement d'une partie de la bourgeoisie par la grande industrie et le grand commerce.

La responsabilité collective des corps d'officiers. — ne veux pas quitter le chapitre de la question militaire sans dire deux mots d'un fait auquel j'attache une grande importance depuis mes études sur l'Angleterre, celui de la responsabilité. Or, celle-ci, en ce qui concerne les officiers, apparaît sous des formes plus collectives qu'individuelles. Nous avons déjà noté l'existence d'un esprit de corps très étroit. Je n'hésite pas à dire que je pense que c'est là une bonne chose en

soi, mais cet esprit de corps s'étend malheureusement beaucoup plus loin qu'il ne devrait, et déborde sur des terrains dans lesquels il n'a plus que faire, à tel point qu'il faut y voir une manifestation d'essence communautaire.

C'est en la personne du colonel que s'incarne le plus naturellement la responsabilité collective du Corps des officiers du régiment. C'est à lui que l'on demande le plus volontiers conseil dans les cas difficiles; c'est lui qui suggère les recours à un tribunal d'honneur, les démissions forcées. Il a en quelque sorte charge d'âmes, et doit veiller, non seulement à ce que la conduite de ses officiers soit irréprochable, mais aussi à ce qu'aucun soupçon ne puisse atteindre celle de leurs femmes. Il va même jusqu'à réglementer le costume de ces dernières. De Villiers cite[1] le cas d'un général qui défendit à la femme d'un officier de porter des diamants pour ne pas offusquer les femmes moins riches de ses camarades! Si les corps d'officiers sont aristocratiques vis-à-vis du commun, ils sont égalitaires à l'intérieur, ce qui est du reste une condition indispensable.

Non seulement il existe une grande camaraderie du fait que chacun a été accepté par les autres, mais le niveau social est le même chez tous. En outre, au point de vue pécuniaire, tout officier a des moyens suffisants pour soutenir son rang.

Prenons, par exemple, un lieutenant d'infanterie qui gagne 3.000 francs par an; sa famille doit lui verser une soulte de 675 francs. S'il est marié, la dot de sa femme doit lui rapporter un revenu d'au moins 3.000 francs.

On peut dire que la plupart des officiers mariés ont un revenu total rarement inférieur à 6 ou 7.000 francs. Je ne parle ici que des régiments démocratiques, car, pour les autres, il faut justifier de revenus plus ou moins élevés : allocation familiale fixe, soulte payée par l'héritier, rente provenant d'un placement sûr. On ne trouverait donc pas ici le type du petit officier qui n'a que sa maigre solde pour vivre.

1. *En Allemagne*, p. 100.

J'ajouterai qu'un officier qui désire se marier, doit en demander l'autorisation à son colonel; non seulement, il faut vérifier si la future apporte la dot réglementaire, mais aussi voir si sa famille est à l'abri de tout reproche. Enfin, un prêt d'argent à un officier n'est valable que s'il a reçu l'approbation de son chef. On le voit, la responsabilité collective du Corps s'étend aux éléments les plus personnels de la vie privée. Cette conception rentre bien dans la mentalité des Prussiens d'au delà de l'Elbe, mais l'extension du militarisme prussien à l'Allemagne tout entière a eu des répercussions fâcheuses sur les classes élevées dans tout l'Empire, en renforçant chez celles-ci les habitudes de responsabilité collective.

Cela explique comment, en temps de guerre, les officiers allemands rendent un village collectivement responsable des attaques des particuliers, comment ils rendent les notables responsables des fautes des autres habitants.

II. — LA HIÉRARCHIE DES FONCTIONNAIRES.

Anciennement, les fonctionnaires se recrutaient dans la classe bourgeoise, mais Frédéric-Guillaume Ier réserva les grandes fonctions à la noblesse. La rénovation de l'Administration se fit donc par le haut et non par le bas, comme en France.

La profession en fut relevée, mais on peut se demander comment les fils des hobereaux en viennent à s'accommoder des situations bureaucratiques. On le comprendra, lorsque nous aurons décrit le type du *Junker*[1]. Disons simplement que, plus qu'ailleurs, le grand seigneur prussien a gardé la direction effective de son domaine; même lorsqu'il se fait aider par un gérant, c'est toujours lui le véritable administrateur; il est donc devenu plus facilement administrateur des choses de l'État que les propriétaires absentéistes de l'Ancienne France.

En 1808, la noblesse se vit enlever ses privilèges adminis-

1. Voir *infrà*, p. 117 et suiv.

tratifs, mais ce ne fut que peu à peu que la haute bourgeoisie put s'infiltrer dans les fonctions supérieures de l'État, comme dans les corps d'officiers. La hiérarchie des fonctionnaires, calquée sur le système prussien des classes, a continué de rester dans les cadres anciens, tout en s'adaptant aux nécessités nouvelles.

Il y a trois espèces de fonctionnaires en Prusse, les petits, les moyens et les grands. On les recrute dans des classes sociales différentes, de sorte que, si l'on peut avoir de l'avancement à l'intérieur de chaque catégorie, on ne peut pas passer de l'une dans l'autre. En théorie, tous les postes sont accessibles au peuple, mais nous allons voir que, dans la pratique, il n'en est pas ainsi.

Les petits fonctionnaires. — J'ai souvent constaté l'étonnement de l'étranger devant le petit fonctionnaire prussien à l'attitude raide et hautaine. Comment l'humble ouvrier devient-il assez arrogant ou prend-il des airs protecteurs vis-à-vis du public? On a souvent donné tout l'honneur de cette transformation à l'uniforme ou à la casquette galonnée. Je ne dis pas que le prestige de l'habit soit complètement étranger à ce phénomène, mais le mode de recrutement me paraît y avoir une plus grande part : les petits fonctionnaires sont d'anciens sous-officiers; ils ont donc les qualités que l'on a cherché à développer chez ceux-ci. C'est par leur intermédiaire que le citoyen entre habituellement en contact avec l'administration.

J'ajouterai simplement qu'après le service militaire, il faut faire un stage de 6 ou 12 mois, selon le poste que l'on convoite.

Les petits fonctionnaires sont par exemple les douaniers, les facteurs, certains employés des chemins de fer [1], les agents de police.

Si nous prenons comme type ce dernier, nous dirons qu'il dépend, selon les villes, des bourgmestres ou des autorités

1. Environ 90 0/0 des employés de chemins de fer sont d'anciens sous-officiers.

policières établies par l'État, mais, de toute façon, celui-ci a un droit de haute surveillance. Pour être agent de police, il faut avoir servi dans l'armée pendant 9 ans, et l'on choisit ordinairement des individus venant de la campagne.

A Berlin, ville où les salaires sont le plus élevés, un gardien gagne de 1.400 à 2.100 marks, et un sergent de 1.650 à 2.300. Ils ont droit à une pension, après dix années de service. Ce sont là à peu près les taux maxima que le salaire d'un petit fonctionnaire peut atteindre.

Dans la plupart des grandes villes, il y a des écoles de police dans lesquelles la technique est soigneusement enseignée.

L'agent de police, le *Schutzmann,* est donc un sous-officier renforcé. Comment s'étonner de l'antagonisme à peu près permanent qui existe entre lui et le peuple d'où il est cependant sorti? Ce dernier, pour lui, n'est-il pas composé des anciens soldats qu'il envoyait au bloc? N'y a-t-il pas une vieille querelle à vider entre eux? Aussi, en temps de grève, lorsqu'on juge bon de déchaîner les agents, ceux-ci tapent dur, comme cela eut lieu dans les fameuses bagarres de Moabit, quartier ouvrier du nord de Berlin. Les ouvriers ne sont jamais les plus forts, mais ils se défendent comme ils peuvent. On sait que beaucoup de ménagères berlinoises ont l'habitude de placer des fleurs aux fenêtres pour égayer les façades. Nombreux furent les pots de fleurs qui s'abandonnèrent à l'action de la pesanteur et qui vinrent tomber comme par hasard sur la tête des malheureux agents.

Comment aussi s'étonner du respect du Schutzmann pour le bourgeois cossu qui circule, et qui, sans doute, est un officier de réserve?

On a dit et redit que l'Allemagne était un pays où la loi était rigoureusement observée. Cela est souvent vrai, mais pas au même degré qu'en Angleterre, car les hauts fonctionnaires d'outre-Rhin se croient bien souvent au-dessus des règlements. Voici une histoire typique qu'on m'a contée à cet égard.

Dans un parc public, il y avait une pelouse à l'entrée de laquelle on pouvait lire sur un écriteau : *Verboten, etc.* — dé-

fense de passer sur la pelouse, — et un agent surveillait l'observation de la consigne. Un Français malin avait parié qu'il enfreindrait celle-ci, et un jour, en effet, il viola l'herbe sacrée en narguant le *Verboten* et en toisant dédaigneusement le Schutzmann. Les Allemands n'en pouvaient croire leurs yeux et voulurent tirer la chose au clair. Le malheureux agent interrogé finit par avouer que le Français avait passé avec une telle assurance qu'il l'avait pris pour un haut fonctionnaire!

Si celui-ci a le droit de violer une herbe placée sous la protection des règlements, comment son frère l'officier n'aurait-il pas le droit de violer la Belgique? Celui qui a le pouvoir de contre-signer un *Verboten* n'est-il pas au-dessus des prescriptions qu'il édicte?

Par contre, la masse du peuple obéit toujours au Verboten, même s'il n'y a pas de Schutzmann pour le faire respecter.

Ce qui rend l'action de la police efficace, c'est le droit que possède un simple agent d'infliger à tout délinquant une amende de 15 marks au maximum, et cela séance tenante, et aussi d'opérer une arrestation provisoire n'excédant pas 24 heures. On peut se pourvoir en appel devant le tribunal du canton ou Schöffengericht.

Les moyens fonctionnaires. — Par là, il faut entendre les géomètres du cadastre, les receveurs des contributions, ou des postes, les employés des diverses administrations, comme celles des mines, des forêts, etc.

En principe, pour atteindre à ces fonctions, il suffit de passer l'examen donnant droit au volontariat d'un an, et ensuite de faire un stage non rémunéré de trois ans en qualité de surnuméraire. Pour les contributions indirectes, il faut en outre suivre pendant deux ans les cours d'une école spéciale. Pour les géomètres, il en est de même, mais un an d'apprentissage suffit.

En pratique, il faut avoir fait réellement son volontariat. Lorsque l'on postule une situation, il faut indiquer où et comment on a fait son service militaire. J'ajouterai que si l'on a

fait son volontariat dans un régiment plus ou moins sélect, la rapidité de l'avancement en sera influencée. S'il existe des injustices dans l'Administration prussienne, ce n'est pas en faveur des recommandés particuliers d'un chef de clan influent comme en France, mais plutôt en faveur des membres d'une classe sociale.

Au fond, tout revient à donner à la petite bourgeoisie le monopole des fonctions publiques moyennes, et c'est par l'armée que le triage se fait.

Les moyens fonctionnaires peuvent gagner de 3.000 à 6.000 marks par an. On a vu, par un exemple signalé à propos des paysans du Münsterland [1], que les frais d'études et d'apprentissage d'un géomètre sont estimées à 8.000 marks.

Les hauts fonctionnaires. — Par le fait qu'il faut avoir passé par l'Université, ils se recrutent dans l'aristocratie et la haute bourgeoisie, et, comme précédemment, le régiment dans lequel on a fait son volontariat n'est pas indifférent à l'avancement.

Anciennement, il fallait avoir le titre de Docteur pour entrer dans la carrière, mais, depuis 1867, l'État s'est rendu indépendant des professeurs en instituant lui-même un examen spécial. Pour pouvoir passer cet examen, il faut avoir suivi pendant trois ans les cours d'une Faculté de Droit.

Après l'examen, il faut faire un stage de deux ans en qualité de référendaire, à la suite duquel un nouvel examen vous donne droit à la situation d'assesseur dans les bureaux de l'administration d'un *Regierung Bezirk,* c'est-à-dire d'une circonscription qui correspond à peu près à un département français.

Il n'y a plus qu'à suivre la filière. On est d'abord *Landrat,* ou sous-préfet, aux appointements de 3.600 à 4.000 marks; puis préfet ou *Präsident* d'un département, aux appointements de 10 à 12.000 marks; — enfin, *Ober-Präsident* d'une province aux appointements de 16 à 20.000 marks.

1. *Sc. soc.*, 2 pér., 116e fasc., p. 46.

Mais on peut suivre une autre voie et devenir bourgmestre, en se faisant élire par le conseil municipal d'une petite ville d'abord, d'une grande cité ensuite. Dans ce dernier cas, on jouit d'une situation qui peut aller de 10 à 30.000 marks, et même davantage, car l'Ober-Burgermeister de Berlin a un salaire de 36.000 marks.

On peut aussi devenir juge et suivre toute la filière de l'Ordre judiciaire. Pour les affaires civiles, il y a d'abord le tribunal de canton ou *Amtsgericht* avec un juge unique, compétent pour les affaires de moins de 300 marks ; — puis le tribunal de première instance ou *Landgericht* avec trois juges ; — enfin le tribunal provincial ou *Oberlandgericht*, avec cinq juges, sans compter les tribunaux d'Empire qui siègent à Leipzig.

Il y a une hiérarchie correspondante pour les causes délictueuses et criminelles. J'ajouterai qu'aux tribunaux civils, une chambre est annexée pour remplir les fonctions qui, en France, sont assumées par les notaires, les conservateurs des hypothèques et les receveurs de l'enregistrement. Les magistrats en sont choisis parmi les membres de la corporation des *Rechtsanwalte* ou avocats-avoués ; ces deux dernières professions ne sont pas différenciées en Allemagne.

D'autre voies encore sont ouvertes. Au lieu de l'Université, on peut aller dans certaines écoles spéciales, comme les écoles forestières, écoles d'architecture, etc. On devient alors *inspecteur* dans une ville, un arrondissement ou un district.

Mais, de toutes façons, le recrutement se fait à l'aide de procédés analogues qui ont pour résultat de conserver les hautes fonctions entre les mains des classes supérieures. Notons toutefois que, ici encore, la distinction n'apparaît plus très nette entre les nobles et la haute bourgeoisie.

Dans les provinces orientales, toutefois, on peut dire que les administrations provinciales sont restées l'apanage de la noblesse. De plus, l'avancement est plus aisé pour elle. Prenons, par exemple, le Rechtsanwalt. S'il appartient à l'aristocratie, il pourra devenir notaire au bout d'une dizaine d'années ; dans

le cas contraire, il lui faudra vingt ans environ, et vingt-cinq s'il est juif.

L'INDÉPENDANCE DES FONCTIONNAIRES. — Le lecteur sera peut-être étonné d'apprendre que les Prussiens n'ont pas le sentiment de perdre une partie de leur indépendance en entrant dans le bloc administratif. Le fait a pourtant déjà été noté à plusieurs reprises, d'abord par M. Paul Roux[1], ensuite par M. H. Hemmer[2]; et j'ai fait la même constatation. On n'y est inquiété ni pour ses opinions politiques ni pour ses opinions religieuses. Il faut néanmoins faire une restriction pour les socialistes et les athées, plus ou moins considérés comme des ennemis du pouvoir, mais nous savons qu'ils sont écartés par le mode de recrutement que nous avons exposé.

Il y a cependant une espèce de sujétion, mais elle provient de l'exagération de l'esprit corporatif et non des abus d'une tyrannie individuelle. Comme le Corps des officiers, celui des fonctionnaires doit être sans tache, chacun de ses membres peut être révoqué s'il n'a pas une conduite privée satisfaisante. Il doit aussi donner l'exemple de l'exclusivisme de caste. De là, l'intrusion forcée dans la vie privée et la nécessité de demander une autorisation aux chefs pour se marier. On me cite le cas d'un haut fonctionnaire révoqué pour avoir épousé la fille d'un sous-officier.

Les hauts fonctionnaires étant inamovibles quand ils ont un certain nombre d'années de service, on peut se demander comment on peut les exclure s'ils ne se soumettent pas à la discipline du Corps dans les cas où la loi ne permet pas une sanction explicite. Je dirai que la façon de procéder est la même que dans les Corps d'officiers, de professeurs, etc. Si l'on ne parvient pas à faire donner une démission spontanée, le meilleur bretteur de la corporation fait surgir une affaire qui accule le malheureux au duel, et celui-ci, d'après ce qu'on me dit, n'est pas une pure farce. Les mœurs sont restées sanguinaires dans

1. *Sc. soc.*, 2e pér., 23e fasc., p. 88.
2. *Id.*, 116e fasc., p. 54.

l'aristocratie prussienne, et on ne l'a malheureusement que trop constaté pendant la présente guerre.

Pour s'attacher les fonctionnaires, l'État prussien leur accorde, du reste, des privilèges appréciables sur le commun des mortels. Je ne parle pas seulement du droit de porter un uniforme et de se prévaloir d'un titre, mais tout fonctionnaire reçoit son salaire d'avance et il jouit d'une diminution sur le montant des impôts locaux qu'il doit payer. De plus, il est protégé par la loi contre la saisie pour dettes; le créancier doit se contenter de remboursements échelonnés. Enfin, l'Etat prend à sa charge les frais de déménagement en cas de changement de poste.

La responsabilité des fonctionnaires. — L'Allemagne était anciennement soumise au régime du bon plaisir administratif, mais, dans le courant du siècle dernier, on a admis, peu à peu, et de façons diverses, la possibilité d'attaquer un fonctionnaire devant les tribunaux ordinaires, pour actes administratifs, mais avec des restrictions. Ainsi, d'après la loi prussienne de 1854, il faut porter au préalable l'affaire devant un tribunal administratif, la *Cour des conflits d'attribution*, qui décide s'il y a eu excès de pouvoir; dans le cas d'un jugement négatif de cette Cour, la cause en reste là[1].

En d'autres termes, le fonctionnaire prussien n'est responsable vis-à-vis du public, qu'à condition qu'il ait violé son devoir vis-à-vis de l'Etat. C'est la thèse admise dans le nouveau Code civil de l'Empire. L'article 839 dit en effet :

« Tout fonctionnaire doit réparer les dommages faits *à dessein ou par négligence,* mais, dans ce dernier cas, il ne peut être poursuivi lorsque la partie lésée peut obtenir des dommages par une autre voie. »

Si un fonctionnaire a *sciemment* outrepassé la loi, la cause est claire, et l'affaire suivra son cours. La *négligence* a les mêmes effets (avec la restriction que l'on vient de lire), mais non

1. Otto Mayer, *Le droit administratif allemand* (Giard et Brière, 1903), t. I, p. 304.

l'*erreur commise de bonne foi*. Où finit la négligence et où commence l'erreur? Il y a là un échappatoire possible, et le Tribunal administratif sait en user.

M. Otto Mayer cite[1] un douanier excusé d'avoir saisi une marchandise, parce qu'il croyait qu'elle contenait de la contrebande.

De même, dans un incendie, des agents sont absous d'avoir démoli inutilement une grange, car ils avaient cru de bonne foi la chose nécessaire.

Lorsqu'il s'agit d'affaires litigieuses, le même article 839 déclare en outre que le fonctionnaire n'est plus responsable que des fautes voulues. Il s'agit, par exemple, de violation de domicile, de voies de fait, d'arrestation illégale, de violation du secret des lettres. On excuse alors la simple négligence, ce qui revient pratiquement à absoudre presque toujours l'agent.

Du reste, d'après ce que j'ai pu savoir, contrairement à ce qui se passe en Angleterre, les juges ont une tendance à prendre parti pour les fonctionnaires contre les particuliers, surtout lorsqu'il s'agit d'un conflit entre la police et les ouvriers. Ceux-ci, d'une façon générale, n'aiment guère recourir à la justice dans des cas de ce genre, et ils sont beaucoup plus sceptiques que leurs confrères d'outre-Manche, quant à l'issue heureuse possible d'un litige avec leur vieil ami le *Schutzmann*.

Dans un certain sens, les petits fonctionnaires ont une responsabilité plus lourde que les grands, toute proportion gardée. Il est vrai que c'est celui qui donne l'ordre qui est responsable, mais à condition qu'il s'agisse d'une chose rentrant dans ses attributions. Tout agent doit constamment se demander si son chef a le droit de lui donner tel ordre particulier, et si lui-même est compétent pour l'exécuter.

Si on compare cette situation avec ce qui se passe dans la Grande-Bretagne, on constate que la responsabilité individuelle des fonctionnaires s'exerce sur un champ plus restreint et parfois incertain. Il n'en est pas moins vrai qu'elle agit efficace-

1. *Loc. cit.*, t. I, p. 299, note 13.

ment dans un certain ordre de choses, par exemple dans tout ce qui concerne l'administration proprement dite, et elle n'a pas peu contribué à développer cette conscience professionnelle que l'étranger est obligé de reconnaître au fonctionnaire prussien.

Les minuties de la réglementation. — Ce n'est pas parce que l'on y obéit à la loi que l'Allemagne n'est pas un pays libre. Si les règlements ne doivent pas être appliqués, il me semble préférable de les supprimer. Pour ma part, je pense que l'ensemble des lois est mieux observé en Angleterre qu'en Allemagne, et à plus forte raison qu'en France. Cela provient de ce que la législation est plus expérimentale dans le premier pays que dans le second, et dans celui-ci que dans le troisième.

En effet, s'il y a, en Prusse, des lois qui tiennent compte de l'expérience, il en est d'autres qui procèdent d'un point de vue trop théorique, et ce sont celles-ci qui n'atteignent pas complètement leur but. J'ai cité la loi sur le concubinage[1].

Par contre, les lois sur les constructions dans les villes sont observées, parce qu'il s'agit de faits matériels que l'on peut vérifier, et l'on a opéré par essais successifs, comme nous l'avons montré.

Ce qui rend si pesante la réglementation germanique, c'est son extrême minutie, mais cela résulte de la mentalité même de la race. Aucun détail n'est négligé, et le Schutzmann sera impitoyable sur les moindres choses, sur les dimensions des clous ou sur la grandeur d'une enseigne.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la législation prussienne est minutieuse. Il suffit, pour en être convaincu de parcourir le *Preussische Landrecht* ou code de 1797.

Que dire, par exemple, de l'article 788 du titre II de la 2me partie qui défend aux ménagères de se servir de marmites de cuivre non étamées? Et de l'article 1708 du titre VIII de la même partie, qui recommande aux capitaines de navires de

1. *Sc. soc.*, 2e sér., 125e fasc., p. 58.

se munir de chats lorsque la cargaison est susceptible d'être détruite par les rats?

C'est avec cette même minutie que l'Administration applique aujourd'hui l'impôt sur le revenu. Elle a la prétention de vouloir en déterminer le montant à un pfennig près. Ainsi, pour les employés des tramways berlinois, qui sont taxés d'office comme tous les ouvriers, on compte non seulement le salaire, mais les pourboires que l'on évalue en bloc.

Comme toute chose, la minutie a ses avantages et ses inconvénients. Il est ennuyeux d'avoir à faire de fréquentes déclarations, surtout lorsqu'elles n'ont pour objet que de dresser des statistiques, mais il est agréable d'être bien protégé contre les malfaiteurs, et de pouvoir circuler partout en toute sécurité.

Je puis, du reste, montrer par un exemple qui m'est personnel, le patronage minutieux auquel le simple passant est soumis de la part de la bienveillante administration prussienne.

Vous pouvez aisément vous figurer quelle valeur représente, pour un enquêteur, un carnet rempli de notes. Eh bien! il m'est arrivé d'en perdre un dans le train entre Aix-la-Chapelle et Cologne, et de ne m'en apercevoir que quelques jours plus tard à Elberfeld. Je pensais faire des recherches à Cologne à mon retour, lorsqu'un soir, en rentrant à l'hôtel, un garçon m'appelle et me conduit au bureau, où l'on me remet le bienheureux carnet!

L'Administration n'était pas restée passive, comme en tout autre pays. Mon nom figurant sur la couverture, elle avait pu trouver dans les livres d'hôtels de Cologne le Hof où j'avais logé; là, elle avait appris mon départ pour Elberfeld; par le même procédé, elle m'avait découvert dans cette ville, et avait poussé l'amabilité jusqu'à venir déposer l'objet trouvé jusque dans ma résidence!

A Berlin, dans les gares d'arrivées, toute difficulté est prévenue avec le cocher, parce qu'on ne peut monter dans un fiacre ou un taxi sans s'être muni au préalable d'un jeton numéroté délivré par un Schutzmann préposé à cet effet. Ce jeton est réellement magique. Grâce à lui, jamais un cocher n'oserait

vous répondre d'un air narquois qu'il ne va pas du même côté que vous. Malgré cela, je préfère encore le système londonien, où le cocher marche sans l'intervention préalable de la police, par le seul fait que des juges de paix siègent en permanence dans les bureaux de quartiers, et ont le pouvoir de rendre un jugement instantané sur des cas de ce genre. La police anglaise est semblable à l'épée de Damoclès, tandis que la police allemande intervient par avance et cherche à vous couvrir d'une vigilance paternelle.

Ainsi, à Berlin, si vous habitez un appartement à l'étage, vous ne pouvez vous servir de l'ascenseur sans avoir passé au préalable un examen devant un fonctionnaire compétent qui vous délivre la clef de la porte de l'ascenseur... lorsqu'il vous juge suffisamment adroit. Il peut vous ennuyer longtemps, mais je crois pouvoir dire que ce règlement rentre dans la catégorie des ordonnances qui ne sont pas toujours observées.

Le mécanisme des ascenseurs est vérifié de temps en temps par des inspecteurs ; c'est là une forme d'intervention que je goûte beaucoup plus que l'examen dont je viens de parler.

Je voudrais dire quelques mots du repos dominical. Les magasins sont fermés excepté de midi à 2 heures, mais les cafés et les restaurants restent ouverts jusqu'à 1 heure du matin, l'Administration ne voulant pas laisser les citoyens mourir de soif ou de faim sous aucun prétexte. Ce sont là du reste des règlements locaux qui varient un peu selon les villes.

Ainsi, à Elberfeld, les coiffeurs peuvent raser le dimanche, mais non couper les cheveux. On veut évidemment diminuer le travail, ce qui est louable, mais je connais nombre de coiffeurs parisiens qui ont spontanément adopté un règlement analogue[1] pour leur propre atelier, parce que les circonstances les y obligeaient.

1. Je ne parle pas ici du repos hebdomadaire imposé par la loi. A Paris, dans les quartiers ouvriers, c'est le lundi qui est généralement adopté comme jour de repos ; le dimanche, au contraire, il y a excès de travail, et c'est pourquoi beaucoup de coiffeurs ont décidé de ne pas faire de coupe ce jour-là.

III. — LE SYSTÈME SCOLAIRE.

Nous pouvons maintenant exposer le système scolaire prussien, car il est organisé en vue de l'accès aux privilèges militaires et de la préparation des fonctionnaires. Ce n'est pas à dire que l'on n'ait pas tenu compte des besoins des diverses classes sociales. Bien au contraire, puisque l'Allemagne est le pays où les écoles techniques ont été le plus développées.

La réalité nous paraît être la suivante. L'Allemand demande deux choses à l'école : l'accès à une profession et l'obtention de privilèges sociaux. L'État essaie de tenir compte de ces deux desiderata, mais il ne les réalise pas toujours complètement. En effet, puisque l'Allemand va à l'école, d'abord pour les diplômes et les certificats, les programmes pourront être surchargés sans qu'il y ait une utilité réelle quant à la préparation professionnelle pure.

D'autre part, nous avons dit qu'il existait ici, comme en Angleterre, un exclusivisme de classe tendant à l'établissement d'écoles ayant une clientèle homogène à cet égard. Toutefois, la question est plus confuse qu'outre-Manche, parce que l'externat est le système ordinaire.

Prenons, en effet, un Gymnasium allemand. Pendant les heures de classe, le contact entre les élèves se réduit à peu de chose; tout le mode d'existence se passe hors de l'école, à l'exception de la récréation qui ne dure qu'un quart d'heure, et pendant laquelle on s'éparpille en petits groupes selon les affinités; aucune homogénéité de groupement n'est en réalité requise, et il n'existe aucune vie commune comme dans les collèges anglais. Une séparation aussi stricte des classes sociales ne s'impose donc pas ici. Le prix des externats étant peu élevé, l'obstacle pécuniaire est du reste plus facile à franchir.

En réalité, les écoles de l'enseignement secondaire, les universités et les écoles spéciales sont toutes orientées vers les examens et les professions. Il y a une filière qu'il faut suivre jusqu'au bout.

La fréquentation de telle ou telle espèce d'écoles dépendra donc surtout de l'âge plus ou moins élevé jusqu'où les familles consentent à avoir les enfants à leur charge.

Néanmoins, les écoles préparant à plusieurs carrières et poursuivant des buts multiples, le mélange des classes est plus grand qu'en Angleterre, je le répète, mais cela a moins d'inconvénients.

Les programmes différencient plus les écoles qu'outre-Manche. Là, on le sait, les Public schools et les Grammar schools enseignent les mêmes choses[1], mais les élèves se recrutent dans des milieux différents, à cause surtout de la question de prix. Du reste, ces écoles s'adaptent facilement aux besoins des élèves, et des cours spéciaux sont organisés pour la préparation aux différents examens. En Allemagne, au contraire, c'est uniquement par le programme qu'un Gymnasium diffère d'une Oberrealschule, parce que l'instruction vise beaucoup plus la préparation aux examens que la culture désintéressée de l'esprit.

C'est donc par rapport à l'enseignement supérieur et à l'enseignement technique qu'il faudra classer les écoles secondaires.

En ce qui concerne les écoles primaires, quoiqu'elles soient des externats, l'exclusivisme des classes sociales doit s'exercer d'une façon plus attentive que dans les écoles secondaires, parce que le caractère des enfants n'est pas formé, et, dans les récréations ou dans la rue, le mélange se fait d'une façon plus spontanée qu'à un âge plus avancé. Aussi, nous trouverons là une distinction des écoles parallèle à celle des classes.

Mais, dans les milieux ruraux, il n'en peut être ainsi, et tous les enfants sont confondus dans la même école, excepté ceux de l'aristocratie, qui peuvent être instruits à la maison. Les démocrates prussiens pourraient trouver le système de leur rêve dans les campagnes environnantes, sans chercher des modèles dans le sud, mais ils ne s'intéressent guère à elles.

Ces considérations préalables un peu longues étaient néces-

1. Voir notre étude sur les écoles anglaises, *Sc. soc.*, 2e pér., 77e fasc., p. 69.

saires pour faire comprendre le système scolaire que nous allons maintenant essayer d'exposer.

J'ajouterai que la question se complique encore, ici comme dans la Grande-Bretagne, du fait du développement croissant de l'activité économique et de la richesse, qui multiplie les échelons de la hiérarchie sociale en différenciant de plus en plus les situations. De là des transformations continuelles dans lesquelles il faut distinguer l'orientation générale.

Pour les jeunes filles, le système est plus simple, la question du fonctionnarisme, pas plus que celle des privilèges militaires, n'étant chez elles en jeu.

Les écoles populaires. — La première loi sur l'instruction obligatoire en Prusse date de 1748, mais, pendant longtemps, elle ne fut qu'imparfaitement appliquée, car on manquait de ressources pour établir un nombre suffisant d'écoles. C'est exactement un siècle plus tard qu'une loi plus efficace put être édictée.

Les écoles populaires, les *Volksschulen* sont établies par les communes[1]; celles-ci pouvaient anciennement percevoir un écolage, mais la gratuité scolaire avait été établie par quelques villes. Ainsi, à Berlin, c'est en 1869 que cette mesure démocratique fut réalisée. Depuis 1888, elle a été imposée d'une façon générale par la loi. Naturellement, l'État a augmenté en même temps le montant des subventions qu'il alloue aux communes.

Les écoles communales et, depuis 1839, les écoles libres sont surveillées par l'État. Il y a, à cet effet, un inspecteur d'arrondissement et une commission départementale.

En principe, l'instruction est obligatoire de 6 à 14 ans, mais un comité communal a qualité pour apprécier les cas où l'on peut donner licence de quitter l'école avant l'âge de 14 ans. L'instituteur signale les absents à la police, et celle-ci se charge de faire les enquêtes nécessaires et d'appliquer les amendes.

Comme toutes les écoles primaires, les Volksschulen ont pour

1. Ou plutôt par les *districts scolaires* qui, selon les cas, comprennent une ou plusieurs communes ; chaque district est administré par un conseil élu appelé le *Schulevorstand*.

but de donner une instruction utilitaire générale; elles doivent, en outre, cultiver le patriotisme chez l'enfant. Malheureusement les procédés employés ne consistent que trop souvent à élever l'Allemagne en rabaissant les autres peuples. On prépare aussi à la discipline militaire, notamment par une gymnastique appropriée.

Dans certaines villes, pendant la dernière année, l'étude d'une langue étrangère est obligatoire, anglais ou français. Il n'en faudrait pas conclure que les élèves sont capables de s'exprimer dans l'une ou l'autre de ces langues. On sait ce qu'il reste dans l'esprit de quelques leçons dogmatiques fugitives, lorsque l'on n'a pas l'occasion d'entretenir les rudiments des connaissances reçues!

Après 1870, on a trop vanté l'école allemande. D'abord, si la puissance de l'instruction est une chose réelle, il ne faut pas l'exagérer. Ensuite, la pédagogie germanique, si méthodique qu'elle soit, n'arrive pas à instruire convenablement nombre de paysans à l'esprit engourdi, et qui, une fois courbés sur la charrue, ont tôt fait d'oublier maintes doctes leçons.

A la vérité, la pédagogie allemande brille surtout par la minutie et le mécanisme de ses procédés. Elle laisse un rôle trop passif à l'enfant. C'est au maître à faire pénétrer la vérité dans le cerveau de l'enfant, et pour cela, il ne se lassera pas de répéter la même chose sous des formes différentes afin d'atteindre toutes les mentalités. L'esprit d'attention est développé par les leçons verbales et les interrogations constantes. Je ne nie pas l'efficacité de ces divers procédés, encore faut-il ensuite savoir passer à l'effort personnel, si l'on ne considère pas que l'instruction doit consister seulement à enregistrer une certaine somme de connaissances.

Les leçons de religion sont obligatoires. Le culte dominant dans la commune est enseigné par l'instituteur lui-même sous la surveillance du pasteur ou du curé.

Les futurs instituteurs et les institutrices doivent faire un stage de trois ans dans des établissements préparatoires, après leurs études primaires. Ce n'est qu'alors qu'ils peuvent entrer

dans les *écoles normales*[1], où la durée des études est de deux ans.

Le coût des études y est de 200 marks par an.

Les districts scolaires prennent à leur charge les bâtiments y compris le logement des instituteurs, mais le salaire de ceux-ci est prélevé sur une caisse alimentée par l'État, les communes et les dotations des particuliers.

Les instituteurs sont nommés par le préfet, mais son choix est restreint à 3 candidats proposés par le conseil du district scolaire[2]; en général, il s'en réfère à l'avis de l'inspecteur d'arrondissement.

Le traitement des instituteurs est très variable. Dans certains villages, il ne dépasse guère 1.000 francs. On peut dire, en moyenne, qu'il est de 1.300 francs à la campagne et de 1.600 fr. dans les villes. A Berlin, il s'élève jusqu'à 5.000 francs. Les instituteurs jouissent, en outre, d'un privilège au point de vue militaire, celui d'être versé dans le second ban de la landwehr.

L'un des buts de l'école, avons-nous dit, est la culture du patriotisme, et par là, il faut entendre l'admiration des institutions existantes, par conséquent le mépris du socialisme, considéré comme un élément dissolvant. Pour mettre les jeunes cerveaux à l'abri de ce foyer d'infection, l'État voudrait les avoir sous sa coupe jusqu'à l'époque de leur maturité complète. Or, il y a un hiatus entre la sortie de l'école primaire et l'entrée au service militaire.

L'idée a donc germé de combler ce vide par des cours d'adultes. Ils portent le nom de *Fortbildungsschulen*, c'est-à-dire d'écoles de continuation ou de perfectionnement.

Dès 1869, une loi prussienne permet aux villes d'organiser des cours d'adultes, et en 1883, une loi d'Empire oblige les patrons à laisser leur personnel fréquenter ces cours. En 1891, une autre loi d'Empire autorise les États et les villes à rendre cet enseignement obligatoire jusqu'à dix-huit ans. Enfin, une loi

1. La première école normale a été fondée en 1698.

2. Excepté dans certaines communes où un particulier a conservé le droit de présentation.

prussienne de 1904 permet aux communes rurales de la Hesse d'user de cette faculté. Partout ailleurs, dans les campagnes du royaume, il n'existe encore, que nous sachions, que des cours facultatifs.

On peut dire, au contraire, que toutes les villes ont adopté le principe de l'obligation, mais jusqu'à seize ans seulement. La mesure concerne tous les apprentis, non seulement ouvriers, mais aussi employés. Les frais d'écolage sont à la charge des employeurs. Ceux-ci, sous peine d'une amende de 20 marks, doivent, sur les heures de travail, accorder le temps nécessaire aux apprentis, en général 6 heures par semaine. Les cours se font par exemple entre 7 et 9 heures du matin.

Naturellement, on n'a pas présenté ces écoles comme une œuvre destinée à encadrer les jeunes gens. On a prétendu faire œuvre utile pour ces derniers, et aussi pour les patrons qui doivent en supporter les frais. C'est pourquoi, on a voulu rattacher les écoles de perfectionnement à la question de l'apprentissage, et, chaque fois qu'on a pu, on a remis l'organisation des cours aux corporations patronales, les villes se contentant de surveiller et de fournir les locaux.

Ceci explique la variété des programmes. A Berlin, on apprend beaucoup l'anglais; aux employés, on enseigne la comptabilité, le droit commercial, la correspondance; aux jeunes filles, la dactylographie, la coupe; un peu à tous on continue les leçons de gymnastique pour achever l'éducation de la discipline et on donne l'enseignement de l'histoire et de la géographie commerciales, qui permet de vanter l'expansion germanique.

Outre les cours de perfectionnement, il existe aussi des *écoles d'apprentissage* où les ouvriers apprennent à la fois la théorie et la pratique du métier. Ces écoles, qui ont pour but de former des ouvriers d'élite et des contremaîtres, ont été établies par de très grands patrons, comme les Bayer, les Siemens, ou encore par des corporations ou des villes. L'État intervient souvent en donnant des subsides ou en fournissant le mobilier, les appareils. La complication croissante de la société tend à multiplier les classes; sur l'ancien tronc populaire tend à se greffer des

variétés nouvelles. Signalons, par exemple, la formation, au-dessous de la classe ouvrière proprement dite, de celle des *assistés;* mais ce n'est guère que dans les grandes villes, qu'elle a pu se différencier d'une façon assez nette; on a créé à son usage des écoles primaires spéciales ou *Hillfschulen*, ainsi que nous l'avons dit à propos de notre étude sur Elberfeld [1].

Les écoles de la petite classe moyenne. — La première école primaire bourgeoise ou *Bürgerschule* fut fondée à Leipzig en 1804, et cet exemple fut rapidement suivi. A partir de 1819, en effet, toute ville prussienne de plus de 1.500 habitants dut avoir au moins une Bürgerschule. Dans les communes rurales importantes, il y eut une classe bourgeoise séparée des classes populaires.

Dans les campagnes, toutefois, la séparation est moins marquée. Bien souvent les fils des paysans propriétaires sont mélangés avec ceux des ouvriers et des bordiers.

Pour en revenir aux écoles bourgeoises proprement dites, il est juste de dire que, pendant longtemps, elles furent loin d'être conçues sur un plan uniforme. Elles variaient beaucoup d'une ville à l'autre, prenant les éléments à un âge plus ou moins avancé, s'élevant parfois jusqu'au niveau de l'enseignement primaire supérieur, ou encore préparant à l'enseignement secondaire; certaines portaient même le nom de *Mittelschule* ou école moyenne. Chose assez curieuse au premier abord, il y eut au début beaucoup plus d'écoles moyennes pour filles que pour garçons. La raison en est probablement due à ce fait qu'une partie de ces derniers fréquentaient les classes inférieures des écoles secondaires, pour des motifs qui seront expliqués plus loin.

Une loi prussienne de 1910 a enfin organisé d'une façon méthodique les Mittelschulen pour les deux sexes, uniformisant ainsi les anciennes écoles bourgeoises et écoles moyennes.

Les Mittelschulen prennent les enfants depuis six ans jusqu'à

1. *Sc. soc.*, 2e pér., 2e fasc., p. 60.

quinze ans, âge ordinaire de la confirmation pour les protestants. Elles permettent d'éviter, on le voit, et cela complètement, le mélange avec les enfants du peuple.

Les Mittelschulen sont des écoles communales, et le corps enseignant est formé d'instituteurs et non de professeurs. Elles se distinguent des Volksschulen surtout en ce qu'elles ne sont pas gratuites. A Elberfeld, les frais d'écolage sont de 60 marks par an dans les 6 classes de petits et de 72 marks dans les 3 classes de grands.

A ces écoles sont annexés des cours spéciaux destinés aux enfants des Volksschulen et pour lesquels il est perçu une contribution scolaire de 36 marks.

Le programme, dans les écoles moyennes, ne diffère pas essentiellement de celui des écoles populaires, sinon que les cours se poursuivent un peu plus longtemps, notamment en ce qui concerne les langues étrangères. Elles préparent aux écoles d'industrie et de commerce du degré moyen dont nous parlerons bientôt et qui donnent droit au volontariat. C'est à cela que l'on vise et c'est là un moyen de se classer définitivement hors du peuple. Cela n'est pas pour déplaire aux autorités, car tout ce qui s'élève passe dans le camp des défenseurs des institutions existantes.

Historique du système des écoles de la haute bourgeoisie. — Pour plus de clarté, nous sommes obligés de faire un retour en arrière. On verra comment le système scolaire s'adapte aux nécessités des couches sociales nouvelles.

Pour l'enseignement primaire, je me contenterai de dire que la haute bourgeoisie dispose d'écoles spéciales annexées aux écoles secondaires, et qui portent le nom d'écoles préparatoires ou *Präparanden schulen*.

Pour l'enseignement secondaire, il n'y eut d'abord que des *Gymnasien;* ce sont, comme on sait, des externats dans lesquels on donne l'instruction classique avec latin et grec. La plupart des villes en ont construit à l'époque de la Renaissance. Ainsi celui d'Elberfeld date de 1592.

Bien entendu, il n'y avait alors aucune unité dans les programmes. En Prusse, c'est en 1788 qu'une loi organisa l'Examen de maturité donnant accès aux universités et aux fonctions publiques, et c'est en 1816 seulement que l'uniformisation des Gymnasien devint complète. Peu à peu, l'État prussien se mit à en construire lui-même, et ils s'imposèrent comme modèles à ceux des villes. J'ajouterai que, depuis 1837, la longueur normale des études est de 9 ans (au lieu de 10), à savoir de 9 à 18 ans.

Il y avait en outre, dans les villes de moindre importance, des *Pro-gymnasien* dans lesquels on ne donnait que les cours correspondant aux 6 classes inférieures des Gymnasien. Les fonctionnaires des petites villes pouvaient ainsi garder chez eux leurs fils jusqu'à l'âge de 15 ans, après quoi on les envoyait continuer leurs études dans une grande ville.

Les Gymnasien étaient fréquentés par tous ceux qui se destinaient aux professions libérales et administratives. Pour la bourgeoisie commerçante, on établit peu à peu des écoles secondaires correspondant plus ou moins à ce que l'on appelle, en France l'enseignement moderne. Ce sont les *höhere Bürgerschulen*, ou écoles bourgeoises supérieures.

Ces écoles, par la suite, se sont transformées en écoles réales. C'est en 1859 que l'État prussien se décide à établir des écoles réales, c'est-à-dire des établissements d'enseignement secondaire avec prédominance des sciences. Il y en avait de trois espèces, suivant que la durée normale des études était de 6, de 7 ou de 8 ans; dans cette dernière catégorie seulement, le latin était enseigné. Aucune d'entre elles ne donnait accès à l'Université, mais elles conduisaient toutes à l'examen du volontariat.

C'est qu'en effet à ce moment-là, par suite du développement des transports et de l'apparition du machinisme, la petite bourgeoisie commence à s'enrichir et à devenir plus nombreuse, et elle réclame sa part des privilèges.

Depuis lors, on assiste à un relèvement continuel des écoles réales. En 1870, les écoles réales avec latin donnent accès à l'Université pour les lettres et les sciences, et en 1890, l'empe-

reur Guillaume II décide que l'enseignement moderne doit être, dans l'esprit du public, aussi considéré que les humanités.

Il faut dire qu'en 1882, une nouvelle transformation des écoles réales avait eu lieu. On établit un parallélisme complet entre l'enseignement classique pur, l'enseignement réal avec latin et l'enseignement réal pur, et chacune de ces trois catégories comprit des écoles de 6 et de 9 ans.

Comme il y avait des Pro-gymnasien et des Gymnasien, il y eut des *Pro-Realgymnasien* et des *Realgymnasien*, et aussi des *Realschulen* et des *Ober-Realschulen*. Toutes conduisaient à l'examen du volontariat qui fut placé à la fin de la sixième année d'étude, mais, pour entrer à l'Université, il fallait aller jusqu'à la neuvième année.

C'est au bout de la sixième année que l'on a situé l'examen donnant accès aux fonctions administratives moyennes, excepté pour celle de géomètre, où l'examen a lieu après la septième année (avec latin).

On comprend pourquoi les classes sociales sont un peu mélangées dans ces écoles. Après la sixième ou la septième année d'étude, on ne rencontre plus guère que des jeunes gens de la haute bourgeoisie ou de l'aristocratie, surtout dans les Gymnasien; mais, dans les premières années, ils sont confondus avec ceux de la petite bourgeoisie, principalement dans les Realschulen. C'était anciennement la façon la plus commode d'avoir accès au volontariat. Aujourd'hui encore, pour ceux qui convoitent la situation de fonctionnaire moyen, il faut aller dans un Gymnasium.

Les écoles spéciales. — On sait que les écoles spéciales sont très nombreuses en Allemagne; il n'est pas aisé de les classer d'une façon méthodique, car il n'y a pas eu, dès l'origine, un plan d'ensemble. M. Blondel a donné un classement de ces écoles[1], mais, avec sa loyauté habituelle, il en a indiqué un autre en appendice, celui de M. L. Tronnier[2], au moins pour ce

1. *L'éducation économique du peuple allemand* (Larose et Tenin, 1908).
2. *Id.*, p. 97.

qui concerne les écoles de commerce. C'est ce dernier que nous retiendrons parce qu'il est basé sur l'accès au volontariat.

En commençant par le bas, il y a d'abord des écoles du degré inférieur (*niedere Handelsschulen*) qui ne donnent pas droit au volontariat. On y entre à la fin de l'école primaire, et les études n'y durent qu'un an ; c'est là que, concurremment avec les Fortbildungsschulen, se forment les petits employés.

Il y a des jeunes gens de la bourgeoisie qui ont l'esprit trop obtus pour continuer l'enseignement secondaire jusqu'à la sixième. Pour leur permettre d'arriver au volontariat, on a créé des écoles de commerce à cet effet, et aujourd'hui, les élèves des Mittelschulen peuvent venir les y rejoindre. Elles sont désignées par M. Blondel sous le nom de *mittlere Handelsschulen* ou écoles du degré moyen. Les unes sont privées, les autres publiques, et les études y durent ordinairement plusieurs années. Elles sont fréquentées surtout par les petits patrons et l'élite des employés.

Viennent ensuite les écoles du degré supérieur, ou *höhere Handelsschulen*. Les études y durent de un à trois ans, mais, pour y entrer, il faut avoir au préalable passé l'examen du volontariat. Ces écoles sont les plus sérieuses, car on n'y va que pour apprendre le commerce, j'entends naturellement les connaissances théoriques utiles au commerçant, car il ne faudrait pas croire qu'elles puissent donner l'aptitude aux affaires à celui qui ne l'a pas. Ce n'est donc pas à elles seules qu'il faut donner l'honneur de l'expansion commerciale de l'Empire. Elles sont fréquentées par des futurs représentants de commerce ou patrons, et aussi par des commis voyageurs qui se proposent de faire la conquête des marchés extérieurs.

Je cite pour mémoire les sections commerciales annexées aux Realschulen, et j'en arrive aux Universités commerciales ou *Hochhandelsschulen*. Les premières ont été établies en 1898 ; elles sont aujourd'hui au nombre de six, et elles répondent aux désirs de l'empereur de relever les professions *usuelles*. Pour entrer dans ces écoles, il faut avoir fait neuf années d'études secondaires, ou encore, après six années, avoir été dans

une höhere Handelsschule pendant trois ans. Dans les universités commerciales, les études durent deux ans. Elles sont surtout fréquentées par les fils des banquiers et des grands commerçants. On y étudie, en effet, les opérations de banque et de change, les questions relatives aux transports, la géographie économique, la législation commerciale comparée, etc. Il est inutile de dire que ces écoles organisent des voyages et des excursions.

En ce qui concerne les écoles techniques, les jeunes gens de la petite bourgeoisie ont à leur disposition une quarantaine de *Gewerbeschulen* analogues aux écoles d'art et métiers françaises, sans compter de nombreuses écoles étroitement spécialisées vers l'électricité, la chimie, le tissage, etc. On y entre après l'examen du volontariat et les études y durent plusieurs années. De là sort une armée de sous-ingénieurs et de chimistes qui se consacreront avec succès aux travaux de détail et aux analyses patientes. Nous savons que l'industrie allemande a besoin, plus que tout autre, d'une catégorie nombreuse de ce type.

Quant aux jeunes gens de la haute bourgeoisie, ils vont dans les écoles polytechniques annexées aux universités, ou *Technische Hochschulen* où l'on n'a accès qu'après neuf années d'études secondaires, sans compter une année de travail dans une usine en qualité d'ouvrier salarié. Contrairement à une opinion accréditée, ce temps de travail manuel n'est pas effectué d'une manière toujours bien sérieuse, les industriels ayant de faciles complaisances à cet égard. La formation pratique des ingénieurs allemands n'est pas beaucoup supérieure à celle des nôtres, pas plus du reste que leur formation théorique, et ce n'est pas là qu'il faut chercher le secret de l'expansion économique de l'Allemagne actuelle. Le cycle des études comprend deux années d'études scientifiques générales et deux d'études appliquées. Les laboratoires sont ordinairement bien outillés.

L'enseignement secondaire. — Je reviens maintenant aux écoles secondaires classiques et réales, de six ou de neuf ans.

Dans les établissements de l'Etat, les prix d'écolage sont les suivants :

Gymnasien : *120 marks* par an;

Pro-gymnasien et Realgymnasien : *100 marks;*

Realschulen : *80 marks.*

Dans les écoles fondées par les villes, les prix sont variables.

Ainsi à Wilmersdorf (faubourg de Berlin), ils s'élèvent à *120 marks* pour les enfants de la ville, et *135* pour ceux du dehors.

A Elberfeld, ils sont de *160 marks,* aussi bien pour les Realschulen que pour les Gymnasien.

Le personnel enseignant est composé d'universitaires.

Les leçons proprement dites n'ont lieu que le matin, le plus souvent de 8 à 2 heures; à Elberfeld, de 7 heures à midi en été, et de 8 heures à 1 heure l'hiver.

Après le dîner copieux que l'on a l'usage de faire en Allemagne, on n'exige plus un travail intellectuel bien soutenu. Certains jours, de 4 à 6 par exemple, on donne des leçons de gymnastique, ou des cours facultatifs, comme le dessin.

Il y a, du reste, depuis longtemps, une tendance à diminuer le surmenage scolaire, bien qu'il n'ait jamais eu tout à fait la même acuité qu'en France. On a réduit les devoirs à faire à la maison. Théoriquement on ne doit pas imposer un travail de plus de deux heures, mais la moyenne des élèves a terminé en une heure. Ajoutons qu'il n'y a pas de devoirs deux jours par semaine, par exemple le mercredi et le samedi.

Le niveau des études est moins élevé qu'en France. Ainsi, c'est à l'université seulement que la philosophie est étudiée, et l'on ne vise nullement à rendre l'enseignement encyclopédique. On cherche surtout à développer la mémoire et le raisonnement, mais on n'encourage guère les travaux personnels.

Comme le remarquait déjà M. C. Hippeau[1], ce qui fait le plus défaut, c'est le travail solitaire. La classe est véritablement une

1. *L'instruction publique en Allemagne* (Didier, 1873), p. 24.

société en participation pour le plus grand avantage des études, sans doute, mais j'ajouterai : au détriment de la formation de la personnalité.

Pas plus qu'en France, les études ne sont désintéressées ; il s'agit avant tout de passer des examens qui donneront les privilèges militaires ou qui ouvriront la porte des universités et des écoles spéciales qui conduisent aux professions libérales et administratives.

Depuis le fameux discours de Guillaume II en 1890[1], le surmenage a été un peu diminué, l'enseignement réal a été favorisé au détriment de l'enseignement classique, et, dans les premières années, le latin a été remplacé par le français dans un grand nombre d'écoles. Enfin, la culture du patriotisme et l'admiration des institutions germaniques ont été plus que jamais à l'ordre du jour.

Aucun progrès n'a été fait dans la préparation pour la vie, et l'éducation est laissée complètement entre les mains des familles. Or, en diminuant le surmenage, on laisse des loisirs aux jeunes gens, et l'école se désintéresse de l'utilisation des loisirs. Ils seront donc employés de diverses façons selon le caractère, et les fréquentations de chacun : lectures, promenades, jeux, beuveries. On pourra avoir une idée de la manière dont un grand nombre occupent leurs temps libres en lisant les critiques que le Dr Lietz a adressées à l'école allemande[2].

A part la discipline[3] imposée par le maître pendant la classe, la seule chose intéressante à noter, au point de vue éducatif, est l'existence de débats contradictoires, mais, contrairement à ce qui se passe outre-Manche, ils sont dirigés par les professeurs. Il ne s'agit du reste pas de dresser à l'habitude de l'association libre, mais de répandre certaines idées dans la jeunesse, qui ne croit pas encore suffisamment à la supériorité germanique.

1. Voir une analyse de ce discours par E. Demolins, *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*, livre I, chap. II.

2. J. Carcopino, *L'École allemande par un professeur allemand* (*Sc. soc.*, t. XXVI, p. 437).

3. Comme punitions, on donne des retenues le samedi, des pensums, parfois des punitions corporelles.

Elle est encore trop susceptible de se laisser influencer par le point de vue étranger, comme le prouve l'exemple suivant.

Lors de ma visite, un an avant la déclaration de la guerre, et, sans doute, en prévision de celle-ci, un mot d'ordre parti d'en haut suggérait à la presse et aux écoles de mener une campagne en vue de déconsidérer la légion étrangère, dans l'espoir d'empêcher les désertions allemandes d'alimenter l'armée française de cette façon détournée. La presse fit un tableau très sombre de la vie et de la situation des légionnaires, allant jusqu'à souhaiter la suppression de la légion!

Ce sujet fut mis en débat dans un Gymnasium, les adversaires de la légion triomphaient facilement, ayant à leur disposition des faits grossis ou supposés pour étayer une argumentation que l'on pouvait difficilement combattre, faute d'armes suffisantes. Or, parmi les élèves se trouvait, par hasard, un Belge qui entreprit de réfuter la thèse officieuse, sinon officielle, et il réussit à convaincre une partie de l'auditoire, tant il est vrai que ce qui manque à la jeunesse allemande, ce n'est pas toujours la sincérité, mais un enseignement qui vise à atteindre la vérité. Il n'est tel que lorsque la grandeur de la patrie allemande n'est pas en jeu, et je dois dire qu'on considère comme une bonne chose, d'entretenir les illusions nationales à ce sujet. La guerre actuelle montrera si les pédagogues allemands avaient raison.

Les universités. — En France, les jeunes gens vont à l'Université pour acquérir un diplôme donnant accès à une carrière libérale. Il en est de même en Allemagne, avec cette différence que les étudiants ont plus de latitude dans le choix des cours qu'ils veulent suivre. Ce n'est pas l'étude à peu près complètement désintéressée, comme à Oxford ou à Cambridge, mais ce n'est pas non plus la hantise des examens fréquents comme en France.

L'Université n'organise qu'un examen, celui du doctorat, à la fin des études, et celles-ci durent six semestres, à l'exception de celles de médecine qui en comprennent huit. Encore, le

doctorat n'est-il plus obligatoire que pour l'enseignement. Pour les autres professions, il existe des examens spéciaux organisés par l'État. Néanmoins, pour la médecine et le droit, beaucoup d'étudiants tiennent à acquérir le titre de Herr Doktor qui leur donne un prestige plus grand vis-à-vis de la clientèle.

Beaucoup ne travaillent réellement pour l'examen que la dernière année. Dans celles qui précèdent, la masse fréquente la brasserie, mais l'élite peut s'adonner à des études désintéressées.

Toutefois, je dois dire que la plupart des étudiants travailleurs se guident dans le choix des cours qu'ils suivent d'après l'utilité qu'ils peuvent avoir pour eux, non pas l'utilité concrète et prochaine d'un examen, mais l'utilité professionnelle. Il y a à cela deux raisons. D'abord l'Allemand croit avant tout à la nécessité d'amasser des connaissances théoriques pour réussir dans une carrière. Ensuite, l'étudiant doit payer à part chaque leçon à laquelle il assiste, ou plutôt chaque série de leçons. Le tarif est de 5 marks par semestre pour une série comprenant deux heures par semaine. Lorsqu'un étudiant se décide à suivre un cours, il faut donc qu'il lui attribue une valeur utile. Je n'en excepte que ceux qui ont un goût prononcé pour certaines branches et de l'argent de reste pour le satisfaire.

Pourtant la valeur du cours en lui-même est moins grande que ne le ferait supposer le renom des universités allemandes. Le professeur se contente de lire d'une voix monotone un grimoire rempli de détails arides que l'on suit avec peine. Je suis bien forcé de dévoiler que, bien souvent, il s'agit pour l'élève d'être présent, et surtout de payer le prix de la leçon, car elle se règle directement au professeur.

Il y a, en effet, un intérêt caché à suivre un cours. Il s'agit de se faire connaître d'un certain professeur, pour qu'il vous adopte en qualité de disciple dans son *Seminär,* institution dont il nous faut dire quelques mots, parce qu'elle est caractéristique des universités allemandes.

Dans les chaires d'outre-Rhin, on pense avec raison que le but de l'enseignement supérieur est de dresser à la pratique des travaux de recherches. De même que les écoles techniques ont

leurs laboratoires, les facultés de médecine leurs cliniques, les autres facultés ont leurs Seminär où l'on fait ce que l'on pourrait appeler des travaux pratiques, où l'on applique la méthode d'investigation selon la science allemande. Chaque professeur n'admet dans son Seminär que les jeunes gens qu'il veut; pour dire vrai, il choisit ceux qu'il croit aptes à l'aider dans ses propres travaux.

C'est en forgeant que l'on devient forgeron, et c'est en forgeant avec un maître que l'apprenti devient compagnon. Mais si le Seminär dresse au travail, il dresse au travail collectif plus qu'au travail personnel, et cela est bien caractéristique de l'Allemagne.

Nous avons signalé les heureux effets du travail collectif coordonné dans les laboratoires des usines chimiques et électriques, mais la transposition de cette méthode dans l'ordre des études universitaires nous paraît plus discutable; il faut bien que les Allemands aient les défauts de leurs qualités!

Pour le professeur, le Seminär est très utile. Il lui permet de faire de gros volumes en un temps relativement court, grâce à une certaine division du travail entre ses disciples[1]. Si, par exemple, le professeur est un historien, il charge l'un de ses élèves de vérifier la date d'un événement, un autre les circonstances dans lesquels il s'est produit, un troisième, ses conséquences, ou encore la situation géographique d'un peuple. Ce que chacun doit faire est un travail de documentation et de critique. Celui qui est chargé de fixer une date incertaine doit rassembler tous les faits susceptibles d'en limiter l'imprécision. Une méthode analogue est également employée pour la critique des lois, pour l'étude des questions économiques, théologiques, etc.

C'est la méthode des érudits. Bonne peut-être pour analyser les choses mortes; il me paraît abusif de l'étendre à tout, et

1. D'après M. Gaston Bonnier, des jeunes gens ayant fini leurs études se mettent parfois à la disposition d'un professeur pour collaborer anonymement à ses travaux (*Revue hebdomadaire* du 12 décembre 1914). Le type du manœuvre intellectuel est très répandu outre-Rhin.

spécialement à l'étude des sociétés et des organismes vivants, à la sociologie, aux sciences économiques. Parfois il semble que l'on emploie la méthode monographique, mais ce que l'on appelle de ce nom, n'est en réalité que l'étude d'un compartiment étanche dans lequel les répercussions ne pénètrent pas. Ainsi on étudie un auteur sans essayer de reconstituer le milieu où il a vécu. On se borne à éplucher ce qu'il a écrit.

La fragmentation des recherches entre les disciples aurait pour ceux-ci un résultat désastreux, sans le travail collectif du Seminär. Chaque élève a sa séance dans laquelle il vient exposer le résultat de ses recherches devant ses camarades et devant le maître. Deux rapporteurs ont étudié un peu la question et ont pour mission d'amasser des faits contraires à la thèse. Enfin, tout le monde peut prendre part aux débats sous la direction du professeur, qui corrige le tout et impose ses conclusions[1]. Comment en serait-il autrement? La vérité ne peut être mise aux voix, et, en somme, lui seul domine la question dans son ensemble; du reste, n'est-ce pas lui qui signera l'œuvre devant le public?

Au point de vue de la science pure, les recherches solitaires et personnelles me paraissent préférables. En tout cas, si une action concertée est jugée nécessaire, la division du travail ne doit pas aboutir à une fragmentation des phénomènes, de façon que l'un étudie la cause et l'autre la conséquence, ce qui fausse toute échelle des valeurs; elle peut se faire aussi de façon qu'une équipe de manœuvres soit chargée de vérifier certains détails matériels qui seront utilisés par le directeur, mais ceci n'est pas formateur de l'esprit. Le partage ne peut se faire qu'en laissant à chacun un phénomène complet à analyser et à reconstituer. La méthode germanique analyse les faits, mais non les répercussions, et ne passe pas de l'analyse à la synthèse.

Ainsi, dans le domaine de la science sociale, pour étudier une région, une organisation défectueuse consisterait à faire observer

1. Pour beaucoup d'étudiants, hélas! le Seminär est surtout une institution qui permet d'approcher un maître, de connaître ses idées particulières pour ne pas les contrecarrer, et ses faibles pour pouvoir le flatter!

par des personnes différentes les faits relatifs à chaque compartiment de la Nomenclature. Une méthode plus féconde serait celle d'après laquelle chacun observerait une famille différente, ou un village différent, ou un métier différent, mais dans une même région. Dans mon *Cours de méthode,* en critiquant la fragmentation des sciences sociales spéciales[1], je critiquais en somme un abus de la division du travail scientifique qui a sa source dans les chaires germaniques.

Si, d'autre part, on vise la formation professionnelle, il me paraît difficile de soutenir que cette méthode forme mieux qu'une autre un futur juge d'instruction à mener une enquête personnelle sur un crime, ou un avocat à débrouiller une cause compliquée.

De même, dans les facultés de médecine, une division du travail trop exclusive forme des sous-spécialistes trop ignorants des connaissances médicales générales[2]. Une méthode qui convient pour préparer de bons chimistes à l'industrie peut donner des résultats moins heureux s'il s'agit de faire des docteurs.

Le procédé germanique est au pôle opposé de l'anglo-saxon, avec ses travaux solitaires et un peu anarchiques. Est-ce l'espoir de trouver une formation complémentaire de la leur qui pousse de plus en plus les jeunes gens d'Oxford ou de Harvard à compléter leurs études en allant écouter quelques professeurs en renom à Iéna ou à Berlin? C'est possible. Pourtant, je crois que c'est un autre fait qui les attire[3], avec tant d'autres étudiants de tous les pays. Je veux parler de la *grande diversité des cours* que l'on trouve dans les universités allemandes. Dans chacune de celles-ci, on n'enseigne nullement les mêmes matières, comme cela a lieu en France. Beaucoup de liberté existe sous ce rapport, et chaque professeur peut se consacrer au sujet qui lui est cher. Il en résulte que si vous voulez vous documenter sur une question

1. *Sc., soc.*, 2e pér., 98e fasc., p. 75 et 79.

2. R. Cruchet, *Les universités allemandes au* XXe *siècle* (A. Colin édit., 1914), p. 125.

3. Il y aurait à faire à ce sujet une enquête qui pourrait être profitable à la fois à l'Angleterre et à la France.

particulière, vous trouverez toujours qu'elle fait l'objet d'un cours dans une université quelconque, si ce n'est à Bonn, c'est à Tübingue ou à Marbourg, peu importe.

Toutes les universités germaniques — y compris celles de la Suisse et de l'Autriche — ne forment qu'un bloc, l'étudiant pouvant passer de l'une à l'autre avec la plus grande facilité. Cela permet, dit-on, d'aller écouter tour à tour les maîtres en renom. Cela permet surtout d'étudier successivement les différentes questions qui vous intéressent. En apparence, les diverses universités semblent se compléter. En réalité, il n'y a aucune coordination entre les cours, chaque professeur agissant à part sans essayer de rattacher son enseignement à celui de ses confrères.

Malheureusement, si les Herren Professoren rendent ainsi de réels services aux étrangers, ils en profitent pour fausser leurs idées sur certains points par suite de la déformation pan-germaniste trop fréquente de leur esprit. Leur exposé consiste le plus souvent à rappeler ce que leurs compatriotes ont écrit sur le sujet et à ignorer ce que les étrangers ont fait. Comment s'étonner, après cela, que tant d'esprits éclairés en soient venus à penser que ce sont les Allemands qui priment dans toutes les sciences? Car, il faut le dire et le répéter, une fausse conception du patriotisme a obscurci la probité scientifique dans les chaires d'outre-Rhin.

Il ne s'agit pas de démontrer la supériorité allemande d'après les faits, mais d'accommoder ceux-ci au postulat. Les intellectuels allemands sont au-dessus de certaines vérités, comme les hauts fonctionnaires sont au-dessus des règlements. Ce sont des fabricants de vérités.

Par exemple, un professeur suggère une thèse sur le crédit agricole. On consulte les statistiques des caisses Raiffeisen et des prêts hypothécaires en Allemagne, et on trouve un chiffre notablement supérieur à celui des institutions françaises analogues. Conclusion : l'agriculture allemande est supérieure à la française.

Vous ne voyez pas un lien nécessaire entre les prémisses et

la conséquence? Il suffit de décréter que la prospérité agricole est proportionnelle au crédit!

Or que représente le chiffre donné par les statistiques? Un phénomène non analysé, car qui ne sait qu'il y a crédit et crédit, qui ne sait que les emprunts peuvent être faits dans les vues les plus diverses? Aucune distinction n'est établie entre le paysan qui emprunte pour améliorer son outillage et celui qui cherche à combler le déficit d'une année mauvaise, entre le jeune homme qui a besoin d'un capital pour s'installer et l'éleveur qui veut faire une spéculation. Aucune différence n'est faite entre les besoins de la ferme à lait qui touche des recettes journellement, et ceux de la ferme d'engraissement qui ne peut réaliser son stock qu'une fois par an. Aucune différence non plus entre les pays de métayage, de fermage et de faire-valoir. Aucune non plus entre les régions où les petits cultivateurs doivent se suffire et celles où ils sont patronnés par de grands propriétaires. Vignerons ou forestiers, producteurs de blé ou de betteraves, bergers ou vachers, tous sont égaux devant la statistique. Pourquoi aller sur le vif se rendre compte des besoins divers de chacun? Pourquoi analyser avant de faire la synthèse? Celle-ci est connue d'avance, c'est la supériorité de la race germanique.

Comment ce postulat a-t-il pu s'établir? Comment aucune voix contraire ne se fait-elle entendre? On a vanté pourtant l'indépendance des professeurs allemands, et pour beaucoup d'entre nous, ce fut une désillusion profonde que de lire le fameux manifeste des intellectuels d'outre-Rhin. Pour moi, il ne m'a pas autrement étonné, car, nous le verrons bientôt, si le professeur a toute liberté lorsqu'il s'agit de science pure ou de métaphysique, il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit d'une conclusion touchant de près ou de loin au dogme de la supériorité de la race germanique. Il n'est pas interdit d'être évolutionniste et de penser que l'homme descend du singe, mais il faut bien se garder de ne pas placer le Germain au point le plus élevé de l'évolution.

Les associations d'étudiants. — Les jeunes gens des classes

moyennes et supérieures sont mélangés dans les universités. Les dépenses ne sont pas bien élevées. En entrant, on paie un droit d'immatriculation de 20 marks; en sortant, 300 marks pour le doctorat, plus 500 marks d'imprimatur pour la thèse. Ajoutez à cela le prix des cours que l'on paie directement aux professeurs, soit 100 ou 200 marks par an environ.

Il est vrai que l'étudiant doit se loger et se nourrir, mais rien ne l'empêche de le faire aussi économiquement que possible, en dépensant par exemple une centaine de marks par mois. Bien entendu, il en est qui dépenseront le double ou davantage, mais les étudiants pauvres, malgré leur mode d'existence restreint, n'en pourront pas moins avoir les mêmes diplômes.

Seulement, un étudiant qui vit de cette façon est un « Sauvage » ou un « Indépendant ». Il pourra citer plus tard l'Université d'où il sort; il ne pourra pas dire de quelle association il faisait partie, et cela le classera.

On n'a pas toujours compris l'importance sociale des associations d'étudiants. On les a accusées d'entretenir des traditions surannées et stupides, d'exciter aux beuveries monstres et aux duels. Tout cela est vrai, mais les associations ne sont pas que cela ; ce sont avant tout des classeurs sociaux.

On sait qu'il y a deux grandes catégories d'associations[1], les *Korps* et les *Burschenschaften*.

Dans les premières, il faut pouvoir dépenser de 4.000 à 6.000 marks par an; aussi n'y rencontre-t-on que des jeunes gens de l'aristocratie, des nobles ou des fils de banquiers ou de gros industriels. Dans les secondes, il suffit de dépenser 3.000 à 4.500 marks ; c'est là que vont les fils des fonctionnaires, des avocats, des médecins, et en général les jeunes gens de la haute bourgeoisie. Dans les différentes villes universitaires, les associations de même niveau social sont plus ou moins affiliées. Néanmoins, il y a des universités plus ou moins sélectes. Bonn est la plus aristocratique, parce que c'est là que vont les princes de la Cour impériale.

1. Voir à ce sujet, André François-Poucet, *Ce que pense la jeunesse allemande* (G. Oudin, édit., 1913).

Comme il faut être présenté, comme en outre il faut un vote des membres pour être admis, les juifs restent en dehors; comme ils n'ont pas l'esprit de discipline des Germains, ils ne forment que des associations instables, qui s'enflent et se réduisent à vue d'œil, et qui n'exigent pas, du reste, de cotisations régulières. Ces associations ne sont pas exclusives, et tout le monde y est facilement admis.

Cependant les Sauvages n'y vont pas. En réaction contre les excès des associations, ils n'en sont pas moins des Germains, c'est-à-dire peu sympathiques aux juifs. Ce sont des individualistes, car ce type n'est pas inconnu dans le pays de la discipline; nous y reviendrons plus loin. Dans une grande ville comme Berlin, les Indépendants sont les plus nombreux[1], mais dans les petites villes universitaires, à Bonn, à Göttingue, à Heidelberg, et surtout à Iéna et à Marbourg, les associations sont puissantes, et ce sont elles qui nous intéressent en ce moment.

Je laisse de côté la partie pittoresque de la vie des Korps et des Burschenschaften. Ce que nous voulons savoir, c'est la formation sociale que ces groupements impriment à l'étudiant. Or, nous remarquons que le principe d'autorité a le même caractère que dans la famille : respect extérieur pour les Anciens, défense de les contredire, saluts obligatoires. Les conscrits sont dressés peu à peu par les Anciens, et ceux-ci prennent l'officier comme modèle, c'est dire qu'une autorité basée sur une pointe de terrorisme ne leur déplaît pas.

Les associations d'étudiants sont libres depuis 1848, et ne sont plus en butte aux tracasseries de l'État. A quoi bon! Elles sont surveillées par le recteur de l'Université, et celui-ci dispose d'un droit de sanction au point de vue politique. On a vu des recteurs exclure un étudiant qui prenait un bock à la même table qu'un agitateur socialiste[2]. Aussi l'usage a prévalu

1. Aussi y travaille-t-on plus qu'ailleurs, et cela d'autant plus que beaucoup d'étudiants qui ont passé leurs premières années dans une petite université viennent à Berlin l'année du doctorat.

2. A. François-Poucet, *loc. cit.*, p. 91.

dans les associations de ne pas s'occuper de politique. Tous ceux qui espèrent devenir fonctionnaires savent qu'il n'y aura jamais de situation pour eux si la moindre suspicion pèse sur eux à cet égard. Aussi, la plupart des étudiants ne lisent-ils plus les journaux et sont-ils peu informés des affaires générales.

Nous voilà loin de l'âge d'or où, après 1813, les Burschenschaften luttaient pour l'unité allemande, mais aussi contre le despotisme, ce qui amena leur dissolution en 1819. Une pareille mesure les frapperait encore si les circonstances l'exigeaient.

En entrant dans une association, l'étudiant a juré fidélité à l'Empire, et si, plus tard, il ne donnait pas la signification qu'il convient à ce serment, il ne faut pas oublier qu'il y a de bons duellistes parmi ses anciens camarades, et que la querelle d'Allemand n'est pas un vain mot.

Quel contraste entre ce manque de préparation à la vie politique et la formation que les étudiants anglo-saxons reçoivent dans les *debating societies*, où la libre discussion est en honneur ! Comment le parlementarisme pourrait-il exister sainement dans le pays que nous décrivons ?

Les professeurs. — Il faut distinguer entre les professeurs de l'enseignement secondaire et les universitaires.

Les premiers ont dû passer six semestres à l'université et faire un stage théorique d'un an dans une école normale, plus un apprentissage pratique d'un an dans une école secondaire. Ils ont fait ensuite des suppléances en attendant une situation stable. Il faut souvent attendre longtemps, car il y a beaucoup de postulants. D'après M. Pinloche[1], 37 ans serait l'âge moyen de l'entrée définitive d'un professeur dans une école de l'État. Nous disons de l'Etat, car il y a des écoles établies par les villes, mais la plupart aspirent à entrer tôt ou tard dans les établissements de l'État. Les professeurs des villes sont du

1 *L'Enseignement secondaire en Allemagne* (Ch. Delagrave, 1900), p. xxv.

reste plus ou moins sous la dépendance de l'État; leur nomination doit être ratifiée par les autorités provinciales, et ils sont inspectés par celles-ci.

Les professeurs de l'État gagnent de 2.700 à 5.100 marks par an; et les directeurs peuvent aller jusqu'à 6.600 marks. Attendant leur avancement de l'État, comment ne lui seraient-ils pas soumis?

Voyons maintenant le professeur d'université. Il s'est spécialisé pendant les deux années de préparation au doctorat et les années où il professe en qualité de Privat-Dozent.

Le *Privat-Dozent* fait un cours libre dont il choisit lui-même le sujet; payé directement par les élèves, il est pécuniairement indépendant de l'université, mais ses revenus sont instables et s'élèvent difficilement à 5 ou 6.000 marks par an. Son but est donc de devenir Professeur, et c'est pourquoi il veille à ne pas contrarier les autorités.

Pour être Professeur, il faut avoir exercé pendant trois ans au moins en qualité de Privat-Dozent. On est d'abord *Professeur extraordinaire.* Celui-ci, comme le Privat-Dozent, ne donne que des cours libres, mais il peut, à l'occasion, remplacer un Professeur ordinaire. En outre, il a peu à peu un traitement fixe qui va en s'élevant et atteindra, au bout d'un certain temps, 3 à 4.000 marks; en y ajoutant le prix des leçons, on arrive à un taux d'environ 10.000 marks.

Le but suprême est d'arriver à la situation de *Professeur ordinaire,* c'est-à-dire de professeur titulaire, chargé d'enseigner les cours réguliers obligatoires, et ayant seul qualité pour conférer le doctorat. Il est nommé à vie. Son traitement fixe est assez élevé, 10.000 ou 20.000 marks, et, comme les professeurs ont plus d'auditeurs à leurs cours, beaucoup d'entre eux se font de 30 à 80.000 marks de recette annuelle.

En réalité, c'est le corps professoral de la Faculté qui nomme le Privat-Dozent, le Professeur extraordinaire et le Professeur ordinaire, et nous reconnaissons bien là l'esprit corporatif des Allemands. Il est vrai que la nomination doit être contresignée par le Ministre ou le Souverain, selon les cas ; ce n'est là

qu'une garantie destinée à empêcher l'arrivée d'un socialiste ou d'un ennemi de l'Empire, mais, en général, on peut compter sur le corps professoral à cet égard. Comment en serait-il autrement après les différents cribles que le professeur a dû traverser, depuis l'association d'étudiants jusqu'à son arrivée dans la chaire?

Sans oublier la sanction menaçante du duel. Suivant les cas, il serait provoqué par un ancien membre de la Burschenschaft à laquelle il était affilié, ou encore par l'un de ses collègues.

Lors de mon passage à Berlin, une histoire de duel défrayait la chronique scandaleuse du monde universitaire. Je ne résiste pas au désir de la conter, quoique le duel n'ait pas eu lieu (on en verra les raisons), et quoique la cause du différend ne reste pas tout à fait dans le domaine que je viens d'indiquer. Elle montrera néanmoins que le duel est facilement envisagé comme un solution à des difficultés académiques.

Il faut savoir d'abord que les juifs arrivent difficilement à se faire accepter comme professeurs ordinaires. On n'en cite guère que deux ou trois dans toute l'Allemagne, et cela par suite d'un pur préjugé des corps universitaires[1]. Or, un juif, M. Ludwig Bernhard, avait su franchir toutes les barrières, avec l'appui du grand maître Sering. Il arriva que M. Bernhard, en sa qualité de juif, avait des talents oratoires que n'ont pas ordinairement les Allemands. Les élèves venaient en foule l'écouter, ce qui signifie, nous le savons, que les oboles tombaient trop facilement dans sa poche au gré de ses confrères.

Le Corps des professeurs commença par lui défendre de traiter des sujets similaires à ceux professés par Sering. De plus, lorsqu'il voulut organiser des examens de doctorat, il ne trouva aucun confrère pour y figurer en qualité de juré.

En est-on venu aux gros mots? Je n'en sais rien. Mais Bernhard, se jugeant offensé, provoqua Sering en duel. Celui-ci, suivant les règles, soumit le cas au Corps professoral, lequel

1. Voir du reste les détails que nous donnons plus loin sur la situation des juifs.

déclara qu'il n'y avait pas de motifs suffisants pour justifier une rencontre sanglante.

Je n'ai aucun moyen d'apprécier la valeur de ce jugement, on le croira volontiers, et j'avoue que le cas en lui-même m'intéresse peu. Il nous suffit qu'il démontre le rôle que joue la solidarité corporative. C'est une arme à double tranchant, menaçant du duel les infidèles à l'idéal pangermaniste, couvrant au contraire les camarades en cas d'une concurrence anarchique susceptible de troubler l'harmonie de la corporation.

Nous l'avons dit, c'est le Corps des professeurs qui désigne les nouveaux professeurs. C'est lui qui opère l'épuration parmi les candidats et qui reconnaît ceux dont le passé et les idées méritent créance. Malheureusement, on comprendra que plusieurs candidats bon teint sont souvent en présence. Comment décider? Je crois pouvoir dire que, dans bien des cas, on s'en réfère, non pas à la valeur personnelle du postulant, mais au poids des ouvrages qu'il a publiés. Comment jugerait-on de leur qualité? Quel est le collègue qui consentirait à lire — je ne dis pas l'œuvre d'un collègue, — mais une succession sans fin de chapitres relatifs à une question qui ne l'intéresse pas, et que l'on a obscurcie à plaisir? Or, le Seminär, nous le savons, est une espèce de grand atelier où l'on peut fabriquer rapidement des pièces de 420.

C'est donc, en définitive, celui qui sait attirer le plus grand nombre de collaborateurs, qui sait les faire travailler, qui sait organiser une équipe, qui fera le mieux son chemin, et non pas, comme en France, celui qui a le talent d'exposer le plus clairement et le plus élégamment un sujet.

Les écoles de filles. — Avant que le mouvement féministe n'ait obtenu quelques résultats pratiques — c'est-à-dire jusque vers les dernières années du siècle dernier — les programmes des écoles de filles ne dépassaient guère le niveau des études primaires supérieures. La diversité des écoles n'avait d'autre but que de séparer les enfants des différentes classes sociales. C'est pourquoi nous donnerons d'abord une vue du classement des

écoles à cette époque, notant ensuite les changements survenus depuis lors, et qui ont pour objet de créer un enseignement secondaire préparant aux études universitaires.

En ce qui concerne les classes sociales inférieures, les choses n'ont guère varié.

Il y a d'abord, dans les *Hilffschulen*, établies pour les familles assistées, des classes de filles à côté des classes de garçons.

En ce qui concerne la classe ouvrière proprement dite, il nous suffira de dire qu'il y a pour les filles, comme pour les garçons, des *Volksschulen*, des écoles normales (*Lyzeen*), des écoles de continuation (*Fortbildungsschulen*) facultatives ou obligatoires; enfin, des cours variés d'apprentissage gratuits ou payants.

Pour les institutrices, il faut noter qu'elles ne peuvent plus enseigner dans les écoles publiques lorsqu'elles se marient [1], et que la situation de directeur est conservée aux hommes. Malgré cela, il sort chaque année un grand nombre de diplomées des Lyzeen, parce que la profession d'institutrice constitue un gagne-pain en attendant le mariage, et aussi, parce qu'une gouvernante ne peut enseigner dans une famille sans ce diplôme.

Pour la petite bourgeoisie, il y a des *Mittelschulen* pour jeunes filles, et nous savons même qu'elles se sont répandues beaucoup plus rapidement que celles des jeunes gens.

Enfin la haute bourgeoisie dispose des *höhere Mädchenschulen* [2] ou hautes écoles de filles. L'écolage y est à peu près le même que dans les Gymnasien.

La höhere Mädchenschulen d'Elberfeld, par exemple, comprend 10 classes, et le prix, qui est de 130 marks pour les petites, s'élève à 160 marks pour les grandes.

Enfin, dans l'aristocratie, les jeunes filles étaient, alors comme maintenant, instruites à la maison. Notons aussi qu'à la cam-

1. Toutefois dans les districts industriels du Rhin, la facilité qu'ont les hommes de trouver un emploi dans les bureaux a mis des obstacles au recrutement facile des instituteurs. On a dû admettre un plus grand nombre d'institutrices et pour cela les autoriser à se marier.

2. Aussi appelées *höhere Tochterschulen*.

pagne, les familles aisées envoient les jeunes filles à la Volksschule, et le curé ou le pasteur termine leur éducation, beaucoup d'entre eux ayant pris la précaution d'acquérir les certificats nécessaires.

Les femmes ont voulu avoir accès aux universités, et le mouvement a été plus précoce dans le Sud que dans le Nord.

Dès 1865, une association est fondée afin de donner des bourses aux étudiantes désireuses de suivre les cours des universités suisses, dont les diplômes, on le sait, sont reconnus dans toute l'Allemagne au même titre que ceux des universités allemandes. Peu à peu, certaines de ces dernières ont admis quelques étudiantes à titre de privilège particulier.

Le plus grand obstacle était l'absence de tout enseignement secondaire organisé, mais, en 1893, le grand-duché de Bade autorise la fondation d'un Gymnasium privé pour jeunes filles à Karlsruhe. La même année, le gouvernement prussien autorisait Mlle Lange à fonder un cours de préparation au baccalauréat; en 1899, il permit même l'établissement d'un Gymnasium à Hanovre, mais en même temps, il interdisait l'accès de tout cours secondaire aux jeunes filles n'ayant pas le certificat de sortie des écoles primaires. Il en résulte que les Gymnasien de filles ne peuvent comprendre que les quatre dernières années d'études. L'enseignement secondaire manque donc de base. Ce n'est qu'à quinze ans qu'une jeune fille décide si elle ira ou non à l'Université.

Graduellement, les femmes ont été admises à suivre certains cours, d'abord en Suisse, puis dans le grand-duché de Bade, enfin à Berlin, etc. A quoi bon, puisqu'il faut un examen d'Etat pour pouvoir exercer. Aussi le journalisme et la littérature ont-ils été longtemps les seules carrières ouvertes aux femmes. Mais les rigueurs de l'Etat s'atténuent peu à peu et depuis quelques années, il leur a reconnu le droit d'exercer la médecine.

Toutefois le grand champ de bataille est encore l'enseignement. La loi générale est que toute école — même de filles — doit être dirigée par un homme; quelques exceptions seulement sont faites à titre de privilège. Au fur et à mesure que le nombre

des femmes célibataires augmentera dans les classes moyennes, il faudra bien leur permettre l'accès de certaines situations. N'est-il pas permis de penser qu'elles sont à leur place lorsqu'elles dirigent une école d'enfants de leur sexe?

Les revendications suffragistes ont au contraire peu de chance d'aboutir. Elles n'ont les symphathies d'aucun homme politique influent, et le seul parti qui leur soit favorable, celui de l'*Union démocratique* fondé en 1908, n'a obtenu que 30.000 voix aux élections de 1912, et n'a pas réussi à faire passer un seul de ses candidats. Ce parti ne compte guère que des intellectuels juifs.

II

LA HIÉRARCHIE PRUSSIENNE ET LES HIÉRARCHIES LOCALES

I. — LA HIÉRARCHIE PRUSSIENNE.

Deux malentendus a éviter. — Avant de résumer les principaux traits de la hiérarchie des classes établie par l'Etat prussien, nous devons mettre le lecteur en garde contre deux malentendus qui pourraient s'élever dans son esprit. Le premier a trait à la confusion qu'il importe de ne pas laisser s'établir entre une hiérarchie de grades et une hiérarchie de classes, car des personnes appartenant au même milieu social peuvent avoir entre elles des rapports de subordination.

Le type le plus facile à saisir d'une hiérarchie de grades est celui de la hiérarchie militaire. On y voit clairement que si le colonel est subordonné au général, cela ne veut nullement dire qu'il soit issu d'une couche sociale inférieure, puisque le général d'aujourd'hui était colonel hier.

Une hiérarchie de ce type existe dans le corps des fonctionnaires, et l'on comprend facilement que le sous-préfet soit subordonné au préfet sans qu'il y ait entre eux une différence d'origine ou de classe, socialement parlant.

Il n'en est pas moins vrai que certains groupes de grades peuvent être réservés à certains groupes sociaux; ils représentent alors un élément de classement social. Ainsi nous savons

qu'en Allemagne le sous-officier rengagé n'est jamais de la même classe que l'officier; nous savons aussi que, dans la réserve, le sous-officier n'est pas de la même classe que l'officier.

De même, dans l'administration civile, les grades supérieurs sont réservés aux individus appartenant aux classes élevées de la société.

A côté de cela, il y a une hiérarchie protocolaire qui assigne le rang de chacun dans les cérémonies officielles. Elle a établi une correspondance entre la hiérarchie militaire et les différentes hiérarchies administratives et judiciaires, mais, à égalité de grade, c'est le militaire qui a la prééminence. Ainsi un colonel a le pas sur un recteur d'Université, et un commandant sur un député; un professeur de l'enseignement secondaire est assimilé à un conseiller provincial supérieur de 5e classe, et certains d'entre eux peuvent passer dans la 3e classe.

Il importe peu de connaître les détails de cette hiérarchie protocolaire et de retenir la correspondance des grades dans les différents services. Ce que nous devons noter, c'est l'*importance que l'on attache en Allemagne aux titres officiels dans la vie privée*. C'est à cause de cela qu'il peut y avoir une certaine correspondance entre les classes sociales et les principales séries de titres. C'est en exploitant ce sentiment que le gouvernement prussien a réussi à prussianiser plus ou moins l'Allemagne, c'est-à-dire à implanter sa conception de la hiérarchie sociale.

Il est vrai que, pour y arriver, il a exploité en outre un autre sentiment : il a octroyé des privilèges. Aux personnes peu soucieuses d'un titre, il a offert l'avantage du service militaire d'un an; ou encore, il a tenu compte des titres dans les revendications qui lui étaient présentées.

Le second malentendu qu'il est nécessaire d'éviter concerne l'origine même du système des classes. Il ne faudrait pas croire que c'est la hiérarchie publique qui a créé la hiérarchie privée. Les rois de Prusse ont calqué les séries de la hiérarchie officielle sur les classes sociales pré-existantes. Ce qui est vrai, c'est qu'en prussifiant les provinces de l'Ouest, ils ont essayé d'y

implanter les cadres de la société de l'Est. Il y a donc eu après la conquête une répercussion de la Vie publique de l'Est sur la Vie privée de l'Ouest, en d'autres termes, la hiérarchie sociale de l'Ouest, alors en voie de formation sous la poussée du machinisme, a essayé de s'adapter aux cadres proposés par la Prusse ; elle a subi la *déformation prussienne,* de sorte qu'elle présente des caractères différents de ceux qu'elle aurait eus naturellement.

Pour comprendre cette déformation, il faut savoir que, dans l'Est, la société se réduit à peu près à deux classes : l'aristocratie et le peuple. Dans l'Ouest, au contraire, c'est depuis longtemps, la classe moyenne, le *Mittelstand,* qui prédomine. La prussianisation de cette dernière région a eu pour effet de désagréger le Mittelstand, de le scinder en deux parties, et cela malgré les déclamations officielles relatives à la nécessité, pour l'Allemagne, d'avoir une classe moyenne aussi solide et aussi nombreuse que les pays de l'Europe occidentale. Je crois à la sincérité de ces déclamations, mais le gouvernement prussien a été entraîné par les faits.

En effet, dans le courant du XIXe siècle, l'augmentation continuelle du nombre des fonctionnaires et des officiers a imposé l'accession de la haute bourgeoisie à des emplois considérés comme essentiellement aristocratiques. Par le fait même, le fossé s'est élargi de plus en plus entre la haute et la petite bourgeoisie, qui sans cela n'eussent vraisemblablement formé que les deux subdivisions d'une même classe, car nous verrons que tout le monde parle de Mittelstand comme d'une réalité, mais nous verrons aussi qu'il est difficile de lui trouver des caractères propres.

Résumé de la hiérarchie prussienne. — Quoi qu'il en soit, nous résumons ici les données qui précèdent sur la hiérarchie des classes telles qu'elle tend à se constituer dans l'Allemagne du Nord par suite des réactions réciproques des provinces de l'Est et de l'Ouest.

1° *Le peuple.* — Il fréquente les écoles gratuites et reçoit les

faveurs de l'État sous forme de subventions aux caisses d'assurances obligatoires. Il tend à se subdiviser en assistés, ouvriers proprement dits et petits fonctionnaires.

2° *La petite classe moyenne.* — Elle fréquente les écoles conduisant à l'examen du volontariat, soit, d'une part, les Mittelschulen et les écoles techniques, soit, d'autre part, les classes inférieures des écoles secondaires. C'est dans cette catégorie que se recrutent les moyens fonctionnaires.

3° *La haute bourgeoisie.* — Les garçons vont successivement dans les écoles préparatoires et secondaires pour finir à l'Université ou dans les écoles polytechniques. Les jeunes filles fréquentent les höhere Mädchenschulen et quelques-unes essayent de se frayer un chemin vers l'Université.

4° *L'aristocratie.* — Même formation que la classe précédente, mais, à l'Université, les jeunes gens s'affilient à un corps plutôt qu'à une Burschenschaft, et ils font leur service militaire dans des régiments sélects. D'autre part, beaucoup de jeunes filles sont instruites à la maison ou dans des pensionnats étrangers.

Dans la vie privée, ces deux dernières classes sont séparées, mais, vis-à-vis de l'État, elles paraissent ne former que les deux subdivisions d'une même classe. Le trait commun qui les réunit consiste en ce fait que tout le monde porte un *titre officiel.*

Les uns sont de hauts fonctionnaires de l'État; d'autres sont officiers, professeurs ou prêtres; d'autres encore sont bourgmestres.

Ceux qui ont des moyens d'existence indépendants tiennent à avoir un titre honorifique. Ils sont officiers à la disposition, officiers de réserve, médecins de ville ou d'arrondissement, inspecteurs, etc. Tout au moins ils sont conseillers.

Beaucoup de personnes aisées portent en effet le titre de *Rat* ou conseiller. Il y en a de toutes les catégories, depuis les conseillers intimes de Sa Majesté jusqu'aux conseillers sanitaires municipaux.

L'importance du titre officiel dans la vie privée se manifeste par deux traits :

1° *Le titre officiel compte plus que la profession;* il passe

avant celle-ci dans les présentations ou lorsque l'on salue quelqu'un. Oublier un titre est considéré comme un manque de savoir-vivre.

2° *La femme a le droit de porter le titre du mari,* et ici son omission devient de la véritable grossièreté. On comprend que les droits de préséance soient jalousement revendiqués dans les salons par les dames beaucoup plus encore que par les hommes, et cela a pour effet de donner à cette institution traditionnelle un caractère de stabilité définitive.

II. — LES HIÉRARCHIES LOCALES.

La théorie du Mittelstand. — En somme, la politique de l'État prussien tend à créer trois classes :

La classe inférieure, dans laquelle se recrutent les petits fonctionnaires;

La petite classe moyenne, qui fournit les moyens fonctionnaires;

La classe supérieure, qui comprend tous les hauts fonctionnaires et les personnes titrées.

Si cette dernière se subdivise en deux parties, cela provient d'une distinction dérivant de la vie privée. Tout le monde paraît plus ou moins d'accord pour réunir la petite classe moyenne et la partie inférieure de la classe supérieure pour former le Mittelstand. Il s'agit de savoir quelles sont, dans cette conception, les caractéristiques du Mittelstand.

D'après le professeur Suchsland, de Halle, le Mittelstand comprend les personnes indépendantes gagnant de 900 à 9.500 marks (1.125 à 11.875 fr.)[1]. Cette définition ne nous paraît pas satisfaisante, car si elle exclut les ouvriers, elle exclut également tous les salariés, employés, ingénieurs, etc. Quant aux limites du revenu indiqué, la limite inférieure, 900 marks, est celle en dessous de laquelle on est exempté de l'impôt sur

1. *Réforme sociale*, août 1910, p. 204.

le revenu et la limite supérieure nous paraît plus ou moins arbitraire : la première est certainement trop basse, et la seconde ne doit être retenue que comme une indication très vague, d'autant plus qu'en Allemagne, la question de revenu n'est qu'un élément très secondaire de classification sociale, ainsi que nous le constaterons plus loin.

D'après M. Franz Oppenheimer, de Berlin, le Mittelstand comprendrait les gros cultivateurs (non nobles), les petits industriels et les artisans aisés[1]. Il ne tient pas compte des professions libérales, et il range tous les employés dans la classe inférieure, ce qui nous semble exagéré.

D'autres auteurs indiquent, en effet, outre les éléments précédents sur lesquels tout le monde paraît être d'accord, les employés, les médecins, les avocats, les professeurs, tout au moins ceux dont les revenus moyens oscilleraient autour de 3.600 marks.

La vérité pour nous est que le Mittelstand existe dans les hiérarchies locales, au moins dans les villes et dans certaines campagnes, mais, dans l'ensemble de la nation, le Mittelstand apparaît subdivisé en deux parties, dont l'une a acquis des privilèges qui la rapprochaient de l'aristocratie.

Les hiérarchies locales sont d'ordre privé; la hiérarchie prussienne est basée sur des privilèges octroyés par l'État. Une certaine concordance doit pourtant s'établir entre les deux, et c'est là le point sur lequel nos recherches vont porter.

Mais, on le conçoit, les hiérarchies locales ne sont pas partout similaires. On peut distinguer, en gros, une hiérarchie urbaine et deux hiérarchies rurales : celle de l'Est et celle de l'Ouest. Nous aurons à rechercher la concordance entre la hiérarchie proposée par la Prusse et chacune de ces trois hiérarchies particulières.

La hiérarchie urbaine. — D'après les renseignements que nous avons pu recueillir personnellement, la classe populaire

1. *L'État, ses origines, son évolution et son avenir*, trad. de W. Horn (Giard et Brière, 1913), p. 197.

dans les villes se compose essentiellement des familles ouvrières et des petits fonctionnaires; on pourrait y ajouter les petits boutiquiers et les petits employés, mais ces derniers tendent de plus en plus à passer dans la petite bourgeoisie.

D'une façon générale, le *peuple* comprend les familles qui ne veulent s'imposer aucun sacrifice particulier pour leurs enfants. Ceux-ci vont dans les écoles primaires gratuites jusqu'à 14 ans, après quoi ils sont mis en apprentissage pendant deux ou trois ans, mais un apprentissage rémunéré aussitôt que possible, de façon à ce qu'ils ne soient plus une charge pour la famille vers 16 ou 17 ans.

La *petite bourgeoisie* commence là où l'on cherche à fuir le contact du peuple à l'école et à la caserne, ce qui suppose quelques sacrifices, surtout pour l'année du volontariat. Les jeunes filles ont une dot correspondante, à savoir 1.000 ou 2.000 francs consistant surtout en mobilier, linge, etc. Les enfants vont dans les Mittelschulen, puis dans des écoles techniques ou commerciales. Cette classe comprend les petits patrons, les employés, les techniciens de second ordre et les moyens fonctionnaires. Les jeunes gens ne se suffisent guère qu'après l'année de volontariat vers 20 ans. Les jeunes filles en attendant, le mariage, sont dactylographes, institutrices, employées. La femme mariée n'est plus désignée sous le nom de *Frau* comme dans le peuple, mais de *gnädige Frau*, Gracieuse dame.

La *haute bourgeoisie*, nous le savons, comprend les personnes qui recherchent les titres officiels honorifiques ou les hautes fonctions. Cela suppose que les garçons vont à l'école jusqu'à 22 ou 24 ans et ne se suffisent pas avant 25 ou 26 ans; le volontariat coûte quelques milliers de marks, et les années d'université de 10 à 12.000 marks. Ils entrent dans les professions libérales ou dans les affaires.

Les jeunes filles ne vont dans les écoles supérieures que jusque vers 18 ans, mais, en compensation, elles ont une dot en argent de 10 à 15.000 marks, outre le trousseau. La femme mariée porte le titre du mari, et d'une façon générale elle est *gnädigste Frau* (Très gracieuse) ou *Wohlgeborene* (Très bien née).

Enfin, l'*aristocratie* comprend, outre la noblesse, les fortunes considérables et stables datant de plusieurs générations. Ce sont, d'après M. F. Oppenheimer[1], les grands magnats de l'industrie et les princes de la finance. Ils visent les plus hauts titres honorifiques de l'Empire, comme celui de Conseiller intime de Sa Majesté. Tout en recevant à peu près la même formation que les jeunes gens de la haute bourgeoisie, ceux de l'aristocratie cherchent à se tenir à l'écart, en faisant leur volontariat dans un régiment sélect et en s'affiliant à un Korps universitaire, tout cela suppose une dépense de 30 ou 40.000 marks en quelques années, et une dot équivalente est donnée aux jeunes filles. Elle est même souvent plus considérable, s'élevant à plusieurs centaines de mille marks, lorsque les fils, de leur côté, sont intéressés dans le commerce ou l'industrie des parents.

Les éléments urbains, on le voit, se sont adaptés d'une façon assez parfaite à la hiérarchie prussienne, ce qui provient en grande partie de ce que la hiérarchie privée y est récente et postérieure à la conquête prussienne.

La question du mariage. — En général, les mariages ne se concluent qu'entre personnes appartenant à la même classe sociale ; mais, bien entendu, cette coutume endogamique ne repose pas sur des prescriptions légales, comme celles qui régissent les castes de l'Inde. Il y a néanmoins un peu de cela, en ce qui concerne les officiers et les fonctionnaires, soumis, comme nous l'avons vu plus haut, à une espèce de censure des mœurs[2]; c'est la conséquence d'une grande solidarité corporative, unie à un exclusivisme de classe.

Dans les autres milieux, il n'y a rien qui rappelle l'institution du censeur; d'autre part, la surveillance familiale est beaucoup moins grande qu'en France. On peut donc se demander comment on arrive à diminuer les occasions de fiançailles entre jeunes gens de classes différentes; il est vrai qu'elles ne se concluent

1. *Loc. cit.*, p. 196.
2. Voir *supra*, p. 22.

pas sans la ratification des parents; mais il est quelquefois trop tard pour que les parents aient toute liberté d'action à cet égard.

Il faut savoir, en effet, que l'initiative des fiançailles appartient aux jeunes gens eux-mêmes, et il n'est pas rare de voir des fiancés attendre plusieurs années avant de se marier. Remarquons en passant que, pas plus ici que dans les pays anglo-saxons, les longues fiançailles ne résultent d'une théorie préconçue. Elles ont bien pour effet de permettre aux futurs époux de se connaître, mais ce n'est pas dans cette intention qu'elles sont ainsi organisées. Aussi bien d'un côté de la mer du Nord que de l'autre, on se marie lorsque des moyens d'existence suffisants sont assurés au jeune ménage. Si ces moyens d'existence permettent l'union immédiate, on se marie de suite; dans le cas contraire, on attend.

En Allemagne, la question se complique du fait de la dot. En Angleterre, elle n'est guère en usage que dans l'aristocratie, et celle-ci constitue un milieu très fermé. En Allemagne, c'est une institution générale; si les dots sont moins élevées qu'en France, cela tient simplement à ce que la richesse y est moins ancienne et moins stable. On peut même dire que la dot est obligatoire, d'après l'article 1620 du nouveau code civil[1]; la jeune fille a le droit d'exiger une dot en rapport avec la situation de ses parents.

Toutefois ce qui importe, c'est de savoir comment la loi est interprétée dans la pratique. La dot légale est en nature et non en espèces; elle comprend un trousseau convenable et des objets mobiliers pour organiser le ménage. Ce n'est que dans les classes aisées que la dot en argent existe, mais de toute façon, la dot donne aux parents un droit de ratification, et leur point de vue est celui de l'équivalence des situations. En France, le problème est assez facilement résolu, puisqu'un jeune homme ne se fiance ordinairement que lorsqu'il a des moyens d'existence assurés. En Allemagne, comme en Angleterre, on doit bien sou-

1. Ce n'est que dans le cas d'un mariage fait sans le consentement des parents que la jeune fille perd son droit à la dot (art. 1621).

vent se contenter de supputer les chances d'avenir du jeune homme.

En Angleterre, il s'agit pour la jeune fille d'étudier le caractère du jeune homme, car c'est principalement par les qualités personnelles que l'on parvient à s'élever; bien entendu, les jeunes filles — je parle des familles sainement organisées — se renseigneront auprès des parents ou des amis, mais il reste encore une grande part d'induction personnelle.

Je crains que ce ne soit là un art trop subtil pour l'Allemande. Heureusement la question est beaucoup simplifiée par le fait que les situations résultent en grande partie des diplômes. C'est l'école qui prépare aux carrières, et il suffit de savoir comment l'étudiant est coté à l'école pour pronostiquer son avenir probable. J'ajoute toutefois la question des relations, qui est également un facteur important.

Étant donné que le jeune Otto passera ses examens, et étant connues ses relations, on peut savoir si son avancement sera rapide dans l'administration. D'autre part, beaucoup de professions sont plus cataloguées et plus stables qu'en France par suite de la grande cohésion corporative qui règne; ainsi les métiers d'avocats, de pharmaciens sont des professions fermées comme le notariat en France. Enfin, les grandes sociétés industrielles sont organisées sur le plan bureaucratique.

Dans beaucoup de cas, les parents peuvent évaluer ce que vaut le futur gendre, et cela est tellement vrai qu'ils paient parfois les frais d'instruction du fiancé de leur fille! Mais celle-ci est trop intéressée pour juger froidement les choses. Or, nous l'avons dit, l'initiative première provient des jeunes gens eux-mêmes, de sorte qu'au fond, pour les parents, le problème consiste moins dans un choix personnel que dans une sélection générale des jeunes gens qui seront admis à fréquenter une jeune fille.

La solution se trouve dans l'organisation des plaisirs de la jeunesse et des relations mondaines. Les récréations de toutes sortes, en effet, donnent lieu à des sociétés, comme tout ce qui se fait en Allemagne.

Il y a des sociétés de danse, de chant, de tennis: il y a des

sociétés de français ou d'anglais, dans lesquelles les adhérents viennent écouter des lectures et échanger des conversations en langue étrangère. Dans beaucoup de ces sociétés, les jeunes gens des deux sexes sont admis, et il règne une grande liberté ; seuls, les tête-à-tête sont défendus, au moins tant que les fiançailles ne sont pas ratifiées par les parents. Je laisse de côté bien entendu les milieux douteux et ne parle ici que des familles respectables.

La solution revient donc à *ne laisser les jeunes gens s'affilier qu'à des sociétés se recrutant dans un milieu social homogène.*

Pour la classe inférieure, les bals publics suffisent, mais la petite bourgeoisie a déjà ses sociétés privées dans lesquelles il faut payer une certaine cotisation ; dans la haute bourgeoisie, une enquête est généralement faite sur les postulants, leur famille et leur origine. On me cite le cas d'une jeune fille non admise dans un club de hockey, malgré sa parfaite honorabilité, son éducation et la situation de fortune de ses parents, parce que ceux-ci étaient commerçants. Il est piquant de constater qu'un jeune officier de même origine ne trouverait aucun régiment pour le recevoir.

Dans l'aristocratie, la liberté des jeunes gens est beaucoup moins grande, et un temps très court sépare les fiançailles du mariage. Dans les autres milieux, les fiancés jouissent d'une liberté à peu près semblable à celle qui existe dans les pays anglo-saxons.

Concurremment avec les sociétés récréatives, une autre coutume favorise les mariages : c'est l'habitude assez répandue de prendre des pensionnaires. Ceux-ci appartiennent à peu près à la même classe sociale que leur hôte ; on se préoccupe surtout de cette équivalence s'il y a des jeunes filles dans la maison.

Notons enfin que, bien plus facilement que dans les pays latins, les jeunes gens des deux sexes vont passer quelque temps chez des amis pendant les vacances.

Les critères du classement. — Si l'on compare la hiérarchie des classes en Prusse et en Angleterre, on trouvera que, des deux

côtés, elle est influencée par les moyens d'existence, le mode d'existence et l'éducation, mais d'une façon différente.

Les moyens d'existence agissent d'une façon plus marquée en Prusse qu'en Angleterre, par suite de la survivance des préjugés concernant les métiers : les professions administratives sont supérieures aux carrières libérales et celles-ci aux professions mercantiles. Un Landrat qui gagne 3.600 marks est bien plus considéré qu'un négociant qui en gagne le double. Dans la Grande-Bretagne, sans que la nature du métier soit totalement indifférente, il est certain que le montant du revenu ou du capital est un facteur plus considéré qu'en Allemagne.

En ce qui concerne le mode d'existence, l'habitation, le montant du loyer et le niveau de vie sont des choses auxquelles on attache moins d'importance outre-Rhin qu'outre-Manche, mais on tient beaucoup plus compte du niveau intellectuel, de la culture artistique ou philosophique.

Mais en somme, des deux côtés, c'est encore l'éducation qui prime, seulement on donne à ce mot des significations différentes. D'un côté, l'idéal est le *gentleman,* et c'est en se rapprochant de cet idéal qu'on s'élève dans la hiérarchie sociale. En Allemagne, c'est le *gebildeter Mann,* l'homme éclairé. D'un côté, c'est l'homme d'action assez généreux pour se dévouer aux autres d'une façon désintéressée et efficace. De l'autre, c'est le penseur qui a amassé beaucoup de connaissances théoriques.

Un gentleman peut être un lettré ou un artiste, mais ce n'est pas là sa caractéristique essentielle. A l'inverse, un Gebildeter Mann peut se consacrer au bien de ses semblables, mais il lui manque généralement le sens pratique pour réaliser ses bonnes intentions, et c'est pourquoi il s'en remet si facilement aux pouvoirs publics pour l'exécution des choses. Se dévouer à ses semblables, en Allemagne, revient presque toujours à se dévouer à l'État ou à la Cité. Je laisse de côté le dévouement à la corporation, à l'atelier ou au domaine dont nous avons parlé antérieurement, parce qu'il est d'une nature plus immédiatement intéressée, mais au fond, l'un n'est qu'une extension de l'autre.

Avec l'extension du pouvoir de l'État, une confusion s'est

établie, et aujourd'hui, la vraie définition du *gebildeter Mann* me semble être la suivante : *un homme éclairé et reconnu comme tel par les pouvoirs publics.* Personne n'accorde d'attention à l'intellectuel non patenté par l'État. Berlin possède sa bohème, mais elle est sans influence sociale.

Un autre trait qui différencie la hiérarchie des classes dans la Grande-Bretagne et en Prusse, c'est que, dans ce dernier pays, on tient compte beaucoup plus que dans le premier de la situation des parents. En Angleterre, à part l'aristocratie qui constitue un milieu assez fermé, c'est surtout l'individu que l'on voit. En Allemagne, il faut au moins deux générations pour s'élever d'une classe à une autre.

Cela ressort de ce que nous avons dit à propos des officiers, des fonctionnaires et aussi des coutumes matrimoniales.

Les conséquences de cette façon de voir sont multiples. Je me contenterai de signaler les deux suivantes.

D'abord, l'Allemagne est en apparence un pays plus stable que la Grande-Bretagne. Les courants sociaux d'ascension et de décadence sont plus lents, parce que chacun est mieux encadré. La société germanique est d'un type plus statique que les sociétés anglo-saxonnes. C'est pourquoi elle est en réalité moins souple, et s'adapte moins aisément au progrès.

En second lieu, tout le monde ne s'y sent pas à sa place. Des individus d'élite ont le sentiment d'être déclassés, tout au moins de souffrir d'une injustice sociale.

De ce que l'Allemand sait cacher ses rancunes, de ce qu'il sait se soumettre à l'ordre des choses établi, il n'en faudrait pas conclure qu'il soit satisfait. Pour moi, j'ai ressenti l'impression très nette que la façade de l'édifice était plus belle que les fondements n'en étaient solides.

La hiérarchie rurale dans l'Ouest. — Elle a été surtout étudiée dans la plaine saxonne[1], et nous savons qu'elle est

1. P. Roux, *Le Bauer du Lünebourg* (*Sc. soc.*, 2e pér., 23e fasc.). — H. Hemmer et P. Descamps, *Le Bauer du Münsterland* (*Id.*, 116e fasc.).

basée principalement sur l'importance du domaine. Le Mittelstand est organisé assez solidement, et comprend les paysans proprement dits ou Bauern, mais partout on trouve des bordiers appelés Heuerlinge ou Kotter, et par-ci par-là des grands propriétaires nobles.

Les *bordiers* ont bien les caractéristiques sociales de la classe populaire telles que nous les avons énumérées plus haut. Après l'école primaire, les jeunes gens des deux sexes s'engagent comme domestiques et se suffisent rapidement. Après le service militaire, les garçons vont en ville travailler en qualité de manœuvres; ceux qui restent à la campagne finissent par s'installer sur un domaine fragmentaire en se mariant.

Les *Bauern* cherchent, beaucoup moins que la bourgeoisie urbaine, à fuir le contact du peuple. Les soultes que le domaine donne à chaque enfant sont analogues aux dots que l'on donne dans les villes, mais elles sont absorbées par la reprise d'un Hof au moment du mariage, et seraient dissipées par le volontariat et une instruction supérieure. Seuls, les fils qui se destinent aux carrières libérales ou aux fonctions publiques donnent à leurs soultes cette destination, mais on peut les considérer alors comme rentrant dans les cadres de la hiérarchie urbaine.

Il faut arriver aux *moyens cultivateurs*, dont le Hof comprend de 70 à 150 hectares environ, pour trouver des familles dont les garçons recherchent la faveur du volontariat en fréquentant les écoles d'agriculture, et non plus simplement les écoles d'hiver. Sur une soulte de 10 ou 15.000 marks, on peut en distraire 2.000 sans grand préjudice. C'est pour la même raison que les jeunes filles vont dans des écoles ménagères, et même, pour les familles catholiques, dans de petits pensionnats.

Chez les *gros Bauern,* on cherche à devenir officier de réserve. Lorsqu'on possède un Hof de 200 hectares, donnant par exemple à chaque enfant une soulte de 50.000 marks, on se décide ordinairement à faire des études secondaires et pousser jusqu'aux hautes écoles agricoles annexées aux universités. Comme on ne devra plus travailler de ses mains, le danger n'est pas très grand de voir les jeunes gens s'éloigner de la terre.

On le voit, dans les campagnes de l'Ouest, le Mittelstand n'est pas un mythe. Il a surtout été très puissant dans le passé, mais aujourd'hui, il tend à se différencier en plusieurs couches qui se laissent séduire peu à peu par la hiérarchie prussienne. Ce qu'il nous faut noter, en comparaison de ce qui passe dans les villes, c'est le retard avec lequel les cadres prussiens arrivent à se faire accepter.

Nous citons l'*aristocratie terrienne* pour mémoire. Elle a toujours été moins importante que dans l'Est. Dans les régions riches qui avoisinent les bassins industriels, le fermage se développe, et beaucoup de propriétaires sont de gros commerçants ou des industriels de la ville. Le Münsterland n'a guère connu de grands propriétaires, mais ailleurs, la terre était autrefois généralement possédée par des familles nobles. Toutefois, celles-ci n'agissaient ordinairement qu'à titre de *Grundherr,* de propriétaire du fonds, se contentant de toucher les redevances que devaient payer les censitaires perpétuels. L'émancipation des serfs accomplie dans la première moitié du siècle dernier, a déraciné une partie de l'aristocratie qui s'est portée vers les fonctions publiques. Seuls les propriétaires des bois et des landes ont pu se maintenir. Toutefois, dans les régions fertiles du Hanovre et dans la vallée de l'Elbe, on rencontre de grands propriétaires exploitants dont le type se rapproche de celui de l'Est dont nous allons parler à l'instant.

La hiérarchie rurale de l'Est. — Dans l'Est, il n'y avait pas de terres sans seigneur, et celui-ci était un *Gutsherr,* c'est-à-dire le chef du domaine dont dépendaient ceux des paysans. Le Gutsherr cultivait son domaine d'après un système se rapprochant de celui qui était en usage en Russie, c'est-à-dire que les serfs devaient venir travailler un certain nombre de jours sur le domaine seigneurial, auquel étaient en outre attachés des domestiques permanents. Au moment de l'émancipation des serfs, le domaine-chef a été séparé de la commune paysanne, cette dernière formant généralement un village à banlieue morcelée. L'aristocratie terrienne a donc survécu ; elle a continué à résider,

et cela d'autant plus que le sol pauvre la forçait à veiller de près à ses intérêts. C'est ainsi que se sont formés les conducteurs d'hommes qui ont forgé la Prusse.

Mais cette aristocratie terrienne est en même temps administrative. Non seulement les fils qui n'héritent pas du domaine vont recruter les hautes fonctions publiques, mais les héritiers, tout en dirigeant l'exploitation de leurs terres, sont en même temps baillis, sous-préfets, préfets ou gouverneurs, peut-être conseillers intimes, tout au moins officiers à la disposition.

En dessous d'eux, les petits paysans des villages à banlieue morcelée sont presque au niveau social des ouvriers agricoles du grand domaine. Les uns et les autres forment le peuple.

La classe moyenne est donc à peine représentée, sinon dans les oasis fertiles où l'on rencontre le type du grand fermier, et dans les petites villes de marché où l'on trouve une modeste bourgeoisie d'artisans et de commerçants. Citons encore, si l'on veut, les intendants et les techniciens que l'on trouve sur les grands domaines.

C'est dans les campagnes de l'Est que la hiérarchie prussienne s'est formée, et c'est pourquoi elle ne comprend au fond que deux classes : l'aristocratie et le peuple ; ou, si l'on veut, la noblesse et les petits Bauern. Dans les villes, on avait les hauts fonctionnaires et les petits bourgeois. Le développement des grandes villes, et surtout l'annexion de l'Ouest, ont introduit un Mittelstand dans le royaume, mais il s'est scindé en deux à cause des traditions prussiennes qui ne reconnaissent que deux classes, l'une dominatrice et l'autre dominée.

III. — L'ASSIMILATION DES ÉLÉMENTS ÉTRANGERS.

Les Vendes. — Nous avons constaté la survivance d'anciennes hiérarchies locales, surtout dans les campagnes, mais la prussianisation agit partout sans rencontrer de résistances bien irréductibles. Pourtant, il reste bien plus que dans les pays occidentaux des témoins d'un état ancien dans lequel des groupe-

ments d'origines diverses vivaient côte à côte sans être fondus.

A côté du travail d'assimilation que l'on constate à l'heure actuelle et qui tend à fondre les hiérarchies locales dans la hiérarchie prussienne, il y a eu un travail de fusion pour dissoudre de nombreux îlots de populations étrangères, qui pendant longtemps se sont opposés à l'unification du milieu germanique.

Je ne veux pas parler en ce moment de la germanisation qui s'opère à la périphérie sur les Polonais ou les Danois, mais de celle qui se fait à l'intérieur, soit sur des îlots de populations autochtones, soit sur des groupes immigrés postérieurement à la colonisation germanique.

Parlons d'abord des premiers. Ce serait dépasser les cadres de cette étude que de rechercher à quelle race ils appartenaient. Ce qui est certain, c'est qu'ils se donnaient le nom de *Vendes* — les Vénèdes des auteurs latins, — et qu'ils parlaient une langue se rattachant au groupe slave, mais certains indices semblent prouver que les Slaves avaient dû assimiler une race encore plus ancienne, probablement des Finnois.

En général, les Vendes vivaient dans les vallées ou autour des lacs et des étangs, si nombreux dans cette région. Ils se sont maintenus longtemps dans les endroits où le lieu est peu transformable et en dehors des grands courants commerciaux.

C'est sur la haute Sprée, de Bautzen à Spremberg, et plus bas en aval de Kottbus, que se trouvent les deux îlots vendes qui ont résisté à la germanisation, et c'est dans le second que se trouve la variété sociale la plus caractéristique, celle qui habite le Spreewald, région à la fois marécageuse et forestière, dans laquelle on ne circule guère qu'en barque.

L'abondance des productions naturelles tirées de l'eau et de la forêt, a permis le maintien de la culture fragmentaire. On a toujours pu se passer du patronage du grand propriétaire germanique, et l'isolement du Lieu, en empêchant les influences extérieures, a contribué de son côté au maintien des anciennes traditions.

Aujourd'hui, les rapports avec la capitale sont devenus fréquents : d'une part, la culture maraîchère s'est étendue jusqu'ici,

et, d'autre part, les femmes vendes se font volontiers nourrices. Il est donc probable que la germanisation finira par devenir complète.

Les Vendes du Spreewald appartiennent au groupe des *Srb*, qui comprend deux rameaux : l'un méridional, dans la péninsule des Balkans; l'autre, septentrional, a occupé jadis tout le pays compris entre la Saale et l'Oder. En français, le nom du premier s'orthographie *Serbe*, et celui du second *Sorbe* ou *Sorabe*.

Il faut remarquer que les groupes vendes qui ont survécu le plus longtemps étaient placés dans des conditions de Lieu plus ou moins analogues à celles présentées par le Spreewald. C'est le cas des *pêcheurs du bas-Oder*, qui, au XIVe siècle, parlaient encore un dialecte slave[1].

C'est aussi celui des *Cassoubes* de la Pomérélie, qui vivent sur les confins des provinces de Poméranie et de Prusse occidentale, dans une région forestière entrecoupée de nombreux lacs et ruisseaux. L'idiome slave n'y est pas encore complètement disparu.

D'après M. Ernest Lavisse[2], les anciens *Sorabes* vivaient de pêche, de chasse, d'art pastoral; ils y ajoutaient un peu de cultures maraîchère et fruitière et l'élevage des abeilles. Ces travaux semblent supposer l'installation dans les vallées.

Quant aux *Obotrites*, ou Slaves du Mecklembourg, on trouvait chez eux, au XIIe siècle, encore nombre de villages lacustres ou palustres installés sur pilotis.

J'ajouterai enfin que, si la vénération des Germains allait au chêne, le géant des forêts profondes, celle des Vendes se portait sur le saule et le sureau[3], sur les arbres des endroits humides.

On peut donc émettre l'hypothèse que la partie la plus stable du peuple vende était installée dans les vallées ou près des lacs et des étangs, parce qu'elle pouvait ajouter à une culture rudimentaire les ressources de la simple récolte.

1. E. Reclus, *Géographie*, t. III, p. 816.
2. *Étude sur la monarchie prussienne.*
3 E. Reclus, *Loc. cit.*, p. 816.

Les vallées qui se sont germanisées le plus rapidement sont celles dans lesquelles un courant commercial s'est formé, et où par conséquent des villes d'étapes se sont installées. C'est le cas du Havel et de la basse Sprée, qui mettent en communication l'Elbe et l'Oder. Berlin, il est vrai, avec sa terminaison en *in*, a une origine slave[1], mais il faut attendre les conquêtes des margraves, au XIIe siècle, pour voir s'élever une cité à cet endroit.

Il y eut même d'abord deux villes, Berlin et Collin (hauteur) : la première, consacrée à saint Nicolas, était la résidence des marchands; la seconde, à saint Pierre, où vivaient les pêcheurs. C'est au XIIIe siècle qu'il est fait pour la première fois mention de ces deux cités, et elles possèdent dès lors chacune leur charte d'affranchissement. Elles sont, du reste, affiliées à la Hanse, ce qui prouve encore leur rôle commercial.

Mais ce qui assura le plus définitivement la germanisation du pays, ce fut la colonisation de la lande intérieure, qui jusque-là n'avait été occupée que par des pasteurs de steppes pauvres, vivant en partie de l'élevage du mouton, en partie de pillages, et que l'on désignait d'abord sous le nom de Vandales, puis sous celui de Vendes, mais ceux-ci ne sont peut-être que les descendants de ceux-là.

Pour transformer la lande, il fallut l'intervention des grands propriétaires féodaux et des colons venus de la plaine saxonne ou des montagnes de l'Ouest. Sans doute, ils ont dû utiliser une main-d'œuvre slave puisée dans les vallées environnantes, mais les paysans et les grands patrons sont d'origine germanique et ont fini par imposer leur langue et leurs coutumes.

Les Polonais, établis à l'est de l'Oder, ont beaucoup mieux résisté à la germanisation que les Vendes, parce qu'ils étaient plus fixés au sol par la culture que ceux-ci. Aujourd'hui, ils tiennent encore une grande partie de la province de Posen, et une portion de la Silésie, et malgré les efforts méthodiques et

1. On orthographiait *Brljina*, qui signifie eau dormante et sale, et qui caractérise bien le cours paresseux de la Sprée (E. Bonnal, *Le royaume de Prusse*, Dentu, 1883, p. 3).

persévérants que l'on sait, les Prussiens n'arrivent guère à les faire reculer davantage.

Les colons immigrés. — Dans l'histoire économique et sociale de l'Allemagne, il ne faut jamais oublier de tenir compte de la guerre de Trente ans, qui se termina en 1648 par le traité de Westphalie. La population, de 18 millions était descendue à 6 millions, et une grande partie était réduite à la pauvreté la plus grande. Les États du Grand Electeur ne contenaient guère plus de 2 millions d'habitants, mais tout le monde reconnaissait la nécessité de se plier aux effets de la centralisation militaire pour éviter le retour de pareilles calamités.

Il fallait presque recommencer la colonisation de la plaine prussienne, et les Souverains facilitèrent par tous les moyens l'installation des colons étrangers. Comme la plupart de ceux-ci vinrent de l'Allemagne occidentale, la formation sociale ne fut pas modifiée d'une façon essentielle. Les uns vinrent de la plaine saxonne, les autres des montagnes. Il existe encore aujourd'hui des villages de Salzbourgeois et d'Alsaciens qui ont plus ou moins conservé leurs anciens patois.

Le cas le plus typique est celui des calvinistes français, venus à l'époque de la révocation de l'Edit de Nantes. Les villages qu'ils ont fondés subsistent toujours, mais ils ont adopté peu à peu l'usage exclusif de l'allemand. Ces villages, établis sporadiquement çà et là, à des distances assez grandes les uns des autres, n'avaient guère de rapports entre eux; chaque communauté, isolée et entourée de toutes parts par la masse germanique, devait fatalement subir l'influence de cette dernière, d'autant plus qu'il fallait bien adopter les mêmes façons de travailler la terre et subir les mêmes exigences de climat.

En résumé, malgré la diversité d'origine des populations rurales de la plaine prussienne, on peut dire que la fusion est à peu près accomplie et établie sur un plan uniforme, de sorte que les cadres hiérarchiques sont les mêmes de la Saale au Niémen.

IV. — L'ASSIMILATION DES COLONIES URBAINES.

Les immigrés urbains ont joué un rôle qui est loin d'être négligeable dans le développement de la civilisation allemande, parce qu'ils n'étaient pas formés uniquement d'ouvriers — comme les manœuvres slaves et italiens qui se déversent actuellement dans les campagnes et dans les villes —, mais comprenaient des personnes de tout rang et de tout âge.

Les juifs et les calvinistes français sont les deux types principaux des immigrés de ce genre. Si, socialement parlant, ils ont fini par être assimilés, cela provient de ce qu'ils ont surtout formé des colonies urbaines. Ils n'en ont pas moins joué le rôle du levain vis-à-vis de la masse germanique très lourde qui les entourait.

J'ai dit que ces deux éléments étaient aujourd'hui assimilés. Toutefois, en ce qui concerne les juifs, l'immigration n'étant pas close, le problème se renouvelle constamment, et il n'est pas certain qu'elle ne puisse devenir un élément dissolvant. Nombre d'esprits avertis le croient et justifient, par ces craintes, l'ostracisme dont les juifs sont l'objet. En effet, tandis que vis-à-vis des éléments germaniques locaux, la hiérarchie prussienne a essayé de s'imposer, vis-à-vis des juifs elle a agi par répulsion, et ce sont ces derniers qui ont cherché à s'insinuer dans des cadres dont on a toujours voulu leur refuser l'entrée.

Pour les calvinistes, la question est close, mais nous en parlerons, parce que, par opposition, elle fera mieux comprendre le problème juif.

Les calvinistes français. — En plein centre de Berlin, près du Gendarmenmarkt, s'élève l'Église française, édifice remontant à deux siècles environ, et que je visitais à l'heure des offices dans l'espoir d'entrer en rapport avec quelque personne bienveillante pouvant m'être utile dans mes enquêtes. Après avoir entendu un long sermon exprimé en un français très pur

et écouté sans impatience par les fidèles, je ne doutais pas un seul instant que je pusse converser en cette langue avec n'importe lequel de ceux-ci; mais, après plusieurs essais infructueux, je dus bien admettre que j'avais affaire à de purs Allemands incapables de comprendre la phrase la plus simple de la langue dans laquelle ils priaient. Je fus plus heureux avec l'orateur lui-même, le pasteur A. Nicole, Suisse français; il m'accueillit favorablement et voulut bien me donner quelques renseignements sur la congrégation dont il était le pasteur.

Il m'expliqua, tout d'abord, l'énigme linguistique qui m'intriguait. Il me dit qu'à plusieurs reprises, il avait été question d'adopter l'allemand comme langue cultuelle, mais cette mesure avait toujours été repoussée par les fidèles eux-mêmes, dans la crainte qu'on en arrivât à les confondre avec les calvinistes allemands. C'est pour la même raison qu'ils ont conservé les rites de l'église calviniste primitive sans changement. Pour être membre de la congrégation, il faut être descendant des huguenots qui vinrent s'établir à Berlin au moment de la révocation de l'édit de Nantes, ou bien être admis par le Consistoire et le pasteur. Encore, la loi prussienne n'admet-elle pas la conversion d'un membre de l'église protestante officielle qui voudrait devenir calviniste français. Cela s'explique par le fait que ceux-ci sont dispensés de payer tout impôt religieux perçu par l'intermédiaire de l'État, et celui-ci a voulu empêcher les conversions factices qui n'auraient d'autre but que d'acquérir ce privilège.

En général, les calvinistes français ne se marient qu'entre eux, de sorte que, sous tous les rapports, ils forment un groupement fermé.

Ce qui maintient cet état de choses, c'est d'abord un certain orgueil collectif, qui les porte à se considérer comme supérieurs à la masse environnante, et particulièrement aux autres calvinistes. Lorsqu'en 1685, ils s'établirent sur les bords de la Sprée, ils furent considérés comme un élément civilisateur, du fait qu'ils introduisirent des industries nouvelles ou des méthodes

de travail perfectionnées[1]. La plupart étaient des artisans venus de Lyon, des montagnes du Sud-Est ou de Tours. Ils fabriquaient des soieries, du drap, de la bonneterie, du papier, du verre, des horloges, etc. Ce fut le point de départ d'une ère nouvelle. On peut juger de l'importance du phénomène lorsque l'on saura que Berlin ne comptait alors que 16.000 habitants et que le nombre des immigrés s'élevait à 3.000.

Une cause plus matérielle que la précédente contribua à maintenir l'orgueil des calvinistes; elle résida dans les privilèges dont ils jouirent. Frédéric-Guillaume, le Grand Électeur, était lui-même calviniste; non seulement il accueillit favorablement les réfugiés français, mais il facilita leur immigration, en leur accordant la gratuité du voyage, des concessions de terre et de maisons, des exceptions d'impôts, le droit de bourgeoisie[2].

Aujourd'hui, la congrégation berlinoise possède toujours des terres et des maisons dans la ville. Situés au centre de la capitale, ses immeubles ont acquis une plus-value extraordinaire, de sorte que, loin de demander de l'argent aux fidèles, la congrégation possède un surplus de ressources dont nous verrons bientôt l'emploi.

La richesse des immigrés était telle que leur quartier fut pendant longtemps le plus aristocratique de la capitale : la Französische strasse[3] et le Gendarmen Markt sont à deux pas de l'Avenue des Tilleuls, qui fut du reste commencée à cette époque et achevée en 1737. Bien entendu, il y avait aussi des calvinistes pauvres; ils fondèrent, au nord de la ville, le quartier de Moabit, qu'ils appelèrent ainsi parce qu'ils se comparaient au peuple d'Israël perdu dans le pays de Moab.

C'est l'excès même de la richesse corporative qui a amené la décadence des calvinistes et qui leur a fait abandonner les mé-

1. Il se fixa naturellement des calvinistes ailleurs qu'à Berlin. Nous avons parlé du rôle qu'ils jouèrent dans le développement de l'industrie à Elberfeld. On sait aussi que Denis Papin, l'un des inventeurs de la machine à vapeur, devint professeur à l'Université de Marbourg. Je citerai encore Daniel de Superville, fondateur de l'Université d'Erlangen.

2. E. Reclus, *Géographie universelle*, t. III, p. 823.

3. Il paraît que cette rue vient d'être débaptisée pendant la guerre, mais j'ignore le nom nouveau qu'elle porte.

tiers usuels. Pour pouvoir dépenser les fonds accumulés et dans un but philanthropique louable en principe, les membres de la congrégation peu fortunés furent assistés, et l'on en vint à décréter le droit à l'assistance. Le résultat fut, qu'à l'heure actuelle, environ la moitié des 6.000 membres que compte la congrégation sont assistés! Tout vieillard a droit à l'hospice à l'âge de soixante ans.

Les orphelins et les enfants dont les parents sont absents ont le droit d'être recueillis et élevés à l'École maternelle ; à seize ans, on les place comme employés, artisans, institutrices, demoiselles de magasins. Pendant deux ans encore, leur conduite est surveillée, et si elle est irréprochable, ils ont droit à une dot pouvant atteindre 500 marks et qui leur est versée au moment du mariage ou de l'établissement d'une entreprise quelconque.

A côté de cela, il reste un noyau de familles riches et travailleuses. Je parcours la liste des professions et je vois des artisans, des horlogers, et aussi des banquiers et nombre d'officiers, car, hélas! les calvinistes français sont devenus de vrais Prussiens. Une figure bien connue est celle de M. Castan, qui exploite le Panoptikum, exposition genre Musée Grévin.

En contact avec le milieu prussien depuis plus de deux siècles, ils ont conservé des noms français, mais ont pris les habitudes allemandes, et l'abus du Würst et de la bière a peu à peu fait disparaître chez eux l'entrain français. C'est dans le courant du siècle dernier qu'ils ont perdu définitivement l'usage de notre langue.

Un trait curieux de cette transformation linguistique se trouve dans l'histoire du *französische Gymnasium,* ou lycée français. Érigé en 1689, il jouit des revenus d'une fondation électorale d'abord, royale ensuite, administrée par le Consistoire calviniste. Au commencement du siècle dernier, l'État commença à intervenir, imposant ses programmes, inspectant les études et surveillant l'administration de l'école. On peut dire aujourd'hui que la main-mise de l'État est devenue complète, le Consistoire n'ayant gardé que le droit de proposer le directeur et les professeurs.

Le programme est le même que celui des autres Gymnasien, mais tous les cours se font en français. L'élite des calvinistes a donc toujours eu à sa disposition le moyen de maintenir une certaine culture française, mais elle n'en fit guère usage. Les hommes d'affaires préféraient acquérir avant tout l'usage de la langue allemande qui leur était plus utile; de même tous ceux qui se destinaient aux carrières libérales et administratives.

Au contraire, le französische Gymnasium est surtout fréquenté par des Allemands désirant s'assimiler l'usage du français d'une façon spéciale, sans doute parce qu'ils ont l'intention de faire des affaires avec la France, ou même de venir s'y installer. En réalité, ce sont les juifs qui fournissent la majorité des élèves, et ceci déjà est une indication sur le rôle qu'ils jouent dans le commerce extérieur.

Les artisans calvinistes ont été peu à peu absorbés par le milieu prussien. Nous allons voir que la colonie juive s'est comportée de tout autre façon, parce qu'elle était beaucoup plus apte à organiser l'expansion mondiale de l'Allemagne moderne.

Les juifs. — En 1670, les juifs étaient chassés de Vienne; l'année suivante, ils étaient admis dans la Marche de Brandebourg où ils ne pouvaient plus mettre les pieds depuis 1573. Le déplacement d'une grande route commerciale en résulta vraisemblablement, et c'est ce qui fit la prospérité de Berlin, où ils rentraient à peu près à l'époque où arrivaient les calvinistes français. Loin de recevoir des privilèges comme ceux-ci, ils ne furent, au contraire, admis qu'à titre d'étrangers, payant un impôt spécial, n'ayant pas le droit d'établir des corporations, ni de faire l'usure.

Maintenus dans les métiers usuels, leur communauté s'enrichit, et, par la force de l'argent, ils obtinrent peu à peu des privilèges, de sorte que leur situation se rapprocha de plus en plus de celle des citoyens ordinaires.

C'est ainsi qu'en 1808 ils acquirent le droit d'être électeurs et éligibles dans les villes; en 1812, celui d'être considérés

comme sujets prussiens; en 1847, toutes les professions leur furent ouvertes, à l'exception des fonctions judiciaires.

Aujourd'hui, ils ont renversé toutes les barrières légales qui restreignaient leur champ d'action, mais il reste celles qu'opposent les mœurs et les préjugés. Ils peuvent être officiers, mais aucun régiment ne veut les admettre; ils peuvent être professeurs, mais aucun Corps universitaire ne veut leur accorder une chaire, de sorte qu'ils doivent végéter en qualité de Privat-Dozent ou tout au plus de professeur extraordinaire; dans l'administration, leur avancement est d'une lenteur telle qu'ils n'arrivent pas jusqu'aux postes supérieurs.

Si riches qu'ils soient, ils ne sont jamais considérés comme faisant partie de l'aristocratie et ne sont pas reçus dans le monde. Une jeune fille juive n'arrive à épouser un officier ou un membre de la noblesse qu'en se convertissant, et en apportant une grosse dot.

La guerre actuelle aura vraisemblablement pour effet de diminuer encore l'ostracisme dont ils sont l'objet, et il sera curieux de voir quelles conséquences s'ensuivront. Dans les pays anglo-saxons, en Hollande et en Belgique, les israélites ne sont pas considérés comme dangereux et l'anti-sémitisme n'existe sous aucune forme. En Allemagne, il n'en est pas ainsi et je pense que le milieu social n'y est pas assez solidement organisé pour résister à un élément dont les tendances et les traditions lui sont aussi opposées.

Les pouvoirs publics en Prusse ont un rôle trop important pour qu'une orientation nouvelle ne résulte pas de la main-mise des juifs sur les hautes fonctions. Une anarchie démocratique succéderait vraisemblablement au règne de l'organisation mécanique, et une hiérarchie privée basée sur la richesse remplacerait la hiérarchie actuelle. Enfin, le pangermanisme agressif ferait sans doute place à un agréable cosmopolitisme.

Il est vrai que la haute finance juive est devenue en grande partie pangermaniste; c'est là une exception. En général, l'israélite est hors cadre et rejeté dans les partis d'opposition.

Les villes de la Pologne, de la Galicie, de la Moldavie, de la

Lithuanie et de la Petite-Russie sont, on le sait, remplies d'artisans et de commerçants israélites, mais il serait exagéré de dire que tous sont riches. De cette Palestine nouvelle sortent des essaims qui se dirigent vers l'Occident : Posen, Berlin, Hambourg, Londres, Leeds, Manchester et New-York sont leurs étapes successives. Ils s'y divisent en deux classes, et le fossé qui les sépare va toujours en s'élargissant.

La classe la plus nombreuse continue à s'adonner aux fabrications à la main et à domicile sous le régime de la fabrique collective urbaine et du sweating system. La plupart sont tailleurs, couturières, lingères, ébénistes. Le tableau que nous avons vu à Leeds se reproduit partout[1]. Il est inutile d'insister.

La minorité s'élève à une grande richesse, soit en spéculant sur les terres, soit en s'adonnant au commerce de commission ou à la banque. Elle a fourni dans ces branches des grands patrons qui manquaient à la Prusse, car les provinces orientales de ce pays ne fournissent que le type du grand patron rural.

Le phénomène dont nous parlons s'explique par la formation sociale de la race juive, opposée à bien des égards à celle de la race prussienne. Alors que la première est basée sur la Famille patriarcale, la seconde repose sur le Domaine ou la Corporation ; dans la première, à l'inverse de la seconde, l'État s'efface devant la Famille. Les israélites pauvres fuient le grand atelier pour pouvoir continuer à travailler en famille, et dans le monde moderne, cela les rejette dans les métiers les moins rémunérés. Par contre, ceux qui possèdent s'enrichissent constamment, grâce à l'appui que se prêtent les descendants du même ancêtre.

Sans doute, la Famille patriarcale est déformée, car il n'est plus possible de vivre au même foyer, mais combien de frères ou de sœurs habitent dans des appartements voisins, voire même dépendant du même immeuble ! Et alors ce sont des visites continuelles et un patronage mutuel sans fin. Et ceux qui partent à l'étranger restent les correspondants, ou encore

1. *Sc. soc.*, 2e pér., 82e fasc., p. 81 et suiv.

les associés presque solidaires de la souche primitive. Grâce à cette grande union familiale qui survit à la séparation, les affaires internationales conservent un grand caractère de sécurité pour ceux qui s'y adonnent. C'est l'histoire des Rotschild; c'est aussi celle des grands exportateurs de jouets de Nuremberg[1]; c'est enfin celle des grands bazars où l'on vend de tout.

Par un phénomène assez exceptionnel, on voit en Allemagne des juifs fonder de grands établissements industriels. Il s'agit le plus souvent de fabrications tombées dans la dépendance des banques ou du grand commerce. Or, nous savons que c'est le cas de nombreuses industries allemandes, sans compter les grandes tendances à l'intégration et à l'agglomération que nous avons précédemment mises en lumière[2].

L'exemple le plus typique est celui de Rathenau, fondateur de *Allgemeine Elektricitäts Gesellschaft*, plus simplement de l'A. E. G., ou encore du « Grand bazar de l'Électricité », comme je l'ai souvent entendu nommer par les gens du métier. Cette expression met précisément en relief le rôle plus mercantile que technique de cette société. Elle vend tout ce qui concerne l'industrie électrique depuis les objets les plus importants jusqu'aux plus minimes, et elle ne néglige aucune affaire, si petite soit-elle.

L'A. E. G. possède à Berlin de vastes ateliers de construction, plus grands encore que ceux de la maison Siemens et Halske dont nous avons parlé dans une précédente étude.

Comme celle-ci, elle est liée à des sociétés financières ayant pour objet les exploitations d'éclairage ou de tramways : l'*Elektrische Lieferungs Geselleschaft* et la *Bank für elektrische Unternehmung*. Mais, bien plus qu'elle, elle possède des maisons de vente ou des agents en province et à l'étranger.

Pour ne pas sortir du domaine que je connais particulièrement, je me bornerai à parler de l'expansion commerciale de l'A. E. G. en France. Cette société possède à Paris une filiale qui

1. L. Arqué, *Les faiseurs de jouets en Franconie* (*Sc. soc.*, 2e pér., 43e fasc., p. 199 et suiv.).

2. *Sc. soc.*, 2e pér., fasc. 125 et 126, p. 69.

s'appelle la *Société française d'électricité* et qui se charge spécialement d'écouler les produits de l'A. E. G. Alors que la plupart des autres maisons cherchent avant tout à faire de grandes installations, tout au moins des entreprises de montage qui fassent honneur à leurs techniciens, l'A. E. G. veut surtout vendre aux petits installateurs; elle leur accorde les conditions les plus favorables et évite le plus possible d'entrer en concurrence avec eux. Elle leur donne des catalogues extrêmement détaillés où ils trouvent tout ce dont ils peuvent avoir besoin. C'est presque une maison de vente au détail et les grands stocks qu'elle possède lui permettent de livrer rapidement n'importe quel article.

A Bruxelles, il y a une simple succursale de la maison de Berlin. Le plus curieux, c'est que des voyageurs partent de Berlin, de Paris et de Bruxelles pour visiter la clientèle, et empiètent parfois les uns sur les autres, se faisant ainsi concurrence : « L'essentiel, disait l'un d'eux, c'est que la marchandise sorte des ateliers de la maison, peu importe par quelle voie ! »

Cette pratique, plutôt anarchique, peut être plus ou moins avantageuse pour le petit installateur et aussi pour la maison, quoiqu'elle ne suppose pas une stabilité voulue des rapports commerciaux. On peut s'étonner davantage que des commis consentent à voyager dans ces conditions. Cela suppose qu'ils ont devant eux un champ d'action presque illimité.

Dans l'étude de l'expansion mondiale de l'Allemagne, le rôle des juifs ne doit pas être négligé. De même, dans les productions intellectuelles, il convient de séparer ce qui leur revient[1] de ce qui est dû aux Germains. Quoi qu'il en soit, les descendants d'Abraham ont prospéré en Prusse, et aujourd'hui tout le quartier aristocratique de l'agglomération berlinoise est juif : Charlottenbourg, surtout les alentours du Kurfürstendamm. Dans cette partie ouest de la capitale, de larges et nombreuses

1. Citons au hasard et dans des ordres divers Meyerbeer, Jacobi, le peintre Liebermann, Offenbach, les deux Mendelssohn (le philosophe et le musicien), Karl Marx, etc.

avenues ont été ouvertes ces dernières années. Les appartements de 5 à 10.000 francs n'y sont pas rares, et il en est de 15 et 20.000 francs.

Les juifs ont introduit le luxe et la vie mondaine dans la rude Vandalie. La vieille noblesse, trop pauvre pour soutenir la comparaison, a fui ce voisinage et s'est réfugiée à Potsdam, le Versailles prussien. Pour sauver la face, elle a jeté l'anathème sur Berlin, la ville maudite, la cité des Hébreux et de la Sozialdémokratie, le foyer du luxe et de la corruption!

Est-ce un signe des temps? Est-ce le prélude de la dépossession finale du hobereau par le banquier? Il semble bien que les anciens cadres hiérarchiques sont branlants; ils n'ont pu faire au négoce et à la richesse mobilière la place qui leur revient dans le monde moderne. Le Junker a voulu raffermir son prestige en offrant de la gloire et de nouveaux territoires au peuple. La spéculation sera mauvaise, nous l'espérons, et cela facilitera l'édification de cadres nouveaux dans lesquels il sera tenu compte davantage de l'élément richesse.

V. — TENDANCES NOUVELLES.

L'AFFAIBLISSEMENT DE L'AUTORITÉ PATERNELLE. — Il semble que la société prussienne, qui a réussi à assimiler tant d'éléments divers, soit en train de se désagréger sous l'influence juive; mais l'on peut penser que les succès obtenus par cette dernière ont été facilités par un affaiblissement interne de la première.

Cet affaiblissement semble provenir d'une diminution de l'autorité paternelle. Le Play en a noté les étapes, et il en fait remonter l'origine à certaines doctrines intellectuelles, principalement à celle de Rousseau sur la perfection originelle de l'homme, qui fut propagée par certaines écoles de lettrés et par quelques enseignements universitaires[1]. Il reconnaît toutefois que l'Allemagne n'est qu'ébranlée, mais plus tard, il voit avec

1. *Ouvriers européens*, t. IV, p. 97 et 98.

effroi ce pays devenir le centre de propagation de ce qu'il appelle le naturalisme, ou scepticisme scientifique[1].

Sans nier les réactions réciproques, ces doctrines sont pour nous des conséquences, bien plus que des causes ; comment sans cela expliquer que l'autorité paternelle s'affaiblisse, dans le midi de l'Allemagne[2] et non dans le nord? Les causes principales sont vraisemblablement ailleurs, mais ne connaissant pas les États du sud, je ne puis donner aucune indication à ce sujet.

En ce qui concerne le nord, voici ce que j'ai pu constater. Dans les classes supérieures, un certain nombre de parents sont enclins à adopter une attitude plus douce envers leurs enfants, et ils éprouvent le besoin de la justifier à l'aide d'une théorie. Il est évident que cette théorie est conditionnée — puisqu'elle en est la contre-partie — par celle sur laquelle s'appuyait préalablement l'autorité du genre fort. Or, celle-ci, nous l'avons dit, emploie des procédés artificiels, vise à répandre l'effroi et recourt volontiers à l'aide d'un Dieu vengeur. A l'inverse, les partisans de la manière douce repoussent à la fois les punitions corporelles, le régime de la terreur et l'idée religieuse.

Ce fait m'a été confirmé par des personnes des deux clans, les uns vantant les bienfaits de la canne et de la fréquentation du temple, les autres ceux de la mansuétude et de l'adoration de la nature ou des grands hommes.

Dans le premier clan rentre tout ce qui soutient l'ordre des choses actuel. Le noyau en est formé par les fonctionnaires grands et petits, y compris les officiers et sous-officiers, les prêtres et certains professeurs. Le mode de recrutement que nous avons décrit plus haut tend à maintenir l'union entre eux et la pratique du culte. Ajoutons-y encore les hobereaux et leurs auxiliaires qui dirigent de grands domaines par la manière forte, n'ayant eu que trop souvent à dresser un peuple peu travailleur descendant des anciens Vendes.

Dans l'autre clan, on trouve d'abord les esprits délicats, que révolte la vue de punitions corporelles appliquées avec bruta-

1. *L'organisation du travail*, 3e édit., p. 251.
2. *Ouvriers européens*, t. V, p. XVII.

lité et souvent sans discernement. En effet, contrairement à ce qui passe en Angleterre, ces punitions corporelles ne viennent pas après que l'on a réussi à faire comprendre à l'enfant la faute qu'il a commise et après que les autres sanctions ont échoué; il ne s'agit que de réprimer immédiatement, souvent dans un moment de colère, tout ce qui trouble l'ordre.

Dans ces conditions, une réaction était fatale, et il est certain qu'elle fait constamment des progrès, apportant avec elle l'indifférence religieuse.

Parmi les fonctionnaires, c'est dans le monde professoral que l'on rencontre le plus d'adeptes des théories nouvelles. Moins rare qu'on ne croit est le type du professeur peu sévère, naïvement confiant dans la bonté des enfants, peu enclin à redresser leurs défauts, et fermant les yeux sur tout ce qui l'environne. Sans doute, il exige que ses élèves soient respectueux en sa présence, mais il est disposé à accepter les yeux fermés tout ce qu'ils veulent bien lui raconter. S'il héberge des pensionnaires chez lui — ce qui est le cas général — ou s'il a des enfants, il ne songe guère à contrôler l'emploi de leur temps.

Par sa manière de concevoir l'autorité paternelle, ce type se rencontre avec les juifs, et cela explique comment ces derniers pourront trouver place dans la société prussienne. Ce rapprochement n'est pourtant que superficiel, et les Allemands du genre doux n'en sont pas moins des Germains.

La brutalité n'est pas le seul procédé qui engendre la terreur. Des histoires effrayantes souvent racontées peuvent avoir le même effet, lorsque l'âge est très tendre. La bonne peut avoir recours à des contes de revenants pour que les enfants restent tranquilles; la mère peut leur faire peur en les menaçant de la police ou de la prison, que sais-je encore! Un pouvoir enclin à la mansuétude peut être en même temps très tracassier; tout en se contentant de discuter avec ses enfants, presque sur un pied d'égalité, un père peut intervenir sans relâche, jetant le doute qui paralyse toute action. Avec des procédés en apparence opposés, les mêmes effets essentiels peuvent subsister.

Si maintenant nous descendons dans le peuple, il ne faut plus

chercher un accord entre les procédés d'éducation familiale et une théorie quelconque. Cela n'empêche nullement qu'il y ait des parents d'humeurs diverses et qu'on puisse rattacher leurs procédés ordinaires à l'une des deux variétés précédentes. Cela semble prouver que les théories sont plutôt des effets que des causes réelles; tout au plus produisent-elles des actions en retour.

Les écoles nouvelles. — La plus grande partie de l'enseignement étant entre les mains des pouvoirs publics, s'inspire toujours, malgré des atténuations, de la manière forte. C'est donc dans des écoles libres que l'autre courant a dû chercher à réaliser ses idées, et dès le début, c'est de l'*Emile* de Rousseau qu'il cherche à s'inspirer.

Je passe rapidement sur l'école que Pestalozzi fonda en Suisse, et d'où devait dériver, par l'intermédiaire de Frœbel, le mouvement des *Kindergarten*[1]. Il y a, en Allemagne, beaucoup de Kindergarten pour les enfants de 4 à 6 ans, et dans lesquels de petits travaux amusants sont le prétexte d'un enseignement. Le système est aujourd'hui trop connu pour que nous nous y arrêtions davantage.

Dès l'époque de Pestalozzi, un *Philanthropinum* est créé à Dessau, en 1774, par Basedow, et un autre à Schnepfenthal (près de Gotha), en 1784, par Salzmann. Ils ne vécurent que quelques années, mais le Dr Ausfeld a fait revivre le second de ses cendres, il y a peu de temps. Un Philanthropinum est un pensionnat établi de préférence à la campagne et dans lequel les élèves sont traités avec bienveillance. Les travaux manuels tiennent une place importante et l'on essaie de réaliser un système pédagogique méthodique basé sur l'emploi de la méthode concrète dans les sciences, et de la méthode directe dans les langues.

Toutefois, c'est l'exemple de l'Angleterre, qui devait créer définitivement outre-Rhin le mouvement des école nouvelles

1. Le premier Kindergarten fut fondé à Keilhau (Thuringe) par Frœbel, vers 1815.

ou, comme on dit en Allemagne, des *Landerziehungsheime*, c'est-à-dire des maisons familiales d'éducation à la campagne. Le Dr Lietz, fils d'un paysan de l'île de Rügen, après avoir été pendant plusieurs années le collaborateur du Dr Reddie, fonde successivement, en s'inspirant de l'exemple d'Abbotsholme, les trois écoles suivantes :

Ilsenburg, dans le Harz, en 1898, pour les garçons de 8 à 13 ans;

Haubinda, près de Streufdorf (Thuringe), en 1901, pour ceux de 13 à 15 ans;

Bieberstein, près de Fulda, en 1904, pour ceux de 15 à 18 ans environ.

Le Dr Lietz a eu de nombreux imitateurs, à tel point qu'il y a aujourd'hui, en Allemagne, une quinzaine de Landerziehungsheime pour garçons, trois ou quatre pour filles, sans compter celles où l'on essaie la co-éducation[1]. Le mouvement des Landerziehungsheime semble répondre à un besoin réel en Allemagne. Non seulement, c'est le pays où les écoles nouvelles se sont le plus rapidement répandues, mais elles ont réussi à impressionner l'État prussien lui-même, puisque celui-ci ouvrait, en 1908, un Gymnasium dans le Grünewald, près de Berlin, avec l'organisation extérieure des Landerziehungsheime. Enfin, l'Allemagne est à peu près le seul pays où les écoles nouvelles de filles aient eu un certain succès.

Il ne faut pas oublier que, jusqu'en ces derniers temps, l'aristocratie protestante en était encore réduite à l'éducation à la maison. Or, celle-ci rencontre des obstacles croissants du fait de l'urbanisation exagérée et de l'extension rapide des besoins de luxe.

D'un autre côté — et cela dans différentes classes de la société — il y a une dissatisfaction croissante vis-à-vis de l'école officielle : le fait que celle-ci essaie d'expérimenter le nouveau système n'en est-il pas la preuve ?

1. A ma connaissance, la co-éducation n'a véritablement réussi nulle part en Allemagne. Les écoles que l'on cite sont en réalité des écoles de garçons avec 3 ou 4 jeunes filles seulement. On y est donc pas tout à fait aux prises avec les véritables difficultés de la co-éducation.

Je parlerai d'abord des écoles du Dr Lietz, car j'ai pu passer une journée complète à Ilsenburg, et y rencontrer le fondateur lui-même, ce qui n'est pas toujours commode, vu la dispersion de ses trois écoles, à la direction desquelles il prétend apporter une part personnelle assez méticuleuse. Il a exposé lui-même ses idées dans un article de la Revue *L'Éducation*,[1] auquel nous renvoyons volontiers le lecteur.

Chacune des écoles du Dr Lietz renferme de 50 à 70 élèves, dont un certain nombre d'exotiques, Mexicains, Sibériens, etc. Le prix de la pension est de 1.500 à 2.000 marks, et des réductions sont accordés dans certains cas particuliers; mais, nous le verrons, le régime est très frugal, et la simplicité frise parfois le manque de confortable. Le lever a lieu vers 6 heures, et les cours commencent à 7, immédiatement après la douche et le premier déjeuner. La matinée est réservée à l'enseignement, mais les classes sont entrecoupées de longues récréations. D'une façon générale, du reste, on est plus matinal en Allemagne qu'en Angleterre, et on estime que le travail du matin est le plus profitable.

Après les classes, le Dr Lietz laisse encore une heure de liberté aux jeunes gens jusqu'au dîner qui a lieu à 1 heure. L'après-dîner, de 2 à 4, est consacrée aux travaux pratiques, aux arts d'agrément ou aux sports. Après le goûter, vient l'étude, mais les petits ont encore une heure de jeu en plein air.

A la suite du souper, qui a lieu à 7 heures, on se réunit à la Kapelle, et le coucher a lieu entre 8 et 9 heures, selon l'âge des enfants.

J'attire d'abord l'attention du lecteur sur l'importance des temps libres : deux heures et demie avant le dîner, en comptant les récréations; de plus, deux après-midi par semaine. Les garçons ont donc tout loisir de se livrer à des occupations diverses selon leur goût personnel : photographie, musique, menuiserie, littérature, promenades, etc. Quoique un certain

1. Numéro de mars 1909, p. 103 et suiv.

nombre d'entre eux ne songent qu'à rêver ou à abuser du tennis ou du ski, j'approuve assez cette institution, importée d'Angleterre, et qui seule peut permettre la formation de la personnalité.

J'approuverai moins le choix des jeux. Les sports qui disciplinent sont trop peu en honneur : deux après-midi par semaine, soit 4 heures, pour les grands seulement. Pour le reste, ce sont de purs exercices physiques : patinage, luge, ski, course, etc.

De même, la formation pratique du sens de la responsabilité est négligée, pour deux motifs : d'abord on a imité plutôt le système du Philanthropinum que celui de Thomas Arnold, de sorte que l'éducateur ne dispose d'aucune sanction pour punir les mauvais instincts; ensuite, le système monitorial n'a pu être maintenu. Nous reviendrons tout à l'heure sur ces deux points, qui me paraissent communs à toutes les Landerziehungsheime. Il y a toutefois des capitaines de dortoirs et de sports, mais il n'y a pas de capitaine de maison ou d'école. Aucune hiérarchie véritable parmi les élèves. Pour la vie commune, les garçons sont groupés par dix sous la conduite immédiate d'un professeur.

Le Dr Lietz attribue une grande importance à la Kapelle. Il faut savoir que le fondateur d'Ilsenburg est un ancien pasteur réformiste, qui voulait fonder une religion de paysans. C'est dire qu'il a toujours été loin de l'orthodoxie luthérienne. En réalité, il laisse beaucoup de liberté aux élèves sous le rapport religieux, et le dimanche, il se contente de les laisser assister aux offices des paroisses voisines. Par contre, il y a « Kapelle » tous les soirs, et j'ai tenu à assister à cette réunion, qui, à Ilsenburg, doit théoriquement avoir lieu de 7 h. 1/2 à 8 heures.

J'avoue n'avoir rien compris à la cérémonie jusqu'au moment où l'on m'a dit que la Kapelle n'était pas une chapelle, mais un salon, et ensuite que ce salon n'était pas un salon, mais une salle de conférences. C'est, si l'on veut, un salon spartiate, ne contenant aucun siège, de sorte que les garçons s'accroupissent pour écouter. Quelques favorisés, il est vrai,

peuvent trouver place sur un petit banc, contre le mur, mais si un professeur n'en avait chassé un gamin pour me tailler une place, j'en aurais été réduit à me contenter de la chaise spartiate! Heureusement, car le discours dura deux heures. Je voyais peu à peu les malheureux élèves s'appuyer les uns contre les autres, s'étendre par terre, essayant de combattre la fatigue par une meilleure position du corps. En compensation, il est vrai, la conférence avait une grande portée morale, mais je me permets de douter qu'elle ait été écoutée jusqu'au bout... J'ajouterai que, à l'école des grands, c'est souvent un élève qui doit prendre la parole devant toute l'école et ceci me paraît une bonne pratique.

Je sais aussi que la Kapelle ne dure pas toujours aussi longtemps que celle à laquelle j'ai eu le plaisir d'assister. La plus grande irrégularité règne à cet effet, l'heure fixée pour le coucher étant purement théorique. Comment, après cela, exiger que les élèves respecte l'horaire, d'autant plus que toute punition est prohibée? Le seul moyen d'action dont dispose un professeur est la persuasion. Lorsque le temps est doux, beaucoup de garçons aiment à s'attarder dans le bois voisin; il ne s'agit que d'essayer de les convaincre qu'il est préférable qu'ils aillent se coucher dans l'intérêt de leur santé.

Dans un autre ordre d'idées, si l'enfant travaille d'une façon insuffisante, c'est au maître à changer sa méthode, et à trouver la manière de l'intéresser. Pour les fautes morales, on s'efforce d'amener le délinquant à reconnaître ses torts.

Je ne nie pas qu'il n'y ait une part de sagesse dans ces façons de faire, mais à condition que l'éducateur puisse en venir à une sanction réelle dans certains cas, et en graduant la punition à la faute. L'aveu de l'intéressé est indispensable pour la formation de sa conscience, mais il n'est pas suffisant que le péché soit lavé par l'aveu.

Avec le système en honneur dans les Landerziehungsheime, le maître a toutefois un moyen de sanction, c'est de faire continuellement des reproches et des observations; de « scier » les oreilles du coupable. Il y en a qui se voient forcés d'en

user, mais comme je l'ai dit plus haut, l'exagération de cette pratique ramène à une forme du régime terroriste.

Quant au mode d'existence, on le veut très fruste, pour combattre le luxe; mais, ici encore, il me semble que l'on a dépassé la mesure. Les dortoirs que j'ai vus sont plutôt des greniers que des chambres. Pour la nourriture, on suit les principes du Dr Lahmann, beaucoup de légumes et de fruits, peu de viande, d'épices et d'alcool. Pour moi, le jour où j'ai eu l'honneur de souper à Ilsenburg, j'ai cru manger du brouet, mais on m'a assuré que c'était un simple mélange de poires cuites et de gruau d'avoine. Je prévois une Allemagne nouvelle plus maigre que l'ancienne. Sans doute, je reconnais qu'une réaction est nécessaire contre l'abus du Würst et des sauces grasses, mais est-il nécessaire d'aller à l'extrême opposé?

C'est hélas! une loi maintes fois constatée. En réaction contre un système de punitions brutales appliquées trop fréquemment et maladroitement, on en arrive à supprimer toute punition, alors qu'il aurait fallu améliorer le système. De même, en réaction contre l'urbanisation excessive de l'Allemagne actuelle, les Landerziehungsheime vont s'installer, non seulement à la campagne comme les collèges anglais, mais elles recherchent de préférence les sites un peu sauvages : montagne, forêt, lac, etc. N'est-ce pas s'éloigner un peu trop du spectacle du grand mouvement industriel moderne? Évidemment non, si l'on ne vise pas la formation d'une élite capable de prendre en main la direction des affaires. L'expansion économique de l'Allemagne est encore trop récente pour que la vague d'orgueil soit passée : personne ne croit que la formation des chefs de l'industrie et du commerce ne soit parfaite. Nul besoin de rénover l'éducation dans cette direction. Nul besoin donc, dans les écoles nouvelles, de se tenir à proximité des grands bassins industriels; au contraire, les longues excursions se portent de préférence vers la visite de lieux plus sauvages encore : Eifel, Alpes, Forêt-Noire.

La vérité est que l'on croit à l'influence du site comme

agent d'éducation. Cette influence est indiscutable, mais elle est purement esthétique et non sociale. Développer le goût du tourisme ou des voyages d'exploration n'est pas préparer de futurs colons. Ce qui pousse un jeune homme à aller s'établir dans le Far West, c'est tout autre chose que l'attrait du pittoresque.

A la vérité, ce que les écoles nouvelles forment, ce sont des Allemands de la haute bourgeoisie, de futurs universitaires, mais ayant une personnalité plus accusée que celle qu'ont généralement leurs compatriotes, ayant aussi été élevés dans des conditions sanitaires meilleures, et à qui l'on a infusé le goût de la vie simple et de la sobriété.

Ces avantages sont loin d'être négligeables, mais il serait désastreux que l'exagération de l'individualisme leur fît oublier les pratiques de l'action collective. Il y a des associations d'élèves, je le sais, mais elles ne m'ont pas paru aussi nombreuses et surtout aussi vivantes que celles que l'on voit dans les collèges anglais. D'après une description faite par M. R. Barotte, il semble que cette vie collective serait mieux réalisée à l'École de Unter-Schöndorf, près d'Ammersee [1].

Parmi les bonnes choses des Landerziehungheime, signalons encore les méthodes concrètes d'enseignement, la lecture des journaux et l'étude des problèmes actuels.

Mais peut-être se demandera-t-on comment le gouvernement prussien, si méfiant au point de vue politique, n'a-t-il pas mis son veto à l'éclosion de telles coutumes? C'est que ses inspecteurs ont pu constater, soyez en certain, que les Ecoles nouvelles présentaient toute garantie à ce sujet. L'enseignement de l'histoire et les conférences économiques vantent la supériorité et la prépondérance de la race germanique ; les discussions politiques jettent le discrédit sur le socialisme et les ennemis de l'Empire. Ni le Dr Lietz, ni ses collaborateurs, ni ses émules n'ont eu pour cela à faire violence à leurs sentiments.

1. Voir le *Bulletin de la Science sociale*, 106e livre, p. 112 et suiv.

Je dois dire, du reste, que je n'ai rencontré en Allemagne personne apercevant la nécessité d'une réaction contre les excès de l'impérialisme et de la centralisation.

En dehors des Écoles nouvelles qui me semblent se rattacher plus ou moins aux idées nationales-libérales, j'ai pu causer avec des personnalités se rattachant aux idées démocratiques. Parmi les réformes qu'elles souhaitaient dans la sphère de l'éducation, j'ai noté la suppression des punitions corporelles, l'augmentation des travaux manuels et des études scientifiques, le développement de la personnalité, même s'il doit être acheté par une diminution de l'esprit de discipline.

C'est naturellement sur ces derniers points que je porte de préférence mon enquête. Je m'informe par quels moyens on compte développer la faculté à la conduite personnelle, au *self-government,* comme le qualifie l'un de mes interlocuteurs? — Par la prédication; en exhortant les jeunes gens à avoir de la volonté, de l'indépendance.

Si l'Allemagne n'est pas, comme la France, dupe de la rhétorique, elle n'en est pas moins dupe du pouvoir des mots!

III

ESQUISSE DES DIFFÉRENTES CLASSES SOCIALES

I. — LE VOLK OU CLASSE POPULAIRE.

Je laisse de côté les *assistés* qui constituent la catégorie inférieure de cette classe, et j'en viens de suite aux ouvriers proprement dits. En ce qui concerne les *ouvriers urbains*, je renvoie le lecteur à la monographie de l'ouvrier rhénan que j'ai donnée ici même[1].

Par opposition, nous décrirons sommairement tout à l'heure l'ouvrier berlinois, mais auparavant il est indispensable de donner quelques détails sur l'ouvrier rural.

L'ouvrier rural. — Dans l'Est, il y a une immigration continuelle d'ouvriers polonais ; d'abord ouvriers temporaires pour la moisson ou le travail des betteraves, quelques-uns finissent par s'engager à l'année dans une grande exploitation. D'humeur vagabonde, même lorsqu'ils sont mariés, ils changent continuellement de patron, ne s'attachent nulle part. Il faut les encadrer vigoureusement pour les faire travailler d'une façon régulière, et c'est là sans doute l'une des causes des méthodes autoritaires prussiennes de direction : issues du grand atelier agricole, elles ont été ensuite transposées dans l'armée et l'administration.

Au fur et à mesure que l'on s'avance vers l'Ouest, on voit

1. *Sc. soc.*, 2e pér., 125e fasc.

la situation de l'ouvrier s'améliorer. Plus stable, il est en même temps mieux logé et mieux payé; la cabane se transforme et devient une petite maison.

Dans un grand domaine de la vallée de l'Elbe que je visite, il y a une vingtaine d'ouvriers permanents, dont la plupart sont logés par le propriétaire dans un petit hameau à proximité des bâtiments agricoles. Chaque cottage contient 3 pièces, à savoir une Wohnzimmer et deux chambres à coucher. Les hommes sont payés à la tâche, chaque fois que la nature du travail le permet; pour le reste, ils reçoivent un salaire hebdomadaire de 13 marks. Les femmes, qui sont employées principalement à la laiterie, ont un salaire journalier de 80 pfennigs, qu'elles voudraient voir élever à 1 mark, ce qu'elles obtiendront sans doute dans un temps plus ou moins long.

Des Polonais viennent chaque année faire la saison de juin à décembre. Parmi les Posnaniens, il en est de temps en temps qui se fixent dans le pays, mais la germanisation est plus facile ici que dans l'Est, les nouveaux venus étant à peu près isolés dans un entourage allemand.

L'OUVRIER BERLINOIS. — A Berlin, les travaux saisonniers — dans le bâtiment, par exemple — sont également faits par des Slaves de Posnanie. En dehors de cela, les manœuvres se recrutent surtout dans les campagnes environnantes et sont donc des Germains ou des Slaves déjà germanisés. Pour des raisons d'apprentissage, l'ouvrier de métier est souvent né à Berlin ou dans la banlieue, et c'est lui qui représente le mieux l'ouvrier berlinois.

Nous donnons toutefois d'abord quelques renseignements sur les *manœuvres*.

En moyenne, à Berlin, leur salaire oscille *entre 1.500 et 2.000 francs*[1]. Vu la cherté des logements, près du quart du salaire est absorbé par le loyer.

Dans une famille que je visite, le père est plieur dans une

1. Chez Siemens et Halske, les grands constructeurs électriciens, les manœuvres gagnent environ *120 marks par mois*.

imprimerie et gagne 30 marks par semaine (1.800 francs par an), et paie 28 marks par mois (420 francs par an) pour un appartement composé de 2 chambres à coucher et d'une cuisine.

La Wohnzimmer a donc disparu, car la cuisine est très petite, dans le genre des cuisines parisiennes, et les autres pièces sont *toujours* aménagées en chambres à coucher, car si l'on n'a pas assez d'enfants pour les occuper, on prend un pensionnaire. La vie familiale n'existe donc pas. Et en effet, le père prend son dîner, qui est le repas principal, dans un petit restaurant aux abords de l'usine. Le soir, on se contente d'un souper froid pris sur le pouce (pain, fromage, quelquefois du Würst). On ne fait guère de cuisine que le dimanche, et encore, quand il fait beau, on préfère aller se promener ensemble dans les environs et manger dans un petit restaurant en plein air.

La pièce la mieux meublée est donc la chambre des parents. Outre deux lits (dont un pour un enfant), elle contient une machine à coudre, un canapé, deux armoires, un coucou. C'est bien là que la mère passe le temps qui n'est pas absorbé par le nettoyage ou les courses.

L'autre chambre est plus petite et contient deux lits pour deux enfants. Aucun d'eux n'est encore en âge de travailler.

Je passe aux *ouvriers qualifiés*. Leur salaire varie de *2.000 à 3.000 francs*[1]. Ici encore, on estime qu'il faut à peu près le salaire d'une semaine pour payer un mois de loyer, à moins que la famille soit peu nombreuse et puisse sous-louer une pièce.

Dans une famille que je visite, le père gagne 40 marks par semaine (*2.600 francs par an*), sur lesquels il en donne 30 pour le ménage. Deux jeunes filles travaillent dans une fabrique

1. Chez Siemens et Halske, l'apprentissage dure quatre ans (de 14 à 18 ans); la deuxième année, on commence à gagner 8 marks par semaine, et l'on monte peu à peu pour atteindre 30 marks la dernière année. Les ouvriers ont un salaire très variable, mais 50 marks me paraît une bonne moyenne; quelques spécialistes très habiles se font jusqu'à 75 marks.

de chocolat et disposent de leur salaire ; elles paient une pension de 8 marks par semaine à leurs parents. Cette habitude, sans être aussi générale que dans le bassin rhénan-westphalien, est très répandue à Berlin. Ici, comme en Angleterre, c'est donc au salaire du père seul que le loyer est proportionné.

La famille occupe un appartement de deux chambres et une petite cuisine, pour laquelle elle paie 36 marks par mois (*540 francs par an*). L'une des chambres contient deux lits pour les deux jeunes filles qui travaillent. L'autre renferme également deux lits pour les parents et deux enfants en bas âge.

En général, les planchers sont peints, et l'on recouvre d'une carpette le centre de la pièce. Le gaz est très employé pour la cuisine, qui du reste est très rudimentaire ; chez les ouvriers qualifiés, il est rare que la femme exerce un métier. Elle soigne les enfants en bas âge et entretient le linge et les vêtements. Vu l'exiguïté des logements, beaucoup de jeunes gens quittent leurs parents le plus tôt possible, même les jeunes filles, ce qui est assez rare en province.

On comprend que la pension chez des étrangers coûte plus cher que dans la famille. Il faut compter 12 à 15 marks par mois, pour une chambre garnie et le premier déjeuner. Aussi les jeunes filles ont-elles l'habitude de se mettre à deux pour louer une chambre.

Ainsi déracinés, beaucoup de jeunes gens des deux sexes passent leurs soirées dans les bals et dans les endroits où l'on s'amuse, et cela beaucoup plus qu'en Angleterre ; car, dans ce dernier pays, un pensionnaire n'est pas un isolé, mais un nouveau membre de la famille de son hôte, au sein de laquelle il retrouve un certain réconfort moral. Du reste, nous l'avons dit, l'appartement berlinois ne se prête guère à l'établissement d'un home véritable. La famille ouvrière y est donc plus ou moins désorganisée.

La maison berlinoise. — Puisque nous sommes à Berlin, disons quelques mots des conditions de la construction dans cette

ville. Nous y rencontrerons quelques répercussions intéressantes.

Nous avons vu combien le loyer pesait lourdement sur le budget ouvrier. J'en ai longtemps cherché en vain la cause. Aucune influence du Lieu ne l'explique. Non seulement, la capitale est située au milieu d'une plaine immense, mais le sol sablonneux et peu fertile ne doit pas être disputé aux entrepreneurs par les paysans, excepté dans la vallée même de la Sprée. De plus, aucune fortification ne vient limiter artificiellement l'extension de la ville. Enfin, inversement à ce qui se produit à Paris, et malgré l'accroissement rapide de la population, le nombre des maisons s'est accru plus rapidement que les besoins.

On a voulu mettre ce fait à l'honneur de l'esprit d'entreprise qui régnerait dans l'industrie du bâtiment d'une façon générale dans toute l'Allemagne. Nous verrons tout à l'heure ce qui en est réellement. En attendant, reconnaissons que l'offre dépasse la demande, à tel point qu'il y a quelques années une ordonnance de police a pu être faite à Berlin pour prohiber d'une façon absolue l'habitation dans le dernier étage. Mesure hygiénique, sans doute, ayant pour but d'empêcher de loger immédiatement sous le toit. Encore, cela prouve-t-il que les autres étages pouvaient recevoir amplement toute la population.

Dans les appartements bourgeois, il y a une véritable surenchère d'offre : pour attirer la clientèle, dans les nouvelles maisons on s'efforce de donner un plus grand confortable pour le même prix. Les propriétaires ont accordé l'installation du gaz, de l'électricité, du téléphone, du chauffage central, de salles de bains, et l'on ne sait où cela s'arrêtera. Pour un rien, le locataire déménage, parce qu'il est sûr de trouver mieux dans les nouvelles maisons, et celles-ci se voient recherchées au détriment des anciennes. A partir de 1.000 francs par an, on trouve facilement des appartements de trois pièces avec salle de bains et chauffage central.

En ce qui concerne la classe ouvrière, la situation est un peu différente, mais pour bien comprendre le phénomène, il est indispensable d'expliquer d'abord les causes de l'activité de

l'industrie du bâtiment. C'est l'étude de l'épargne qui va nous en donner la clef.

Il faut savoir qu'en Allemagne, il n'y a pas de caisse d'épargne organisée par l'État, mais une foule de caisses locales administrées par les villes ou les arrondissements. Ces caisses sont en concurrence entre elles, chacune essayant de drainer l'épargne des autres localités par l'appât d'un taux d'intérêt plus élevé. Ainsi un bourgeois de Düsseldorf ou de Dortmund recevra un prospectus alléchant de la Caisse de Cologne ou inversement.

Cet esprit commercial pourrait être dangereux pour les finances municipales s'il n'était réglementé; et cela d'autant plus que la loi n'impose pas, comme en France, une limite supérieure au versement de chaque déposant. Pour le dire en passant, cela explique pourquoi le montant total des dépôts est plus élevé en Allemagne qu'en France[1], quoique l'esprit d'épargne y soit moindre.

Ce que la loi prussienne réglemente, c'est l'emploi des fonds. Elle ne permet pas les spéculations hasardeuses, mais seulement les achats d'immeubles, les prêts sur hypothèque, les prêts sur gage et l'escompte. La petite épargne, au lieu de s'écouler vers les rentes sur l'État, va en grande partie dans les constructions. Les villes ont en outre, en général, un *Pfandleihinstitut,* une caisse spéciale de prêt aux constructeurs.

L'initiative des entrepreneurs est ainsi facilitée et cela d'autant plus qu'il y a une tendance à exagérer les prêts. Il en résulte une surproduction qui aboutit de temps en temps à des crises. Lorsque les caisses ne peuvent plus faire de crédit, faute de fonds disponibles, la construction s'arrête et l'on voit nombre de maisons inachevées attendre des temps meilleurs. Il y eut des crises de ce genre en 1900 et en 1913.

Mais il y a mieux. On sait que les municipalités allemandes tracent d'avance le plan des nouveaux quartiers. De temps en temps, elles exécutent une partie de leurs projets, en achetant le terrain nécessaire et en établissant les rues avec leur système

1. Les dépôts atteignaient 24 milliards de francs en 1911.

complet d'égouts et de canalisations d'eau et d'éclairage. Mais, usant d'une faculté que lui offre la loi prussienne de 1875, beaucoup de villes, celle de Berlin entre autres, se font ensuite rembourser tous ces travaux[1] par les propriétaires adjacents, lesquels sont en outre chargés de taxes spéciales tant qu'ils ne se décident pas à bâtir.

Il en résulte que beaucoup de propriétaires préfèrent céder à titre gracieux à la ville, l'espace nécessaire à l'établissement de la voie publique, pour n'avoir pas à supporter le coût des travaux. De plus, ils se résignent à laisser bâtir le plus tôt possible.

Mais si l'activité des entrepreneurs est favorisée, *ils sont poussés à faire des appartements d'un certain prix*. En effet, dans un but sanitaire, les plans d'extension prévoient des rues très larges, ce qui fait une grande perte pour les propriétaires, ou plutôt pour les entrepreneurs qui ont racheté le terrain. C'est pour se rattraper de ces charges que ceux-ci sont amenés à faire des maisons-casernes.

Or, la hauteur des maisons est limitée, et ne peut dépasser la largeur de la rue ou de la cour. Il en résulte que, pratiquement, la maison berlinoise n'a que cinq étages, parmi lesquels quatre seulement peuvent être habités. *C'est donc en profondeur que l'on cherche à se rattraper;* au lieu d'une seule cour comme à Paris, on en a généralement deux, et chacune d'elles est toujours encadrée sur les quatre faces, comme le montre le croquis ci-joint. On arrive de cette façon à avoir une moyenne de trente à cinquante appartements par maison.

L'habitude de bâtir sur les quatre côtés de chaque cour a, entre autres conséquences fâcheuses, celle de rendre impossible l'éclairage naturel de certaines chambres, comme la chambre A B C D du plan ci-contre : on les appelle familièrement du nom caractéristique de « chambres de Berlin ».

1. Toutefois, lorsque la largeur de la rue dépasse 23 mètres, le surplus est à la charge de la ville.

Autre conséquence : les appartements sur rue sont plus chers que ceux sur cour, surtout que ceux situés sur la seconde cour. De là, *une grande diversité des loyers dans le même immeuble*. Dans les quartiers aristocratiques, on trouve des familles riches sur la façade, et des gens de la classe moyenne dans le fond. Dans les quartiers pauvres, ce sont pour le moins

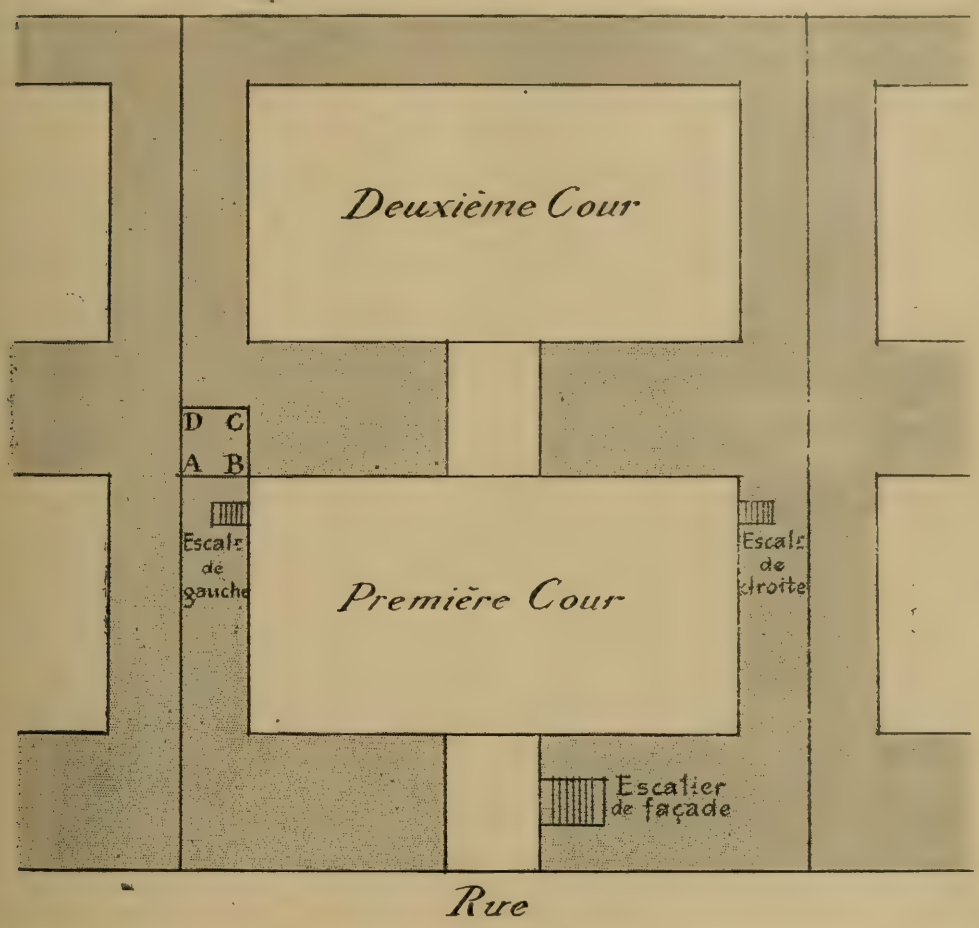

de petits commerçants qui habitent sur rue. Résultat : le passant cherche en vain les taudis; il ne voit que des demeures d'apparence décente; nulle part, il n'arrive à trouver des bâtisses délabrées et des ruelles infectes. Vu du dehors, Berlin et beaucoup de villes allemandes donnent facilement l'impression de cités bourgeoises d'où la misère est bannie.

Il faut en rabattre, d'autant plus qu'on aboutit à ceci : pour couvrir ses frais, le propriétaire est obligé de tenir la limite

inférieure des loyers à un taux relativement élevé et il en résulte que *les appartements ouvriers sont proportionnellement plus chers que les bourgeois.*

Le portier berlinois a un rôle tout à fait subalterne, et il est logé par derrière dans un petit appartement quelconque momentanément sans locataire. Des agents spéciaux se chargent d'aller toucher les loyers pour le compte des propriétaires, et les facteurs doivent remettre la correspondance directement au destinataire.

Pourtant l'ordre règne dans chaque demeure, mais le pouvoir du concierge est remplacé par celui de la police. C'est celle-ci qui surveille les déménagements, qui juge les petites contestations, qui fait les règlements d'ordre intérieur, par exemple qui empêche de jouer du piano après 10 heures du soir au grand ahurissement des Anglaises ; ou encore qui oblige chaque locataire à déposer les cendres, le papier et les os dans trois poubelles différentes.

Les domestiques. — Nous traitons ici la question des domestiques, parce que ceux-ci ne s'élèvent guère au-dessus du niveau social de la classe populaire. La loi les traite même un peu durement, puisqu'elle ne les autorise pas à se syndiquer. Ensuite, les servantes ne s'affinent guère et il est assez difficile d'en trouver qui soient bien stylées. On ne leur laisse faire que les gros travaux, ce qui n'est pas pour les améliorer, mais les ménagères répondent qu'elles ont la tête trop dure pour apprendre autre chose.

Il y a beaucoup moins de servantes en Allemagne qu'en Angleterre ; c'est la conséquence d'une aisance moins générale et moins ancienne. Il est bon de dire aussi que les jeunes filles trouvent plus facilement une situation dans le mariage, la proportion des jeunes gens qui s'expatrient étant très faible.

Les prétentions des servantes se sont beaucoup accrues depuis que le développement de l'industrie leur a offert des salaires assez élevés. Dans les villes de l'Ouest aussi bien qu'à Berlin,

une servante à tout faire gagne facilement 25 marks[1] par mois, soit 375 francs par an, sans compter un cadeau à la Noël d'une cinquantaine de francs; elle est naturellement logée et nourrie. On m'assure que le sou du franc est inconnu, mais cela tient à ce que la plupart des dames font elles-mêmes leurs achats; du reste, dans les grandes maisons, c'est la servante qui va régler les notes et, à ce moment-là, elle reçoit un petit pourboire. De plus, les pourboires sont beaucoup plus nombreux qu'en France, au moins dans les maisons où l'on reçoit.

Dans la région rhénane-westphalienne, les servantes ont le droit de sortir tous les dimanches; de plus, lorsqu'elles sont fiancées, elles ont en outre une soirée par semaine, mais, dans aucun cas, elles ne sont autorisées à découcher. Dans certaines maisons, on doit faire des concessions plus grandes, et accorder deux soirées, même sans le prétexte du fiancé.

A Berlin, les servantes n'ont qu'un dimanche de liberté sur deux, seulement on doit leur donner une clef, ce qui leur permet de rentrer aussi tard qu'elles veulent, même le lendemain matin.

Types divers. — Au-dessous de la classe ouvrière proprement dite, on trouve une sous-classe qui tend de plus en plus à s'en différencier. Elle comprend, à la campagne, les *petits cultivateurs* de 10 à 50 hectares, dont la dot est trop faible pour pouvoir en distraire une partie pour le volontariat. Un peu partout ce sont les *petits fonctionnaires* et les *instituteurs* dont il a été question plus haut.

Je placerai ici beaucoup de *gouvernantes* qui vont dans les pays étrangers. Elles parviennent à amasser une dot d'autant plus facilement qu'une forte proportion d'entre elles — on ne le sait que trop maintenant — font le service d'espionne. Aussi l'administration prussienne, qui doit autoriser les mariages des fonctionnaires, voit-elle d'un bon œil les unions des petits fonction-

1. Une femme de chambre gagne de 25 à 50 marks et une cuisinière de 30 à 35 marks, avec l'inévitable cadeau de Noël en plus.

naires (anciens sous-off.) et des gouvernantes. Ainsi se crée la famille type du bon serviteur de l'État.

II. — LA PETITE CLASSE MOYENNE.

Les gros bauern. — Anciennement il existait un *Bauernstand* ou État paysan ; il était considéré comme formant la classe populaire dans les campagnes ; les ouvriers proprement dits, n'étant que leurs hôtes, ne comptaient pas. Aujourd'hui, le Bauernstand tend à se diversifier en classes. Beaucoup de paysans continuent à faire partie de la classe populaire, c'est-à-dire qu'ils ne recherchent pas le volontariat d'un an et se contentent de fréquenter les Volksschulen. Les enfants ont une dot de 1.000 ou de 2.000 marks, mais elle est absorbée à peu près complètement par le domaine.

Il faut arriver aux *grands cultivateurs* pour entrer dans la classe sociale qui s'élève nettement au-dessus du peuple. Ce sont, par exemple, des paysans propriétaires d'une centaine d'hectares, gagnant *4 à 5.000 marks par an*, et pouvant donner une dot de 10 à 15.000 marks à chaque enfant. Ils sont plus nombreux dans l'Ouest que dans l'Est, car dans ce dernier pays, excepté dans les parties fertiles, on trouve surtout des petits cultivateurs et des grands domaines nobles.

Plusieurs monographies de ce type ayant été déjà publiées [1], nous y renvoyons le lecteur, et nous passerons de suite aux employés.

Les employés. — Dans l'industrie et le commerce, les employés de bureau travaillent de 8 à 9 heures par jour. On commence à 8 ou 9 heures du matin et on finit à 6 ou 7 heures du soir, et même à 8 heures lorsque la besogne ne manque pas. On arrête au moins deux heures [2] vers le milieu de la journée pour le grand repas.

1. *Sc. soc.*, 2e pér., fasc. 23, 35, 45, et 116. — Voir aussi G. Blondel, *Études sur les populations rurales de l'Allemagne.*

2. Entre 1 et 3 heures dans les maisons d'Elberfeld et d'Essen que j'ai vues. Par contre, dans un bureau de Düsseldorf, j'ai noté l'arrêt de midi à 2 heures.

En laissant de côté les débutants et les petits gratte-papier, on peut dire que l'employé gagne de 200 à 250 marks par mois, au moins dans les régions très industrielles de l'Ouest, soit de *3.000 à 3.750 francs par an.*

Dans certains bureaux, on ferme le samedi après-midi, et dans les grandes maisons le personnel a régulièrement droit à un certain temps de vacances, par exemple 15 jours par an, plus 3 jours à la Noël.

Les employés célibataires prennent pension dans des familles d'un niveau naturellement plus élevé que celles où vont les ouvriers. Ils paient environ 100 francs par mois pour la nourriture et le logement, mais non compris le chauffage, l'éclairage et le blanchissage, ce dernier chapitre est assez chargé, ainsi que nous l'avons dit ailleurs. Tout le reste du budget passe à la brasserie et dans l'achat de petits pains et de Würst que l'on grignote constamment.

Dans cette catégorie sociale, la femme s'occupe très activement du ménage et se fait aider d'une servante ou d'une femme de journée pour le nettoyage et les gros travaux. Dans la région rhénane-westphalienne, la mère de famille fait elle-même la cuisine, et tient à honneur d'avoir au moins un plat chaud tous les jours au dîner : viande accompagnée de pommes de terres, de choux, de légumes divers, et d'une sauce copieuse; il y a, en plus, ordinairement de la soupe. Le soir, on ne mange que de la viande froide et du fromage. Quant au déjeuner du matin, il comprend du Würst accompagné de pain beurré et de café au lait.

Dans l'Est, la femme a une certaine répugnance pour la cuisine, et a recours au Würst le plus qu'elle peut : elle préfère coudre et soigner les enfants. Aussi, lorsque le mari veut inviter un ami à dîner, c'est à la brasserie qu'il le conduit. Du reste, à Berlin particulièrement, vu la distance habituelle entre le bureau et l'habitation, beaucoup d'employés dînent dehors.

Pour l'habitation, il y a lieu de noter que la cuisine se différencie de la Wohnzimmer. Il y a quelquefois en plus une salle

à manger, surtout dans l'Ouest ; dans l'Est, elle n'apparait guère que si l'on a des pensionnaires.

Types divers. — Dans la petite bourgeoisie rentrent aussi les *petits patrons* de l'industrie et du commerce. C'est parmi eux que l'on rencontre les partisans attardés des corporations du modèle ancien régime, et les adhérents des caisses de crédit Schulze Delitsch. Ils forment la majeure partie de la population des petites villes. Dans l'Est, ils ont conservé de grandes sympathies pour les États du sud et sont les soutiens du parti démocratique ou parti progressiste populaire (*Fortschrittliche Volkspartei*) qui compte une quarantaine de députés tant à la Chambre prussienne qu'au Reichstag. Il soutient un programme anti-impérialiste, mais sollicite l'intervention de l'État dans le domaine des choses économiques. Il a été formé en 1911, par la fusion entre l'ancien parti radical (*Fortschrittspartei*) et le parti libéral populaire ou *Freisinnige Volkspartei*. Il a obtenu 1.550.000 voix aux dernières élections du Reichstag.

Nous rappelons pour mémoire que la petite bourgeoisie comprend encore les *moyens fonctionnaires* sur lesquels nous avons donné précédemment quelques renseignements.

Rappelons aussi que dans toute cette classe sociale les enfants vont dans les écoles moyennes, et qu'un certain nombre de garçons vont même dans les écoles secondaires jusqu'au volontariat.

Les jeunes gens font partie de petites sociétés d'amusement (musique, etc.) ou d'étude (conversation française, etc.), dans lesquelles se font les fiançailles. Beaucoup de jeunes filles travaillent (dactylographes, institutrices, etc.) en attendant le mariage ; leur dot ne consiste guère qu'en objets utiles, mais le trousseau est bien garni et le mobilier assez complet. Les garçons ne commencent à se suffire qu'après le service militaire. Vu les sacrifices que font les parents, il est d'usage que les jeunes gens remettent à peu près complètement leur salaire à leurs parents. Les visites sont assez rares, les hommes ayant l'habitude de se rencontrer à la brasserie, et les femmes, très occupées, ne se voient que d'une façon irrégulière.

III. — LA CLASSE MOYENNE SUPÉRIEURE.

Les paysans fortunés. — On rencontre à l'état sporadique dans les campagnes de gros Bauern dont la fortune dépasse notablement le capital nécessaire à leur exploitation culturale. Il leur est possible d'envoyer leurs fils dans les grandes écoles d'agriculture et de convoiter la situation d'officier de réserve. Certains d'entre eux exploitent un domaine de plusieurs centaines d'hectares et sont millionnaires ; en outre des frais d'éducation, ils donnent à leurs enfants des dots assez élevées : 40 ou 50.000 marks et davantage.

Beaucoup d'entre eux sont en même temps fabricants, soit qu'ils possèdent une distillerie de pommes de terres, soit qu'ils aient un intérêt dans une sucrerie.

Leur situation matérielle est meilleure que celle de certains propriétaires nobles, mais ils n'en restent pas moins de véritables paysans par leur conception générale de la vie. Toutefois, ceux de leurs fils qui ne peuvent trouver un domaine convenable en Allemagne n'émigrent jamais, mais recherchent les professions libérales. L'importance des dots, d'une part, le système d'instruction, d'autre part, ne poussent guère à affronter les aléas du métier de pionnier.

Les grands patrons. — Le machinisme a fait apparaître, surtout dans l'Ouest, une classe nombreuse de grands patrons industriels et commerçants. D'origine quasi particulariste, on peut dire qu'ils considèrent leur atelier comme un domaine qu'il faut soigner et pour lequel il est nécessaire de faire des sacrifices en argent.

Un industriel du Rhin, qui a bien voulu me communiquer les grandes lignes de son budget, m'a déclaré que sur un revenu moyen de 40.000 marks, il en dépense 25.000, en épargne 5.000 et remet les 10.000 restant dans les affaires. Il m'a certifié que la plupart de ses collègues agissent de même, et le fait m'a été

confirmé à deux reprises. Comment s'étonner après cela de l'activité prodigieuse qui règne dans le bassin rhénan-westphalien?

L'un des buts de l'épargne est d'arriver à faire constituer des dots aux filles et à faire faire des études supérieures aux garçons. Ainsi, pour fixer les idées, nous dirons que l'industriel dont nous avons reproduit le budget se propose de donner une dot de 10 à 15.000 marks (il n'a pas précisé davantage) à chacune de ses deux filles ; son fils fera un volontariat coûteux dans un régiment choisi, et ira dans une école polytechnique avant qu'il en fasse un associé.

La coutume est de partager également le capital, mais un seul enfant succède à la direction de l'atelier (à moins que l'affaire n'ait pris une grande extension), les autres font un autre métier, tout en restant intéressés pour leur quote-part de l'héritage. Au bout de plusieurs générations, on transforme en société anonyme, ou bien l'héritier a racheté les parts de ses frères.

Ces industriels de l'Ouest ont toutefois été séduits par l'organisation prussienne. Ils tiennent à se faire accepter comme officier de réserve, à avoir un fils qui embrasse la carrière militaire ou une fille qui épouse un officier.

A part quelques cléricaux, les grands patrons de l'industrie se rattachent au *parti national libéral* qui, fondé en 1866, soutient la politique d'expansion impérialiste, et depuis 1879, s'est rallié au protectionnisme. Ce parti est actuellement représenté à la Chambre prussienne par 73 députés, et au Reichstag par 45 seulement. Lors des élections de 1912 pour cette dernière assemblée, il a réuni environ 1.671.000 voix.

Types divers. — Dans la haute classe moyenne, nous savons qu'il faut aussi ranger les grands fonctionnaires et officiers (non nobles), les professeurs, les médecins, les avocats.

Les garçons font des études supérieures, ce qui, avec le volontariat, les conduit jusque vers 23 ans. En tenant compte de l'apprentissage pratique, on voit qu'ils ne se suffisent guère avant 26 ou 27 ans.

Les jeunes filles vont dans les höhere Tochterschulen jusqu'à

18 ans environ, et il n'est pas rare qu'on les envoie ensuite faire un séjour à l'étranger pour perfectionner leur éducation.

Les jeunes gens des deux sexes font partie de clubs sélects où l'on est assez sévère sur l'admission, comme nous l'avons déjà dit. On y joue au hockey ou au tennis, on y danse, on y fait de la musique et on s'y fiance.

Au point de vue de l'habitation, il y a lieu de noter que, outre les chambres et la cuisine, elle doit comprendre trois pièces essentielles : la Wohnzimmer, le salon et la salle à manger. Nous sommes, en effet, dans la sphère sociale où les visites sont méthodiquement organisées. C'est le dimanche entre 11 heures et 1 heure que Madame, *gnädigste Frau*, ne l'oublions pas, reçoit dans son salon. Le dîner, qui a lieu vers 1 ou 2 heures, est suivi d'une promenade en ville. Vers 4 heures, les dames d'un même club s'invitent tour à tour à goûter[1], soit à la maison, soit dans un Konditorei (pâtisserie-confiserie), soit encore dans un jardin-restaurant. C'est ce que l'on appelle le *Kaffee-Klatsch* ou café cancan, car si l'on y cause de toilette et de musique, on y potine aussi, comme bien on pense.

Les dîners cérémonieux, assez rares du reste, ont lieu le soir. En temps ordinaire, il y a un simple souper vers 7 heures, avec du Würst, de la tarte, des radis, etc.

Un professeur d'Essen a eu l'amabilité de m'inviter à un dîner intime un dimanche à 1 heure. Il possède une villa dans les bois qui environnent la cité industrielle. Le hall sert de Wohnzimmer, et il y a en outre deux autres pièces au rez-de-chaussée : salon et salle à manger. Au premier étage, il y a deux chambres à coucher (dont une pour un pensionnaire), un bureau et une salle de bains. Les cuisines sont au sous-sol et les domestiques logent dans des mansardes. Le personnel est composé d'une servante à tout faire et d'une gouvernante qui est en même temps cuisinière. Cette dernière prend place à la table des maîtres et fait le service, très simple du reste, puisque les

1. D'après E. Bourloton, il existerait même des *Mittwochnachmittagkafeegesellschaften* ou sociétés du goûter du milieu de la semaine (*L'Allemagne contemporaine*, Germer Baillière, édit. 1872, p. 10, n).

convives se passent les plats, et que les assiettes ne sont changées qu'au dessert.

La villa est très confortable, possède le chauffage central et est éclairée à l'électricité. Pour fixer les idées, je dirai qu'à Berlin un appartement de 6 à 7 pièces se loue 1.800 à 2.000 marks; il possède naturellement le chauffage central et est desservi par un ascenseur.

A ce niveau social, la femme s'occupe du ménage, mais ne fait pas les gros travaux; elle surveille par contre de très près les domestiques et se charge souvent de faire elle-même les achats, mais ce n'est pas tout bénéfice pour une maîtresse de maison de faire elle-même ses courses, car il n'est pas convenable qu'une dame en toilette achète au marché; elle doit aller dans les magasins, et ceux-ci vendent les articles un peu plus cher.

IV. — L'ARISTOCRATIE.

Un Rittergut. — C'est dans l'administration des grands domaines ruraux que s'est formée la noblesse prussienne. Il est donc nécessaire de visiter une grande propriété pour voir les gens dans leur cadre habituel. J'aurais voulu une exploitation féodale de l'Est. J'ai malheureusement dû me contenter d'un *Rittergut*, ou Bien de chevalerie, de la partie centrale du royaume, dans la vallée de l'Elbe, à mi-chemin à peu près entre Magdebourg et Hambourg. Je me rassure toutefois sur le choix de la région quand j'apprends qu'elle est dans le voisinage du domaine du Schönhausen, où naquit Bismarck.

A l'ouest s'étend l'Altmark; à l'est, le Priegnitz. D'un côté comme de l'autre, les villages sont agglomérés, et quelquefois ils sont constitués par un seul domaine noble formant une commune à lui seul.

Dans la vallée au contraire, les domaines, petits et grands, sont isolés. Je demande la raison de ce contraste, et l'un des intendants du Rittergut, qui est un ancien pasteur très érudit, en fait remonter la cause à une colonisation hollandaise du

XIIe siècle. A cette époque, Albert l'Ours fit en effet venir des colons d'Utrecht, de la Zélande et de la Flandre, et ils peuplèrent toute la rive gauche de l'Elbe des confins du Hanovre jusqu'en Bohême, ainsi que la vallée du Hammel jusqu'à la ville de Brandebourg[1]. Ce sont eux qui ont endigué ces vallées au cours marécageux, de même qu'une partie des côtes de la Baltique et du delta de la Vistule. Rien d'étonnant à cela, et rien d'étonnant non plus que, cantonnés dans les endroits humides, ils aient pu conserver leurs Höfe isolés.

Les domaines paysans ont une contenance moyenne de 100 à 150 hectares; tous ont une forme plus ou moins rectangulaire et se présentent perpendiculairement au cours du fleuve, de façon à comprendre une partie des prairies et une partie des coteaux.

De temps en temps, l'une de ces propriétés est un Rittergut. Ici habite un von Jagow, parent du Ministre des affaires étrangères. S'il parvient à vivre sur un domaine d'une centaine d'hectares, du reste hypothéqué, c'est qu'il est en même temps Landrat de l'arrondissement. Beaucoup de nobles se soutiennent de cette façon, mais il est préférable de voir une exploitation plus prospère.

Je m'arrête sur un Rittergut[2] de 500 hectares, dont le propriétaire est *Amtvorsteher,* ou bailli du canton, c'est-à-dire président du conseil cantonal qui contrôle les communes et fait les règlements de police, mais c'est là un poste non rémunéré. Il est aussi membre du Reichstag et du Landtag prussien. Bien entendu, il est président de toutes les sociétés du voisinage.

Son domaine forme une commune à lui seul, bien qu'il ne fasse vivre qu'une vingtaine de familles ouvrières fixes. Auprès du hameau se trouvent les bâtiments culturaux avec les habitations des deux intendants. Le château seigneurial est situé non loin de là.

1. E. Lavisse, *Loc. cit.*

2. Voir la description de quelques Rittergüter par M. P. de Rousiers, *Hambourg et l'Allemagne contemporaine* (A. Colin, 1902).

Malgré ses fonctions politiques, le propriétaire est loin d'être un absentéiste. Pour tout bon Junker, Berlin est la ville impure, le foyer du socialisme, la cité au luxe tapageur des juifs parvenus. Le député agrarien vient aux séances de la Chambre; il ne vient pas à Berlin; il n'y séjourne pas, sinon à l'époque des réceptions de la Cour. Il vient alors avec sa femme résider dans la capitale pendant une quinzaine de jours. Comme c'est en janvier, la surveillance du domaine n'en souffre pas.

A la vérité, le maître du domaine était absent lors de ma visite, mais pour une raison de patronage agricole. Il était en Belgique, courant les foires pour acheter un lot de chevaux pour le compte d'une coopérative dont il est le président, car, en ce qui le concerne, après avoir importé des chevaux belges, il a fini par se rendre indépendant en les acclimatant et en les élevant lui-même.

Il se fait aider par deux intendants diplômés des hautes écoles d'agriculture. Le premier s'occupe du travail cultural proprement dit, car le domaine produit de l'avoine, de l'orge, des betteraves fourragères, des fèves et surtout des pommes de terre. Il est inutile de dire que l'on emploie les engins les plus perfectionnés et que l'on a recours à la machine le plus possible : batteuses mécaniques, etc.

Le second intendant s'occupe de l'élevage. C'est la partie la plus intéressante de l'exploitation, car on y a créé une spécialité très lucrative dans l'élevage des porcs en plein air. Il a suffi d'enclore un petit bois et d'y installer un abri rudimentaire. Un millier de porcins vivent là dans une liberté relative, mangeant de l'herbe, de l'orge russe, du lait. Les jeunes sont vendus dans le voisinage et même exportés jusqu'au Maroc.

Il y a en outre quelques vaches frisonnes dont le lait est vendu 10 pfennigs le litre à une coopérative régionale. Nous savons de plus que les chevaux de travail sont maintenant élevés sur le domaine.

L'intendant, outre un salaire fixe, a une prime de 3 % sur la vente des animaux. C'est là une allocation appréciable, puisque

certaines années, le montant des ventes a atteint 300.000 marks.

C'est, on le voit, une affaire considérable, mais la simplicité de l'installation permet un capital relativement réduit. Le capital cultural peut être évalué à 500.000 marks, dont 200.000 seulement pour l'exploitation porcine. A ce chiffre, il faut naturellement ajouter la valeur du sol, soit 750.000 marks.

En l'absence de son mari, la châtelaine a bien voulu me faire les honneurs de la maison et m'inviter à dîner. Nous sommes dans la sphère sociale où l'on a des domestiques bien stylés et où la maîtresse se borne à diriger le personnel. Outre l'institutrice, il se compose ici d'un cocher, d'un valet, d'une cuisinière et d'une femme de chambre.

Le château a lui-même un aspect rustique. Jusqu'à présent, le propriétaire n'a voulu ni le moderniser, ni le rendre plus élégant, tout en aménageant l'intérieur le plus confortablement possible.

Il n'est pas étonnant qu'une aristocratie de ce genre ait favorablement impressionné Le Play, et qu'il ait rangé la Prusse parmi les peuples modèles, quoique à un niveau un peu moins élevé que la Grande-Bretagne. Il n'avait malheureusement pas apprécié à sa juste valeur la nature du dévouement à la chose publique qui caractérise l'aristocratie prussienne. Il a manqué à cette aristocratie l'esprit d'indépendance nécessaire pour résister à la force absorbante de l'Etat.

Types divers. — D'après M. F. Oppenheimer[1], l'aristocratie allemande comprendrait trois subdivisions :

1° Les grands magnats, qui sont en même temps possesseurs de mines et d'entreprises industrielles;

2° Les grands industriels et princes de la finance qui sont souvent aussi gros propriétaires fonciers et fusionnent très vite avec les premiers; il cite comme représentants de ce type les princes Fugger et les comtes Donnersmarck;

3° Les petits gentilshommes, qui vivent sur un Rittergut du genre de celui que nous venons de décrire.

1. *Loc. cit.*, p. 196.

Je ne sais jusqu'à quel point ces trois variétés répondent à des réalités sociales. Pour l'aristocratie terrienne, on se borne souvent à distinguer la haute et la basse noblesse.

La première vit sur des domaines de 5.000 hectares en moyenne, avec un revenu de 50.000 à 500.000 francs en moyenne, car le sol est souvent pauvre, ne produisant guère que du seigle et des pommes de terre dans les vastes régions sablonneuses de l'Est. Elle jouit de lois d'exception, la transmission des biens se fait, non pas d'après le droit commun, mais d'après la coutume particulière de chaque domaine, celui-ci constituant un *Stammgut* ou Bien souche. Toutes ces coutumes aboutissent à la transmission intégrale de ce bien, mais avec des variantes.

Il y a quatre façons de réaliser la transmission intégrale, à savoir :

1° Le *majorat*, ou transmission au fils aîné;

2° Le *minorat*, ou transmission au cadet;

3° Le *séniorat*, ou transmission au plus âgé du groupe familial;

4° Le *juniorat*, ou transmission au plus jeune.

Le premier procédé est le plus employé en Prusse, et il est le seul qui soit en usage dans la haute noblesse médiatisée.

Le second, adopté dans de nombreuses familles de montagnards, ne l'est guère dans la noblesse, surtout dans la haute.

Le troisième est d'origine nettement patriarcale; aujourd'hui on ne le rencontre plus que pour certaines parties du patrimoine, rarement pour le bien principal.

Ordinairement, les garçons qui n'héritent pas ont un apanage viager, qui leur permet de faire bonne figure dans le corps de la garde ou les postes administratifs supérieurs. Quant aux filles, elles jouissent d'un revenu fixe jusqu'à l'époque du mariage seulement.

Les fidéicommis ne peuvent être hypothéqués sans l'assentiment du conseil de famille. Pourtant, beaucoup de propriétés sont hypothéquées, soit pour payer les soultes, soit pour subvenir aux frais de l'éducation des enfants. Parfois, on couvre l'hypothèque à l'aide d'une assurance sur la vie.

Dans la petite noblesse, les officiers trop pauvres reçoivent une allocation fixe sur la cassette particulière du roi.

Si, maintenant, nous jetons les regards sur les grands chefs de l'industrie, nous constaterons qu'ils ont été également absorbés par la hiérarchie prussienne. A Leverkusen, par exemple, le président du Conseil d'administration, M. von Böttinger, est conseiller intime de Sa Majesté, et le directeur général, M. C. Duisberg, est conseiller intime de gouvernement.

Allez chez les Krupp ou les Siemens, vous trouverez le même tableau. L'indépendance vis-à-vis du pouvoir n'existe donc même pas chez ces potentats du monde industriel et c'est là le reproche le plus grand qu'on puisse leur faire. C'est ce qui explique que la politique prussienne, ne trouvant plus aucun contre-poids à l'intérieur, ait pu prendre une attitude aussi autocratique malgré les apparences d'un parlementarisme trompeur.

L'Allemand aliène son indépendance pour obtenir du gouvernement le privilège d'occuper une fonction dans l'État, fonction qui lui donnera un titre que sa femme aura le droit de porter. Même si cette fonction est purement honorifique, il n'en aliène pas moins sa liberté : officier de réserve ou en disponibilité, il est surveillé par les autorités militaires, et sa vie privée est contrôlée par le Corps dont il fait partie; conseiller, même à titre gratuit, d'une administration quelconque, il est soumis à la surveillance de celle-ci. C'est, en somme, pour se grandir qu'il veut un titre; c'est pour qu'une parcelle de la splendeur de l'État rejaillissent sur lui. La considération plus ou moins grande dont il jouira dans la vie privée en dépend.

Un grand propriétaire anglais qui accepte la charge de *Justice of the peace* obéit à un tout autre mobile, celui d'être utile à ses semblables. Ce titre ne l'élève pas pour cela dans une classe supérieure à celle de son voisin qui n'occupe pas le même poste. Dans la vie privée cela ne lui donne aucun droit de préséance. Lorsqu'un Anglais consent à assumer pour un an l'emploi de Shériff d'un comté ou de Lord Mayor de la cité de Londres, cela veut dire qu'il est disposé à dépenser sans compter pendant cette année en frais de représentation. Dans aucun cas, il n'aliène

son indépendance vis-à-vis du pouvoir. Lorsque Willam Thomson est devenu Lord Kelvin, en récompense des progrès qu'il a fait faire à l'électricité, je ne vois pas en quoi il a pu devenir le serviteur des whigs ou des tories.

En Allemagne, le pouvoir n'est pas alternativement détenu par l'un des partis qui siègent au Reichstag; il est toujours entre les mains des hauts fonctionnaires, et c'est à ceux-ci qu'il faut plaire si l'on veut s'élever dans la hiérarchie sociale.

En se prussianisant, les provinces de l'ouest ont vu s'améliorer l'administration des choses publiques, mais l'adoption des cadres sociaux prussiens n'en a pas moins été pour elles une véritable régression au point de vue social, une infusion de l'esprit communautaire dans un pays à tendances quasi particularistes.

P. DESCAMPS.

L'Administrateur-Gérant : Léon GANGLOFF.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

BIBLIOTHÈQUE DE LA SCIENCE SOCIALE

FONDATEUR

EDMOND DEMOLINS

ÉTUDES SUR LES RÉPERCUSSIONS SOCIALES DE LA « RÉVOLUTION » RUSSE

III

LES INDUSTRIES TEXTILES

PAR

Joseph WILBOIS

PARIS

BUREAUX DE LA SCIENCE SOCIALE

56, RUE JACOB, 56

Octobre, Novembre et Décembre 1915

SOMMAIRE

Introduction : **Quels sont les problèmes sociaux que posent en Russie les industries textiles.** P. 3.

I. **Psychologie de l'atelier russe.** P. 9.

1° *Méthode d'observation.*
2° *Filatnres de coton.*
3° *Tissage de soierie.*
4° *Impression sur indiennes. Conclusion.*
5° *Remarques qualitatives sur la psychologie de l'ouvrier russe.*
6° *Causes de ces caractères.*
7° *Répartition du travail annuelle et journalière.*
8° *Cas particuliers des contremaitres.*

II. **Les salaires.** P. 34.

1° *Principes généraux.*
2° *Un moulinage à quelques kilomètres de Mojoïsk.*
3° *Une filature de coton à Bolchevo, gouvernement de Moscou.*
4° *Un tissage de soie à Moscou.*
5° *Une teinturerie à Ivantievka* (gouvernement de Moscou).
6° *Une savonnerie-parfumerie à Moscou.*
7° *Les salaires des contremaitres.*
8° *Les contrats et la loi.*
9° *Résumé.*

III. **Le mode d'existence.** P. 57.

1° *Divisions de la question.*
2° *Premier type.* Paysan propriétaire : un jeune membre de la famille va chercher en fabrique un salaire d'appoint (foyer complet).
3° *Deuxième type.* Ouvrier sans terre tirant uniquement ses ressources d'une fabrique située à la campagne (foyer complet).
4° *Troisième type.* Paysan propriétaire dont la famille réside au village et cultive la terre, mais qui, personnellement, est venu à Moscou et travaille en fabrique (foyer disloqué).
5° *Quatrième type.* Ancien paysan ayant quitté son mir et ramené le reste de sa famille à la ville où tout le monde vit de l'industrie (foyer reconstitué).
6° *L'augmentation du salaire et le progrès de la classe ouvrière.*

IV. **Le patronage dans l'industrie russe.** P. 102.

1° *La nécessité du patronage.*
2° *L'œuvre des patrons.*
3° *L'œuvre du législateur.*
4° *Conclusion.*

TROISIÈME PARTIE

LES INDUSTRIES TEXTILES

INTRODUCTION

QUELS SONT LES PROBLÈMES SOCIAUX QUE POSENT EN RUSSIE LES INDUSTRIES TEXTILES

L'industrie russe du commencement du XXe siècle présente un double intérêt. En effet, nous assistons actuellement en Russie à un « boom » de la production comparable à celui de l'Amérique et à une transformation des ouvriers qui n'a peut-être d'équivalent nulle part. Ainsi deux séries de problèmes se posent à ce sujet, des problèmes économiques et des problèmes sociaux. On peut trouver un aperçu des premiers dans tous les traités de géographie, et, si l'on veut des compléments, on n'a qu'à feuilleter une foule de périodiques techniques russes ou français. Les seconds, au contraire, sont à peu près inconnus, même des sociologues français ou russes, qui, dans ces dernières années, se sont surtout attachés à la littérature, à la politique, ou aux questions agraires. Il est clair que ces questions sociales négligées de tout le monde sont celles qui nous intéressent le plus, et nous ne signalerons les questions purement économiques que dans la mesure où elles leur servent de préface.

La Russie va être bientôt et même elle est déjà un grand pays économique. C'est plus qu'un pays, c'est un continent. Tout le reste du monde disparaîtrait, l'Empire russe se suffirait à lui-même. Il produit de tout. Il y a des céréales, principalement dans le tchernaziom; du chanvre et du lin dans les Provinces Baltiques et les régions de l'ouest; du coton et de la soie en Turkestan; de la laine et du cuir et de la viande de boucherie un peu partout, mais principalement vers les steppes du sud; des gisements de fer dans le bassin du Donetz; à défaut d'une grande quantité de houille, du bois dans les forêts du nord et du naphte près du Caucase; de la vigne en Bessarabie, des fourrures en Sibérie, et, par-dessus le marché, des pierres précieuses. Les barrières douanières dont la Russie s'entoure comme tous les pays à industrie jeune correspondent donc, dans une certaine mesure, à la nature des choses. Si elles devenaient muraille infranchissable, elles ne feraient qu'isoler, dans la surface du globe, une sixième partie du monde.

Or, de toutes ces industries, les plus intéressantes — à la fois par le nombre de gens agglomérés qu'elles occupent et parce qu'elles peuvent être considérées comme deux types différents — sont les industries textiles et les industries métallurgiques. Mais, en Russie, on ne peut pas les étudier dans n'importe quel ordre. Les textiles doivent passer avant la métallurgie. C'est que la métallurgie, quand elle prend ses ouvriers, les prend tout à fait; les textiles au contraire emploient beaucoup plus fréquemment un personnel jeune et féminin, qui n'apporte à sa famille qu'un salaire d'appoint. Donc socialement, les industries métallurgiques, en s'établissant dans un pays, révolutionneraient complètement la vie des habitants qui se mettent à les servir, tandis que les textiles dans les mêmes circonstances apporteront encore une révolution, mais lente, et donc observable. La Russie étant dans un état de transition, les textiles, qui marquent la transition, conviennent à merveille pour la comprendre. C'est par les textiles qu'il faut commencer. C'est des textiles seuls que nous nous occuperons dans cette étude.

La Russie fait des cotonnades, des lainages, des soieries; mais surtout des cotonnades. La cotonnade est en effet le tissu avec lequel s'habillent plus de cent millions de paysans : c'est qu'ils sont trop pauvres pour se payer autre chose et, en même temps, l'izba où ils vivent est trop chaude, même l'hiver pour qu'ils aient besoin de s'y vêtir de laine; hiver comme été ils ont la même chemise ou le même jupon, et l'hiver, quand ils sortent, ils endossent la demi-choube de peaux de moutons dont nous avons parlé. Donc, des filatures, des tissages, des fabriques d'impression sur indienne, que les Russes ont, assez récemment, établies chez eux pour n'être pas tributaires de l'Occident, et dont ils protègent le développement à l'aide de douanes rigoureuses.

La Russie occupe en Europe le troisième rang, avec 9.000.000 broches. La coton vient, par moitié, de l'étranger (et les deux tiers de cette moitié de l'Amérique), par moitié, de chez elle, surtout du Turkestan et un peu du Caucase. La totalité du coton qu'elle a mis en œuvre en 1911 valait 625.000.000 francs.

Les lainages et les soieries sont en moins grandes quantités, mais répondent à une clientèle à peu près aussi simple. Pour la soie, par exemple, la Russie, comme producteur de cocon, occupe le 4e rang dans le monde, après le Japon, la Chine et l'Italie, avec 800.000 kgr., un peu plus de la moitié dans le Caucase, un peu moins de la moitié au Turkestan. Comme consommateur de soie brute, elle vient à la 5e place, après les États-Unis, la France, l'Allemagne, la Suisse, avec 1.400.000 kgr.

Mais ces nombres sont encore plus instructifs quand on étudie leur accroissement annuel. Ainsi, d'après les statistiques publiées par le Comité de la Bourse de Moscou, il y avait en Russie, au premier mars 1911, 8.671.000 broches de filature (de coton) et 643.000 broches de retorderie, mais pendant les trois années précédentes (1er mars 1908 au 1er mars 1911) il y avait eu une augmentation de 628.000 broches de filature et 278.000 broches de retorderie. On juge par ce seul exemple du ressort de l'industrie russe.

On devine en même temps combien de questions sont soule-

vées par ces relations entre les besoins du client et les ressources du pays.

Il y a par exemple un cycle de la soie, qui, produite au Turkestan, est filée en Italie, puis tissée à Moscou où on la mélange avec de la laine, et enfin revendue pour faire les vêtements bariolés qu'on connaît, aux indigènes de son pays d'origine.

Des problèmes d'un semblable intérêt concernent le coton.

Le prix du coton est réglé, dans le monde entier, par l'Amérique qui est, de beaucoup, le plus gros producteur. Il varie pour le coton américain de 10 r. 50 à 17 r. 80 le poud[1], rendu dans un port russe, et du port à Moscou il y a encore environ 0 r. 50 de transport. Le coton asiatique coûte à peu près le même prix, mais son transport, qui se fait par terre, revient à 2 roubles à peu près. Pour handicaper le coton d'Amérique, le gouvernement russe l'a frappé d'un droit d'entrée de 4 roubles par poud sur le poids brut. Il reste donc une marge de 2 roubles au profit du coton russe. Malheureusement le coton russe ne revient guère à Moscou que 0 r. 50 et quelquefois 0 r. 25 meilleur marché que le coton américain. C'est que, entre le producteur du Turkestan et le filateur moscovite, se sont insinués des intermédiaires, qui spéculent sur la pauvreté des cultivateurs du Turkestan pour leur faire des avances à 50 % l'an. Or, on introduit en Russie 10 à 12.000.000 de pouds de coton étranger, 12 à 13.000.000 de pouds de coton indigène; les droits de douane rapportent au gouvernement 40 à 50.000.000 de roubles, et les deux roubles d'écart entre le prix du poud des deux cotons forme, pour la totalité du coton du Turkestan, 24 à 26.000.000 de roubles. Ce sont ces deux sommes réunies qui, sous prétexte d'une protection des plantations russes, pèsent sur le consommateur et spécialement sur la classe pauvre, puisque c'est elle surtout qui s'habille de cotonnades.

Mais de telles questions sont plus économiques que sociales, et n'ont donc pas leur place ici.

Nous nous bornerons aux ouvriers et aux patrons que les

1. Le poud vaut 16 kgr. 380 gr.

industries textiles suggèrent. Or, pour prendre d'abord les ouvriers comme exemples — qu'ils servent un tissage de coton ou un tissage de soie, ou même qu'ils travaillent dans un tissage ou dans une filature, — leur origine, les qualités qu'on exige d'eux, les salaires qu'ils reçoivent et la façon dont ils les dépensent sont à peu près *les mêmes*. Plus précisément, leurs moyens d'existence et leurs modes d'existence dépendent d'autres conditions que celles que le métier fixe et ce n'est pas par catégorie d'industrie qu'il faut classer l'ouvrier des textiles russes. C'est pourquoi nous serons amenés souvent à confondre, dans un même chapitre, des filatures, ou des tissages, des teintureries de laine et des teintureries de soie; il importe peu pour le but que nous nous proposons; par contre, les contingences de la géographie ou de l'histoire nous amènent à poser des problèmes originaux, les problèmes spécifiques de l'industrie russe. En voici la liste.

1° *Le premier — en ce sens qu'il est le premier à apparaître à l'observateur qui examine les fabriques — est celui de la psychologie de l'ouvrier russe à l'atelier, j'entends de sa valeur comme producteur et des causes de cette valeur.*

2° *On peut y rattacher la question de salaire, à condition de laisser entendre que le salaire dépend non seulement du travail que l'ouvrier donne, mais encore des besoins qu'il a.*

3° *Ces besoins dérivent en partie de son mode d'existence. Or, la grande originalité de l'ouvrier russe, c'est que ce n'est pas un ouvrier de métier, mais un paysan passé brusquement à l'état de manœuvre par la brusque introduction d'une industrie à mécanisme : d'où l'étude des phases de transition entre le type de paysan propriétaire rural et le type de l'ouvrier prolétaire urbain.*

4° *Enfin la question du patronage est particulièrement importante dans un pays où la classe inférieure est, à tant d'égards, dans un état d'enfance qui appelle une tutelle : d'où le problème des dirigeants de l'industrie.*

Ces quatre problèmes délimiteront les quatre chapitres de cette étude.

Nous avons recueilli les documents dans la région dite de Moscou. Il y a, en Russie, trois grands centres d'industrie textile, la région moscovite, la région pétersbourgeoise et la région polonaise. La première est la plus importante, notamment pour l'industrie cotonnière dont les 8.000.000 de broches se répartissent ainsi :

Région de Moscou	5.000.000
Provinces Baltiques	1.600.000
Pologne	1.200.000

En général, il y a dans le gouvernement de Moscou 1.400 établissements industriels, avec 300.000 travailleurs ; 60 usines ont plus de 6.000 ouvriers ; les textiles, coton et soie, tiennent la tête.

Mais cette prépondérance numérique n'eût pas suffi. Par bonheur, la région de Moscou, en même temps qu'elle est la plus importante, est la plus caractéristique : en effet, il nous fallait écarter la Pologne, qui nous eût renseignés sur des Polonais et non sur des Russes. Le nord ne valait pas mieux, car il n'est pas habité par des paysans plus ou moins voisins de ceux que nous avons décrits dans notre dernier fascicule. Moscou est à la fois la capitale et la capitale centrale. Elle s'imposait donc, et doublement.

I

PSYCHOLOGIE DE L'ATELIER RUSSE

I. — MÉTHODE D'OBSERVATION.

Le premier problème que nous avons à nous poser est : « Un paysan d'origine étant tout à coup attaché à une industrie à machinisme perfectionné, quelles seront ses qualités d'ouvrier? »

Si nous voulons classer ses qualités et ensuite les rattacher les unes aux autres en même temps qu'à leurs causes et peut-être à leurs effets, nous devons employer *le tableau d'analyse de la science sociale.*

Mais s'il ne s'agit que d'observer dans le détail chacune de ces qualités, la méthode de la science sociale ne suffit plus; il faut la prolonger par un instrument plus subtil. A cet égard rien ne nous semble meilleur qu'*une transposition de la méthode instaurée par Binet.* Des facultés comme l'attention ont été étudiées par Binet et ses disciples principalement dans les écoles; mais il y a une certaine forme de l'attention qui est essentielle à l'écolier, il y a des attentions d'autres espèces qui sont propres aux ouvriers, et l'intérêt de la première n'est pas supérieure à celui des autres. Quant aux textes qui permettent de les saisir, ils sont tout aussi maniables à l'atelier qu'à l'école; si l'on mesure l'attention d'un enfant par le nombre de lettres identiques qu'il barre en un temps donné dans une page d'imprimerie, ou par le nombre d'oublis qu'il commet au cours de

cette opération pendant un temps donné, on mesurera l'attention d'une ouvrière soit par le nombre de broches de filature qu'elle surveille, soit par la *rapidité de sa production au métier* à tisser. Évidemment, ces chiffres, à l'atelier comme à l'école, doivent être *soigneusement discutés,* et en aucun cas il ne faut avoir *la superstition de la décimale.* Mais le chiffre même, quand il ne donne qu'un ordre de grandeur, est singulièrement éclairant. En somme, nous croyons que la psychologie moderne, sans abandonner ses méthodes, rendrait les plus grands services en sortant de son cadre un peu trop scolaire, et en pénétrant hardiment dans le monde des producteurs. Il y aurait là pour les jeunes agrégés de philosophie qui cherchent, soit dans la psychologie de laboratoire, soit dans la sociologie de bibliothèque, l'occasion de travaux réalistes, une façon de travailler avec plus de réalisme encore, et en jetant un pont entre cette sociologie et cette psychologie qui quelquefois les attirent également sans parvenir à les fixer. Nous ne prétendons pas, dans cette modeste étude, donner un modèle de la méthode que nous entrevoyons. Cette méthode a d'ailleurs été ébauchée avant nous par M. Paul Descamps dans ses beaux travaux sur les textiles en Flandre et sur les textiles en Angleterre (Fasc. 59 et 82). Nous reprendrons ici son procédé tel quel. Notre but avant tout est de pouvoir donner sur l'ouvrier russe un document qui permette de le comparer aux ouvriers de l'Occident.

Nous diviserons ce chapitre en plusieurs paragraphes de manière à parcourir les principales espèces d'atelier. D'abord, une filature de coton, ensuite un tissage de soierie, après des impressions sur indienne (§ 2, 3, 4). Ces études seront le plus possible quantitatives. Nous les compléterons par des remarques qualificatives nécessaires pour donner aux chiffres précédents leur sens plein (§ 5). Après quoi nous chercherons les causes de tous les faits précédemment notés (§ 6). Enfin nous compléterons ces notions psychologiques en montrant comment le travail du Russe se répartit dans le temps soit journellement, soit annuellement (§ 7). Une mention spéciale sera faite des contremaîtres (§ 8).

II. — FILATURES DE COTON.

Nous ne donnerons dans ce qui va suivre aucune description des différentes techniques industrielles dont nous étudions les ouvriers. Ou elles sont supposées connues, ou nous prions le lecteur de se reporter aux nombreux ouvrages de vulgarisation qui le renseigneront suffisamment pour notre étude. Ils trouveront d'ailleurs, à ce point de vue, des indications choisies dans les ouvrages de M. Paul Descamps que nous avons déjà cités, et auxquels ils seront bien forcés de se reporter s'ils veulent comparer l'ouvrier russe aux ouvriers français et anglais.

Nous distinguerons les ouvrières du métier continu et les ouvriers du métier renvideur, laissant de côté les opérations préparatoires dont la psychologie n'offre rien de bien caractéristique quand on connaît les opérations définitives.

1° *Métier continu.* — Le métier continu est toujours servi par des femmes; elles débutent vers quatorze ans; ce sont alors des gamines qui aident la fileuse proprement dite en faisant les diverses petites corvées que le métier exige, et en particulier en enlevant les fuseaux achevés, et en rattachant le fil aux nouveaux. Ce sont ces deux dernières besognes qui permettent à la gamine de se mettre le jeu de la bobine dans les doigts; elles constituent son véritable apprentissage.

Si elle n'est pas trop maladroite, au bout de six mois ou un an, elle devient fileuse sur un côté, c'est-à-dire qu'elle est chargée de soigner une rangée de deux cent dix à deux cent vingt-cinq broches. Au bout d'un an au minimum, d'un an et demi à deux ans au maximum, la plupart des ouvrières sont mises à la surveillance de deux côtés. Il faut avoir passé au moins un an sur deux côtés pour pouvoir en prendre trois. L'exception se chargera de quatre côtés, c'est-à-dire de neuf cents broches environ.

Qu'exige-t-on de la fileuse? La besogne de filage est faite mécaniquement, et si le fil ne se cassait jamais, toute ouvrière serait inutile, sauf pour remplacer les bobines complètement garnies. Mais le fil casse et le principal travail de l'ouvrière est de rattacher les bouts cassés. Quelquefois plusieurs bobines, par suite de rupture du fil, sont arrêtées ensemble : leur nombre dépend de la qualité du coton, de sa préparation préalable, des conditions atmosphériques, etc.; or, les bobines qui s'arrêtent se rencontrent au hasard dans une sorte de clavier qui en contient deux cents, quatre cents, huit cents. La fileuse doit donc :

1° Faire *attention* à cette masse de bobines qui tournent de manière à remarquer immédiatement une bobine qui s'arrête;

2° Quand plusieurs bobines sont arrêtées à la fois, avoir la *décision* rapide qui permet de rattacher les fils dans l'ordre qui permettra de perdre le moins de temps;

3° Faire le rattachement avec la plus grande *dextérité* possible.

Les qualités exigées de la fileuse sont donc, d'abord deux qualités assez rares d'attention et d'initiative, ensuite la qualité inférieure d'un bon doigté. *C'est l'ensemble de ces trois qualités qui est mesuré par le nombre de broches que l'on confie à une ouvrière après expérience, et toutes choses égales d'ailleurs.*

Or, en Russie, dans des conditions à peu près égales à celles de la France, comme nature de coton, aussi bien que comme rendement, on confie à une ouvrière en moyenne deux à trois côtés, c'est-à-dire quatre cents à six cents broches.

En France, on surveille quatre côtés. *Le rendement de l'ouvrière russe est donc au rendement de l'ouvrière française comme deux ou trois est à quatre, et ce rapport représente le rapport global de l'habileté manuelle aussi bien que de l'initiative et de l'attention.*

Notons cependant que le chiffre deux ou trois correspondant à la Russie est un chiffre provisoire; il tient à ce que l'industrie cotonnière est en Russie une jeune industrie. Beaucoup de fabriques ouvertes depuis très peu d'années n'ont encore dressé ni

leur personnel dirigeant, ni leur personnel manœuvre. La preuve, c'est que, quand une fabrique vieillit, le nombre de côtés précédemment cités passe sans peine de deux à trois. On m'indique même, mais à titre d'exception unique, une fabrique du district de Bogorodsk, dans le gouvernement de Moscou, où les fileuses surveillent quatre côtés. A tous points de vue, cette fabrique est comparable aux bons établissements français. Son succès tient à sa direction et à son organisation. Son directeur est un homme de premier ordre; quant aux ouvrières, on les prend toutes le plus jeune possible, c'est-à-dire à quatorze ans, et après s'être assuré qu'elles n'ont pas été déformées par un apprentissage antérieur. Un premier essai permet de faire une rigoureuse sélection; le travail est encouragé par des salaires rigoureusement proportionnels aux résultats, la préparation préliminaire du fil est plus complète, en sorte qu'il arrive au métier plus résistant, si bien que l'ouvrière perd moins de temps à en rattacher les bouts. Donc la qualité exceptionnelle de cette fabrique tient en partie à une autre disposition du travail qui coûte en amortissement du matériel de première préparation ce qu'elle rapporte en meilleure utilisation de la main-d'œuvre au métier à filer, et en partie à une meilleure éducation du personnel qu'il ne faut pas désespérer d'imiter partout ailleurs.

2° *Métier renvideur ou self-actor.* — Le métier renvideur ou self-actor est une grosse unité composée de deux métiers accouplés contenant 902 broches pour le fil de trame et 804 pour le fil de chaîne. L'ensemble se déplace dans un mouvement de va et vient que les servants doivent suivre. A cause de sa lourdeur et de sa mobilité, le métier renvideur doit être conduit par des hommes. Leur besogne est la même que celle des femmes du métier continu : rattacher les fils qui cassent. Les qualités exigées d'eux sont les mêmes, attention, décision et doigté, mais ces qualités doivent être portées à un plus haut degré, puisqu'elles s'exercent sur un clavier mobile, et que, par suite, on doit saisir les mêmes accidents comme au vol. Par

suite d'une disposition du métier que nous n'avons pas à décrire ici, le personnel qui y est attaché est hiérarchisé. Il se compose, en Russie, pour l'ensemble des deux métiers, d'un fileur (qui est chef d'équipe), de deux rattacheurs et de deux gamins, ces derniers alimentant le métier en broches et surtout faisant les commissions. *Le métier renvideur exige donc en Russie cinq personnes. En France, il en exige quatre et en Angleterre trois.* On peut donc dire qu'au point de vue de l'ensemble des qualités (attention, décision, habileté manuelle), exigées par le filage au métier renvideur, le Russe est à l'Occidental comme l'inverse de cinq est à l'inverse de quatre ou trois.

On pourrait encore comparer Russie et France, non plus en rapprochant séparément les métiers identiques, mais globalement, en comparant le nombre total des ouvriers, ouvriers de préparation compris, exigés par mille broches. On trouve alors que, dans des conditions normales, une filature russe emploie 7 ouvriers 1/2. La filature modèle à laquelle nous faisions allusion tout à l'heure et qui est grevée d'une minutieuse préparation, emploie 6 ouvriers 3/4; en France, on a un nombre encore inférieur.

Nous allons voir des résultats analogues en passant des filatures de coton aux tissage de soieries.

III. — TISSAGE DE SOIERIES.

Nous distinguerons ici quatre opérations, d'abord le cannetage et le dévidage, puis le moulinage, puis l'ourdissage de la chaîne et enfin le tissage proprement dit.

1° *Cannetage et dévidage.* — Ce sont deux opérations analogues qui ont pour objet de dérouler un fil pour l'enrouler à nouveau. Les deux opérations se font mécaniquement et l'ouvrière n'a guère qu'à rattacher les brins de fil rompu. Dans le dévidage on déroule une flotte toujours plus ou moins embrouillée, dans le cannetage on déroule une bobine où le fil est dis-

posé plus régulièrement. Dès lors, il y a plus de casse au dévidage qu'au cannetage. Bien que le dévidage précède le cannetage dans la suite des opérations que le fil subit, il vient après lui dans la suite des apprentissages par lesquels passe l'ouvrière. Nous disons ouvrière, car ce travail facile est toujours fait par des jeunes femmes ou des jeunes filles. Elles n'ont besoin au cannetage que d'un apprentissage de huit jours; au dévidage il leur en faut un peu plus. Les qualités dont elles doivent faire preuve sont presque exactement les mêmes que celles des fileuses de coton : attention pour discerner les tavelles arrêtées, décision pour choisir la tavelle qu'il faut remettre en marche la première, et enfin habileté des doigts pour l'action même de rattacher le fil. Là aussi c'est le bloc de ces trois qualités qui est mesuré par le nombre maximum de tavelles qu'on est capable de surveiller. Or, pour nous en tenir au dévidage et autant qu'en pareille matière les chiffres ont une signification mathématique, une ouvrière russe ordinaire mène 60 tavelles quand la soie est très bonne, 40 quand elle est moyenne, 20 s'il s'agit de soie difficile. En France, on surveille jusqu'à 80 tavelles dans le cas de bonne soie. *En somme, la Russe fait un travail qui est de l'ordre des deux tiers du travail de la Française.*

2° *Moulinage.* — Le moulinage a pour but de doubler un fil de soie en le tordant; l'opération est toujours mécanique; elle est surveillée par des femmes et des femmes très jeunes. Qualités requises analogues aux précédentes. Les appareils tournent à peu près à la même vitesse qu'en France. Dans ces conditions, les ouvrières russes surveillent à la torsion 240 fuseaux alors qu'en France elles en surveillent 400 au doublage; certaines fabriques leur confient 22 broches, ce qui est un nombre courant en France, mais un peu fort pour la Russie, car l'ouvrage en souffre.

On pourrait compter autrement et cette deuxième manière aura l'avantage de nous montrer qu'une grande partie de l'infériorité des Russes tient à un défaut d'éducation. Voici un moulinage de la région de Mojaïsk, gouvernement de Moscou.

Il a été ouvert dans l'été de 1898. On y a relevé, à partir de cette date, le nombre d'ouvrières par kilogramme ouvré, avec un titre moyen de 11 deniers 3/4, constant pour toutes les années de l'observation, et un déchet moyen d'environ 3/4 p. 100. Les chiffres en question ont été :

1898-1899	2,69
1899-1900	2,35
1900-1901	2,16
1901-1902	1,60

On voit que, pour le même travail, le personnel est devenu presque moitié moindre en quatre ans, par suite de l'éducation; cette éducation n'a pas pu être poussée plus loin car, pendant les dix années suivantes, le nombre 1,60 est resté constant, sauf variations dues à la qualité de la soie. Or, en France dans des conditions analogues, ce nombre tomberait à 1,30 ou 1,25, avec des soies plus difficiles et un travail mieux fait. *Le rapport des rendements de la main-d'œuvre* russe à la main-d'œuvre française est *donc encore ici de l'ordre de 2/3.*

3° *Ourdissage de la chaîne.* — L'ourdissage de la chaîne est encore un métier de femme, car il n'exige aucun travail de force. On sait, en effet, que l'ourdissoir comprend un tableau de 400 à 800 bobines, dont les fils doivent être rendus parallèles pour être enroulés sur un cylindre à la distance même où ils se trouveront dans le métier à tisser. L'ourdisseuse a encore, comme occupation centrale, à renouveler les bobines achevées et à remplacer les fils qui cassent, mais cette dernière opération est rendue plus compliquée par le fait que, quand un fil est cassé, il faut rappeler le cylindre en arrière pour en isoler le bout libre, que ce bout libre doit être cherché à travers un réseau de fils plus rapprochés, qu'en outre, on doit s'assurer que la tension de tous les fils est la même et qu'enfin il faut surveiller dans tous les imprévus possibles un appareil compliqué. L'ourdisseuse doit donc être une ouvrière d'élite. La tâche qu'elle est capable d'accomplir mesure en quelque sorte la valeur ouvrière du type,

au point de vue des aptitudes aignalées précédemment, et surtout de ce qu'il y a de plus élevé dans ses aptitudes.

Or, les chiffres, quoique n'entrant pas dans le détail de temps, sont absolument nets : en Russie, l'ourdisseuse surveille de 400 à 800 bobines; en France, elle en surveille généralement 800. En Russie, il y a autour de l'ourdissoir une ourdisseuse en titre suppléée par une aide qui fait auprès d'elle son apprentissage; en France, il n'y a qu'une femme par appareil. Par conséquent, et sans vouloir abuser de la précision mathématique, nous dirons que *l'ourdisseuse russe vaut deux fois moins que l'ourdisseuse française.*

L'ourdissage donne lieu à des opérations accessoires qui, au point de vue de la psychologie ouvrière, sont extrêmement éclairantes.

La première est le piquage en peigne. En Russie, on a pris l'habitude de piquer par un nombre de fils s'accordant avec le nombre des lisses; autrement l'opération exigerait une attention trop soutenue, et l'ouvrière russe, incapable de s'y prêter, se tromperait perpétuellement. En effet, quand elle pique en peigne, elle ne regarde jamais en arrière et ne s'apercevra de son erreur que quand tout sera fini ; cette erreur est-elle due à la fatigue, elle ne remarque pas qu'elle est fatiguée, ou, si elle le remarque, elle n'a pas assez de contrôle sur elle-même pour se résoudre à se reposer un instant. La Française, au contraire, peut vérifier constamment son ouvrage et on peut le lui compliquer plus carrément.

En second lieu, l'ourdissage s'accompagne, mais en France seulement, d'une opération qu'on appelle le remondage de la chaîne : remonder la chaîne, c'est en nettoyer les défauts, comme les nœuds ou les bavures ; c'est autant de travail de moins pour la tisseuse qui serait forcée de remédier elle-même aux imperfections de sa chaîne ; le patron n'hésitera jamais à faire un remondage minutieux, même s'il coûte cher; il y a un ourdissoire pour 15 métiers et les salaires qu'il faut payer à l'ourdissage sont donc environ 15 fois moins élevés que ceux qu'il faudrait payer au tissage. Cependant les patrons russes renoncent à remon-

der, car au remondage aucun contrôle n'est possible. C'est un travail de pure conscience et, de l'aveu commun, il est impossible, actuellement du moins, de trouver en Russie des remondeuses qui valent le prix de leur besogne.

Enfin, lorsqu'il s'agit d'ajouter une nouvelle chaîne à l'ancienne, au cas où les deux chaînes sont identiques, il suffit de tordre le commencement du second fil avec l'extrémité du premier; il ne faut pour cela ni attention ni décision; *c'est un geste purement automatique*. Or, et rien n'est plus instructif que cette remarque, l'ouvrière russe tord deux cents portées par jour, exactement comme la Française : *ici les deux ouvrières se valent et elles ne se valent guère que dans ce cas.*

On devine tout l'intérêt que présente, au point de vue psychologique, l'analyse de l'ourdissage. Il y a là des catégories de besognes très diverses : les unes, comme l'ourdissage proprement dit, exigent une attention et une décision plus grandes, par exemple, que dans les métiers continus ou renvideurs d'une filature de coton : l'écart entre l'ouvrière russe et l'ouvrière française est encore plus grand. Les autres, comme le rattachement de deux chaînes, n'exigent qu'une virtuosité mécanique : entre l'ouvrière russe et l'ouvrière française, il n'y a plus aucun écart.

4° *Tissage proprement dit.* — La Russie connaît à la fois les métiers mécaniques et les métiers à bras. Les métiers mécaniques, qui se développent de plus en plus, servent à faire les articles grossiers qui forment de beaucoup la majorité de la production russe. On y met les femmes, sauf naturellement aux métiers mécaniques lourds. Les métiers à bras servent seulement à fabriquer de belles étoffes ou à occuper de vieux ouvriers qui n'ont pas la souplesse suffisante pour s'adapter à un métier nouveau ; ils sont évidemment réservés aux hommes.

Les métiers à bras exigent une certaine force musculaire qu'il n'y a pas à déployer avec les métiers mécaniques. Par contre, le métier mécanique exige à peu près, comme tout à l'heure, des qualités d'attention et d'initiative assez multiples

pour s'apercevoir qu'un fil s'est rompu et pour aller le chercher au milieu du métier ; quelquefois il faudra nettoyer la chaîne, puisqu'elle n'est pas remondée d'avance ; enfin il faudra savoir parer à divers petits accrocs de la machine qu'on sait n'être pas très simples.

Rien n'est plus facile que de comparer les tisseuses des deux pays puisque, ici et là, les métiers sont arrivés à battre avec la même vitesse qui est de 120 à 160 coups par minute. En Russie, on compte une ouvrière par métier : encore est-elle aidée ou gênée par une petite parente ou une petite amie qui n'a pas d'autre manière de faire son apprentissage. En France, on donne le plus souvent deux métiers à une ouvrière. Il est vrai que, dans ce cas, la production par métier est un peu moindre, les deux métiers s'arrêtant quelquefois ensemble ; aussi a-t-on plus d'une fois préconisé le chiffre de 2 ouvrières pour 3 métiers. En tous cas, 100 métiers produisent autant en France et en Russie, quoique le nombre des ouvrières soit en Russie notablement plus grand. C'est-à-dire que, si chaque Russe produisait autant que chaque Française, leurs cent métiers rapporteraient aussi davantage. Notons, en outre, que l'on fait communément en France des articles de luxe qui en Russie sont exceptionnels.

Si l'on voulait quantifier cette remarque, en prenant pour la Russie le chiffre courant d'une ouvrière pour un métier, et en France le chiffre optimum de 2 ouvrières pour 3 métiers, *on verrait qu'entre les deux nations, il y a le rapport, déjà trouvé dans d'autres parties de l'industrie, de 2 à 3.*

IV. — IMPRESSION SUR INDIENNES. CONCLUSIONS.

L'impression sur indiennes comprend un grand nombre d'opérations qui commencent par la préparation des rouleaux ; c'est là un véritable travail d'art qui est confié à des spécialistes ; en raison de leur talent, ils sont toujours exceptionnels ; nous ne nous en occuperons pas ici.

La partie la plus caractéristique concerne la machine à imprimer. Les plus perfectionnées impriment à 12 couleurs. Elles nécessitent une équipe dont la grandeur sera en raison inverse des capacités de ses membres. En Russie, l'équipe comprend d'abord un chef, dit imprimeur, qui commande aux autres ouvriers, lorsque la machine est en marche, et qui, avant la marche, est chargé de régler les rouleaux de façon que les 12 impressions coïncident : il a une grosse responsabilité et on n'arrive à trouver de bons imprimeurs que parce qu'ils ne sont pas nombreux. L'imprimeur a un aide qui le remplace quand il doit s'absenter et se prépare à lui succéder. Un troisième homme veille à la bonne entrée de l'étoffe dans la machine, un quatrième est préposé aux couleurs : il doit remplir, vider, nettoyer les auges avec le souci constant de maintenir les couleurs propres. Il y a encore une femme au séchoir à l'étage supérieur : elle y surveille le passage de la pièce d'étoffe sortant de la machine. Enfin, deux ou trois gamins aident au gros ouvrage, apportent les couleurs et assurent la liaison de l'étage supérieur et l'étage inférieur. En tout, sept ou huit personnes.

En France, l'équipe se réduirait, mais le nombre resterait psychologiquement un peu fort, en ce sens que, malgré les talents des ouvriers, leur nombre ne peut descendre au-dessous d'une certaine limite, à cause de la constitution même de l'appareil qu'ils servent.

Nous allons maintenant rapprocher tous les résultats obtenus dans les différentes branches de l'industrie, et ce rapprochement est légitime, car la population ouvrière est partout la même et les conclusions sont concordantes. Bien entendu, dans ces conclusions, la précision des données numériques ne doit pas faire illusion, mais sans elle nous n'aurions peut-être pas découvert certains traits : on doit la tenir pour plus commode qu'exacte. Ces précautions prises, on peut condenser les trois précédents paragraphes dans le tableau qui suit :

MÉTIER		QUALITÉS EXIGÉES	ORDRE DE GRANDEUR du coefficient : russe	français
1° Filature de coton.	Métier continu.	Attention. Décision.	2 ou 3	4
	Métier renvideur.	Habileté manuelle.	4	5
2° Tissage de soie.	Dévidage ou Cannetage.	Id.	2	3
	Moulinage.	Id.	2	3
	Ourdissage.	Id., à un degré plus élevé.	1	2
	Remondage de la chaîne.	Conscience.	n'existe pas	existe
	Rattachement des chaînes.	Simple besogne mécanique.	1	1
	Métiers mécaniques	Attention. Initiative. Habileté manuelle.	2	3
3° Impression sur indiennes.	Machines à imprimer.	»	5	8

Pour résumer ce tableau en une double formule :

1° *L'ouvrière russe, après un apprentissage suffisant, vaut l'ouvrière française pour les besognes mécaniques qui n'exigent qu'une simple adresse de la main.*

2° *Pour les autres opérations qui exigent en particulier de l'attention et de la décision ou de l'initiative, on peut affirmer en gros que deux ouvrières françaises valent trois ouvrières russes.*

Ces données quasi numériques gagneront à être complétées par quelques faits de psychologie qualitative que nous ne nous astreindrons pas à cueillir dans les seules industries textiles.

V. — REMARQUES QUALITATIVES SUR LA PSYCHOLOGIE DE L'OUVRIER RUSSE.

Si l'on se reporte aux impressions qui résultent d'un long contact avec le paysan ouvrier en Russie, on peut grouper sous sept ou huit titres principaux les qualités relatives à son travail, telles qu'on les a maintefois observées autour de soi.

1° *L'ouvrier russe n'est pas maladroit de ses dix doigts.* Nous venons de voir que, dans les fabriques la dextérité est la seule faculté qui leur permet de lutter avec le reste de l'Europe. Qu'on se rappelle encore, par exemple, les prodiges réalisés par les charpentiers-menuisiers qui, naguère, n'avaient comme outil qu'une hache, ou encore qu'on songe que des paysans et des paysannes, embauchés comme domestiques. apprennent vite le métier de tapissier ou de couturière. Bien entendu, il faut se donner la peine de leur apprendre, et c'est ce qu'oublient trop souvent la plupart de ceux qui les jugent sur la grossièreté de leur origine. Mais, une fois qu'on leur a seriné un nouveau geste, ils s'y habituent peut-être plus vite que les Français, quitte, après avoir fait de rapides premiers progrès, à s'arrêter brusquement au moment où des progrès ultérieurs exigeraient plus de méthode que de savoir-faire.

2° *Cependant l'ouvrier russe restera toujours lent.* Voyez l'allure du lourd moujick, les Russes, quand on les presse, s'affolent. Tous ceux qui en ont eu sous leurs ordres peuvent le témoigner. Ici les vieux tisseurs des métiers à bras vont, quand cela leur plaît, fumer, flâner, mais, quand les fêtes approchent et qu'ils ont besoin de plus d'argent, ils accélèrent l'allure, et leur production augmente alors d'un tiers. Les petites fileuses et les petites tisseuses ne peuvent s'empêcher de causer, de muser, et bien souvent elles attendent pour se déranger qu'il y ait deux fils de cassés. Dans aucun cas un Russe ne s'imagine que le temps soit un facteur qui fasse quelque chose à l'affaire.

3° Ce qui est plus grave, et ce qui distingue radicalement l'ouvrier russe de l'ouvrier anglo-saxon, c'est qu'*il manque d'attention, surtout d'attention active.* Ce qui frappe à première vue quand on voit les jeunes filles entre leurs rangées de bobines, c'est leur air d'irrésistible rêvasserie. Il est tel qu'au piquage en peigne on a dû se contenter des procédés les plus simples pour éviter des erreurs qui seraient toutes des erreurs d'attention. Des tisseuses qui avaient commencé une pièce bleue la continuent avec du fil noir, simplement parce que, par

mégarde, on a mis un roquet noir dans leur navette. Le fait, pour être rare, n'est pas exceptionnel.

4° Le Russe *n'a pas plus de soin*. Il laisse traîner des déchets et les piétine. Ils sont ainsi doublement difficiles à récupérer, d'abord comme déchets, ensuite comme déchets à dégraisser. A l'apprêt un ouvrier embauché depuis 4 jours se mouche dans les derniers mètres d'une pièce de soie; comme le contremaître le réprimande avec la plus violente indignation, il répond de l'air le plus tranquille : « Je vous demande pardon, je ne le savais pas, à présent je ne le ferai plus. Tout cela sent l'isba, et la partie de l'isba où sont les animaux.

5° Le Russe *n'a pas davantage d'amour-propre*. Il n'a pas l'orgueil de son ouvrage. Il ne le sabote pas, mais ne le fignole pas. Il le considère comme une création étrangère. Il l'a fait uniquement par corvée, de même, quand on lui fait une observation, si vif qu'en soit le ton, il répond toujours « vinavat », ce qui veut dire littéralement, « c'est ma faute », et le plus souvent il ajoute, pour consoler son chef d'avoir raté sa pièce : « Mojno pérédiélat », c'est-à-dire : « Il n'y à qu'à recommencer ». Si le chef est jeune encore et s'il veut donner plus de poids à son observation en la faisant devant cent camarades, ceux-là ne font même pas attention.

6° Il y a aussi, chez l'ouvrier russe, *un défaut qu'en Occident on appellerait un manque de conscience*. Exigeant ce qu'il ne peut pas donner, on estime qu'on ne peut pas se fier à lui. Nous avons appris qu'on renonce à remonder les chaînes. De même les ouvriers cachent leurs fautes, quitte à les aggraver : ainsi, ils dissimulent avec de la mie de pain les défauts des étoffes qui doivent être teintes en pièce; les acides de la salive empêchent la teinture de mordre sur l'étoffe; on s'en aperçoit trop tard.

7° Pour ces raisons *cet ouvrier a besoin d'être aidé et contrôlé*. Les longues théories de contrôleurs de billets que l'on a vues en chemin de fer se retrouvent dans les fabriques. Il pullule dans les ateliers de femmes, à côté du contremaître, des surveillantes et des demi-surveillantes, qui à la fois servent d'instructrices et

veillent les unes sur les autres. En Angleterre personne ne surveille en dehors du chef d'atelier.

8° *Enfin il y a dans la production de grandes variations individuelles,* prouvant que l'on a affaire à des débutants mal à l'aise dans leur travail. Exemples pris dans un tissage de soierie de Moscou. Pour un foulard très simple qu'on appelle florentine, les rendements varient de 12 à 16, c'est-à-dire de 33 p. 100. Pour une mousseline de qualité courante, les rendements oscillent entre 12 et 17, c'est-à-dire de 41 p. 100, différence encore plus grande et qui tient à ce que le métier va plus vite. Un beau crêpe de chine, fait par des ouvriers choisis, donne encore les nombres 10 et 12, c'est-à-dire un écart de 20 p. 100. En France, les variations individuelles ne dépassent guère 10 p. 100.

Ces qualités ou ces défauts, recueillis pêle-mêle, ont besoin d'être expliqués. La meilleure explication consiste à les rattacher à l'état antérieur de l'ouvrier, qui est un paysan fraîchement déraciné.

VI. — CAUSES DE CES CARACTÈRES.

On peut rattacher l'ensemble de ces caractères à des causes principales.

1° *Le paysan russe est très « doué ».* Cela ne veut pas dire qu'il ne soit pas en « retard ». Il est même en retard de plusieurs siècles. Mais il y avait au moyen âge des artisans subtils. Il se pourrait que les Russes d'aujourd'hui fussent de la même espèce. En tout cas, leur « riche nature » est proverbiale, et nous savons que, même chez les paysans, il s'agit d'une richesse spirituelle. Ce qu'un Nepluyeff a pu faire doit donner toutes les confiances. Les écoles ordinaires forment peut-être des anarchistes, mais il faut avoir été intelligent pour devenir déséquilibré. Le peuple russe fait queue aux musées et aux concerts, et au temps de la renaissance, il était fou, entre deux buveries, de discussions métaphysiques. Sous sa rudesse, il est très affiné. On a dit : « Grattez le Russe, vous trouverez le cosaque ». On peut

ajouter : « Grattez le cosaque, vous trouverez l'artiste ». Le Russe est prêt à une foule d'adaptations. Il possède des ressources indéfinies en puissance. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'il soit un ouvrier passable et que, l'éducation aidant, il devienne un bon ouvrier.

Ces qualités qu'il a dès l'izba tiennent elles-mêmes à la multiplicité de ses loisirs. Sa vie campagnarde, dure mais indolente, lui permet de songer. Il ressemble à cet égard aux Arabes chez qui la vie nomade développe singulièrement les facultés intellectuelles. Nous ne voulons pas affirmer l'origine pastorale des cultivateurs slaves, nous constatons simplement une similitude relative entre l'art pastoral qui est une simple récolte et la culture-cueillette du tchernaziom qui n'exige pas beaucoup plus d'effort.

2° *Mais cet affinement de l'esprit a pour contre-partie la lenteur de tous les mouvements.* Il est clair que lorsque l'exploitation agricole exige peu de travail, on n'a aucun intérêt à se presser. Le temps ne compte pas à la fabrique parce qu'il ne compte pas aux champs. Mais ces champs sont en même temps isolés les uns des autres ; il n'y a pas entre les villages de communications fréquentes, faute d'échanges entre des parties de la Russie qui produisent toutes la même chose ; de plus, ce pays peu peuplé n'invite pas aux grands mouvements de population qui font une vie sociale serrée. Pour toutes ces raisons, le Russe ignore la concurrence, et la concurrence est l'une des principales sources de l'activité. Voilà ce qu'on pourrait appeler les causes économiques de cette torpeur que le Russe transporte de la vie rurale à la vie urbaine.

3° L'absence d'attention, de soin, d'amour-propre, de conscience, j'entends d'attention en général, de soin en général, d'amour-propre en général, de conscience en général, sont des défauts liés qui tiennent aux mêmes causes sociales. Il y en a deux principales, *c'est d'abord l'existence communautaire,* communauté du village ou communauté de la famille ; elle s'accompagne d'un travail à la papa ; donc inutile de faire attention à sa besogne ; elle ne connaît que la propriété collective, donc

inutile de soigner le bien d'autrui ; elle maintient tout le monde en tutelle, donc pas de cet amour-propre qui caractérise la vraie autonomie ; elle supprime la responsabilité de l'individu : dès lors, à quoi bon la conscience au sens occidental du mot? Mais en outre, *l'oppression de la communauté a été renforcée par l'oppression du servage* dont les effets sont évidemment les mêmes et qui n'a été aboli qu'il y a une cinquantaine d'années; or, nous ne saurions trop le répéter, en matière d'hérédité et d'éducation, ce n'est pas par années, mais par générations qu'il faut compter, c'est-à-dire que deux générations à peine nous séparent du servage : il y a aujourd'hui des vieux qui sont nés serfs; leurs fils, qui sont dans la force de l'âge ont été élevés dans l'esprit serf, et l'esprit serf imprègne encore les jeunes gens et les enfants.

4° Mais il y a encore une absence d'attention, de soins, d'amour-propre et de conscience qu'on pourrait appeler professionnels. Elle tient à ce qu'*il n'y a pas en Russie de traditions de métier*. Un fils de fileur ou de tisseur reçoit en naissant l'attention à l'ouvrage, le soin de ses outils, l'amour-propre de son chef d'œuvre, et une sorte de conscience corporative dont il a été obsédé dans l'atmosphère où vivent son père et ses amis. Mais l'ouvrier et l'ouvrière russe d'aujourd'hui sont, pour la plupart, fils de cultivateurs, tant l'industrie est récente et s'est développée vite; s'il y a quelque part, dans les villages, des métiers à filer et à tisser, ce sont des instruments plus que rudimentaires et qui servaient plus pour la consommation domestique que pour la vente. Cet embryon d'industrie n'a pas suffi à faire naître des mœurs industrielles. Souvent même les salaires de la fabrique ne sont, pour les jeunes filles, que des gagne-pain provisoires, en attendant qu'on les marie, c'est-à-dire qu'elles redeviennent, sous la férule de l'époux, de vraies domestiques agricoles : c'est une scène classique que celle de la petite ouvrière arrivant un matin à l'atelier tout en larmes et s'écriant : « Papa me marie, je ne reviendrai plus ». N'étant pas fille d'ouvrier et ne devant pas rester ouvrière, il est clair que ces paysannes n'ont aucun goût à un métier provisoire, et, par

suite, qu'elles n'y apportent aucune des qualités que nous sommes habitués à rencontrer chez des professionnels.

Mais ces défauts sont ceux *d'une génération plutôt que d'un peuple,* leurs causes sont en grande partie des causes historiques, c'est-à-dire des causes passagères : le manque d'hérédité professionnelle, le servage et la communauté, même la simplicité des travaux dans une région mal spécialisée, ne prévaudront pas nécessairement contre les capacités latentes de la race, et tout ce qu'il y a de sombre dans le tableau d'aujourd'hui peut s'éclairer soudainement dans celui de demain. Cette rapide esquisse et son essai d'explication suffiraient à la rigueur à camper le type russe à l'usine. Qu'on nous permette cependant d'ajouter un trait, à la fois descriptif et explicatif : il concerne la façon dont le Russe développe ses caractères à travers le temps, c'est-à-dire le rythme de son année et le rythme de sa journée.

VII. — RÉPARTITION DU TRAVAIL ANNUELLE ET JOURNALIÈRE.

1° *Répartition annuelle. — L'ouvrier russe n'a pas plus de 270 jours de travail en ville.* Il manque d'abord les dimanches, puis, en dehors d'eux, une bonne trentaine de fêtes, un peu moins nombreuses que les fêtes des écoles, puisque les fabriques ne chôment pas les jours de fêtes impériales. Voici la liste des jours fériés de l'industrie.

	Jours.
1er janvier, Circoncision	1
6 janvier, Épiphanie	1
2 février, Présentation	1
25 mars, Annonciation	1
9 mai, Saint-Nicolas	1
29 juin, Saint-Pierre et Saint-Paul	1
8 juillet, l'icone de Notre-Dame de Kazan	1
20 » le prophète Élie	1
6 août, Transfiguration	1
15 » Assomption	1
29 » Décollation de Saint Jean-Baptiste	1

	Jours.
8 septembre, la Nativité	1
14 septembre, Exaltation de la Sainte-Croix	1
1er octobre	1
22 » Icone de Kazan	1
21 novembre, Présentation de la Sainte Vierge au temple	1
6 décembre, Saint Nicolas (2e fête)	1
24, 25, 26 et 27 décembre, Fêtes de Noël	4
Vendredi et samedi de la semaine grasse	2
» de la semaine sainte	2
La semaine de Pâques	6
L'Assomption	1
La Pentecôte	1

En outre, les 9 jours marqués autour de Pâques dans le tableau précédent s'allongent quelquefois d'une bonne demi-semaine, pour laisser aux ouvriers le temps de se reposer du carême dans leur village, et aux fabriques le temps de faire leurs inventaires. Le même chômage, total ou partiel, se répète au milieu de l'été, où une bonne partie des hommes vont faire la moisson. De cette façon, sur douze mois, trois sont employés au repos. On sent là l'origine agricole de l'ouvrier et ses attaches avec le village qui le rappelle au moins à Pâques et à la moisson. Il semble qu'il faille y ajouter les influences religieuses qui ont férié tant de jours. Mais elles-mêmes se rattachent aux influences agricoles, car tant de repos n'était possible qu'avec un travail peu intense. Aujourd'hui, il est vrai, l'on tend à diminuer le nombre des fêtes; les patrons en ont pris l'initiative; les ouvriers suivent plus ou moins docilement; l'église seule oppose une vraie résistance; mais elle sera fatalement brisée par la pression des concurrences étrangères. Concluons donc que l'ouvrier russe, jusqu'ici du moins, se reposait un grand nombre de jours dans l'année, ce qui correspondait à une indolence originelle qu'on ne secoue que peu à peu.

2e *Répartition journalière.* — Il y a une apparente contradiction entre les longs congés qui coupent constamment l'année et le grand nombre d'heures employées chaque jour au travail;

il n'y a pas longtemps, la journée était de 12 heures; elle a été peu à peu diminuée, et aujourd'hui, *elle est de 10 heures en fait*. C'est que l'ouvrier russe, flânant beaucoup, ne peut produire normalement qu'en allongeant ses heures de présence, et l'immense autorité que son patron a toujours eue sur lui l'a forcé à accepter ce lourd horaire auquel la vie campagnarde ne l'avait pas habitué. Nous venons de dire que la journée de travail était en général de 10 heures. Elle peut quelquefois *descendre jusqu'à neuf heures quand on travaille en double équipe*. Il y a là un cas particulier, mais fort intéressant, car, en le décrivant en détail, nous apercevrons plusieurs aspects liés de la jeune industrie russe. Qu'on nous permette donc d'ouvrir ici une assez longue parenthèse.

Il s'agit d'une fabrique (une teinturerie de soie, mais la nature du travail importe peu), établie à quelques kilomètres de Moscou, en pleine campagne, et fréquentée par plusieurs centaines d'ouvriers dont la plupart habitent des villages situés dans un rayon de 2 à 5 kilomètres et y cultivent un champ.

Une première équipe travaille de 4 heures à 8 heures du matin, puis de midi à 5 heures. Une deuxième travaille de 8 heures à midi, puis de 5 heures à 10 heures du soir. Pour les grands intervalles (quatre heures pour la première équipe et cinq heures pour la seconde), on a établi à la fabrique des lits de camp permettant de faire la sieste, et un coin où les ouvriers peuvent préparer leur déjeuner. En été, où les jours sont plus longs qu'à Paris, la première équipe, libre à 5 heures, peut retourner chez elle et s'occuper de ses champs jusqu'à 9 ou 10 heures, et la seconde, qui ne se met au travail qu'à 8 heures du matin, aura eu auparavant à peu près le même nombre d'heures de travail de la terre. Cette répartition du temps est admirablement adaptée socialement et psychologiquement. Socialement elle convient à des hommes à la fois ouvriers et paysans, puisqu'elle leur permet d'accomplir leur double tâche; psychologiquement elle s'accorde avec le tempérament russe, incapable d'un effort continu et qui

s'accommode à merveille de quatre ou cinq heures de repos au milieu de la journée.

Bien entendu, ces neuf heures sont payées comme dix. Les patrons n'y perdent pas ; en effet, ils retrouvent la dixième heure de deux façons. D'abord une meilleure répartition de l'effort rend plus productive cette journée réduite. En outre, on ne perd pas de temps à la mise en train si pénible en Russie de la seconde équipe, puisqu'elle remplace la première auprès de *machines* qu'on n'arrête pas tout le long des 18 heures, et, si l'ouvrier de l'équipe montante est en retard de quelques minutes, c'est son collègue de l'équipe descendante qui est chargé de lui faire des reproches, lesquels portent beaucoup plus que ceux d'un contremaître.

En troisième lieu, il y a à cette double journée de neuf heures des avantages d'ordre économique. Le bâtiment en Russie coûte environ trois fois plus cher qu'en France : d'abord la brique ou le ciment armé sont rares ; ensuite, à cause du froid, il faut des murs plus épais, des doubles-fenêtres, des calorifères, des ventilateurs. De même les machines reviennent deux fois plus cher que chez nous, à cause d'un gros droit d'entrée de 2 roubles le poud (33 francs les 100 kilos) et d'un gros prix d'expédition, qui doublerait presque exactement le prix de la douane si la machine venait de Paris à Moscou. Le capital immobilisé en bâtiments et en machines est donc considérable et, par suite, considérables aussi les amortissements qui en résultent. Par contre, la main-d'œuvre est un peu meilleur marché qu'en France. Dès lors, il y a avantage à faire travailler longtemps, non les hommes qu'on paie peu, mais les immeubles qui coûtent cher. Les hommes ne travaillent que neuf heures, c'est possible, mais la bâtisse et la machine travaillent dix-huit heures. La journée de neuf heures est économiquement plus longue que celle de dix.

Quant aux inspecteurs du travail, ils favorisent la journée de neuf heures avec une double équipe, car elle permet d'occuper beaucoup de bras, et avec le rapide accroissement d'une population paysanne qui ne peut plus vivre rien que de

la terre, tous ceux qui ont souci de la vie du moujick cherchent avant tout à donner des ressources supplémentaires au plus grand nombre d'entre eux.

Ainsi tout le monde est d'accord, les ouvriers-paysans parce que, comme paysans, ils peuvent cultiver leurs champs, comme ouvriers ils peuvent scinder leur effort; les patrons, parce que ces neuf heures sont aussi productives que dix et parce que, en se doublant, elles permettent d'utiliser pendant dix-huit heures les bâtiments et les machines dont les amortissements coûtent plus cher que les salaires; enfin les inspecteurs du travail, dont le but est de donner de l'ouvrage au maximum de travailleurs.

On a même essayé la journée de huit heures à triple équipe, dans laquelle l'usine ne chôme à aucun moment de la journée.

Ces exemples nous montrent comment se mêlent, pour la solution d'un problème social, les éléments économiques et les éléments psychologiques, et ils achèvent de nous rendre compte de l'attitude du Russe à l'atelier en l'associant à des raisons extra-professionnelles.

VIII. — CAS PARTICULIER DES CONTREMAITRES

Nous avons tenu à mettre à part l'étude des contremaîtres, car ils posent un problème que nous avons reconnu être capital, surtout en Russie, celui de l'accession du peuple à des fonctions dirigeantes.

Or, disons-le tout de suite, *la même difficulté que l'on éprouvait à élever aux responsabilités les paysans de la campagne se retrouve chez leurs camarades des villes.* Les ouvrières préfèrent souvent rester ouvrières que de devenir surveillantes, la responsabilité leur pesant d'avance. Celles qui se sont laissées nommer se divisent le plus souvent en deux catégories; quelquefois elles ferment les yeux sur tout, sous prétexte qu'elles ne peuvent ni régenter, ni dénoncer des ouvrières qui sont de leur village : pour les forcer à s'acquitter de leur tâche, il faut

qu'un personnage d'un grade plus élevé surveille leur surveillance. Quelquefois, au contraire, ce sont des abus d'autorité. Lorsqu'une petite ne sait pas se servir de son appareil, elles ne consentent à l'aider que moyennant une sorte de pourboire de quelques kopecks.

Les hommes sont pareils aux femmes. Ou ils fraternisent, ou ils tyrannisent. L'un d'eux, nommé contremaître, célèbre son nouveau grade en se soûlant avec ses compagnons de la veille. Un autre, au contraire, à peine nommé, demande à être logé à l'autre bout de la fabrique, pour n'avoir plus aucun contact avec ceux qui avaient été ses égaux.

En général, les fonctions de commandement sont ou sabotées purement et simplement, ou considérées comme le droit d'être autocrate, sans que l'on ait le sentiment d'un devoir vis-à-vis de ses subordonnés ou de l'affaire elle-même. Aussi est-on trop souvent non pas une émanation de la direction, mais simplement un ouvrier mieux payé et plus libre; il en profite quelquefois pour s'élever uniquement par un faux luxe : il commence à boire et achète un gramophone. La même incapacité à diriger se manifeste dans l'éducation de ses enfants. Il est aussi incapable vis-à-vis d'eux que de ses ouvriers. La plupart du temps les fils de contremaître tombent très bas : ils n'ont pas reçu d'instruction, ils n'ont pas reçu davantage de discipline morale; la famille est ruinée en une génération.

La conséquence la plus apparente de cette médiocrité de contremaître, c'est que la direction est contrainte de doubler le contremaître incapable par des surveillants ou des moniteurs qui sont sans cesse sur le dos des ouvriers et sur le dos les uns des autres.

Il y a *des exceptions*, bien entendu, mais elles ne sont pas *en nombre suffisant* pour fournir la quantité de cadres nécessitée par d'aussi grosses masses ouvrières. Et alors on se trouve enfermé dans ce cercle vicieux : l'ouvrier russe, parce qu'il s'élève difficilement, a besoin d'un grand nombre de chefs immédiats, et ces chefs immédiats, parce qu'ils ne peuvent sortir que de la masse, ont plus de peine encore à surgir.

C'est pourquoi l'on recourt très souvent, surtout dans les fabriques étrangères, à des contremaîtres étrangers, qui s'expatrient avec esprit de retour, et, désirant faire fortune en Russie, ont l'inconvénient de coûter fort cher.

Maintenant que nous savons ce que vaut le moujik au travail, nous allons pouvoir comprendre en partie comment son salaire est fixé. En partie seulement, car ce salaire dépend encore d'autres éléments. Pour saisir le mécanisme du salaire, il faudrait étudier tous ses ressorts tout de suite. Néanmoins nous nous contenterons de ceux qui jouent à l'atelier. Ce sera suivre un ordre habituel, qui est plus commode, s'il est moins logique.

II

LES SALAIRES

I. — PRINCIPES GÉNÉRAUX.

Les salaires résultent pour le moins de trois éléments : ils sont d'abord *le prix du travail,* ensuite ils répondent à *la pression des besoins,* et enfin ces deux composantes sont liées par un *contrat explicite ou implicite* entre patrons et ouvriers.

1° Comme *prix du travail,* le salaire est réglé par le rendement du producteur et par conséquent il dépend de la façon dont il se comporte à la fabrique. Les variations du salaire, à cet égard seul, dépendront donc de la psychologie que nous venons de décrire. Les chiffres que nous allons donner serviront de confirmation à ceux que nous avons notés déjà. Mais en même temps nous devons trouver, dans cette correspondance entre la paie et la production, la trace de lois générales qui, à part des exceptions inévitables et à part surtout un coefficient de race, devront s'être vérifiées en France, en Angleterre, en Allemagne, et que nous aurons le très modeste mérite d'étendre simplement à un nouveau domaine.

2° Comme *moyen de vivre,* le salaire est postulé par le mode d'existence de la famille au foyer. Les besoins qu'elle s'y crée (et créer est le mot véritable, car ces besoins sont loin d'être les résultantes fatales de quelques lois d'or ou d'airain) postulent pour ainsi dire le salaire qui les satisfera. Or, les plus caractéristiques de ces besoins sont ici spécifiquement russes. Ce sont eux qui constituent ce coefficient de race dont nous avons parlé

au précédent alinéa. Leur étude, que nous entreprendrons au troisième chapitre de la présente étude, donnera des résultats originaux.

3° Enfin spécifiquement russes aussi sont *les rapports entre ouvriers et patrons* (syndicats possibles ou inutiles, patronage patriarcal ou patronage à l'occidentale) qui servent de lien entre l'offre du patron qui propose un salaire proportionné à la production, et la requête de l'ouvrier qui réclame un salaire suffisant pour ses dépenses : c'est de ces rapports, en particulier, que dépend la rapidité avec laquelle la montée du salaire suit une production accrue, ou des besoins nouveaux. Cette étude fera l'objet du dernier chapitre de la dernière étude.

Les salaires que nous allons donner sont toujours entendus, *l'ouvrier étant logé par la fabrique*. Quand la fabrique ne le loge pas et qu'elle est située en ville, elle ajoute au salaire une indemnité de logement qui lui permet d'avoir un lit dans une chambre commune. Quand la fabrique est à la campagne, et que l'ouvrier ou l'ouvrière habite chez ses parents dans un village voisin, il n'a pas d'indemnité de logement; il y a là une inégalité entre lui et ses camarades que l'usine loge dans ses dortoirs; mais le logement est si peu de chose chez les communautaires que personne ne se plaint de ce traitement de défaveur, d'autant plus que, s'il lésait quelqu'un, ce serait la famille de l'ouvrier et non l'ouvrier lui-même.

Nos salaires sont pris soit à Moscou même, soit dans la campagne environnante. Dans le premier cas, ils sont un peu plus élevés que dans le second. Si donc on voulait rendre tous nos chiffres comparables, il faudrait noter soigneusement s'il s'agit d'un prix de ville ou d'un prix rural, et on s'apercevrait que la différence tient uniquement du coût de la vie, comme nous le verrons au prochain chapitre.

Les exemples que nous donnerons seront empruntés aux diverses industries textiles, prises autant que possible des plus simples aux plus élevées. Ce seront :

1° Un moulinage de soie ;

2° Une filature de coton;

3° Une teinturerie;

4° Un tissage de soierie;

5° Une fabrique d'impression sur indienne.

Pour terminer, nous emprunterons quelques renseignements caractéristiques à une parfumerie, laquelle, malgré la différence des techniques, a un régime de salaires tout semblable.

II. — UN MOULINAGE A QUELQUES KILOMÈTRES DE MOJAISK.

Ce moulinage est une vieille fabrique perdue à 7 kilomètres de la petite ville de Mojaisk, dans une anse boisée de la Moskva et dont le travail simple ne nécessite que des novices. Ce sont de très jeunes filles de treize à vingt ans, qui vivent au foyer de leurs parents dans les villages des alentours. Dans ces conditions, leur vie principale est la vie, généralement agricole, de leur famille. Le salaire qu'elles reçoivent n'influe pas sur le mode d'existence de la communauté. C'est *un salaire d'appoint;* on pourrait même le comparer à un pourboire ou à un cadeau octroyé à un enfant. Il peut donc être *très bas.* Dans l'isolement de cette campagne et avec la pauvreté traditionnelle du paysan, le patron est, dans une large mesure, maître d'imposer ses prix. Il l'était tout à fait il y a quelques années. Seul le développement des communications et la concurrence de Moscou, qui enlève aux fabriques de province la meilleure part de leur main-d'œuvre, mettent une limite à cet arbitraire. Actuellement c'est l'aspiration de la grande ville qui décide du niveau moyen des salaires auxquels le patron consent. Ces salaires sont donc plus faibles que ceux de Moscou, mais quand ils varient, c'est toujours proportionnellement à eux.

Ils varient, à l'intérieur de la fabrique suivant les emplois. On tient compte alors des difficultés de chaque tâche; c'est une façon de payer conformément à la justice, qui *est conforme*

elle-même à la loi de l'offre et de la demande. On arrive ainsi aux nombres suivants.

Les petites de moins de quinze ans, qui ne sont autorisées à faire que huit heures de travail, et qui n'ont pas d'autre rôle que d'aider leurs grandes compagnes, reçoivent, par mois, 4 roubles 50 ou 5 roubles pour débuter (12 à 13 francs) et vont jusqu'à 6 roubles (16 francs). Comme nous l'avons dit, elles sont en outre logées, soit à la fabrique quand leur village est trop loin, soit chez leurs parents quand elles ont le temps d'y retourner chaque soir.

Les ouvrières ordinaires débutent à 15 ans et quittent la fabrique pour se marier ; elles ont 10 heures 1/2 de travail. Le prix d'entrée est de 5 à 6 roubles pendant l'apprentissage des trois premiers mois. Ce prix monte jusqu'à un maximum, variant avec les difficultés de la tâche, et qui est voisin de 11 roubles. La tâche la plus facile est la première torsion ou filage. Plus difficiles sont la seconde torsion, dite torse, ainsi que le doublage. Ils sont plus difficiles, parce qu'il est possible d'y laisser passer de gros défauts si on ne fait pas attention. Naturellement on met les meilleures ouvrières au travail le plus délicat et on les paie davantage.

Les ouvrières les plus débrouillardes deviennent des demi-surveillantes qui, en même temps qu'elles surveillent les petites toujours distraites, les aident dans un apprentissage qui se renouvelle souvent, car la population ouvrière est très flottante. Les ouvrières les plus consciencieuses ont pour mission, après le moulinage, de visiter toutes les flottes et d'en rechercher les défauts. Ces deux catégories reçoivent jusqu'à 15 et 16 roubles (40 à 42 francs).

Au-dessus de ces demi-surveillantes sont les surveillantes proprement dites, au nombre d'une demi-douzaine environ : ce sont comme des contremaîtresses d'un ordre inférieur. Elles gagnent 18 roubles. A Moscou, dans un emploi analogue, elles en auraient 20 à 25. Avec la difficulté, sur laquelle nous insisterons plus tard, de trouver en Russie des individus acceptant des responsabilités, ce sont ces ouvrières-là que les fabriques

moscovites recherchent, et le désir de luxe urbain qui, comme nous le verrons aussi, sévit en ce moment, les attire là-bas irrésistiblement. Ainsi ces fabriques campagnardes se vident peu à peu par en haut.

En résumé, *les salaires de notre moulinage varient de 4 roubles 50 à 18 roubles.* Dans un moulinage établi en ville, ces salaires seraient un peu plus élevés, mais varieraient proportionnellement, suivant les divers emplois. Enfin la concurrence de la grande ville, a élevé ces salaires, qui, il y a dix ans, étaient d'environs 15 % plus bas, et cela sans grève, par le seul effet des départs vers la ville.

Tous ces salaires sont *des salaires à la journée.* En effet, il ne s'agit pas, dans une industrie aussi simple et avec une main-d'œuvre aussi primitive, d'essayer les salaires avec prime que l'Amérique a préconisés. Il est, de même, impossible de payer à la tâche. Cela pour deux raisons : d'abord ces mouliniers sont des façonniers. Ils travaillent les soies des autres, et ces soies sont de qualités trop diverses pour qu'on puisse fixer un prix de base pour un travail à la tâche. En second lieu, la besogne est si simple que la tâche accomplie n'est pas proportionnée au travail fourni : en effet, on laisse tourner seuls pendant la nuit les roquets du filage et du torse. Quand on examine l'atelier le dimanche matin, c'est-à-dire après 17 heures de marche sans surveillance, on trouve qu'avec une soie moyenne, le quart des roquets tournent encore, le tiers a ses fils cassés, le reste est fait de roquets vides. Il est vrai que les patrons en Russie redoutent de payer à la journée. C'est que les Russes flânent tellement que le travail à la journée peut donner un rendement lamentable. Cependant dans un moulinage il suffit, pour rendre passable le rendement, de stimuler le personnel par les traditionnelles chansons en chœur et de le surveiller en même temps à l'aide d'équipes de jeunes filles choisies et relativement nombreuses.

Notons enfin que ces salaires correspondaient, il y a une dizaine d'années, à 11 heures 1/2 de travail, et que la durée de la journée de travail est progressivement descendue à

10 heures 1/2, par l'imitation de ce qui se passait dans les grands centres et sans que ces ouvrières, d'ailleurs trop petites filles, aient eu à faire des grèves directes.

III. — UNE FILATURE DE COTON A BOLCHÉVO (GOUVERNEMENT DE MOSCOU).

La filature de Bolchévo date en 1907; c'est une très jeune filature en perpétuel agrandissement et qui n'est pas encore satisfaite de la qualité de ses ouvriers et ouvrières. Pour donner un exemple de son degré d'avancement, disons qu'au métier continu une ouvrière surveille en moyenne deux côtés 1/2, ce qui est en Russie la normale, mais une normale que la direction de Bolchévo espère prochainement dépasser. Les salaires y correspondent donc à un rendement encore perfectible. Ces salaires ont été fixés, dès l'ouverture de la fabrique, sur le modèle des salaires européens. Ils varient, suivant chaque emploi, proportionnellement à sa difficulté ou, ce qui revient au même, proportionnellement aux capacités et aux goûts des ouvriers; c'est ce que nous noterons en même temps que nous laisserons entrevoir la différence entre la France et la Russie, en passant en revue les différentes besognes de la filature, dans l'ordre que suit le coton.

Ouvreuses Oppener. — Ce sont des machines qui font subir aux balles de coton leur toute première préparation. Elles sont au nombre de trois, dirigées par un seul conducteur qui les fait marcher et les nettoie. Besogne à la fois d'attention pendant la marche et de soins pendant le nettoyage. Prix 0 r. 80 à 0 r. 85 par jour.

Batteuses. — Également trois machines conduites et nettoyées par un homme qui se fait de 0 r. 70 à 0 r. 75 par jour.

Ces deux hommes sont payés à la journée parce que, les ouvreuses et les batteuses étant en très petit nombre par rapport aux broches, il arrive qu'elles chôment souvent.

Cardeur. — Le coton passe ensuite dans un appareil qui fait

une *dislocation* plus fine et qui est servi par plusieurs ouvriers, depuis le soigneur de carde qui gagne 0 r. 90, jusqu'au porteur, au graisseur et à de moindres aides, qui sont de petits garçons et ne touchent que 35 kopecks.

Soigneurs de métiers à étirer. — Ce sont des femmes, qui sont aux pièces ou plus exactement à la longueur; leur gain, naturellement plus variable, oscille normalement entre 0 r. 60, 0 r. 75.

Banc en gros. — C'est à partir de maintenant que le coton commence à laisser deviner son prochain aspect de fil, très gros encore, comme l'indique le nom de l'appareil, et par cela même d'une faible consistance. Les ouvrières, des femmes toujours, ne peuvent donc surveiller qu'un nombre de broches relativement restreint. On confie à chacune un métier de 96 broches. Elles sont aux pièces, elles gagnent 0 r. 70 à 0 r. 85.

Banc intermédiaire. — Le ruban, dans ce banc, s'amincit et se fortifie. Il est donc moins cassant; par suite, l'ouvrière peut diriger un métier plus considérable, qui contient en fait 130 broches, et en même temps elle a besoin d'être moins habile que la précédente. Les ouvrières de second ordre ne reçoivent que 0 r. 60 à 0 r. 75.

Banc en fin. — Une femme pour denx métiers, c'est-à-dire pour 320 broches. Salaire de 0 r. 60 à 0 r. 75. Mêmes raisons.

Nous arrivons au dernier travail, celui des métiers, travail dont nous avons décrit au précédent chapitre les caractères psychologiques. Il concerne les métiers continus et les métiers renvideurs.

Métiers continus. Travail de femme payé aux pièces. L'ouvrière gagne ainsi : en surveillant un côté, 35 à 40 kopecks (9 à 10 roubles dans un mois de 25 jours de travail), en surveillant deux côtés, 58 à 66 kopecks (14 à 16 roubles par mois), c'est-à-dire moins du double, ce qui n'a rien d'étonnant, car en surveillant trop de broches, on répare les cassures moins vite; en surveillant trois côtés, 75 à 85 kopecks (19 à 21 roubles par mois), moins du triple pour la même raison. Les fileuses sont aidées par des petites filles dont la besogne est indéter-

minée et qui, par suite, sont payées à la journée, suivant un taux progressif, 25, 30, 35 et même 40 kopecks, ce dernier cas quand elles remplacent des fileuses en pied.

Métier renvideur. — Travail de force et de mouvement, donc travail d'homme. Ces hommes forment une équipe composée d'un fileur, de deux rattacheurs, de deux aides et de deux gamins. Le travail de l'équipe entière est payé aux pièces, et les membres de l'équipe se partagent le prix total suivant une certaine proportion. Le salaire du fileur sert de base. Il oscille entre 1 r. 10 et 1 r. 25, ce qui équivaut pour un mois à 27 ou 32 roubles; le rattacheur à 80 % du salaire du fileur, l'aide 70 %, et le gamin 40 %.

Nous voyons, dans les salaires des filatures, le type du salaire aux pièces. Ces salaires sont, *pour la majorité des femmes* qui ne sont plus de petites apprenties, de 60 à 85 kopecks par jour, soit de *15 à 21 roubles par mois.* Si on les compare aux salaires du moulinage, qui est plus éloigné de Moscou, mais à la campagne encore, on voit qu'on a des nombres notablement plus élevés, mais correspondant aussi à un métier plus difficile. *Quant aux hommes*, qui sont des ouvriers spécialisés, leur journée est de 70 kopecks à 1 rouble et plus, c'est-à-dire que leur mois leur rapporte *18 et 25 roubles et plus.*

IV. — UN TISSAGE DE SOIERIES A MOSCOU.

Nous rapprocherons tout de suite une fabrique urbaine de cette fabrique rurale. Pour que la comparaison soit facile en même temps que nos renseignements seront variés, nous choisirons un tissage de soie dans lequel on fabrique des articles moyens ou de beaux articles, beaux pour la Russie du moins.

Comme tout à l'heure, nous passerons en revue les différents métiers de la fabrique, en remarquant toujours que les salaires sont comptés en supposant les ouvriers et ouvrières logés, chauffés et éclairés. Celles ou ceux que la fabrique ne loge pas reçoivent ou plutôt recevaient, au moment où cette enquête a

été faite (1912) une indemnité mensuelle de 2 roubles que les patrons jugeaient eux-mêmes un peu faible, car, dans d'autres fabriques de Moscou, elle est portée à 3 et même 4 roubles.

Cannetage. — Mettre les bobines en cannette est la plus facile des opérations de la fabrique, car elle s'applique à un fil déjà bien dévidé. Nous avons vu qu'elle n'exige qu'une semaine d'apprentissage et qu'on la confie à des débutantes de seize ans. On les paie au mois, car, pour peu qu'on les surveille, elles n'ont pas besoin d'être stimulées par le paiement à la tâche qui, pour les plus novices, découragerait plus qu'il ne stimulerait. Le tarif du mois est 10 roubles. Quand ces petites sont devenues plus adroites, on les augmente en les faisant passer à un poste mieux rétribué. S'il en est parmi elles qui soient incapables d'être autre chose que canneteuses, elles le restent toute leur vie, mais alors leur salaire augmente à l'ancienneté jusqu'à 12 roubles; 10 à 12 roubles est le prix d'une seconde cuisinière, qu'on appelle en Russie une cuisinière noire, et en spécifiant bien qu'il s'agit de la cuisine d'une maison modeste.

Dévidage. — Mettre en bobines le fil de la flotte est une opération du même ordre que le cannetage, mais moins aisée, car le fil est ici plus difficile à démêler : le fil d'une bobine peut casser et même plusieurs bobines peuvent être arrêtées à la fois. La dextérité de l'ouvrière influe donc plus que tout à l'heure sur le rendement. Aussi paie-t-on à la tâche : en fait, la tâche se mesure au poids dévidé avec un coefficient pour chaque sorte de soie. L'apprentissage premier est facile et se fait souvent par le passage au cannetage; on gagne en habileté pendant quelques années, pour perdre lorsqu'on devient vieux. En principe, on reste indéfiniment dévideuse, parce que les autres métiers de la soierie n'exigent pas le dévidage comme apprentissage préalable. Le salaire du dévidage n'est donc pas un salaire de début, mais un salaire normal. Son maximum est le maximum ce ce que gagne une ouvrière médiocre. Avec la variabilité du salaire aux pièces, une dévideuse se fait de 12 à 18 roubles.

Ourdissage de la chaîne. — Nous savons que l'ourdisseuse

(je dis l'ourdisseuse et non son aide qui est en même temps son apprentie) est relativement à la dévideuse une ouvrière d'élite, son métier exigeant des qualités plus nombreuses et plus rares. Il est donc naturel que son salaire soit plus élevé. Du reste, la différence ne peut pas être très grande, car les ouvrières russes, la plupart du temps ne savent ni lire, ni compter, et la contre-maîtresse est obligée de leur mâcher tout le travail. L'ourdissoir est également un poste apogée; la plupart des ourdisseuses ne veulent pas passer tisseuses, car l'apprentissage du métier à tisser est très différent de celui de l'ourdissoir, et les gains y sont beaucoup plus variables; ils peuvent être supérieurs, mais ils peuvent aussi être moindres; le saut de l'un à l'autre est risqué et le Russe plus que n'importe qui a horreur du risque. En tous cas l'ourdisseuse est payée à façon : son salaire par mois est de 18 à 23 roubles.

Tissage. — Le salaire des tisseurs et des tisseuses est extrêmement variable, variable du simple au triple. C'est surtout parce que la difficulté du travail est variable elle-même. Elle dépend, en effet, de la densité et de la contexture du tissu. De sa densité, car plus il y a de fils au centimètre, plus la casse est fréquente; de la contexture, car lorsqu'elle est compliquée, le fil travaille plus et les chances de ruptures augmentent également : en cas de rupture, il faut revenir en arrière et rattacher le fil sans introduire de défauts, défauts qui, permis dans un article ordinaire, seraient inadmissibles dans une pièce de luxe. Bien entendu, on paie à la tâche, c'est-à-dire à la longueur, et les prix sont variables avec les tissus. Des barèmes ont été fixés. Ils contiennent évidemment une certaine part d'arbitraire. Ainsi le bon ouvrier (il en est de même de la bonne ouvrière) se paie automatiquement par sa rapidité, mais, en plus, la direction peut le récompenser (et lui seul peut juger si la récompense est méritée ou non) en le faisant passer d'un tissu commun et mal payé, à cause de la concurrence, à un tissu mieux payé, parce qu'il est plus difficile et plus recherché. Le salaire varie encore quand on passe des métiers mécaniques aux métiers à bras : les premiers servent à la majorité des ar-

ticles et à tous les articles courants; les derniers, qui diminuent de plus en plus, sont réservés aux articles lourds et chers, ou encore fournissent une sorte de retraite lucrative à de vieux ouvriers. Les salaires des métiers mécaniques, où il y a surtout des femmes, sauf aux métiers lourds, oscillent entre 15 et 40 roubles. Les salaires des métiers à bras, qui appartiennent tous à des hommes oscillent entre 18 et 45 roubles, mais en se rapprochant plus du maximum que du minimum.

En résumé, *les salaires des tissages de soie, qui exigent des qualités analogues à celles que demandent les filatures de coton, sont en gros comparables aux salaires de ces fabriques.* Il suffit, pour s'en rendre compte, de rapprocher deux ou trois chiffres :

A. Coton : métiers continus, 9 à 21 roubles; métiers renvideurs, fileurs, 27 à 32 roubles.

B. Soie : cannetage et dévidage, 10 à 18 roubles; tissage, 15 à 45 roubles.

V. — UNE TEINTURERIE A IVANTIEVKA (GOUVERNEMENT DE MOSCOU).

Nous avons à présent sous les yeux une grande fabrique occupant plus de mille ouvriers. Nous n'en avons pas parlé à propos de la psychologie ouvrière parce que le travail y est surtout un travail de manœuvre ; il s'agit en effet, la plupart du temps, de remuer des morceaux d'étoffe dans des bains de couleur. Mais nous avons tenu à signaler cette fabrique au chapitre des salaires, car *elle correspond d'une façon typique à la classe ouvrière la plus inférieure, qui est celle des manœuvres purs et simples.*

En même temps nous verrons un principe de salaire tout différent. *On ne peut plus payer aux pièces.* Cela tient, dans une certaine mesure, au caractère primitif de l'ouvrier lui-même, mais il y a encore une double raison liée à la technique, et que nous avons déjà entrevue à propos du moulinage. La première raison, c'est que les pièces à teindre subissent trop de préparaions pour qu'on sache à quels ouvriers attribuer le mérite de la

rapidité : une étoffe qu'on va teindre en noir passe en effet par un très grand nombre de bains surveillés par des ouvriers absolument indépendants. Il y a quelques cas cependant où l'étoffe reste dans la même cuve ; c'est lorsqu'on la teint avec des couleurs sans charge : dans ces cas exceptionnels, on peut donner à l'équipe qui la produit une prime à sa production.

La deuxième cause, c'est que nous avons affaire à un travail à façon. On donne au teinturier des matériaux de toute provenance, laine ou soie, satin ou taffetas, étoffe tissée ou fil mouliné, etc. ; dans ces conditions, il serait impossible de fixer un barème équitable pour le salaire aux pièces. Enfin, des chômages sont fréquents à cause précisément du caractère de l'industrie à façon. Or, l'usine est à la campagne, entourée de dortoirs ou de maisons ouvrières, dans un isolement qui empêche son personnel de pouvoir vivre d'un autre métier, et le patron a gagné au contact des dirigeants russes un esprit de paternalisme qui fait qu'en cas de chômage forcé, il se considère comme responsable de l'existence de ses ouvriers. Donc, quand du travail manque dans un atelier, il donne aux ouvriers de cet atelier des occupations qui peuvent être inférieures à leurs capacités, et alors il lui est impossible d'employer le salaire aux pièces, qui serait regardé par le travailleur comme souverainement injuste.

On paie donc à la journée et on fixe en outre un minimum en cas de chômage. L'avancement se fait à la fois en passant à un emploi plus difficile et en recevant dans le même emploi une augmentation à l'ancienneté.

Ce principe posé, quels sont les chiffres par emploi ?

Les gamins au-dessous de 15 ans reçoivent de 9 à 12 roubles. Un jeune homme de 15 à 20 ans débute à 12 roubles avec une augmentation progressive qui atteint 18 roubles vers 20 ans.

Les manœuvres de plus de 20 ans sans instruction (ceux par exemple qui ne sont capables que de remuer des flottes de soie dans des barques) forment la majorité du personnel. Ils débutent à 14 roubles, chiffre actuellement un peu bas, car depuis quelque temps on a de la peine à trouver de la main-d'œuvre masculine à ce tarif. Puis ils reçoivent un rouble d'augmentation par

année de présence, jusqu'à un maximum de 18 roubles pour la masse des manœuvres. Ce maximum peut atteindre 22 roubles dans de petits emplois spéciaux.

Les femmes débutent à 16 ans à 8 roubles, et arrivent avec le temps à 12 roubles, exceptionnellement à 18 ou 20, quand elles font des ouvrages délicats, comme du pliage d'étoffe teinte, ou la visite après la teinture : ces derniers salaires sont généralement obtenus grâce à des primes.

Une autre source d'augmentation des salaires, particulière aux industries de ce genre, et dans une certaine mesure à la Russie actuelle, provient des heures supplémentaires : elles sont en effet nombreuses dans une industrie à façon où on répare ainsi les inévitables chômages, et les Russes sont assez indolents pour accepter de l'autorité patronale ce supplément de labeur. Ces heures supplémentaires durent pendant des semaines et des mois. On les paie 30 kopecks par jour : c'est le salaire des trois heures supplémentaires, dont deux de travail effectif, l'une à midi qui est payée double, et l'autre le matin ou le soir.

Bien qu'une teinturerie soit le type d'une fabrique à main-d'œuvre fruste, elle n'exclut pas des emplois plus élevés que nous signalerons pour mémoire.

D'abord à l'apprêt, il y a une classe d'ouvriers spécialisés qui se fait de 30 à 40 roubles.

Ensuite il y a des femmes qui marquent les pièces à la machine à coudre, avant qu'elles ne passent dans leur bain et pour qu'on ne les y égare pas; celles-là sont naturellement payées aux pièces. A la fondation de la fabrique on avait fixé le prix de base un peu au hasard et en escomptant une maladresse incorrigible. Les marqueuses sont devenues plus habiles qu'on avait cru, on n'a pas voulu manquer aux conventions premières en revisant les barèmes, si bien qu'elles gagnent aujourd'hui le salaire comparativement gros de 25 à 30 roubles.

Il y a encore de petits employés aux écritures; ces étoffes marquées donnent lieu, à chaque changement d'atelier, à une comptabilité qui ne peut être que compliquée : d'où cette multiplicité de scribes. Étant lettrés, donc rares, ils peuvent pré-

tendre à une meilleure paie. Suivant leur âge et leurs responsabilités, ils ont de 25 à 50 roubles.

Enfin la fabrique doit entretenir un personnel mécanicien qui travaille de façon très irrégulière, car il a surtout à faire une besogne de réparation. Cette irrégularité va jusqu'à introduire, même en temps normal, des heures supplémentaires, car beaucoup de réparations se font de préférence à la sortie des ateliers. Le salaire mensuel va ainsi de 50 à 60 roubles et quelquefois à 70 roubles.

VI. — UNE SAVONNERIE ET PARFUMERIE A MOSCOU.

Si nous rapprochons des filatures, des tissages et des teintureries, une fabrique comme une savonnerie-parfumerie, c'est parce que le personnel de ces fabriques est interchangeable et interchangé au moins dans les emplois inférieurs, et parce que ce nouvel exemple va nous signaler un trait assez particulièrement russe du mode de fixation des salaires. Nous ne voulons retenir de tout le personnel d'une fabrique de ce genre (chimistes et leurs aides, remplisseuses de flacons, serveuses des machines à couper les savons, empaquetteuses, colleuses d'étiquettes, personnel de la cartonnerie, etc.), que les manœuvres de la savonnerie. Ce sont des hommes mis à la dispositiou du maître savonnier, par exemple pour porter les graisses. Ils sont très grossiers et très buveurs, mais forts en bras. On est forcé de les changer souvent et c'est pourquoi le hasard, qui nous les a fait observer dans un métier déterminé, n'empêche pas les remarques qui vont suivre d'être tout à fait générales.

De tels manœuvres gagnent de 0 r. 70 à 1 r. 30, logement compris. N'oublions pas que nous sommes à Moscou, c'est-à-dire que nos chiffres sont un peu forts par rapport à la moyenne du pays. Mais ce qui nous importe en ce moment, c'est de savoir comment ce salaire passe de 70 kopecks à 1 r. 30.

On passe du minimum au maximum en changeant d'atelier, mais aussi en progressant sur place. Outre le maximum et le

minimum absolus il y a un maximum et un minimum individuels. C'est de ceux-là seuls que nous allons nous occuper. On débute au minimum pour tendre vers le maximum. Ce minimum est un peu au-dessous de ce qui est considéré unanimement comme normal pour un travail déterminé et les besoins de la classe qui s'y livre, normale qui, dans le cas présent, est voisine de 1 rouble. On paie au-dessous de la normale le débutant non encore dégrossi, ce qui est une manière de le forcer à se dégrossir; étant donnée cette insuffisance, on lui donne au bout de 3 mois et automatiquement une petite augmentation, 10 kopecks par exemple; on la renouvelle au bout de six mois; la troisième fois on la donne en tenant compte en outre des aptitudes; ces augmentations de rapidité variable constituent une prime à l'effort. Puis, quand on est arrivé à la norme qui est sensée permettre de vivre aux travailleurs d'un atelier déterminé, il est impossible de les augmenter de la même façon, car un manœuvre, une fois qu'il a le métier dans les bras, ne peut que perdre de la valeur avec l'âge qui diminue ses forces. Mais alors, pour attacher à la maison cette population naturellement flottante, on donne à l'ouvrier une augmentation proportionnée à la durée de ses services et qui est d'environ 5 kopecks par jour tous les cinq ans.

En somme, *on débute au-dessous de la norme et on est augmenté assez vite suivant une progression automatique d'abord, mais où le choix ne tarde pas à jouer un rôle important; la norme est atteinte à l'époque où l'ouvrier donne son plein rendement; puis on dépasse la norme plus lentement qu'on ne l'a atteinte, et en avançant uniquement à l'ancienneté.*

On peut résumer cette marche par la courbe ci-jointe.

Dans cette fixation des salaires, le patron a été maître presque absolu; il a d'ailleurs opéré d'instinct, en conformité toutefois avec ce qui lui semblait être la justice, mais une justice dans laquelle entraient, pour une bonne part, les habitudes des Russes, notamment la nécessité d'être fouettés au départ sous peine de s'engourdir, et le besoin tout oriental de recevoir dans la suite une prime à la vieillesse.

VII. — LES SALAIRES DES CONTREMAITRES.

Comme au premier chapitre, nous tenons à isoler la question des contremaîtres, si courte soit-elle, pour bien montrer son importance. Nous avons vu qu'à l'atelier les contremaîtres russes,

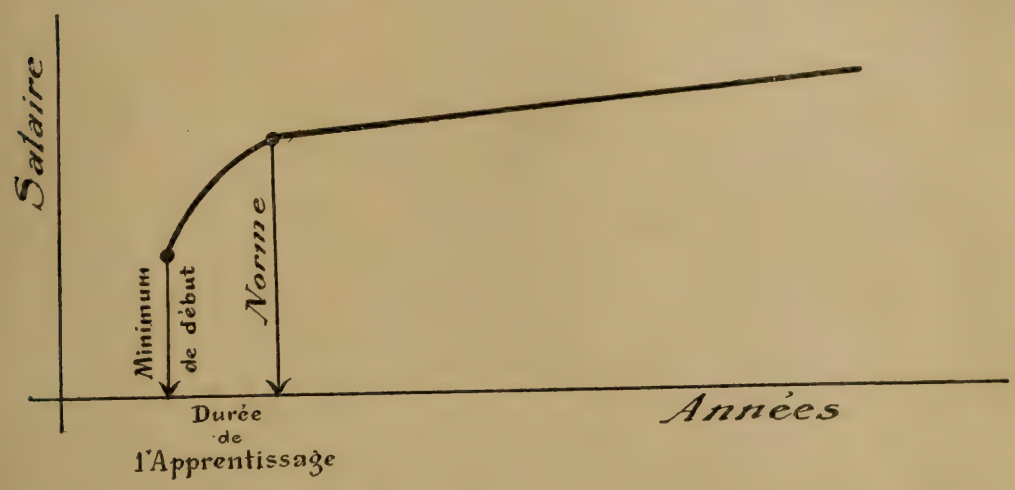

en général, n'inspiraient aux patrons qu'une confiance limitée, et que, pour cette raison, on était forcé de les multiplier, sous forme de sous-contremaîtres, de surveillants, de moniteurs. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner *que leurs salaires sont très réduits. Ils dépassent à peine ceux des bons ouvriers.* On trouve ainsi, dans un tissage de soie de Moscou, que les contremaîtres ont de 40 à 50 roubles et les contremaîtresses de 35 à 50 roubles. Dans une filature de coton des environs, le chef de l'atelier des cardes a 55 roubles et son sous-chef 25 ; le chef des bancs à broches a 80 roubles; le chef des métiers continus a 37 roubles. Tous ces hommes sont naturellement *payés au mois.*

Ce sont là quelques chiffres pris un peu au hasard, mais qui donnent une idée de l'ordre de grandeur des salaires. Ces salaires ont, en général, un maximum qu'on ne dépasse pas, car la capacité des contremaîtres est limitée elle-même. Quand

leur valeur de dirigeant doit grandir, on risque la chance d'un individu d'exception ou on fait venir un contremaître étranger. Celui-là est soigneusement trié dans le personnel des usines dont l'usine moscovite est souvent une filiale, et, avec la difficulté qu'éprouvent à émigrer des étrangers comme les Français, la loi de l'offre et de la demande s'ajoute à la valeur personnelle du sujet pour porter son salaire à un taux prodigieux. Les contremaîtres français des fabriques de la région de Moscou gagnent sans peine 3.000 à 6.000 roubles par an, gratifications comprises.

VIII. — LES CONTRATS ET LA LOI.

Après avoir résolu les questions relatives à l'objet du salaire (salaire en nature ou salaire en argent) et à la mesure du salaire (salaire à la journée, à la tâche ou avec prime), une dernière question reste : *Quelle est l'entente passée entre patron et ouvrier au sujet du salaire?* Question qui est dernière, surtout en Russie; il y régnait en effet, jusqu'à ces dernières années, le plus complet arbitraire; en termes plus exacts, l'ouvrier était une sorte de domestique à la fois patronné et exploité par le bon plaisir de son maître. Depuis 1893, sous l'inspiration du désir de réformer introduit surtout par le comte Witte, une loi, ou plus exactement un oukase, a réglé les contrats, et elle est généralement suivie, bien qu'elle restreigne considérablement le droit, jadis exorbitant, de l'employeur.

Cette loi est, comme toutes les lois russes, une émanation directe d'une autocratie qui s'inspire de l'accident : à cet égard, elle est un peu artificielle, et imitative; mais l'autocratie, si elle regarde vers l'Occident pour son compte, a des conseillers qui ont minutieusement fouillé les recoins de la Russie; c'est pourquoi, *prise dans l'ensemble, cette loi rappelle les nôtres; analysée dans le détail, elle est profondément russe.* Il n'est donc pas inutile, et il n'est pas non plus d'une mauvaise méthode de résumer ici ses principaux paragraphes.

Tout d'abord la loi reconnaît trois façons d'engager les ouvriers : pour un temps déterminé, pour un temps indéterminé, et pour un travail déterminé (§ 94).

Dans le premier et le troisième cas, il ne se pose pas de question de rupture de contrat; dans le deuxième cas, le contrat ne peut être rompu qu'après un préavis de deux semaines, de quelque côté que la rupture vienne (§ 95). Il est clair que, dans tous les cas, c'est le patron qui est dans l'état d'infériorité, car, si l'ouvrier trouve avantageux de partir tout de suite, on n'a pas, en fait, de recours contre lui et, quand c'est le patron qui prend sur lui de se séparer de l'ouvrier, il préfère le congédier tout de suite en lui payant quinze jours, plutôt que de garder quinze jours une mauvaise tête qui « montera » les autres.

Quant à la date de la paie, elle ne doit pas avoir lieu moins d'une fois par mois, dans le cas d'un engagement de plus d'un mois; au moins deux fois par mois dans le cas d'un engagement de durée indéterminée; et à la fin du travail, dans le cas d'un engagement pour un travail déterminé (exception étant faite par le travail à façon (§ 97). En fait, les ouvriers prennent très souvent de l'argent d'avance, et si souvent que les livrets où on note leurs comptes ont pour les avances des cases toutes prêtes.

La paie doit toujours être en argent, non en coupons, en pain, en marchandises, etc. (§ 99).

Aucune retenue ne peut être faite sur le salaire, pour dettes. Exception est faite pour les dettes contractées en prenant d'avance une partie de son salaire, ou des objets de première nécessité aux boutiques de la fabrique. Même dans ce cas la retenue, au moment de la paie, ne peut pas dépasser le tiers du salaire, si l'ouvrier est célibataire, le quart, s'il est marié ou veuf avec des enfants (art. 100).

Il est interdit de prendre des intérêts sur l'argent prêté aux ouvriers (art. 101).

Il est interdit de retenir sur les salaires les soins médicaux, l'éclairage des ateliers et l'usage des outils pour le travail de la fabrique (art. 102).

Enfin trois articles concernent *la manière de mettre fin au contrat :*

1° *Rupture* (art. 104). Huit cas sont prévus :

a. Accord mutuel.

b. Expiration du délai d'engagement.

c. Achèvement du travail, quand on a engagé des ouvriers pour la durée de ce travail.

d. Éloignement de l'ouvrier, par ordre de l'autorité compétente du lieu où il travaille (voilà la question des passeports) ou condamnation à la prison, pour un terme rendant impossible l'accomplissement du contrat (voilà une habitude plus fréquente dans un pays où la liberté individuelle est plus récente).

e. Appel de l'ouvrier à un service public comme le service militaire.

f. Refus, de la part de l'autorité, de renouveler l'autorisation de séjour, quand elle est temporaire.

g. Arrêt, pour plus de sept jours de travail de la « fabrique », pour cause d'incendie, inondation, explosion, etc.

2° *Renvoi* (art. 105). Cinq cas sont prévus :

a. Quand l'ouvrier n'est pas venu au travail plus de trois jours de suite, ou plus de six jours dans le mois, sans raison valable.

b. Quand l'ouvrier n'a pas travaillé plus de deux semaines de suite, avec motif plausible.

c. Quand l'ouvrier est inculpé d'un délit pouvant entraîner la prison.

d. Pour insolence (ou plutôt : insolence et résistance à la fois) ou mauvaise conduite, quand cette mauvaise conduite menace la propriété matérielle de la fabrique ou la sécurité du personnel de direction et de surveillance.

En cas de maladie contagieuse (très grave dans les agglomérations insalubres comme les quartiers pauvres de Moscou).

Sous le nom de mauvaise conduite on range (et cela est la caractéristique des paysans mal dégrossis) les imprudences avec le feu, même le fait, dans certains métiers, d'avoir sur soi allumettes, pipes, cigarettes.

L'ouvrier renvoyé pour une des cinq causes précédentes a un mois pour se pourvoir en justice ; si on lui donne raison, il est indemnisé.

3° *Départ anticipé de l'ouvrier.* L'ouvrier, outre le cas où il n'a pas été payé dans les délais prévus, peut encore réclamer la rupture du contrat dans les cinq circonstances suivantes :

a. Sévices, ou injures graves de la part du patron, de sa famille ou du personnel de surveillance. Notez le mot très communautaire « de sa famille ».

b. Manquement aux conventions touchant la nourriture et le logement, quand ils sont fournis par la fabrique. Ils étaient fournis presque toujours encore récemment.

c. Impossibilité de continuer le travail sans danger pour la santé.

d. Mort du mari ou de la femme, ou des autres membres de la famille qui contribuaient à la subsistance de l'ouvrier. Se rappeler l'argent envoyé d'un lieu à l'autre à des parents ou par des parents.

e. Appel au service militaire d'un membre de la famille contribuant à la subsistance de l'ouvrier. Même remarque.

Ce que nous venons de dire des contrats suffit à épuiser, au moins dans son essence, cette question des salaires que nous pouvons à présent résumer.

IX. — RÉSUMÉ.

Dans ce chapitre nous avons voulu étudier la variation des salaires en fonction des exigences du travail. Le meilleur résumé consistera à reprendre, en le modifiant à peine, le tableau final du premier chapitre, mais pour le compléter par les chiffres du chapitre II, de manière qu'on ait sous les yeux, d'une part, les qualités exigées, d'autre part, l'argent qui les rémunère : on verra alors s'il y a correspondance entre ceci et cela.

MÉTIER		SEXE	QUALITÉS EXIGÉES	SALAIRE	
1° Moulinage. (Mojaïsk.)	Petites aides.	Femmes.	—	à la journée.	4r50 à 6 r.
	Ouvrières ordinaires.	Femmes.	Faible attention et faible habileté professionnelle.	Id.	6 à 11 r.
	Demi-surveillante des flottes.	Femmes.	Conscience.	Id.	15 à 16 r.
2° Filature de coton. (Bolchew.)	Ouvreuses Oppener.	Hommes.	Attention et soin.	Id.	20 à 21 r.
	Batteuses.	Hommes.	Id.	Id.	18 à 19 r.
	Cardeur.	Hommes.	Id. avec plus de délicatesse.	Id.	22 r.
	Métier à étirer.	Femmes.	Attention, décision, habileté manuelle (moyennes).	à la tâche.	15 à 19 r.
	Banc en gros.	Femmes.	Id. plus élevées.	Id.	18 à 21 r.
	Banc interméd.	Femmes.	Attention, décision, habileté manuelle (moyennes).	Id.	15 à 19 r.
	Banc en fin.	Femmes.	Id.	Id.	15 à 19 r.
	Métier continu.	Femmes.	Id. mais variables suivant le nombre de côtés surveillés.	Id.	1 côté 9 à 10 r. 2 côtés 15 à 17 r. 3 côtés 19 à 21 r.
	Métier renvideur.	Hommes.	Id. et plus de force et de mobilité.	Id.	Fileur 27 à 32 r. Rattacheur 80 % Aides 70 %
3° Tissage de soie. (Moscou.)	Cannetage	Femmes.	Attention, décision, habileté manuelle (très moyennes).	à la journée.	10 à 12 r.
	Dévidage.	Femmes.	Attention, décision, habileté manuelle (moyennes).	à la tâche.	12 à 18 r.
	Ourdissage de la chaîne.	Femmes.	Id. à un degré plus élevé.	Id.	18 à 23 r.
	Métiers mécaniques.	Femmes. Quelques hommes)	Mêmes qualités très variables avec la complication de l'étoffe.	Id.	15 à 40 r.
	Métiers à bras.	Hommes.	Id. (réservé surtout aux belles étoffes.)	Id.	18 à 45 r.
4° Teinturerie. (Ivantievka.)	Manœuvres sans instruction.	Hommes.	Presque rien (obéissance, propreté).	à la journée.	14 à 18 r.
	Manœuvres sans instruction.	Femmes.	Id.	Id.	8 à 12 r.

En résumé, le salaire d'un manœuvre très grossier est, à la campagne, de 15 à 18 roubles ; le salaire d'une femme qui n'est pas plus spécialisée, est, à la campagne, de 7 à 12 roubles. Les ouvriers spécialisés gagnent : si ce sont des hommes, à la campagne, de 20 à 30 roubles et quelquefois plus ; si ce sont des femmes, de 18 à 20 ou 22 roubles.

A la ville, les salaires sont légèrement supérieurs.

Il serait intéressant de *comparer ces salaires aux salaires français*. Essayons-le, dans un cas particulier qui est celui des tissages de soie. Nous voulons limiter l'expérience à un seul exemple pour bien montrer ce que cette comparaison faite actuellement aurait de prématuré.

Nous résumerons la comparaison dans un tableau qui se lira de lui-même.

	ENVIRONS DE MOSCOU (à Moscou même, les salaires seraient à peine supérieurs)	CAMPAGNE LYONNAISE	LYON
Dévideuses (moyennes).	14 à 16 r., logées ou 17 à 19 r., non logées (45 à 50 francs).	1 fr. 25 à 1 fr. 50 par jour.	3 fr. 50 à 4 fr. par jour. (87 à 100 fr. par mois).
Tisseuses (moyennes).	16 à 18 r., logées ou 19 à 21 r., non logées (50 à 55 francs) (articles faciles). 20 à 22 r., logées ou 23 à 25 r., non logées (61 à 66 francs) (articles difficiles).	3 fr. à 3 fr. 50 par jour.	4 à 5 fr. par jour. (100 à 125 fr. par mois).

Si l'on compare Moscou et Lyon, on voit que le salaire moscovite ne dépasse guère la moitié du salaire lyonnais.

Par contre, si l'on compare la banlieue de Moscou et les environs de Lyon, on voit entre les salaires un rapport voisin de 2 à 3.

Mais on peut faire observer que Moscou, quoique capitale, est, à certains égards, un grand village, alors que Lyon, qui est trois fois moins peuplée, a des caractères urbains mieux définis. C'est ce qui explique l'écart entre les salaires de ville et les salaires de campagne plus grand en France qu'en Russie. Il semble donc qu'à cause de la hausse plus artificielle des salaires

dans les villes françaises, ce soient les salaires campagnards qu'on doive seuls comparer là-bas et chez nous.

Or, cette comparaison nous donne approximativement le rapport $\frac{2}{3}$. Mais nous avons noté à peu près le même rapport entre les productivités des ouvriers russes et français. Autant donc qu'on peut prêter d'objectivité à de pareils chiffres, il semble qu'on puisse poser l'égalité :

$$\frac{\text{Salaire russe}}{\text{Salaire français}} = \frac{\text{Productivité russe}}{\text{Productivité française}}$$

Égalité qu'on pourrait encore traduire par cette formule, qui paraît vérifiée au moins dans ce cas particulier : « Le salaire d'un ouvrier est proportionnel à son rendement ».

Il faudrait bien se garder cependant de voir là l'embryon d'une loi générale. En effet, *les salaires sont encore fixés par le coût de la vie, qui doit être analysé en nourriture, habitations, vêtements, recréations, etc., et les besoins dépendent encore d'habitudes psychologiques diversement nuancées.* Ce sont ces éléments séparés et non des résultats globaux, qu'il faut comparer dans les deux pays, sous peine de manquer à toute méthode scientifique. La règle des variations concomitantes que M. Durkheim met aux premiers rangs des règles de l'investigation sociologique — et qui en effet peut rendre des services — ne doit être maniée qu'avec une extrême prudence, et dans tous les cas elle doit être complétée par une analyse où la Nomenclature d'Henri de Tourville, — ou une nomenclature analogue — est inévitable. C'est un travail de ce genre que nous allons maintenant entreprendre, et nous devons le faire précéder d'une étude complète de ce que, dans le vocabulaire de la science sociale, on nomme le mode d'existence.

III

LE MODE D'EXISTENCE DE L'OUVRIER

I. — DIVISIONS DE LA QUESTION.

Dans les pages qui vont suivre, nous nous attacherons à étudier le paysan à son foyer, suivant la méthode que nous avons appliquée aux paysans dans une précédente étude. Mais ce travail d'analyse doit être guidé par une vue synthétique. En effet, ce qui caractérise l'industrie russe actuelle, c'est que c'est une grande industrie soutenue par de gros capitaux et munie de tous les perfectionnements, qui a fait appel comme main-d'œuvre à la classe paysanne, et l'a comme poussée vers ses ateliers. *Dès lors, le gros problème que cette industrie pose, c'est celui de la transformation du paysan en ouvrier ou, pour être plus précis, du propriétaire agricole en prolétaire urbain.* Cette transformation est naturellement progressive. Pour l'étudier, il faut noter des *phases de transition* entre le premier et le dernier stade. C'est ce que nous avons essayé de réaliser dans notre enquête.

Nous avons ainsi remarqué, après le pur paysan décrit dans notre première étude, *quatre types* :

1° Un *pur paysan,* copropriétaire d'un mir vivant principalement de la culture, mais *envoyant un jeune membre de sa famille dans une fabrique voisine* pour en tirer un supplément de ressources.

2° Un *paysan*, paysan en ce sens qu'il habite la campagne, mais paysan d'une autre espèce que le premier, car *il n'a plus d'intérêt dans un mir, et il est complètement attaché à une fabrique qui lui fournit ses seules ressources.* Cette fabrique est, bien entendu, *à la campagne.*

3° Un *paysan qui a encore au village son champ et la plus grande partie de sa famille, mais qui, lui, vient travailler à la ville en fabrique et apporte à la communauté la plus grande partie de ses moyens d'existence.* Ce qui caractérise ce cas, c'est la dislocation de la famille.

4° Un *ancien paysan, ayant rompu toute attache avec le mir, ayant amené sa famille à la ville, et vivant exclusivement de l'industrie.*

A vrai dire, ces quatre types, qui tous les quatre ont leur intérêt, ne peuvent être considérés comme quatre phases successives. Le second, par exemple, est un aboutissement définitif, au même titre que le quatrième. Pour montrer comment ils dépendent les uns des autres, et dépendent du type paysan initial, rien ne sera plus clair que le petit tableau suivant.

PAYSAN PROPRIÉTAIRE

1. Paysan propriétaire ; un jeune membre de la famille va chercher en fabrique un salaire *d'appoint* (foyer complet).

2. Ouvrier sans terre, tirant uniquement ses ressources d'une fabrique située à la campagne (foyer complet).

3° Paysan propriétaire dont la famille réside au village et cultive la terre, mais qui personnellement est tenu à la ville et travaille en fabrique (foyer disloqué).

4° Ancien paysan ayant quitté son mir et ramené le reste de sa famille à la ville où tout le monde vit de l'industrie (foyer reconstitué).

II. — PREMIER TYPE,
PAYSAN PROPRIÉTAIRE : UN JEUNE MEMBRE DE LA FAMILLE VA CHERCHER EN FABRIQUE UN SALAIRE D'APPOINT (FOYER COMPLET).

Nous aurons un excellent exemple de ce type dans le moulinage des environs de Mojaïsk auquel nous avons déjà emprunté quelques faits.

Nous avons dit que cette fabrique était bâtie dans le plus complet isolement, sur les bords de la Moskva, dans un pli de terrain, entouré de bois. Autour du bâtiment principal se trouvent les maisons des directeurs et des contremaîtres et un minuscule village ne comprenant que quelques maisons. Mojaïsk, qui est une ville de petit commerce et une résidence de rentiers, est située à 7 kilomètres, et la fabrique est de l'autre côté de la rivière. Aucun pont, rien qu'une passerelle volante qui est quelquefois emportée par le dégel. Au moment du dégel, aucune communication n'est possible avec le centre de la Russie ; le reste du temps on communique de façon précaire par traîneau ou par bac. Cette fabrique est donc intimement liée à ses alentours immédiats. Les jeunes filles ou les petites filles qui viennent travailler au moulinage sortent de villages qui occupent l'espace dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres, Mojaïsk étant excepté. Le pays est avant tout agricole ; c'est cependant une *agriculture pauvre ; il faut donc y ajouter quelque industrie accessoire*. Ce sont les hommes qui s'en chargent. Quelques-uns vont à Moscou dans divers emplois, quitte à revenir au village pour la moisson. D'autres, et c'est le cas d'un village qui touche presque Mojaïsk, se sont fait voituriers, et vivent des transports que la ville fournit. D'autres enfin restent chez eux et sont tailleurs pour le compte de patrons de fabrique collective habitant Moscou. C'est donc *l'habitude* dans la région de chercher des *ressources supplémentaires*. Il n'y aura donc rien d'étonnant à

ce que les jeunes filles viennent au moulinage. Seulement ces ressources supplémentaires sont fournies par les hommes et ce sont les femmes qui s'occupent d'agriculture : elles labourent avec une petite charrue à un cheval, elles fauchent avec une faucille ; les hommes les mènent rudement, à la manière des primitifs chez qui le sexe fort emploie sa force à utiliser celle du sexe faible. On se rappelle dans le pays l'aventure d'un certain mois de mars où l'on fit traverser la glace au volant d'une machine qu'un venait d'acheter. La glace était déjà amincie par le printemps; il y avait quelque danger à faire passer cette lourde pièce sur un support aussi médiocre; c'était pourtant les femmes que l'on avait mises à la tête des chevaux, et les hommes, du haut de la passerelle, les excitaient bravement au courage. Si donc les femmes sont occupées aux durs travaux de l'agriculture, sans parler des travaux du ménage proprement dit qui leur incombent en tout pays, on ne peut détacher du foyer, pour les envoyer dans l'industrie, que de très jeunes filles, quelquefois des gamines. Or, elles doivent manquer de la plus élémentaire expérience; il leur faut donc un travail plus que facile. Le moulinage est dans ce cas. Il est donc parfaitement adopté au pays.

Ces jeunes filles, avons-nous dit, ne peuvent travailler à journées pleines avant 15 ans; la journée pleine est de 10 heures 1/2; elle commence à 5 heures du matin pour finir à 5 heures 1/2 du soir; mais on la coupe d'un long repos pour le dîner. Les petites ne travaillent que huit heures et on en prend depuis l'âge de 12 ans, à condition toutefois que les parents insistent; l'aspect des cours, au moment où les ouvrières se reposent en croquant des graines de soleil, fait songer beaucoup moins à une fabrique qu'à une école.

Cette école est, suivant la saison, un internat ou un externat. En principe, les ouvrières habitent dans leurs familles; pour le moins, elles quittent la fabrique le samedi soir pour y rentrer le lundi matin. Pour ce qui concerne la semaine, il faut distinguer entre l'hiver et l'été. L'été, celles dont les parents résident à moins de 6 ou 7 kilomètres, retournent coucher chez elles

tous les soirs; celles dont les familles demeurent plus loin couchent à la fabrique cinq nuits sur sept; pour citer des chiffres, sur 330 ouvrières, le dortoir n'en renferme dans les semaines d'été que cinquante. Par contre, l'hiver, les nuits sont plus longues qu'à Paris et la campagne est couverte d'un bon mètre de neige : sur 330 ouvrières, c'est 260 qui profitent des dortoirs. Quand la fabrique est un internat, c'est donc uniquement pour des conditions climatériques; elle est un externat en principe.

On le verrait à l'aspect des *dortoirs* que la direction met à la disposition des ouvrières. Les dortoirs sont de vastes chambrées dont les murs en briques sont blanchis à la chaux, et dont le cube d'air serait peut-être suffisant si les ouvrières n'avaient pas acquis dans l'isba l'habitude incorrigible de ne jamais ouvrir les fenêtres. Chaque dortoir contient une centaine de lits. Ces lits en sont la caractéristique. Ce sont, à vrai dire, des planches à 4 places, chaque place étant séparée de sa voisine par une cloison de quelques pouces de hauteur. Chaque place a une archine (71 centimètres) de large et deux archines 3/4 de long (environ 2 mètres). Le tout est monté sur pieds de manière à avoir la hauteur d'un lit ordinaire.

pieds tête	tête pieds
pieds tête	tête pieds

Chaque enfant aura en outre, pour lui servir de matelas, un sac plein de paille; elle aura pour se couvrir une couverture ouatée faite de 100 bouts d'étoffe comme l'habit d'arlequin, et qui ne borde pas : c'est un usage général en Russie que les couvertures ne doivent pas border. Il n'y a pas de draps et l'on couche tout habillé : c'est également conforme à la coutume de l'isba. Chacune a en outre sa malle, le fameux soundouk, où elle range ses affaires; le soundouk est toujours posé à la

tête du lit, bien qu'il y ait de la place ailleurs et que la direction conseille de l'utiliser. De cette façon, la longueur du lit est réduite à 1 m. 50 environ et les ouvrières dorment recroquevillées comme dans la maison paternelle où la place n'est pas abondante. Elles se recoquevillent en outre pour avoir chaud. Quelquefois même elles démontent la séparation de deux lits contigus et se blottissent 3 ou 4 sur deux places. Ce dortoir est évidemment très primitif et un philanthrope qui n'aurait pas vu d'abord un village russe, accuserait volontiers le patron d'inhumanité. Le patron, en réalité, n'a pas de raison de mieux traiter ses ouvrières que leurs parents eux-mêmes ne les traitent, et apporterait-il brusquement les perfectionnements qui s'introduiront par la suite, son personnel ne saurait peut-être pas en profiter, et la preuve, c'est que le dortoir, en dépit de toutes les surveillances, est affreusement sale.

Après le gîte, *la nourriture*. Comme le patron a fourni des lits, il a cherché à fournir des repas. Il offre aux ouvrières deux repas, sur le modèle de ceux que prennent les paysans, mais en y ajoutant à chaque fois de la viande, et cela pour le prix de 12 kopecks par jour, environ 30 centimes. Il est clair que le patron n'y a aucun bénéfice. Malgré tout, il n'a pas réussi. C'est un fait constant que, quand le patron se mêle de nourrir son personnel, il provoque toutes sortes de mécontentements. Dans d'autres fabriques, les ouvriers organisent eux-mêmes leur nourriture sous forme d'artèles que nous décrirons bientôt.

Mais ici on ne pourrait demander un tel effort d'organisation à une bande de gamines dont l'âge moyen est 16 à 17 ans. Enfin les parents trouvent que 12 kopecks c'est beaucoup et que la viande à chaque repas est un luxe exagéré. Aussi y a-t-il peu d'ouvrières à profiter de la cantine patronale; la plupart apportent de chez elles un repas généralement sans viande; celles qui n'habitent pas loin l'apportent chaque matin: les autres se munissent le lundi des provisions pour la semaine. L'abstinence que nous avons notée chez la paysanne se poursuit chez l'ouvrière.

Dans ces conditions, la fabrique ne peut guère influer sur la

vie de son personnel. Aussi ne doit-on pas s'étonner de voir ce personnel très flottant. Même l'histoire de notre moulinage est très éclairante sur la psychologie d'un Russe prenant avec le machinisme un premier contact. Dans les trois premières années de sa création, vers 1900, les ouvrières ne consentaient à rester que l'hiver; l'été, grève complète; les travaux des champs et la flânerie au soleil en étaient la cause, et, pour les natures rêveuses et capricieuses, il y avait dans les ateliers trop de bruit, trop de trépidation, trop de régularité. Quelquefois, c'était la jeunesse d'un village entier qui venait s'essayer à ce nouveau travail; puis un jour, dans un commun coup de tête, le village entier renonçait. Plusieurs villages ont ainsi passé par la fabrique sans s'y fixer. Aujourd'hui il y a jusqu'à cent départs définitifs, c'est-à-dire près du tiers du personnel.

Une quinzaine, et des meilleurs, sont débauchés par les fabriques de Moscou où les salaires sont numériquement plus élevés, mais où les dépenses sont au moins aussi fortes; pourtant l'ouvrière russe, comme la Française peut-être, est incapable de réfléchir à cette compensation. Une quarantaine se marient, c'est-à-dire vont à cette servitude agricole dont nous avons parlé et, si dure que soit la vie de l'atelier pour ces indépendantes, c'est encore en pleurant qu'elles la quittent lorsqu'il s'agit d'aller au mariage avec un garçon qui leur est imposé par une volonté supérieure. Les autres enfin sont rappelées à la maison temporairement ou définitivement, pour des travaux agricoles ou des travaux ménagers, par suite des causes les plus diverses : le père est mort, la mère a accouché, une sœur aînée est partie, etc.

Puisque la fabrique a si peu d'action sur la vie de la famille paysanne, les moyens d'existence de cette famille ne jouent pour ainsi dire pas dans la fixation des salaires. Ce que nous avions annoncé au début du chapitre précédent sur la double part, dans le salaire, de la production et des besoins, ne se vérifie pas ici. Nous sommes dans le cas exceptionnel des salaires d'appoint. C'est la seule loi de l'offre et de la demande qui agit pour déterminer les salaires de Mojaïsk, en fonction de la concurrence

des salaires de Moscou, et cette concurrence a été jusqu'ici assez faible à cause de la difficulté des communications.

Mais, par contre, cet exemple nous était très précieux en nous montrant *le premier éveil de la vie paysanne vers la vie industrielle*. L'industrie descend en Russie armée de pied en cape, mais elle ne prend son personnel qu'un à un et sans détruire d'abord l'organisme familial que la vie paysanne a institué. Nous allons voir dans une seconde étude une industrie apportant une modification plus profonde parce qu'elle prend, non pas un jeune membre de la famille, mais un membre essentiel et quelquefois la famille entière.

III. — DEUXIÈME TYPE : OUVRIER SANS TERRE TIRANT UNIQUEMENT SES RESSOURCES D'UNE FABRIQUE SITUÉE A LA CAMPAGNE (FOYER COMPLET).

Ce type apparaît, avec des types préparatoires, dans la teinturerie d'Ivantievka ou dans la filature de Bolchevo, déjà citées. Bornons-nous, pour fixer nos observations, à la teinturerie d'Ivantievka.

La fabrique est en pleine campagne, à côté d'un village ancien, Ivantievka, à 1 ou 2 kilomètres du village plus moderne de Novocielo (mot à mot le nouveau village) et au centre d'un village artificiel créé par la fabrique pour ceux de ses ouvriers qui viennent de plusieurs dizaines de kilomètres et composé de dortoirs pour les célibataires et de maisons ouvrières pour les ménages. En outre, les villages situés à moins de 10 kilomètres à la ronde fournissent à la teinturerie une main-d'œuvre externe ; enfin, une autre fabrique se trouve à quelques pas de la première, et des familles paysannes peuvent travailler dans l'une et dans l'autre à la fois. Les villages environnants sont tous des villages où l'on vit principalement d'agriculture, et il en est de même de Novocielo qui, pour 57 maisons, a 347 dessitines qu'on cultive à trois champs et un troupeau d'un peu moins d'un cheval et d'une vache par maison. Quant au

village d'Ivantievka, c'est un village sans terre, à l'exception du sol qui porte les maisons et les enclos qui y sont immédiatement attachés; le village possède encore un troupeau qui va paître sur des prairies louées, notamment sur des prairies de la fabrique. Il y a à Ivantievka 2.500 à 3.000 habitants, y compris les enfants; cette population est issue d'une petite colonie de déportés, qu'on donna au début du XIXe siècle à un seigneur du pays pour servir des usines qu'il avait, corroirie et papeterie; les habitants actuels ont acquis, dans l'éloignement forcé des travaux des champs, et peut-être ont gardé de leur origine première, des qualités intellectuelles particulières. Ils ont toujours fidèlement envoyé leurs enfants à l'école, ce qui leur a permis d'essaimer dans des métiers supérieurs, par exemple mécaniciens à Moscou ou employés de chemin de fer sur toute la ligne; ils sont grands liseurs de journaux, et notamment des journaux révolutionnaires; leur village a un aspect cossu; chaque famille a au moins une ou deux vaches et quelquefois un cheval. Il y a des couturières, des modistes et pas moins de six débits, ce qui est de beaucoup supérieur à la moyenne. Tout ce monde-là est d'ailleurs demeuré un peu brigand.

Cette brève promenade sur le terrain nous montre que la teinturerie occupe quatre espèces d'ouvriers :

1° *Des ouvriers de villages avec terres,* dont le plus typique est en même temps le plus rapproché, Novocielo. Ces ouvriers ne regardent donc la fabrique que comme une ressource accessoire destinée à un seul des membres de la famille. Ils ressemblent à cet égard aux petites ouvrières du moulinage de Mojaïsk, avec cette différence que la teinturerie emploie des jeunes gens ou des jeunes filles plus âgées qui rapportent de plus gros salaires. Quelquefois même, c'est le chef de famille qui cumule le métier de teinturier et les occupations de paysan; le cas se présente lorsqu'il travaille à l'atelier neuf heures dans l'une de ces équipes jumelées dont nous avons parlé, ce qui lui permet de ne commencer son travail qu'à 8 heures du matin ou d'être libre à 5 heures du soir; sous cette forme

la fabrique n'apporte aux travailleurs agricoles qu'un salaire de gros appoint; elle présente, par rapport au moulinage précédent, un type de transition accentué, mais qui n'est pas vraiment nouveau.

2° *Des ouvriers non mariés*, jeunes gens ou jeunes filles, *venus de très loin* et quelquefois d'autres gouvernements, et qui, dans des bâtiments annexés à la fabrique, vivent au dortoir et mangent en artèle. Ceux-là dépendent de familles paysannes qui possèdent des terres; ils ont émigré par suite de la difficulté de vivre sur place; ils se rattachent à leur foyer d'origine par l'argent qu'ils y envoient chaque mois, par un retour périodique au moment de la moisson, par le désir d'y trouver une femme, par l'espoir d'y finir leurs jours. Pour ces familles-là, la fabrique apporte encore un salaire d'appoint, mais qui devient, pour un membre ouvrier, un salaire surabondant. Elle joue, par rapport au moulinage de Mojaïsk, un rôle de transition de plus en plus accusé.

3° *Des ouvriers sans terres*, mais avec *un jardin* et *un troupeau,* qui constituent la population d'Ivantievka. Ceux-là, jardins et bestiaux mis à part, vivent exclusivement de la fabrique. Ils constituent un prolétariat ouvrier fixe tel qu'il existait depuis longtemps dans l'Europe occidentale. Ce n'est plus une phase de transition, c'est l'achèvement de la transition. C'est ce type-là que nous décrirons avec le plus d'insistance dans ce paragraphe, et c'est son budget qui nous révélera la manière de vivre de l'ouvrier russe actuel.

4° Mais à côté des ménages ouvriers habitant un village vieux d'un siècle, se trouvent *des ménages ouvriers qui*, pour des raisons ou pour d'autres, ne possédaient pas de terre et *ont été transplantés dans le village artificiel que la fabrique a créé pour eux;* ils habitent soit dans de grandes maisons de briques à plusieurs étages que la fabrique leur loue, soit dans des maisons de bois qui abritent un nombre de ménages restreints et qui leur sont louées de la même manière, soit dans des isbas isolées et entourées d'un jardin dont la fabrique leur fait l'avance, et qu'ils devront rembourser par annuités s'ils veulent

en devenir propriétaires. Ceux-là ont le même mode d'existence et en particulier le même budget que les habitants d'Ivantievka; ce que nous aurons dit des uns s'appliquera aux autres. La seule différence, c'est qu'Ivantievka n'avait pas de terres depuis longtemps et a été très heureux de rencontrer, il y a peu d'années, une grande industrie naissante, tandis que cette grande industrie, une fois arrivée à la prospérité, a contribué à détourner de leurs terres des paysans qu'elle appelait auprès d'elle.

Il est temps d'entrer dans le détail de la vie privée de tous ces ouvriers. Nous nous bornerons aux trois dernières catégories. Pour la cohérence de notre exposé, nous serons parfois amenés à mêler les éléments qui les concernent : le lecteur n'aura pas de peine à les distinguer lui-même.

Nous examinerons successivement *le logement, la nourriture, l'habillement, les distractions.*

Logement. — Nous ne nous occuperons ici que des logements artificiels construits par la fabrique. Les ouvriers d'Ivantievka habitent dans des isbas plus élégantes que les isbas du village; elles ont des fondations en briques et un toit en tôle : leur construction coûte 500 roubles pour une superficie de 7 archines sur 7 archines (environ 5 m. sur 5 m.).

Ces logements construits par la fabrique se divisent en trois espèces : les casernes avec dortoirs pour les célibataires, les casernes avec chambres pour les ménages, et les maisons plus petites pour un nombre de ménages restreints.

Les casernes pour célibataires sont en briques ou en ciment armé à plusieurs étages, et contiennent 600 personnes en six dortoirs de cent. La fabrique étant plus riche que celle de Mojaïsk peut se permettre des dortoirs plus spacieux. Elle avait naguère, comme à Mojaïsk, des planches de 4 lits. Elle y a renoncé à la suite d'une loi qui exige entre chaque lit, c'est-à-dire entre chaque planche, une distance d'un archine. Cette loi est, comme toutes les lois ouvrières, imposée aux fabriques au fur et à mesure qu'elles en peuvent faire la dépense. Du reste, sur les lits à une place comme sur les lits à quatre

places, ouvriers et ouvrières couchent tout habillés, entre leur sac de paille et leur couverture. A côté des dortoirs de cent places se trouvent des chambrées de 10 à 12 lits pour des ouvriers d'élite, par exemple les mécaniciens qui tiennent à s'isoler de la masse des manœuvres pour lire ou pour fuir l'orgie; le lundi matin, en effet, il y a au moins 15 hommes ivres par dortoir, et ayant par hasard choisi un lundi pour ma première visite, je m'en suis vu refuser la porte par le chef du personnel avec la plus respectueuse intransigeance, sous prétexte qu'un sociologue ne peut pas voir la Russie le lundi. Les water-closets sont aussi peu respectés par les ouvriers; il faut un long apprentissage pour qu'ils sachent s'en servir; le tout à l'égout n'avait pas donné les résultats qu'on attendait; après plusieurs tâtonnements, on s'est décidé à adopter un système de chasse d'eau qui fonctionne automatiquement toutes les 15 minutes. Les sous-sols de la caserne sont occupés par la cuisine et le réfectoire dont nous allons parler. Toute la maison est chauffée à l'aide du chauffage central sur lequel se greffent des ventilateurs. Dans ces conditions, le logement d'un ouvrier revient à 1 rouble 50 par mois, tous amortissements compris. Ce type de caserne est d'ailleurs commun à toutes les fabriques de la région.

D'autres bâtiments servent à abriter des ménages. Ils ont extérieurement la même forme que les premiers. Comme eux ils sont en béton armé ou en briques et à plusieurs étages. Tous les étages ont la même disposition. Elle est très simple. Le bâtiment a la forme d'un long rectangle qui est traversé par un long couloir suivant son plus grand axe de symétrie. Sur ce couloir s'ouvrent à droite et à gauche des chambres. Aux extrémités du couloir sont deux escaliers qui desservent la maison. Contigus à chaque escalier sont, à un bout du bâtiment, les lavabos et les water-closets, à l'autre bout les poêles. Ces lavabos ressemblent assez à ceux des casernes des troupes françaises, et les water-closets sont à chasse d'eau automatique, comme ceux des dortoirs. Quant aux poêles, ils sont destinés, non à chauffer (le chauffage central est installé là comme

dans les dortoirs), mais à faire la cuisine : ce sont des poêles du type russe en briques réfractaires, dans la masse desquelles sont percés des trous où l'on peut cuire des aliments. On compte un trou pour 4 ménages; chaque ménage fait ainsi sa popote comme il l'entend; la fabrique lui fournit simplement le four et le feu.

Les chambres ont une longueur d'environ 7 archines (5 mètres) pour une largeur de 3 archines et 15 verchoks (3 archines et 15/16 ou approximativement 2 m. 75). Quelquefois l'ouvrier divise sa chambre en deux à l'aide d'un rideau, de manière à avoir du côté de la porte le lit, et du côté de la fenêtre un carré formant « salle » pour recevoir les visites. Le mobilier fourni par la fabrique se compose d'une armoire, d'une table-commode (commode dont le dessus débordant sert de table : traditionnelle table russe), de deux tabourets, d'une planche le long du mur,

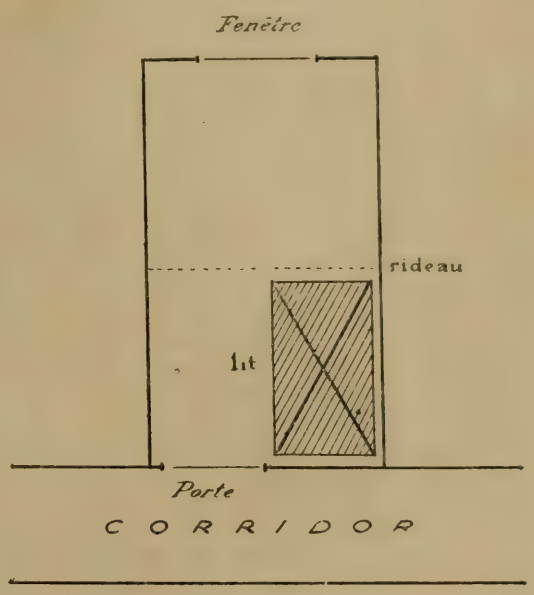

et d'une étagère à icones, le tout en bois blanc et valant 25 roubles; il faut y ajouter le lit qui a une planche et non un sommier et qui est très haut, de façon à pouvoir loger dessous le soundouk. Ce lit vaut 10 roubles. Les enfants dorment par terre. La famille ajoute, de son côté, le soundouk ou les soundouks, des rideaux, des fleurs, des gravures aux murs (lesquelles se composent d'abord de chromos représentant l'empereur et l'impératrice et ensuite de gravures quelconques empruntées à des magazines) et enfin les icones qui représentent la partie la plus chère du mobilier personnel et dont la valeur représente à la fois sa piété et sa fortune.

Dans ces conditions, les paysans sont logés plus confortablement et surtout plus hygiéniquement qu'à l'izba. Le seul inconvénient de ces grandes agglomérations serait la promiscuité, mais elle est moins pénible à des Russes qu'elle ne le serait à des Français. Bien entendu, de tels logements ne sont qu'à moitié économiques pour la fabrique qui les a construits. Aussi s'efforce-t-on de loger dans une chambre, conformément d'ailleurs aux usages russes du grouillement, le plus grand nombre possible de « travailleurs ». On avait pris au début comme idéal trois travailleurs par chambre; on les aurait obtenus en y mettant deux lits pour deux ménages ou en logeant un seul ménage avec un parent ou une parente; en réalité, on se contente d'une moyenne par chambre d'un peu moins de deux travailleurs et demi; n'oublions pas qu'il s'agit ici de travailleurs et non d'habitants et que par conséquent les enfants ne sont pas comptés dans nos moyennes.

Une troisième espèce d'habitation ouvrières est spéciale à la fabrique d'Ivantievka, c'est une maison en bois surélevée sur briques, à un seul étage qui est le rez-de-chaussée, et couverte en zinc. Elle contient *quinze chambres pour des ménages.* Ces chambres sont, comme tout à l'heure, disposées à droite et à gauche d'un corridor central, qui aboutit également à un lavabo et un water-closet du même type, et à une cuisine dont le poêle a quatre trous, c'est-à-dire pour 4 ménages. La maison est isolée dans une sorte de cour-jardin au fond de laquelle est construit un petit hangar ou saraï pour deux chambres : c'est une pièce de débarras que l'on emploie quelquefois l'été comme chambre à coucher, afin d'être plus au frais ou plus au large, ce dernier motif quand il y a deux ménages par chambre. Ces maisons coûtent naturellement plus cher que les casernes précédentes; chaque chambre revient à la fabrique, amortissement compris, à 10 roubles par mois. C'est un essai tenté par le patron, qui est Français, pour acheminer les ménages russes vers la vie individuelle, dont on devine sans peine la supériorité économique et morale.

Le même patron tend également, mais de plus loin, à *avancer*

aux meilleurs de ses ouvriers la somme nécessaire pour l'achat d'un terrain destiné à devenir jardin et pour la construction d'une isba de type moderne qui lui serait remboursée peu à peu (l'isba coûte 400 à 500 roubles). Il veut ainsi fixer ses ouvriers dans des foyers indépendants, suivant une méthode qui est universellement prônée en Occident; l'essai n'est encore qu'à ses débuts. Il sera peut-être hâté par deux causes : l'entretien des ménages dans de grandes et même de petites casernes constitue un patronage paternaliste dont la responsabilité pèse sur le patron, et dont la contrainte pèse sur l'ouvrier au point qu'ils seraient bien aises de s'en débarrasser l'un et l'autre.

Pendant ce temps, des paysans du village, plus riches et plus rusés, se font logeurs, au profit ou au détriment des ouvriers qui n'ont pas de place dans les logements de la fabrique : ils construisent pour cela de méchantes maisons qu'ils louent : une chambre de 4 à 6 roubles, et un coin de chambre 1 r. 50, ce qui est exorbitant, étant donnée la qualité de ce qu'ils offrent. La solution du village ouvrier serait supérieure en tous points.

Les *employés russes* sont de mêmes logés gratuitement. Pour ceux qui gagnent de 35 à 100 roubles, on a construit quatre maisons comprenant en tout 32 logements. Ces logements ont de deux à six pièces suivant le grade de l'employé et le nombre de ses enfants. Le mobilier est analogue à celui de l'ouvrier; la chambre est seulement plus coquette; ainsi on y trouve des glaces, mais on ne s'est pas encore débarrassé du soundouk. Ces employés en effet sont, soit des ouvriers arrivés, soit des fils d'ouvriers qui ont reçu un peu d'instruction, en somme des gens « grammatnys », c'est-à-dire lettrés, mot qui a une grande signification dans un pays où tant de gens ne savent ni lire ni écrire; mais nous avons vu qu'ils ne se détachent pas beaucoup des ouvriers, soit qu'ils soient à leur égard trop distants, soit, au contraire, qu'ils perdent leur autorité en fraternisant. Il y a encore une maison logeant 30 employés russes célibataires de 18 à 30 ans, dont les appointements varient de 25 à 40 roubles; chacun a sa chambre, mais ils ont une salle à manger commune et mangent en artèles à la façon des ouvriers; ils sont du même

type que les camarades mariés que nous venons de signaler.

Bien entendu, il ne s'agit pas là des contremaîtres étrangers qui, dans les fabriques que les étrangers dirigent, ont une maison indépendante et, d'une façon générale, une situation très supérieure.

Nourriture. — La question de la nourriture est double; elle concerne *l'organisation* et *les menus.*

Les patrons ont rapidement renoncé à nourrir les ouvriers qui les soupçonnaient toujours de vouloir spéculer sur eux. Cette méfiance alla, dans le cas présent, jusqu'à refuser d'aller chercher leurs denrées à un village voisin où elles étaient moins chères, alors que le patron conseillait cette affaire et prêtait voiture et cheval.

Ils consentent cependant à recevoir du patron le réfectoire et la cuisine. Ces réfectoires sont dans les sous-sols des casernes, ils sont meublés de tables et de vaisselle par les soins de la fabrique. Le tout est plus propre que ce que le paysan a chez lui. La fabrique fournit de même le fourneau-poêle et son chauffage.

Pour le reste, *les ouvriers se débrouillent en artèles.* Les célibataires de la teinturerie d'Ivantievka forment deux artèles, l'une de deux cents, l'autre de trois cents hommes. Elles englobent la presque totalité des ouvriers qui couchent au dortoir, sauf quelques-uns qui, n'habitant pas très loin, apportent le dimanche leurs provisions de la semaine. L'artèle fait elle-même ses achats où bon lui semble; mais c'est la caisse de la fabrique qui détient l'argent, et un fonctionnaire du gouvernement, dit inspecteur des fabriques, contrôle à la fois et le prix des denrées et les opérations de la caisse.

L'artèle entretient trois fonctionnaires, le starost ou ancien, le cuisinier et, pour aider le cuisinier, une femme qui est autant que possible la sienne.

Le starost est dans l'artèle le grand responsable : c'est lui en particulier qui fait les achats. Il ne peut s'occuper d'autre chose que de ce service. Il est rétribué pour cela. Il reçoit 5 roubles par mois de la fabrique, 15 roubles par mois de l'artèle, 5 0/0 sur des denrées comme le thé et le sucre, 1 0/0 sur la

nourriture proprement dite, viande, pain, etc., plus les sous du franc de la boutique où il va faire ses achats. En tout, il se fait plus de 40 roubles. Il est même probable que cette évaluation, qui est officielle, est trop basse, car le starost, qui est élu par l'artèle entière et qui est rééligible tous les mois est très souvent dégommé; certains starosts ont ouvertement volé la communauté. Aussi la communauté rejette-t-elle sur tout starost la méfiance qu'elle adressait d'abord aux patrons.

Passons aux menus. On prend à l'artèle deux repas, l'un à 11 heures 1/2, l'autre à 6 heures. Les menus se composent généralement de stchi, de cacha et de viande, avec du pain. Le stchi est une soupe aux choux; la cacha noire est un gruau de seigle qu'on assaisonne à la graisse de bœuf; la viande est une viande de bœuf prise dans les bas morceaux et qui a servi à faire la soupe; le pain est du pain de seigle. En carême, on mange des choux, de la cacha, des pommes de terre, et le dimanche du poisson rôti. On sert pour chaque table un plat de stchi, un plat de cacha, et la viande est apportée sur des planches de bois munies d'un manche en forme de cuillères plates ou de battoirs; tout le monde puise au même plat avec une cuillère de bois qu'on enfile ensuite dans sa botte; on mange la viande avec les doigts. La boisson est le kvass. Le matin, les ouvriers boivent du thé avec du sucre et du pain noir. Ils ont du thé le soir. Comme au village le thé est très léger; pour économiser le sucre, on ne sucre pas le thé directement, mais on met le morceau de sucre qui est très dur entre ses dents, pendant qu'on boit. Enfin le patron fait des distributions gratuites de thé sucré, sous forme de boissons hygiéniques, pour empêcher les ouvriers de boire au robinet.

Le menu des ouvriers est ainsi le même ou à peu près que celui des paysans; la seule différence, c'est que l'ouvrier mange chaque jour de la viande, alors que le paysan n'en mange qu'aux grandes fêtes. Il y a donc, dans le passage de la vie agricole à la vie industrielle, une légère amélioration de nourriture, comme il y avait une légère amélioration d'habitat.

Essayons de traduire ces données en chiffres. A l'artèle chaque

ouvrier mange par jour deux livres 1/2 ou un kilogramme de pain, la livre russe valant environ 400 grammes; il les mange, ou plutôt il les dépense, car, le régime communautaire encourage un certain gaspillage qu'on éviterait à son foyer. La dépense de viande est chaque jour de 3/4 de livres ou 300 grammes. Le pain noir frais revient à 1 rouble le poud, c'est-à-dire 2 fr. 66 les 16 kilos. La viande coûte 5 roubles 20 le poud ou 13 kopecks la livre. On dépense par mois au minimum une demi-livre de thé, soit 0 r. 70 et trois livres de sucre, soit 0 r. 42. De cette façon on peut dire qu'un jeune homme dépense à l'artèle de 16 à 18 kopecks par jour, sans compter le thé et le sucre qui représente environ 5 kopecks par jour. Cela représente par mois 5 roubles 50 à 6 roubles, ou avec le thé et le sucre 6 à 7 roubles.

Les jeunes filles mangent moins : on peut évaluer leur nourriture à 13 kopecks 1/2 par jour sans compter le thé et le sucre, soit en tout 5 roubles 50 par mois environ.

Vêtements. — Les vêtements sont un peu supérieurs à ceux du village; plus exactement, *le fond est le même qu'au village, mais on y ajoute, pour les dimanches, certains objets de parade.*

Le fond est le même qu'au village, car il consiste en cotonnades : le vêtement de travail se compose pour les hommes d'une chemise de coton avec un pantalon et une veste de grosse toile; pour les femmes, de chemise, corsage et jupon d'étoffe correspondante. Les plus pauvres, qui sont souvent les plus brutes, n'ont qu'une seule chemise et pendant qu'on la lave ils dorment.

La différence avec le paysan, différence qui ne date que de très peu d'années, est marquée par les habits de fête. Les hommes ont un vêtement de drap avec des bottes et une casquette; l'hiver ils ont, non pas la touloupe, mais une pelisse ouatée, et ceux d'entre eux qui ont des emplois spéciaux mieux rétribués (30 à 50 roubles) se distinguent par des pelisses en renard. Les femmes ont, le dimanche, des robes de laine et quelques-unes des robes de soie, mal coupées et mal

cousues, mais beaucoup plus chic; elles sont nu-tête, sauf l'hiver.

L'usage des souliers était inconnu il y a dix ans; on travaillait alors pieds nus. Aujourd'hui tout le monde a des bottines. En hiver, tout le monde reprend les valinkis.

On peut évaluer la dépense en vêtements à 50 roubles par an ou en moyenne 4 roubles par mois.

On peut la diviser ainsi : la moitié est consacrée aux habits et au linge (on peut avoir, pour 8 à 12 roubles, un complet de laine qui ne dure pas un an et qu'on achève à l'atelier); l'autre moitié comprend les bottes (une à deux paires par an, au prix de 6 à 7 roubles la paire), les fourrures (dans lesquelles on comprendra un manteau ouaté de 20 à 30 roubles qui ne dure pas plus de deux hivers), les casquettes, les gants; l'habillement de l'homme et celui de la femme coûtent à peu près le même prix.

Hygiène et récréations. Les habitudes d'hygiène sont celles que la direction impose par le logement lui-même; elle y ajoute chaque semaine un bain d'une demi-heure, pour lequel elle fournit le savon et l'eau chaude, et qui est devenu rapidement très populaire; elle y ajoute surtout un service médical très minutieusement établi et que nous aurons l'occasion de décrire en détail à propos du patronage.

Quant aux récréations, sur lesquelles nous reviendrons aussi à propos de la façon dont l'ouvrier russe s'élève, disons simplement qu'elles consistent, pour les hommes surtout, à jouer aux cartes, à fumer et à boire; pour les jeunes filles, à parader avec des toilettes qu'on considère comme jolies, à s'inonder de parfums, et à manger des petits gâteaux. Boissons et toilettes coûtent plus d'argent qu'elles ne rapportent de plaisir; ces distractions ont donc une part très disproportionnée dans le budget.

Il est temps d'arriver à *ce budget lui-même,* en le présentant sous forme d'un tableau approximatif.

Budget d'un jeune garçon, couchant au dortoir et mangeant en artèle.

RECETTES (par mois).	DÉPENSES (par mois).	
Salaire moyen : 18 roubles.	Nourriture (thé et sucre compris)	7 roubles.
	Habillement.	4 —
	Distractions (cartes, tabac, vodka)	5 —
	Envoi au village.	2 —
		18 —

Budget d'une jeune fille couchant au dortoir et vivant en artèle.

RECETTES (par mois).	DÉPENSES (par mois).	
Salaire moyen : 15 roubles.	Nourriture (thé et sucre compris)	5 roubles 50
	Habillement (coquetteries comprises). . .	6 —
	Distractions (parfums et gâteaux)	1 — 50
	Envoi au village	2 —
		15 —

Budget d'un ménage composé du père, de la mère et de deux à trois enfants, dont un, de 12 à 15 ans, fait un travail réduit.

RECETTES (par mois).		DÉPENSES (par mois).	
Gain du mari	18 roubles.	Nourriture (tout compris).	20 à 25 roubles.
Gain de la femme.	15 —	Habillement.	10 à 12 —
Gain du fils aîné.	8 —	Récréations	peu de chose.
	41 —	Economies	presque rien.

Ces embryons de budgets nous montrent deux choses :

1° En ce qui concerne les *célibataires*, garçons ou filles, l'habitude reste d'envoyer au village une partie de ce qu'on gagne; ces économies pour les filles servent en partie à constituer leur trousseau. Ce sont là les vieilles habitudes des émigrants de la campagne dans quelque occupation qu'ils émigrent. Cependant un esprit de luxe pénètre dans ces fabriques sous

l'influence de la capitale voisine; nous en chercherons les causes quand nous nous trouverons à Moscou. Dès maintenant nous pouvons en voir les conséquences. *La toilette des jeunes filles et l'eau-de-vie des jeunes gens diminuent d'autant l'épargne qui revenait à la communauté et, par conséquent, s'ajoute à l'attraction de l'industrie pour disloquer les communautés rurales.*

2° Quant aux *ménages* qui sont jusqu'ici prolifiques, ils sont dans les mêmes conditions que les ménages ouvriers français. J'entends par là que le métier facile (servantes de machines dans une filature ou manœuvres dans une teinturerie) permet à l'ouvrier ou à l'ouvrière d'atteindre très vite son salaire maximum. Nous l'avons marqué dans nos budgets types en prêtant les mêmes revenus (18 et 15 roubles) aux célibataires et aux gens mariés. L'étalon de vie est alors fixé par le célibataire, et ses besoins de luxe jouent dans cette fixation un rôle décisif. Il s'ensuit que lorsqu'on se met en ménage et que les enfants arrivent, *l'entretien des enfants doit être pris à la fois sur les dépenses de luxe* qu'on se permettait avant son mariage *et sur les économies* dont on faisait bénéficier ses propres parents. *La situation devient difficile*, et d'autant plus que les enfants sont plus nombreux. Heureusement que l'on bénéficie du patronage de la fabrique qui a installé des salles de garde et des écoles pour les enfants, de manière que leurs mères puissent travailler quel qu'en soit le nombre. Au bout d'une douzaine ou d'une quinzaine d'années de ménage, les aînés sont pris à la fabrique avec le travail réduit que permet la loi, et *c'est alors seulement qu'une aisance relative pénètre dans la famille.*

En résumé, des jeunes gens et des jeunes filles émigrent de diverses parties de la campagne russe pour venir comme ouvriers dans ces fabriques; et tant qu'ils restent célibataires, ils gardent des attaches avec leur campagne originelle, à laquelle ils envoient une partie de leurs économies. Mais bientôt ils se marient et leur situation, précaire pendant plusieurs années, finit par se stabiliser. Ils sont logés dans des conditions supérieures à celle du village et quelques patrons tendent à les aider à se construire une maison et un jardin dont ils seraient pro-

priétaires. Grâce à l'accroissement de la population rurale et à la loi qui permet de se séparer du mir, leurs dernières attaches avec la terre ne tarderont pas à se rompre, et ce sera la création définitive d'une classe ouvrière à la campagne.

Nous arrivons ainsi au terme d'une évolution que nous avons peut-être, pour plus de clarté, simplifiée à l'extrême. Nous reviendrons sur les complications négligées en étudiant le passage de la campagne à la capitale.

IV. — TROISIÈME TYPE :

PAYSAN PROPRIÉTAIRE DONT LA FAMILLE RÉSIDE AU VILLAGE ET CULTIVE LA TERRE, MAIS QUI PERSONNELLEMENT EST VENU A MOSCOU ET TRAVAILLE EN FABRIQUE (FOYER DISLOQUÉ).

Autrefois la campagne laissait émigrer surtout ses jeunes garçons, qui gagnaient dans les saisons d'hiver des salaires assez modestes et redevenaient définitivement agriculteurs au moment de se marier. Aujourd'hui, les salaires plus élevés de l'industrie permettent à des hommes mariés de venir dans les fabriques urbaines. Ils laissent alors à la campagne leurs femmes et leurs enfants : la femme habite avec son beau-père ou son père et travaille aux champs. L'homme vit à Moscou en garçon. Dans certaines fabriques qui ont établi des dortoirs et des artèles de consommation, comme les fabriques d'Ivantievka et de Bolchévo, ces hommes mariés vivent tout à fait de la même manière que les ouvriers des deux villages précédents. Dans les fabriques qui ne veulent avoir aucune responsabilité de logement et de nourriture, l'homme vit chez un logeur auquel il loue un coin de chambre pour une somme de 2 à 3 roubles, et il fait la popote avec quelques camarades. Autrefois, c'est-à-dire il y a 30 ans, presque toutes les fabriques nourrissaient leurs ouvriers comme un père nourrit ses enfants, c'est-à-dire sans passer par l'intermédiaire d'une artèle responsable. Et il les logeait de la façon la plus primitive du monde, puisque dans certains tissages on couchait sur les métiers. Aujourd'hui un certain nombre de fabri-

ques ont de belles casernes, d'ailleurs trop petites pour le nombre des ouvriers, par conséquent n'en abritant que l'élite, et la tendance générale est de ne pas perdre cette charge qui en temps de grève vous donne les grévistes comme locataires : on préconise généralement des sociétés de logements ouvriers indépendantes des fabriques. En attendant, une grande partie des ouvriers de Moscou logent par 3 ou 4 dans une pièce, dans d'infects taudis et souvent dans des sous-sols, qu'on n'aurait pas le droit d'habiter si la police ne fermait quelquefois les yeux. Elle le fait non par pitié pour des logeurs qui ne méritent aucun intérêt, mais parce qu'une brusque observation de toutes les mesures d'hygiène ne servirait qu'à jeter sur le pavé une population ouvrière qui s'accroît plus vite que les bâtiments de Moscou.

Mais l'ouvrier revient quelquefois au village. Nous avons vu qu'il y retournait dans beaucoup de cas au moment des fêtes, Noël et Pâques, et aussi à la moisson. Ce sont des époques de chômage ou de demi-chômage pour les fabriques. L'ouvrier se sauve encore à la campagne quand il fait grève. Quelquefois, quand il a perdu sa place et qu'il n'a pas le cœur d'en chercher tout de suite une autre, ou bien s'il est malade et a besoin de se remettre au grand air, il retourne chez ses parents qui l'accueillent comme les communautaires, une bouche de plus ne comptant guère si l'on sait se priver, et la place ne manquant jamais pour dormir si l'on sait se contenter du plancher ; pendant ce temps, on a laissé à la ville des camarades du village ou de vagues anciens qu'on appelle les uns et les autres des « frères », et qui nous appellerons quand une place se présentera. Enfin quand l'ouvrier sera vieux, son père sans doute sera mort, il aura hérité des champs et de l'isba, et il aura au village une retraite naturelle. On comprend donc *la puissance des liens qui l'enchaînent à ce village.*

En attendant, son ménage est disloqué. Il a *un double atelier*, fraction d'atelier industriel à la ville, fraction d'atelier agricole à la campagne. Mais il y a aussi *un double foyer*. Avec la simplicité des mœurs russes on ne peut pas demander à ces époux séparés une fidélité infaillible. La femme au village n'est pas

une sainte, et quand on demande à des ouvriers de Moscou combien ils ont d'enfants, beaucoup répondent par exemple : « J'en avais trois la dernière fois que j'ai été au village; voici bientôt deux ans; je ne sais pas combien j'en ai à présent ». De son côté, il se gêne encore moins pour tromper sa femme. La situation est aggravée par le luxe spécial qui s'est développé récemment dans les villes. La révolution s'est traduite dans les basses classes par une explosion d'individualisme. Nulle part plus qu'en Russie, les paysans débrouillés n'ont cherché à vivre leur vie.

C'est un certain luxe de toilette qui se manifestera par exemple par l'achat de caoutchoucs pour la pluie, des galoches qu'on portera le dimanche par-dessus ses bottes parce qu'elles sont vernies. Mais surtout la boisson : l'alcoolisme a grandi en Russie dans des proportions épouvantables; on peut évaluer à deux, trois et quatre roubles par mois la quantité de vodka que les ouvriers boivent. On vous accoste innocemment dans les rues en vous demandant 8 kopecks, prix d'un flacon d'eau-de-vie qu'on achètera à la boutique et qu'on videra d'un trait sur le trottoir.

Les hommes sont encouragés dans ce plaisir par les jeunes filles qui ne se privent de rien non plus. Elles dépensent des sommes équivalentes en friandises, en rubans et en parfums. Les fabriques de ces articles se sont beaucoup développées après la révolution, grâce en partie à la clientèle populaire. On a même fait un verbe synonyme de se parfumer : c'est « se brocardiser », du nom de la plus grande fabrique de parfums de Russie.

Ces dépenses de pur luxe quoique d'un luxe inférieur, absorbent 15 à 20 % du salaire des ouvriers et des ouvrières moscovites.

Il y a donc, pour maintenir le foyer disloqué, à la fois des raisons économiques et des raisons morales. Rien n'est plus curieux et plus tragique en même temps que la vie de ce ménage, tiraillé entre les deux pôles de la culture et de l'industrie, et sans pouvoir se fixer, échouant dans le luxe et la misère.

Nous croyons cependant que cette situation ne durera pas indéfiniment : comme elle n'est pas normale, on peut prédire qu'elle est instable. Mais cette instabilité apparaîtra d'une façon

tangible si l'on observe un de ces ménages en train de passer définitivement à la vie urbaine.

Voici, à titre d'exemple particulier mais très typique, *l'histoire d'un de ces foyers*. C'est un paysan du gouvernement de Vladimir qui est parti de son village, tout jeune, pour faire différents petits métiers qui l'ont amené rapidement à un emploi de manœuvre dans une fabrique moscovite. Là il a été remarqué par son patron pour son intelligence, son adresse, sa probité, sa sobriété, et il est devenu son valet de chambre. Entre temps, il était marié ou plutôt il avait été marié par son père et son beau-père à une paysanne, qui, bien entendu, était restée au village avec le premier enfant. Lui demeura ainsi en place sans sa femme pendant quatre à cinq années. Après quoi, il y a cinq ou six ans, la place de seconde cuisinière s'étant trouvée vacante chez ses maîtres, il appela sa femme qui vint le rejoindre en laissant ses enfants au village. Les enfants (il y en avait deux âgés d'environ 6 ans et 3 ans) demeurèrent dans la maison dont leurs parents étaient alors propriétaires, sous la garde d'une vieille femme qui gardait la maison en même temps que les enfants et en échange était logée, nourrie et habillée, et en plus avait 10 roubles par *an* en argent. Puis la vieille devint presque impotente; par discrétion, elle refusa les 10 roubles, mais elle continua à garder les enfants tout en étant défrayée de tout. A la fin, il y a deux ou trois ans, la vieille est morte et les parents ont repris leurs enfants près d'eux, moyennant une légère redevance qu'ils donnent à leur patron en échange de leur nourriture et de leur logement. Les enfants sont actuellement au nombre de trois. *Le ménage s'est donc par étapes successives reconstitué à Moscou.*

Néanmoins le père a toujours gardé la maison de campagne qu'il espère bien transformer dans ses vieux jours en maison de retraite. C'est une maison de 9 archines carrées avec fondement en briques dont il a récemment remplacé le toit de chaume par des lattes de bois et dont il évalue le prix à 800 roubles. Il l'entretient, ce qui est d'autant plus coûteux qu'il l'habite moins; il faut en tous cas la faire garder, ce qui coûte 6 roubles par an.

Il faut l'assurer contre l'incendie, ce qui en coûte 8. De plus, les mendiants et les pèlerins sont logés dans chaque maison du village à tour de rôle, et comme il est exempt de cette charge, il doit envoyer au mir 1 r. 20. Avec sa maison il a des terres; il en possède 7 dissitines divisées en trois parcelles, et l'assolement est triennal dans la région. Il aurait bien fait cultiver ses terres par un voisin dont il aurait reçu l'arende, mais tous les voisins veulent profiter de ce qu'il est loin pour l'exploiter en offrant des fermages trop bas. Il préfère laisser sa terre en friche, c'est-à-dire la laisser produire du fourrage naturel. L'année qui a précédé notre observation, son lot a produit 200 pouds de foin qui, au prix de 20 kopecks le poud, représentent 40 roubles. Or, il a employé pour cette récolte deux hommes qui ont reçu chacun 9 roubles et une bouteille de vodka à 60 kopecks, en tout 19 r. 20. La terre lui a encore coûté divers impôts, qui sont précisément ceux que nous avons décrits à la page 43 du premier fascicule et dont la somme est de 7 r. 50 environ. N'oublions pas en dernier lieu que, comme membre d'un mir et d'une paroisse, notre homme donne 1 r. 80 par an au gardien de nuit et 1 rouble environ au prêtre. Additionnons, pour terminer ses dépenses comme propriétaire d'une maison, comme propriétaire d'un champ, comme membre d'un mir et comme membre d'une paroisse et comparons-les aux recettes de sa terre que nous venons de trouver égales à 40 roubles.

Recettes.		Dépenses.	
Vente de fourrage.....	40 roubles	Maison :	
		Garde.....	6 roubles.
		Exemption du logement des mendiants et des pèlerins....	1,20
		Champ :	
		Main-d'œuvre de la récolte.....	19,20
		Impôts.....	7,50
		Gardien de nuit du village.....	1,80
		Prêtre du village.....	1
			36,70

Encore n'avons-nous pas compté les dépenses d'entretien de la maison qui viennent de se manifester par un énorme débours puisqu'on a remplacé le toit. A supposer que l'entretien fût nul, il ne resterait, outre les recettes et les dépenses de la propriété, qu'une marge de 3 roubles. On peut donc dire que *la terre et l'isba d'un ouvrier urbain lui coûtent ce qu'elles lui rapportent. Quel lien fragile que celui qui retient à la campagne ce paysan qui s'est déraciné par morceaux.*

Encore avons-nous choisi un homme *d'une situation privilégiée :* c'est le domestique d'un riche fabricant. Il est défrayé de tout. Il reçoit, en outre, en argent 25 roubles par mois et sa femme 10 roubles, mais il a par an 32 roubles d'étrennes et les invités lui laissent 36 roubles de pourboire; encore la façon dont nous avons obtenu le chiffre des pourboires nous permet d'affirmer qu'il est un minimum. Donc, en tout, 500 roubles par an de recettes en argent. Ses dépenses sont très loin de ses recettes. Il rend à son patron 5 roubles par mois pour la nourriture de ses enfants, donc en tout 60 roubles par an. L'entretien de chaque enfant s'élève à 2 r. 50 par mois, soit, pour les trois et pour l'année, 90 roubles. Enfin son entretien et celui de sa femme ne dépassent pas 75 roubles dans l'année, car on lui paie, outre sa livrée, un grand nombre de vêtements. Le ménage peut donc économiser par an près de 300 roubles. Il peut donc se payer l'entretien d'une maison de campagne.

Mais qu'on remplace ce privilégié par un ouvrier qui joint à peine les deux bouts, qu'on le suppose à une phase critique de son existence, endetté sans issue, qu'à ce moment-là on lui rappelle qu'une loi récente permet aux paysans de liquider la part qu'ils ont dans le mir, et aussitôt il vendra ce coin de terre qu'il aimait parce qu'il était tout le passé de sa race et où il espérait retourner quand il serait vieux, mais qui aujourd'hui n'est qu'une charge et qui demain sera peut-être inutile, car le travail de l'atelier lui est si dur qu'il n'est même pas sûr de vieillir.

L'histoire que nous venons de raconter, et qui pour un heureux domestique se terminera par un idyllique retour aux

champs, n'est plus pour la plupart des ouvriers que *la lamentable fuite de la terre vers la ville.*

Au moins après une période de transition où son foyer aura été instable, le paysan devenu ouvrier va-t-il reconstituer son foyer à la ville? C'est ce que nous allons voir au prochain paragraphe.

V. — QUATRIÈME TYPE : ANCIEN PAYSAN AYANT QUITTÉ SON MIR ET RAMENÉ LE RESTE DE SA FAMILLE A LA VILLE OU TOUT LE MONDE VIT DE L'INDUSTRIE (FOYER RECONSTITUÉ).

Il nous sera très facile de reconstituer la vie d'un ménage ouvrier à Moscou après ce que nous avons dit du ménage ouvrier d'Ivantievka ou de Bolchevo, et ce que nous venons de dire des habitudes de luxe des jeunes gens moscovites.

Les ménages ouvriers de Moscou vivent quelquefois dans des *maisons construites par les fabriques,* et qui ressemblent à celles d'Ivantievka et de Bolchevo; ils y occupent une chambre, et leurs menus sont analogues à ceux de l'artèle. Quelquefois aussi ces logements font défaut, et le ménage doit se contenter d'une *chambre louée chez un logeur de profession,* qui coûte de 6 à 12 roubles par mois, et est incomparablement moins grande et moins hygiénique. Les plaisirs des jeunes gens se continuent, dans la mesure des ressources, chez les gens mariés, c'est-à-dire qu'on se parfume ou qu'on boit. Il en résulte un commencement de néo-malthusianisme qui provient dans ce cas des mêmes causes qu'on observe chez l'ouvrier parisien : salaires arrivés presque au maximum assez longtemps avant le mariage, c'est-à-dire habitude de plaisir individuel dont on ne pourra pas se défaire une fois le foyer fondé.

Nous pouvons donner à ces remarques une plus grande généralité en faisant un rapprochement de monographies simplifiées. Pour cela nous nous sommes adressés à une fabrique où nous avions, auprès d'un très grand nombre d'ouvriers, des

introductions spéciales qu'il nous aurait été bien difficile de retrouver ailleurs. C'est, il est vrai, une parfumerie ; cela n'est pas un obstacle, car toutes les fabriques se ressemblent au point de vue du mode d'existence. Nous devons cependant avertir notre lecteur qu'il doit considérer les proportions qui vont suivre, moins comme exprimant la réalité numérique que comme donnant une idée de son ordre de grandeur.

Nous avons pris la liste des ouvriers de la fabrique par ordre alphabétique, pour être sûr de les choisir au hasard; nous avons du reste barré toutes celles sur lesquelles nous ne pouvions pas obtenir de renseignements précis. *Nous avons ainsi retenu 100 noms. Nous avons ensuite rempli pour ces 100 personnes le questionnaire suivant :*

Lieu originaire ?
Ont-ils de la terre et une maison au pays?
Les parents vivent-ils et que font-ils?
Que faisait l'ouvrière avant d'être à la fabrique?
Depuis combien de temps est-elle à la fabrique?
Son état civil?
Nombre des enfants?
Profession du mari?
Salaire du mari?
Salaire de la femme?
Logement?
Combien de personnes dans ce logement?
Prix du logement?
Mobilier?
Nourriture et prix de la nourriture?
Qui garde les enfants?
Combien lui donne-t-on?

On a répondu exactement et sincèrement à toutes les questions, sauf à celles qui concernent la nourriture. Il était d'ailleurs manifeste qu'on ne répondait pas parce qu'on ne savait pas. Mais il nous est facile de suppléer à l'ignorance de ces imprévoyants qui ne tiennent pas de comptes. Nous avons en effet remarqué que rien n'est plus constant qu'un menu russe. Notre expérience à cet égard est surabondante. Les seules variations concernent la viande dont on se prive suivant les res-

sources. Il faut donc considérer comme général le menu d'artèle déjà décrit à la campagne et que nous avons retrouvé presque identique dans deux artèles moscovites, celle d'un tissage de soie et celle d'une fabrique d'impression sur indienne. Pour être tout à fait général, affirmons que les dépenses de nourriture pour un homme adulte varient entre cinq et sept roubles par mois, non compris le thé et le sucre qui reviennent à 1 rouble ou 1 rouble 50.

Ces préliminaires posés, résumons les résultats de notre enquête.

Pour cela nous diviserons les enquêtés par catégories.

Tout d'abord notre liste comprend *38 jeunes filles* (ce nombre serait évidemment très variable avec la nature de l'industrie). Elles ont en général entre 16 et 23 ans et la moitié n'a pas dépassé 17 ans. Une petite moitié est faite de débutantes gagnant 40 kopecks par jour, une grande moitié gagne des salaires de plus de 20 roubles par mois. Plus de la moitié vit avec ses parents, 4 vivent à 3 dans des chambres d'une dizaine de roubles, 9 vivent à deux dans des chambres de 7 à 8 roubles, 3 seulement vivent seules, encore l'une d'elles garde-t-elle son enfant avec soi. Celles qui vivent à 2 ou à 3 viennent quelquefois directement de la campagne, mais tout aussi souvent ce sont d'anciennes servantes ou d'anciennes « niania » qui gagnaient au moins autant à leur premier métier et n'étaient pas soumises à la discipline de l'atelier, mais qui ont préféré ce nouveau régime parce qu'elles y étaient plus libres le soir. Le recrutement récent de la fabrique y amène presque exclusivement d'anciennes servantes, alors qu'il n'y en avait pour ainsi dire aucune avant la révolution; ce trait d'indépendance corrobore tous ceux que nous avons déjà donnés. Mais ce ne sont pas les jeunes filles qui nous intéressent ici et nous ne les avons citées que pour mémoire.

Nous comptons encore sur les cent ouvrières *9 veuves :* elles ont de 26 à 55 ans; deux sont sans enfants, les autres en ont un ou deux, une seule en a 4. Ce sont généralement de bonnes ouvrières gagnant de 20 à 25 roubles. La plupart habitent

avec leurs enfants dans des chambres dont le prix ne dépasse jamais 7 roubles, ce qui est un des prix les plus bas de Moscou. Les enfants pourront être gardés, suivant les cas, par la mère de la veuve, par la fille aînée de la veuve, ou par la logeuse. Deux de ces veuves vivent autrement; l'une d'elles a 53 ans, 18 ans de présence à la fabrique, 31 roubles de salaire, habite avec un grand fils deux chambres au prix total de 15 roubles; l'autre, 55 ans, deux enfants établis ailleurs, ouvrière maladroite, qui, après 10 ans de fabrique, ne gagne que 60 kopecks par jour, vit dans une chambre à 3 où elle paie 3 roubles pour son lit.

Il est temps d'arriver aux *53 ménages* qui forment la partie la plus instructive de notre étude.

Nous commencerons par résumer les renseignements qui les concernent sous la forme d'un tableau synoptique où nous classerons les ménages par catégories peut-être un peu arbitraires :

1° Femmes séparées;

2° Ménages sans enfants ;

3° Ménages à 1 enfant;

4° Ménages à 2 enfants;

etc., etc.

Dans chaque catégorie, nous commencerons par les femmes les plus jeunes; comme on se marie de bonne heure, et dans les deux sexes, l'âge de la femme suffira à indiquer approximativement l'âge du ménage.

Tous les gains et toutes les dépenses sont comptés par mois, sauf les salaires qui sont exprimés par une fraction de rouble (ils représentent alors le salaire quotidien de manœuvres payés à la journée, les autres étant aux pièces). L'indemnité de logement est comptée dans les salaires mensuels.

Dans la dernière colonne, T veut dire qu'on a de la terre, M qu'on a une maison au village.

Détaillons maintenant quelques types de budgets normaux, — petit menage à un enfant avec recettes moyennes.

Le premier type nous sera offert par le N° 24. On gagne en tout 50 roubles. On les dépense d'abord en logement : c'est une

Numéro d'ordre.	Age de la femme.	Profession du mari.	Gain du mari.	Gain de la femme.	Nombre d'enfants.	Combien de chambres.	Combien de gens dans la chambre.	Prix de la chambre.	Qui surveille les enfants.	Prix de la garde.	Le ménage a-t-il ou non terre et maison au village.
				Femmes séparées de leur mari.							
1	23	?	—	19	1	un coin	plusieurs	2.50	Enfant au village	—	M
2	26	soldat	—	36	1	1	2	7	—	—	T M
3	28	malade	—	23	3	1	4	5.50	—	—	—
4	29	?	—	26	1	1	3 (sa mère vit avec eux)	5	Sa mère	—	—
5	30	ne travaille pas	—	26	2	1	3	8	La logeuse	3	—
6	33	?	—	0.45	—	1	1	5	—	—	—
7	34	?	—	31	1	1	2	6	—	—	—
8	36	?	—	27	5	1	6	8	La logeuse	3	—
				Ménage sans enfants.							
9	19	manœuvre au laboratoire	20	28	0	un coin	8	4	—	—	M
10	20	?	20	18	0	1	2	7	—	—	T M
11	21	serrurier	35	26	0	1	2	8	—	—	—
12	21	?	12	0.40	0	1	2	6	—	—	T
13	23	commis	sans emploi	23	0	1	2	7	—	—	T M
14	24	manœuvre	25	29	0	1	2	10	—	—	—
15	25	dvornik	15	30	0	1	2	gratis, comme dvornik	—	—	—
16	26	savonnier à la fabrique	28	35	0	1	3	11	—	—	M
17	26	manœuvre	15	0.40	0	1	2	6	—	—	T M
18	30	menuisier	35	25	0	1	4 (avec 2 neveux dont un travaille)	12.50 en tout	—	—	—
19	30	menuisier	30	25	0	1	4 (deux ménages)	10 en tout	—	—	T M
20	35	dvornik	15	0.40	0	un coin	plusieurs	5	—	—	T M
21	37	fait des boîtes à la fabrique	25	24	0	1	2	8	—	—	—
22	39	manœuvre	25	0.45	0	1	2	11	—	—	T M
23	44	?	10	30	0	1	2	11	—	—	—
				Ménage avec 1 enfant.							
24	19	chauffeur de calorifère	30	20	1	1	4	10	Niania		—
25	19	?	25	25	1	1	4	8.50	Niania	3	—
26	21	tisseur	25	37	1	1	4	8	Niania	3	T M
27	21	fait des boîtes à la fabrique	23	34	1	1	2	8	Enfant à la campagne chez une sœur	10	—
28	21	fait des boîtes à la fabrique	25	0.40	1	1	4	9	Niania	4	—

Numéro d'ordre.	Age de la femme.	Profession du mari.	Gain du mari.	Gain de la femme.	Nombre d'enfants.	Combien de chambres.	Combien de gens dans la chambre.	Prix de la chambre.	Qui surveille les enfants.	Prix de la garde.	Le ménage a-t-il un non terre et maison au village.
				Ménage avec 1 enfant (*suite*).							
29	23	ouvrier au chemin de fer	25	36	1	1	4	6	La mère du mari vit avec eux	—	—
30	24	fileur	25	0.40	1	1	3	6.50	Niania	3	—
31	25	serrurier	30	39	1	1	4	11	Niania	3	—
32	26	manœuvre	sans emploi	25	1	1	3	6	Fille de la logeuse	1	T
33	29	?	28	19	1	1	3	8	La logeuse.	3.50	T M
34	39	savetier	10	34	1	1	4	7	La mère	—	T M
				Ménage avec 2 enfants.							
35	22	chauffeur	30	25	2	1	5	9	Niania	3	T M
36	26	pâtissier	20	23	2	1	5	8	Niania	5	—
37	27	manœuvre	25	0.40	2	1	4 (deux ménages)	5 pour leur compte	Sont à la campagne	15	T M
38	28	facteur	24	0.40	2	1	2	8	A la campagne chez la mère	12	M
39	29	manœuvre	20	0.55	2	1	4	7	—	—	T M
40	35	menuisier	10 (et boit)	22	2	1	4	10	—	—	—
				Ménage avec 3 enfants.							
41	27	ouvrier d'usine	25	36	3	1	6	10	Niania	3	T M
42	30	suisse	17	0.45	3	1	6	gratuit	Niania	4	—
43	30	serrurier	sans emploi	32	3	1	5	10	—	—	—
44	31	manœuvre	20	0.45	3	1	6 (la mère vit avec eux)	6	Niania	5	—
45	36	?	25	24	3	1	5	12	—	—	T M
				Ménage avec 4 enfants.							
46	22	lithographe	35	23	4	1	7	10	Niania	4	T M
47	23	serrurier	25	27	4	1	7	11	Niania	5	—
48	28	ouvrier d'usine	22	0.45	4	1	6	6	Fils aîné âgé de 7 ans	—	T M
49	34	manœuvre	20	0.50	4	1	7	7.50	Niania	4	T M
				Ménage avec 5 et 6 enfants.							
50	41	serrurier	60	37	5	2	8 (dans 2 chambres)	20	La mère qui vit avec eux	—	—
51	42	manœuvre	20 (un fils et une fille gagnent 25 roubles chacun).	0.45	5	1	7	10	Une fille de 15 ans	—	T M
52	38	commis	30	0.40	6	1	9	10	La mère du mari qui vit avec eux	—	—

chambre à 10 roubles, donc une chambre relativement belle, dans laquelle on a comme mobilier une table, deux chaises, un tabouret, un soundouk et un lit. La petite bonne loge avec eux, couche par terre et reçoit 4 roubles. La nourriture pour 3 personnes et un bébé ne peut être inférieure à 25 roubles, à moins de descendre au-dessous des menus des artèles. On peut encore dépenser 8 roubles par mois d'habits sans être élégant. Le total fait 47 roubles, il reste 3 roubles de plaisir ou d'imprévu. Ainsi notre petit ménage joint les deux bouts en vivant dans ce qui est l'aisance pour sa classe, mais sans faire la moindre économie.

Le n° 47 nous fournit le second type ménage qui, avec des recettes semblables, a un plus grand nombre d'enfants. C'est un ménage fécond, puisqu'à 23 ans la mère a 4 enfants. Elle et sont mari gagnent ensemble 55 roubles. Ils habitent à 7 dans une chambre de 11 roubles et donnent à la niania qui vit avec eux, 5 roubles par mois, le soin des 4 mioches n'étant pas une sinécure. Le mobilier est plus simple que dans le cas précédent, il y a une table, un lit et 5 tabourets! On remarque qu'il n'y a pas de chaise et que, sauf les parents, tout le monde couche par terre ; cette dépense de loyer et de garde des enfants est d'ailleurs un strict minimum; si on la retranche du gain, il reste 36 roubles qu'on doit partager entre la nourriture et l'entretien ; on n'arrive à joindre les deux bouts qu'avec les plus cruelles économies.

L'aisance ne renaîtrait qu'un peu plus tard, comme dans le cas du ménage *numéroté 50*, ménage où l'homme gagne 60 roubles et la femme 37 et qui vit à 8 dans deux chambres, avec un mobilier de luxe, comprenant, outre une table, 8 chaises et un soundouk, une commode, une armoire et deux lits. Mais dans ce cas les enfants sont grands et le salaire des parents est tout à fait exceptionnel. Nous retrouvons ainsi à Moscou ce que nous avions présenté dans la banlieue. On n'est à l'abri du besoin qu'au tout début du mariage ou lorsque les enfants commencent à rapporter. La période intermédiaire est une période de gêne aiguë.

Cette gêne deviendrait même une atroce misère dans le cas où les gains seraient inférieurs à ceux que nous venons de signaler. *Reportons-nous par exemple au n° 48.* Le mari est un manœuvre à 22 roubles, la femme une journalière à 45 kopecks par jour; à eux deux, leurs recettes ne dépassent guère 35 roubles; or, ils ont 4 enfants, aussi vivent-ils dans une chambre de 6 roubles, l'un des prix les plus bas auxquels on puisse descendre, et le mobilier ne comprend qu'un lit, deux tabourets et une table, on ne peut plus se payer de niania, et c'est le fils aîné, un gamin de 7 ans, qui surveille les plus petits. Les habits s'usent jusqu'au bout, la nourriture est à peine suffisante.

Mais nous pouvons, en regardant l'ensemble du tableau, tirer deux conclusions plus générales caractéristiques de la Russie.

1° *Près de la moitié de ces ménages ouvriers a encore, à la campagne, de la terre, ou une maison, ou l'une et l'autre.* Ils profitent quelquefois de ces attaches pour envoyer leur enfants au village (n°s 1, 27, 37, 38).

2° *Mais leur origine villageoise communautaire se manifeste encore par le peu d'exigences qu'ils ont au sujet du logement.* En principe, on n'a qu'une chambre où l'on s'empile jusqu'à 7 ou 8; sur les 52 ménages de notre tableau, un seul a deux chambres, 5 n'ont qu'une portion de chambre (1, 9, 19, 20, 37), et encore parmi ceux qui ont une chambre à eux, y en a-t-il quelques-uns qui vivent avec leur mère ou un neveu; dans chacune de ces chambres, il n'y a en général qu'un lit, quel que soit le nombre des habitants. On ne peut pas attribuer cette misère au prix élevé des loyers de Moscou, car l'ouvrier aurait pu exiger un salaire lui permettant de se loger : de la part de l'ouvrier, aucune exigence n'est venue.

Voilà, à notre avis, les deux points par lesquels l'ouvrier russe reste paysan à la ville : on voit que ce foyer urbain qui se constituera risque d'être très inférieur aux foyers que certaines fabriques des environs cherchent à abriter autour d'elles. *Et ainsi, après la lamentable dislocation du foyer que nous avons signalée au dernier paragraphe, nous ne retrouvons, pour le prolétariat de nouveau stabilisé à la ville, qu'un replâtrage pré-*

caire. Cependant les salaires ont cru assez vite dans ces dernières années. Si l'infériorité de l'ouvrier urbain n'est due qu'à la misère, elle pourrait disparaître grâce à un salaire meilleur. Il nous faut étudier dans quelle direction s'effectue, à l'heure actuelle, le progrès des moyens d'existence et du mode d'existence.

VI. — L'AUGMENTATION DES SALAIRES ET LE PROGRÈS DE LA CLASSE OUVRIÈRE.

Les salaires ont beaucoup augmenté dans ces dernières années. On peut dire que, depuis la révolution, ils ont crû d'environ 50 %. Nous nous rendons compte de cette augmentation en transcrivant les gains moyens d'ouvrières aux pièces, pendant les dix dernières années, dans la fabrique à laquelle nous avons emprunté les derniers tableaux ; ces gains comprennent, en 1905, une brusque augmentation de 4 roubles par mois comme indemnité de logement à des ouvrières qu'on ne logeait plus, et, tout le long de la période, l'augmentation de salaire que l'ouvrière se faisait elle-même en accroissant sa dextérité. Voici quelques chiffres au hasard :

NOM DE L'OUVRIÈRE	1903	1904	1905 avec l'indemnité de logement.	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912
A (Savonnerie)	7.60	9.30	15.10	15.75	18.10	21.40	20.90	23.30	25.10	26.40
B (Savonnerie)	10.50	14.40	19.30	21.80	25.70	31.50	28.60	25.30	28.60	27.70
C (Parfumerie)	8 90	9 »	15.90	18 »	21.60	22.80	27.50	22.90	25.10	26.30
D (Cartonnage)	16.90	17.80	19.20	24 »	25.80	31 . »	33.80	32.30	29.70	26.30

A quoi tient cette augmentation des salaires? A des causes dépendant de la volonté humaine et à des causes économiques comme une variation de certains besoins. Disons un mot de ces *quatre influences*.

1° Les ouvriers, autour de 1905, ont fait des grèves. Les revendications étaient à la fois d'ordre économique et d'ordre politique. Des meneurs, intellectuels pour la plupart, leur ont fait demander les choses les plus folles, qu'ils appuyaient avec une sauvagerie mystique. Les désordres ont été sanglants à Moscou et dans la région. Le mouvement s'est étendu jusqu'à aboutir à une grève générale de trois semaines. Finalement la troupe appelée a eu raison des grévistes, et le travail a repris sans que les ouvriers aient obtenu gain de cause.

2° Mais les patrons, dont beaucoup sont des étrangers habitués à payer de plus hauts salaires, dont les autres sont des Russes qui ont toujours bon cœur, qui tous avaient été quelque peu terrorisés par les événements, ont accordé petit à petit et en douceur ce que les ouvriers voulaient obtenir par force et d'un bloc.

3° La vie a renchéri dans des proportions considérables, dans la proportion de 1 à 1,50 pour fixer des chiffres, pendant les 10 années qui encadrent les années terribles. La cause initiale de ce renchérissement, c'est une succession de mauvaise récoltes peu de temps avant la guerre, et, pour la guerre, des chevaux et des bœufs vendus et non renouvelés, les paysans ayant alors des dettes. De tout cela sont nées les jacqueries pendant lesquelles on a encore brûlé une partie de ce qui restait des récoltes et tué une partie de ce qui restait des bestiaux. Dès lors, le pain et la viande ont augmenté. Il a donc bien fallu accroître les salaires, et l'État qui payait très mal, a donné l'exemple le premier : il a augmenté certains de ses salaires de 100 pour 100. En même temps, le brassage d'idées et de désirs qui s'était fait au moment de la révolution, produisit dans les classes inférieures un besoin de consommation d'articles fabriqués qui ne devait qu'augmenter d'année en année. Mais, par contre, les patrons des fabriques, rendus timides par les grèves, n'osaient pas s'agrandir : pendant 4 ans on n'a pas monté un métier ni une broche ; c'est à peine si l'on osait faire travailler le matériel existant ; la plus grande demande de produits industriels correspondait donc à une production de l'industrie ralentie, et de ce chef le prix montait.

Ainsi un va-et-vient de causes et d'effets concordaient pour accroître le prix de la vie. Pendant que l'introduction d'une civilisation nouvelle accroissait le désir du bien-être, les ressources manquaient dans la culture et l'élevage d'abord, ensuite dans la fabrication, et par suite le renchérissement, brusquement produit vers 1905, s'est définitivement maintenu.

4° Cependant, des besoins nouveaux se sont créés; l'unanimité de leur éclosion a fait hausser les prix de vente. Mais cette quatrième cause de la cherté de la vie, ou, ce qui revient au même, cette quatrième cause de l'augmentation des salaires, nous indiquera en même temps de quelle façon ces salaires plus grands vont être dépensés. En d'autres termes, *comment l'ouvrier russe s'est-il élevé dans ces dernières années?*

Nous pouvons répondre en deux mots et de la façon la plus nette. *Les dépenses de luxe ont beaucoup augmenté, la satisfaction du confort est restée à peu près immobile.* L'augmentation des dépenses de luxe, nous l'avons notée, au cours de notre étude, en montrant les ouvrières plus coquettes et les hommes plus buveurs. Il y a dix ans, les ouvrières allaient pieds nus à la fabrique, et les hommes y portaient le touloupe; aujourd'hui, les hommes ont des caoutchoucs vernis sur leurs bottes du dimanche, et les jeunes filles se ruinent en rubans et en eau de Cologne. Les petits gâteaux se grignotent du soir au matin, et l'eau-de-vie qui n'était que le vice des grandes fêtes, tend à faire du Russe un véritable alcoolique. Ce progrès, si on peut l'appeler un progrès, a été brusque, général et saute à tous les yeux. Par contre, le logement est aussi sordide qu'aux temps passés. Nous venons d'en voir un exemple. Quant à la nourriture, on peut en suivre les variations à l'aide d'une statistique exacte, grâce aux menus et aux comptes des artèles. Or, les dépenses, dans beaucoup de cas, n'ont pas sensiblement augmenté. Nous pourrions même citer une artèle, dont les prix ont été quelque temps sans varier, alors que les salaires augmentaient notablement; même, comme dans le même temps le prix des denrées montait, les ouvriers ne pouvaient maintenir leur prix de nourriture qu'en perdant sur la qualité ou la quantité de la viande,

et l'on a pu voir ce spectacle inouï d'une hausse des salaires, ayant pour résultat tout ensemble une augmentation du luxe et une diminution du bien-être.

Le fait a été sans doute exceptionnel et transitoire ; néanmoins, la formule tout à fait exacte serait : salaire croissant très vite, luxe croissant presque autant, confort croissant à peine. Nous avons là un phénomène qui n'est pas particulier à la Russie ; on le retrouve chez tous les primitifs ; la sensualité sous toutes ses formes et l'amour de tous les clinquants sont les premiers instincts qui se donnent libre cours quand un peu d'argent permet de les satisfaire.

Il s'ensuit donc que pour l'ouvrier russe, comme pour toutes les classes et pour tous les peuples que l'on cherche à élever, la solution du problème de la vie n'est pas uniquement dans une augmentation de salaire : *il faudrait y ajouter une éducation* qui permît à l'ouvrier de profiter de ce salaire plus élevé ; devenir plus riche n'est pas difficile ; ce qui est difficile, c'est d'être capable de supporter plus de richesse, et ainsi, si la question sociale apparaît toujours dans son aspect extérieur comme une question économique, toujours aussi cette économie est fixée dans ses profondeurs à des ressorts moraux.

En particulier, chez la généralité des ouvriers de Moscou comme chez certains ouvriers de Paris, ce qui favorise l'amour des fanfreluches et de la boisson, c'est que le ménage n'a pas un chez-soi où il puisse vivre d'une vie plus haute. Chez lui, il ne vit pas, il grouille. Il ne peut songer à perfectionner une existence d'homme dans un taudis qui conviendrait à peine à des animaux. L'unique chambre qu'on partage quelquefois avec un autre ménage ou tout au moins avec une niania, n'est pas un véritable foyer. A notre avis, c'est par la création d'un foyer au sens plein du terme que l'on peut espérer créer une classe de prolétaires urbains qui soit vraiment supérieure à la classe de propriétaires ruraux dont elle est issue. C'est à la fois le premier pas et le pas décisif vers une régénération d'une partie du peuple par le travail industriel.

Nous venons de voir comment les salaires, en partie corres-

pondants à la productivité du travailleur, étaient déterminés d'une façon définitive par ses besoins. Notre étude justifiait donc, dans un cas particulier, la proposition que nous annoncions au début : le salaire est à la fois le résultat de ce qu'on *fait* à l'usine et de ce qu'il vous *faut* au foyer. La *comparaison des salaires français et russes,* que nous n'avions pu faire et surtout que nous n'avions pu rattacher à ses causes après la seule étude de la psychologie de l'atelier, peut être tentée à présent; ce sera une façon de comparer les deux prolétariats d'une façon générale, et c'est par là que nous terminerons ce chapitre.

Comparer les salaires globalement n'aurait aucun sens d'après ce que nous avons déjà dit. Il faut analyser les différents besoins qui correspondent à ces salaires et les comparer un à un. En outre, on ne peut les comparer que *si on les affecte d'un certain coefficient représentant dans chacun des deux pays le coût d'un objet à satisfaction égale.*

Nous allons faire cette comparaison sous forme d'un tableau à deux colonnes et prenant dans les deux cas des types à peu près correspondant quant au métier. Nous supposerons que les maris sont des manœuvres et leurs femmes des ouvrières à besognes faciles. Dans le salaire russe nous supposerons comptée l'indemnité de logement.

Ménage moscovite.

1° Salaire de l'homme.	25 roubles par mois.
Salaire de la femme.	20 roubles par mois.
Total :	45 roubles.
Total en francs :	120 francs (par mois).

Ménage parisien.

1° Salaire de l'homme.	6 fr. 50 par jour.
Salaire de la femme.	3 fr. 50 par jour.
Total :	10 fr. 00 par jour
Total en francs :	250 francs par mois.

Le salaire parisien est donc, à *métier égal,* le double du salaire moscovite. Mais nous avons vu au premier chapitre que le rendement de l'ouvrier russe n'était guère que les deux tiers du

rendement de l'ouvrier français. Donc si l'ouvrier russe faisait le même travail que l'ouvrier français, il serait payé $\frac{3}{2}$ fois plus. Leurs salaires proportionnés à leur travail sont donc comme 2 est à $\frac{3}{2}$ ou comme 4 est à 3. Donc l'ouvrier moscovite gagne *à travail égal* les $\frac{3}{4}$ de ce que gagne l'ouvrier parisien.

Mais le salaire plus bas de Moscou ne correspond pas seulement à un rendement plus faible : il satisfait aussi des besoins plus simples.

2° *Dépense de logement :* une chambre à 8 roubles par mois ou *21 francs.*	*Dépense de logement :* 1 logement médiocre de 2 pièces et une cuisine : 300 francs par an. ou par mois : *25 francs.*

Les dépenses de logement en numéraire sont à peu près les mêmes. Mais nous avons déjà vu que le bâtiment en Russie coûte à peu près deux fois plus cher qu'en France ; en outre, le développement très rapide de Moscou, et spécialement du Moscou des fabriques, a produit une pénurie de logements qui a fait monter les prix : *donc « à prix égal » l'ouvrier russe est deux fois moins bien logé que l'ouvrier français.*

3° *Dépenses de nourriture :* Le ménage russe dépense en moyenne 7 roubles 50 par mois et par personne, thé et sucre compris, soit pour 2 personnes 15 roubles ou *40 francs.*	*Dépenses de nourriture :* Le ménage français dépense par jour et par personne une moyenne qui monte jusqu'à 2 fr., vin compris, surtout si l'homme fait des travaux pénibles et en dehors, donc pour 2 par jour : *120 francs.*

Mais la nourriture à Moscou est sensiblement meilleur marché qu'à Paris. On peut dire que les 40 francs de Moscou ont un pouvoir d'achat analogue à 50 ou 60 à Paris. *Donc l'ouvrier russe est deux fois moins bien nourri que l'ouvrier français.*

Bien entendu, ces chiffres sont d'une précision factice, et nous ne saurions trop mettre le lecteur en garde contre l'illusion mathématique dans une pareille sociologie. Nous avons voulu simplement souligner, à l'aide de leur expression numérique, une comparaison que nous avions déjà faite dans des

descriptions purement qualitatives. En résumé, et pour nous en tenir aux deux besoins de logement et de nourriture, nous pouvons exprimer ces trois formules :

1° *Le ménage ouvrier moscovite gagne deux fois moins que le ménage ouvrier parisien ;*

2° *Il est deux fois moins bien logé ;*

3° *Il se nourrit deux fois moins bien.*

Il en résulte naturellement que *la marge laissée aux autres besoins est deux fois plus étroite.*

Nous avons donc affaire à un type qui est socialement à une hauteur deux fois moindre, autant du moins que ces hauteurs sont susceptibles de mesures.

Mais, mieux que par des mesures, nous serons renseignés sur ce type par certaines remarques qui dérivent des observations précédentes.

1° Les salaires sont *plus variables en Russie qu'en France.* En France, la classe ouvrière est une vraie classe homogène, en ce sens que son étalon de vie est uniforme, et que ses salaires sont bien près d'être unifiés, au moins par couches dans la classe. En Russie, il n'y a qu'à regarder le dernier tableau pour voir que des ouvriers et des ouvrières, qui ont toutes la même origine campagnarde, ont, suivant leurs facultés, des salaires variant du simple au triple. Cela tient à ce que les ouvriers russes sont poussés au progrès par des forces artificielles qui les y amènent un à un et non en bloc ; les uns sont déjà au but, les autres sont à peine partis. Il n'y a pas de classe ouvrière, il n'y a qu'une masse ouvrière. C'est ce qui rend si arbitraire en Russie la constitution d'une moyenne, qu'on pourrait comparer à la moyenne française. Mais la difficulté d'une comparaison est un élément capital pour faire cette comparaison.

2° *Les femmes,* du moins dans les industries à main-d'œuvre féminine comme les textiles, ont en Russie des salaires assez peu inférieurs aux salaires masculins, donc *des salaires proportionnellement supérieurs à ceux des femmes en France.* La principale raison, c'est qu'en France, la femme est avant tout ménagère. Elle n'est ouvrière qu'à l'occasion. Son salaire ressemble

presque toujours à un simple appoint. A Moscou, l'intérieur est si primitif qu'il n'y a à y faire aucun ménage, au sens français du mot. On peut travailler autant qu'il faut au dehors. En outre, c'est une vieille habitude acquise à la campagne et peut-être importée là du plus lointain Orient, que la femme travaille sous la contrainte de l'homme. Elle a donc acquis depuis des générations des aptitudes laborieuses, qui en font un élément tout prêt pour l'atelier. Valant plus, elle peut être payée mieux.

3° *Les enfants sont plus nombreux chez l'ouvrier russe que chez l'ouvrier français.* Il y a à cela certaines raisons morales, auxquelles les Français ne se soustraient que depuis assez peu de temps sous l'influence d'une active propagande néo-malthusienne, et des raisons économiques qu'il est facile de dégager. En France, avec les habitudes de confort et de tendresse actuelles, tout enfant est une charge notable, charge d'entretien sous toutes ses formes, et charge d'éducation ou tout du moins de garde. On a calculé que chez nous les frais de garde de trois enfants absorbent complètement le salaire de la mère, si bien qu'à partir de trois enfants, la femme n'a aucun intérêt à les mettre en nourrice pour aller à l'atelier. En Russie, un enfant de plus est une charge infime, car on peut en loger une dizaine dans une chambre; on est habitué, ne fût-ce que pendant les carêmes, à diminuer sa nourriture presque sans limite; les enfants se promènent à moitié nus, et enfin pendant que la mère est à l'atelier, elle fait garder ses mioches par une niania, ou par sa logeuse, ou par l'aîné qui a à peine l'âge de raison, ou très souvent encore par personne, et le plus coûteux de ces procédés revient à *3 ou 4 roubles* par mois. Quand on laisse les enfants au village et qu'on envoie à leurs grands-parents des sommes plus considérables, ce n'est pas pour uniquement payer la pension des enfants, mais bien pour envoyer à la communauté sa part de bon fils ou de bonne fille.

4° Enfin il serait intéressant de *comparer les dépenses de luxe dans les deux pays*, et c'est peut-être là le trait qui caractérise le mieux l'une et l'autre civilisation. Le Français fera plus volontiers des dépenses de logement, de vêtement, de nourriture,

qui servent à augmenter son confort. Le Russe n'a aucune notion du confort, il ne dépensera que pour un certain luxe que nous avons plusieurs fois caractérisé, boisson ou toilette, suivant le sexe. Le Français, autant qu'il pourra, cherche à économiser; le Russe ne pense même pas à vivre jusqu'à la fin du mois; dans un tissage moscovite de 1.300 ouvriers et ouvrières, 15 seulement ont placé chez leur patron des économies variant de 300 à 2.000 roubles, en se rapprochant beaucoup de 300 roubles; plusieurs autres ont de petites sommes à la caisse d'épargne, mais on retire souvent tous ces dépôts à la veille des fêtes. Il est vrai que depuis quelques années, et sous l'empire de certaines suggestions des syndicats, l'ouvrier français est moins économe et plus jouisseur. Il se rapproche à cet égard de l'ouvrier russe. C'est une décadence indéniable. Nous la croyons cependant passagère, car elle n'est conforme ni au tempérament français, ni aux nécessités de l'industrie, et la preuve qu'elle n'est pas irrémédiable, c'est précisément son analogie avec ce qu'on observe chez une Russie manifestement primitive.

Ces quatre caractères, joints aux rapports numériques des salaires et des principales dépenses, habitation et nourriture par exemple, marquent bien la différence des deux peuples. Pour la résumer en la rendant encore plus suggestive, nous condenserons ces dernières remarques en un tableau à trois colonnes, dans lesquelles nous rapprocherons les trois types les plus caractéristiques de l'Europe, l'ouvrier russe, l'ouvrier français et l'ouvrier anglais.

OUVRIER RUSSE	OUVRIER FRANÇAIS	OUVRIER ANGLAIS
1° Salaires très variables d'un individu à un autre de la classe ouvrière.	Salaires uniformisés par classe ou par couche de classe.	Salaires uniformisés par classe ou par couche de classe.
2° Femme travaillant beaucoup à l'atelier.	Femme travaillant moins à l'atelier.	Femme restant toujours au foyer.
3° Nombreux enfants sans éducation.	Peu d'enfants, mais très choyés.	Plus d'enfants et qu'on s'efforce d'élever.
4° Luxe, pas de confort, imprévoyance presque générale.	Demi-confort et demi-luxe, avec plus de prévoyance.	Grand confort et peu de luxe, avec beaucoup de prévoyance.

Pour la deuxième fois, la question de l'éducation se pose. L'ouvrier russe est comme un enfant qu'il y aurait à former. Ce n'est pas de plus grands salaires qu'il lui faut, mais des nouveaux besoins. Or, l'éducation d'une classe, au moins pour démarrer vers le progrès, ne peut venir que d'une classe supérieure qui l'aiderait dans son ascension. *Le problème de l'éducation se transforme aussitôt en celui du patronage.* Question que nous avons rencontrée à propos de l'agriculture et que nous ne pouvons pas éviter à propos de l'industrie. Elle est assez importante pour remplir à elle seule tout un chapitre. Elle est peut-être plus importante, dans un pays paternaliste comme la Russie, que dans n'importe quelle nation, et la nature de ce patronage est encore une des meilleures manières de caractériser la race.

IV

LE PATRONAGE DANS L'INDUSTRIE RUSSE

I. — LA NÉCESSITÉ DU PATRONAGE.

Nous avons vu, à propos des purs paysans, combien la tutelle du seigneur, du mir ou de l'État, répétée pendant plusieurs générations, leur avait été funeste, combien cependant une tutelle leur était encore nécessaire pour les aider à sortir de leur état de servitude, et comment enfin une très grosse difficulté résultait en ce moment de l'absence d'une classe dirigeante constituée au-dessus d'eux et de l'absence d'éléments dirigeants pris parmi eux.

Une situation analogue se présente dans l'industrie. Manifestement, l'ouvrier russe a besoin d'une direction, si temporaire qu'elle puisse être. Manifestement, il est incapable de fournir même le bas état-major de contremaîtres dont la discipline et la technique ont besoin. Quels seront donc ces patrons?

Ils peuvent être de deux sortes :

D'abord des hommes, je veux dire les chefs d'industrie. Ceux-là eux-mêmes peuvent être de trois espèces, — des seigneurs, qui ont eu, comme annexe de leur exploitation agricole, une usine qui en élabore les produits : distillerie, sucrerie, féculerie ; — des marchands, plus exactement des kouptcy, qui seront passés par l'étape de patrons de fabrique collective avant de devenir patrons de grand atelier, ou qui, enrichis par le commerce pur,

auront employé des capitaux à la création immédiate d'une usine à la moderne; — enfin, des étrangers, surtout des Français, des Allemands, des Belges, qui avec la difficulté de faire franchir aux produits manufacturés de leur pays la barrière des douanes russes, ont préféré fabriquer ces produits en Russie même, où d'ailleurs les attirait le désir de faire fructifier des capitaux en pays neuf. Ce sont ces trois éléments, seigneurs, kouptzy et fabricants étrangers, qui se fondent plus ou moins mal pour constituer la classe dirigeante de l'industrie.

Un second patronage est celui de l'État : dans les dernières années, il est intervenu, tantôt soutenu, tantôt combattu par les précédents patrons, pour constituer une législation ouvrière, qu'il a essayé d'adapter le mieux possible au tempérament russe, mais qui reste quand même un peu artificielle, à la façon de toutes les grandes réformes du pays.

Voilà les deux éléments de patronage dont il nous faut étudier les œuvres et l'esprit. Une fois que nous aurons compris leur double action, nous pourrons nous rendre compte mieux que jusqu'ici de l'état d'esprit de la classe ouvrière vis-à-vis des diverses autorités, et en particulier de ce problème très aigu en France, presque inexistant en Russie, que nous nommons la lutte des classes.

Ce chapitre se divisera donc naturellement en trois parties :

1° L'œuvre des patrons;

2° La législation ouvrière;

3° Les rapports de la classe patronale et de la classe ouvrière.

Enfin nous essaierons de prévoir l'avenir de ces deux classes dans une dernière conclusion.

II. — L'ŒUVRE DES PATRONS.

Commençons par un exemple concret.

Le patronage, en Russie, se manifestera par un certain nombre d'institutions ouvrières qui n'auront leur plein développement que quand trois conditions se trouveront réunies :

1° Fabrique à la campagne, et ouvriers sans terre, parce qu'alors les ouvriers dépendent totalement de leur patron qui en est totalement responsable;

2° Fabrique riche, parce qu'alors seulement elle peut réaliser tout le programme d'action sociale qu'elle a commencé par rêver;

3° Fabrique administrée et dirigée par des étrangers, en fait des Occidentaux, parce qu'ils apportent de leur pays la technique de la bienfaisance et l'habitude de regarder les ouvriers comme des citoyens, et l'atmosphère russe où ils vivent suffit à leur donner la largeur de cœur dont les patrons occidentaux manquent trois fois sur quatre.

Nous allons trouver ces conditions réunies aux fabriques d'Ivantievka ou de Bolchevo, qui comprennent chacune plus de 1.500 ouvriers, et qui sont administrées et dirigées par des Belges et des Français, avec un état-major en partie étranger et en partie russe.

Les œuvres sociales qui sont à la charge du patron sont :

1° *Les maisons ouvrières;*

2° *L'hôpital;*

3° *La crèche;*

4° *L'école;*

5° *La police;*

6° *Les bains.*

(Les assurances ouvrières sont comprises dans les salaires).

1° *Maisons ouvrières.* — Les maisons ouvrières ont été décrites (nous avons décrit celles d'Ivantievka, mais celles de Bolchevo sont les mêmes), et nous n'y reviendrons pas, sinon pour répéter qu'elles représentent un progrès notable sur l'isba.

2° *L'hôpital.* — L'hôpital d'Ivantievka est un bâtiment en bois, à un seul étage, commun à deux fabriques : la teinturerie que nous connaissons et qui coopère à son entretien pour les 3/4 et une fabrique voisine et plus petite qui n'entre que pour 1/4 dans les frais; 2.500 ouvriers en tout y sont inscrits. L'hôpital principal comprend 24 lits répartis en huit chambres avec une

salle d'opérations et une pharmacie. Il lui est accolé deux pavillons d'isolement qui ont 4 lits chacun et servent en cas de maladies contagieuses. A l'hôpital est jointe une maison d'accouchement renfermant 12 lits avec 6 chambres, plus une salle d'accouchement et une salle de bains. Au centre du groupe est une cuisine générale, séparée avec une buanderie et ses dépendances. A côté sont 4 petits appartements pour le personnel. Un peu plus loin est la maison du docteur. Le tout est aussi propre que possible, c'est même plus propre qu'en Occident, car il faut aller dans des pays sans hygiène pour sentir la nécessité d'une hygiène exagérée.

L'hôpital est dans les bois, isolé de la fabrique, mais, à l'entrée des ateliers, se trouve une ambulance, c'est-à-dire une salle de consultations et de petits pansements.

Le personnel de l'hôpital comprend un docteur, un felcher pharmacien et une felchéritza pharmacienne ayant l'un et l'autre leurs diplômes de pharmacien, une aide, une accoucheuse et des domestiques. Les personnages les plus caractéristiques sont le felcher et la felchéritza. Ce sont des grades particuliers à la Russie que l'on pourrait traduire avec une approximation assez grossière par officiers de santé. Ils gagnent en général de 40 à 75 roubles, logés, nourris. Les felchers ont souvent moins de valeur morale que de valeur professionnelle; d'origine inférieure, quelquefois fils de prêtres, ils ont été pris, ces dernières années, dans le mouvement révolutionnaire qui entraînait tous les demi-intellectuels, et il leur arrive souvent de boire. Les felchéritsy, par contre, ont autant de tenue que de savoir. C'est un corps excellent. Elles sont supérieures moralement aux infirmières laïques de France, et elles sont plus au courant des progrès de la médecine que n'étaient naguère les religieuses de nos hôpitaux. Il n'y a à cela rien que de très naturel, car le dévoûment féminin, au moins aussi vif en Russie qu'ailleurs, n'y connaît pas d'ordre religieux où il puisse se manifester; le service des malades lui sert magnifiquement d'occasion.

Les accouchées restent au lit neuf jours (chiffre général dans

toutes les classes de la Russie). On leur accorde encore quinze jours de repos payé, et on y ajoute une layette d'une valeur de 4 roubles. Elles ne rentrent à la fabrique qu'avec un billet du médecin. En cela, la fabrique a devancé les lois.

L'ambulance reçoit par jour une centaine de visites.

Nous nous sommes attardés sur les services médicaux pour pouvoir être plus brefs sur le reste.

3° *La crèche* garde les enfants pendant que la mère travaille. C'est une simple maison de bois placée à l'entrée des ateliers. Les femmes y viennent avec leurs petits et les reprennent après le travail;

4° Les enfants plus grands vont à une école dont les programmes sont ceux des écoles officielles et dont le personnel est choisi;

5° *La police* est fournie par l'administration, mais payée par les particuliers; elle est distincte des gardiens privés de l'usine; elle a aussi sa petite maison;

6° Enfin *les bains,* qui sont offerts aux ouvriers à raison d'un par semaine, sont pour eux un plaisir aussi bien qu'une mesure hygiénique.

Il est intéressant d'évaluer en chiffres les dépenses que de telles institutions coûtent aux fabriques. Nous l'essaierons pour la manufacture de Bolchevo.

On peut *comparer l'immobilisation de capital imposé par les œuvres sociales au total des immobilisations de l'affaire.* On a ainsi environ 700.000 roubles dans le premier cas pour environ 3.000.000 dans le second : les œuvres sociales absorbent le *tiers* du capital immobilier.

Mais on peut encore *comparer les dépenses sociales aux salaires.*

Ces dépenses sociales sont les frais de logement, et les autres charges.

Les frais de logement ne considèrent d'abord que les casernes où chaque ménage a sa chambre; chacune revient à 112.000 r. pour 120 chambres abritant 330 ouvriers (sans compter les enfants). L'intérêt à 5 %, et l'amortissement à 5 % (bâtiments

en béton armé) font 11.200 r. Les frais d'entretien montent à 5.100 r. Le total est 16.300 roubles, c'est-à-dire 50 r. par ouvrier et par an, ou 4 roubles par ouvrier et par mois. — Considérons à présent l'ensemble des logements, casernes pour ménages et dortoirs pour célibataires. L'intérêt, l'amortissement et l'entretien forment 58.000 roubles qui, répartis entre 1.600 ouvriers, donnent, par ouvrier, mensuellement, 3 roubles. C'est à 3 roubles que revient, chaque mois, le logement d'un ouvrier.

Appliquons le même calcul aux autres charges. On peut évaluer les constructions correspondantes à :

Hôpital	80.000 r.
Crèche	14.000 r.
Ecole	12.000 r.
Police	7.000 r.
Bain	12.000 r.
	125.000 r.

Ces bâtiments sont en bois, donc amortissables à 10 %. Amortissement et intérêts forment 15 % du capital, ou 18.700 r. Il y faut joindre des frais d'entretien et surtout des frais d'exploitation. Ce sont :

Hôpital	16.000 r.
Crèche	3.000 r.
Ecole	2.500 r.
Police	2.500 r.
Bains	2.000 r.
	26.000 r.

Au total, 18.700 + 26.000 = 44.700 r. qui, répartis comme tout à l'heure entre les 1.600 ouvriers, donnent plus de 2 roubles par mois.

On peut y ajouter encore des frais comme la ventilation des ateliers que nous n'avons pas comptée, les assurances ouvrières qui sont comprises dans les salaires et remarquer qu'un magasin alimentaire, qui fait 230.000 r. d'affaires, est en léger déficit. On conclura que nos évaluations sont trop basses d'un demi-rouble ou d'un rouble. Somme toute, le logement et les

œuvres sociales proprement dites coûtent à la fabrique 6 roubles par mois environ.

Il reste à comparer cette somme au salaire moyen. L'année précédente, les salaires distribués à 1.000 ouvriers (y compris les sous-contremaîtres) ont été de 152.000 r. Soit 152 r. par tête dans l'année. Soit 12 r. 50 par tête dans le mois.

Donc le logement et les œuvres sociales réunis représentent $\frac{6}{12,50}$ *ou environ* 50 % *du salaire en argent*

De tels chiffres ne sont pas exceptionnels. On me cite, par exemple, une grande manufacture qui, au cours de ces dernières années, a dépensé en œuvres sociales ou en œuvres de bienfaisance 230.000 roubles, sur un bénéfice net, après amortissement, de 1.250.000 roubles.

Ce gros pourcentage indique l'ampleur et le paternalisme du patronage industriel russe.

1° *L'ampleur.* — L'ampleur du patronage russe tient à des causes morales et à des causes économiques.

Les causes morales résultent du mélange des éléments qui constituent la classe patronale établie en Russie. Les uns sont des nobles, encore riches ou bien ruinés, mais dans ce dernier cas il reste au moins leur souvenir des temps heureux, et c'est celui du patronage le plus généreux qui soit. Les autres sont des étrangers, venus pour faire fortune certes, mais pris de pitié pour ces ouvriers si misérables et si doux à côté de ceux qu'ils ont connu dans leur pays d'origine; en outre, ces patrons ont fait dans ces pays l'expérience de lois ouvrières ou d'institutions de salubrité, naguère encore inconnues en Russie, et il a suffi du contact des anciens barines pour qu'ils répandent cette technique avec un geste large et anobli. Ce sont ces deux éléments, l'ancienne noblesse russe et les nouveaux venus de l'industrie étrangère, qui constituent, par l'union d'une bonté et d'une science complémentaire, la force de cette classe patronale, qui succède aux dirigeants de l'agriculture en s'adaptant aux nécessités modernes.

Ils sont assez forts pour entraîner le troisième élément, les kouptzy. Ceux-là considèrent volontiers le paysan comme

l'ennemi ou plutôt comme la proie. Depuis des siècles, ils vivent de lui sans le faire vivre : ils sont le contraire des patrons. Leur brusque fortune ne leur a donné que de plus grands appétits. Les exceptions sont bien rares. Mais s'ils ne sont point généreux, ils sont vaniteux. Ce que d'autres font par bonté, ils le font par snobisme. En imitant les nobles, ils achètent des titres de noblesse. Puis entre les exemples convergents des seigneurs auxquels ils succèdent, et des étrangers auxquels ils ne sauraient se montrer inférieurs, ils jouent leur partie dans cet ensemble, et les patrons de l'industrie, malgré leur origine disparate, forment, lorsqu'il s'agit de patronner, une vraie classe.

Mais sans vouloir diminuer le mérite incontestable de ces hommes, on doit avouer qu'*ils ont été aidés dans leurs largesses par certaines circonstances.* La première est leur fortune à la fois *très grande et très rapide.* Il y a dans la région centrale de la Russie 34 filatures de plus de 65.000 broches; 4 filatures appartenant à une même famille ont respectivement 126.000 broches, 176.000 broches, 154.000 broches, 155.000 broches, avec des métiers mécaniques au nombre de 3.300, 3.900, 4.000, et 2.500. Une autre affaire a au même endroit 472.000 broches et *c'est l'une des plus grandes* filatures du monde. La plus grande fabrique de soie du monde, non peut-être par le nombre des métiers mécaniques, mais par la totalité des opérations qu'elle fait subir à la soie, est une fabrique française de Moscou. Toutes ces affaires sont de véritables villes. Mais ce qui est plus merveilleux encore, c'est que ce sont des villes champignons dont la croissance a été d'une rapidité inouïe. La fabrique de soie dont nons parlons a été fondée il n'y a pas un demi-siècle. La filature de Bolchevo, pour laquelle nous venons de donner des détails chiffrés, a été ouverte en 1907, greffée il est vrai sur une teinturerie, mais il n'en est pas moins vrai qu'elle avait déjà, il y a plus d'un an, 77.000 broches et 1.600 ouvriers. La parfumerie moscovite où nous avons pris les 100 éléments monographiques fêtera cette année son cinquantenaire; ses chiffres d'affaires de 10 ans en 10 ans ont été :

1864	origine	
1874	410.000	roubles.
1884	700.000	—
1894	1.700.000	—
1904	2.950.000	—
1909	4.800.000	—

Ces grandes fortunes s'expliquent du reste très bien. Il faut en Russie beaucoup d'argent pour réussir. En effet, le bâtiment coûte fort cher, les machines coûtent fort cher, les stocks immobilisés sont plus gros à cause des plus grandes distances, et enfin, comme tout le monde dans le pays paie tard et mal, il faut faire de longs crédits. Tout cela nécessite l'immobilisation d'un grand capital. Mais, par contre, ce capital est largement rémunéré. Car ces crédits, pour ne parler que d'eux, nécessitent un escompte considérable : le taux commercial est aujourd'hui 8 %; l'industriel est donc en quelque sorte un banquier, dont l'industrie est comme un prétexte à faire rouler des capitaux très productifs. C'est pourquoi ces immenses fabriques se sont immensément développées.

On comprend en même temps que la bonté de ces patrons ait été rendue singulièrement efficace par le progrès de ces opportunités.

Mais les patrons de Russie ont encore *un intérêt à élever leur personnel.* C'est que, pris tel quel, il était trop fruste pour rendre de grands services. Nous avons assez longuement décrit les petites filles distraites du moulinage de Mojaïsk, les manœuvres qui se mouchent dans les pièces de soie, et les intérieurs étroits avec des menus affamants, d'où l'on sort incapable d'effort, quand on n'est pas abruti d'alcoolisme et de tuberculose. Si l'on soigne la vie matérielle de l'ouvrier, c'est un peu pour lui donner des forces; si l'on veille à son instruction générale, c'est un peu pour accroître sa valeur professionnelle. La bonté ici se double d'utilité, ou plutôt l'utilité lui donne un corps, et l'assure qu'elle survivra aux premiers enthousiasmes.

2° *Le paternalisme.* — Mais ce patronage, en même temps qu'il est puissant, a une puissance d'une certaine forme; il est *paternaliste*, c'est-à-dire qu'*il est fait à la fois de bonté et d'absolutisme.* L'une et l'autre apparaissent dans l'énorme dépense

des institutions patronales, qui représentent la moitié de salaire en argent. Être logés, être assurés d'une bonne hygiène, recevoir tous les soins gratuitement, avoir ses enfants mis au monde, puis gardés, puis instruits, voilà une main-mise aussi grande que possible du patron sur l'ouvrier, et une main-mise efficace, car elle permet en particulier à l'ouvrier d'avoir autant d'enfants qu'il veut, car il a pour eux gratuitement une crèche et le logement : on recevrait en effet une chambre de plus si on ne pouvait pas normalement loger toute sa famille dans une seule. Il n'y a que la nourriture et les vêtements dont le patron ne se charge pas; encore a-t-il le contrôle de la qualité de ce que vend le magasin alimentaire. Ce fabricant du XXe siècle, a malgré lui, des fonctions de patriarche.

Il finit par en avoir l'esprit. Tout ensemble il se mêle à son peuple et ne se gêne pas pour le rudoyer. Dans une fabrique de plusieurs centaines de femmes, c'est la femme du patron qui, elle-même, a organisé tous les ateliers, indiquant la place de chaque objet et apprenant aux ouvrières à chanter en chœur pour égayer leur travail; bien entendu, elle connaît à peu près tout le monde et, de plus près encore, celles à qui arrive quelque accident, matériel ou moral. Dans les usines, les patrons ne signent pas de contrat, sauf la première année avec les contremaîtres qui sont leurs auxiliaires les plus hauts : affaire de confiance réciproque, le contrat n'est rompu, du côté du patron, qu'en cas de faute grave; il l'est alors impérialement, c'est-à-dire avec une brusquerie impériale et une compensation impériale. N'oublions pas que nous sommes dans un pays où le chef tutoie ses inférieurs, même les vieux, même les femmes et où, pour s'assurer que les ouvriers ne volent rien, on les fait fouiller par des tatars à la sortie des ateliers, sans qu'ils trouvent cela déshonorant. Toute l'allure de ces chefs d'industries est celle de petits rois qui trouvent insupportable tout contrôle, réclamation d'ouvriers en groupe, intervention des lois, visite de la police, même quand ils sont prêts à satisfaire les réclamations, quand ils trouvent les lois excellentes, et quand ils n'ont rien à cacher à la police.

Néanmoins, le *caractère paternaliste* du patronage, si accentué soit-il quand on le compare au patronage anglo-saxon, *est cependant en décroissance*. Mille faits le prouvent. Par exemple, avant la révolution, les patrons logeaient et nourrissaient leurs ouvriers qui étaient alors de véritables domestiques au sens étymologique. Il a fallu les grèves, fait d'ailleurs tout à fait nouveau en Russie, pour faire sauter aux yeux de tout le monde l'anomalie d'un patron continuant à nourrir des ouvriers qui lui refusaient le travail. Aujourd'hui, les patrons construisent des casernes pour loger des célibataires ou des ménages qui ne pourraient pas se loger ailleurs, sinon dans des conditions infâmes et à des taux exorbitants; mais les meilleurs d'entre eux aspirent, du moins à la campagne, à construire pour les ouvriers des maisons isolées dont ils se rendraient propriétaires en les payant par annuités. Le paternalisme est donc, dans le patronage, une phase de transition, et que les patrons considèrent comme telle.

Mais c'est une phase de transition nécessaire, quand on a à élever des ouvriers à partir d'un niveau si bas. N'oublions pas que le paysan russe actuel est généralement incapable de songer à l'éducation de ses enfants ou à l'assurance de sa maison. L'impossibilité de s'élever aux fonctions de contremaître est manifeste, et nous l'avons plus d'une fois signalée. Ce n'est pas pour leur plaisir que des patrons, même étrangers, font venir des étrangers, compatriotes ou non, pour constituer autour d'eux un état-major singulièrement onéreux, puisque cet état-major absorbe quelquefois 50 % des salaires. Des Russes seraient bien préférables quant à la dépense, si on pouvait en trouver sur place la quantité exigée par la quantité des ouvriers de l'usine. En outre, toutes les charges du paternalisme déplaisent évidemment aux patrons, et aux patrons occidentaux surtout. Ils aimeraient mieux donner en nature à leurs ouvriers les 50 % de leurs salaires que leurs charges sociales représentent, et n'avoir pas tous les ennuis correspondant, avec des entrepreneurs, avec des maîtres d'école, avec des médecins, etc. Ils ne le font que parce qu'ils sentent qu'ils ne peuvent pas faire autrement.

Ampleur et paternalisme qui caractérisent l'action patronale sont donc, en dernière analyse, les fruits de la condition des ouvriers. Nous allons voir comment cette condition a appelé l'attention des pouvoirs publics, c'est-à-dire quelle est, dans les phénomènes de patronage, l'œuvre de la législation.

III. — L'OEUVRE DU LÉGISLATEUR.

Il est tout à fait normal que le législateur soit intervenu en Russie pour essayer de relever la condition des ouvriers. L'autocratie, plus encore que les classes dirigeantes, s'est occupée d'élever la masse : la libération des serfs a été un fait saillant mais pas unique.

Ce qui prouve que l'initiative a été prise par le gouvernement, c'est que les lois dites sociales sont antérieures au mouvement révolutionnaire. C'est vers 1890 que la réglementation commence. Auparavant, c'était l'arbitraire absolu, sous la surveillance de la police, il est vrai, mais d'une police dont certains membres, dit-on, se laissaient quelquefois corrompre.

Successivement les inspecteurs du travail furent créés, on définit la salubrité des ateliers, certaines règles furent imposées aux logements, on force les fabriques à entretenir des hôpitaux, etc. Il y a là un ensemble tout à fait comparable aux législations étrangères, qui, d'ailleurs, lui ont souvent servi de modèles.

A cette époque, c'est le service de 12 heures qui était en usage; peu à peu on le diminua jusqu'à imposer en 1905 le service de 10 heures qui est encore en usage à présent.

Nous ne saurions mieux montrer l'état actuel des règlements qu'en rappelant la loi que nous avons analysée déjà. *L'oukase de 1893 est en effet un oukase de patronage.* Quand il précise les conditions du contrat entre ouvriers et patrons, il substitue un droit à l'ancien arbitraire, et ce droit est à la fois protecteur du travailleur contre ses chefs et du travailleur contre lui-même.

Le même caractère apparaît dans un autre passage de la loi, celui qui est relatif à la police des ateliers.

On sait d'abord que les patrons ne peuvent recevoir un ouvrier sans que celui-ci leur présente un certificat de séjour signé de la police, et grâce auquel l'État peut suivre tous ses sujets dans tous leurs déplacements; des listes sont tenues dans les bureaux des fabriques; c'est un cas particulier de ce qu'on nomme généralement le « système des passeports ».

Ensuite l'oukase de 1893 oblige les fabricants à avoir chez eux un personnage nommé zavédyvaïouschi, mot qui se traduit littéralement par administrateur ou gérant, et qui signifie souvent « l'homme qui est responsable devant la loi ».

Il maintient l'ordre de haut.

L'un de ses moyens d'action ce sont les amendes. Il en peut donner pour trois motifs et trois seulement : 1° pour avoir mal fait son travail; 2° pour « progoul », c'est-à-dire mot à mot pour « promenade », mais une promenade dans laquelle « on fait la noce »; 3° pour avoir troublé l'ordre (art. 143).

Le mauvais travail consiste en négligence ou en sabotage de son travail ou des machines. L'amende est proportionnelle au dégât (art. 144).

Le « progoul » commence à compter à partir d'une demi-journée d'absence. L'amende, comptée à la fin du mois, est proportionnelle à l'absence et au salaire; retenue à la fin du mois, elle ne peut dépasser le prix de six jours de travail. Pour les ouvriers employés pour un travail déterminé, elle ne peut être supérieure à un rouble par jour chômé ou à trois roubles pour l'ensemble. Bien des circonstances affranchissent l'ouvrier de l'amende, comme les incendies fréquents à cause des constructions de bois ou les maladies des époux, des parents, des enfants (art. 145).

L'attentat à l'ordre consiste à : 1° arriver en retard ou quitter son travail; 2° ne pas observer les règlements spéciaux de la fabrique concernant l'usage du feu, quand le zavédyvaïouschi ne reconnaît pas indispensable le renvoi de l'article 105; 3° ne pas être propre; 4° ne pas observer la tranquillité, par

le fait du bruit, injures, disputes, batailles; 5° désobéissance; 6° ivrognerie à l'atelier; 7° jeux interdits (cartes, pile ou face, etc.); 8° inobservance des règlements intérieurs. L'amende, dans chacun de ces cas, ne peut pas dépasser un rouble (art. 146).

Le tarif de toutes ces amendes sera fixé d'avance, approuvé par l'inspecteur des fabriques et affiché (art. 147).

Leur ensemble ne peut dépasser le tiers de ce que l'ouvrier reçoit effectivement au moment de la paie (art. 148).

S'il dépasse ce tiers, l'ouvrier est passible de renvoi (art. 149).

En cas de renvoi de cette sorte, l'ouvrier peut se pourvoir devant le tribunal (art. 149), mais, pour les amendes ordinaires, la décision du zavédyvaïouschi est sans appel. Cependant — et ce cependant est bien d'un bon tchinovnik — les plaintes pourront avoir lieu quand le fonctionnaire de l'inspection des fabriques, qui ne veut pas être dérangé chez lui, sera en train de traverser les ateliers (art. 151).

Les amendes servent à constituer un capital spécial, géré par la direction de la fabrique, et qui, sous le contrôle de l'inspecteur de fabriques, ne peut servir qu'à améliorer le bien-être des ouvriers (art. 152).

Mais le zavédyvaïouschi a aussi ses amendes, quand il n'observe pas les points de l'oukase que nous avons cités; elles peuvent aller jusqu'à 500 roubles; ainsi l'égalité est rétablie entre ouvriers et patrons (art. 153, 154, 155).

Mais le meilleur exemple de la protection que l'État accorde aux ouvriers, c'est *la loi sur les accidents du travail*. Elle est du 2 juin 1903. Comme toutes les autres, elle emprunte quelque chose aux lois étrangères, mais elle l'arrange à la russe, et, en l'analysant article par article, ce sera — incidemment — une nouvelle façon de voir l'accord entre le droit qui se cristallise chez un peuple et son état social antérieur.

Le patron est responsable pécuniairement des accidents du travail, sauf quand il peut démontrer que l'ouvrier s'est blessé en agissant dans une intention mauvaise ou par une imprudence grossière (art. 1 et 2).

Le patron paie encore quand le travail qu'il a commandé est fait par l'entremise d'un tiers (art. 3).

Quoi qu'il en soit, il y a deux espèces d'indemnités, le secours et la pension.

Le secours est temporaire : il est fixé à la moitié du salaire (art. 6).

La pension est viagère : quand il y a incapacité absolue de travail, elle représente les deux tiers du salaire annuel ; quand l'incapacité n'est que partielle, la pension lui est proportionnelle (art. 7).

La pension accordée à un enfant victime d'un accident du travail augmente une première fois lorsqu'il devient adolescent, c'est-à-dire à l'âge de 15 ans, une seconde fois lorsqu'il devient adulte, c'est-à-dire à l'âge de 17 ans : elle est toujours proportionnelle au salaire d'un manœuvre, dit, en russe, travailleur noir, qui se trouve dans les mêmes conditions d'âge (art. 8).

C'est encore le patron qui prend à sa charge les secours médicaux, ou, en cas de mort, les frais d'enterrement, soit 30 roubles pour les adultes et 15 roubles pour les enfants (art. 10 et 11).

En cas de mort, la pension est répartie entre les survivants, suivant une proportion qui exprime bien curieusement l'idée que les Russes se font des relations de parenté. Du salaire annuel du défunt, on donne : *a*) à la veuve, un tiers tant qu'elle vivra; *b*) aux enfants des deux sexes, légitimes, adoptés ou naturels, ainsi qu'aux pupilles et aux enfants recueillis, jusqu'à l'âge de 15 ans, un sixième *à chacun* s'il leur reste l'autre parent, et un quart, s'ils sont doublement orphelins; *c*) aux ascendants en ligne directe, toute leur vie, *à chacun un sixième; d*) aux frères et aux sœurs, s'ils sont complètement orphelins, et jusqu'à quinze ans seulement, un sixième. Cependant le secours n'est accordé aux personnes marquées *c*) et *d*), ainsi qu'aux enfants naturels, que s'ils étaient à la charge du défunt, au moment de sa mort (art. 12).

Quand la veuve se remarie, elle reçoit, au lieu d'une pension viagère, une somme une fois donnée et égale au triple de la pension annuelle (art. 13).

Quand les deux parents sont morts d'accidents du travail, les enfants, les pupilles et les recueillis cumulent deux pensions (art. 14).

Du reste, l'ensemble des pensions fixées à l'article 12 ne peut dépasser les deux tiers du salaire annuel; s'il les dépasse, on sert d'abord les héritiers *a*) et *b*), et les héritiers *c*) et *d*) se partagent par parts égales le reste, s'il y en a un. Si l'on ne peut servir, conformément aux indications précédentes, même les parents *a*) et *b*), leur pension est réduite proportionnellement aux sommes initiales (art. 15).

Ces derniers articles sont très intéressants, en ce qu'ils nous montrent les liens communautaires subsistant dans la loi. Mais voici un article qui va nous montrer, dans un saisissant raccourci, l'opinion du législateur sur les moyens d'existence que nous avons décrits, grâce à une observation directe. Cet article définit ce que nous avons appelé le salaire annuel, traduisant, tant bien que mal les mots : « gadavoïé soderjanié ».

Pour calculer le salaire annuel, on prend le salaire de la dernière année, dont on retranche, s'il y a lieu, la somme nécessaire à l'ouvrier pour l'entretien des instruments de son travail; on divise ce total par le nombre de jours où l'ouvrier a effectivement travaillé et on multiplie le quotient par 260, supposé nombre normal des jours ouvrables. Du moins, on fait cette multiplication si l'ouvrier appartient à une entreprise ouverte toute l'année ; dans le cas contraire, on suppose que la différence entre 260 et le nombre effectif des journées de travail est employée par l'ouvrier à des besognes de manœuvres, dites besognes d'ouvrier noir, et on lui compte le salaire moyen de ces sortes d'ouvrages. Quand l'ouvrier, outre son salaire en argent, était logé gratuitement, on évalue la valeur de ce logement à 20 % du salaire. Quand à ce salaire en argent s'ajoutait la nourriture en nature, on compte cette nourriture au taux moyen. Enfin le salaire obtenu par toutes ces opérations, et qui servira de base pour fixer la pension des survivants, ne peut être inférieur au salaire moyen d'un ouvrier noir (art. 16). Ajoutons que cette large appréciation ne donne qu'un mini-

mum ; s'il est démontré que le défunt gagnait davantage, on prend pour base son gain réel (art. 17). Quant au salaire moyen des travailleurs noirs, il est officiellement déterminé, dans chaque endroit, tous les trois ans, pour l'un et l'autre sexe, et pour les trois âges suivants : les enfants de 12 à 15 ans, les adolescents, de 15 à 17, les adultes au-dessus de 17 ans (art. 18).

Par une entente mutuelle, les pensions, tant des sinistrés ou même que des membres de leur famille, peuvent être remplacés par un versement unique, qui est calculé, dans les divers cas, suivant des principes d'ordre financier dont la loi donne les résultats, mais qui n'intéressent pas notre point de vue (art. 19).

Ces exemples suffisent à nous montrer une différence capitale avec la législation française : *il n'est pas question de retraites ouvrières.* Qu'on n'aille pas croire que cela corresponde à un retard de la législation russe. La différence a une cause plus profonde, c'est que les retraites sont moins utiles là-bas que chez nous. A cela même il y a deux raisons : d'abord une très grande partie des ouvriers russes sont, comme nous l'avons vu, propriétaires d'une isba et d'un champ. Quand ils vieilliront, ils s'y retireront : le problème de la retraite est donc résolu, et résolu, avant même qu'on ne soit ouvrier; c'est un problème créé chez les ouvriers occidentaux par leur situation de prolétaires; l'ouvrier russe étant propriétaire, la question ne se pose pas. Cette différence est capitale, mais elle dépend trop étroitement de tout ce qui a été dit dans cette étude pour que nous ayons besoin d'insister pour lui donner tout son relief. Nous n'insisterons pas non plus sur la seconde raison, l'industrie russe est trop récente, ou du moins trop récente est son extension ; ou, plus exactement encore, trop jeunes sont les nombreux ouvriers sans terre, pour que le législateur ait senti que la question des retraites s'imposait dans un esprit de lois ; comme le législateur, nous n'avons qu'à réserver la question. Nous préférons, après avoir exposé le contenu de la législation, montrer de quelle manière elle est appliquée par les hommes qui en sont les exécuteurs, ou par ceux qui pourraient s'y opposer. Les premiers

sont les inspecteurs des fabriques, les seconds sont les patrons eux-mêmes.

Les inspecteurs des fabriques forment un corps de fonctionnaires très particulier. C'est en effet une réunion d'hommes d'une grande instruction, de beaucoup de tact, et d'une valeur morale partout vantée. Leur instruction est celle d'ingénieurs, et on conçoit qu'il leur soit difficile d'être incompétents, toutes les nouvelles usines s'installant avec les derniers perfectionnements techniques. Ils ont, en outre, le tact indispensable dans les époques de transition ; en effet, au moment où on promulgue une loi sur le cube d'air des ateliers, toutes les fabriques n'ont pas les capitaux disponibles pour mettre à bas les constructions insuffisantes, et il faut tenir compte des bonnes volontés en même temps que des textes; de même, après les jours de fête, les demandes de la clientèle invitent parfois le patron à mettre des heures supplémentaires le dimanche; et l'inspecteur doit savoir fermer les yeux, surtout si ces heures ne sont que facultatives. Enfin ceux-là mêmes qui s'indignent très haut de ce qu'ils appellent la vénalité des fonctionnaires russes, ont dû épargner les inspecteurs de fabriques. Ils disent seulement que le fait est exceptionnel ; ils ajoutent que ces hommes ont toutes les facilités d'être honnêtes parce qu'ils sont suffisamment rétribués; ils concluent que le gouvernement les a choisis si vertueux parce qu'il voulait répondre aux attaques dirigées contre les autres tchinovniks. Quoi qu'il en soit, nous avons, du côté de l'État, un bon instrument législatif et des mains sages pour le manier.

Comment l'action de la loi sera-t-elle reçue par les patrons, dont évidemment elle restreint l'autorité? En France, la lutte entre patrons et syndicats ouvriers a légèrement incliné du côté ouvrier les inspecteurs du travail. D'après ce que nous venons de dire, on peut deviner qu'il n'en est pas de même en Russie.

Plus exactement, les patrons devant la loi se divisent en deux : d'abord les grands patrons, du type que nous avons décrit, à la fois riches d'argent et larges d'intention, qui eux ont été

pleinement d'accord avec le législateur et même quelquefois l'ont devancé; ceux-là, à part d'inévitables et insignifiants froissements, marchent la main dans la main avec l'inspecteur pour élever la classe ouvrière. Mais il y a les petits patrons, qui diffèrent des autres par deux traits : d'abord ils ont de petites fabriques; ils joignent à peine les deux bouts; ils ne peuvent pas donner aux ouvriers ce que la loi exige d'eux; ils sont naturellement contre elle. Ensuite ce sont des koupzy d'origine, c'est-à-dire de ces hommes que nous décrivions vers la fin de notre première étude, et qui, au lieu de gagner de l'argent en perfectionnant leurs procédés pour le plus grand bien de leur personnel et de leur clientèle, ne vivent que de ruses aux dépens de tout le monde; c'est pour ceux-là que les affaires sont l'argent des autres, alors que, pour les premiers, elles sont des créations scientifiquement menées. Par conséquent, on peut dire que les grands patrons ont fait l'épreuve de certaines réformes pour que la loi les impose ensuite aux petits patrons. *Dans son œuvre de perfectionnement, le législateur a le petit patron comme adversaire en prenant le grand pour allié.* C'est encore conforme à l'ordre des classes, telles qu'elles ont existé de tout temps en Russie.

Enfin, grands patrons et législateurs ont eu un troisième allié, c'est *le tarif douanier*. Il ne faut jamais oublier, au milieu des considérations psychologiques les plus fondamentales, le rôle du protectionnisme dans les réformes ouvrières. La protection est contre les lois naturelles un premier coup de force qui en permet beaucoup d'autres. A l'abri de son influence, on peut augmenter les salaires et développer les œuvres, sans que la concurrence étrangère vous arrête dans vos générosités. La Russie en est, avec l'Australie, la preuve la plus complète. Nous l'avons plusieurs fois rencontrée au cours de nos recherches; qu'il suffise de la rappeler à cette place.

Cette action réciproque des ouvriers, des patrons et de la législation, est à présent assez nette pour que nous puissions en déduire quelques remarques qui serviront de conclusion, à la fois, à ce chapitre et à toute notre étude sur les industries textiles.

IV. — CONCLUSION.

Arrivés au terme de ce mémoire, nous ne saurions mieux marquer les résultats auxquels nous sommes arrivés qu'en répondant à la question *fondamentale* de la sociologie : Quels sont les rapports des différentes classes sociales dans le monde de l'industrie russe?

Et d'abord, un premier trait étonne les Occidentaux. La lutte des classes n'existe pour ainsi dire pas, ou du moins les tyrannies et les envies universellement humaines prennent ici des formes uniques.

1° D'abord la *protection douanière est un facteur qui atténue la rivalité des patrons et des ouvriers,* puisqu'elle supprime la concurrence qui force les premiers à abuser des seconds. En Russie, patrons et ouvriers peuvent s'entendre comme larrons en foire;

2° *Les ouvriers ne sont pas syndiqués,* ce qui ne les a pas empêchés, au moment des troubles, d'être les *seuls ouvriers d'Europe* à réussir, pendant près d'un mois, une grève absolument générale. L'ouvrier n'a pas encore besoin d'être syndiqué. En effet, s'il veut faire grève, il n'a qu'à retourner à son village où sa maison l'attend peut-être, où tout au moins des parents ou, à défaut, des frères dans le mir lui donneront l'hospitalité. Veut-il rester dans la grande ville, il est tellement habitué à faire carême qu'il ne lui est pas difficile de joindre la grève du ventre à la grève des bras, et voilà la caisse de grève rendue à peu près inutile. D'ailleurs, en cas d'extrême besoin, on trouvera toujours quelque mystique richard prêt à jeter sa bourse par-dessus la barricade. Enfin, il y a quelque chose de plus fort que des syndicats organisés, c'est l'intérêt commun de ces ouvriers dont une toute petite minorité sont des ouvriers de métier. Presque tous sont de simples manœuvres, liés par des aspirations communes, et d'autant plus communes qu'elles sont plus primitives. La masse ouvrière ne lutte pas contre les patrons à la

façon d'un bloc contre un bloc, elle est homogène, elle est amorphe, elle est fluide. Le plus souvent, elle s'écoule, à moins qu'à certains moments elle ne déferle ;

3° Mais *les patrons eux-mêmes ne lutteront pas contre les ouvriers;* ils n'en sont pas encore à cette phase où la force ouvrière peut leur porter ombrage ; ils sont à la période où ils souffrent eux-mêmes de l'incompétence de leur main-d'œuvre. De toute nécessité, il faut qu'ils élèvent leurs ouvriers, en restant au-dessous d'un certain niveau, c'est possible, mais en tendant vers ce niveau dont, à coup sûr, ils sont très loin. Aussi, la classe patronale a-t-elle, avec la classe ouvrière, une étroite solidarité d'intérêt ; elle tient à la dresser avec un égoïsme quasi paternel. Son angoisse, c'est surtout de ne pouvoir l'élever au-dessus de sa condition pour en tirer les contremaîtres, de premier ou de second ordre, qui sont d'autant plus difficiles à rencontrer qu'on trouve à peine des ouvriers, et qui, pour la même raison, sont d'autant plus nécessaires.

Ainsi nous retrouvons la question des dirigeants. Il n'y a pas de lutte de classe dans la Russie industrielle, parce qu'il n'y a pas de vraies classes industrielles. La classe des patrons est d'un vieux type, la classe des contremaîtres existe à peine. Si bien qu'en définitive, un grand fait domine la vie du travail russe ; le travail manque de dirigeants à peu près à tous les grades. Mais c'est la conclusion à laquelle nous avait amenée l'étude de l'agriculture. C'est aussi celle qui ressortait de l'analyse de l'éducation destinée aux classes libérales. *C'est donc bien là le problème social russe par excellence.*

Oui, la Russie a des sources de richesse uniques, j'entends des sources matérielles, blé, pétrole, coton, fer, or ; elle a, pour les mettre en valeur musculairement, des armées d'hommes encore en retard, mais capables, somme toute, de fournir une main-d'œuvre brave et docile, et si nombreux. *Mais ce qui manque, ce sont les têtes.* En effet, l'ancienne aristocratie est en train de disparaître ; la bureaucratie est trop rigide pour s'adapter aux évolutions de notre siècle ; les rois de l'industrie sont très souvent des étrangers ; quant à la bourgeoisie, elle n'a

jamais existé; et le peuple, qui ne peut déjà pas s'élever jusqu'à fournir une classe moyenne, peut encore moins fournir les capitaines des gigantesques affaires qu'exige ce gigantesque sol. Qu'on n'objecte pas tel ou tel nom célèbre. Il y a certes des génies en Russie, mais la question n'est pas là. *Il s'agit de savoir s'il y a une quantité de génies suffisante par rapport à la foule qu'ils ont à conduire.* Car, n'en doutons point, dans tous les pays du monde, mille ouvriers exigent pour la bonne marche de l'affaire dont ils sont les manœuvres un nombre minimum de contremaîtres et d'ingénieurs, et par suite les cent et quelques millions de Russes ont besoin, pour que ce troupeau devienne hiérarchique, d'un minimum de contremaîtres et d'ingénieurs requis par la nature même des choses et de la vie. Ce minimum est-il atteint?

Il est trop clair, après tout ce que nous avons dit, qu'il n'est pas atteint *aujourd'hui.* Il est très clair aussi qu'il sera atteint *tôt ou tard*, peut-être dans cent ans, peut-être dans deux cents, peut-être dans trois cents. Il semble aux esprits superficiels que la Russie, qui est aujourd'hui très en retard sur le reste de l'Europe, suivra la même évolution qu'elle, mais de très loin en pressant seulement un peu le pas. Malheureusement cela est impossible. Les peuples, si loin qu'ils soient les uns des autres, ne peuvent plus suivre des développements indépendants. La Russie est un champ trop magnifique pour qu'on ne désire pas l'exploiter. Ce n'est pas dans trois cents, dans deux cents ou dans cent ans qu'il lui faut avoir rattrapé les autres peuples, c'est dans deux générations, peut-être dans une seule.

Deux solutions se présentent :

La première, c'est *une invasion pacifique* de chefs étrangers. Ils viendraient dans l'industrie avec les capitaux que leurs pays y envoient. Ils fourniraient les patrons et les directeurs des grandes fabriques. Ils les fournissent plutôt, car le mouvement est déjà commencé. En vain des lois restreignent leur nombre et leur pouvoir; les lois se tournent; ou bien les étrangers établis en terre russe se font naturaliser, ou encore ce sont les Russes eux-mêmes qui, sentant la nécessité de s'instruire au

contact d'autres peuples, appellent leurs représentants chez eux. Cette solution n'est pas une prophétie, c'est une histoire. A maintes reprises ce sont des lumières d'Occident qui ont éclairé le peuple russe; c'est ainsi qu'il y a plus de deux cents ans Pierre le Grand allait chercher en Hollande, en Angleterre et en France les fabricants de ses jeunes industries, et c'est ainsi encore que, voilà juste mille ans, les ancêtres autochtones des Russes appelèrent les Varègues en leur disant : « Notre pays est riche et peuplé, mais nous ne savons pas le gouverner : venez. » Ainsi le passé se reproduirait de nouveau; la Russie fournirait les matières matérielles et ce qu'il y a d'inférieur dans la matière humaine; les Rurik viendraient d'ailleurs.

Mais il y aurait une autre solution. C'est que, avant l'invasion, si lente et si complètement absorbée qu'elle soit de ces éléments étrangers, *la vitalité de la race soit telle* que des profondeurs populaires surgissent, dans un bouillonnement confus et rapide comme une révolution, tout ce qu'il faut pour faire les dirigeants de la Russie de demain, d'une Russie dont les formes sociales seront, dans certaines lignes, identiques à celles de l'Occident, mais qui, par contre, se créeront des principes de cohésion absolument originaux. Les étapes auront été brûlées, mais des peuples entiers n'ont-ils pas brûlé les étapes dans certaines marches où les guidaient leurs propres nuées lumineuses? Cette rénovation de la Russie serait une dérogation aux *lois sociales* qui régissent les vieux pays, mais l'histoire de la Russie contient deux ou trois miracles de ce genre. Il se passera peu d'années avant que nous sachions si celui-là est en passe de s'accomplir.

Joseph WILBOIS.

TABLE DES MATIÈRES

DE LA SCIENCE SOCIALE

DEUXIÈME PÉRIODE. — DOUZIÈME ANNÉE
1914

Cent vingt-troisième et cent vingt-quatrième fascicules
(janvier-février 1914).

AUTOUR DE RABELAIS, par **Ernest Picard**.

I. Pantagruel et le système de la Bourgeoisie terrienne au XVIe siècle.
II. Histoire de la terre au moyen âge.

La hausse du prix des terres. Comment elle profite à l'Église d'abord et aux paysans ensuite.

III. Le rapport de la terre. — Comment s'enrichissent paysans et fermiers. — Monographie du journal d'Eutrope Fabre.
IV. Les difficultés économiques. — L'instabilité de la vie. — Les qualités requises pour réussir. — Comment le paysan se ruine.
V. La formation d'une élite de paysans. — Comment elle entre directement dans la noblesse ou constitue la bourgeoisie terrienne des villes. — L'avènement de la bourgeoisie noble.

Cent vingt-cinquième et cent vingt-sixième fascicules
(mars-avril 1914).

TYPES D'OUVRIERS RHÉNANS, par **Paul Descamps**.

I. Étude du travail.

La rubanerie à Barmen. — Comment la rubanerie est patronnée par la chimie. — L'industrie chimique à Leverkusen.

II. La famille Schneider.

Le mode d'existence. — La vie familiale.

III. Les formes du Patronage.

Les patrons et leurs auxiliaires. — Un exemple de concentration du Patronage. — Les autres formes du Patronage.

IV. L'administration d'une cité industrielle.

Cent vingt-septième et cent vingt-huitième fascicules (mai-juin 1915).

LA VIE RURALE DANS LE PAYS DE HAIE, par **Louis Adelphe.**

I. Le travail champêtre.

Le travail de la forêt. — Les travaux de culture. — Le pâturage. — Conclusion.

II. Les travaux de fabrication.

L'aptitude du pays à la fabrication. — Les fabrications nouvelles; leur avenir.

Cent vingt-neuvième fascicule (juillet 1915).

JOURNAL DE L'ÉCOLE DES ROCHES.

I. La vie générale de l'École.
II. La vie morale.

Cent trentième fascicule (août-septembre 1915).

LA HIÉRARCHIE DES CLASSES DANS LE ROYAUME DE PRUSSE, par **P. Descamps.**

I. La hiérarchie proposée par la Prusse.

La hiérarchie militaire. — La hiérarchie des fonctionnaires. — Le système scolaire.

II. La hiérarchie prussienne et les hiérarchies locales.

La hiérarchie prussienne. — Les hiérarchies locales. — L'assimilation des éléments étrangers. — L'assimilation des colonies urbaines. — Tendances nouvelles.

III. Esquisse des différentes classes sociales.

Le Volk ou classe populaire. — La petite classe moyenne. — La classe moyenne supérieure. — L'aristocratie.

Cent trente et unième et cent trente-deuxième fascicules (octobre-novembre-décembre 1915).

ÉTUDE SUR LES RÉPERCUSSIONS SOCIALES DE LA « RÉVOLUTION » RUSSE. — III. LES INDUSTRIES TEXTILES.

I. Psychologie de l'atelier russe.

Méthode d'observation. — Filature de coton. — Tissage de soieries. — Impression sur indiennes. — Conclusions. — Remarques qualitatives sur la psychologie de l'ouvrier russe. — Causes de ces caractères. — Répartition du travail annuelle et journalière.

II. Les salaires.

Principes généraux. — Un moulinage à quelques kilomètres de Mojaisk. — Une filature de coton à Bolchévo. — Un tissage de soie à Moscou. — Une teinturerie. — Une savonnerie-parfumerie. — Les salaires des contremaîtres. — Les contrats et la loi. — Résumé.

III. Le Mode d'existence.

Divisions de la question. — Famille paysanne dont un membre travaille en fabrique. — Ouvrier rural. — Famille à foyer disloqué. — Famille à foyer reconstitué en ville. — L'augmentation du salaire et le progrès de la classe ouvrière.

IV. Le patronage dans l'industrie russe.

La nécessité du patronage. — L'œuvre des patrons. — L'œuvre des législateurs. — Conclusion.

L'Administrateur-Gérant : Léon Gangloff.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS